# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

DU

# CANADA

Depuis le 25 janvier 1934 jusqu'au 3 juillet 1934 inclusivement dans la vingt-quatrième année du règne de Notre Souverain Seigneur le Roi George V

## SESSION 1934

**ÉTANT LA CINQUIÈME SESSION DU DIX-SEPTIÈME PARLEMENT**

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES*

OTTAWA
J.-O. PATENAUDE
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1934

VOLUME LXXII

## TABLE DES MATIÈRES


| | Pages |
|---|---|
| Proclamations | iii |
| Journaux | 1 |
| Index | 591 |

# PROCLAMATIONS

LYMAN P. DUFF,

Gouverneur général suppléant.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

## PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au sixième jour du mois de juillet 1933, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mardi, le quinzième jour du mois d'août 1933, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelle fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Lyman Poor Duff, juge en chef du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membres de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt-sixième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-trois et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
*Sous-secrétaire d'Etat.*

LYMAN P. DUFF,

Gouverneur général suppléant.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quinzième jour du mois d'août 1933, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le vingt-cinquième jour du mois de septembre 1933, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelle fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce huitième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-trois et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
*Sous-secrétaire d'Etat.*

BESSBOROUGH,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-cinquième jour du mois de septembre 1933, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le sixième jour du mois de novembre 1933, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce dix-huitième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-trois et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
*Sous-secrétaire d'Etat suppéant.*

BESSBOROUGH,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au sixième jour du mois de novembre 1933, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le dix-huitième jour du mois de décembre 1933, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce trentième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-trois et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
*Sous-secrétaire d'Etat.*

BESSBOROUGH,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-huitième jour du mois de décembre prochain. NEANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons cru convenable de proroger de nouveau ledit Parlement jusqu'à JEUDI, le vingt-cinquième jour du mois de janvier prochain de nature à ce que vous et chacun de vous ne soyez tenus et contraints d'être présents le dix-huitième jour de décembre prochain en Notre cité d'Ottawa: NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonorés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdit, jeudi, le vingt-cinquième jour du mois de janvier prochain, pour L'EXPEDITION DES AFFAIRES, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce douzième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-trois et de Notre Règne la vingt-quatrième.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
*Sous-secrétaire d'Etat.*

# No 1

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI LE 25 JANVIER 1934

---

Aujourd'hui étant le jour pour lequel le Parlement a été convoqué par proclamations du Gouverneur général ci-annexées, pour l'expédition des affaires, et les membres étant réunis;

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 10 janvier 1934.

MONSIEUR L'ORATEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir la cinquième session du Parlement, le jeudi le 25 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'Orateur,

Votre obéissant serviteur,

A. LACELLES,
*Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

MONSIEUR L'ORATEUR,—Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre, en conséquence s'y rend, et de retour;

M. l'Orateur informe la Chambre que durant la vacance, il a reçu une communication de deux membres le notifiant de la vacance suivante survenue dans la représentation, savoir:—

De Thomas Cayley, écuyier, comme député pour le district électoral de Oxford-Sud, par suite de son décès.

Et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

---

## DISTRICT ÉLECTORAL DE OXFORD-SUD

Dominion du Canada }
Savoir } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:—

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation dans la Chambre des Communes pour le district électoral de Oxford-Sud, par suite du décès de Thomas Cayley, député pour ledit district électoral, survenu le ou vers le 31 mai, A.D. 1933.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité de la Rivière-du-Loup, dans la province de Québec, le 12 juillet, A.D. 1933.

ERNEST LAPOINTE (L.S.)
*Député pour le district électoral de Québec-Est.*

JOHN C. ELLIOTT (L.S.)
*Député pour le district électoral de Middlesex-Ouest.*

---

M. l'Orateur informe la Chambre, que durant la vacance le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections des certificats et rapports d'élections des membres suivants:—

De Aimé Boucher, écuyer, pour le district électoral de Yamaska;

De Joseph Enoil Michaud, écuyer, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska;

De John Angus MacMillan, écuyer, pour le district électoral de Mackenzie.

---

## CANADA

RUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé à Georges Lemaire, écuyer, de Saint-David de Yamaska, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Yamaska, au lieu et place de Aimé Boucher, écuyer, dont l'élection a été annulée par un jugement des cours, Aimé Boucher, du village de Pierreville, dans la province de Québec, notaire, a été déclaré dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce huit novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
*Directeur général des élections.*

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

CANADA

RUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé au major Arthur Michaud, de Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska, au lieu et place de Maxime D. Cormier, décédé, Joseph Enoil Michaud, de Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, avocat, a été dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce neuf novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
*Directeur général des élections.*

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé à R. H. Nicholson, écuyer, de Kylemore, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Mackenzie, au lieu et place de M. N. Campbell, qui a accepté un office d'émoluments sous la Couronne, John Angus MacMillan, de Wadena, Saskatchewan, avocat a été déclaré dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce treize novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
*Directeur général des élections.*

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

---

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:—

Aimé Boucher, écuyer, pour le district électoral de Yamaska.

Joseph Enoil Michaud, écuyer, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska.

John Angus MacMillan, écuyer, pour le district électoral de Mackenzie.

M. Bennett présente un Bill No. 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Au moment où je vous réunis pour expédier les affaires du pays, de fortes raisons nous engagent à croire que le monde revient, dans un mouvement graduel, vers la stabilité économique. Cette amélioration qui se fait sentir dans les

conditions mondiales se reflète au Canada par un commerce plus étendu, des recettes plus élevées, du travail plus abondant et des persptceives plus heureuses pour l'avenir. Je tiens à vous en féliciter. Le Canada occupe une position de choix parmi les pays qui montrent les signes les plus convaincants d'un retour à la prospérité.

Depuis que je collabore avec vous comme représentant de Sa Majesté au Canada, j'ai visité toutes les provinces du Dominion. J'ai été bien impressionné par la loyauté, le dévouement et les bons sentiments qui animent le peuple canadien, ainsi que par le grand courage avec lequel hommes et femmes se sont unis pour vaincre les difficultés anormales qui surgissent dans leur vie quotidienne.

Les Accords commerciaux d'Ottawa, qui sont maintenant en vigueur depuis un an au delà, ont amené cette année, dans les relations commerciales du Canada avec l'Empire, un accroissement sensible sur l'année précédente. Il est digne de remarque que les Accords se montrent avantageux pour tous les pays de l'Empire. La situation commerciale de l'Empire, au regard de celle du monde, s'est constamment améliorée. Le Canada a repris le cinquième rang dans le commerce d'exportation. Nos balances favorables nous ont permis d'acquitter nos obligations internationales et elles ont beaucoup réduit les difficultés dans la situation internationale du change.

Les accords commerciaux conclus provisoirement avec l'Allemagne et l'Autriche ont été étendus davantage. Les produits canadiens reçoivent maintenant le traitement douanier le plus favorisé dans ces pays, en retour du tarif intermédiaire que nous leur avons accordé sur leurs propres produits.

Les prix des produits agricoles, qui avaient atteint ces années dernières les niveaux les plus bas de l'histoire, ont montré, depuis quelques mois, une forte tendance vers la hausse. Mon gouvernement réalise toutefois que de nouveaux accroissements dans les niveaux des prix sont indispensables au succès des agriculteurs. Vous serez invités à étudier une loi tendant à favorier la vente avantageuse des produits des industries animales et agricoles.

Des membres de mon Gouvernement ont participé à la Conférence monétaire et économique mondiale, tenue à Londres en juin dernier. Les rapports approuvés par la Conférence et les Résolutions adoptées par le Bureau et le Comité exécutif vous seront soumis, ainsi que certains accords auxquels mon Gouvernement a souscrit et dont l'objet est de réduire les fluctuations du prix de l'argent. La Conférence s'est ajournée sans aborder nombre d'importants sujets, mais elle est arrivée à des conclusions particulièrement intéressantes pour le Canada en ce qui concerne les banques centrales, l'étalon-or, et le pourcentage de couverture métallique essentiel au bon fonctionnement de l'or comme instrument d'échange international. Pendant la Conférence, mes ministres ont rencontré officieusement les représentants du Royaume-Uni et d'autres pays de la Communauté des nations britanniques, en vue de stimuler davantage la coopération interimpériale; ils ont adopté, en ce qui concerne les questions monétaires et de finances, certaines résolutions dont vous serez saisis.

En juillet dernier, mon Gouvernement a institué une Commission royale pour faire enquête et rapport sur le fonctionnement du régime bancaire et monétaire au Canada, en ce qui concerne surtout les dispositions et le mécanisme de la Loi des banques, de la Loi des billets du Dominion, de la Loi financière, de la Loi du cours monétaire, et de l'utilité d'établir une institution centrale de banque. Vous serez invités à examiner des mesures législatives visant à l'établissement d'une banque centrale, à l'extension et à la revision des chartes de banque qui ont été prolongées, à la dernière session du Parlement, jusqu'au 1er

juillet 1934; et à étudier également de nouveaux ajoutés et amendements à notre législation bancaire et monétaire.

Mon Gouvernement, de concert avec les représentants d'autres pays exportateurs de blé, de même qu'avec les représentants de pays importateurs de blé, en est venu à un accord tendant à soulager le marché mondial de l'influence désastreuse qu'a exercée sur les prix l'excédent anormal des approvisionnements de blé. Je suis heureux de constater que les parties à cet accord ont coopéré avec une efficacité qui s'est déjà traduite par l'amélioration des prix. Cet accord sera déposé devant vous.

Depuis la prorogation des Chambres, mon Gouvernement a offert dans le Royaume-Uni une émission publique d'obligations canadiennes. Pour la première fois depuis plus de quinze ans, le Canada négociait un emprunt sur le marché anglais. L'accueil fait à cet emprunt a été extrêmement encourageant, ce qui indique le caractère excellent du crédit canadien.

Mon Gouvernement a consacré une étude attentive à certaines mesures qui pourraient être adoptées en vue de l'établissement du crédit agricole à court et à moyen terme; il a invité les représentants des provinces à examiner les moyens par lesquels on pourrait donner un effet pratique aux recommandations faites dans ce sens par la Commission royale de la banque et de la monnaie.

Depuis la prorogation, mon Gouvernement, sous le régime de la Loi de secours de 1933, a continué d'aider financièrement les Provinces à acquitter leurs obligations constitutionnelles.

Mon Gouvernement a récemment tenu une Conférence avec les représentants de toutes les provinces, au cours de laquelle il a été décidé, à la suite d'une abondante discussion, qu'il était à désirer, dans l'intérêt national, de ne pas discontinuer entièrement les secours aux Provinces avant le retour de conditions plus normales. L'étendue de ces secours et la méthode de les procurer seront l'objet de pourparlers entre mon Gouvernement et les Gouvernements de chacune des Provinces.

Les représentants des diverses Provinces ont appuyé fortement les dispositions prises par mon Gouvernement en vue d'aider les célibataires chômeurs et sans-foyer dans les camps, en leur procurant du travail à même des entreprises d'intérêt national, jusqu'à ce que l'industrie puisse les absorber; ils ont également adhéré aux mesures adoptées en 1932 pour l'établissement de familles sur les terres; ces mesures ont été prolongées avec des résultats satisfaisants. Mon Gouvernement se propose de plus de soulager le chômage en affectant des sommes à des travaux et entreprises publics essentiels dans le Dominion.

Vous serez invités à étudier, entre autres, des mesures se rattachant à la Loi de l'accise, la Loi des compagnes, la Loi des juges, et la Loi des élections.

*Membres de la Chambre des Communes,*

Les comptes publics de l'année dernière vous seront présentés. Vous aurez aussi à examiner, dans un bref délai, les crédits de l'année prochaine. Ils ont été préparés en vue d'effectuer de rigoureuses économies compatibles avec les exigences du service public.

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'implore la divine Providence de bénir vos délibérations, confiant que vous accorderez aux mesures qui vous seront soumises votre entière sollicitude.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain.

Sur motion de M. Bennett, un comité est nommé pour préparer et faire rapport avec toute la diligence possible la liste des membres qui devront composer les comités permanents de la Chambre, conformément à la règle 63, ledit comité devant se composer de MM. Rhodes, Dupré, Simpson (Algoma-Ouest), Stewart (Edmonton-Ouest) et Casgrain.

M. Bennett, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit par l'Orateur:—

BESSBOROUGH,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant le Très honorable Sir George H. Perley, ministre sans portefeuille; l'honorable D. M. Sutherland, ministre de la Défense nationale; l'honorable T. G. Murphy, ministre de l'Intérieur et surintendant général des Affaires des Indiens, et l'honorable M. Dupré, solliciteur général, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

HÔTEL DU PARLEMENT,

OTTAWA, 25 janvier 1934.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport du bibliothécaire général du Parlement, lequel est comme suit:—

A l'honorable Président de la Chambre des communes.

Les Bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la Bibliothèque pour l'année 1933.

Le Supplément au Catalogue de la Bibliothèque, contenant la liste des livres achetés et reçus en dons, est presque terminé et paraîtra plus tôt que d'habitude.

La position de Bibliothécaire Général, devenue vacante par suite de la mort de M. J. de L. Taché, a été remplie par M. Félix Desrochers, nommé à ce poste au cours de l'hiver dernier. Membre du Barreau, puis Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Montréal, M. Desrochers a commencé l'exercice de ses nouvelles fonctions en février 1933.

"The Private Papers of James Boswell from Malahide Castle" comptent au nombre des précieuses acquisitions effectuées par la Bibliothèque au cours des dernières années. Cet ouvrage, unique en son genre, a été publié en dix-huit volumes, dont le dernier vient de nous arriver.

Parmi les dons intéressants reçus, nous relevons les suivants: d'un donateur anonyme d'Angleterre, une collection de "The Letters of Sir Walter Scott"; du Maire de Gênes, un volumineux exemplaire illustré de l'ouvrage intitulé: "Christopher Columbus—documents and proofs of his Genoese origin"; du Maire de Tokyo, un magnifique volume intitulé: "The Reconstruction of Tokyo" offert en témoignage de reconnaissance pour l'aide accordée au Japon par le Canada, lors du cataclysme de 1923.

Tout en jugeant nécessaire de s'en tenir aux coupures pratiquées en 1932 dans les prévisions budgétaires de la Bibliothèque, les Bibliothécaires se sont efforcés d'ajouter à nos rayons tous les ouvrages récents et de quelque valeur traitant de questions économiques ou autres, susceptibles d'intéresser particulièrement le Parlement.

Respectueusement soumis,

MARTIN BURRELL,
*Bibliothécaire Général.*

FELIX DESROCHERS,
*Bibliothécaire Parlementaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, le 25 janvier 1934.

La Chambre s'ajourne alors à 4.26 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 2

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 26 JANVIER 1934

---

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu communication de deux membres, le notifiant que la vacance suivante était survenue dans la Chambre, savoir:—

De Edmond Baird Ryckman, écuyer, député pour le district électoral de Toronto-Est, décédé.

Et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

---

DISTRICT ELECTORAL DE TORONTO-EST

Dominion du Canada }
Savoir } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada;

Nous soussignés vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation dans la Chambre des Communes pour le district électoral de Toronto-Est, par suite du décès de Edmund Baird Ryckman, député pour ledit district électoral, dont la mort est survenue le ou vers le 11 janvier, A.D. 1934.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, ce 26e jour de janvier 1934.

W. D. EULER (L.S.)
*Député pour le district électoral de Waterloo-Nord.*

PIERRE CASGRAIN (L.S.)
*Député pour le district électoral de Charlevoix-Saguenay.*

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, dépêches, et du rapport de l'enquête conduite au sujet de la démission de Willie Mainville, maître de poste de Grande-Vallée, comté de Gaspé.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1933—Document montrant:—

1. Quel est le nombre de bureaux de poste, dans la province de Québec, dont les recettes sont de moins de $100 par année.
2. Quel est le coût de l'entretien de chacun de ces bureaux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents relatifs au fait que l'on s'est dispensé des services de Norman Jollimore, courrier entre les bureaux de poste de Halifax et de Lower Prospect, et à l'adjudication de l'entreprise à J. Bernard Umlah, de Terrence Bay, à partir du 1er mars de l'année actuelle, et relatifs aussi à une modification du contrat, de façon que les services se feront de Lower Prospect à White's Lake, se rattachant aux courriers qui viennent de Uupper Prospect.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, pétitions, rapports et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de tout changement du maître de poste, à Field, Ontario, depuis 1930, ou de tout changement du local du bureau de poste.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Quarante et unième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Etat des revenus et dépenses pour les services d'inspection des poids et mesures du ministère du Commerce pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Travaux publics pour les travaux sous son contrôle pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Soixante-sixième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1932-33—Marine.

Aussi,—Troisième rapport annuel du département du ministère des Pêcheries (Soixante-sixième rapport annuel des pêcheries du Dominion), pour l'année 1932-33.

Il dépose aussi sur la Table,—Relevé des beaux des quais, jetées et brise-lames pour l'année 1933.

Aussi,—Sommaire des dûs pour havres.

Aussi,—Etat sommaire des revenus pour quiage pour l'année 1932-33.

Aussi,—Copie des règlements de la radiodiffusion concernant la convention internationale pour la sûreté de la vie sur mer.

Et aussi,—Amendement aux règlements de la radiodiffusion,—Stations d'expérimentation pour amateurs, sous les prescriptions de l'article 5 de la loi de radiodiffusion (Cha. 195, S.R.C., 1927).

Aussi,—Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 286, du 18 février 1932, autorisant la distribution de paiements de primes de pêche pour l'année fiscale 1932-33, sous les prescriptions des S.R.C., 1927, Cha. 74, intitulé: Loi ayant pour objet d'encourager le développement des pêcheries et la construction des navires de pêche.

Et aussi,—Arrêté en Conseil, C.P. 2607, du 14 décembre 1933, émettant des licences aux navires de pêches des Etats-Unis sur les côtes de l'Atlantique pour acheter des appas, glace, lignes et tout autre appareil.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice du 1er avril 1932 au 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Relevé montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, durant l'année terminée le 30 septembre 1933, avec les noms des acheteurs, conformément à Victoria 49, Cha. 9, article 8.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Mines pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Etat montrant les permis pour entrer ou demeurer en Canada émis par le ministère de l'Immigration et de la Colonisation sous l'autorité de l'article 4, alinéa 3 de la Loi de l'immigration.

Aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des prescriptions de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et la Loi concernant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 982, du 25 mai 1933: autorisant paiement de $170.65 à la province de Québec pour secours direct et de $1,475.76 pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 983, du 25 mai 1933: autorisant paiement de $30,-301.92 à la province de l'Ontario, pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1032, du 30 mai 1933: créditant la somme de $7,577.32 pour prêts faits à la province du Manitoba pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1041, du 30 mai 1933: autorisant paiement de $436.06 à la province du Manitoba pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1058, du 30 mai 1933: autorisant paiement de $9,133.78 à la province de la Saskatchewan, pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1114, du 9 juin 1933: autorisant paiement de $867.12 à la province de Québec pour secours direct et de $384.41 pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1185 du 19 juin 1933: autorisant paiement de $6,-556.47 à la province de la Saskatchewan pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1217, du 24 juin 1933: autorisant paiement de $267.80 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1221, du 24 juin 1933: autorisant paiement de $13.02 à la province de l'Alberta pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1267 du 28 juin 1933: créditant la somme de $821.46 pour prêts faits à la province du Manitoba pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1394, du 11 juillet 1933: autorisant paiement de $57,-827.03 à la province de la Saskatchewan pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1395, du 11 juillet 1933: autorisant paiement de $1.70 à la province de l'Alberta pour secours direct, et créditant la somme de $75 pour prêts faits à la province de l'Alberta pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1469, du 22 juillet 1933: autorisant paiement de $57,181.48 à la province de la Saskatchewan pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1525, du 27 juillet 1933: créditant la somme de $315.69 à la province de la Colombie-Britannique pour déboursés sur le chemin trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1542, du 31 juillet 1933: autorisant paiement de $1,585.19 à la province de l'Alberta; et créditant la somme de $4,309.93 pour prêts faits à la province de l'Alberta relativement aux grandes routes provinciales et trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1621, du 9 août 1933: autorisant paiement de $176,075.12 à la province de l'Ontario relativement aux grandes routes provinciales et trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1627, du 10 août 1933: autorisant paiement de $27,075.12 à la province de l'Ontario, relativement aux grandes routes provinciales et trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1628, du 10 août 1933: autorisant paiement de $11,724.54 à la province de la Saskatchewan, pour travaux municipaux dans la cité de Moose Jaw.

Arrêté en Conseil, C.P. 1692, du 22 août 1933: autorisant paiement de $11,507.05 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1695, du 22 août 1933: autorisant paiement de $208.95 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1754, du 29 août 1933: autorisant paiement de $146.27 à la province de Québec, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1761, du 29 août 1933: autorisant paiement de $6.19 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal dans la ville de Vermillion.

Arrêté en Conseil, C.P. 1786, du 31 août 1933: autorisant paiement de $8 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct dans la municipalité de Cap-Breton.

Arrêté en Conseil, C.P. 1875, du 13 septembre 1933: autorisant paiement de $475.80 à la province du Manitoba pour travaux—nouvel édifice des sciences.

Arrêté en Conseil, C.P. 1921, du 18 septembre 1933: autorisant paiement de $473.51 à la province de la Saskatchewan pour travaux municipaux dans le village de Cupar.

Arrêté en Conseil, C.P. 2225, du 26 octobre 1933: autorisant paiement de $132.99 à la province de Québec pour secours direct provincial dans le township Letellier, Sept-Iles, comté du Saguenay.

Arrêté en Conseil, C.P. 2304, du 6 novembre 1933: autorisant paiement de $1,811.62 à la province de Québec pour travaux municipaux à Péribonka, comté du lac St-Jean.

Arrêté en Conseil, C.P. 2307, du 6 novembre 1933: autorisant paiement de $43.46 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal dans la cité de Wetaskiwin.

Arrêté en Conseil, C.P. 2400, du 22 novembre 1933: autorisant paiement de $1,375.83 à la province de la Saskatchewan, pour travaux municipaux dans la cité de Moose Jaw.

Arrêté en Conseil, C.P. 2450, du 28 novembre 1933: autorisant paiement de $12,248.55 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2472, du 28 novembre 1933: autorisant paiement de $17,317.21 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2476, du 28 novembre 1933: autorisant paiement de $2.40 à la province de l'Alberta pour secours direct dans les districts non organisés—District amélioré n° 603.

Arrêté en Conseil, C.P. 2520, du 6 décembre 1933: autorisant paiement de $917.81 à la province de Québec, pour travaux municipaux dans la ville de Beauport, comté de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 2625, du 20 décembre 1933: autorisant paiement de $7.50 à la province de la Saskatchewan, pour travaux municipaux, placement de chômeurs sur des fermes.

Arrêté en Conseil, C.P. 2702, du 28 décembre 1933: autorisant paiement de $140.88 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, lequel comprend les rapports des procès-verbaux en vertu des statuts suivants: Loi du ministère du Travail, Loi de conciliation et travail, Loi des gages justes et de la journée de huit heures, Loi des enquêtes sur les différends industriels, Loi des annuités du gouvernement, Loi de coordination des bureaux d'emploi, Loi de l'éducation technique, Loi des enquêtes sur les combines, Loi de pension de vieillesse et Loi pour remédier au chômage.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933:—Copie de tous les rapports, correspondance, dépositions, autres écrits et documents relatifs à l'enquête faite récemment sur l'administration des fonds de secours à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, correspondance ou autres documents que le gouvernement, ou aucun de ses ministres, ou aucun de ses fonctionnaires ont reçus depuis juillet 1931, relativement aux enquêtes faites sur les travaux de chômage, dans le comté du lac Saint-Jean.

Et aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil sous les prescriptions de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 152, 25 janvier 1934: autorisant des prêts à la province de la Saskatchewan de la somme de $1,000,000.00, portant intérêt de 5 p. 100 par année, payable semi-annuellement, acceptant comme garantie des bons du Trésor d'un an à être distribué à compte de secours direct fait par la province de la commission de secours de la Saskatchewan.

Arrêté en Conseil, C.P. 156, du 25 janvier 1934: autorisant un prêt à la province du Manitoba de la somme de $370,000.00, portant intérêt au taux de 5 p. 100 par année, payable semi-annuellement, pour compte de secours au chômage.

Arrêté en Conseil, C.P. 157, du 25 janvier 1934: autorisant un prêt de $500,000.00 à la province de la Saskatchewan, portant intérêt de 5 p. 100, payable semi-annuellement, pour couvrir la part de la province et des municipalités pour dépenses de secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 158, du 25 janvier 1934: autorisant le paiement de $500,000.00 à la province de la Saskatchewan pour dépenses de secours.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Pensions et de la Santé publique, le bureau des commissaires des pensions, le tribunal des pensions, la cour d'appel des pensions et le comité des allouances des vétérans de la guerre pour l'exercice terminé le 31 mars 1934.

Il dépose aussi sur la Table,—Etat des recettes et dépenses pour les marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Relevé en rapport des règlements faits sous l'empire de la Loi concernant les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. Cha. 151, S.R.C., 1927.

Aussi,—Etat *re* règlements sous les dispositions de la Loi de santé des travaux publics, Cha. 91, article 5, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Etat *re* règlements en vertu de l'alinéa 6, de la Loi des pensions et de la santé nationale, Cha. 39, 18-19 George V.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des ordres navals généraux promulgués et émis aux forces navales canadiennes entre le 1er février 1933 au 1er décembre 1933, en vertu des prescriptions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie des ordres promulgués à la milice et à la force canadienne de l'air du 1er janvier 1933 au 1er décembre 1933, sous les dispositions de l'article 141, chapitre 132, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie des ordres à la milice promulgués entre 11 janvier 1933 et le 15 septembre 1933, sous les prescriptions de l'article 141, chapitre 132, S.R.C., 1927.

Aussi,—Liste des nominations, promotions et retraites, milice du Canada (Forces permanentes et non permanentes), et force royale de l'air depuis le 28 janvier 1933 au 24 janvier 1934.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Liste des ventes de terres qui ont été annulées par le département des Affaires des Indiens depuis le 1er septembre 1933 au 31 décembre 1933.

Aussi,—Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous les prescriptions de l'article 114, de la Loi des Indiens durant l'exercice terminé le 31 mars 1933, conformément aux dispositions du Cha. 98, des S.R.C., 1927.

Aussi,—Relevé montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs intoxitantes dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année solaire du 1er janvier 1933 au 31 décembre 1933, conformément aux dispositions des S.R.C., 1927, Cha. 142, article 93.

Aussi,—Liste des baux, licences et permis ou autres autorités annulés sous les prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

Aussi,—Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées conformément aux prescriptions du chapitre 142, article 13, S.R.C., 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport des arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* conformément aux prescriptions de l'article 75, chapitre 113 de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* conformément aux prescriptions de l'article 4, paragraphe 3, chapitre 130, S.R.C., "Loi de la convention des oiseaux migrateurs."

Aussi,—Copie d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* conformément aux prescriptions des articles 4 et 75 de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 113, des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de 40 milles dans la province de la Colombie-Britannique.

Aussi,—Etat concernant les grains de semence et les dette pour aide, en vertu de l'article 2, chapitre 51 de 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la couronne", pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Etat des sommes remboursées sur l'autorité de Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, sous les prescriptions du chapitre 35, 22-23 George V, étant la Loi intitulée, Loi des remboursements (Ressources naturelles).

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi, il dépose sur la Table,—Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, conformément à l'article 19, chapitre 47, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copies des arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, chapitre 25, S.R.C., 1927, accordant des subsides pour des entrepôts frigorifiques publics.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes et autres documents que le ministère de l'Agriculture a mis dans ses dossiers du 1er janvier 1930 jusqu'à ce jour au sujet de l'établissement d'une zone de cantonnement pour l'éradication de la tuberculose bovine dans les districts agricoles de Chicoutimi, Roberval, Charlevoix et Saguenay.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Rapport du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques.

Et aussi,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie d'ordonnances du Yukon passées par le conseil du Yukon durant l'année 1933.

Aussi,—Relevé concernant la mise à la retraite de Thomas Mulvey, écuyer, sous-secrétaire d'Etat, conformément aux prescriptions de l'article 6, de la Loi du service civil, S.R.C., 1927, Chapitre 22.

Aussi,—Copies de rapport des positions exclues en vertu des dispositions de l'article 59, de l'opération de la Loi du service civil, Chapitre 22, S.R.C., 1927, depuis le 1er octobre 1932 au 31 décembre 1933.

Aussi,—Etat détaillé de tous les bons et sécurités enregistrés dans les départements du Secrétaire d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, sous les dispositions de l'article 32, Chapitre 164, des S.R.C., 1927.

Il présente aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 février 1933:—Copie de toute la correspondance relative à la rélégation dans un grade inférieur de M. R. C. Maxwell, ancien inspecteur des douanes et de l'accise au port de Vancouver.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 20 octobre 1932—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le gouvernement d'Ottawa et celui de la province de Québec au sujet de la tenue de la conférence économique impériale de 1932 à Ottawa.

Aussi,—Réponse finale à un ordre de la Chambre du 13 février 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés entre tous membres du ministère fédéral ou tous fonctionnaires fédéraux et G. G. Serkau, ou toute ou toutes autres personnes relativement à la proposition de troc de bestiaux canadiens contre des marchandises russes.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1933—Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du ministère et M. G. G. Serkau ou aucun de ses associés relativement à la proposition de troc de bestiaux et de peaux du Canada contre des marchandises russes.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, résolutions et autres documents envoyés par des sociétés d'anciens soldats dans tout le Canada au sujet des secours de chômage pour les anciens soldats, et que le premier ministre, le ministre des Pensions et de la Santé nationale, ou le ministère des Pensions et de la Santé nationale ont reçus du 1er octobre 1932 jusqu'à ce jour.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, décrets du conseil, et autres documents échangés entre tout membre du gouvernement, ou tout fonctionnaire fédéral et tout autre individu, compagnie ou société depuis le 1er septembre 1930 au sujet des sujets suivants: (*a*) droits sur l'huile combustible importée en Colombie-Britannique, (*b*) boni, subvention ou subsides pour l'extraction du charbon des houillères de l'île Vancouver, Colombie-Britannique, (*c*) importation de houille britannique en Colombie-Britannique, et mesures pour régler la situation ainsi créée, (*d*) projet pour louer ou vendre les quais des Chemins de fer nationaux du Canada à Vancouver.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 avril 1933—Document montrant:—

1. Durant l'année financière 1932-33, de quels avocats de Vancouver et de New-Westminster le gouvernement a retenu les services.
2. Pour quelle besogne définie on a retenu leurs services.
3. Quelle somme respective on a versée à chacun de ces avocats dont on a retenu les services sous forme d'honoraires, d'émoluments ou de dépenses.
4. Si des sommes sont encore dues, si tel est le cas, quels montants sont encore à payer.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, pétitions et autres documents échangés depuis le 22 août 1932 jusqu'à ce jour relativement au service d'un bateau-traversier entre l'île aux Coudres et les Eboulements, dans le comté de Charlevoix.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, résolutions et autres documents échangés entre J. G. H Duperron, président du Club ouvrier indépendant Delorimier, de Mont-

réal, et le premier ministre du Canada et le ministre de la Marine au sujet de la manière dont les secours directs sont distribués dans la ville de Montréal, et protestant contre les taxes imposées par le budget Rhodes sur le sucre et sur d'autres denrées alimentaires.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 3 mai 1933—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, pétitions, et télégrammes échangés depuis le 1er septembre 1932 entre tout membre du gouvernement, ou tout fonctionnaire fédéral et tout autre gouvernement, toutes personnes ou associations au sujet de la demande de modifier les règlements passés en vertu de la Loi des viandes et conserves alimentaires, règlements incorporés dans le C.P. 206 adopté le 3 février 1933, que les documents mentionnés plus haut aient été échangés avant ou après ledit décret du conseil.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1933—Document montrant:—

Quelle somme le gouvernement du Canada a versée à Arthur G. Slaght, C.R., du premier jour de l'année 1926 jusqu'au dernier jour de l'année 1930.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1933—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes qui reçoivent une pension payable à même les fonds consolidés votés annuellement par le Parlement du Canada, et indiquant aussi (*a*) la date où la pension a été accordée, (*b*) la date où la pension a commencé d'être versée, (*c*) la nature des services pour lesquels la pension a été accordée, (*d*) le montant annuel payable dans chaque cas, (*e*) si c'est une pension pour invalidité, le pourcentage de l'invalidité. Et aussi un état indiquant le montant total payable annuellement pour les diverses sortes de pensions payées par le gouvernement du Canada, et le nombre de personnes de chaque catégorie qui reçoivent une pension.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les rapports de revenu, avec états relatifs aux importations, exportations, accise et impôts du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport maritime du ministère du Revenu national (division des douanes) contenant des états de navigation et de commerce maritime pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Et aussi,—Etat montrant les nominations faites sous la Loi du Revenu national, telle qu'amendée en 1928, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Il présente aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1933—Document montrant:—

Durant des années 1931 et 1932, combien de films sonores français ont été renvoyés en France après avoir été refusés par des bureaux provinciaux de censure.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 826, en date du 30 mai 1933; ainsi que le rapport et la preuve concernant le renvoi d'office de l'ex-juge Stubbs, sous les dispositions de l'article 31, alinéa 2, de la Loi des juges, Chapitre 105, des Statuts revisés.

Et aussi,—Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 562, du 28 mars 1933, concernant le rapport en date du 20 mars 1933, de l'honorable juge Frank Ford relativement aux plaintes contre l'ex-juge Stubbs.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies de rapports approuvés par la conférence monétaire et économique tenue le 27 juillet 1933, et des résolutions adoptées par le Bureau et le comité exécutif.

Aussi,—Copie de l'Acte final de la conférence sur l'exportation et l'importation du blé des pays, signé à Londres, Angleterre, le 25 août 1933, avec les appendices et les minutes de l'assemblée finale.

Aussi,—Accords concernant l'argent conclus par les divers pays producteurs d'argent, à la conférence monétaire et économique, tenue à Londres, Angleterre, le 20 juillet 1933.

Aussi,—Copie de la déclaration sur la politique financière et monétaire par les délégués du Commonwealth britannique, émise à Londres, Angleterre, le 27 juillet 1933.

Et aussi,—Copie des recommandations pour les mesures d'emploi et de secours pour 1934, acceptées à la conférence du Dominion et des provinces, tenue à Ottawa en janvier 1934, avec d'autres sujets sur le feuilleton de l'ordre qui ont été discutés sans qu'aucune décision formelle ait été prise.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:

BESSBOROUGH.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1935, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 26 janvier 1934.

Sur motion de M. Rhodes, résolu,—Que la Chambre se formera en comité des Subsides, lundi prochain, pour prendre en considération les subsides à être accordés à Sa Majesté.

Sur motion de M. Rhodes, résolu,—Que la Chambre se formera en comité des Voies et Moyens, lundi prochain, pour considérer les Voies et Moyens pour prélever les subsides à être accordés à Sa Majesté.

Sur motion de M. Rhodes, le message de Son Excellence le Gouverneur général, ainsi que le budget sont référés au comité des Subsides.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Rapport de l'Auditeur Général pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Volume II.

Aussi,—Copie du rapport et des procès-verbaux de la commission royale nommée sous les dispositions de l'arrêté en Conseil, C.P. 1562, du 31 juillet 1933, pour faire enquête sur les opérations de la banque et de la monnaie du Canada, tenue durant l'année 1933, sous la présidence du très honorable lord Macmillan, C.R., C.C., de la cité de London, Angleterre.

Aussi,—Copie du rapport du surintendant de l'assurance du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Vol. I—Compagnies autres que assurance-vie.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Vol. II—Compagnies d'assurance-vie.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Compagnies de prêts et de fiducies.

Aussi,—Etat des dépenses des appropriations pour dépenses imprévues, crédit 234, Loi des appropriations 1933-34.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses des champs de bataille nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Rapport de la commission du district fédéral et Etat des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, sous les dispositions des Statuts du Canada 1926-27, Cha. 55, articles 15 et 16.

Aussi,—Rapport annuel du Bureau de prêt de fermes du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Aussi,—Copie du rapport des auditeurs sur l'état financier du bureau de prêt aux fermes du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933,—S.R.C., Cha. 66, article 14.

Aussi,—Etat des mises à la retraite et allocations de retraite aux fonctionnaires civils, durant l'année terminée le 31 décembre 1933, sous les dispositions de la Loi de retraite du service civil, S.R.C., 1906, Cha. 17, article 25 (*a*).

Aussi,—Rapport d'aides experts employés sous les dispositions de l'article 74 de la Loi des revenus consolidés et de la vérification, durant l'exercice 1933-34.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 30 avril 1933.

Aussi,—Etat des allouances accordées aux fonctionnaires civils, sous la Loi de retraite du service civil, 1924, durant l'exercice terminé le 31 mars 1933,—S.R.C., Cha. 24, article 14.

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1933, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14, et

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1933, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport du maître général des Postes, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933. —(Anglais et français).

La Chambre s'ajourne alors à 3.40 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—2½

No 3

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 29 JANVIER 1934

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1933:—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés, depuis août 1930, entre le ministre des Chemins de fer, tout fonctionnaire de son ministère, ou entre tout autre ministère fédéral et tout fonctionnaire de ce ministère, et tous autres individus, corps publics, compagnies ou associations, y compris l'administration des Chemins de fer nationaux en rapport avec les usines de réparations des Chemins de fer nationaux à Joliette, le terminal de Joliette, le contrat qui concerne ces usines et ce terminal et toutes autres affaires s'y rapportant, depuis août 1930.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Affaires des Indiens pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mai 1933—Document montrant:—

1. S'il y a des documents officiels ou publications du Gouvernement fédéral qui ne sont publiés qu'en langue anglaise seulement.
2. Si oui, quel en est le nombre.
3. Quels en sont les titres.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de correspondance concernant la résignation de l'hon. E. B. Ryckman, comme ministre du Revenu national.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont séparément lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux.—M. *Stevens.*

Bill No 3, Loi modifiant la Loi de l'importation des boissons enivrantes.—M. *Guthrie.*

Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions.—M. *Cahan.*

L'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à Son discours de la session étant lu:—

M. Gobeil propose, appuyé par M. Barber:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Capitaine Comte de Bessborough, membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Sant-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée;

M. Mackenzie King, appuyé par M. Lapointe, propose en amendement: Que ce qui suit soit ajouté à l'adresse:—

"Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence, n'ont pas la confiance du pays."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bennett.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 4

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 30 JANVIER 1934

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le premier rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 29 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate, Limited,* pour une loi à l'effet de faire revivre et remettre en vigueur le brevet No 193,550, *re* l'acier pur. —M. *Kennedy* (Winnipeg-Sud-Centre).

De Lois Theresa Malcolm, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec Robert Bruce Malcolm, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De William James Thistle, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Florence May Hollett Thistle, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Williamina Muir Briggs, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Joseph Briggs, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Etat détaillé des deniers dépensés en exécution de la loi, 1932-33 (Requis par la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, chapitre 160, article 27, S.R.C., 1927.)

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1933—Document montrant:—

1. Pour quel objet on a construit le vapeur de l'état canadien *Citadelle.*
2. Sur les représentations ou requêtes de quelles personnes on a construit ce navire.
3. Quel était le type de navire demandé.

4. Qui a préparé les plans et sur les instructions de quelle personne ils ont été préparés.

5. Si avant de commencer la construction, on a consulté les personnes qui avaient présenté les représentations ou requêtes, et obtenu d'elles l'approbation des plans.

6. De quelle façon on a fait l'appel de soumissions.

7. Quelles personnes ont soumissionné et pour quel montant.

8. Quel a été le soumissionnaire choisi.

9. Quel était le prix.

10. Quelles sommes on lui a payées jusqu'à ce jour.

11. S'il y a eu des ouvrages supplémentaires, si tel est le cas, quels étaient-ils et combien ils ont coûté.

12. Si l'automne passé, ce navire a exécuté des tâches pour des particuliers dans le port de Québec.

13. Si l'automne passé, ce navire a exécuté des tâches pour des particuliers pour les services rendus par ce navire.

14. A la demande de qui ce navire a été envoyé au port de Saint-Jean l'automne passé, et pour quel objet.

15. Pendant que ce navire était à Saint-Jean, s'il a exécuté des tâches pour des particuliers.

16. Si tel est le cas, pour qui, et quels paiements ces particuliers ont faits, et à qui ces argents ont été versés.

17. Sur la demande de quelle personne ce navire est revenu au port de Québec, ce printemps-ci, 1933.

18. Pour quel objet on l'a ramené.

19. Si le ministère de la Marine ou le gouvernement a conclu des arrangements, tacites ou autres, pour exécuter des tâches pour des particuliers dans le port de Québec.

20. Si tel est le cas, quels sont ces arrangements, c'est-à-dire pour qui emploira-t-on le navire et quelle sera la rémunération.

21. Si le gouvernement a fait du remorquage une entreprise.

22. Si tel est le cas, pour quel motif.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de la Colonisation pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. l'Orateur dépose sur la Table le rapport du directeur général des élections conformément à l'article 75 de la Loi des élections fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 53.

Aussi,—Son rapport sur les élections partielles durant 1933, conformément à l'alinéa 6, de l'article 73 de la Loi des élections fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 53.

M. Stewart (Leeds) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu d'autoriser le ministre des Travaux publics à conclure, au nom de Sa Majesté, un contrat avec la corporation de la cité d'Ottawa, pour proroger pour une période d'un an à compter du 1er juillet 1933 les stipulations du contrat actuel avec la corporation.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence, n'ont pas la confiance du pays."

Et le débat continuant;

M. Gardiner, appuyé par M. Woodsworth, propose en amendement audit amendement,—Que l'amendement soit modifié en insérant après le mot "conseillers" les mots "et l'opposition officielle".

Et un débat s'ensuivant et continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Stewart (Edmonton-Ouest).

La Chambre s'ajourne alors à 10.58 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 5

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 31 JANVIER 1934

---

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le deuxième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 30 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Albert Patrick Cutten, de Guelph, Ontario, pour une loi à l'effet de constituer en corporation *The Small Loan Company of Canada.*—M. *Geary.*

De *The Subsidiary High Court Order of Foresters in the Dominion of Canada,* de Toronto, Ontario, pour une loi à l'effet de transférer l'actif du fonds d'assurance-vie à une compagnie qui sera constituée en corporation et connue comme *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company.*—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De Bertha Alice Maude Burke, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Emmett Rockett Burke, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Heaps.*

De Eva Brabant de Coleman Paradis, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Joseph Edgar Paradis, autrefois de Montréal, Québec, maintenant de lieux inconnus, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Sadye Harris Rosenberg, de Outremont, Québec, pour une loi de divorce d'avec Moses Rosenberg, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Factor.*

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie du pamphlet concernant le problème mondial du blé, et les accords de Londres, s'y rapportant, en date du 5 janvier 1933.

M. Bury, appuyé par M. Smith (Cumberland), du consentement de la Chambre présente un Bill No 5, Loi modifiant le Code criminel (Appels), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Luchkovich—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien de Japonais ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, et combien de Chinois.
2. Quels sont les règlements qui restreignent l'immigration des Chinois et des Japonais.
3. Quel est le chiffre de la population chinoise et japonaise du Canada.
4. Quelle est la situation des Japonais et des Chinois au Canada relativement à la naturalisation.

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Depuis le mois de septembre 1927, quelles sommes on a versées en honoraires à la firme Kilmer, Irving et Davis de Toronto, et pour quels services rendus à n'importe lequel des ministères fédéraux.
2. Quels sont maintenant, et quels furent, durant ce temps, les membres de cette firme.
3. Depuis 1927, quelles autres firmes légales ou avocats résidant dans l'Ontario ont reçu des honoraires du gouvernement fédéral, et quelles sommes ils ont reçues.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Veniot—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les soumissions et correspondances, et de tous les autres documents relatifs à une demande de soumissions pour des travaux au quai de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Veniot—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les demandes et correspondance, et du rapport de la Commission du service civil relatifs à la nomination d'un percepteur adjoint des Douanes au port de mer de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaires et autres documents relatifs aux travaux exécutés depuis août 1930 à la rivière Anse aux Canards, comté de Gaspé.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires, et une liste des argents déboursés pour les travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés à Grande Entrée, comté de Gaspé, du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires et de tous les comptes payés du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour par le ministère des Travaux publics, dans la municipalité de Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les déclarations, déclarations assermentées, télégrammes, correspondance et autres documents relatifs à la destitution de Grégoire Lafrance, de Pointe Basse, Iles de la Madeleine, gardien du phare de l'Echourie, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

M. Lucas, appuyé par M. Spencer propose,—Considérant que la création d'un instrument d'échange satisfaisant par l'émission et le contrôle de la monnaie, est une fonction inhérente à l'état, et strictement du ressort du Parlement fédéral;

Considérant que le transfert de cette fonction à des particuliers qui l'exercent plutôt comme moyen de profit que comme service public, a permis à ceux qui contrôlent les finances de dominer chaque phase de la vie économique et industrielle de la nation;

Considérant que la dépression et le chaos qui existent maintenant indiqueraient que ce contrôle financier, tel qu'il est maintenant exercé, s'est montré nuisible aux meilleurs intérêts du peuple de ce pays;

Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération la question d'assumer de nouveau cette responsabilité, la création d'un régime national de crédit et de finance contrôlé à l'avantage de tous et sous l'autorité du Parlement fédéral.

Après débat, du consentement de la Chambre ladite motion est retirée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King; et l'amendement de M. Gardiner audit amendement.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 6

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 1ER FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le troisième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 31 dernier, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Buffalo and Fort Erie Public Company*; pour une loi de constitution en corporation la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority,* avec pouvoir d'acquérir la propriété et l'actif de la pétitionnaire.—M. *Stinson.*

De Doris Jones Earp, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec Harry James Earp, de Westmount, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Clara Dingman Freeman, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Horace Freeman, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Georgette Bouchard Durand, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Georges Durand, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Lawson.*

De Marguerite Pearl Hopper, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Arthur Burton Hopper, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Lawson.*

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1933—Document montrant:—

1. Quel est le coût des édifices publics appartenant à l'Etat dans la cité d'Ottawa.
2. Quel est le montant payé par le gouvernement pour les loyers des édifices qui appartiennent à des particuliers.
3. Quels sont les noms des particuliers ou des successions qui reçoivent des loyers pour des édifices occupés par le gouvernement fédéral.
4. Quel montant on verse à chacun des particuliers, à chacune des successions propriétaires de ces édifices.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en Conseil, passé sous les prescriptions de la Loi de secours, 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 170, du 31 janvier 1934: autorisant paiement de $50,000 à la province de la Saskatchewan pour secours aux célibataires sans asiles, distribué par la commission de secours de la Saskatchewan.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont présentés séparément, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 6, Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.—M. *Duranleau.*

Bill No 7, Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1932.—M. *Duranleau.*

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King; et l'amendement de M. Gardiner audit amendement.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Maloney.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 7

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 2 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quatrième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 1er courant, et constate que n'étant pas conforme aux prescriptions de la règle 68 elle ne peut être reçue:—

De J. R. A. St. Martin et 508 autres fermiers et planteurs de tabac des Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier, demandant qu'il ne soit pas imposé de taxe sur le tabac en feuille.—M. *Barrette.*

M. l'Orateur décide, que vu que ladite pétition n'est pas conforme aux prescriptions de la règle 68, elle ne peut être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Williamina Muir Briggs, de la ville de Montréal, épouse de Joseph Briggs.

De Lois Theresa Malcolm, de la ville de Westmount, épouse de Robert Bruce Malcolm.

De Eva Brabant de Coleman Paradis, de la ville de Montréal, épouse de Joseph Edgar Paradis.

De Sadye Harris Rosenberg, de la ville de Montréal, épouse de Moses Rosenberg.

De William James Thistle, de la ville de Montréal, époux de Florence May Hollett Thistle.

De Margaret Pearl Hopper, de la ville de Montréal, épouse de Arthur Burton Hopper.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 6 mars 1933:—Copie de tous les télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec au sujet du remboursement de certaines contributions fédérales faites sous l'empire des lois de 1930 et de 1931 sur le soulagement du chômage.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant l'agriculture, 1931, et la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture 1932; et de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 173, du 1er février 1934: modifiant l'annexe No 187 pour travaux de chemins à travers le township de Biencourt, dans la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 177, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $26,297.18 à la province du Nouveau-Brunswick pour la construction de grandes routes.

Arrêté en Conseil, C.P. 178, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $193.07 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 179, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $4,132.15 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 180, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $33,671.86 à la province de Québec, pour travaux dans la cité de Verdun.

Arrêté en Conseil, C.P. 181, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $222.91 à la province de Québec, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 182, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $263.29 à la province de Québec, pour secours direct et travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 183, du 1er février 1934: créditant la somme de $500,000 pour prêts à la province de la Saskatchewan, pour secours direct municipal, et modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 184, du 1er février 1934: créditant la somme de $2,625.53 pour prêts à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 186, du 1er février 1934: autorisant le paiement de $937.50 à la province de Québec, pour travaux sur les grandes routes de la province.

Arrêté en Conseil, C.P. 187, du 1er février 1934: modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 1564, du 18 août 1933, autorisant le paiement de $214,333.33 à la province de Québec pour secours dans la cité de Montréal.

M. Bennett propose,—Qu'un Comité spécial de onze membres de la Chambre soit institué pour rechercher et examiner les causes de l'écart considérable entre les prix que le producteur reçoit pour ses marchandises, et le prix que les consommateurs paient pour lesdites marchandises; le système de distribution, au Canada, des produits de la ferme et des autres produits naturels, aussi bien

que des produits manufacturés, et, sans restreindre le sens général de cette instruction, pour rechercher et examiner spécialement:

(*a*) l'effet, sur le commerce ordinaire du détail du pays, aussi bien que sur les affaires des manufacturiers et des producteurs, des achats en grosses quantités des magasins à succursales et des magasins à rayons;

(*b*) les conditions du travail qui règnent dans les industries qui fournissent les marchandises à ces magasins à succursales et à rayons, et la mesure dans laquelle, le cas échéant, ces conditions existantes ont été causées par les méthodes d'achat de ces magasins, et l'effet de ces tactiques sur le niveau de vie de ceux qui travaillent dans ces industries et ces magasins;

(*c*) les relations entre la meunerie et les boulangeries du pays, et l'effet de ces relations sur l'industrie de la boulangerie au Canada;

(*d*) les méthodes et le système qui règnent dans la vente du bétail et de ses produits, soit pour consommation domestique, soit pour exportation, et la mesure dans laquelle le système actuel offre ou restreint la chance qu'ont les producteurs d'obtenir une juste rémunération.

Que le Comité aura pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers, et documents, et le pouvoir additionnel de demander la nomination, en vertu de la Loi des enquêtes, d'une Commission ou de Commissaires, afin d'obtenir des témoignages que cette Commission ou ces Commissaires communiqueront au Comité;

Que le Comité, de temps à autre, fera rapport à la Chambre de ses constatations, proposera telles mesures qui, de l'avis du Comité, peuvent être jugées nécessaires pour imposer, en autant que ce sera possible, des méthodes équitables dans les systèmes de distribution et de vente du Canada, une rémunération équitable et juste, compatible avec les droits des consommateurs, pour les producteurs, les employés et les patrons.

Et un débat s'ensuivant;

M. Véniot, appuyé par M. McKenzie (Assiniboia) propose en amendement: —Que ce qui suit soit inséré après le paragraphe (*d*):—

"(*e*) Les méthodes et le système qui ont prévalu dans la distribution des actions ordinaires, des actions privilégiées, et le lancement de bons par les courtiers, les compagnies de fiducies et les banques pour le développement de l'industrie au Canada."

Après débat, ledit amendement proposé, du consentement de la Chambre, est retiré.

Après plus ample débat sur la motion principale, ladite motion est agréée.

M. Rhodes propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour constituer en compagnie une banque centrale au Canada, pour prescrire la nomination et les traitements des fonctionnaires supérieurs et du personnel de la banque, et la nomination et les honoraires des directeurs, et pour adopter les autres dispositions relatives aux fonctions, aux pouvoirs et à l'administration de la banque qui ont été recommandées par la Commission royale sur la Banque et la monnaie au Canada.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King, et l'amendement de M. Gardiner audit amendement.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Motherwell.

La Chambre s'ajourne alors à 9.55 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 8

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 5 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le cinquième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 2 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Du Très Révérend Archibald Lang Fleming, demandant une loi l'incorporant en corporation avec ces successeurs en office sous le nom de Evêque de l'Artic.—M. *Geary*.

De la Compagnie du Pacifique canadien, pour une loi à l'effet de proroger le temps pour la construction de certaine ligne de chemin de fer.—M. *Davies*.

De Helen Smith Maybee, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Gordon Royal Maybee, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Hyman Stotland, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Ruth Rudnikoff Stotland, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *Heaps*.

De Archibald Bruce Elliott Smart, de Lachine, Québec, pour une loi de divorce d'avec Ruby Winifred Rennie Smart, de Outremont, Québec, son épouse.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1933:—Copie de toute la correspondance échangée avec le ministère du Revenu national, la Commission du service civil, le ministre du Revenu national ou tout fonctionnaire du ministère au sujet de la nomination d'un percepteur-adjoint des Douanes au petit port de Shippegan, Nouveau-Brunswick.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1933:—Copie de tous les rapports, correspondance et autres documents qui ont trait à la saisie de liqueur de contrebande que l'on prétend avoir trouvée et saisie sur la propriété de Théodore Landry, de Miguasha-Ouest, comté de Bonaventure, Québec.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quel a été le nombre des salariés (tels que définis pour le recensement), du sexe masculin et du sexe féminin, par province, qui durant l'année 1930-31, ont fait rapport de revenus compris dans chacune des catégories suivantes de revenu: (*a*) moins de $1,000, (*b*) $1,000 à $2,000, (*c*) $2,000 à $3,000, (*d*) $3,000 à $4,000, (*e*) $4,000 à $5,000, (*f*) $5,000 à $6,000, (*g*) $6,000 à $7,000, (*h*) $7,000 à $8,000, (*i*) $8,000 à $9,000, (*j*) $9,000 à $10,000, (*k*) $10,000 à $15,000, (*l*) $15,000 à $20,000, (*m*) $20,000 à $25,000, (*n*) $25,000 à $30,000, (*o*) $30,000 à $50,000, (*p*) $50,000 et plus.

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les membres du personnel du canal de Trent.
2. Quelle est leur charge respective et leur salaire.
3. Quand chacun a été nommé.
4. Combien sont des ingénieurs.
5. Quels membres de ce personnel jouissent (*a*) d'une maison sans payer de loyer, (*b*) de téléphone gratuit, (*c*) ont le combustible et la lumière sans la payer.

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant chacune des années écoulées de 1929 à 1933, inclusivement, quel est le tonnage des navires transportant des marchandises qui ont passé, par le canal Trent, du lac Ontario à la baie Georgienne.
2. Durant chacune des mêmes années, quel est le tonnage des autres navires qui ont suivi cette route.
3. Quel a été le coût total du canal Trent réparti de la façon suivante: (*a*) coût de construction, des réparations et des améliorations; (*b*) salaires du personnel; (*c*) paiement des réclamations pour terres inondées, coût des terres expropriées ou achetées.

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles recettes le gouvernement fédéral a perçues du canal Trent, durant les années écoulées de 1929 à 1933, respectivement, sous les titres suivants: (*a*) loyers des propriétés; (*b*) honoraires ou loyers des usagers de l'électricité; (*c*) droits de péage.
2. Durant les années 1932 et 1933, quelles dépenses on a faites pour le canal Trent en (*a*) salaires et gages, (*b*) construction et réparations, (*c*) toutes autres dépenses.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels étaient les maîtres de poste en fonctions dans le comté de Témiscouata le 1er août 1930.
2. Quels sont les maîtres de poste en fonctions actuellement dans le comté de Témiscouata.
3. Quels sont les maîtres de poste qui ont été destitués dans le comté de Témiscouata pour ingérence politique depuis le 1er août 1930.
4. A la demande de qui chacun de ces maîtres de poste a été destitué.

Par M. Denis—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien ont coûté les ouvrages de traduction du français à l'anglais, ou *vice versa*, que le secrétaire d'Etat a fait exécuter en dehors de son département au cours de l'année échue le 31 décembre 1933.
2. Quels sont les noms des personnes ayant effectué ces travaux, et combien chacune d'elles a touché.

3. Qui a traduit l'Adresse de Son Excellence le Gouverneur général en 1932, 1933 et 1934.

4. Qui a traduit le traité signé entre le Canada et les Etats-Unis relativement à la canalisation du Saint-Laurent.

5. A quelle date a eu lieu l'enquête mentionnée par l'honorable secrétaire d'Etat le 29 janvier 1934, par qui elle a été faite.

6. Si les enquêteurs connaissent la langue française.

7. Quels fonctionnaires de l'administration les enquêteurs ont interrogés et si leur opinion a été consignée.

8. Si tel est le cas, si le gouvernement communiquera ces opinions à la Chambre pour le besoins de la discussion sur le Bill No 4.

9. Si le premier ministre ou quelque autre membre du gouvernement a demandé officiellement, ou reçu de la part de fonctionnaires de l'administration, des rapports, plaintes ou recommandations concernant la traduction dans les différents services administratifs.

10. Si tel est le cas, si ces documents seront déposés sur le bureau de la Chambre pour les besoins de la discussion sur le Bill No 4.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de rapports des départements ont été déposés par les membres du gouvernement au début de la présente session.

2. Combien de ces rapports ont été déposés (*a*) en langue anglaise, (*b*) en langue française.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Pouliot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, décrets du conseil concernant la nomination de M. Jean Bruchesi, de Montréal, au ministère des Postes.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages et contrats échangés du 1er mars 1924 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement fédéral ou le ministère de l'Intérieur et A. B. Trites et Al. ou la *Base Metals Mining Corporation, Limited,* au sujet de certaines concessions minières dans le parc national Yoho.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages, et autres écrits et documents échangés du 1er mars 1929 jusqu'à ce jour, entre tout membre ou fonctionnaire du gouvernement et toute autre personne au sujet du jalonnement, de l'enregistrement, du travail d'évaluation ou de toute autre question relative au groupe de concessions minières Albion, numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le parc Kootenay, en Colombie-Britannique.

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Copie de tout le dossier relatif à l'annulation du contrat du 29 avril 1933, pour la distribution rurale des dépêches dans la Durantaye, comté de Bellechasse, et à la demande de soumissions pour un nouveau contrat.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie du Contrat de Montréal relatifs aux mécaniciens de locomotive et aux chauffeurs, et copie aussi des amendements à ce contrat.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Exemplaire de l'album intitulé "Quarante jours au Canada" et distribué par le ministère des Postes.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie des cédules portant les numéros 48, 54, 56, couvrant les travaux que le ministère de la Colonisation de Québec a proposé d'exécuter dans les paroisses de Saint-Elzéar, de Saint-Emile

d'Auclair et de Saint-Bénoît de Packington, comté de Témiscouata, et qui ont été envoyées au gouvernement fédéral pour approbation le 30 août 1933, ainsi que copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, pétitions, concernant lesdits travaux.

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Copie de tout le dossier relatif à un appel de soumissions pour le contrat que le ministre des Postes vient d'accorder pour le transport des dépêches entre la gare et le bureau de poste de Saint-Charles de Bellechasse.

Par M. Pouliot pour M. Girouard—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les lettres et dépêches, de tous les autres documents, et spécialement copie des rapports faits au sujet de Charles Théodore A. Hart, autrefois un fonctionnaire du ministère du Revenu national, Service de l'impôt sur le revenu, et relatifs à ses actes en qualité de fonctionnaire de l'Etat à Drummondville, Québec.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, documents, demandes de soumissions, soumissions, plans et devis concernant la reconstruction d'un quai à Petit Cap, entre St-Maurice et Rivière-aux-Renards, comté de Gaspé, Québec.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, requêtes, concernant la nomination d'Amédée Jean comme maître de poste de Saint-Antonin, comté de Témiscouata, Québec.

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Copie de tous les télégrammes, correspondance, soumissions, contrats et autres documents relatifs au louage du réservoir à grains de l'Etat, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.

Par M. Dubois—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes relatifs à da rupture du pont de glace entre Sainte-Angèle de Laval et Trois-Rivières, le 19 janvier 1934.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie des bordereaux de salaires relatifs aux travaux exécutés, durant l'année 1931, pour le ministère des Travaux publics par Maurice Le Blanc, dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure.

M. Heaps, appuyé par M. MacInnis, propose:—Considérant qu'un problème très aigu de chômage existe encore au Canada;

Considérant qu'il est opportun que le plus grand nombre possible de chômeurs soient absorbés dans la vie industrielle de la nation;

Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération la nécessité de diminuer les heures de travail des ouvriers industriels, et d'augmenter aussi la puissance d'achat de la masse de notre peuple, afin qu'il puisse acheter les marchandises produites et assurer, par là, une distribution plus équitable de nos richesses.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Woodsworth, appuyé par M. MacInnis, propose,—Considérant qu'une situation économique grave affronte encore le Canada;

Considérant que le régime économique actuel ne fonctionne pas dans les intérêts de la masse et qu'il interdit même à plusieurs l'accès aux moyens de subsistance;

Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, qu'il est désirable que le régime actuel soit remplacé par un autre fondé sur le principe de la coopération dans la production et la distribution, et dont la première considération sera les besoins de l'homme.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Morand.

La Chambre s'ajourne alors à 10.53 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 9

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 6 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le sixième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 5 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Prudential Trust Company, Limited,* pour une loi modifiant sa loi de constitution en corporation, en pourvoyant à la diminution de son capital-actions. —M. *Bell* (St-Antoine).

De la *Duplate Safety Glass Company of Canada, Limited,* de Oshawa, Ontario, pour une loi autorisant le commissaire des brevets d'émettre certains brevets d'invention concernant les procédés et appareils pour la manufacture de la vitre, nonobstant toute limite de temps contenue dans la loi des brevets.—M. *Lawson.*

De Sybil Eileen Dyson Richardson, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Davis Henry Richardson, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Lily Archer Watson, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec John James Egbert Watson, de St-Lambert, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Aileen Marie Thompson Robb, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec William Clifton Robb, de Westmount, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Rhodes, du Comité spécial nommé pour préparer et rapporter la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, en vertu de l'article 63 du Règlement, présente le rapport suivant:—

Votre comité recommande que les députés dont les noms apparaissent annexés au présent rapport constituent les comités permanents de la Chambre, en vertu de l'article 63 du Règlement.

## No 1

### Privilèges et Elections

Messieurs

Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Beaubien,
Burns,
Casgrain,
Casselman,
Duff,
Elliott,
Esling,
Gagnon,
Gray,
Guthrie,
Hanson *(York-Sunbury)*,
Jacobs,
Kennedy *(Peace-River)*,
Lapointe,
Lawson,
Lennox,
Macdonald *(Cap-Breton-Sud)*,
MacNicol,
Marcil,
McPhee,
Mercier *(St-Henri)*,
Mitchell,
Morand,
Ralston,
Stinson,
Sullivan,
Thompson *(Simcoe-Est)*,
Turnbull.—29.

(Quorum 10)

## No 2

### Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Messieurs

Ahearn,
Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Beaubier,
Bell *(Hamilton-Ouest)*,
Beynon,
Bothwell,
Bradette,
Bury,
Cantley,
Casgrain,
Casselman,
Chevrier,
Dorion,
Dupré,
Edwards,
Esling,
Fiset (Sir Eugène),
Fraser *(Cariboo)*,
Gardiner,
Geary,
Hackett,
Hanbury,
Hanson *(Skeena)*,
Harris,
Heaps,
Heenan,
Jones,
Kennedy *(Peace-River)*,
Lacroix,
Laurin,
Macdonald *(Kings, I.P.-E.)*,
MacMillan *(Saskatoon)*,
Manion,
McGibbon,
McIntosh,
McLure,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Moore *(Ontario)*,
Munn,
Nicholson,
Pouliot,
Price,
Rogers,
Ross,
Ryerson,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Shaver,
Simpson *(Algoma-Ouest)*,
Smith *(Cumberland)*,
Speakman,
Stewart *(Edmonton-Ouest)*,
Stitt *(Nelson)*,
Totzke,
Turnbull,
Urquart,
White *(London)*,
White *(Mont-Royal)*,
Young.—60.

(Quorum 20)

## No 3

### Bills Privés

Messieurs

Ahearn,
Anderson *(Halton)*,
Arsenault,
Barber,
Barrette,
Bell *(St-Antoine)*,
Bowen,
Brown,
Chaplin,
Chevrier,
Cowan *(Long-Lake)*,
Denis,
Deslauriers,
Duff,
Dumaine,
Dupré,
Dupuis,
Ernst,
Edwards,
Fournier,
Golding,
Gobeil,
Gott,
Hall,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
Laflèche,
Larue,
Lawson,
Luchkovich,
MacInnis,
Mackenzie *(Vancouver-Centre)*,
MacMillan *(Mackenzie)*,
Maloney,
McDade,
McGregor,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Mitchell,
Moore *(Ontario)*,
Myers,
Peck,
Pettit,
Raymond,
Sanderson,
Séguin,
Spence,
Stinson,
Sullivan,
Tummon,
Verville,
Wilson.—50.

(Quorum 15)

## No 4

### Règlement

Messieurs

Arthurs,
Baker,
Bell *(Hamilton-Ouest)*,
Bell *(St-Antoine)*,
Blair,
Bury,
Cahan,
Deslauriers,
Fontaine,
Fraser *(Northumberland, Ont.)*,
Hay,
LaVergne,
Luchkovich,
McKenzie *(Assiniboia)*
Mercier *(St-Henri)*,
Munn,
Plunkett,
Rowe,
Thompson *(Lanark)*,
Woodsworth.—20.

(Quorum 8)

## No 5

### Impressions

(Membres des Communes)

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Baribeau,
Belec,
Boulanger,
Bourgeois,
Brasset,
Charters,
Desrochers,
Dubois,
Embury,
Esling,
Factor,
Fortin,
Girouard,
Gott,

Gray,
Hay,
Heaps,
Howden,
Lucas,
MacLean,
Maloney,
Marcil,
Matthews,
McKenzie *(Assiniboia)*,
McLure,
Moore *(Châteauguay-Huntingdon)*,
Munn,
Murphy,
Parent,
Peck,
Perras,
Pickel,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rowe,
Ryerson,
St-Père,
Short,
Simpson *(Simcoe-Nord)*,
Spankie,
Spencer,
Spotten,
Taylor,
Tétrault,
Verville,
Wilson,
Woodsworth,
Wright.—54.

## No 6

## Comptes Publics

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Arthurs,
Beaubien,
Beaubier,
Bell *(Hamilton-Ouest)*,
Bothwell,
Bourgeois,
Cahan,
Coote,
Cowan *(Port-Arthur-Thunder-Bay)*,
Davies,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dumaine,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Fournier,
Fraser *(Cariboo)*,
Fraser *(Northumberland, Ont.)*,
Gagnon,
Garland *(Carleton)*,
Geary,
Girouard,
Hanson *(York-Sunbury)*,,
Ilsley,
Jacobs,
Lennox,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Mackenzie *(Vancouver-Centre)*,
Macphail (Mlle),
Michaud,
Perras,
Pouliot,
Power,
Ralston,
Rhodes,
Robinson,
Ross,
Rutherford,
Smith *(Cumberland)*,
Smith *(Victoria-Carleton)*,
Smoke,
Speakman,
Stanley,
Stewart *(Leeds)*,
Swanston,
Taylor,
Willis.—50.

(Quorum 15)

## No 7

## Banques et Commerce

Messieurs

Arthurs,
Baker,
Beynon,
Bothwell,
Bowman,
Casgrain,
Chaplin,
Coote,
Donnelly,
Dorion,
Duff,
Ernst,
Euler,
Fraser *(Northumberland, Ont.)*,
Gagnon,
Ganong,
Geary,

Hackett,
Hanson *(York-Sunbury)*,
Harris,
Howard,
Hurtubise,
Irvine,
Jacobs,
Lapointe,
Laurin,
Lawson,
Mackenzie *(Vancouver-Centre)*,
MacMillan *(Saskatoon)*,
McGibbon,
McPhee,
Mercier *(St-Henri)*,
Michaud,
Morand,
Perley *(Qu'Appelle)*,
Pettit,
Power,
Ralston,
Raymond,
Rhodes,
Robinson,
Sanderson,
Smoke,
Spencer,
Stanley,
Stevens,
Sullivan,
Vallance,
White *(Mont-Royal)*,
Willis.—50.

(Quorum 15)

## No 8

## Agriculture et Colonisation

Messieurs

Barber,
Bertrand,
Blair,
Bowman,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bowen,
Boyes,
Brown,
Burns,
Butcher,
Carmichael,
Coote,
Davies,
Donnelly,
Dubuc,
Dupuis,
Fafard,
Garland *(Bow-River)*,
Gobeil,
Golding,
Goulet,
Hall,
Hay,
Jones,
Loucks,
Lucas,
McGillis,
McKenzie *(Assiniboia)*,
McPhee,
Moore *(Châteauguay-Huntingdon)*,
Motherwell,
Mullins,
Myers,
Perley *(Qu'Appelle)*,
Pickel,
Porteous,
Rowe,
Sauvé,
Séguin,
Senn,
Shaver,
Simpson *(Simcoe-Nord)*,
Smith *(Victoria-Carleton)*,
Spotton,
Sproule,
Stewart *(Lethbridge)*,
Stirling,
Sutherland,
Swanston,
Taylor,
Thompson *(Lanark)*,
Totzke,
Tummon,
Vallance,
Weese,
Weir *(Melfort)*,
Weir *(Macdonald)*,
Wilson.—60.

(Quorum 20)

## No 9

## Marine et Pêcheries

Messieurs

Baribeau,
Beaubien,
Barrette,
Black *(Halifax)*,
Brasset,
Cantley,
Cardin,
Dickie,
Duff,
Duranleau,
Ernst,
Ganong,
Hanson *(Skeena)*,
Ilsley,
Jean,

Johnstone,
Larue,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
MacDonald *(Kings, I.P.-E.)*,
MacInnis,
MacLean,
McDade,
McLure,
Neill,
Pouliot,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Reid,
Ross,
Short,
Speakman,
Stitt *(Selkirk)*,
Urquhart,
Véniot.—**35.**

(Quorum 10)

## No 10

### Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Beaubien,
Belec,
Bell *(St-John-Albert)*,
Beynon,
Bowman,
Bradette,
Cotnam,
Cowan *(Port-Arthur-Thunder-Bay)*,
Denis,
Desrochers,
Dickie,
Duguay,
Esling,
Fraser *(Northumberland, Ont.)*,
Garland *(Bow-River)*,
Gershaw,
Gordon,
Hurtubise,
Ilsley,
Johnstone,
Kennedy *(Peace-River)*,
Macdougall,
Mitchell,
Mullins,
Nicholson,
Parent,
Plunkett,
Roberge,
Simpson *(Algoma-Ouest)*,
Smith *(Cumberland)*,
Stewart *(Edmonton-Ouest)*,
Stewart *(Lethbridge)*,
Stitt *(Nelson)*,
Tétreault,
Weir *(Macdonald)*.—35.

(Quorum 10)

## No 11

### Relations industrielles et internationales

Messieurs

Arsenault,
Bell *(Saint-Antoine)*,
Bell *(Saint-Jean-Albert)*,
Black *(Halifax)*,
Bourassa,
Ferland,
Golding,
Gordon,
Hackett,
Heenan,
Howard,
Jean,
Johnstone,
Kennedy *(Winnipeg-Centre-Sud)*,
Lacroix,
Macdougall,
MacNicol,
Macphail (Mlle),
Matthews,
McGibbon,
McIntosh,
Morand,
Neill,
Nicholson,
Parent,
Perley (Sir George),
Reid,
St-Père,
Stanley,
Stitt *(Selkirk)*,
Turnbull,
Veniot,
White *(London)*,
Woodsworth,
Wright.—35.

(Quorum 10)

## No 12

### Débats

Messieurs

Bouchard,
Coote,
Esling,
Laflèche,
Macdougall,
Marcil,
Rinfret,
Rogers,
Stirling,
Sutherland,
Wilson,
Young.—12.

(Quorum 7)

## No 13

### Bibliothèque

(Membre des Communes)

M. l'Orateur et Messieurs

Barber,
Bertrand,
Bourassa,
Boyes,
Butcher,
Carmichael,
Charters,
Chevrier,
Cotnam,
Dubois,
Dupuis,
Factor,
Ferland,
Fontaine,
Fortin,
Fraser *(Cariboo)*,
Gagnon,
Girouard,
Guthrie,
Hepburn,
Irvine,
Jones,
Laflèche,
Larue,
LaVergne,
MacMillan *(Saskatoon)*,
Marcil,
McGillis,
McGregor,
McIntosh,
Peck,
Perley (Sir George),
Pouliot,
Quinn,
Rhéaume,
Short,
Smoke,
Stirling,
Thauvette,
Thompson *(Simcoe-Est)*,
Thompson *(Lanark)*,
White *(London)*,
Wright.—44.

## No 14

### Restaurant

(Membres des Communes)

M. l'Orateur et Messieurs

Ahearn,
Barrette,
Black *(Halifax)*,
Bourassa,
Carmichael,
Garland *(Carleton)*,
Hanbury,
Howard,
Howden,
Laflèche,
Macphail (Mlle),
Mullins,
Ryerson,
Senn,
Spankie,
Spence,
Sproule,
Taylor,
Thauvette.—20.

Sur motion de M. Rhodes, ledit rapport est adopté.

Sur motion de M. Rhodes, il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papier et documents.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Combien ont coûté les ouvrages de traduction du français à l'anglais, ou *vice versa,* que le secrétaire d'Etat a fait exécuter en dehors de son département au cours de l'année échue le 31 décembre 1933.
2. Quels sont les noms des personnes ayant effectué ces travaux, et combien chacune d'elles a touché.
3. Qui a traduit l'Adresse de Son Excellence le Gouverneur général en 1932, 1933 et 1934.
4. Qui a traduit le traité signé entre le Canada et les Etats-Unis relativement à la canalisation du Saint-Laurent.
5. A quelle date a eu lieu l'enquête mentionnée par l'honorable secrétaire d'Etat le 29 janvier 1934, par qui elle a été faite.
6. Si les enquêteurs connaissent la langue française.
7. Quels fonctionnaires de l'administration les enquêteurs ont interrogés et si leur opinion a été consignée.
8. Si tel est le cas, si le gouvernement communiquera ces opinions à la Chambre pour les besoins de la discussion sur le Bill No 4.
9. Si le premier ministre ou quelque autre membre du gouvernement a demandé officiellement, ou reçu de la part de fonctionnaires de l'administration, des rapports, plaintes ou recommandations concernant la traduction dans les différents services administratifs.
10. Si tel est le cas, si ces documents seront déposés sur le bureau de la Chambre pour les besoins de la discussion sur le Bill No 4.

Le Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 3, Loi modifiant la Loi de l'importation des boissons enivrantes, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant un contrat entre Sa Majesté et la corporation de la cité d'Ottawa.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il a lieu d'autoriser le ministre des Travaux publics à passer au nom de Sa Majesté, un contrat avec la corporation de la ville d'Ottawa pour prolonger d'une année, à partir du 1er juillet 1933, la période du contrat actuel avec la corporation.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Leeds), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 8, Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Gobeil pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King, et sur l'amendement de M. Gardiner audit amendement.

---

M. l'Orateur: Avant qu'un honorable député commence à prendre part au débat, j'aimerais faire quelques observations:—

M. Gobeil a proposé: "Qu'une adresse soit présentée au Gouverneur général pour offrir humblement les remerciements de la Chambre à Son Excellence, pour le gracieux discours qu'il lui a plu de faire aux deux Chambres du Parlement".

M. Mackenzie King propose en amendement: "Que les mots suivants soient ajoutés à la motion: "Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence n'ont pas la confiance du pays".

M. Gardiner propose: "Que l'amendement soit modifié en insérant après le mot "conseillers" les mots "et l'opposition officielle".

En proposant son amendement audit amendement, M. Gardiner a déclaré, tel que rapporté à la page 118, des Débats de janvier le 30, ce qui suit:—

"L'amendement tel que modifié se lirait ainsi: "Uous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence et l'opposition officielle n'ont pas la confiance du pays".

L'honorable député s'est trompé en disant que l'amendement audit amendement se lirait ainsi. Il n'a pas proposé d'ajouter les mots "de la Chambre ou" et ils ne sont pas contenus dans l'amendement de M. Mackenzie King.

Si le sous-amendement était adopté, l'amendement se lirait comme suit: "Que ce qui suit soit ajouté à la motion: "Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence et l'opposition officielle n'ont pas la confiance du pays".

L'adoption du sous-amendement ferait de l'amendement une motion de non confiance en l'opposition officielle. Les membres de l'opposition officielle ne sont que de simples individus, et n'ont pas charge d'aviser Son Excellence. La question de savoir si l'opposition officielle n'a pas la confiance du pays est réglée par le simple fait qu'elle est dans l'opposition. Il est indifférent que Son Excellence soit informée en ce moment que l'opposition officielle ou tout autre parti ou groupe n'a pas la confiance du pays, aussi longtemps que le gouvernement du jour possède l'appui d'une majorité de la Chambre des Communes. De ce fait, Son Excellence a été officiellement avisé.

Si un vote de non confiance dans un gouvernement est passé, il entraîne la résignation du gouvernement, les aviseurs de Son Excellence. D'un autre côté, un vote de non confiance en l'opposition n'a aucun effet et n'est pas une chose qui peut être soumise à Son Excellence. C'est un principe bien connu dans la pratique parlementaire britannique, que les votes de non confiance ne sont dirigés que vers le gouvernement du jour. Je déclare le sous-amendement non recevable.

Le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King, est alors repris.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Parent.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 10

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 7 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le septième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 6 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De Esther Liverman Kazanel, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Samuel Joshua Kazanel, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Lawson.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table, le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés, présentes son deuxième rapport, lequel est comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante en obtention d'un bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées, savoir:—

Du Très Révérend Archibald Lang Fleming, Evêque de l'église anglicane, diocèse de l'Artic, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "L'Evêque de l'Artic".

De *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate, Limited,* de Sheffield, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur le brevet No 193,550, concernant l'acier pur.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Liste des actionnaires dans les banques chartées du Dominion du Canada, telle qu'au 31 décembre 1933, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

Aussi,—Liste des balances non-réclamées dans les banques chartées du Canada, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

Aussi,—Liste des actionnaires dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 58.

Et aussi,—Liste des balances non-réclamées dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 59.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil, passés sous les dispositions de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 140, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $13,508.00 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour les grandes routes de la province.

Arrêté en Conseil, C.P. 202, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $15,024.54 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 203, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $21,609.30 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 204, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $5,728.24 à la province de Québec, pour secours direct de la province.

Arrêté en Conseil, C.P. 205, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $5,807.23 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 206, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $2,031.00 à la province de Québec, pour travaux de chemins dans le comté de Gaspé.

Arrêté en Conseil, C.P. 207, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $938.00 à la province de Québec, pour travaux sur les chemins de la province.

Arrêté en Conseil, C.P. 210, du 5 février 1934: modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 2329, du 13 novembre 1933, concernant les travaux de chemins dans le comté de Gaspé, ne devant pas excéder la somme de $2,500.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 211, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $450,303.54 à la province de l'Ontario, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 212, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $589.31 à la province de l'Ontario, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 213, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $75,870.63 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 214, du 5 février 1934: autorisant le paiement de $2,065.09 à la province du Manitoba, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 215, du 5 février 1934: concernant travaux de secours dans la ville de Winnipeg-Beach, Manitoba, faisant rétroactifs au 1er octobre 1933, certains travaux de la province, n'excédant pas la somme de $336.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quelles quantités de beurre (*a*) la Nouvelle-Zélande, (*b*) l'Australie ont exportées au Canada.

2. Chaque mois des années mentionnées plus haut, quels ont été les prix du beurre aux ports canadiens d'entrée.

3. Chaque mois durant la même période, quels ont été les droits douaniers, droits de dumping ou autres imposés sur chaque livre.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, de quel ou de quels avocats la Commission du port de New-Westminster a retenu les services.

2. Durant l'année 1933, quelles sont les diverses sommes que la Commission du port de New-Westminster a payées pour services juridiques, et à qui ces diverses sommes ont été versées.

3. Pour quel travail spécial on a retenu les services de ces avocats.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si depuis le 1er août 1930, le ministère des Postes a accordé des contrats sans exiger des soumissions préalables.
2. Dans l'affirmative, quels sont les noms et les adresses des entrepreneurs.
3. Quelle est la date et le montant de chaque contrat.
4. Pourquoi chaque contrat a été accordé.

Par M. Munn—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant chacune des années 1929, 1930, 1931, 1932 et 1933 quelles sommes le gouvernement fédéral a versées pour loyers, espaces pour des bureaux, fins d'entreposage ou autres dans la ville de Vancouver, Colombie-Britannique.
2. A qui cet argent a été versé, où est située chacune des propriétés, et à quelles fins on s'est servi de chacune de ces propriétés.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Vallance—Ordre de la Chambre—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour pour des matériaux et des fournitures pour secourir les chômeurs dans le Parc national de Prince-Albert.

Par M. Vallance—Ordre de la Chambre—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement pour alléger le chômage dans le Parc national de Prince-Albert, indiquant aussi le nombre d'hommes engagés durant chaque mois depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour.

Par M. Vallance—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaires indiquant les argents dépensés en gages ou salaires aux contremaîtres, surintendants, inspecteurs, contremaîtres adjoints relativement à l'allègement du chômage dans le Parc national de Prince-Albert. Ces bordereaux devront indiquer les sommes payées mensuellement de la date où des camps ont été construits dans ledit parc jusqu'à ce jour.

Par M. Vallance—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des arrêtés en Conseil, s'il y en a, relatifs aux secours accordés aux chômeurs domiciliés dans le Parc national Prince-Albert.

Par M. Vallance—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie du décret du Conseil C.P. 2358, 1932, et C.P. 52, 1933, et de tous autres arrêtés de conseil relatifs aux secours accordés aux chômeurs célibataires sans domicile dans le Parc national Prince-Albert.

Par M. Casgrain pour M. Ralston—Ordre de la Chambre—1. Dossier contenant les renseignements suivants au sujet des examens nouveaux de pensions des personnes à charge que l'on a faits durant l'année 1933, divisant les renseignements d'après les examens faits du 1er janvier 1933 au 30 septembre 1933, du 1er octobre 1933 au 31 décembre 1933, et indiquant: (*a*) le nombre des dossiers soumis à un nouvel examen; (*b*) si les Commissaires des pensions, ou la Commission canadienne des pensions, ou l'Auditeur général, ou le ministère des Pensions et de la Santé nationale avaient demandé cette révision; (*c*) le nombre des pensions qui ont été diminuées; (*d*) le montant total annuel de la réduction; (*e*) le nombre des pensions annulées; (*f*) le montant total annuel des pensions annulées; (*g*) le nombre de cas où la suspension, ou la suspension partielle, ou l'annulation ou la réduction a été faite aux fins de recouvrer un prétendu plus-payé de pension pour le motif d'une prétendue invalidité du mariage, ou de l'absence de la preuve du mariage; (*h*) le montant total annuel de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces annulations ou de ces réductions.

2. Un état contenant les mêmes renseignements pour les pensions d'invalidité.

3. Le nombre de causes, dans chaque catégorie, où l'on a permis au pensionnaire de se faire entendre au sujet de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces retraits ou de ces réductions.

4. Les renseignements ci-dessus ne devant pas comprendre les suspensions, ou les réductions imposées pour rembourser des gratifications ou des paiements antérieurs d'une somme globale.

Par M. Power—Ordre de la Chambre—Copie de tous les écrits, correspondance, documents, résolutions ou protestations provenant des associations d'anciens combattants et adressés à tout membre du gouvernement, au sujet de la nomination de membres de la Commission canadienne des pensions.

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance, de la preuve et du rapport de l'enquêteur au sujet de la destitution du maître de poste de rivière Glade, Nouveau-Brunswick, et de la nomination du titulaire actuel.

M. Coote, appuyé par M. Spencer, propose,—La Chambre est d'avis que, vu le grand nombre de chômeurs et la nécessité d'augmenter la puissance d'achat du peuple, il y a lieu, pour le gouvernement, de prendre immédiatement en considération l'inauguration d'un vaste programme de travaux publics qui serait financé par une émission directe de billets du Dominion ne portant point d'intérêt.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 11

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 8 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Hyman Stotland, de la ville de Montréal, époux de Ruth Rudinkoff Stotland.

De Archibald Bruce Elliott Smart, de la ville de Lachine, époux de Ruby Winnifred Rennie Smart.

De Bertha Alice Maude Maher Burke, de la ville de Montréal, épouse de Emmett Rockett Burke.

De Doris Jones Earp, de la ville de Westmount, épouse de Harry James Earp.

De Esther Liverman Kazanel, de la ville de Montréal, épouse de Samuel Joshua Kazanel.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport du directeur général des élections conformément à l'article 4, de la Loi de la représentation, 1933.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Copie de toutes les demandes et correspondance, et du rapport de la Commission du service civil relatifs à la nomination d'un percepteur adjoint des Douanes au port de mer de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Etat de compte en rapport avec le fonds d'assurance du service civil pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, conformément à l'article 21, Cha. 23, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Etat de l'assurance des soldats rapatriés, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant chacune des années écoulées de 1928 à 1933 inclusivement, quelles ont été, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique, les recettes fédérales brutes (*a*) de douanes, (*b*) des postes, (*c*) des télégraphes, (*d*) des pêcheries, (*e*) de l'impôt sur le revenu.

Par M. Duguay—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les automobiles de chacun des ministres, comprenant les chauffeurs, l'essence, l'huile, et autres dépenses inhérentes à l'entretien de ces automobiles.
2. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les wagons privés de chacun des ministres.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est, par acre, le coût approximatif de nettoyer la terre au lac Seul, Ontario, aux fins d'augmenter la capacité du lac Seul à emmagasiner de l'eau.
2. Jusqu'au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent on a dépensée pour cette entreprise.
3. Combien d'acres ont été nettoyées jusqu'au 31 décembre 1933.
4. Quels sont les traitements des contremaîtres, et quelles sont les gages des ouvriers qui exécutent ces travaux.
5. Si on permet aux hommes de former un comité pour faire des représentations au contremaître au sujet des conditions d'emploi.
6. Si on achète tous les approvisionnements dans la ville de Winnipeg, au lieu de les acheter dans le district environnant, si oui, pourquoi.
7. Quel est le coût des pommes de terre débarquées à Hudson.
8. Quel est le coût de l'avoine débarquée à Hudson.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 12

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 9 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic.*—M. *Geary.*

Bill No 10, Loi concernant un brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited.*—M. *Kennedy* (Winnipeg-Sud-Centre).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Combien de rapports des départements ont été déposés par les membres du gouvernement au début de la présente session.

2. Combien de ces rapports ont été déposés (*a*) en langue anglaise, (*b*) en langue française.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours 1933:—

Arrêté en Conseil, C.P. 234, du 8 février 1934: autorisant paiement de $13,035.00 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 235, du 8 février 1934: autorisant paiement de $18,909.31 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 236, du 8 février 1934: autorisant paiement de $10,644.51 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 237, du 8 février 1934: autorisant paiement de $150.00 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 238, du 8 février 1934: autorisant paiement de $906.00 à la province de Québec, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 239, du 8 février 1934: modifiant certaines annexes mentionnées dans les arrêtés en Conseil, C.P. 2277 et 2549 du 1er novembre et 12 décembre 1933, respectivement, concernant certains travaux de secours dans la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 240, du 8 février 1934: autorisant paiement de $375,367.58 à la province de l'Ontario, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 241, du 8 février 1934: autorisant paiement de $93,480.48 à la province de l'Ontario, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 242, du 8 février 1934: autorisant paiement de $33,317.67 à la province de l'Ontario, pour certains travaux de secours dans le township de Teck, district du Témiscaming, les rendant rétroactifs au 8 novembre 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 243, du 8 février 1934: autorisant paiement de $30,415.04 à la province du Manitoba, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 244, du 8 février 1934: autorisant paiement de $2,066.67 à la province du Manitoba, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 245, du 8 février 1934: autorisant paiement de $429.82 à la province de la Saskatchewan, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 246, du 8 février 1934: autorisant paiement de $4,214.09 à la province de l'Alberta, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 247, du 8 février 1934: autorisant paiement de $1,292.00 à la province de l'Alberta, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 248, du 8 février 1934: faisant rétroactifs au 1er août 1933, certains travaux de secours autorisés par arrêté en Conseil, C.P. 2457, du 28 novembre 1933, et qui doivent être exécutés dans la province.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 5, Loi modifiant le Code criminel (Appels) étant lu;

M. Bury, appuyé par M. Smith (Cumberland), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité plénier de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 13

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 12 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le huitième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 9 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De Aziz Koudsy (autrement connu comme Eddie Coudsy), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Marie Shahda Koudsy, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *Gray*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bill privé, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, dans chaque cas, savoir:—

De la *Prudential Trust Company Limited*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de réduire le capital nominal de la Compagnie.

De la *Duplate Safety Glass Company of Canada, Limited*, demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre certains brevets d'invention nonobstant toute disposition de la Loi des Brevets.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée. —M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 12, Loi concernant des brevets pour certaines inventions dont la *Duplate Safety Glass Company of Canada, Limited*, a le droit de bénéficier.—M. *Lawson*.

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, en conformité de la règle 102.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que le nom de M. Mitchell soit substitué à celui de M. Bourassa sur le comité mixte du restaurant.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. McKenzie (Assiniboia)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms, l'âge et les fonctions de tous les inspecteurs que le service de l'hygiène des animaux du ministère de l'Agriculture a employés depuis 1930, dans la partie ouest du Canada, et durant quelle période chacun a-t-il servi.

2. Combien de ces fonctionnaires sont des surnuméraires, et pendant quelle période ces surnuméraires ont servi.

M. Weir (Melford), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement ou l'un quelconque de ses département a un ou des contrats avec la *Canadian Airways Limited,* ou l'une de ses filiales.

2. Dans l'affirmative quelles sont la nature, la durée et la considération du ou des contrats.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Depuis le 1er août 1930, quelle somme d'argent le ministère des Travaux publics a dépensée pour le quai de l'Etat à Port Daniel Est, comté de Bonaventure, Québec.

2. Si on a demandé des soumissions pour cette entreprise, sinon, pourquoi.

3. Qui a été le conducteur des travaux, et avant sa nomination s'il avait de l'expérience dans ce genre de travail.

4. Quelle somme a été dépensée (*a*) en matériaux, (*b*) pour la main-d'œuvre.

5. Si on a acheté les matériaux dans la paroisse ou le comté, et, sinon, pourquoi.

6. S les matériaux ont été achetés par contrat, sinon, pourquoi.

7. S'ils ont été achetés en vertu d'un contrat, qui a fourni les matériaux et à quel prix.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Blair—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933 quels dividendes ont déclarés les compagnies de prêt et de fiducie dans leurs rapports à l'Etat.

2. Durant chacune des années mentionnées plus haut, quels étaient les noms de ces compagnies, et quel pourcentage du capital de chaque compagnie représentait le dividende.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Shaver—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelle somme totale le gouvernement fédéral a versée durant les années écoulées de 1921 à 1930 inclusivement, à M. J. C. McRuer de Toronto, C.R., pour services juridiques rendus, soit pour (*a*) services, (*b*) allocations de voyages, (*c*) allocations de subsistance.

2. Quels honoraires recevait M. McRuer par jour.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Copie du contrat de la correspondance et de tous les rapports relatifs à l'adjudication d'un contrat, expiré depuis peu, pour la distribution des correspondances sur le circuit R.R. No 2, Salisbury, Nouveau-Brunswick, et de toute la correspondance qui a trait à l'adjudication d'un nouveau contrat.

Par M. Michaud—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance et des rapports des inspecteurs relatifs à l'enquête conduite à propos des plaintes portées contre le maître de poste de Nash's Creek, comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie des bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux employés à des travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés depuis août 1930 au quai de l'Etat à Shigawake, Québec.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Postes ou les fonctionnaires de ce ministère et le Chemin de fer Canadien-National ou ses employés au sujet de la manutention et la distribution des correspondances de la péninsule de Gaspé à Matapédia, Québec, et à Campbellton, Nouveau-Brunswick. Et aussi un état indiquant le coût additionnel encouru par la manutention de ces correspondances depuis que les convois de Gaspé se rendent à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de l'enquête que le Chemin de fer Canadien-National a conduite sur l'accident de Saint-Charles de Caplan, sur la ligne de Gaspé, au cours duquel la charrue à neige attachée au convoi de passagers est tombée en bas du pont, occasionnant la mort de John Allard, mécanicien.

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, soumissions, rapports d'ingénieurs, devis complets, bordereaux de salaires complets pour chaque personne employée, liste complète de tous les matériaux achetés avec les noms des personnes qui les ont vendus, et aussi le montant payé à chaque personne pour le transport, etc., et le montant payé au contremaître et à l'inspecteur, au sujet des réparations du brise-lames de Little Sands, comté de Kings, île du Prince-Edouard.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie des témoignages et du rapport du Commissaire relativement à l'enquête tenue sur les accusations d'ingérence politique portées contre Eugène Anglehart, maître de poste de Kelly, comté de Bonaventure.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents relatifs à une demande faite par M. Neré Robert pour des concessions houillères dans le voisinage de Scented Grass Hill, lac du Grand-Ours, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Copie de tous les règlements concernant le travail dans les placers des Territoires du Nord-Ouest de 1930 jusqu'à ce jour.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents concernant la destitution ou la démission du maître de poste de Oxdrift, Ontario, et échangés durant les mois de novembre et décembre 1933, et janvier 1934.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports correspondance, requêtes et autres documents relatifs à la nomination récente du nouveau maître de poste de Oxdrift, Ontario.

Par M. Raymond—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et l'une ou plusieurs des banques canadiennes au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

Par M. Raymond—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et la compagnie du Pacifique-Canadien, ou l'un de ses officiers, au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Copie de tous les appels de soumissions, correspondance et autres documents, y compris une liste des noms des personnes qui ont envoyé des soumissions, au sujet du prolongement au quai de Shippigan, Nouveau-Brunswick. Et aussi une déclaration montrant si un contrat a été adjugé ou non, et si l'entreprise a été adjugée, pourquoi on l'a annulée.

Par M. Motherwell—Ordre de la Chambre—Copie de tous les câblogrammes, correspondance et autres documents échangés durant les trois dernières années et demie entre l'honorable Herbert Marler, représentant du Canada à Tokyo, Japon, ou le représentant de tout autre pays, et tout membre du gouvernement fédéral au sujet de la possibilité et de la praticabilité de disposer d'une plus grande quantité de produits agricoles canadiens, particulièrement de blé et de farine de blé, soit au Japon, soit en Chine.

M. Irvine, appuyé par M. Luchkovich, propose,—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération l'à-propos de nationaliser l'assurance-vie.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bothwell, | Gershaw, | Lucas, | Mitchell, |
| Butcher, | Hanson (Skeena), | Luchkovich, | Spencer, |
| Carmichael, | Howden, | Macphail, | Totzke, |
| Gardiner, | Ilsley, | McKenzie (Assiniboïa), | Weir (Macdonald), |
| Garland (Bow-River), | Irvine, | | Woodsworth—19. |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Anderson (Halton), | Cahan, | Gagnon, | MacMillan (Saskatoon), |
| Arsenault, | Chaplin, | Garland (Carleton), | MacNicol, |
| Arthurs, | Charters, | Gobeil, | McGregor, |
| Barber, | Chevrier, | Golding, | McIntosh, |
| Beaubier, | Cotnam, | Gordon, | McLure, |
| Bell (Saint-Antoine), | Cowan (Long-Lake), | Goulet, | McPhee, |
| Bell (Saint-Jean-Albert), | Davies, | Hall, | Manion, |
| Bennett, | Dickie, | Hanson (York-Sunbury), | Matthews, |
| Boulanger, | Duff, | Hurtubise, | Moore (Châteauguay-Huntingdon), |
| Bowen, | Dupré, | Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud), | Morand, |
| Bowman, | Duranleau, | Lawson, | Motherwell, |
| Brown, | Embury, | MacLaren, | Mullins, |
| Burns, | Ernst, | | Myers, |
| Bury, | Factor, | | |
| | Fraser (Caribou), | | |

Neill,
Parent,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Robinson,
Ryerson,
St-Père,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Spence,
Sproule,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Selkirk),
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Tummon,
Veniot,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright,
Young—91.

M. Luchkovich, appuyé par M. Woodsworth, propose,—La Chambre est d'avis que toute la matière de la politique étrangère du Canada soit référée, pour étude et rapport, au Comité des relations industrielles et internationales.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

M. Spencer, appuyé par M. Woodsworth, propose,—La Chambre est d'avis que le gouvernement fédéral devrait adopter un programme précis d'hygiène qui pourrait être appliqué en coopération avec les gouvernements provinciaux, et, cette fin en vue, le sujet devrait être référé, pour étude et rapport, au Comité des relations industrielles et internationales.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 14

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI LE 13 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

De la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company.*

Le greffier de la Chambre, dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company.* —M. *Stinson.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. l'Orateur informe la Chambre que le major Milton Fowler Gregg, C.V., C.M., avec barre, M.A., a été nommé Sergent-d'Armes de la Chambre des Communes.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Part. I, services de la milice et de l'air; Part II, service naval.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que Messieurs: Stevens, Baribeau, Bell (St-John-Albert), Boulanger, Edwards, Factor, Ilsley, Kennedy (Peace-River), Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Senn et Young, forment le comité nommé vendredi, le 2 février 1934, pour enquérir sur les causes de l'écart dans les prix de marchandises, le système de distribution des produits de la ferme et des produits naturels et manufacturés, etc.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1933:—

Arrêté en Conseil, C.P. 174, du 9 février 1934: concernant l'acceptation d'une certaine soumission de la *Empire Shirt Manufacturing Company,* Louiseville, Québec, pour fournir 26,000 chemises requises pour distribuer aux hommes employés à des travaux de secours effectués par le ministère de la Défense nationale, n'excédant pas la somme de $5,330.00. Le tissus requis pour la confection de ces chemises sera fourni par le département sur remboursement.

Arrêté en Conseil, C.P. 254, du 9 février 1934: modifiant les dispositions de l'arrêté en Conseil, C.P. 2426, du 24 novembre 1933, concernant certains travaux de secours dans la cité de Québec, n'excédant pas $28,333.33.

Arrêté en Conseil, C.P. 255, du 9 février 1934: amendant l'annexe No 233, concernant certains travaux de secours dans le comté de Matapédia, n'excédant pas $1,300.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 256, du 9 février 1934: autorisant paiement de $952.56 à la province du Manitoba, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 261, du 10 février 1934: autorisant paiement de $9,877.29 à la province de Québec, pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 262, du 10 février 1934: autorisant paiement de $71,773.94 à la province de l'Ontario, pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 270, du 10 février 1934: autorisant un prêt de $200,000.00 à la province de la Saskatchewan, basé sur des bons du Trésor de ladite province portant intérêt de 5 p. 100 par année, pour des dépenses de secours partagées par la province ou les municipalités.

A l'appel de l'Ordre du Jour, M. Lucas fait une référence à une question qu'il avait posée au premier ministre, et à la réponse donnée, le 12 février courant, comme suit:—"Est-ce que cette loi des banques qui sera revisée, et la législation qui suivra sera redigée pour convenir aux banquiers seulement, ou d'autres intérêts seront-ils considérés?" A quoi M. Bennett a répondu: "Si l'honorable député était aussi zélé dans l'accomplissement de ses devoirs qu'il l'est en essayant de causer de l'embarras inutile, ce serait réellement mieux pour le pays." M. Lucas demande que la déclaration de M. Bennett soit retirée, et le premier ministre a nié toute intention de blâmer la conduite de M. Lucas en autant qu'elle représente mal l'action du gouvernement relativement à la rédaction de la Loi des banques, M. Lucas refusa d'accepter cette déclaration et s'apprêtait à discuter ce point, alors qu'il fut déclaré hors d'ordre par M. l'Orateur. De cette décision, M. Lucas en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil, sera-t-elle maintenue: elle est décidée dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Anderson (Toronto-High-Park), | Bennett, | Charters, | Fortin, |
| Anderson (Halton), | Beynon, | Chevrier, | Fraser (Caribou), |
| Arsenault, | Bourgeois, | Cotnam, | Fraser (Northumberland, O.), |
| Arthurs, | Bowman, | Cowan (Long-Lake), | Ganong, |
| Barber, | Boyes, | Davies, | Garland (Carleton), |
| Baribeau, | Bradette, | Denis, | Geary, |
| Barrette, | Burns, | Dickie, | Gobeil, |
| Beaubier, | Bury, | Dupré, | Gordon, |
| Belec, | Cahan, | Duranleau, | Gott, |
| Bell (Saint-Antoine), | Casselman, | Embury, | Guthrie, |
| | Chaplin, | Ernst, | |

Hanbury,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Hepburn,
Jacobs,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Lacroix,
Laflèche,
Larue,
Laurin,
Loucks,
MacLaren,
MacMillan (Mackenzie),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Michaud,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Motherwell,
Mullins,
Munn,
Myers,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Perley (sir George),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Pouliot,
Price,
Quinn,
Rhéaume,
Rhodes,
Roberge,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Rutherford,
Ryerson,
Senn,
Shaver,
Short,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smoke,
Spankie,
Spence,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wilson,
Young—115.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Bertrand,
Bothwell,
Brown,
Butcher,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Deslauriers,
Euler,
Factor,
Fafard,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Goulet,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Ilsley,
Jean,
Kennedy (Peace-River),
King, Mackenzie
Lapointe,
Lucas,
Luchkovich,
MacInnis,
Macphail,
McIntosh,
Marcil,
Mitchell,
Neill,
Ralston,
Reid,
Rinfret,
Sanderson,
Spencer,
Taylor,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Weir (Macdonald),
Woodsworth—49.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois et référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic.*

Bill No 10, Loi concernant un certain brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited.*

Bill No 12, Loi concernant des brevets pour certaines inventions dont la *Duplate Safety Glass Company of Canada, Limited,* a le droit de bénéficier.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, appuyé par M. Barber:—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Capitaine Comte de Bessborough, membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distinué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. Mackenzie King,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence, que les conseillers actuels de Votre Excellence, n'ont pas la confiance du pays."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Beaubien,
Blair,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Bradette,
Brasset,
Brown,
Butcher,
Casgrain,
Chevrier,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Dubois,
Duff,
Euler,
Factor,
Fafard,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fournier,
Fraser (Northumberland, O.),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Golding,
Goulet,
Hall,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Howden,
Hurtubise,
Jacobs,
Jean,
King, Mackenzie
Lacroix,
Lucas,
Luchkovich,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacMillan (Mackenzie),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McPhee,
Mercier (Laurier-Outremont),
Michaud,
Mitchell,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Raymond,
Reid,
Rhéaume,
Roberge,
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Spencer,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Thauvette,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Verville,
Weir (Macdonald),
Woodsworth,
Young—76.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Saint-Antoine),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Beynon,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Burns,
Bury,
Carmichael,
Casselman,

Chaplin,
Charters,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Dorion,
Dupré,
Duranleau,
Embury,
Ernst,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Ganong,
Garland (Carleton),
Geary,
Gobeil,
Gordon,
Gott,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Laflèche,
Larue,
Laurin,
Loucks,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
Senn,
Shaver,
Short,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Spence,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wilson,
Wright—110.

Et la question étant posée sur la motion principale;

M. Woodsworth, appuyé par M. Gardiner, propose en amendement:—Que les mots suivants soient ajoutés à la motion:—

"Nous regrettons respectueusement que les conseillers actuels de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures qui sont nécssaires pour régler le chômage d'une manière convenable, pour diminuer le fardeau imposé par la dette publique, et pour mettre l'industrie agricole sur une base qui assurera au cultivateur un niveau de vie satisfaisant."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 15

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 14 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Document montrant:— Durant chacune des années écoulées de 1928 à 1933 inclusivement, quelles ont été, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique, les recettes fédérales brutes (*a*) de douanes, (*b*) des postes, (*c*) des télégraphes, (*d*) des pêcheries, (*e*) de l'impôt sur le revenu.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quels étaient les maîtres de poste en fonctions dans le comté de Témiscouata le 1er août 1930.
2. Quels sont les maîtres de poste en fonctions actuellement dans le comté de Témiscouata.
3. Quels sont les maîtres de poste qui ont été destitués dans le comté de Témiscouata pour ingérence politique depuis le 1er août 1930.
4. A la demande de qui chacun de ces maîtres de poste a été destitué.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, requêtes, concernant la nomination d'Amédée Jean comme maître de poste de Saint-Antonin, comté de Témiscouata, Québec.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant:—

1. Si depuis le 1er août 1930, le ministère des Postes a accordé des contrats sans exiger des soumissions préalables.
2. Dans l'affirmative, quels sont les noms et les adresses des entrepreneurs.
3. Quelle est la date et le montant de chaque contrat.
4. Pourquoi chaque contrat a été accordé.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Exemplaire de l'album intitulé "Quarante jours au Canada" et distribué par le ministère des Postes.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Barber, Bertrand, Bourassa, Boyes, Butcher, Carmichael, Charters, Chevrier, Cotnam, Dubois, Dupuis, Factor, Ferland, Fontaine, Fortin, Fraser (Cariboo), Gagnon, Girouard, Guthrie, Hepburn, Irvine, Jones, Laflèche, Larue, LaVergne, MacMillan (Saskatoon), Marcil, McGillis, McGregor, McIntosh, Peck, Perley (Sir George), Pouliot, Quinn, Rhéaume, Short, Rinfret, Smoke, Sterling, Thauvette, Thompson (Simcoe-Est), Thompson (Lanark), White (London) et Wright pour composer un comité charger d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir:—Messieurs: Anderson (Halton), Baribeau, Belec, Boulanger, Bourgeois, Brasset, Charters, Desrochers, Dubois, Embury, Esling, Factor, Fortin, Girouard, Gott, Gray, Hay, Heaps, Howden, Lucas, MacLean, McKenzie (Assiniboine), McLure, Maloney, Marcil, Matthews, Moore (Châteauguay-Huntingdon), Munn, Murphy, Parent, Peck, Perras, Pickel, Porteous, Price, Quinn, Rhéaume, Rinfret, Roberge, Robinson, Rowe, Ryerson, St-Père, Short, Simpson (Simcoe-Nord), Spankie, Spencer, Spotton, Taylor, Tétrault, Verville, Wilson, Woodsworth et Wright agiront de la part de la Chambre, comme membre dudit comité mixte.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Ahearn, Barrette, Black (Halifax), Bourassa, Carmichael, Garland (Carleton), Hanbury, Howard, Howden, Laflèche, Macphail (Mlle), Mitchell, Mullins, Ryerson, Senn, Spankie, Spence, Sproule et Thauvette, pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie du restaurant, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres sur le restaurant.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. MacLean—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Pour la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de terre de la Royale gendarmerie à cheval du Canada dans l'Ile du Prince-Edouard.
2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, allocations de voyages, réparations d'automobiles, essences, nouvelles automobiles, etc.
3. Quels sont les noms des officiers ou des familles d'officiers qui ont reçu des soins médicaux durant la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, et s'ils ont été admis dans un hôpital, quel hôpital, quel montant a été versé à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont donné leurs services et quel a été la somme versée à chacun.
4. Quelle a été la somme reçue du gouvernement provincial pour le travail de la gendarmerie dans l'île.
5. Quant aux poursuites, quel montant les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont reçu pour allocations de route, servir des assignations ou assister aux procès.
6. Quel a été le montant reçu de la Commission de prohibition pour les poursuites intentées en vertu de la loi de prohibition.

Mlle Macphail, appuyée par M. Woodsworth, propose,—La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour conduire une enquête sur les causes de la criminalité, et pour déterminer si les établissements pénitentiaires du Canada font tout ce qu'il faut pour protéger la société par la réforme du criminel.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 16

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 15 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Stevens, du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'écart des prix et les achats en quantité, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de faire imprimer au nombre de 1,000 exemplaires en langue anglaise et de 250 exemplaires en langue française, le compte rendu des témoignages entendus et de ses délibérations, de même que les observations et documents que le comité voudrait faire imprimer, et recommande également la suspension de l'article 64 du Règlement à cet effet.
2. Qu'il lui soit permis de retenir les services d'avocats et de vérificateurs qui lui prêteront leur concours dans l'enquête qui lui a été confiée.
3. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933—Part. I: Milice et services de l'air; Part. II: Défense nationale. (Français).

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1933—Document montrant:—

Combien de personnes à l'emploi du gouvernement du Canada reçoivent une pension du Tribunal des pensions en plus de leur salaire.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de toute la correspondance et des rapports des inspecteurs relatifs à l'enquête conduite à propos des plaintes portées contre le maître de poste de Nash's Creek, comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 février 1934: —Copie des arrêtés en Conseil, s'il y en a, relatifs aux secours accordés aux chômeurs domiciliés dans le Parc national Prince-Albert.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 février 1934:—Copie du décret du Conseil C.P. 2358, 1932, et C.P. 52, 1933, et de tous autres arrêtés du conseil relatifs aux secours accordés aux chômeurs célibataires sans domicile dans le Parc national Prince-Albert.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932 et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 273, du 12 février 1934: autorisant paiement de $8,657.84 à la province de Québec, pour secours direct.

Arrêtés en Conseil, C.P. 274, du 12 février 1934: autorisant paiement de $407,294.04 à la province de Québec, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 275, du 12 février 1934: autorisant paiement de $18,075.90 à la province de Québec, pour secours direct et travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 276, du 12 février 1934: créditant la somme de $185,831.28 comme prêts faits à la province de la Colombie-Britannique, pour secours directs municipaux, secours directs provinciaux dans les municipalités non organisées, dans les municipalités désorganisées ou en faillite et pour les familles en passage.

Sur motion de M. Stevens, le premier rapport du comité spécial nommé pour faire enquête entre les prix et les achats en quantité, est agréé.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Euler—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles garanties, subventions et quels emprunts ont été faits durant les années 1931, 1932, 1933 et 1934 à des personnes ou des entreprises privées, à des compagnies.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant par article.

2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.

3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, appuyé par M. Barber:—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Capitaine Comte de Bessborough, membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. Woodsworth,—Que les mots suivants soient ajoutés à la motion:—

"Nous regrettons respectueusement que les conseillers actuels de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures qui sont nécessaires pour régler le chômage d'une manière convenable, pour diminuer le fardeau imposé par la dette publique, et pour mettre l'industrie agricole sur une base qui assurera au cultivateur un niveau de vie satisfaisant."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Beaubien,
Bertrand,
Blair,
Bothwell,
Boulanger,
Butcher,
Casgrain,
Coote,
Denis,
Desrochers,
Dubois,
Dumaine,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Golding,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Hurtubise,
Kennedy (Peace-River),
King, Mackenzie
Lacroix,
Lucas,
Luchkovich,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacMillan (Mackenzie),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McPhee,
Mercier (Saint-Henri),
Mitchell,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Perras,
Ralston,
Reid,
Rhéaume,
Roberge,
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Spencer,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Thauvette,
Totzke,
Weir (Macdonald),
Woodsworth—54.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Arsenault,
Arthurs,
Baker,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Belec.
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Burns,
Bury,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Ernst,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Gobeil,

Gordon,
Gott,
Hackett,
Hay,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Larue,
Loucks,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Murphy,
Myers,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smoke,
Spankie,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Wright—89.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est adoptée sur division.

Sur motion de M. Bennett, pour M. Rhodes, ordonné,—Que ladite adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 17

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 16 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le neuvième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 15 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De Lucille Margaret Turbin Kelly, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec George Douglas Kelly, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Vallance.*

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1933. (Français).

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes relatifs à la rupture du pont de glace entre Sainte-Angèle de Laval et Trois-Rivières, le 19 janvier 1934.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Copie de toutes les déclarations, déclarations assermentées, télégrammes, correspondance et autres documents relatifs à la destitution de Grégoire Lafrance, de Pointe Basse, Iles de la Madeleine, gardien du phare de l'Echourie, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 5 février 1934:—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, décrets du conseil concernant la nomination de M. Jean Bruchesi, de Montréal, au ministère des Postes.

74731—6½

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie des témoignages et du rapport du Commissaire relativement à l'enquête tenue sur les accusation d'ingérence politique portées contre Eugène Anglehart, maître de poste de Kelly, comté de Bonaventure.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de toutes les lettres et dépêches, de tous les autres documents, et spécialement copie des rapports faits au sujet de Charles Théodore A. Hart, autrefois un fonctionnaire du ministère du Revenu national, Service de l'impôt sur le revenu, et relatifs à ses actes en qualité de fonctionnaire de l'Etat à Drummondville, Québec.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptons de la Loi de secours, 1932, de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 292, du 14 février 1934: autorisant paiement de $327.57 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 294, du 14 février 1934: autorisant paiement de $19,347.27 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 295, du 14 février 1934: autorisant paiement de $9.56 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 296, du 14 février 1934: autorisant paiement de $3,567.52 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 297, du 14 février 1934: autorisant paiement de $10,000.00 à la province de l'Ontario, pour la construction du chemin de Haliburton-Eagle Lake.

Arrêté en Conseil, C.P. 298, du 14 février 1934: autorisant paiement de $85.34 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal et provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 299, du 14 février 1934: créditant la somme de $1,260.59 pour prêts faits à la province du Manitoba, sous l'autorité de C.P. 2443, du 28 novembre 1933, concernant le fret pour fourrage dans le district de sécheresse du Manitoba, C.P. 2384, du 28 novembre 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 300, du 14 février 1934: créditant la somme de $39,091.09 pour prêts faits à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 301, du 14 février 1934: autorisant paiement de $18.73 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal et en transit.

Arrêté en Conseil, C.P. 302, du 14 février 1934: autorisant paiement de $416.10 à la province de l'Alberta pour le transport de pas plus de vingt familles du district de Turner Valley pour établissement dans le nord de l'Alberta.

Arrêté en Conseil, C.P. 303, du 14 février 1934: créditant la somme de $171,179.93 pour prêts faits à la province de la Colombie-Britannique, pour secours direct municipal, secours direct provincial, dans les municipalités désorganisées ou en faillite, et pour les familles en passage.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des délégués du Canada à la quatorzième réunion de l'assemblée de la Société des nations, tenue à Genève du 25 septembre au 11 octobre 1933.

M. Bennett propose,—Qu'un Comité spécial composé de sept membres de la Chambre à être nommés plus tard, soit institué pour s'enquérir de l'exécution et du fonctionnement de la Loi du service civil telle que modifiée, avec des instructions de s'informer au sujet de la révocation ou de la modification de toute disposition de ladite Loi, du remplacement de certains articles ou de l'addition de nouveaux, selon que le Comité pourra le juger opportun, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, écrits et documents, d'interroger des témoins et de faire rapport à la Chambre de temps à autre.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

M. Bennett propose,—Qu'un Comité spécial composé de neuf membres de la Chambre à être nommés plus tard, soit institué pour s'enquérir des actes de la Commission créée par la Loi canadienne de la radiodiffusion, 1932, telle que modifiée à la dernière session du Parlement, pour conseiller et proposer, le cas échéant, quels changements devraient être apportés au système actuel d'irradiation, et si lesdites lois devraient être modifiées en tout ou en partie, et quelles additions, le cas échéant, devraient leur être faites, ledit Comité devant avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, écrits et documents, d'interroger des témoins et de faire rapport à la Chambre de temps à autre.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

La Chambre se forme en comité des Subsides:—

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

### Ports et rivières

93 *Entreprise adjugée*—
St-Jean—Améliorations du chenal.. .. .. .. .. .. .. 220,000 00

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

### Edifices publics

*Nouvelle-Ecosse*

94 Halifax—Somme versée à la Commission du port de Halifax pour l'entretien des édifices de l'immigration.. .. .. .. 77,000 00

*Nouveau-Brunswick*

95 St-Jean, poste de Quarantaine—Ile aux Perdrix—Améliorations, modifications et réparations.. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

*Provinces Maritimes en général*

96 Edifices publics du Dominion.. .. .. .. .. .. .. .. .. 40,000 00

*Québec*

97 Edifices publics du Dominion—Améliorations et réparations 75,000 00
Montréal—Arsenal, versement sur prix d'achat, aménagement et assurance—Entreprise adjugée.. .. .. .. .. .. 16,100 00
Citadelle de Québec—Améliorations et entretien.. .. .. .. 15,000 00
Québec, entrepôt de visite—Réparations et renouvellement.. 10,000 00
Westmount—Arsenal, versement sur prix d'achat et assurance 13,600 00

*Ontario*

| | | |
|---|---|---|
| 98 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.. .. | 95,000 00 |
| | Toronto—Versement sur l'achat de l'arsenal, aménagement et assurance—Entreprise adjugée.. .. .. .. .. .. .. | 44,100 00 |
| | Toronto, édifices publics—Quotepart du gouvernement sur les frais des améliorations locales.. .. .. .. .. .. .. | 2,400 00 |

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| 102 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.. .. | 25,000 00 |
| | Vancouver—Arsenal—Versement sur achat.. .. .. .. .. .. | 14,000 00 |
| | Vancouver, édifice public—Intérêt annuel à 5 p. 100 sur hypothèque de $400,000.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 20,000 00 |

*Manitoba*

| | | |
|---|---|---|
| 99 | Edifices publics fédéraux—Changements et améliorations.. | 15,000 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée, est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Edifices publics

*Saskatchewan*

| | | |
|---|---|---|
| 100 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.. .. | 22,500 00 |
| | Régina—Arsenal—Versement sur prix d'achat et assurance | 31,000 00 |

*Alberta*

| | | |
|---|---|---|
| 101 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.. .. | 15,000 00 |
| | Edmonton—Quote-part du gouvernement des améliorations locales.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 1,160 00 |
| | Edmonton—Tracteur pour service des postes.. .. .. .. .. | 1,600 00 |

*Généralités*

| | | |
|---|---|---|
| 103 | Fermes expérimentales—Remplacements, réparations et améliorations.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 22,500 00 |
| | Drapeaux pour les édifices publics fédéraux.. .. .. .. .. | 3,500 00 |
| | Edifices militaires—Rép., aménag. et agrandissement.. .. | 10,000 00 |

| | | |
|---|---|---|
| | Hôpitaux militaires—Réparations, améliorations et modifications | 30,000 00 |
| | Edifices publics—En général | 25,000 00 |
| | Ottawa, édifices ministériels—Aménagements, etc | 25,000 00 |

*Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.*

| | | |
|---|---|---|
| | *Emplacements et édifices publics à Ottawa—* | |
| | Garçons d'ascenseur | 109,000 00 |
| | Ministères en général—Service de ménage, y compris $135 à E. Snowden pour tirer le canon à midi | 408,000 00 |
| 104 | Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens | 405,000 00 |
| | Lumière et énergie, y compris les routes et les ponts | 185,000 00 |
| | Réparations, améliorations, entretien et agrandissement | 377,000 00 |
| | Rideau-Hall—Allocation de combustible et d'éclairage | 19,000 00 |
| | Rideau-Hall—Améliorations, mobiliers et entretien | 40,700 00 |
| | Service téléphonique, etc | 82,500 00 |
| | Eau | 68,000 00 |
| | *Edifices publics fédéraux—* | |
| | Edifices fédéraux de l'Immigration—Réparations, améliorations, agrandissements, mobiliers | 10,000 00 |
| | Postes fédéraux de quarantaine—Entretien et réparations | 13,600 00 |
| | Aménagement, fournitures gén. et ameublement | 50,000 00 |
| 105 | Chauffage | 420,000 00 |
| | Eclairage et énergie | 333,000 00 |
| | Loyers | 1,600,000 00 |
| | Salaires des concierges, mécaniciens, chauffeurs, etc | 1,030,000 00 |
| | Fournitures des concierges, mécaniciens, chauf., etc | 45,000 00 |
| | Eau | 75,000 00 |
| | Edifices publics du Yukon—Loyers, répar., combustible, éclair., serv. de l'eau et sal. des conc | 20,000 00 |

*Ile du Prince-Edouard*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises essentielles—* | |
| 107 | Victoria—Nouvelles facilités d'entreposage | 2,700 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien de service; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 50,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.10 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3.00 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 18

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 19 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, lequel comprend les rapports des procès-verbaux en vertu des statuts suivants: Loi du ministère du Travail, Loi de conciliation et travail, Loi des gages justes et de la journée de huit heures, Loi des enquêtes sur les différends industriels, Loi des annuités du gouvernement, Loi de coordination des bureaux d'emploi, Loi de l'éducation technique, Loi des enquêtes sur les combines, Loi de pension de vieillesse et Loi pour remédier au chômage. (Version française).

Il dépose aussi sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 306, du 15 février 1934: nommant Clifford H. Phillips, sténographe dans le bureau du secours au chômage dans le ministère du Travail, à un salaire de $1,080 par année.

Arrêté en Conseil, C.P. 307, du 15 février 1934: autorisant paiement de $9,007.79 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 308, du 15 février 1934: autorisant paiement de $5,412.63 à la province de Québec, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 309, du 15 février 1934: autorisant paiement de $5,609.50 à la province de Québec, pour travaux et grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 310, du 15 février 1934: autorisant paiement de $469.00 à la province de Québec, pour travaux de chemins dans le comté de Matane.

Arrêté en Conseil, C.P. 311, du 15 février 1934: créditant la somme de $4,197.85 pour prêts faits à la province de la Saskatchewan, pour secours direct municipal et provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 312, du 15 février 1934: autorisant paiement de $68,087.79 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 313, du 15 février 1934: autorisant paiement de $16,159.12 à la province de l'Alberta, pour règlement de secours dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 323, du 15 février 1934: autorisant renouvellement d'emprunt de $3,464,078.12 fait à la province de la Saskatchewan, par autorité d'arrêté en Conseil, C.P. 287, du 17 février 1933, acceptant en garantie des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 par année.

Arrêté en Conseil, C.P. 324, du 15 février 1934: autorisant renouvellement d'emprunt de la somme de $985,966.25 fait à la province de la Colombie-Britannique, par autorité d'arrêté en Conseil, C.P. 244, du 10 février 1933, C.P. 394, du 4 mars 1933 et C.P. 813, du 28 avril 1933 pour besoins de secours.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Copie de toute la correspondance, de la preuve et du rapport de l'enquêteur au sujet de la destitution du maître de poste de rivière Glade, Nouveau-Brunswick, et de la nomination du titulaire actuel.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Document montrant:—

1. Quelle somme totale le gouvernement fédéral a versée durant les années écoulées de 1921 à 1930 inclusivement, à M. J. C. McRuer, de Toronto, C.R., pour services juridiques rendus, soit pour (*a*) services, (*b*) allocations de voyages, (*c*) allocations de subsistance.
2. Quels honoraires recevait M. McRuer par jour.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 15 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant pas article.
2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.
3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mai 1933—Document montrant:—

1. Quel est le nombre des employés civils temporaires ou permanents payés par le Gouvernement fédéral, qui travaillaient à Ottawa le 7 août 1930.
2. Combien il y a actuellement d'employés civils temporaires ou permanents à Ottawa.
3. Combien il y a d'employés civils dans les départements à Ottawa, temporaires ou permanents, qui ont donné leur démission ou qui ont perdu leur position depuis le 7 août 1930.
4. Combien il y a d'employés civils à Ottawa qui, depuis le 7 août 1930, ont été mis à leur retraite et reçoivent une pension du Gouvernement.
5. Quel a été, en 1932, le coût total de la pension de cette catégorie d'employés civils.
6. Combien il y a de nouveaux employés civils, temporaires ou permanents, qui travaillent à Ottawa et qui n'étaient pas à l'emploi du Gouvernement le 7 août 1930.
7. Si tous ces employés civils sont des sujets britanniques.
8. Si non, combien ne sont pas sujets britanniques.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant: —

1. Durant chacune des années 1929, 1930, 1931, 1932 et 1933 quelles sommes le gouvernement fédéral a versées pour loyers, espaces pour des bureaux, fins d'entreposage ou autre dans la ville de Vancouver, Colombie-Britannique.

2. A qui cet argent a été versé, où est située chacune des propriétés, et à quelles fins on s'est servi de chacune de ces propriétés.

M. Heaps, appuyé par M. Coote, du consentement de la Chambre présente un Bill No 14, Loi modifiant la Loi de l'immigration (Personne à la charge du public), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant les années civiles 1932 et 1933, combien d'adjudications de l'Etat tout ministère fédéral, y compris la Commission du port de Vancouver, a-t-il adjugées à la *Pacific Engineers Limited,* de Vancouver, et quel était le montant total de ces adjudications.

Par M. Michaud—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Entre le 1er mai 1933 et le 31 décembre 1933, inclusivement, quelle somme d'argent le ministère de la Marine a perçue en droits de quai au quai de Campbellton, Nouveau-Brunswick, et au quai de Restigouche, Québec.

2. Quels sont les noms des navires qui ont versé lesdits droits.

3. Durant chacune des années écoulées du 1er septembre 1930 au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent le gouvernement a dépensée pour réparations au quai du bateau traversier, à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

4. Du 1er septembre 1930 au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent a été dépensée pour des réparations au quai public de Campbellton, Nouveau-Brunswick, et quels sont les détails.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table. —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933 et janvier 1934, de quels avocats de Vancouver ou de New-Westminster le gouvernement a retenu les services.

2. Pour quels services particuliers on a retenu les services de chacun.

3. Quels montants respectifs on a versés à chacun de ces avocats en honoraires, émoluments ou dépenses.

4. Quels montants, le cas échéant, sont encore dûs.

Par M. Ferland—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. En quelle année la Commission du Crédit agricole canadien a commencé à faire des prêts aux cultivateurs.

2. Quel est le nombre des cultivateurs qui ont contracté des emprunts, en vertu de la loi du Crédit agricole canadien, dans chaque province et durant chaque année séparément.

3. Quelles sont, dans chaque province, les sommes totales qui ont été empruntées de ladite Commission, depuis son organisation et au cours de chaque année séparément.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Rhéaume—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de (*a*) régiments, (*b*) de soldats ont pris part aux exercices militaires des camps d'été à Saint-Jean, durant l'été de 1933.

2. Durant combien de jours chacun de ces régiments est resté à ces camps d'été, et quel est le nom de chacun d'eux.

3. De quel district militaire fait partie chacun de ces régiments.

4. Par quel chemin de fer chacun de ces régiments, de ces bataillons ou de ces soldats a été transporté auxdits camps d'été.

5. Quelle est la somme reçue par le C.P.R. et le C.N.R.

6. Quel est le nombre total (*a*) d'officiers, (*b*) de soldats qui se sont rendus à ces camps militaires.

7. Quelle somme a été versée en salaires (*a*) aux officiers, (*b*) aux soldats.

8. Quel a été le coût de chacun de ces camps (*a*) en salaires, (*b*) pour toutes les autres dépenses.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Totzke—Ordre de la Chambre—Dossier contenant: 1. Une liste de tous les approvisionnements pour les camps de chômeurs de Dundurn, Saskatchewan, pour lesquels des appels de soumissions ont été lancés. 2. Une copie des formules employées pour demander des soumissions. 3. Des copies de toutes les soumissions envoyées pour toutes les marchandises fournies à ce camp, et une liste des noms des soumissionnaires heureux.

Par M. Denis—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée du 1er janvier 1933 à ce jour entre le très honorable R. B. Bennett, premier ministre, et M. Geo. G. Vaudrin au sujet du plan Vaudrin et des moyens de régler la crise du chômage.

Par M. Duff—Ordre de la Chambre—Dossier comprenant une liste des bureaux de poste de la Nouvelle-Ecosse dont les recettes nettes sont entre $200 et $3,000; et un état des recettes brutes des mêmes catégories de bureaux de poste, avec les noms des bureaux de poste et les chiffres en regard les uns des autres.

M. McGibbon, appuyé par M. Dickie, propose,—La Chambre est d'avis que le Dominion, ayant placé de grosses sommes d'argent dans les canaux et les chemins de fer, il y a lieu d'imposer un impôt sur toutes les marchandises expédiées par les canaux dont le gouvernement est propriétaire et qu'il administre.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

M. Dickie, appuyé par M. White (Mont-Royal), propose,—La Chambre est d'avis que l'on devrait adopter un drapeau national représentant le Dominion du Canada.

Et un débat s'ensuivant;

M. Arthurs, appuyé par M. Robinson, propose,—Que le débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Arthurs,
Barber,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bennett,
Bowman,
Burns,
Bury,
Cahan,
Casselman,
Chaplin,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dupré,
Duranleau,
Fraser (Caribou),
Gobeil,
Gordon,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Loucks,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Manion,
Matthews,
Moore (Chateauguay-Huntingdon),
Mullins,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Perley (Qu'Appelle),
Pettit,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Robinson,
Ross,
Ryerson,
Simpson (Simcoe-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Swanston,
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
Willis,
Wright—64.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Bertrand,
Bouchard,
Boulanger,
Bourassa,
Bradette,
Brown,
Butcher,
Carmichael,
Chevrier,
Coote,
Dickie,
Duff,
Ernst,
Gagnon,
Gardiner,
Gershaw,
Girouard,
Golding,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Howden,
Hurtubise,
Ilsley,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
King, Mackenzie
Laflèche,
Lucas,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
McIntosh,
Michaud,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Reid,
Roberge,
St-Père,
Spencer,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Totzke,
Veniot,
Weir (Macdonald),
White (Mont-Royal),
Woodsworth,
Young—49.

M. McKenzie (Assiniboia), appuyé par M. Brown, propose,—La Chambre est d'avis que l'on devrait immédiatement conduire une enquête en vertu des dispositions de la Loi du Conseil des recherches, Chapitre 177, S.R.C., 1927, ou par d'autres moyens sur les causes profondes de l'écart considérable entre les prix des produits bruts et les prix des marchandises fabriquées avec ces produits.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

M. Duff, appuyé par M. MacLean, propose,—La Chambre est d'avis qu'il est opportun que le gouvernement du Canada entame de nouvelles négociations avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de conclure une convention de commerce réciproque satisfaisante entre le Canada et les Etats-Unis, convention par laquelle les produits naturels du Canada, c'est-à-dire les produits de la mer, de la ferme, des mines et des forêts, y compris le poisson, le bois, le blé, les bestiaux, etc., entreraient en franchise aux Etats-Unis, en échange pour l'admission de certaines marchandises des Etats-Unis d'Amérique, qui, dans l'intérêt des deux pays, peuvent être admises en Canada sans payer des droits douaniers.

Et un débat s'ensuivant;

M. Bennett, appuyé par M. Rhodes propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" dans ladite résolution soient biffés et remplacés par les suivants:—

"le premier jour de mai 1933, le premier ministre a informé la Chambre que le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique étaient convenus de commencer une étude des moyens d'augmenter les échanges de marchandises entre les deux pays, et de promouvoir par là non seulement une amélioration économique sur le continent nord-américain, mais aussi une amélioration générale des conditions mondiales, et bien qu'aucune convention de commerce entre les deux pays n'ait encore été conclue, la Chambre approuve le gouvernement de continuer ses efforts dans cette direction."

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 19

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 20 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Albert Patrick Henry Cutten, de Guelph, Ontario, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada.*

De la Compagnie du chemin de fer Pacifique canadien.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table, le bill privé suivant.

Bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada.*—M. *Geary.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des Archives publiques pour l'année 1933.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie du soixantième rapport annuel du Conseil nationale des recherches, pour l'exercice 1932-33, contenant le rapport du président et l'état financier.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 291, du 19 février 1934: autorisant le commissaire du secours au chômage pour le Canada et l'auditeur général du Canada, d'accepter des états certifiés de dépenses couvrant les déboursements sur la grande route trans-Canada, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, ne devant pas excéder $400,000.00

Arrêté en Conseil, C.P. 333, du 19 février 1934: autorisant paiement de $1,416.15 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 334, du 19 février 1934: autorisant paiement de $49,419.50 à la province de Québec, pour secours direct (municipalités incapables de contribuer), secours direct provincial dans les municipalités non organisées et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 335, du 19 février 1934: autorisant paiement de $575,067.13 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal et pour secours direct provincial aux municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 336, du 19 février 1934: modifiant les dispositions de l'arrêté en Conseil, C.P. 2278, du 1er novembre 1933, concernant certains travaux de secours dans la ville de Brockville, n'excédant pas $3,333.33.

Arrêté en Conseil, C.P. 337, du 19 février 1934: madifiant les dispositions de l'arrêté en Conseil, C.P. 2278, du 1er novembre 1933, concernant certains travaux de secours dans la cité de London, n'excédant pas $50,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 338, du 19 février 1934: autorisant paiement de $1,636.19 à la province du Manitoba, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 355, du 19 février 1934: autorisant paiement de $50,000.00 à la province du Manitoba, comme avances comptables, couvrant la part du Dominion dans les dépenses de secours pour les personnes sans asile, administré par la commission de secours du Manitoba.

Les bills suivants sont respectivement lus la troisième fois et passés, savoir:
Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928.
Bill No 3, Loi modifiant la Loi des importations des boissons enivrantes.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

*(En comité)*

La résolution suivante est adoptée:—

III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 23 | Archives publiques— | |
| | Traitements, y compris le maintien en fonctions de J. B. Noble, relieur senior, du 1er avril 1934 au 31 mars 1935 | 84,312 00 |
| | Dépense casuelle | 9,200 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 14, Loi modifiant la Loi de l'immigration (Personne à la charge du public) étant lu;

M. Heaps, appuyé par M. Coote, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Gordon, appuyé par M. Dupré, propose en amendement:—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit lu la deuxième fois dans six mois de ce jour.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Baribeau,
Beaubier,
Bennett,
Beynon,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Dupré,
Duranleau,
Embury,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Geary,
Gordon,
Gott,
Hay,
Lawson,
Loucks,
Macdougall,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Ryerson,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Spence,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Swanston,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—71.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Bothwell,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Butcher,
Carmichael,
Casgrain,
Chevrier,
Coote,
Deslauriers,
Duff,
Dumaine,
Euler,
Factor,
Fafard,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fournier,
Fraser (Northumberland, O.),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Golding,
Gray,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Hurtubise,
Jean,
Kennedy (Peace-River),
Lucas,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
Macphail,
McKenzie (Assiniboïa),
Mercier (Laurier-Outremont),
Mitchell,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Reid,
Rutherford,
St-Père,
Spencer,
Woodsworth,
Young—46.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

7 Finance—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 372,636 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 32,500 00
Inspecteur général des banques—
Traitements et dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. 22,000 00

## IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

*Cour de l'échiquier du Canada*

32 Dépense casuelle—Frais de déplacement des juges et des officiers de la Cour, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7,000 00
Impression, reliure et distribution des rapports de la cour.. 3,000 00

## XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

DIVERS

88 Commission des chemins de fer du Canada, entretien et administration.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 232,172 00

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

GENÈVE

202 Abonnement aux publications de la Société des Nations qui seront distribuées aux députés et subventions à l'Association canadienne pour la Société des Nations.. .. .. 3,000 00

## XLI—COMMERCE

265 Bureau international des tarifs douaniers.. .. .. .. .. .. 2,700 00

## XXXVI—DIVERS

234 Prêt aux commissaires du port de Montréal, avec intérêt à un taux qui sera déterminé par le Gouverneur en son conseil, pour une période et à des termes et conditions que pourra déterminer le Gouverneur en son conseil, et devant être affecté au paiement des déficits résultant de l'exploitation du pont du havre de Montréal.. .. .. .. 497,000 00

219 Dépenses imprévues, à subordonner à l'approbation du conseil du Trésor, un état détaillé de celles-ci devant être soumis au Parlement dans les premiers quinze jours de la prochaine session.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 80,000 00

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

*Nouveau-Brunswick*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise adjugée—* | |
| | Chatham—Prolongement du quai du chemin de fer | 9,000 00 |
| 108 | *Entreprises essentielles—* | |
| | Campbellton—Encoffrement | 2,500 00 |
| | Harsham's Brook—Continuation des travaux du port | 4,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 75,000 00 |

*Ontario*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise adjugée—* | |
| | Blind River—Dragage | 27,700 00 |
| | *Entreprises essentielles—* | |
| | Byng Inlet—Dragage | 40,000 00 |
| 110 | Cloud Bay—Quai | 5,000 00 |
| | Fort-William—Dragage | 28,000 00 |
| | Owen Sound—Améliorations au port | 13,000 00 |
| | Port-Hope—Améliorations au port | 9,000 00 |
| | Toronto—Améliorations au port | 12,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 100,000 00 |

*Manitoba*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise essentielle—* | |
| 111 | Parcours des rivières Echimamish et Hayes—Améliorations | 4,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 40,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 20

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 21 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dixième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 20 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Grayse Irene Westlake MacLaren, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Daniel Forbes MacLaren, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

Des planteurs de tabac du district de Joliette, province de Québec, ci-bas nommés, priant qu'aucune taxe soit imposée sur le tabac, savoir:—

Joseph Labrèche et 456 autres planteurs de tabac de St-Paul de Joliette.
Emile Archambeault et 29 autres planteurs de Ste-Mélanie.
Léonide Desrochers et 289 autres planteurs de St-Thomas de Joliette.
Alphonse Cloutier et 5 autres planteurs de St-Cléophas de Brandon.
E. Forest et 254 autres planteurs de St-Ambroise.
E. Filiatrault et 54 autres planteurs de Ste-Marceline.—*M. Ferland.*

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 16, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique.—M. *Davies.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les règlements concernant le travail dans les placers des Territoires du Nord-Ouest de 1930 jusqu'à ce jour.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Combien de Japonais ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, et combien de Chinois.
2. Quels sont les règlements qui restreignent l'immigration des Chinois et des Japonais.
3. Quel est le chiffre de la population chinoise et japonaise du Canada.
4. Quelle est la situation des Japonais et des Chinois au Canada relativement à la naturalisation.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites durant l'année solaire 1933, en rapport avec les lois (Chapitres 19 à 21 inclusivement, Chapitre 25, Chapitres 28 à 30 inclusivement, et Chapitres 32 à 36 inclusivement, de 22-23 George V), concernant la construction de lignes des chemins de fer nationaux du Canada.

Il dépose aussi sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie du Contrat de Montréal relatifs aux mécaniciens de locomotive et aux chauffeurs, et copie aussi des amendements à ce contrat.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Copie de toutes les soumissions et correspondances, et de tous les autres documents relatifs à une demande de soumissions pour des travaux au quai de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les appels de soumissions, correspondance et autres documents, y compris une liste des noms des personnes qui ont envoyé des soumissions, au sujet du prolongement au quai Shippigan, Nouveau-Brunswick. Et aussi une déclaration montrant si un contrat a été adjugé ou non, et si l'entreprise a été adjugée, pourquoi on l'a annulée.

M. Manion, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer nationaux, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles quantités d'or on a exportées, ou ont laissé le Canada durant les douze mois de l'année 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.
2. Quelles quantités d'or les diverses banques ont expédiées hors du Canada, en 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

3. Quelles quantités d'or le gouvernement fédéral a expédiées hors du Canada durant le même temps, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

4. Quelles quantités d'or on a expédiées durant chacun des mois de l'année 1933, indiquant la quantité respective expédiée à chaque pays.

Par M. Fafard—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien ont coûté les réparations au quai de Saint-Jean-Port-Joli, dans le comté de l'Islet, en 1932 et en 1933.

2. Qui a fourni le bois et pour quel montant.

3. Qui était le contremaître des travaux et combien il a retiré en salaire.

4. Combien on a payé en salaires aux journaliers et aux charpentiers.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel montant a été voté l'année dernière pour travaux de réparation ou reconstruction du quai de l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, Québec.

2. Quel montant a été dépensé.

3. Quels sont les noms des hommes qui ont été employés à ce travail et le montant qui a été payé à chacun.

4. Quels sont les noms des fournisseurs de matériaux.

5. Quel montant a été payé à chacun et pour quels matériaux.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Dupuis—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms et les salaires respectifs des traducteurs dans chacun des départements pour chaque ministère du gouvernement fédéral, ainsi qu'au Sénat et à la Chambre des Communes.

2. Si ces traducteurs sont soumis à des règles de promotion, et si ils sont tenus de passer des examens pour être promus.

3. Si oui, quel est le salaire alloué à chacun des grades et quel est le maximum de salaire fixé dans chacun des départements.

4. Dans chacun des départements et dans chacun des ministères, combien il y a de traducteurs techniciens, quel est le nom et le salaire de chacun.

5. Combien de traducteurs sont préposés à la charge de la traduction des débats (Hansard); qui sont-ils et quel est leur salaire respectif.

6. Si les traducteurs des débats sont des employés permanents, et si oui, s'ils sont absorbés dans les divers départements en dehors de la session.

7. Quelles sont les heures de travail des traducteurs des débats.

8. Si pour traduire les discours prononcés dans le cours d'une séance de la Chambre des Communes, ces traducteurs commencent leur travail au fur et à mesure que ces discours sont rapportés et corrigés au bureau central du journal des débats, ou bien s'ils font cette traduction seulement le lendemain.

9. Quand ces discours ainsi traduits sont envoyés à l'Imprimerie Nationale pour la publication de l'édition française non revisée du journal des débats.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Dubois pour M. Brasset—Ordre de la Chambre—1. Copie de toutes les listes de paie du gouvernement pour ouvrage fait par le département des Travaux publics au quai, ou brise-lames de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1931-32, conducteur des travaux, Charles Bernatchez.

2. Copie de toutes les listes de paie pour les travaux faits sur le quai de la Rivière au Renard, pendant l'hiver 1933, conducteur des travaux, Anthime Dufresne.

Par M. Pouliot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de l'ordre en conseil nommant monsieur Edgar Boutet comme secrétaire de l'Exécutif au ministère des Postes.

M. Neill, appuyé par M. Heaps, propose,—La Chambre est d'avis que le moyen le plus efficace de nous protéger contre le chômage dans les périodes où ce mal sévit est une assurance contre le chômage qui serait appliquée dans tout le pays.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 21

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 22 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le onzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 21 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Alfred Burton Rose, de Toronto, Ontario, pour une loi constituant en corporation *The Personnal Finance Corporation.*—M. *Hackett.*

De Jean Martel et 130 autres planteurs de tabac de Ste-Marie-Salomé, district de Joliette, province de Québec, demandant qu'aucune taxe soit imposée sur le tabac.—M. *Séguin.*

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934—Document montrant:—

1. Quelles quantités d'or on a exportées, ou ont laissé le Canada durant les douze mois de l'année 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

2. Quelles quantités d'or les diverses banques ont expédiées hors du Canada, en 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

3. Quelles quantités d'or le gouvernement fédéral a expédiées hors du Canada durant le même temps, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

4. Quelles quantités d'or on a expédiées durant chacun des mois de l'année 1933, indiquant la quantité respective expédiée à chaque pays.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1933:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, mémoires, et autres documents échangés depuis le 1er septembre 1930, entre le gouvernement, tout membre du cabinet ou tout fonctionnaire fédéral et John I. McFarland, au sujet de la charge de ce dernier et de ses actions comme agent de vente pour les cartels du blé.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des travaux accomplis et des dépenses au 1er décembre 1933, avec les dépenses estimées pour 1934, sous les dispositions du Chapitre 12, Statuts du Canada, 1929, construction par les chemins de fer nationaux du Canada de certaines facilités terminales avec passages à niveau et autres travaux à et dans la vicinité de la cité de Montréal.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 346, du 21 février 1934: autorisant paiement de $31,530.00 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 347, du 21 février 1934: autorisant paiement de $362.36 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 348, du 21 février 1934: autorisant paiement de $4,094.00 à la province de Québec, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 349, du 21 février 1934: autorisant paiement de $1,640.00 à la province de Québec, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 350, du 21 février 1934: approuvant l'appendice No 457 dans la province de Québec, pour certains travaux et entreprises n'excédant pas la somme de $7,500.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 351, du 21 février 1934: autorisant paiement de $115,581.98 à la province de l'Ontario, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 352, du 21 février 1934: modifiant l'annexe No 39, concernant certains travaux dans la cité de Kitchener, ne devant pas excéder la somme de $25,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 353, du 21 février 1934: autorisant paiement de $55,333.33 à la province de la Colombie-Britannique, pour main-d'œuvre et travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 354, du 21 février 1934: autorisant paiement de $2,900.00 à la province de la Colombie-Britannique, pour main-d'œuvre et travaux municipaux dans la cité de Cranbrook.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—1. Dossier contenant les renseignements suivants au sujets des examens nouveaux de pensions des personnes à la charge que l'on a fait durant l'année 1933, divisant les renseignements d'après les examens faits du 1er janvier 1933 au 30 septembre 1933, du 1er octobre 1933 au 31 décembre 1933, et indiquant: (*a*) le nombre des dossiers soumis à un nouvel examen; (*b*) si les Commissaires des pensions, ou la Commission canadienne des pensions, ou l'Auditeur général, ou le ministère des Pensions et de la Santé nationale avaient demandé cette révision; (*c*) le nombre des pensions qui ont été diminuées; (*d*) le montant total annuel de la réduction; (*e*) le nombre des pensions annulées; (*f*) le montant total annuel des pension annulées; (*g*) le nombre de cas où la suspension, ou la suspension partielle, ou l'annulation ou la réduction a été faite aux fins de recouvrer un prétendu plus-payé de pension pour le motif d'une prétendue invalidité du mariage, ou de l'absence de la preuve du mariage; (*h*) le montant total annuel de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces annulations ou de ces réductions.

2. Un état contenant les mêmes renseignements pour les pensions d'invalidité.

3. Le nombre de causes, dans chaque catégorie, où l'on a permis au pensionnaire de se faire entendre au sujet de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces retraits ou de ces réductions.

4. Les renseignements ci-dessus ne devant pas comprendre les suspensions, ou les réductions imposées pour rembourser des gratifications ou des paiements antérieurs d'une somme globale.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents relatifs à une demande faite par M. Neré Robert pour des concessions houillères dans le voisinage de Scented Grass Hill, lac du Grand-Ours, Territoires du Nord-Ouest.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tout le dossier relatif à un appel de soumissions pour le contrat que le ministre des Postes vient d'accorder pour le transport des dépêches entre la gare et le bureau de poste de Saint-Charles de Bellechasse.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie du contrat de la correspondance et de tous les rapports relatifs à l'adjudication d'un contrat, expiré depuis peu, pour la distribution des correspondances sur le circuit R.R. No 2, Salisbury, Nouveau-Brunswick, et de toute la correspondance qui a trait à l'adjudication d'un nouveau contrat.

M. Rhodes, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si durant l'année 1933, on a fait un appel de soumissions pour des approvisionnements pour le pénitencier de New-Westminster.
2. Si tel est le cas, pour quels approvisionnements.
3. Quelles compagnies ont envoyé des soumissions.
4. Quels ont été les soumissionnaires heureux.
5. Si on achète certaines provisions sans faire un appel de soumissions.
6. Si tel est le cas, quels articles on achète ainsi, et de quelles compagnies.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Howard—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelle a été l'augmentation (*a*) de la dette nationale du Canada du 31 décembre 1930 au 31 décembre 1933, (*b*) de la dette totale ferroviaire du Canada du 31 mars 1930 au 31 décembre 1933.
2. Depuis que la taxe sur le sucre est en vigueur, quelles recettes elle a rapportées au gouvernement canadien, jusqu'au 31 décembre 1933.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Laflèche—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Pour la période écoulée du 1er avril 1933, au 1er février 1934, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada à Sherbrooke, Québec.
2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, dépenses de voyages, réparations d'automobiles, essence, nouveaux autos, etc.

3. Quel montant total les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont-ils reçu pour distance parcourue pour signifier des assignations et assister à des audiences de tribunaux au cours de procès.

4. Du 1er avril 1933 au 1er février 1934, quel officier, ou quelles familles d'officier ont reçu des soins médicaux, s'ils ont été admis à un hôpital, quel hôpital, quelle somme a été versée à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont soigné, et quel montant a été déboursé dans chaque cas.

5. Quelle somme on a reçue du gouvernement provincial pour travaux de police dans la province.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si une adjudication a été faite pour des travaux au quai de New-Carlisle, Québec.

2. Si oui, à qui et à quel prix.

3. Quelle est la nature de ces travaux, et combien de travail a été exécuté en vertu de ce contrat.

4. Quel est le montant dans le budget principal des dépenses, et à quoi il est destiné.

5. Qui a demandé l'exécution de ces travaux.

6. Qui est le conducteur des travaux, et quelle somme on lui a versée jusqu'à ce jour.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

M. Gordon propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Que la Loi de l'éducation technique soit modifiée pour prescrire que tout solde des dix millions de dollars prélevés en vertu de la Loi et non dépensée le 31 mars 1934, demeureront disponibles durant une année ou plus des cinq prochaines années financières, mais qu'aucune partie de cette somme ne sera versée à aucune province après le 31ème jour de mars 1939.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution constituant en corporation la Banque du Canada, étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour constituer en compagnie une banque centrale au Canada, pour prescrire la nomination et les traitements des fonctionnaires supérieurs et du personnel de la banque, et la nominanation et les honoraires des directeurs, et pour adopter les autres dispositions

relatives aux fonctions, aux pouvoirs et à l'administration de la banque qui ont été recommandées par la Commission royale sur la Banque et la monnaie au Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Rhodes, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 8, Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la corporation de la cité d'Ottawa, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux étant lu;

M. Manion propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XXVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Havres et rivières

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises essentielles*— | |
| | Esquimalt—Réparations et améliorations aux casernes de la M.C.R. et aux bassins de S.M. | 15,000 00 |
| 113 | Fleuve Fraser et rivières Skeena et Naas—Service et entretien des *snagboats* | 35,000 00 |
| | Rivière Oone—Bassin flottant | 3,700 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 75,000 00 |

*Yukon*

| | | |
|---|---|---|
| 114 | *Entreprise essentielle*— Rivières Stewart et Yukon—Améliorations | 5,000 00 |

*Généralités*

| | | |
|---|---|---|
| 115 | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 25,000 00 |

### Routes et ponts

| | | |
|---|---|---|
| | Pont du chenal de Burlington—Entr. et réparations | 15,000 00 |
| | Routes et ponts du Dominion en général | 5,000 00 |
| | Pont Perley sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, le gouv. de Québec devant fournir un tiers du coût de la const. | |

| | | |
|---|---|---|
| 117 | seulement, le gouv. de l'Ontario devant fournir un quart du coût de la construction et payer annuellement un quart des frais d'entretien | 3,000 00 |
| | Rapides de la Grande riv. de l'Ours—Portage et quai | 12,000 00 |
| | Kingston—Quais et ponts—Entretien et réparations | 19,000 00 |
| | Ottawa—Entretien et réparation des ponts et abords | 8,000 00 |

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

*Saskatchewan et Alberta*

| | | |
|---|---|---|
| 118 | Lignes Télégraphiques et téléphoniques de l'Alberta et de la Saskatchewan—Réparations et améliorations | 5,000 00 |

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| | District septentrional de la Colombie-Britannique—Réparations et améliorations | 8,600 00 |
| 119 | Colombie-Britannique—District de l'Ile de Vancouver—Réparations et améliorations | 4,000 00 |
| | Ligne téléphonique sur l'île Langara | 1,000 00 |
| | Réseau télégraphique du Yukon—Réparations et améliorations | 4,000 00 |

PORTS ET RIVIÈRES

*Nouvelle-Ecosse*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise adjugée—* | |
| | Cow Bay (Port Morien)—Remplacement du brise-lames | 17,000 00 |
| | Port de Yarmouth—Dragage | 41,000 00 |
| | *Entreprises essentielles—* | |
| | Blandford—Remplacement du quai-brise-lames | 4,500 00 |
| | Blackpoint—Protection du port | 3,600 00 |
| | Board Cove Marsh—Remplacement du quai-brise-lames | 12,500 00 |
| 106 | Halifax—Réparations aux quais et remplacement des ateliers aux casernes de M.C.R. et aux bassins de S.M.C. | 25,000 00 |
| | Phinneys Green—Quai | 4,900 00 |
| | Port-Dufferin (Rive John Vogler)—Brise-lames | 4,900 00 |
| | Port-Mouton—Remplacement du brise-lames | 6,900 00 |
| | Trout-Cove (Centreville)—Prolongement du brise-lames | 4,200 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services, il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 225,000 00 |

*Québec*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises adjugées—* | |
| | Matane—Réparation aux ouvrages du port | 19,800 00 |
| | New-Carlisle—Reconstruction du quai | 17,000 00 |
| | Petit-Cap—Renforcement de brise-lames | 34,000 00 |
| | *Entreprises essentielles—* | |
| 109 | Anse-aux-Griffons (Rivière)—Améliorations aux jetées | 12,000 00 |
| | Anse-aux-Griffons—Parachèvement des améliorations du quai | 1,400 00 |
| | Baie Sainte-Catherine—Améliorations au quai | 10,200 00 |
| | Bonaventure—Elargissement du quai | 4,600 00 |
| | Grande-Anse—Quai | 5,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 300,000 00 |

*Saskatchewan, Alberta et Territoires du N.-O.*

| | | |
|---|---|---|
| 112 | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux.. .. .. .. .. .. .. | 10,000 00 |

## XXXIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LA PERCEPTION DU REVENU

### Bassins de radoub

| | | |
|---|---|---|
| 254 | Bassin de radoub de Champlain.. .. .. .. .. .. .. .. .. | 65,000 00 |
| | Bassin de radoub d'Esquimalt.. .. .. .. .. .. .. .. .. | 80,000 00 |
| | Bassin de radoub de Lorne.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 36,000 00 |
| | Selkirk—Cale de radoub.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 3,000 00 |

### Lignes télégraphiques et téléphoniques

| | | |
|---|---|---|
| 255 | Lignes télégraphiques, terrestres et sous-marines, dans le bas Saint-Laurent, et les Provinces maritimes, y compris les frais de service des navires du service des câbles.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 126,500 00 |
| | Alberta et Saskatchewan.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 84,500 00 |
| | Colombie-Britannique—Dist. de l'Ile de Vancouver.. .. .. | 88,000 00 |
| | Colombie-Britannique—District du Nord.. .. .. .. .. .. | 59,000 00 |
| | Réseau principal du Yukon.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 108,000 00 |
| | Service télégraphique et téléphonique en général.. .. .. .. | 6,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*

# No 22

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 23 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que MM. Bowman, Chevrier, Ernst, Laurin, Lawson, MacInnis et Pouliot constituent le comité spécial de la Chambre, conformément à la motion adoptée le 16 février 1934, pour s'enquérir et faire rapport sur l'administration et le fonctionnement de la Loi du service civil, avec pouvoirs de faire quérir personnes, documents et archives, et entendre des témoins, et faire rapport à la Chambre de temps à autre.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.—Vol. I.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Depuis le mois de septembre 1927, quelles sommes on a versées en honoraires à la firme Kilmer, Irving et Davis de Toronto, et pour quels services rendus à n'importe lequel des ministères fédéraux.
2. Quels sont maintenant, et quels furent, durant ce temps, les membres de cette firme.
3. Depuis 1927, quelles autres firmes légales ou avocats résidant dans l'Ontario ont reçu des honoraires du gouvernement fédéral, et quelles sommes ils ont reçues.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les membres du personnel du canal de Trent.
2. Quelle est leur charge respective et leur salaire.
3. Quand chacun a été nommé.
4. Combien sont des ingénieurs.
5. Quels membres de ce personnel jouissent (*a*) d'une maison sans payer de loyer, (*b*) de téléphone gratuit, (*c*) ont le combustible et la lumière sans la payer.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934:—Dossier comprenant une liste des bureaux de poste de la Nouvelle-Ecosse dont les recettes nettes sont entre $200 et $3,000; et un état des recettes brutes des mêmes catégories de bureaux de poste, avec les noms des bureaux de poste et les chiffres en regard les uns des autres.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tout le dossier relatif à l'annulation du contrat du 29 avril 1933, pour la distribution rurale des dépêches dans la Durantaye, comté de Bellechasse, et à la demande de soumissions pour un nouveau contrat.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1933—Document montrant:—

1. Du 1er octobre 1932 au 20 avril 1933, de quel ou de quels avocats la Commission du port de New-Westminster, Colombie-Britannique, ou quelqu'un en son nom ils ont retenu les services.
2. Pour quels travaux juridiques, en particulier, on a retenu leurs services.
3. Durant les mois mentionnés plus haut, quels montants respectifs ont été payés pour toutes fins juridiques.
4. Quels montants respectifs sont encore dûs pour tout service juridique rendu durant les mois mentionnés plus haut.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, de quel ou de quels avocats la Commision du port de New-Westminster a retenu les services.
2. Durant l'année 1933, quelles sont les diverses sommes que la Commission du port de New-Westminster a payées pour services juridiques, et à qui ces diverses sommes ont été versées.
3. Pour quel travail spécial on a retenu les services de ces avocats.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Durant chacune des années écoulées de 1929 à 1933, inclusivement, quel est le tonnage des navires transportant des marchandises qui ont passé, par le canal Trent, du lac Ontario à la baie Georgienne.
2. Durant chacune des mêmes années, quel est le tonnage des autres navires qui ont suivi cette route.
3. Quel a été le coût total du canal Trent réparti de la façon suivante: (*a*) coût de construction, des réparations et des améliorations; (*b*) salaires du personnel; (*c*) paiement des réclamations pour terres inondées, coût des terres expropriées ou achetées.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie du rapport de l'enquête que le Chemin de fer Canadien-National a conduite sur l'accident de Saint-Charles de Caplan, sur la ligne de Gaspé, au cours duquel la charrue à neige attachée au convoi de passagers est tombée en bas du pont, occasionnant la mort de John Allard, mécanicien.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quelles recettes le gouvernement fédéral a perçues du canal Trent, durant les années écoulées de 1929 à 1933, respectivement, sous les titres suivants: (*a*) loyers des propriétés; (*b*) honoraires ou loyers des usagers de l'électricité; (*c*) droit de péage.

2. Durant les années 1932 et 1933, quelles dépenses on a faites pour le canal Trent en (*a*) salaires et gages, (*b*) construction et réparations, (*c*) toutes autres dépenses.

M. Guthrie propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de modifier la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour prescrire la nomination d'inspecteurs des détectives, de sous-inspecteurs et de chirurgiens-vétérinaires adjoints, et du personnel du service maritime, et pour prescrire des pensions aux veuves et des allocations aux enfants des officiers et des constables qui peuvent être tués dans l'exercice de leurs fonctions, et pour adopter d'autres dispositions relatives à la computation, pour fins de pension, du service des officiers et des constables dans toute gendarmerie provinciale, et relatives aussi aux fonctions et aux contraventions des membres de la Gendarmerie.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux étant lu;

M. Manion propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 6, Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires étant lu;

M. Duranleau propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 7, Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1932, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Divers

| | | |
|---|---|---|
| 90 | Impressions et papeterie | 5,000 00 |
| 91 | Levés et inspection, Canaux | 6,370 00 |
| 92 | Caisse de prévoyance des employés de chemin de fer: Pour augmenter les allocations de pension payables en vertu de la loi dite *Intercolonial and Prince Edward Island Raiway Employers' Provident Fund Act*, de manière que le payement minimum durant la période du 1er janvier 1933 au 31 mars 1934, soit de $30 par mois, au lieu de $20, tel que fixé par ladite loi | 26,500 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 16, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CHEMINS DE FER

| | | |
|---|---|---|
| 84 | Chemin de fer de la Baie d'Hudson et termini: construction et améliorations (y compris une somme de $2,250 à E. B. Jost)—A voter de nouveau $119,500 | 550,000 00 |

CANAUX

| | | |
|---|---|---|
| 86 | Canal maritime Welland: construction et améliorations | 250,000 00 |

XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

| | | |
|---|---|---|
| 87 | Améliorations— (A voter de nouveau $135,100) | 211,500 00 |

DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 89 | Services divers, y compris les émoluments et les dépenses des experts employés temporairement | 33,500 00 |

XXXVIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

CANAUX, ÉLÉVATEURS ET PORTS

| | | |
|---|---|---|
| 253 | Personnel et réparations | 2,400,000 00 |

XLI—COMMERCE

| | | |
|---|---|---|
| 257 | Service de nouvelles britanniques et étrangères | 15,000 00 |
| 258 | Application de la Loi plaçant la houille canadienne, utilisée dans la fabrication du fer et de l'acier, sur un pied d'égalité avec la houille importée | 600 00 |
| 262 | Application de la Loi d'exportation de l'électricité et du courant | 750 00 |
| 263 | Inspection de l'électricité et du gaz | 209,030 00 |
| 264 | Expositions et foires | 129,244 00 |

| | | |
|---|---|---|
| 266 | Bureau de cinématographie | 50,000 00 |
| 268 | Application de la Loi du poinçonnage des métaux précieux | 4,913 00 |
| 269 | Impression de documents parlementaires et de ceux du ministère | 102,675 00 |
| 270 | Publicité et réclame au Canada et à l'étranger | 100,000 00 |
| 271 | Service d'inspection des poids et mesures, y compris le Bureau international des poids et mesures | 300,000 00 |
| 260 | Service des renseignements commerciaux, y compris diverses dépenses relatives au commerce du Canada | 639,687 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 23

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 26 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 février 1934—Document montrant:—

1. Pour la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de terre de la Royale gendarmerie à cheval du Canada dans l'Ile du Prince-Edouard.

2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, allocations de voyages, réparations d'automobiles, essences, nouvelles automobiles, etc.

3. Quels sont les noms des officiers ou des familles d'officiers qui ont reçu des soins médicaux durant la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, et s'ils ont été admis dans un hôpital, quel hôpital, quel montant a été versée à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont donné leurs services et quel a été la somme versée à chacun.

4. Quelle a été la somme reçue du gouvernement provincial pour le travail de la gendarmerie dans l'île.

5. Quant aux poursuites, quel montant les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont reçu pour allocations de route, servir des assignations ou assister aux procès.

6. Quel a été le montant reçu de la Commission de prohibition pour les poursuites intentées en vertu de la loi de prohibition.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt-neuvième rapport annuel du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1933.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1932, et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 374, du 24 février 1934: autorisant paiement de $62,239.50 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial et travaux publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 375, du 24 février 1934: autorisant paiement de $32,317.72 à la province de Québec, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 376, du 24 février 1934: autorisant paiement de $5,140.50 à la province de Québec, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 377, du 24 février 1934: autorisant paiement de $58,074.89 à la province de l'Ontario, pour secours direct provincial dans les districts non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 378, du 24 février 1934: autorisant paiement de $24,754.75 à la province de l'Ontario, pour la construction du chemin Haliburton-Eagle-Lake.

Arrêté en Conseil, C.P. 380, du 24 février 1934: autorisant paiement de $31,636.50 à la province du Manitoba, pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 381, du 24 février 1934: créditant la somme de $3,013.40 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 382, du 24 février 1934: créditant la somme de $201,363.17 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2596, du 14 décembre 1933, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours aux municipalités désorganisées ou en faillite, et pour des secours directs aux familles en passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 383, du 24 février 1934: créditant la somme de $147.03 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2596, du 14 décembre 1933, pour secours direct municipal et secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 384, du 24 février 1934: autorisant paiement de $121.05 à la province de la Colombie-Britannique, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 291, du 24 février 1934: autorisant paiement de $50,000.00 à la province de la Saskatchewan, comme avance supplémentaire comptable, couvrant la part du Dominion pour les dépenses de secours aux célibataires sans asile, administrée par la commission de secours de la Saskatchewan.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lemieux, Lewis, Logan, McLennan, Fauteux, Prévost, Taylor et Wilson (Rockcliffe), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres dans l'administration de ladite bibliothèque.

Aussi,—Un message informant la Chambre des Communes, que les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Dennis, Donnelly, Green, Harmer, Hatfield, Hocken, Horsey, Lewis, McDonald (Shediac), McLean, McLennan, Parent, Pope, Prévost, Raymond, Robertson, Taylor, Todd, White

(Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité charger de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres pour les Impressions du Parlement.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Michener, Tanner et Taylor, ont été nommé pour former un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

M. Woodsworth, appuyé par M. Spencer, propose,—Que le Bill No 20, Loi modifiant la Loi de l'immigration (Définition du fardeau pour le public) soit maintenant lu la première fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Blair,
Bouchard,
Boulanger,
Bradette,
Brown,
Butcher,
Carmichael,
Chevrier,
Donnelly,
Duff,
Euler,
Fiset (sir Eugène),
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gray,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Heenan,
Howden,
Hurtubise,
Ilsley,
Irvine,
Kennedy (Peace-River),
King, Mackenzie
Lucas,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLean,
MacMillan (Mackenzie),
McPhee,
Marcil,
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Power,
Reid,
St-Père,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Totzke,
Veniot,
Woodsworth—42.

CONTRE:

Messieurs

Arsenault,
Barber,
Beaubier,
Belec,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Beynon,
Bourgeois,
Bowman,
Burns,
Bury,
Chaplin,
Charters,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Dickie,
Duranleau,
Ernst,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Geary,
Gobeil,
Gordon,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Johnstone,
Jones,
Loucks,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGibbon,
McGillis,
McLure,
Manion,
Matthews,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Perley (sir George),
Pettit,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Rogers,
Shaver,
Short,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis—70.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada*, étant lu;

M. Geary propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arsenault, | Geary, | Matthews, | Smith (Cumberland), |
| Arthurs, | Gershaw, | Morand, | Smoke, |
| Barber, | Gobeil, | Motherwell, | Spankie, |
| Beaubier, | Gordon, | Mullins, | Sproule, |
| Belec, | Gray, | Murphy, | Stanley, |
| Bennett, | Guthrie, | Myers, | Stevens, |
| Bourgeois, | Hall, | Nicholson, | Stewart (Leeds), |
| Bowman, | Hay, | Perley (Qu'Appelle), | Stewart (Lethbridge), |
| Boyes, | Ilsley, | Perley (sir George), | Stinson, |
| Burns, | Johnstone, | Pettit, | Stirling, |
| Bury, | Jones, | Plunkett, | Stitt (Nelson), |
| Cahan, | Kennedy (Winnipeg- | Price, | Swanston, |
| Chaplin, | Centre-Sud), | Quinn, | Tétreault, |
| Charters, | Loucks, | Robinson, | Thompson (Lanark), |
| Cotnam, | Macdougall, | Rogers, | Tummon, |
| Cowan (Long-Lake), | MacLaren, | Shaver, | Turnbull, |
| Dickie, | MacMillan | Short, | Veniot, |
| Duguay, | (Saskatoon), | Simpson | Weese, |
| Dupré, | MacNicol, | (Simcoe-Nord), | Weir (Melfort), |
| Duranleau, | McGibbon, | Simpson | White (London), |
| Ernst, | McGillis, | (Algoma-Ouest), | White (Mont-Royal), |
| Fraser (Caribou), | McLure, | Smith (Victoria- | Willis, |
| Gagnon, | Manion, | Carleton), | Wright—87. |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bertrand, | Garland (Bow-River), | Luchkovich, | Neill, |
| Blair, | Hanson (Skeena), | MacInnis, | Parent, |
| Bouchard, | Hanson (York- | Mackenzie | Pouliot, |
| Boulanger, | Sunbury), | (Vancouver-Centre), | Power, |
| Bradette, | Heenan, | MacLean, | Reid, |
| Brown, | Howden, | McIntosh, | St-Père, |
| Butcher, | Hurtubise, | McPhee, | Stewart |
| Carmichael, | Irvine, | Marcil, | (Edmonton-Ouest), |
| Chevrier, | Kennedy | Mercier (Laurier- | Stitt (Selkirk), |
| Donnelly, | (Peace-River), | Outremont), | Totzke, |
| Duff, | Lucas, | Munn, | Weir (Macdonald), |
| Fiset (sir Eugène), | | | Woodsworth—41. |

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Dans quels ministères il y a un secrétaire de l'Exécutif.

2. Quel est le nom de chaque secrétaire de l'Exécutif, la date de sa nomination et son salaire.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de pensionnaires de la guerre ont vu leur pension réduite durant l'année 1933.
2. Quel est le montant total de la diminution.
3. Combien de pensionnaires de la guerre ont vu leur pension complètement annulée.
4. Quelle est la somme totale de ces annulations.
5. Combien d'anciens combattants qui recevaient des allocations de guerre ont vu leur allocation réduite ou totalement annulée durant l'année 1933.
6. Quelle est la somme totale de ces annulations.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la compagnie du Pacifique-Canadien reçoit des subsides du gouvernement du Canada relativement à ses services de navigation dans l'océan Pacifique.
2. Dans l'affirmative, quelle est la nature et quel est le montant annuel de ces subsides pour chaque service.
3. Combien cette compagnie reçoit du gouvernement du Canada pour le transport de la poste canadienne pour chacune de ses lignes de navigation dans l'océan Pacifique.
4. Si cette compagnie donne la préférence aux citoyens du Canada dans l'engagement des officiers, des ingénieurs, des chauffeurs, des commis aux vivres, des marins et autres employés pour ses services de navigation dans l'océan Pacifique.
5. Sinon, quelle sera l'attitude du gouvernement quant au paiement desdits subsides.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Motherwell—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que tout membre du cabinet fédéral peut avoir reçus durant les douze derniers mois de tout membre des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, au sujet de l'entente internationale relative au blé, ou au sujet de l'à-propos ou non d'en venir à une telle entente.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux au sujet des travaux exécutés au quai de Augustin Poirier, à Saint-Siméon de Bonaventure, sous la direction de Jean Bugold, en 1933.

Par M. Ferland—Ordre de la Chambre—Copie de toutes correspondances, télégrammes, enquêtes, affidavit et rapports officiels, au ministère des Postes, depuis le mois d'août 1930, concernant la démission du notaire Amédée Dugas comme maître de poste de Saint-Jean-de-Matha, dans le comté de Joliette, et la nomination de son successeur Léopold Marcil.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Ralston—Ordre de la Chambre—Copie de tous bordereaux de salaires, pièces justificatives et autres documents relatifs à des ouvrages faits, des matériaux fournis ou de l'argent versé pour les travaux exécutés en 1933 et en 1934 au brise-lames de Boccaro-

Ouest, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail vraiment exécuté en 1933 et en 1934, et à la somme déboursée ou à la dette encourue jusqu'au temps où le travail a été arrêté le, ou vers le 20 janvier 1934, et au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Ralston—Ordre de la Chambre—Copie de tous bordereaux de salaires, comptes, pièces justificatives et autres documents relatifs à l'ouvrage fait, aux matériaux fournis, ou à l'argent dépensé pour les travaux exécutés en 1933 au brise-lames de Port Latour, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail réellement exécuté en 1933, à la somme dépensée, ou à la dette encourue, au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Casgrain—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses fonctionnaires et le ministre plénipotentiaire à Tokio au sujet de la construction d'un édifice public pour la Légation canadienne à Tokio, de même qu'une copie de l'arrêté du conseil autorisant la construction dudit édifice, des plans, devis, contrats et de tous documents que le gouvernement a en sa possession et qui ont trait à la construction dudit édifice public pour la Légation canadienne à Tokio.

Par M. MacLean—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral au sujet des pensions de vieillesse, y compris une copie du contrat passé entre la province et le gouvernement fédéral au sujet de cette affaire.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—(1) Copie de tous les bordereaux de salaires, des comptes pour la pierre et le bois pour travaux faits à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1932-33, Alphonse Boucher, contremaître.

(2) Copie de tous les bordereaux de salaires, pour les Travaux exécutés par le ministère des Travaux publics à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1933, contremaître, Baptiste Grenier.

(3) Copie de tous les bordereaux de salaires, relevé de la quantité de bois et de pierre dont on s'est servi, pour les travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1933, conducteur des travaux, B. Grenier.

Par M. Brown pour M. Duff—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, correspondance, soumissions, et de tous autres écrits que le ministère des Postes a mis dans ses dossiers durant les années 1932 et 1933 au sujet du nouvel appel de soumissions, ou de l'adjudication de l'entreprise, avec les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions, pour le transport des correspondances entre Wycocomagh et Margaree-Sud-Ouest, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Veniot—Ordre de la Chambre—Copie de tous bordereaux de salaires, relevé des matériaux fournis, donnant les noms des personnes qui ont fourni ces matériaux et les prix payés pour ces matériaux, relativement à des travaux exécutés en 1933 au brise-lames du cap Bauld, comté de Westmorland, Nouveau-Brunswick.

M. Reid, appuyé par M. Munn, propose,—Considérant que les marchandises ou les services, entre peuples ou nations, ne peuvent être payés que par des marchandises ou des services, ou par une unité monétaire acceptable à ceux qui désirent ces marchandises ou ces services, unité monétaire qui, depuis des siècles, a été les métaux précieux: l'or et l'argent;

Considérant que pendant plusieurs siècles l'argent a été le seul métal précieux employé comme monnaie et comme unité de valeur pour l'échange des marchandises et des services;

Considérant que plus tard les grandes nations du monde n'ont employé que l'or comme unité de valeur pour l'échange des marchandises et des services, et pour l'émission de la monnaie fiduciaire;

Considérant que l'adoption, par plusieurs nations, de mesures restrictives du commerce, de même que la quantité restreinte d'or disponible dans le monde pour l'échange des marchandises et des services, ont contribué à produire, dans une grande mesure, si elles n'ont pas causé le chômage de millions de gens, de même que la vaste misère et les souffrances qui en ont été la conséquence;

Considérant que par suite des conditions économiques et monétaires actuelles, l'Etat a dû donner de l'emploi ou des secours à plusieurs milliers de citoyens canadiens;

Considérant que le Canada a dû emprunter de grosses sommes pour donner des secours aux chômeurs ou aux pauvres;

Considérant que l'émission de la monnaie au Canada a été fondée sur une certaine couverture d'or, et qu'ainsi il a fallu limiter le montant de la monnaie émise;

La Chambre est en conséquence d'avis que le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures pour que l'émission de la monnaie soit fondée sur l'argent, en plus de l'or, soit sous la forme de certificats de papier, soit sous la forme de pièces de monnaie, et pour que l'argent soit de nouveau accepté et reconnu comme monnaie légale, par le Dominion du Canada, à un rapport fixe entre ledit argent et l'or.

Et un débat s'ensuivant;

M. Rhodes, appuyé par M. Stevens, propose en amendement:—

Que tous les mots après "Considérant", dans la première ligne, soient rayés et remplacés par les suivants:—

"A la Conférence monétaire et économique mondiale tenue à Londres, Angleterre, en l'an 1933, et à laquelle assistaient les représentants de soixante-quatre nations, on a étudié le sujet de l'emploi de l'argent dans les régimes monétaires du monde;

"Considérant que l'on a adopté unanimement la résolution suivante:—

"Qu'il soit décidé de recommander à tous les gouvernements qui composent cette conférence:

"v. (*a*) Que les pays qui produisent le plus d'argent, et que les pays qui détiennent ou qui emploient le plus d'argent tentent d'en venir à une entente dans le dessein de modérer les fluctuations du prix de l'argent; et que les autres nations qui ne sont pas parties à cette entente s'abstiennent de toute mesure qui pourrait affecter d'une manière appréciable le marché de l'argent;

"(*b*) Que les gouvernements qui composent cette Conférence s'abstiendront de toute action législative nouvelle qui entraînerait un autre abaissement de leur monnaie d'argent au-dessous du titre de 800/1,000.

"(*c*) Qu'ils remplaceront par des pièces d'argent les monnaies de papier de basse dénomination pour autant que les conditions budgétaires et locales de chaque pays le permettront;

"(*d*) Que toutes les dispositions de cette résolution sont sujettes aux exceptions et limitations suivantes:—

"Les obligations de ces dispositions cesseront le 1er avril 1934 si l'entente proposée dans le paragraphe (*a*) n'est pas mise en vigueur à cette date, et dans aucun cas, elles ne s'étendront après le 1er janvier 1938;

"Les gouvernements peuvent adopter relativement à leur monnaie, toute mesure qu'ils pourront juger nécessaire pour empêcher la fuite ou la destruction

de leur monnaie d'argent par suite d'une hausse du prix en lingot du contenu en argent de leur monnaie au-dessus de la valeur nominale ou de la valeur au pair de telle monnaie d'argent.

"Et considérant que le 22ème jour de juillet 1933, le Canada a signé les articles d'une entente au sujet de l'argent, en compagnie de l'Australie, de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Mexique, du Pérou et de l'Espagne, laquelle entente a été déposée sur le bureau de la Chambre;

"Et considérant que le bimétallisme n'est praticable que s'il est substantiellement adopté par toutes les principales nations du monde;

"Et considérant que la résolution ci-dessus et l'entente représentent la plus grande mesure d'entente internationale qu'il a été possible d'obtenir;

"Qu'il soit en conséquence résolu que l'action du représentant du Canada lorsqu'il a signé ladite entente est approuvée par les présentes."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Alors la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Barrette, appuyé par M. Gobeil, propose,—La Chambre est d'avis que la question d'émettre dans les deux langues officielles du Canada les monnaies, billets et bons de l'Etat, devrait être étudiée par un comité composé de MM. Hackett, Gobeil, Bourgeois, Bell (Saint-Antoine), Nicholson, Gott, Plunkett, Price, Lapointe, Ralston, Malcolm, Cardin, Rinfret, Casgrain et Lucas, avec pouvoir de faire quérir personnes et documents, d'examiner des témoins et de faire rapport à la Chambre de temps à autre.

Et un débat s'ensuivant;

M. Boulanger, appuyé par M. Mercier (Outremont) propose en amendement:—Que la résolution soit modifiée en biffant tous les mots après "être" dans la troisième ligne, et les remplaçant par les suivants: "réglée une fois pour toutes, et que le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour se conformer à la constitution à ce sujet.

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 24

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 27 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le douzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 26 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Gertrude Ethel Mosgrove Roast, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Harold James Roast, de Montréal, Québec, son époux.—M. *White* (Mont-Royal).

De Marjorie Hammond Zavitz, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Douglas Zavitz, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Fenwick William Smith, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Phyllis Llewellyn Millard Smith, de Montréal, Québec, présentement demeurant dans l'Etat de Washington, Etats-Unis d'Amérique, son épouse.—M. *Heaps*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Aziz (dit Eddie Coudsy) Koudsy, de la ville de Montréal, époux de Marie Shada Koudsy.

De Clara Dingham Freeman, de la ville de Montréal, épouse de Horace Freeman.

De Helen Isabelle Smith Maybee, de la ville de Montréal, épouse de Gordon Royal Maybee.

De Grayse Irene Westlake MacLaren, de la ville de Montréal, épouse de Daniel Forbes MacLaren.

De Gertrude Ethel Mosgrove Roast, de la ville de Montréal, épouse de Harold James Roast.

De Fenwick William Smith, de la ville de Montréal, époux de Phyllis Llewellyn Millard Smith.

M. Stevens, du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'écart des prix et les achats en quantité, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande que pouvoir lui soit donné de nommer et employer l'aide de secrétaires, commis, sténographes ou autre aide pour fins d'enquête jusqu'à ce qu'il ait présenté son dernier rapport à la Chambre.

M. Reid, appuyé par M. Munn, du consentement de la Chambre présente un Bill No 21, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs sur les grains), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Stevens, le deuxième rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'écart des prix et les achats en quantité, est adopté.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions étant lu;

M. Cahan propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Chevrier, appuyé par M. Bradette, propose en amendement:—Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 25

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 28 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le treizième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 27 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De John Gilbert Mitchell et autres, du comté de Leeds, Ontario, pour une loi constituant en corporation *Thousand Islands Bridge Company*, dans le but de construire, maintenir et tenir en opération un pont à travers le fleuve St-Laurent, à partir d'un point à ou près de Ivy Lea, dans le comté de Leeds, Ontario, à un point à ou près de Collins Landing, dans le comté de Jefferson, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Maloney*.

De Annie Isabel Tinning Meldrum, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Ronald Spence Meldrum, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Document montrant:—

1. Quel est, par acre, le coût approximatif de nettoyer la terre au lac Seul, Ontario, aux fins d'augmenter la capacité du lac Seul à emmagasiner de l'eau.
2. Jusqu'au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent on a dépensée pour cette entreprise.
3. Combien d'acres ont été nettoyées jusqu'au 31 décembre 1933.
4. Quels sont les traitements des contremaîtres, et quelles sont les gages des ouvriers qui exécutent ces travaux.
5. Si on permet aux hommes de former un comité pour faire des représentations au contremaître au sujet des conditions d'emploi.
6. Si on achète tous les approvisionnements dans la ville de Winnipeg, au lieu de les acheter dans le district environnant, si oui, pourquoi.
7. Quel est le coût des pommes de terre débarquées à Hudson.
8. Quel est le coût de l'avoine débarquée à Hudson.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934—Document montrant:—

1. Combien de (*a*) régiments, (*b*) de soldats ont pris part aux exercices militaires des camps d'été à Saint-Jean, durant l'été de 1933.
2. Durant combien de jours chacun de ces régiments est resté à ces camps d'été, et quel est le nom de chacun d'eux.
3. De quel district militaire fait partie chacun de ces régiments.
4. Par quel chemin de fer chacun de ces régiments, de ces bataillons ou de ces soldats a été transporté auxdits camps d'été.
5. Quelle est la somme reçue par le C.P.R. et le C.N.R.
6. Quel est le nombre total (*a*) d'officiers, (*b*) de soldats qui se sont rendus à ces camps militaires.
7. Quelle somme a été versée en salaires (*a*) aux officiers, (*b*) aux soldats.
8. Quel a été le coût de chacun de ces camps (*a*) en salaires, (*b*) pour toutes les autres dépenses.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'arrêté en Conseil passé sous l'empire de la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 401, du 27 février 1934: autorisant un emprunt de $244,000 à la province du Manitoba pour dépenses de secours direct.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 21 février 1934:—Copie de l'ordre en conseil nommant monsieur Edgar Boutet comme secrétaire de l'Exécutif au ministère des Postes.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1934—Document montrant:—

1. Pour la période écoulée du 1er avril 1933, au 1er février 1934, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada à Sherbrooke, Québec.
2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, dépenses de voyages, réparations d'automobiles, essence, nouveaux autos, etc.
3. Quel montant total les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont-ils reçu pour distance parcourue pour signifier des assignations et assister à des audiences de tribunaux au cours de procès.
4. Du 1er avril 1933 au 1er février 1934, quel officier, ou quelles familles d'officier ont reçu des soins médicaux, s'ils ont été admis à un hôpital, quel hôpital, quelle somme a été versée à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont soigné, et quel montant a été déboursé dans chaque cas.
5. Quelle somme on a reçue du gouvernement provincial pour travaux de police dans la province.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Mercier (St-Henri)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement a terminé, en la cité de Montréal, province de Québec, l'expropriation des immeubles construits dans le quadrilatère formé des rues St-Jacques, Windsor, St-Antoine et Cathédrale.
2. Quels sont les noms des propriétaires d'immeubles expropriés dans ce quadrilatère et le prix payé à chacun d'eux.

3. Si les propriétés acquises par le gouvernement, à date, ont été toutes démolies.

4. Si des propriétés n'ont pas été démolies, si ces dernières ont été louées par le gouvernement à des tiers.

5. S oui, à qui, pour quel espace de temps, à quel loyer ou à quelles conditions.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Dubois—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms des employés surnuméraires qui ont travaillé aux chantiers maritimes de Sorel dans les mois de septembre, octobre, novembre 1933 respectivement.

2. De quel comté venait chacun d'eux.

3. Qui a recommandé chacun d'eux.

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le nombre total de fonctionnaires ou d'employés de l'Etat qui ont été congédiés et mis à leur retraite en vertu du règlement relatif à tous les fonctionnaires de soixante-cinq ans et de plus.

2. Depuis que cet ordre est en vigueur, quel a été le nombre des fonctionnaires congédiés et des fonctionnaires mis à leur retraite, respectivement, dans chaque département de l'administration.

3. Combien de personnes âgées de soixante-cinq ans ou de plus sont encore à l'emploi du gouvernement.

4. Quels sont les noms desdites personnes et dans quel département de l'administration chacun travaille-t-il.

Par M. Michaud—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels approvisionnements, le cas échéant, on a achetés au Nouveau-Brunswick pour le camp destiné à alléger le chômage à Sunbury, Nouveau-Brunswick.

2. De qui on les a achetés.

3. Si on a fait un appel ou une demande de soumissions pour ces approvisionnements.

4. Si oui, quelles personnes ont soumisionné et quel a été le montant de chaque soumission.

Par M. Fraser (Cariboo)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles sont les recettes totales provenant des 658 bureaux de poste de la province de Québec mentionnés dans le Document sessionnel No 95, daté du 26 janvier 1934.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux pour l'ouvrage exécuté au quai de Portage, à Paspébiac, Québec, en 1933 et en 1934.

M. Kennedy (Peace-River), appuyé par M. Spencer propose:—La Chambre est d'avis que la région de la rivière de la Paix devrait être reliée au littoral du Pacifique par un chemin de fer direct.

Et un débat s'ensuivant;

M. Manion, appuyé par M. Dupré, propose en amendement:—Que la résolution soit modifiée en ajoutant les mots suivants: "quand les circonstances le permettront."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Munn, appuyé par M. Reid propose,—Considérant que la Commission royale d'enquête sur les chemins de fer et les transports au Canada, a attiré l'attention de la Chambre sur l'urgence d'examiner sans retard la capitalisation des Chemins de fer nationaux du Canada (voir clauses 84-87 de ce rapport):

Considérant que la Commission a constaté qu'une très forte proportion des mises dans les chemins de fer inclus dans le réseau du National-Canadien, constituent une perte et qu'on devrait réduire très sensiblement les charges au compte du capital, bien que ladite Commission royale en faisant son rapport, n'ait pas cru l'heure propice pour aborder cette question importante, mais ait conseillé que le Conseil de régie l'examinât sans retard;

Considérant que le gouvernement a nommé ce Conseil de régie;

La Chambre est, en conséquence, d'avis qu'il est très important que l'on attire sur cette affaire l'attention du Conseil de régie des Chemins de fer nationaux du Canada, et elle juge qu'il est fort désirable que ledit Conseil de régie examine cette question et en fasse rapport dans le plus court délai possible, parce qu'elle est d'importance primordiale et vitale pour tous les intéressés.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 26

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 1ER MARS 1934

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

M. Lawson, du comité spécial sur la Loi du service civil, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de faire imprimer au jour le jour ses procès-verbaux et témoignages, 500 exemplaires en langue anglaise et 200 en langue française.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, pour l'année terminée le 31 décembre 1933 (Anglais et français).

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932 et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 379, du 28 février 1934: abrogeant les arrêtés en Conseil, C.P. Nos 2070, 2278 et 2692 en date du 4 octobre 1933, 1er novembre 1933 et 28 décembre 1933, respectivement en autant que les annexes Nos 9, 9-2 et 9-3 sont concernées, relativement à des travaux de secours dans le district de Parry-Sound, province de l'Ontario.

Arrêté en Conseil, C.P. 396, du 28 février 1934: autorisant paiement de $24,528.58 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 397, du 28 février 1934: autorisant paiement de $6,017.08 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 398, du 28 février 1934: autorisant paiement de $19,083.87 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 399, du 28 février 1934: autorisant paiement de $148,923.46 à la province du Manitoba, pour secours direct municipal et provincial pour les familles en passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 400, du 28 février 1934: créditant la somme de $2,197.76 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil 2439, du 24 novembre 1933, concernant le secours direct municipal à Prince-Albert.

Arrêté en Conseil, C.P. 408, du 28 février 1934: autorisant paiement de $848.32 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, pour secours direct dans la cité de Charlottetown.

Arrêté en Conseil, C.P. 409, du 28 février 1934: autorisant paiement de $44,946.48 à la province de Québec, pour secours direct municipal et provincial et travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 410, du 28 février 1934: créditant la somme de $2,052.17 pour prêt de $50,000.00 fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 411, du 28 février 1934: créditant la somme de $603.10 pour prêt de $50,000.00 fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour fret pour fourrage.

Arrêté en Conseil, C.P. 412, du 28 février 1934: autorisant paiement de $1,861.62 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal.

Arrtêé en Conseil, C.P. 417, du 28 février 1934: autorisant paiement de $9,461.80 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 418, du 28 février 1934: autorisant paiement de $461.71 à la province de Québec, pour secours direct municipal et provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 419, du 28 février 1934: autorisant paiement de $13,537.50 à la province de Québec, pour travaux municipaux, les grandes routes provinciales et la route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 420, du 28 février 1934: autorisant paiement de $70,543.08 à la province de Québec, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 421, du 28 février 1934: autorisant paiement de $6,922.01 à la province de Québec, pour secours direct provincial dans les districts organisés et non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 422, du 28 février 1934: autorisant paiement de $73,620.55 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 423, du 28 février 1934: autorisant paiement de $1,407.33 pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 424, du 28 février 1934: créditant la somme de $3,419.66 à prêt de $500,000.00 fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 425, du 28 février 1934: créditant la somme de $612,756.26 pour prêts faits à la province de la Saskatchewan, pour secours direct provincial dans les municipalités rurales et secours direct dans les districts d'amélioration locale.

Arrêté en Conseil, C.P. 426, du 28 février 1934: autorisant paiement de $6,036.80 à la province de l'Alberta, pour règlement de secours aux colons de territoire non organisé.

Sur motion de M. Lawson, le premier rapport du comité spécial sur la Loi du service civil est agréé.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Document montrant:

Quelles sommes on a versée pour le transport des correspondances, soit en subventions, en octrois, en vertu de contrats ou autrement, (*a*) au Chemin de fer Canadien-Pacifique, (*b*) au chemin de fer Canadien-National, (*c*) à la flotte du Canadien-Pacifique, (*d*) à la flotte du Canadien-National, durant la dernière année civile.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que le lundi, 5 mars 1934, et tous les lundis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront priorité sur toutes les autres affaires, sauf les questions des députés et les avis de motions pour la production de documents.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque étant lu;

M. Rhodes propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour prescrire la nomination d'inspecteurs des détectives, de sous-inspecteurs et de chirurgiens-vétérinaires adjoints, et du personnel du service maritime, et pour prescrire des pensions aux veuves et des allocations aux enfants des officiers et des constables qui peuvent être tués dans l'exercice de leurs fonctions, et pour adopter d'autres dispositions relatives à la computation, pour fins de pension, du service des officiers et des constables dans toute gendarmerie provinciale, et relatives aussi aux fonctions et aux contraventions des membres de la Gendarmerie.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Guthrie, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 7, Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1932.

Bill No 8, Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*

# No 27

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 2 MARS 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quatorzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 1er courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De *The Discount and Loan Corporation of Canada*, de Montréal, Québec, pour une loi à l'effet de modifier sa loi de constitution en corporation et lui permettre d'être incorporée sous le nom de la Corporation de Prêts et d'escomptes du Canada, en plus de son nom actuel; et aussi, de modifier ses pouvoirs.—M. *Sullivan.*

De Ethel Irene Probert, de Beebe, Québec, actuellement demeurant à Walden, New-York, Etats-Unis d'Amérique, pour une loi de divorce d'avec Willie Salls Probert, de Beebe, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt-cinquième rapport annuel de la commission du service civil du Canada pour l'année 1933.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 18 février 1934,—Document montrant combien de contrats ont été accordés durant les années 1932-33 à la *Pacific Engineers Limited*, de Vancouver, par tout ministère du Gouvernement, comprenant aussi la Commission du Havre de Vancouver et quel était le montant total de ces contrats.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms et les salaires respectifs des traducteurs dans chacun des départements pour chaque ministère du gouvernement fédéral, ainsi qu'au Sénat et à la Chambre des Communes.
2. Si ces traducteurs sont soumis à des règles de promotion, et si ils sont tenus de passer des examens pour être promus.

3. Si oui, quel est le salaire alloué à chacun des grades et quel est le maximum de salaire fixé dans chacun des départements.

4. Dans chacun des départements et dans chacun des ministères, combien il y a de traducteurs techniciens, quel est le nom et le salaire de chacun.

5. Combien de traducteurs sont préposés à la charge de la traduction des débats (Hansard); qui sont-ils et quel est leur salaire respectif.

6. Si les traducteurs des débats sont des employés permanents, et si oui, s'ils sont absorbés dans les divers départements en dehors de la session.

7. Quelles sont les heures de travail des traducteurs des débats.

8. Si pour traduire les discours prononcés dans le cours d'une séance de la Chambre des Communes, ces traducteurs commencent leur travail au fur et à mesure que ces discours sont rapportés et corrigés au bureau central du journal des débats, ou bien s'ils font cette traduction seulement le lendemain.

9. Quand ces discours ainsi traduits sont envoyés à l'Imprimerie Nationale pour la publication de l'édition française non revisée du journal des débats.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents concernant la destitution ou la démission du maître de poste de Oxdrift, Ontario, et échangés durant les mois de novembre et décembre 1933, et janvier 1934.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous rapports, correspondance, requêtes et autres documents relatifs à la nomination récente du nouveau maître de poste de Oxdrift, Ontario.

Et aussi, pour M. Gordon,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copies des cédules portant les numéros 48, 54, 56, couvrant les travaux que le ministère de la Colonisation de Québec a proposé d'exécuter dans les paroisses de Saint-Elzéar, de Saint-Emile d'Auclair et de Saint-Bénoît de Packington, comté de Témiscouata, et qui ont été envoyées au gouvernement fédéral pour approbation le 30 août 1933, ainsi que copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, pétitions, concernant lesdits travaux.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Cahan, pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions; et sur l'amendement de M. Chevrier.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Deslauriers.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 228 | Directeur général des élections—Traitements et dépense casuelle du bureau | 14,724 00 |
| 247 | Gazette des brevets | 35,000 00 |
| 248 | Office international pour la protection de la propriété industrielle et l'Union internationale du droit d'auteur et Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques | 2,000 00 |
| 249 | Archives publiques | 63,024 00 |
| 250 | Dépenses occasionnées par la Loi de naturalisation | 11,700 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 24 | Impressions et papeterie publiques— | |
| | Traitements | 37,602 00 |
| | Dépense casuelle | 10,000 00 |
| 28 | Secrétaire d'Etat— | |
| | Traitements | 294,930 00 |
| | Dépense casuelle | 56,820 00 |
| 5 | Commission du service civil— | |
| | Traitements | 182,898 00 |
| | Dépense casuelle | 25,000 00 |

## XXVIII—IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

| | | |
|---|---|---|
| 171 | Impression, reliure des statuts annuels | 8,500 00 |
| 172 | *Gazette du Canada* | 27,000 00 |
| 173 | Matériel—Réparations et renouvellements | 10,000 00 |
| 174 | Distribution des documents parlementaires | 30,000 00 |
| 175 | Impression et reliure des publications gouvernementales pour la vente et distribution aux ministères et au public | 42,750 00 |

## XLI—COMMERCE

| | | |
|---|---|---|
| 261 | Bureau fédéral de la Statistique | 351,000 00 |

## XVIII—SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS ET AUX NAVIRES

### Océan Atlantique

| | |
|---|---|
| Service entre le Canada et le Royaume-Uni | 500,000 00 |
| Service entre le Canada et l'Afrique du sud | 112,500 00 |

### Océan Pacifique

| | |
|---|---|
| Service entre la Colombie-Britannique, l'Australie et la Chine | 118,800 00 |
| Service entre la Colombie-Britannique et l'Afrique du sud | 84,000 00 |
| Service entre le Canada, la Chine et le Japon | 600,000 00 |
| Service entre la Nouvelle-Zélande et le Canada sur l'océan Pacifique | 100,000 00 |
| Service entre Prince-Rupert (C.-B.) et les îles de la Reine-Charlotte | 12,000 00 |
| Service entre Vancouver et les Antilles anglaises | 36,000 00 |
| Service entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique | 18,000 00 |
| Service entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway | 12,000 00 |
| Service entre Victoria et la côte ouest de l'Ile de Vancouver | 10,000 00 |

### Services locaux

| | |
|---|---|
| Service entre Baddeck et Iona | 5,000 00 |
| Service entre Charlottetown et Pictou | 20,000 00 |
| Service entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday | 4,600 00 |
| Service entre Grand-Manan et la terre ferme | 24,750 00 |
| Service entre Halifax et la baie Saint-Laurent | 2,000 00 |
| Service entre Halifax, Canso et Guysborough | 6,750 00 |
| Service entre Halifax et Sherbrooke | 900 00 |
| Service entre Halifax, Cap-Breton-sud et les ports du lac Bras-d'Or | 3,500 00 |

| | | |
|---|---|---|
| | Service entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton | 4,000 00 |
| | Service entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton | 4,000 00 |
| 121 | Service entre Mulgrave, Arichat et Canso | 30,000 00 |
| | Service entre Mulgrave et Guysborough avec arrêts aux ports d'escale | 9,500 00 |
| | Service d'hiver de Murray-Bay et la rive nord | 40,000 00 |
| | Service entre Parrsboro, Kingsport et Wolfville | 2,000 00 |
| | Service entre l'Ile Pelée et le continent | 8,250 00 |
| | Service entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp | 9,000 00 |
| | Service entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine | 37,500 00 |
| | Service entre Québec, Natashquan et Harrington | 76,500 00 |
| | Service entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports d'escale | 54,000 00 |
| | Service entre Rimouski et Matane et ports sur la côte nord du St-Laurent | 37,500 00 |
| | Service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord | 9,000 00 |
| | Service entre Ste-Catherine's Bay et Tadoussac | 2,500 00 |
| | Service entre St-Jean, Rivière-à-l'Ours, Annapolis, Granville et autres ports d'escale | 2,000 00 |
| | Service entre St-Jean et Bridgetown | 800 00 |
| | Service entre St-Jean, Margaretville et autres ports de la baie de Fundy | 2,800 00 |
| | Service entre St-Jean et les ports du bassin des Mines | 3,500 00 |
| | Service entre St-Jean et St-Andrews, et autres ports d'escale | 3,000 00 |
| | Service entre St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale | 13,000 00 |
| | Service entre St-Jean et Weymouth | 500 00 |
| | Service entre Summerville, Burlington et Windsor, N.-E. | 750 00 |
| | Service entre Sydney et la baie St-Laurent, avec arrêt aux ports d'escale | 18,000 00 |
| | Service entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton, et l'île du Prince-Edouard | 20,000 00 |
| | Service entre Sydney et Whycocomagh | 10,000 00 |
| | Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés | 4,700 00 |

## XLI—COMMERCE

| | | |
|---|---|---|
| 267 | Conseil national des recherches | 379,500 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 29 | Commerce— | |
| | Traitements | 548,766 00 |
| | Dépense casuelle | 40,000 00 |

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

### Londres

| | | |
|---|---|---|
| 195 | Traitements et dépenses du bureau du haut commissaire du Canada, y compris $1,800 d'émoluments addionnels au haut commissaire, en sus de ceux qui sont autorisés par le ch. 15, S.R.C. | 121,160 00 |

WASHINGTON

196 Représentation à Washington, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications.. .. .. 92,900 00

PARIS

197 Représentation à Paris, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications.. .. .. .. 75,700 00

GENÈVE

199 Traitements et dépenses du bureau, conseiller consultatif canadien.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

201 Somme requise pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des Nations.. .. .. .. .. .. 12,500 00

## XXXVI—DIVERS

203 Pour recevoir les visiteurs étrangers.. .. .. .. .. .. .. 7,000 00

204 En attendant l'établissement d'un fond en fiducie de $25,000 pour témoigner de l'intérêt amical porté par le Canada à la célébration en 1930 du millénaire du Parlement islandais.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

205 Contribution du Canada aux dépenses de la Commission internationale de l'aéronautique, pour 1934.. .. .. .. 2,150 00

207 Part du Canada des dépenses du Comité économique impérial, du Comité impérial de la navigation et du conseil exécutif des bureaux impériaux d'agriculture pour 1934 18,690 00

209 Subvention au Conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts*.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 9,000 00

210 Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'Empire, à distribuer aux députés.. .. .. .. .. .. 2,000 00

211 Subvention au *Dominion Council of the Girl Guides*.. .. .. 4,860 00

212 Dépenses occasionnées par les négociations des traités.. .. 9,000 00

213 Subvention à la Société royale d'astronomie pour l'aider à continuer ses travaux.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,620 00

214 Académie Royale canadienne des arts.. .. .. .. .. .. .. 2,025 00

215 Subvention à la Société Royale du Canada.. .. .. .. .. .. 4,500 00

216 Subvention à l'Association des aveugles de Montréal.. .. .. 4,050 00

217 Subvention à l'Institut Nazareth de Montréal pour son œuvre d'éducation des aveugles.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,050 00

218 Subventions aux provinces—

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Ecosse | 875,000 00 |
| Nouveau-Brunswick | 600,000 00 |
| Ile du Prince-Edouard | 125,000 00 |

en attendant la décision sur la question des subsides aux provinces.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 28

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 5 MARS 1934

---

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 20 octobre 1932:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le gouvernement d'Ottawa et celui de la province de Québec au sujet de la tenue de la conférence économique impériale de 1932 à Ottawa.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Copie de tous les écrits, correspondance, documents, résolutions ou protestations provenant des associations d'anciens combattants et adressés à tout membre du gouvernement, au sujet de la nomination de membres de la Commission canadienne des pensions.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires, et une liste des argents déboursés pour les travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés à Grande Entrée, comté de Gaspé, du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, documents, demandes de soumissions, soumissions, plans et devis concernant la reconstruction d'un quai à Petit Cap, entre St-Maurice et Rivière-aux-Renards, comté de Gaspé, Québec.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie des bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux employés à des travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés depuis août 1930 au quai de l'Etat à Shigawake, Québec.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, soumissions, rapports d'ingénieurs, devis complets, bordereaux de salaires complets pour chaque personne employée, liste complète de tous les matériaux achetés avec les noms des personnes qui les ont vendus, et aussi le montant payé à chaque personne pour le transport, etc., et le montant payé au contremaître et à l'inspecteur, au sujet des réparations du brise-lames de Little Sands, comté de Kings, île du Prince-Edouard.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

Quelles sont les recettes totales provenant des 658 bureaux de poste de la province de Québec mentionnés dans le Document sessionnel No 95, daté du 26 janvier 1934.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'un arrêté en Conseil, passé sous l'autorité de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 437, du 3 mars 1934: renouvellant un prêt de $1,944,130.16 fait à la province du Manitoba, sous l'autorité d'un arrêté en Conseil, C.P. 2685, du 7 décembre 1932, et renouvellé par des arrêtés successifs aux conditions que la Banque Royale du Canada consente à une entente semblable pour le renouvellement du prêt ci-haut.

Les bills suivants sont séparément présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 23, Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté à Saint-Jean, N.-B. —M. *Manion.*

Bill No 24, Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites *The Canadian Northern Ontario Railway Company* et *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*—M. *Manion.*

Bill No 25, Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer du Canadien du Pacifique à Québec.—M. *Manion.*

Bill No 26, Loi concernant les fruits.—M. *Weir* (Melfort).

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Totzke—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si on a fait un appel de soumissions pour la fourniture d'un assemblage de portes pour le camp des chômeurs à Dundurn, Saskatchewan.
2. Quelle était la quantité requise.
3. Quels furent les soumissionnaires.
4. Quel a été le prix soumis par chacun des soumissionnaires.
5. A qui le contrat a été adjugé et à quel prix.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles ont été les sommes dépensées annuellement par le gouvernement fédéral pour les pêcheries depuis 1900 jusqu'à 1933 inclusivement, exclusion faite des salaires des employés fédéraux.

2. De quelle manière et pour quelles fins ont été dépensés, chaque année, ces divers montants.

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Le 1er janvier des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, combien de personnes au Canada recevaient l'assistance de l'Etat.

2. A la même date de chacune des années mentionnées plus haut, combien de personnes recevaient de l'assistance dans chaque province.

Par M. Duff—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement canadien a, par l'intermédiaire de la Commission du port d'Halifax, acheté l'entrepôt de la *Nova Scotia Public Cold Storage Company*.

2. Si tel est le cas, quelle somme on a versée pour ledit édifice, et de quelle manière le montant a été payé.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Roberge—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère du Travail, à Ottawa, ou tout fonctionnaire du ministère, et le département des Travaux publics et le département de la Voirie de Québec, ou tout autre corps public du comté de Mégantic, tels que conseils de ville, ou conseils municipaux, ou tout fonctionnaire écrivant au nom de ces municipalités ou en son nom personnel au sujet de travaux à être exécutés dans le comté de Mégantic en vertu de l'entente Gordon-Francœur.

Par M. Duff—Ordre de la Chambre:—Relevé indiquant les dépenses faites pour le quai public de Isaac's Harbor, Nouvelle-Ecosse, durant les années 1932 et 1933, et copie des comptes, bordereaux de salaires et autres documents.

Par M. Fontaine—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, mémoires et autres documents en la possession du ministère des Postes ou tout autre ministère fédéral relativement au transport des correspondances sur la ligne rurale n° 2, de Saint-Hyacinthe, en 1933, y compris les diverses soumissions que le ministère des Postes a reçues à ce sujet.

Par M. Heenan pour M. Ralston—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et rapports échangés entre le ministère des Travaux publics et toute personne relativement à des travaux pour protéger le rivage de l'île Port Hood, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, travaux exécutés en vertu de la Loi destinée à soulager le chômage de cette année-là, et aussi les bordereaux de salaires, les comptes pour l'achat de billes, le lest de fer, les poteaux de ballast, le bois et les madriers, et une liste des personnes ou des compagnies de qui les matériaux ont été achetés.

L'ordre fait ce jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

VII—AGRICULTURE

50 Allocation aux *Empire Bureaux*. . . . . 21,535 00

XXVI—MINES ET COMMISSION DE GEOLOGIE

*Département*

160 Pour l'administration de la loi des explosifs (c. 62, S.R. 1927) 7,000 00

XII—DEFENSE NATIONALE

SERVICE DE LA MILICE

71 Administration. . . . . 318,000 00

XXI—PHARES ET SERVICE COTIER

137 Allocation de commisération à John Davidson, ex-gardien du phare de Cape-Mudge (C.-B.). . . . . 500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Cahan, pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions; et sur l'amendement de M. Chevrier.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Jean.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Guthrie, la Chambre retourne aux Motions, sous les Affaires de Routine.

Sur motion de M. Guthrie, ordonné,—Que le nom de M. Smith (Cumberland) soit substitué à celui de M. Ganong sur le comité des Banques et du Commerce.

Que le nom de M. Cotnam soit substitué à celui de M. McDade sur le comité des Bills privés.

Sur motion de M. Guthrie, ordonné,—Que MM. Ahearn, Baynon, Cardin, Gagnon, Garland (Bow-River), McLure, McKenzie (Assiniboïa), Morand et Wright, constituent le comité spécial de la Chambre conformément à la motion adoptée par la Chambre le 16 février 1934, pour faire enquête et rapport sur les opérations de la Commission sous la Loi de la radiodiffusion au Canada, 1932, telle que modifiée à la dernière session du Parlement, etc., avec pouvoir de faire quérir personnes, documents et archives, d'examiner des témoins et faire rapport à la Chambre de temps à autre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*

# No 29

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 6 MARS 1934

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quinzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 5 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *British Columbia Telephone Company of Vancouver,* Colombie-Britannique, pour une loi modifiant sa loi d'incorporation, en augmentant son capital-actions, et autres fins.—M. *Fraser* (Cariboo).

De *The Wawanesa Mutual Insurance Company,* pour une loi modifiant sa loi d'incorporation en restreignant aux détenteurs de police seulement la faculté de devenir membres de la corporation.—M. *Kennedy* (Winnipeg-Sud-Centre).

De Mary Mabel Taylor Johnson, de Thetford Mines, Québec, pour une loi de divorce d'avec Samuel John Johnson, de Thetford Mines, son époux.—M. *Lawson.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

La Haute Cour subsidiaire de l'Ordre ancien des Forestiers pour le Dominion du Canada,

John Gilbert et autres; aux fins d'incorporer la *Thousand Islands Bridge Company,*

La *Discount and Loan Corporation* du Canada,

La *British Columbia Telephone Company,*

La *Wawanesa Insurance Company.*

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table, les bills privés suivants:—

Bill No 27, Loi constituant en corporation *Thousand Islands Bridge Company.*—M. *Maloney.*

Bill No 28, Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company.*—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

Bill No 29, Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company.*—M. *Kennedy* (Winnipeg-Sud-Centre).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande l'impression au jour le jour de 1,000 exemplaires en anglais et de 500 en français des procès-verbaux de ses délibérations et des témoignages, le cas échéant, portés devant le Comité, ainsi que des papiers et documents susceptibles de figurer dans lesdits témoignages, et la suspension de l'article 64 du Règlement à cet effet.

Votre Comité réclame, de plus, la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company,* à responsabilité limitée, et a convenu de le rapporter avec modifications.

Sur motion de M. Hanson (York-Sunbury), les recommandations contenues dans le premier rapport du comité des Banques et du Commerce sont agréées.

Sur motion de M. Stevens, ordonné,—Que le comité spécial nommé pour faire enquête sur l'écart des prix et l'achat en masse, soit autorisé à faire imprimer de jour en jour ses procès-verbaux et les témoignages qu'il entend, en anglais et en français, pour l'usage du comité et distribution aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Cahan, pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions; et sur l'amendement de M. Chevrier.

Et le débat continuant.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Port Erie Public Bridge Company* étant lu;

M. Thompson (Algoma-Est), pour M. Stinson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité des Bills privés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Cahan pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions; et sur l'amendement de M. Chevrier:—

"Que le mot "maintenant" soit retranché, et les mots suivants "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Ahearn,
Beaubien,
Bertrand,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bradette,
Cardin,
Chevrier,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Dumaine,
Euler,
Fafard,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fraser (Northumberland, O.),
Gershaw,
Golding,
Gray,
Howard,
Howden,
Hurtubise,
Jean,
Lacroix,
Lapointe,
MacLean,
MacMillan (Mackenzie),
Mckintosh,
Mercier (Saint-Henri),
Michaud,
Motherwell,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Ralston,
Rhéaume,
Roberge,
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Thauvette,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Weir (Macdonald),
Young—51.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Hamilton-Ouest),
Beynon,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowman,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Carmichael,
Casselman,
Chaplin,
Coote,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Dupré,
Duranleau,
Embury,
Ernst,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Garland (Bow-River),
Gobeil,
Gordon,
Gott,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Heaps,
Irvine,
Jones,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Larue,
Laurin,
Lawson,
Lennox,
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacLaren,
MacNicol,
Macphail,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Maloney,
Manion,
Mitchell,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Myers,
Neill,
Nicholson,
Peck,
Pettit,
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcos-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smoke,
Spankie,
Spence,
Spencer,
Spotton,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Sitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Weese,
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wilson,
Woodsworth,
Wright—108.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale, que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cahan.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 30

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 7 MARS 1934

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le seizième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 6 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Lilac Violet Grumbell Reid, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Clarence Dixon Reid, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Casselman.*

De Blanche Marjorie Short Hanson, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Robin Byan Lewes Hanson, de Montréal, présentement demeurant à Aiken, Caroline du Sud, Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Ena Beatrice Duclos Boyd, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec Winnett Wornibe Boyd, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Hilda High de Bossière, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Vernon de Bossière, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Helen Cohen Levine, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Isadore Levine de Montréal, Québec, son époux.—M. *Vallance.*

De Mary Alice Featherston Moxon, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Thomas Fonsbee Moxon, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Jacobs.*

De Jean Gordon Worden Ellis, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Christopher Herbert Evelyn Ellis, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Jacobs.*

De Austin Eugène Stansfield, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Laura Lougheed, de Montréal, Québec, actuellement demeurant à Morrisburg, Ontario, son épouse.—M. *Jacobs.*

M. Stinson, du comité des bills privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le bill No 10, Loi concernant un brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited,* et a décidé de le rapporter sans amendement.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934:—1. Copie de toutes les listes de paie du gouvernement pour ouvrage fait par le département des Travaux publics au quai, ou brise-lames de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1931-32, conducteur des travaux, Charles Bernatchez.

2. Copie de toutes les listes de paie pour les travaux faits sur le quai de la Rivière au Renard, pendant l'hiver 1933, conducteur des travaux, Anthime Dufresne.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 373, du 5 mars 1934: modifiant l'annexe No 336, concernant des travaux de secours dans la cité de Joliette, Québec, contribution du Dominion ne devant pas excéder $12,933.67.

Arrêté en Conseil, C.P. 443, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $2,215.92 à la province de l'Alberta, pour travaux de conservation à Sheep-Creek, en la ville Okotoka.

Arrêté en Conseil, C.P. 444, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $7,842.50 à la province du Manitoba, pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 445, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $653.67 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 446, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $854.06 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour travaux municipaux dans la ville de Liverpool.

Arrêté en Conseil, C.P. 447, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $116,161.68 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux et grandes routes municipales.

Arrêté en Conseil, C.P. 448, du 5 mars 1934: modifiant l'annexe No 39, concernant travaux supplémentaires dans la cité de Kitchener, ne devant pas excéder en tout $25,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 449, du 5 mars 1934: modifiant l'annexe No 29, concernant des travaux de secours dans la cité de Peterborough, ne devant pas excéder la somme de $5,758.33.

Arrêté en Conseil, C.P. 450, du 5 mars 1934: abrogeant l'annexe No 263-A, auquel réfère l'arrêté en Conseil, C.P. 70, du 17 janvier 1934, concernant des travaux de secours dans la cité de Salabery de Valleyfield, dans la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 451, du 5 mars 1934: approuvant certaines annexes concernant travaux de secours dans la province de Québec sur la grande route Maniwaki-Mont-Laurier-Senneterre.

Arrêté en Conseil, C.P. 452, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $343.33 à la province de Québec, pour travail sur les travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 453, du 5 mars 1934: modifiant les annexes Nos 1 à 24 inclusivement, approuvées par l'arrêté en Conseil, C.P. 2368, du 22 novembre 1933, concernant des travaux de secours sur la grande route transcontinentale, et sur les routes permanentes provinciales dans la province du Nouveau-Brunswick.

Arrêté en Conseil, C.P. 454, du 5 mars 1934: concernant règlement de secours dans la province de la Saskatchewan, approuvé par l'arrêté en Conseil, C.P. 1444, du 22 juin 1932.

Arrêté en Conseil, C.P. 457, du 5 mars 1934: autorisant le commissaire du Dominion pour le secours au chômage et l'auditeur général pour le Canada d'accepter des états certifiés de dépenses, concernant des mesures de secours dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, en rapport avec l'emploi d'hommes sans asile sur des projets de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 463, du 5 mars 1934: concernant des prêts de $56,237.50 et de $99,666.39 faits à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1148, du 15 juin 1933, et renouvellant des bons du Trésor en rapport avec les mêmes pour une période d'une année.

Arrêté en Conseil, C.P. 466, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $9,240.10 à la province de Québec, pour secours municipal direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 467, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $8,866.68 à la province de Québec, pour secours municipal direct, et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 468, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $1,500.00 à la province de Québec, pour travail sur la route provinciale No 6, dans la paroisse de Amqui.

Arrêté en Conseil, C.P. 469, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $373,001.25 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal dans les districts non organisés et secours direct provincial dans les municipalités, sous la surveillance du bureau municipal de l'Ontario, à cause de l'inhabilité financière d'y contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 470, du 5 mars 1934: autorisant paiement de $25,939.16 à la province du Manitoba, pour secours direct municipal, dans les municipalités non organisées et en faillite et en territoire non organisé.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. St-Père—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms, la date de la nomination et le rang sur la liste des admissibles de tous les commis, classe I et II qui ont été nommés à des emplois publics durant l'année financière échue le 31 mars 1933.

2. Si la Commission du service civil a offert à tout candidat heureux pour les emplois de la classe II, la chance d'accepter une nomination à tout emploi de la classe I.

3. Si la Commission du service civil, lorsqu'elle fait des nominations à même les listes d'admissibles disponibles suit strictement l'ordre de mérite et de rang.

Par M. Chevrier—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le nombre des sous-ministres, y compris les personnes jouissant du rang de sous-ministre, dans les services administratifs du Canada.

2. Depuis le 7 août 1930, combien de sous-ministres ont quitté le service.

3. Combien de sous-ministres sont morts depuis le 7 août 1930.

4. Quelle est la somme annuelle totale versée, ou qui sera versée à la fin du congé de retraite, à titre de pension, aux sous-ministres qui ont quitté le service depuis le 7 août 1930.

5. Quelle est la somme annuelle totale des traitements, déductions comprises, versée aux sous-ministres nommés pour remplacer ceux qui ont été mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.

M. Pickel, appuyé par M. Plunkett propose,—La Chambre est d'avis qu'il faudrait modifier les Lois de classification des œufs et du porc.

Et un débat s'ensuivant;

M. Sterling, appuyé par M. Spence, propose en amendement: Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la question de modifier les lois sur la classification des œufs et des porcs soit référée au comité de l'Agriculture et de la Colonisation."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Deslauriers, appuyé par M. Denis propose,—Considérant que le gouvernement fédéral contribue une part des allocations aux chômeurs;

Considérant que le commerce du charbon, tel que pratiqué au Canada, devrait être modifié;

La Chambre est, en conséquence, d'avis qu'il est d'intérêt public que le gouvernement fédéral institue une commission pour surveiller le commerce d'importation au Canada de tout combustible.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 31

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

## SEANCE DU JEUDI LE 8 MARS 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-septième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 7 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *American Dairy Supply Company*, de Washington, du district de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, pour une loi à l'effet de faire revivre et rétablir le brevet No 190,739 concernant les capsules de fermeture.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De William John Taugher, de Prescott, Ontario, et autres pour une loi constituant en corporation *The Edwardsburg Bridge Company*.—M. *Edwards*.

De Edward Headley Acland, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Dorothea Margaret Chalmers Acland, de Montréal, Québec, son épouse. —M. *Bell* (St-Antoine).

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Quelles ont les sommes dépensées annuellement par le gouvernement fédéral pour les pêcheries depuis 1900 jusqu'à 1933 inclusivement, exclusion faite des salaires des employés fédéraux.

2. De quelle manière et pour quelles fins ont été dépensés, chaque année, ces divers montants.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêté en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 487, du 7 mars 1934: autorisant un emprunt de $1,470,000.00 à la province du Manitoba, acceptant en garantie des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 par année, payable semi-annuellement.

Arrêté en Conseil, C.P. 488, du 7 mars 1934: autorisant un emprunt de $2,000,000.00 à la province de l'Alberta, acceptant en garantie des bons du Trésor, portant intérêt de 5 p. 100 par année payable semi-annuellement.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Dubois—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien il y a eu d'employés (*a*) permanents, et (*b*) surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel pendant chaque mois de l'année 1933.

2. Quel est le montant total des salaires qui ont été payés (*a*) aux employés permanents, et (*b*) aux employés surnuméraires pendant chaque mois de l'année 1933.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le ministère de l'Industrie et du Commerce a signé un contrat avec le Chemin de fer Canadien-Pacifique pour un service entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver pour l'année courante se terminant le 31 mars 1934.

2. Si ce contrat contient un article obligeant la Compagnie à transporter gratuitement les matières postales, tel que spécifié dans les Débats du 2 mars 1934, à la page 1241, et si oui, comment se lit cet article.

3. Si pour l'année financière courante échéant le 31 mars 1934, le ministère des Postes a signé un contrat avec la Compagnie du Canadien-Pacifique pour le transport des matières postales sur la même route à 15 cents par mille, et si oui, quelle somme on a versée mensuellement à la compagnie pour ce service jusqu'à la présente date de l'année financière courante.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la Commission du port de Vancouver a adjugé, le 6 janvier 1933, une entreprise pour le prolongement du quai Lapointe.

2. Si on a fait un appel de soumissions pour cet ouvrage, si oui, de qui on a reçu des soumissions et quels étaient les montants de chaque soumission.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Cahan, pour la deuxième lecture du Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur division.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité spécial nommé pour faire enquête sur l'administration et le fonctionnement de la Loi du service civil.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, étant lu;

M. Rhodes propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Coote, appuyé par M. Irvine, propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait examiner de nouveau la question de prescrire que le capital de la Banque centrale projetée devrait être la propriété de l'Etat, et que le Gouverneur et les administrateurs de ladite banque devraient être nommés par le Gouverneur en son conseil."

Et le débat continuant;

M. Rhodes soulève une question de règlement à l'effet que la proposition d'amendement de l'honorable député n'est pas régulière pour la raison qu'elle anticipe des amendements incorporant le principe qui peut être soumis lorsque le bill sera étudié en comité.

Après débat;

M. l'Orateur déclare que ladite proposition d'amendement est irrégulière pour la raison qu'elle a trait aux dispositions du Bill au sujet duquel elle est proposée; elle stipule, en effet, que le gouvernement devrait être propriétaire du capital de la Banque, alors que le Bill, par l'article 16, prescrit que les actions seront offertes au public, certaines restrictions visant les banques à chartre et les étrangers. L'amendement propose que le Gouverneur et les administrateurs soient nommés par le Gouverneur en son conseil, alors que le projet de loi, par les articles 8 et 9, prescrit que les directeurs seront nommés par les actionnaires. C'est un amendement qui peut être proposé en comité, mais non un amendement qui peut être proposé à une motion portant deuxième lecture d'un bill. De plus, l'amendement met des conditions à la deuxième lecture de ce bill en ce qu'il demande un examen nouveau de la question exposée dans l'amendement avant que le bill soit lu une seconde fois.

Le débat sur la seconde lecture dudit bill est alors repris.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Woodsworth.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 32

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 9 MARS 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Sybil Eileen Richardson, de la cité de Montréal, épouse de David Henry Richardson.

D'Annie Esabel Tinning Meldrum, de la cité de Montréal, épouse de Ronald Spence Meldrum.

D'Ethel Irene Probert, du village de Beebe, province de Québec, épouse de Willie Salls Probert.

De Lilac Violet Grumbell Reid, de la cité de Montréal, épouse de Clarence Dixon Reid.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

De la compagnie *American Dairy Supply*.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 30, Loi concernant un certain brevet de l'*American Dairy Supply Company*.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux au sujet des travaux exécutés au quai de Augustin Poirier, à Saint-Siméon de Bonaventure, sous la direction de Jean Bugold, en 1933.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, soumissions, contrats et autres documents relatifs au louage du réservoir à grains de l'Etat, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Sauvé:—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, mémoires et autres documents en la possession du ministère des Postes ou tout autre ministère fédéral relativement au transport des correspondances sur la ligne rurale n° 2, de Saint-Hyacinthe, en 1933, y compris les diverses soumissions que le ministère des Postes a reçues à ce sujet.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Rhodes,—Que le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada soit maintenant lu la deuxième fois.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 10, Loi concernant un certain brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited* est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XIX—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

| | | |
|---|---|---|
| 123 | Services divers relatifs à la navigation | 35,000 00 |
| 124 | Remboursement au *British Board of Trade* des déboursés effectués pour secours portés aux matelots canadiens, non autorisés par la Loi canadienne de navigation | 300 00 |
| 125 | Subvention pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie-Britannique | 40,000 00 |
| 126 | Dépenses imprévues et diverses | 8,000 00 |
| 127 | Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes | 46,275 00 |
| 128 | Levés hydrographiques et entretien et réparations des vapeurs employés à ces relevés | 400,000 00 |
| 129 | Service de radio et construction et entretien de postes de radio sur le littoral, et administration générale des dispositions de la Loi et des règlements de la radio, dans tout le Dominion | 590,550 00 |
| 130 | Service de radio—Amélioration générale des conditions de réception pour les auditeurs munis d'un permis | 259,400 00 |
| 131 | Allocation de commisération à Lawrence Larson, ancien concierge de l'atelier d'Esquimalt du Service de radio | 500 00 |
| 122 | Entretien et réparation de vapeurs et brise-glaces de l'Etat | 1,434,000 00 |

## XX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

### Ministère de la Marine

| | | |
|---|---|---|
| 132 | Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Dragage— | |
| | (*a*) Pour payer l'ouvrage accompli ou à accomplir à l'entreprise | 3,750,000 00 |
| | (*b*) Entretien et exploitation de la flotte du gouvernement sur le canal de navigation, et du chantier maritime du gouvernement, y compris les réparations et renouvellements nécessaires | 1,140,000 00 |
| 133 | Entretien et réparation des barrages de retenue sur le fleuve St-Laurent | 45,000 00 |
| 134 | Pour pourvoir à une enquête sur les levés hydrographiques du fleuve Saint-Laurent | 50,000 00 |

## XXI—PHARES ET SERVICE COTIER

| | | |
|---|---|---|
| 135 | Agences, loyers et dépense casuelle | 195,000 00 |
| 136 | Construction, entretien et surveillance d'ouvrages destinés à faciliter la navigation, y compris salaires et allocations des gardiens de phares | 1,674,000 00 |
| 138 | Allocation de commisération pour rembourser à la Commission de réparation des accidents du travail de la Colombie-Britannique, une pension de $35 par mois accordée et payable par cette Commission jusqu'au 31 mars 1935, à la veuve de E. J. McCoskrie, de son vivant gardien de port à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, tué à son travail | 420 00 |
| 139 | Service de signaux | 92,750 00 |

| | | |
|---|---|---|
| 140 | Administration du pilotage | 118,000 00 |
| 141 | Entretien et réparation des quais | 9,000 00 |
| 142 | Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits où l'intérêt de la navigation l'exige | 30,000 00 |
| 143 | Pension aux pilotes—Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Joseph Plante, Raymond Paquet, Alphonse Pouliot, Alfred Larochelle, Victor Vézina, Treffé Délisle, Adjutor Baillargeon, Joseph Pouliot, Arthur Baillargeon, John I. Irvine, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Arthur Koenig, Raoul Lachance, J. Alphonse Lachance, J.-Eugène Lachance, J.-H. Talbot, Jules Asselin, Joseph Vézina | 6,600 00 |

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

### Ministère de la Marine

| | | |
|---|---|---|
| 149 | Service de météorologie, y compris l'observatoire magnétique, subventions de $450 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal, aussi allocation de $360 à L. F. Gorman, observateur (Ottawa) | 317,800 00 |

## XXIII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

| | | |
|---|---|---|
| 150 | Inspection des bateaux à vapeur | 127,108 00 |

## VII—AGRICULTURE

| | | |
|---|---|---|
| 47 | Publications | 23,039 00 |
| 49 | Institut international d'agriculture | 8,500 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 33

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 12 MARS 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée du 1er janvier 1933 à ce jour entre le très honorable R. B. Bennett, premier ministre, et M. Geo. G. Vaudrin au sujet du plan Vaudrin et des moyens de régler la crise du chômage.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous documents, correspondance, soumissions, et de tous autres écrits que le ministère des Postes a mis dans ses dossiers durant les années 1932 et 1933 au sujet du nouvel appel de soumissions, ou de l'adjudication de l'entreprise, avec les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions, pour le tranport des correspondances entre Wycocomagh et Margaree-Sud-Ouest, Nouvelle-Ecosse.

M. Brown, appuyé par M. Duff, du consentement de la Chambre présente un Bill No 31, Loi modifiant la Loi de naturalisation, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Sanderson—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a placés vendus durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.
2. A qui on les a vendus durant chacune de ces années.
3. Quel taux d'intérêt rapportaient les bons de chaque année.

Par M. Sanderson—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a placés durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.
2. Quel a été, pour chaque année, le prix de l'émission.
3. Quel a été, pour chaque année, le taux de l'intérêt.
4. Quel a été, pour chaque année, le rendement pour le portefeuilliste.
5. Quel a été, pour chaque année, le coût du lancement.

Par M. Fafard—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le tarif douanier sur les engrais chimiques mélangés importés du Royaume-Uni et des Etats-Unis.
2. Quel est le tarif douanier sur les engrais chimiques non mélangés importés du Royaume-Uni et des Etats-Unis.
3. Quelle est la quantité d'engrais chimiques non mélangés importée du Royaume-Uni.
4. Quelle est la quantité d'engrais chimiques mélangés importée soit des Etats-Unis, soit du Royaume-Uni.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Bertrand—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue anglaise durant l'année financière ou civile 1933, par les départements suivants: (*a*) ministère de l'Immigration; (*b*) département des Mines; (*c*) département de la Colonisation; (*d*) ministère du Travail; (*e*) ministère de l'Agriculture; (*f*) ministère des Finances; (*g*) ministère des Travaux publics; (*h*) ministère de la Justice; (*i*) département des Affaires extérieures; (*j*) ministère des Pensions et de la Santé nationale; (*k*) ministère de la Défense nationale; (*l*) département du Solliciteur général; (*m*) département du Secrétaire d'Etat; (*n*) ministère de la Marine; (*o*) département des Pêcheries; (*p*) ministère des Chemins de fer et Canaux; (*q*) ministère des Postes; (*r*) ministère du Revenu national; (*s*) ministère de l'Intérieur; (*t*) département des Affaires indiennes; (*u*) département de l'Auditeur général; (*v*) ministère du Commerce; (*w*) les différentes Commissions, telles que la Commission de la Radio, celle du Service civil, des Chemins de fer, du Tarif, etc.
2. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue française, durant l'année 1933, dans les départements et commissions mentionnés dans la question numéro 1.

Par M. Arthurs—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Au sujet de la réponse à une question de M. Duff, pages 756-7 des Débats non revisés, à l'effet suivant: "Nombre total des passes émises en 1930: 744,480; passes accordées aux personnes à la charge des députés, des sénateurs, des fonctionnaires de l'Etat, des journalistes: 11,078,

1. Quel a été le nombre de passes que chaque compagnie de chemin de fer a émises en 1930 pour chacune des catégories de personnes mentionnées immédiatement au-dessus.
2. Combien de passes chaque chemin de fer a émises aux mêmes catégories de personnes en 1933.
3. En 1933, combien de passes on a accordées qui tombent sous d'autre titres: "Autres passes, un voyage", délivrées surtout aux employés de chemins de fer et aux personnes à leur charge.
4. Si la demande de passes pour personne à charge doit être faite sur une formule semblable à celle qui est exigée pour les députés et les sénateurs.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Ralston—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933, entre la Légion canadienne et la Commission des pensions, ou la Commission canadienne des pensions au sujet de l'action prise, ou devant être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendues mariages illégaux.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Ralston—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933 entre le ministre des Pensions et de la Santé nationale et la Commission des pensions ou la Commission canadienne des pensions au sujet d'une action prise ou à être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Ralston—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933 entre la Légion canadienne et le ministre des Pensions et de la Santé nationale au sujet d'une action prise ou devant être prise relativement à des revisions de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

Par M. Howard—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1285, daté du 28 juin 1933, et de l'arrêté du conseil, C.P. 126, daté du 27 juillet 1933, garantissant certaines avances à la *Algoma Steel Corporation, re* fabrication de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

Par M. Howard—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1076, daté du 2 juillet 1933, garantissant à la banque des avances d'un montant de soixante millions de dollars en faveur du chemin de fer Canadien-Pacifique.

Par M. Howard—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1229, daté du 28 juin 1933, couvrant un octroi de $13,439.28 à la *Dominion Steel and Coal Corporation, re* intérêts sur le coût de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

Par M. MacInnis—Ordre de la Chambre:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, et autres documents échangés entre le ministère de la Marine ou tout autre ministère fédéral canadien, le Cartel des blés de l'Alberta, l'Agence centrale de vente du Cartel, J. I. McFarland, ou tous autres employés des compagnies susdites et la Commission du port de Vancouver ou n'importe quel fonctionnaire de cette Commission au sujet d'un nouveau bail pour le réservoir à grains No 2 de la Commission du port, durant l'année-récolte 1933-34.

Par M. Brown—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de toutes lettres ou communications échangées entre le ministre de l'Intérieur ou tout fonctionnaire de son ministère, et tout membre du gouvernement du Manitoba ou la Commission des liqueurs du Manitoba au sujet de la délivrance d'un permis pour la vente de la bière dans Riding Mountain Park.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant l'enseignement technique.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi d'enseignement technique soit modifiée pour prescrire que tout solde des dix millions de dollars prélevés en vertu de la Loi et non dépensés le 31 mars 1934, demeureront disponibles durant une année ou plus des cinq prochaines années financières, mais qu'aucune partie de cette somme ne sera versée à aucune province après le 31ème jour de mars 1939.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Gordon, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 32, Loi modifiant la Loi d'enseignement technique, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Bill No 23, Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté à Saint-Jean, N.-B.

Bill No 24, Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites *The Canadian Northern Ontario Railway Company* et *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Le Bill No 25, Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Québec, est lu la deuxième fois, délibéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XXIV—PECHERIES

| | | |
|---|---|---|
| 153 | Frais de justice et dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. | 6,000 00 |

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Observatoire d'Ottawa*

144 Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa.. .. .. 38,200 00

*Observatoire astrophysique*

145 Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique.. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,000 00

*Levés topographiques et aériens*

146 Emploi des levés topographiques et aériens, pour préparation, dessins, impressions et distribution des cartes géographiques de base pour toutes fins, publication, instructions techniques pour photographie et reconnaissances aériennes sous la surveillance du comité des levés aériens et des cartes de base; arpentage et levés de claims miniers dans toutes les autres terres fédérales (Territoires du Nord-Ouest, parcs fédéraux et terres de l'Amirauté); préparation des cartes électorales; maintien d'un bureau central pour le travail d'index, de classement et d'enregistrement de tous les carnets et plans de levés et la distribution des cartes, etc.. .. .. 100,000 00

Somme nécessaire pour défrayer les honoraires du jury d'examen des A. T. F., du secrétaire et des sous-examinateurs, ainsi que pour les frais de déplacement, la papeterie, les impressions, le loyer du local et du mobilier, etc., (les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey, et Harry Parry, membres du jury, et de J.-A. Côté, secrétaire, seront acquittés à même cette somme).. .. 900 00

*Service géodésique du Canada*

147 Triangulation de premier ordre astronomie géodésique, nivellement de précision et recherches—pour la cartographie du littoral et des étendues hydrographiques, et pour établir les bases de tous les projets de génie et poursuivre les recherches au sujet de la croûte terrestre et la détermination de la courbe de la surface et éventuellement de la forme et des dimensions de la terre. Ces travaux constituent la base des opérations des ministère fédéral et provinciaux, des municipalités et des travaux de génie dans tout le pays.. .. .. .. .. .. .. .. 116,500 00

Pour rembourser la Commission du chemin de fer Témiscamingue et Ontario-Nord relativement à sa réclamation concernant les blessures subies par John Hedin.. .. .. 240 00

## XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

179 Traitements et frais relatifs à l'administration de la loi des Territoires du Nord-Ouest et aux ordonnances d'application, Loi de chasse du Nord-Ouest et règlements d'application et des Affaires des Esquimaux, parc à bisons de Wood, industrie du renne, réserves de gibier, primes sur

| | | |
|---|---|---|
| | les loups et coyotes, exploration, recherches et développement des ressources naturelles, protection contre les incendies, construction et entretien des bâtiments, écoles, hôpitaux et routes, secours aux indigents, entretien et transport des prisonniers et des aliénés, matériel et provisions, dépenses casuelles, etc. . . . . | 195,500 00 |

XXVII—TRAVAIL

| | | |
|---|---|---|
| 163 | Loi des rentes viagères. . . . . | 85,000 00 |
| 165 | Loi de la conciliation et du travail. . . . . | 32,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 34

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI LE 13 MARS 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-huitième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 12 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De Eugénie Margaret O'Reilly Stavert, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec William Stuart Stavert, de Westmount, Québec, son époux.—M. *Davies*.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande qu'il soit imprimé 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des témoignages entendus, des documents et rapports inclus avec ces témoignages, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport intérimaire de la commission canadienne de la Radiodiffusion pour l'année solaire 1933.

Il dépose aussi sur la Table,—Amendement aux règlements de la radiodiffusion—Forme W. 19—licenses pour bateaux, sous les prescriptions de l'article 5, Cha. 195, des S.R.C., 1927.

Sur motion de M. Senn, le premier rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 222, du 12 mars 1934: enjoignant à l'auditeur général de vérifier les comptes provinciaux et municipaux en rapport avec les dépenses de secours au chômage, de la manière qu'il croira nécessaire pour sauvegarder les intérêts du trésor du Dominion.

Arrêté en Conseil, C.P. 475, du 12 mars 1934: rendant rétrospectifs au 1er décembre 1933 certains travaux de secours sur le chemin McGibbon-Diversion-Sydney-Louisberg.

Arrêté en Conseil, C.P. 476, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $654.00 à la province du Manitoba pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 477, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $2,188.00 à la province de Québec pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 478, du 12 mars 1934: amendant l'annexe No 1, concernant des travaux de secours dans la cité de Sarnia, approuvés par l'arrêté en Conseil, 2070, du 4 octobre 1933, ne devant pas excéder la somme de $7,166.67.

Arrêté en Conseil, C.P. 479, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $666.12 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 480, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $6,435.00 à la province de l'Alberta pour la route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 481, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $440.02 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 482, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $10.29 à la province de la Colombie-Britannique pour secours dans les districts non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 483, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $15.44 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct dans les districts non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 492, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $750.00 à la province de Québec pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 493, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $3,507.00 à la province de Québec pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 499, du 12 mars 1934: autorisant paiement d'un compte de téléphone dans le bureau de vérification dans la division de secours au chômage, ministère du Travail.

Arrêté en Conseil, C.P. 500, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $47,777.78 à la province de Québec pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 501, du 12 mars 1934: autorisant des travaux additionnels dans la cité de London, mentionnés dans l'arrêté en Conseil, C.P. 337, du 19 février 1934, ne devant pas excéder la somme de $50,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 502, du 12 mars 1934: créditant la somme de $26,822.34 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 503, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $11,090.17 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal dans les districts non organisés ou en faillite.

Arrêté en Conseil, C.P. 506, du 12 mars 1934: autorisant paiement de $260,729.27 à la province de Québec pour secours direct municipal dans la cité de Montréal.

Arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934: autorisant un prêt de $500,000.00 à la province de la Colombie-Britannique, garanti par des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 par année pour dépenses de secours direct.

M. Rhodes, du consentement de la Chambre présente un Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

M. Lapointe, appuyé par M. Motherwell, du consentement de la Chambre présente un Bill No 34, Loi modifiant la Loi des serments d'allégeance, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont séparément lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Bill No 23, Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté à Saint-Jean, N.B.

Bill No 24, Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites *The Canadian Northern Ontario Railway Company* et *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*.

Le Bill No 26, Loi concernant les fruits est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XXIV—PECHERIES

| | | |
|---|---|---|
| 154 | Pour favoriser la conservation et le développement de la pêche en haute mer et la consommation du poisson.. .. | 85,000 00 |
| 155 | Pisciculture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 240,000 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 27, Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company.*

Bill No 30, Loi concernant un brevet de l'*American Dairy Supply Company.*

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XXIV—PECHERIES

| | | |
|---|---|---|
| 156 | Ostréiculture | 10,000 00 |
| 157 | Pour recherches sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du Traité concernant le flétan du Pacifique, du 2 mars 1923 | 25,000 00 |
| 158 | Com. de biologie maritime du Canada | 175,000 00 |
| 159 | Pour pourvoir, sub. à l'approbation du Gouverneur en son conseil à une subv. à l'Union des pêcheurs maritimes | 4,050 00 |
| 152 | Pour const. des passes mig. et déb. les rivières | 6,000 00 |
| 151 | Traitements et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries et des services de patrouille et de protection des pêcheries | 892,000 00 |

X—PENSIONS

| | | |
|---|---|---|
| 56 | Annuité au Dr F. G. Banting | 7,500 00 |
| 57 | Annuité au Dr Charles E. Saunders | 5,000 00 |
| | Pensions— | |
| 58 | Sœur non mariée de feu le col. Harry Baker, député | 700 00 |
| 59 | J. Langlois-Bell | 600 00 |
| 60 | Capitaine J.-E. Bernier | 2,400 00 |
| 61 | James Elliot | 672 00 |
| 62 | Mme Wm. McDougall | 1,200 00 |
| 63 | Alice Morson Smith | 600 00 |
| 64 | Elizabeth Swinford | 600 00 |
| 65 | Pension à la Gendarmerie à cheval, aux vol. de Pr.-Albert et aux *Police Scouts*, relat. à la rébellion de 1885 | 806 65 |
| 66 | Pensions aux familles de certains membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie pendant leur service— | |
| | Mme Mary Emma Bossange | 456 25 |
| | Mme Margaret Johnson Brocke | 821 25 |
| | Mme Margaret Cox | 500 63 |
| | Mme Elizabeth Fitzgerald | 525 00 |
| | Mme Margaret Nicholson | 607 50 |
| | Mme Catherine Mildred Ralls | 795 25 |
| | Mme Myrtle L. Richards | 900 00 |
| | Mme Doris Freda Sampson | 1,547 05 |
| | Mme Amy Lillian Searle | 406 98 |
| | Mme Nora Jean Massan | 300 00 |
| | Mme Letitia Kennedy | 423 50 |

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### DRAGAGE

| | | |
|---|---|---|
| 116 | Dragage—Provinces Maritimes | 161,200 00 |
| | Dragage—Ontario et Québec | 215,500 00 |
| | Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta | 50,000 00 |
| | Dragage—Colombie-Britannique | 140,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 35

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 14 MARS 1934

---

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933 et janvier 1934, de quels avocats de Vancouver ou de New-Westminster le gouvernement a retenu les services.
2. Pour quels services particuliers on a retenu les services de chacun.
3. Quels montants respectifs on a versés à chacun de ces avocats en honoraires, émoluments ou dépenses.
4. Quels montants, le cas échéant, sont encore dûs.

M. Morand, appuyé par M. Fraser (Cariboo), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 35, Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Fraser (Cariboo)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Le nombre de bureaux de poste dont les recettes sont de moins de $100 par année, dans chacune des provinces suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, et Ile du Prince-Edouard.
2. Dans chaque province, quel est le coût annuel total de ces bureaux, (*a*) en salaires et allocations, (*b*) en services.
3. Dans chaque province, les recettes totales annuelles provenant desdits bureaux de poste.

M. Mitchell, appuyé par M. MacInnis propose,—La Chambre est d'avis que le premier ministre devrait s'abstenir de recommander à Sa Majesté d'accorder des titres, des distinctions ou des décorations aux sujets britanniques domiciliés au Canada.

Et un débat s'ensuivant;

M. Garland (Bow-River), appuyé par M. Spencer propose en amendement:—Que les mots "distinctions" et "décorations" dans la troisième ligne soient biffés de la résolution.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Ahearn,
Beaubien,
Bertrand,
Blair,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Brasset,
Brown,
Butcher,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Chevrier,
Coote,
Cotnam,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Donnelly,
Dubois,
Duff,
Dumaine,
Elliott,
Euler,
Factor,
Fafard,
Ferland,
Fontaine,
Fournier,
Fraser (Northumberland, O.),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Golding,
Gray,
Hall,
Hanbury,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Howden,
Hurtubise,
Ilsley,
Irvine,
Jacobs,
Jean,
Kennedy (Peace-River),
King, Mackenzie
Lapointe,
Lucas,
Luchkovich,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLean,
MacMillan (Mackenzie),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McPhee,
Marcil,
Michaud,
Mitchell,
Moore (Ontario),
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Ralston,
Raymond,
Reid,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spencer,
Spotton,
Taylor,
Thauvette,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Weir (Macdonald),
Woodsworth—94.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Saint-Antoine),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Beynon,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Dorion,
Duguay,
Dupré,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Fiset (sir Eugène),
Fortin,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Ganong,
Garland (Carleton),
Gordon,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Johnstone,
Laflèche,
Larue,
Laurin,
LaVergne,
Lawson,
Loucks,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,

Mullins,
Myers,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Perley (sir George),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
Senn,
Shaver,
Short,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spankie,
Sproule,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—113.

M. Jean, appuyé par M. Fournier propose,—Considérant que l'augmentation constate de la dette publique et des dettes privées au Canada constitue l'un des obstacles les plus sérieux au relèvement économique du pays;

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures pour amortir la dette publique et restreindre l'expansion du crédit privé.

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur décide que ladite motion n'est pas recevable pour la raison qu'elle a trait à l'amortissement de la dette publique, question qui a déjà été discutée à cette session sur un amendement de M. Woodsworth à l'adresse en réponse au discours du Trône.

M. Howden, appuyé par M. Mackenzie (Assiniboia) propose,—La Chambre est d'avis que le cabinet devrait étudier immédiatement des projets de loi qui (*a*) décrèteraient des examens médicaux périodiques du peuple canadien, et (*b*) procureraient l'assistance médicale à ceux qui souffrent de maladie.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 36

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 15 MARS 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-neuvième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 14 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De Ella Gertrude Bush Adamson, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec James Kilgour Black Adamson, de Montréal, Québec, son époux. —M. *Bell* (St-Antoine).

M. l'Orateur remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

BESSBOROUGH.

*Membres de la Chambre des Communes:*

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 15 mars 1934.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport annuel du Bureau des commissaires des grains du Canada, pour l'année 1933.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933 entre la Légion canadienne et le ministre des Pensions et de la Santé nationale au sujet d'une action prise ou devant être prise relativement à des revisions de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendues mariages illégaux.

74731—12½

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934:—Relevé indiquant les dépenses faites pour le quai public de Isaac's Harbor, Nouvelle-Ecosse, durant les années 1932 et 1933, et copie des comptes, bordereaux de salaires et autres documents.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—

1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a placés durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.
2. Quel a été, pour chaque année, le prix de l'émission.
3. Quel a été, pour chaque année, le taux de l'intérêt.
4. Quel a été, pour chaque année, le rendement pour le portefeuilliste.
5. Quel a été, pour chaque année, le coût du lancement.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1285, daté du 28 juillet 1933, et de l'arrêté du conseil, C.P. 126, daté du 27 juillet 1933, garantissant certaines avances à la *Algoma Steel Corporation, re* fabrication de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1076, daté du 2 juillet 1933, garantissant à la banque des avances d'un montant de soixante millions de dollars en faveur du chemin de fer Canadien-Pacifique.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934:—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1229, daté du 28 juillet 1933, couvrant un octroi de $13,439.28 à la *Dominion Steel and Coal Corporation, re* intérêts sur le coût de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 513, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $7,306.39 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 514, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $37.09 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal dans la municipalité de Cap-Breton, comté.

Arrêté en Conseil, C.P. 515, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $5,649.64 à la province de Québec, pour secours direct municipal et provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 516, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $41,200.28 à la province de Québec, pour travaux municipaux, secours direct municipal et provincial dans les municipalités incapables de contribuer et aussi dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 517, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $6,393.29 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 518, du 15 mars 1934: créditant la somme de $1,297.05 pour prêt à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 519, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $58.00 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal et provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 525, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $2,791.93 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 526, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $1,154.16 à la province de Québec, pour travaux provinciaux et secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 527, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $106.39 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal et provincial dans le district non organisé du Nipissing.

Arrêté en Conseil, C.P. 528, du 15 mars 1934: autorisant paiement de $20,340.80 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal et provincial.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. St-Père—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Au sujet du relevé que l'honorable ministre des Finances a déposé le 26 février, et qui contient la mention que durant l'année échue le 31 mars 1933, 278 fonctionnaires ont été ajoutés au personnel de l'Office de la statistique:

1. Si la Commission du service civil a nommé ces fonctionnaires, et si oui.
2. Si la Commission du service civil a suivi la liste des admissibles suivant le rang des candidats.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Young—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de copies de *Canada 1934*, on a imprimées.
2. Quel a été le nombre total d'exemplaires distribués.
3. Sur ce nombre, combien ont été vendus en grosses quantités, et combien distribués à l'unité.
4. Si le prix pour les ventes en grosses quantités est le même que celui de la vente à l'unité, c'est-à-dire 25 cents chacun.
5. Quel a été, pour l'Office fédéral de la Statistique, le coût de la préparation et de la publication de ce pamphlet, et comment ce coût se compare avec les recettes.

Par M. Bothwell—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le coût total de la Commission royale sur la banque et la monnaie au Canada.
2. Quelle somme on a versée en (*a*) rémunération, (*b*) dépenses, au président, à chaque commissaire, au secrétaire, au secrétaire adjoint et au personnel des sténographes.
3. Combien de copies du rapport on a fait imprimer, et quel a été le coût de l'impression.
4. Combien d'exemplaires on a vendus, et quelles ont été les recettes provenant de la vente.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Ferland—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la Commission du service civil a annoncé un concours sous le N° 22855, au mois de septembre dernier, pour une promotion au poste d'inspecteur senior suppléant des œufs pour la province de Québec.
2. Si cette charge doit être remplie par une personne bilingue.
3. Quels sont les candidats qui ont demandé de participer à ce concours.
4. Où et quand les examens ont été tenus.

5. Si la Commission du service civil a désigné M. A. R. Hedgecoe pour remplir cette charge d'inspecteur senior suppléant des œufs pour la province de Québec.
6. Dans l'affirmative, à quelle date.
7. Qui a recommandé ce monsieur A. R. Hedgecoe.
8. Si monsieur A. R. Hedgecoe est bilingue.

M. Weir (Melfort), propose,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour améliorer les méthodes et les procédés de la vente des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, pour instituer un Bureau national de vente, prescrire la rémunération de ses membres d'assistants et d'employés, et pour autoriser le versement à ce Bureau de telles sommes d'argent qui peuvent être nécessaires pour les fins de la législation proposée.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Gordon, propose,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter, quant à des mesures d'assistance, un projet de loi dont les dispositions seront semblables, en gros, à la Loi concernant des mesures de secours, 1933, mais qui, le cas échéant, stipulera aussi le paiement de la part proportionnelle fédérale des comptes de secours en retard qui peuvent être reçus après la date d'expiration de ladite Loi.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 25, Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Québec et de nouveau délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 32, Loi modifiant la Loi d'enseignement technique est lu la deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

## XII—DEFENSE NATIONALE

### Service de la milice

| | | |
|---|---|---|
| 72 | Services de cadets | 150,000 00 |
| 73 | Dépense casuelle | 31,500 00 |

| | | |
|---|---|---|
| 74 | Services et ouvrages du génie | 297,500 00 |
| 75 | Fournitures | 667,800 00 |
| 76 | Milice active non permanente | 1,994,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 37

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 16 MARS 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—
Bill No 36, Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*.—M. *Fraser* (Cariboo).

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. Hanson, du comité des Banques et du Commerce présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—
Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de retenir les services d'avocats qui lui prêteront leurs concours dans l'enquête sur les questions et les choses renvoyées à votre Comité par la Chambre.

Sur motion de M. Hanson, ledit rapport est adopté.

M. Morand du comité spécial nommé pour faire enquête et rapport sur les opérations de la commission nommée en vertu de la loi canadienne de la radiodiffusion, 1932, telle que modifiée à la dernière session du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—
Votre Comité recommande qu'il lui soit permis d'imprimer au jour le jour 700 exemplaires en langue anglaise et 300 exemplaires en langue française de ses délibérations et de la preuve recueillie, pour l'usage du comité et pour distribution aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel du Bureau des syndics de la Galerie nationale du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

Sur motion de M. Davies, ordonné,—Que la pétition de Eugenie Margaret O'Relly Stavert demandant une loi de divorce d'avec William Stuart Stavert ainsi que le rapport du préposé aux pétitions soient référé au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension de la règle 92 qui s'y rapporte.

Sur motion de M. Rowe, ordonné,—Que la pétition de Ella Gertrude Bush Adamson, demandant une loi de divorce d'avec James Kilgour Black Adamson, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions soient référés au comité du Règlement pour considérer la suspension de la règle 92 qui s'y rapporte.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que le mercredi, 21 mars 1934, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les ordres du gouvernement auront priorité sur toutes les autres affaires, sauf les questions des députés, la présentation des projets de loi et les avis de motion pour la production de documents.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XII—DEFENSE NATIONALE

### Service de la milice

| | | |
|---|---|---|
| 77 | Troupe permanente | 4,910,034 00 |
| 78 | Collège militaire royal | 344,030 00 |

### Service naval

| | | |
|---|---|---|
| 79 | Service naval—Pour frais d'entretien des vaisseaux et établissements du service naval, y compris la Marine royale canadienne, la Réserve navale royale canadienne et la Réserve navale royale de volontaires canadiens | 2,222,000 00 |

### Généralités

| | | |
|---|---|---|
| 80 | *Pensions civiles*— | |
| | Pension viagère à Robert Allen | 269 52 |
| | Pension viagère à Walter Petitpas | 515 90 |
| | Pension viagère à Florence Walker et enfant | 450 00 |
| | Pension viagère à Arnold Truman Townsend | 420 00 |
| | Pension viagère à Michael Mountain | 420 00 |
| 81 | Divers— | |
| | Gratification à Thomas Cornish à la suite de blessures reçues en sa qualité d'électricien au bassin de S.M.C. à Esquimalt, C.-B. | 320 63 |

## XIII—AERONAUTIQUE

| | | |
|---|---|---|
| 82 | Aviation royale du Canada—Toutes les dépenses relatives à l'entretien générale de l'aéronautique, y compris la formation du personnel pour les opérations de l'aviation civile et l'établissement des facilités nécessaires | 1,805,000 00 |
| 83 | Aéronautique civile du Canada—Toutes dépenses relatives au contrôle de l'aviation civile, aux routes et bases aériennes, aux bases aériennes de l'Etat et publiques, et subventions aux clubs d'aviation | 187,000 00 |

## XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

### Défense nationale

| | | |
|---|---|---|
| 180 | *Services de T.S.F.*—Entretien et exploitation du système de T.S.F. des Territoires du Nord-Ouest | 199,425 00 |

XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 237 | Monuments des champs de bataille | 90,000 00 |
| 238 | Livre du Souvenir contenant les noms des membres des forces canadiennes et des Canadiens ayant combattu dans les forces impériales, et qui ont perdu la vie dans la Grande-Guerre | 7,500 00 |

XLII—REGLEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

| | | |
|---|---|---|
| 272 | Défense nationale— | |
| | Services militaires | 59,500 00 |
| | Services navals | 500 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills publics*)

Le Bill No 35, Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses) est lu la deuxième fois et référé au comité général de la Chambre à sa prochaine séance.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

VII—AGRICULTURE

| | | |
|---|---|---|
| 39 | Industrie laitière | 234,000 00 |
| 40 | Entrepôts frigorifiques | 32,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 38

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 19 MARS 1934

---

PRIÈRES.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et l'une ou plusieurs des banques canadiennes au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et la compagnie du Pacifique-Canadien, ou l'un de ses officiers, au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms, la date de la nomination et le rang sur la liste des admissibles de tous les commis, classe I et II qui ont été nommés à des emplois publics durant l'année financière échue le 31 mars 1933.
2. Si la Commission du service civil a offert à tout candidat heureux pour les emplois de la classe II, la chance d'accepter une nomination à tout emploi de la classe I.
3. Si la Commission du service civil, lorsqu'elle fait des nominations à même les listes d'admissibles disponibles suit strictement l'ordre de mérite et de rang.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1934—Document montrant:—

1. Si la Commission du service civil a annoncé un concours sous le N° 22855, au mois de septembre dernier, pour une promotion au poste d'inspecteur senior suppléant des œufs pour la province de Québec.
2. Si cette charge doit être remplie par une personne bilingue.
3. Quels sont les candidats qui ont demandé de participer à ce concours.

4. Où et quand les examens ont été tenus.
5. Si la Commission du service civil a désigné M. A. R. Hedgecoe pour remplir cette charge d'inspecteur senior suppléant des œufs pour la province de Québec.
6. Dans l'affirmative, à quelle date.
7. Qui a recommandé ce monsieur A. R. Hedgecoe.
8. Si monsieur A. R. Hedgecoe est bilingue.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse finale à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, soumissions, contrats et autres documents relatifs au louage du réservoir à grains de l'Etat, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934:—Copie de toutes lettres ou communications échangées entre le ministre de l'Intérieur ou tout fonctionnaire de son ministère, et tout membre du gouvernement du Manitoba ou la Commission des liqueurs du Manitoba au sujet de la délivrance d'un permis pour la vente de la bière dans Riding Mountain Park.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933, entre la Légion canadienne et la Commission des pensions ou la Commission canadienne des pensions au sujet de l'action prise, ou devant être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933 entre le ministre des Pensions et de la Santé nationale et la Commission des pensions ou le Commission canadienne des pensions au sujet d'une action prise ou à être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—
1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a vendus durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.
2. A qui on les a vendus durant chacune de ces années.
3. Quel taux d'intérêt rapportaient les bons de chaque année.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, et de la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 537, du 16 mars 1934:autorisant paiement de $27,059.93 à la province de Québec, pour grandes routes trans-Canada et provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 538, du 16 mars 1934: autorisant paiement de $3,330.91 à la province de Québec, pour grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 539, du 16 mars 1934: autorisant paiement de $370.45 à la province du Manitoba, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 540, du 16 mars 1934: autorisant paiement de $53,352.85 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 541, du 16 mars 1934: autorisant paiement de $409,134.85 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal et secours direct provincial aux municipalités sous la surveillance du bureau municipal de l'Ontario, à cause de leur inabilité financière d'y contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 545, du 17 mars 1934: autorisant l'acceptation de la soumission de la *Brampton Knitting Mills*, pour 60,000 paires de bas requis pour distribuer aux chômeurs dans divers travaux conduits sous la surveillance du ministère de la Défense nationale.

Sur motion de M. Morand, le premier rapport du comité spécial nommé pour faire enquête et faire rapport sur le fonctionnement de la Loi de radiodiffusion, 1933, telle qu'amendée à la dernière session du Parlement est adopté.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BESSBOROUGH,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1934, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 19 mars 1934.

Sur motion de M. Rhodes, lesdits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont séparément lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 37, Loi modifiant la Loi des lettres de change.—M. *Rhodes*.

Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.—M. *Weir* (Melfort).

Bill No 39, Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux. —M. *Weir* (Melfort).

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. MacInnis—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant la saison 1933-34 jusqu'au 15 février 1934, quelle quantité de grains le réservoir à grains n° 2 a reçue et expédiée pendant que la Commission du port de Vancouver l'exploitait.

2. Du 30 septembre 1933 jusqu'au 15 février 1934, quel a été le coût total du fonctionnement du réservoir à grains n° 2.

3. Quel a été le montant pour les postes suivants: (*a*) bordereaux de salaires; (*b*) intérêts sur les mises; (*c*) caisse d'amortissement; (*d*) montant applicable à l'administration et tous frais généraux.

Par M. Roberge—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le grand total des exportations d'amiante, année par année, depuis 1928 jusqu'à date.

2. Quelles ont été les exportations annuelles de ce produit minier depuis cette date.

3. Vers quels pays ces exportations ont été dirigées.
4. Quel a été le prix moyen annuel de ces exportations.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. MacKenzie (Assiniboia)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Dans quels pays le Canada maintient des commissaires du commerce ou des agents.
2. En 1933, quel était le commerce total du Canada avec chacun de ces pays.
3. (*a*) En salaires, (*b*) en autres dépenses, quel a été, pour le Canada, le coût de maintenir chacun de ces commissaires et agents.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Le 31 décembre de chacune des dix dernières années, quel était le montant total des prêts sur police au Canada pour les compagnies d'assurance-vie qui envoient des rapports au département de l'assurance de l'Etat fédéral.
2. Quel a été le montant total des polices périmées durant chacune de ces années.
3. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires.
4. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total des primes versées par les détenteurs de polices.
5. A la fin de 1932, ou à la date la plus rapprochée possible, quel a été le nombre et la valeur des polices d'assurance-vie ordinaires en vigueur au Canada et qui entraient dans chacune des catégories suivantes: (*a*) moins de $1,001; (*b*) $1,001 à $2,000; (*c*) $2,001 à $3,000; (*d*) $3,001 à $4,000; (*e*) $4,001 à $5,000; (*f*) $5,001 à $10,000; (*g*) $10,001 à $20,000; (*h*) $20,001 à $30,000; (*i*) $30,001 à $40,000; (*j*) $40,001 à $50,000; (*k*) $50,001 à $100,000; (*l*) $100,001 à $500,000; (*m*) $500,001 à $1,000,000; (*n*) plus de $1,000,000.

Par M. MacInnis—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Pour l'année récolte 1933-34, quels sont (*a*) à Montréal, (*b*) à Vancouver, (*c*) à Saint-Jean, (*d*) à Halifax, (*e*) à Québec, (*f*) à Port Arthur, les tarifs des réservoirs à grains en vigueur, (1) pour recevoir le grain des wagons ou des navires, (2) pour l'expédier dans les wagons ou des navires.
2. Si durant l'année récolte 1933-34, on a mis en vigueur, pour la manutention du grain qui passe par tout port mentionné plus haut, des diminutions des tarifs des élévateurs.
3. Parmi les ports ci-dessus où se fait la manutention du grain, quels sont ceux qui possèdent des réservoirs à grains de l'Etat administrés par l'Etat ou par une Commission sous l'autorité de l'Etat.
4. Dans quels ports mentionnés dans la question No 1 se trouvent des réservoirs à grains que le gouvernement a construits.
5. Tel qu'il apparaît dans les livres de la Commission du port de Vancouver, quel est le coût total imputable sur le capital, et applicable (*a*) aux réservoirs No 1, de la Commission du port, (*b*) au réservoir No 2 de la Commission du port, (*c*) au réservoir No 3 de la Commission du port, y compris le coût des conduits à grains et de tous les appareils de chargement des grains.
6. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver sont loués à des compagnies d'intérêt privé qui font le commerce des grains.
7. Si oui, à qui ils sont loués et quels sont les loyers annuels.

8. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver loués à des compagnies d'intérêt privé paient les taxes municipales sur le même pied que les autres propriétés qui servent aux mêmes fins et sont la propriété de particuliers.

9. Si la Commission des grains du Canada a approuvé les tarifs des réservoirs à grains des ports canadiens.

10. Si le gouvernement, ou tout autre corps gouvernemental, a payé des taxes municipales ou leur équivalent sur les réservoirs à grains de l'Etat fédéral situés à Port Arthur, Ontario.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au brise-lames de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, durant l'année 1933-34, et aussi copie de toutes les lettres échangées entre le ministère des Travaux publics et toute autre personne au sujet desdits travaux.

Par M. McIntosh—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents ou comptes du département des Affaires indiennes échangés, durant l'année 1933 et durant 1934 jusqu'à cette date, entre le département et toute personne résidant dans le district de Spiritwood ou ailleurs, au sujet des services médicaux donnés aux réserves indiennes de Witchekan et de Chitek situées dans le district électoral de Battleford-Nord.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Etat indiquant, en poids et en valeur, les exportations du Canada au Royaume-Uni (*a*) en saumon frais, (*b*) en saumon gelé, (*c*) en saumon en boîte, chaque sorte séparément, durant les années écoulées de 1929 à 1933 inclusivement, chaque année montrée séparément, les statistiques devant indiquer aussi si le saumon a été exporté de la côte de l'Atlantique ou de la côte du Pacifique; si l'on se sert du quintal comme unité, indiquer aussi la contenance en livres et se servir partout du même système.

Par M. Gagnon—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous documents, lettres, rapports d'enquête, arrêtés du conseil, s'il y en a, rapports au gouvernement fédéral ou aux membres qui le composent, rapports aux différents départements au sujet du cas de M. Avila Blouin, de la cité de Québec, qui a été blessé durant la guerre.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, dépêches et autres documents, du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, et en la possession du gouvernement, se rapportant à la démission de Georges Molloy, maître de poste à la gare de Chandler, comté de Gaspé, et à la nomination de son successeur.

Par M. Boucher—Ordre de la Chambre—Copie de tous contrats, lettres et correspondance entre le ministre des Travaux publics, le sous-ministre, les ingénieurs et officiers de son département et toutes autres personnes, avec toute personne quelconque, depuis 1930 jusqu'à ce jour, concernant le mur de revêtement le long du chenal Tardif, à Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska.

Par M. Raymond—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre l'honorable W. Gordon, ministre du Travail, et le procureur général de la province de Québec, l'honorable L.-A. Taschereau, en rapport avec l'enquête conduite au cours des années 1932-1933 par Fred McGregor, régistraire, en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions au sujet de l'importation et des prix du charbon anglais.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 25, Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Québec.

M. Manion propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Guthrie, la Chambre retourne aux Motions, sous les Affaires de Routine.

Sur motion de M. Guthrie, ordonné,—Que le nom de M. Fraser (Cariboo) soit substitué à celui de M. Stevens sur le comité des Banques et du Commerce.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 39

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 20 MARS 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 26, Loi concernant les fruits et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1934—Document montrant:—

1. Si la Commission du port de Vancouver a adjugé, le 6 janvier 1933, une entreprise pour le prolongement du quai Lapointe.
2. Si on a fait un appel de soumissions pour cet ouvrage, si oui, de qui on a reçu des soumissions et quels étaient les montants de chaque soumission.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—

Au sujet de la réponse à une question de M. Duff, pages 756-7 des Débats non revisés, à l'effet suivant: "Nombre total des passes émises en 1930: 744,480; passes accordées aux personnes à la charge des députés, des sénateurs, des fonctionnaires de l'Etat, des journalistes: 11,078.

1. Quel a été le nombre de passes que chaque compagnies de chemin de fer a émises en 1930 pour chacune des catégories de personnes mentionnées immédiatement au-dessus.
2. Combien de passes chaque chemin de fer a émises aux mêmes catégories de personnes en 1933.
3. En 1933, combien de passes on a accordées qui tombent sous d'autres titres: "Autres passes, un voyage", délivrées surtout aux employés de chemins de fer et aux personnes à leur charge.
4. Si la demande de passes pour personnes à charge doit être faite sur une formule semblable à celle qui est exigée pour les députés et les sénateurs.

74731—13½

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1933, comme suit: —

Arrêté en Conseil, C.P. 530, du 19 mars 1934: autorisant un prêt de $1,500,000.00 à la province de la Saskatchewan, pour secours direct et nourriture et fourrage encourus par la province et faits par la commission de secours de la Saskatchewan, acceptant en garantie des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 par année, payable semi-annuellement.

Arrêté en Conseil, C.P. 549, du 19 mars 1934: autorisant renouvellement d'emprunt de $1,232,580.35 fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 638, du 5 avril 1933, et renouvellant les bons du Trésor détenus en garantie pour ledit emprunt pour une période d'une année.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

M. Bourassa, appuyé par M. Neill propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés, et remplacés par les suivants:—

"la Chambre, prête à octroyer à Sa Majesté les subsides nécessaires à l'administration du pays, est néanmoins d'opinion qu'un comité spécial de la Chambre doit être institué afin de s'enquérir de l'état de la nation et de suggérer de promptes et efficaces mesures de réforme économique et sociale."

Après débat, du consentement de la Chambre, ledit amendement est retiré.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 29, Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company*, est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 36, Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*, étant lu;

Sur motion de M. Fraser (Cariboo), du consentement de la Chambre, ledit ordre est rescindé et le bill retiré.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XXX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

177 Solde de la Gendarmerie et allocations (y compris les salaires de deux gendarmes, district de l'île Ellesmere, à $2.25 par jour pour protéger le service contre toute perte par suite de décès, armes et munitions, casernes, réparations et renouvellements et fournitures, habillements et équipement, services de communication, frais de poursuite et de justice, division des enquêtes criminelles, application des statuts fédéraux, combustible et éclairage, chevaux et chiens pour les fins de transport, machines (transport), soins médicaux, dentaires et d'hôpital, frais divers, services spéciaux, application de la loi de l'opium et des narcotiques, impressions et papeterie, transport par chemin de fer, rations, loyers, frais de voyage (transport par eau) .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,603,595 75

## IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

30 Dépenses diverses, y compris la rémunération aux membres de la Gendarmerie à cheval (devant être payée en vertu d'un arrêté en conseil et ne pas dépasser $1,450, du 1er octobre 1933 au 31 mars 1935); pour aide dans le Service des recours en grâce du ministère de la Justice.. .. 15,000 00

*Cour suprême du Canada*

31 Dépense casuelle et déboursés, y compris livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $350.. .. .. 2,100 00
Livres de droit et de référence pour la bibliothèque, et reliure.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00
Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour suprême.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 8,000 00

*Territoire du Yukon*

33 Dépenses diverses, y compris les appointements et allocations des fonctionnaires de la cour, etc.. .. .. .. .. .. .. .. 9,500 00

## XXXVI—DIVERS

231 Frais de contentieux—Ministère de la Justice.. .. .. .. .. .. 15,000 00
232 Contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Angleterre.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 500 00

## XXXIV—PENSIONS ET SANTE

*Santé*

194 Administration des lois concernant les aliments et les drogues, l'opium et les narcotiques, les médicaments brevetés, y compris le laboratoire d'hygiène.. .. .. .. .. .. .. 130,000 00
Service du génie sanitaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 15,880 00
Hôpitaux de marine, y compris les frais funéraires des marins décédés dans l'indigence et subventions aux institutions de secours aux marins.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 163,500 00
Administration des lois concernant la quarantaine et la lèpre 150,000 00
Immigration: inspection médicale.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 126,920 00

X—PENSIONS

67 Pension aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion du N.-O. de 1885 et pension en général et aviation civile.. .. .. .. .. .. .. 22,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 40

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 21 MARS 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingtième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 20 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De George Harold Allen, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Marjorie Nelson Allen, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le Bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic*, et a convenu de rapporter ledit bill avec des amendements.

M. Bury, du comité du Règlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars, votre Comité a étudié la suspension de l'article 92 du Règlement relativement à deux pétitions demandant une loi de divorce, savoir:—

(1) D'Eugénie Margaret O'Reilly Stavert; et
(2) D'Ella Gertrude Bush Adamson.

*Eugénie Margaret O'Reilly Stavert.*

Les témoignages reçus par votre Comité indiquent que la preuve de culpabilité n'a été obtenue qu'en février dernier, et qu'immédiatement après la pétition a été envoyée au bureau de l'agent parlementaire à Ottawa. Celui-ci était alors absent d'Ottawa, ayant été retenu en devoir auprès de la législature provinciale d'Ontario. La pétition a été déposée le 10 mars, et aurait dû être présentée le ou avant le 7 mars.

*Ella Gertrude Bush Adamson.*

D'après les raisons entendues, votre Comité est d'avis que le délai écoulé avant de notifier le défendeur était inévitable; que la demanderesse est dans des circonstances difficiles; et que si la demande n'est pas entendue à cette session, il peut être impossible plus tard de trouver le défendeur.

Vu ces raisons votre Comité recommande:

(1) Que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue pour les pétitions d'Eugénie Margaret O'Reilly Stavert et d'Ella Gertrude Bush Adamson;

(2) Que les deux pétitions susdites soient maintenant lues et reçues; et

(3) Que les frais additionnels imposés par l'article 93 (3) (*a*) du Règlement pour la suspension d'un article du Règlement et par l'article 93 (3) (*c*) pour la présentation d'un bill après la douzième semaine de la session ne soient pas exigés dans le cas de ces deux pétitions.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est agréé.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien de copies de *Canada 1934*, on a imprimées.
2. Quel a été le nombre total d'exemplaires distribués.
3. Sur ce nombre, combien ont été vendus en grosses quantités, et combien distribués à l'unité.
4. Si le prix pour les ventes en grosses quantités est le même que celui de la vente à l'unité, c'est-à-dire 25 cents chacun.
5. Quel a été, pour l'Office fédéral de la Statistique, le coût de la préparation et de la publication de ce pamphlet, et comment ce coût se compare avec les recettes.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. MacInnis—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance qui couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.
2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.
3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

Par M. Cotnam—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelle somme d'argent chaque province a contribuée en vertu des Lois sur le soulagement du chômage, durant les années 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934 respectivement.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si les maîtres de poste suivants: MM. Johnny April, de Gironde; N. Ouellet, de Lamy-Sud; J. Michaud, de La Richardière; M. Saint-Pierre, de Le Petit Bois Franc; D. Lebel, de Montagne Ronde; Antoine Landry, de Notre-Dame du Lac; C. Saint-Pierre, de Pied du Lac; André Beaulieu, de Raudot; Joseph Viel, de Squatteck; et J. B. Plourde, de Sully, ont subi des enquêtes pour ingérence politique depuis 1930.
2. Dans l'affirmative, s'ils ont été destitués à la suite de ces enquêtes.
3. A la demande de qui chacune de ces enquêtes a été accordée.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si depuis 1930, les maîtres de poste suivants: Edmond Levesque, de Couturier; Thomas Dubé, de Denonville; Joseph Michaud, de Lamy; Alcide

Beaulieu, de Packington; Omer Sirois, de Riou; Edmond Rioux, de St-Arsène; Charles Bossé, de St-Eusèbe; ont subi des enquêtes pour ingérence politique.

2. Si chacun des maîtres de poste ci-dessus nommés exerce encore les fonctions de maître de poste.

3. Sinon, à la demande de qui chacun a été destitué et à quelle date.

Sur motion de M. Murphy, résolu:—Que soient approuvés les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 9ème jour de septembre 1932 et le 31ème jour de décembre 1933, en conformité des dispositions de l'article 75 de la Loi des terres fédérales, Chapitre 113, S.R. 1927, et déposés sur le bureau le 26ème jour de janvier 1934.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

M. Woodsworth, appuyé par M. Spencer propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Considérant que le nickel est une matière importante dans la fabrication des armements;

"Considérant que le Canada fournit plus de 90 pour cent du nickel du monde entier;

"Considérant que d'après les rapports de la Société des nations l'activité des compagnies qui fabriquent des armements a été un facteur très actif de malaise entre les nations;

"Considérant que la Société des nations a mis sur pied un organisme où la coopération s'exerce pour la surveillance de la production et de la distribution des narcotiques;

"Qu'il soit résolu en conséquence,—Que la Chambre est d'avis qu'il faudrait prier le gouvernement fédéral de prohiber l'exportation des matières premières pour fins de guerre et surtout du nickel et que le gouvernement fédéral devrait demander au Conseil de la Société des nations de créer l'organisme nécessaire pour la surveillance de la fabrication des armements par des compagnies privées, et du commerce des matières premières utilisées dans la fabrication des armements."

Après débat, du consentement de la Chambre, ledit débat est retiré.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre .

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 41

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 22 MARS 1934

PRIÈRES.

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Dans le deuxième rapport de votre Comité, le bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic*, a été rapporté avec amendements.

Votre Comité recommande que le titre dudit bill No 9 soit changé pour le suivant: "Loi constituant en corporation l'évêque de régions arctiques de l'Eglise anglicaine au Canada"

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1934—Document montrant:—

1. Quel est le nombre des sous-ministres, y compris les personnes jouissant du rang de sous-ministre, dans les services administratifs du Canada.
2. Depuis le 7 août 1930, combien de sous-ministres ont quitté le service.
3. Combien de sous-ministres sont morts depuis le 7 août 1930.
4. Quelle est la somme annuelle totale versée, ou qui sera versée à la fin du congé de retraite, à titre de pension, aux sous-ministres qui ont quitté le service depuis le 7 août 1930.
5. Quelle est la somme annuelle totale des traitements, déductions comprises, versée aux sous-ministres nommés pour remplacer ceux qui ont été mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.

MR. Weir (Melfort), du consentement de la Chambre présente un Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Bennett, résolu:—Que lorsque la Chambre se séparera mercredi, le 28 mars courant, elle demeure ajournée jusqu'à lundi, le 9 avril 1934.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes, du consentement de la Chambre propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

## BUDGET INTERIMAIRE

1. Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $30,073,471.87 représentant un sixième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas encore été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1935, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement soit accordée à Sa Majesté au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1935.

Résolution à rapporter.

---

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant de nouveau siéger ce jour.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Rhodes, du consentement de la Chambre propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de $30,073,471.87 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes, présente alors un Bill No 41, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution concernant des mesures de secours;

M. Gordon propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter, quant à des mesures de secours, un projet de loi dont les dispositions seront semblables, en gros, à la Loi concernant des mesures de secours, 1933, mais qui, le cas échéant, stipulera aussi le paiement de la part proportionnelle fédérale des comptes de secours en retard qui peuvent être reçus après la date d'expiration de ladite Loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Gordon, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.48 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 42

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 23 MARS 1934

PRIÈRES.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport sur la Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Genève, 1932-34 (Français et anglais).

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Cosseil, C.P. 562, du 22 mars 1934: autorisant paiement de $141,034.49 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer, secours direct provincial distribué par le département de la Colonisation dans les municipalités organisées, et les territoires non organisés et pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 563, du 22 mars 1934: autorisant paiement de $4,040.59 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal dans la municipalité de Cap-Breton.

Arrêté en Conseil, C.P. 564, du 22 mars 1934: autorisant paiement de $2,052.81 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 565, du 22 mars 1934: autorisant paiement de $3,575.00 pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 566, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 206, autorisée par l'arrêté en Conseil, C.P. 2113, du 14 octobre 1933, concernant des travaux dans le comté de la Rivière-du-Loup, Ste-Rita, ne devant excéder $4,250.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 567, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 248, autorisée par l'arrêté en Conseil, C.P. 2053, du 4 octobre 1933, concernant des travaux dans le comté de Gaspé-Nord, St-Joachim de Tourelle, ne devant excéder $625.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 568, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 247, autorisée sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2053, du 4 octobre 1933, concernant des travaux de chemins à travers le comté de Gaspé-Nord, Ste-Anne des Monts, ne devant pas excéder $406.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 569, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 182, autorisée sous l'arrêté en Conseil, C.P. 2053, du 4 octobre 1933, concernant des travaux de chemins à Chicoutimi, township de St-Germain, ne devant pas excéder $937.50.

Arrêté en Conseil, C.P. 570, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 59, passé en vertu de l'arrêté en Conseil, C.P. 2103, du 10 octobre 1933, concernant des travaux de chemins dans le comté de Laviolette, Rivière la Bostonnais, ne devant pas excéder $844.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 571, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 166-H, autorisée sous l'arrêté en Conseil, C.P. 149, du 24 janvier 1934, couvrant des travaux de secours dans la municipalité du township de Melson, ne devant pas excéder $1,666.67.

Arrêté en Conseil, C.P. 572, du 22 mars 1934: modifiant l'annexe No 140-H, couvrant des travaux de secours dans la municipalité du township de Woolwich, comté de Waterloo, faisant ces travaux rétroactifs au 5 décembre 1933, ne devant pas excéder $900.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 582, du 22 mars 1934: modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 2278, du 1er novembre 1933, couvrant des travaux de secours dans la ville de Aylmer, comté de Elgin, ne devant pas excéder $1,433.33.

Arrêté en Conseil, C.P. 587, du 22 mars 1934: autorisant paiement de $6,783.31 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de toutes correspondances, télégrammes, enquêtes, affidavit et rapports officiels, au ministère des Postes, depuis le mois d'août 1930, concernant la démission du notaire Amédée Dugas comme maître de poste de Saint-Jean-de-Matha, dans le comté de Joliette, et la nomination de son successeur Léopold Marcil.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre, que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill No 23, Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté à Saint-Jean, N.-B.

Bill No 24, Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites *The Canadian Northern Ontario Railway Company* et *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Bill No 32, Loi modifiant la Loi d'enseignement technique.

Sur motion de M. Bell (St-Antoine), ordonné,—Que la pétition de George Harold Allen, demandant un divorce d'avec Marjorie Nelson Allen, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions, soient référés au comité du Règlement, dans le but de considérer la suspension de la règle 92 qui la régie.

Le Bill No 26, Loi concernant les fruits est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés au comité de l'Agriculture et de la Colonisation, savoir:—

Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Bill No 39, Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic,* est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois (titre changé en "Loi constituant en corporation l'évêque de régions arctiques de l'Eglise anglicane au Canada") et passé.

(*Bills publics*)

Le Bill No 35, Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses) est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Etats et mémoires concernant les travaux et mesures de secours sous les différentes lois de secours comme suit:

Copies de rapports de l'auditeur général (au nombre de 20) concernant la vérification de dépenses faites en vertu des dispositions des diverses lois sur l'allègement du chômage pour les mesures de secours entreprises par les diverses provinces depuis 1930.

Aussi,—Etats concernant des dépenses, par province faites par le Gouvernement fédéral, en vertu des diverses lois sur l'allègement du chômage.

Aussi,—Etats des prêts et avances aux provinces depuis 1930.

Aussi,—Etats montrant le nombre des chefs de familles, des personnes à charge et autres, qui d'après les rapports des provinces recevaient, chaque mois des secours directs de janvier 1933 à février 1934, inclusivement.

Aussi,—Etats concernant le nombre des personnes employées par les sociétés ouvrières.

Et aussi,—Descriptions et situations des travaux entrepris dans le comté de Charlevoix-Saguenay, qui sont exécutés.

La Chambre s'ajourne à 10.58 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—14

# No 43

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 26 MARS 1934

PRIÈRES.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 605, du 23 mars 1934: concernant le renvoi à la cour Suprême du Canada de certaines questions affectant la Loi du Bureau de tarif.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Relevés, mémoires et arrêtés en Conseil concernant des travaux et des mesures de secours entrepris sous les différentes lois de secours comme suit:—

Textes complets des arrêtés en Conseil qui ont été passés durant la vacance du Parlement et qui ont été résumés dans la *Gazette du Canada.*

Aussi,—Copie du rapport de l'auditeur général *re* enquête sur les paiements d'allègement au chômage dans la province de la Saskatchewan.

Aussi,—Relevé montrant le nombre de remboursements faits par les provinces au Dominion sous les différentes loi de mesures de secours, 1930, 1931, 1932 et 1933.

Et aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil, C.P. 2163, du 30 décembre 1932, et C.P. 222, du 12 mars 1934: autorisant l'auditeur général de conduire toute vérification de comptes provinciaux et municipaux en rapport avec les dépenses de secours au chômage, qu'il jugera essentielle pour la sauvegarde des intérêts du Trésor du Dominion.

Il dépose aussi sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral au sujet des pensions de vieillesse, y compris une copie du contrat passé entre la province et le gouvernement fédéral au sujet de cette affaire.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1934:—Copie de toute correspondance échangée entre l'honorable M. Gordon, ministre du Travail, et le procureur général de la province de Québec,

l'honorable L.-A. Taschereau, en rapport avec l'enquête conduite au cours des années 1932-1933 par Fred McGregor, régistraire, en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions au sujet de l'importation et des prix du charbon anglais.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Copie de tous documents ou comptes du département des Affaires indiennes échangés, durant l'année 1933 et durant 1934 jusqu'à cette date, entre le département et toute personne résidant dans le district de Spiritwood ou ailleurs, au sujet des services médicaux donnés aux réserves indiennes de Witchekan et de Chitek situées dans le district électoral de Battleford-Nord.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 43 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Personal Finance Corporation.*"

Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932.

Bill No 44 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast."

Bill No 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman."

Bill No 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper."

Bill No 47 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg."

Bill No 48 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis."

Bill No 49 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Williamina Muir Briggs."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Gertrude Ethel Mosgrave Roast, Clara Dingman Freeman, Marguerite Pearl Hopper, Sadye Harris Rosenberg, Eva Brabant Paradis et Williamina Muir Briggs, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Ross—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien d'audiences où il y avait quorum la Commission canadienne des pensions a tenues depuis que les membres de la Commission ont été nommés.
2. Où ces séances ont été tenues, et quels membres de la Commission étaient présents à chaque séance.
3. Combien de cas on a examinés à chaque audience, et combien de décisions favorables aux demandeurs ont été rendues.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la Commission du service civil a fait annoncer en 1933 une situation vacante de commis, classe 3, au bassin de radoub de Lauzon, Québec.
2. En pareil cas, quelles personnes ont sollicité cet emploi.
3. Quelle a été la classification (rating) de chacun.
4. Si une nomination a été faite pour remplir cette situation.
5. Le cas échéant, qui a été nommé et sur la recommandation de qui.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Wilson—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels bureaux l'Etat canadien a loués dans la ville de Hamilton.
2. Qui est propriétaires de ces édifices.
3. De quel agent ou de quelle agence on les a loués.
4. Quand et pour quel espace de temps les baux ont été faits.
5. Quel est le montant du loyer versé en vertu de chaque bail.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Ferland—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement a reçu des requêtes demandant l'imposition d'une taxe de 20 cents par livre sur la vente du tabac en feuilles.
2. Si oui, combien de ces pétitions on a reçues.
3. Combien de personnes, dans chaque province, ont fait cette demande.
4. Combien de personnes, dans chaque municipalité, séparément, ont signé lesdites requêtes.
5. Quels sont les manufacturiers qui ont proposé ou recommandé la taxation du tabac en feuilles.
6. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient approuvé, par résolution, le projet de taxer le tabac en feuilles.
7. Si le gouvernement a reçu des requêtes ou des résolutions des conseils municipaux protestant contre cette proposition.
8. Si oui, combien.
9. Combien de personnes, dans chaque province, ont signé ces requêtes de protestation.
10. Combien de personnes, dans chaque municipalité, ont signé ces requêtes de protestation.
11. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient protesté, par résolution, contre ce projet de taxer le tabac en feuilles.

Par M. Vallance—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quels étaient les noms, l'âge, le titre et l'adresse de tous les inspecteurs à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture dans la Saskatchewan, quels inspecteurs étaient permanents et quels inspecteurs étaient surnuméraires.
2. Depuis le 1er janvier 1933, combien de ces inspecteurs ont été congédiés en Saskatchewan.
3. Quels sont les motifs spéciaux pour lesquels on s'est dispensé de leurs services.
4. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quels étaient les noms, l'âge et le titre de tous les anciens combattants à l'emploi du ministère de l'Agriculture dans la Saskatchewan.
5. Quel était le traitement de chacun.
6. Quel était, le cas échéant, le pourcentage de la pension de guerre que chacun recevait.
7. Quels sont les noms, l'âge et le titre de ceux qui ont été congédiés durant 1933.
8. Depuis 1929, combien d'inspecteurs le ministère de l'Agriculture a pris à son emploi dans le Manitoba et la Saskatchewan.
9. Quels sont leurs noms, leur adresse et leur titre officiel.
10. Quels sont les noms et les adresses de ces inspecteurs qui sont encore à l'emploi du ministère de l'Agriculture.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Veniot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et autres documents relatifs au congédiement du Dr L. R. Murray, médecin représentant le ministère des Pensions et de la Santé nationale à Sussex, Nouveau-Brunswick, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au quai de la Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1930, 1931, 1932 et 1933.

Par M. Brasset pour M. Rhéaume—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet du remboursement de contributions de l'Etat fédéral octroyées en vertu des Lois de 1930 et de 1931 sur l'allègement du chômage.

Par M. Brasset pour M. Rhéaume—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet du remboursement de contributions de l'Etat fédéral octroyées en vertu des Lois de 1930 et de 1931 sur l'allègement du chômage.

Par M. Brasset pour M. Rhéaume—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario au sujet du remboursement de contributions de l'Etat fédéral octroyées en vertu des Lois de 1930 et de 1931 sur l'allègement du chômage.

Par M. Brasset pour M. Rhéaume—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan au sujet du remboursement de contributions de l'Etat fédéral octroyées en vertu des Lois de 1930 et de 1931 sur l'allègement du chômage.

Par M. Brasset pour M. Rhéaume—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet du remboursement de contributions de l'Etat fédéral octroyées en vertu des Lois de 1930 et de 1931 sur l'allègement du chômage.

Par M. Plunkett—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, décrets du conseil ou autre correspondance échangés entre le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre du Travail ou les sous-ministres, et le premier ministre de la Colombie-Britannique, ou tout autre ministre du gouvernement actuel de la Colombie-Britannique ou leurs sous-ministres, au sujet de prêts financiers directs à la province de la Colombie-Britannique et de mesures pour alléger le chômage, avec un état complet de ces prêts et des montants versés ou reçus conformément aux derniers relevés disponibles.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à un bureau national de vente.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour améliorer les méthodes et les procédés de la vente des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, pour instituer un Bureau national de vente, prescrire

la rémunération de ses membres, d'assistants et d'employés, et pour autoriser le versement à ce Bureau de telles sommes d'argent qui peuvent être nécessaires pour les fins de la législation proposée.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Weir (Melfort), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché de produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours étant lu;

M. Gordon propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Véniot.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 44

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 27 MARS 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Lily Archer Watson, de la cité de Montréal, épouse de John James Egbert Watson.

De Ena Beatrice Duclos Boyd, de la cité de Westmount, épouse de Winnett Warnibe Boyd.

De Blanche Marjorie Short Hanson, de la cité de Montréal, épouse de Robin Byan Lewes Hanson.

De Jean Gordon Worden Ellis, de la cité de Montréal, épouse de Christopher Herbert Evelyn Ellis.

De Mary Alice Beatrice Featherston Moxon, de la cité de Montréal, épouse de Thomas Fonsbee Moxon.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

De Alfred Burton Rose et autres, de Toronto, Ontario, pour constituer en corporation la *Personal Finance Corporation.*

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a étudié le Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company,* et il été convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Bill No 39, Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 mars 1934:—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et autres documents relatifs au congédiement du Dr L. R. Murray, médecin représentant le ministère des Pensions et de la Santé nationale à Sussex, Nouveau-Brunswick, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien d'audiences où il y avait quorum la Commission canadienne des pensions a tenues depuis que les membres de la Commission ont été nommés.
2. Où ces séances ont été tenues, et quels membres de la Commission étaient présents à chaque séance.
3. Combien de cas on a examinés à chaque audience, et combien de décisions favorables aux demandeurs ont été rendues.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Etat indiquant, en poids et en valeur, les exportations du Canada au Royaume-Uni (*a*) en saumon frais, (*b*) en saumon gelé, (*c*) en saumon en boîte, chaque sorte séparément, durant les années écoulées de 1929 à 1933 inclusivement, chaque année montrée séparément, les statistiques devant indiquer aussi si le saumon a été exporté de la côte de l'Atlantique ou de la côte du Pacifique; si l'on se sert du quintal comme unité, indiquer aussi la contenance en livres et se servir partout du même système.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Stinson, ordonné,—Que le Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company,* rapporté ce jour par le comité des Bills privés, soit placé sur le feuilleton de la Chambre pour être pris en considération ce jour en comité général et pour troisième lecture.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport annuel du Chemin de fer national du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1933.

Et aussi,—Rapport annuel de la Marine marchande du Gouvernement canadien, limitée, et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée le 31 décembre 1933.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 43 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Personal Finance Corporation.*"—M. *Hackett.*

Les bills suivants du Sénat, sont lus séparément la première fois, sur division, et leur deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 44 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast."—M. *White* (Mont-Royal).

Bill No 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman."—M. *Bell* (Saint-Antoine).

Bill No 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper."—M. *Lawson.*

Bill No 47 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg."—M. *Factor.*

Bill No 48 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis."—M. *Bell* (Saint-Antoine).

Bill No 49 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wiliamina Muir Brigg."—M. *Bell* (Saint-Antoine).

Le Bill No 36, Loi concernant les fruits et lu la troisième fois (Titre changé en Loi concernant les fruits et le miel) et passé.

L'ordre fait ce jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE ADDITIONNEL, 1933-34

### ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

273 Frais de déplacement et de subsistance du juge John McKay, du district de Thunder-Bay, pendant qu'il présidait le tribunal dans le district de Rainy-River.. .. .. .. .. 318 65

### SERVICE LEGISLATIF

#### Chambres des communes

274 Publication des Débats, y compris les traitements des copistes, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

### CHEMINS DE FER ET CANAUX

#### Prêt à la "Canadian National (West Indies) Steamships, Ltd."

275 Prêt à la "Canadian National (West Indies) Steamship, Ltd.", remboursable sur demande, avec intérêt à un taux que fixera le gouverneur en son conseil, suivant les termes et conditions que le gouverneur en son conseil peut établir et à être appliqué au paiement de:

Déficits dans l'exploitation de la Compagnie et des paquebots sous le contrôle de la Compagnie au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1933, et service des intérêts—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 196,997 30

LOIS DES TAUX DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES DANS LES PROVINCES MARITIMES

276 Montant additionnel, en sus de la somme de $6,611,000 déjà attribuée, requis à l'occasion pour pourvoir au payement, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, du déficit dans les recettes et revenus des lignes de l'Est accusé pour 1933, tel que prévu par la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes:

(*a*) Montant du déficit (moins la partie dudit déficit occasionnée par la réduction des taxes de transport sous le régime de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes) dans les recettes et revenus.. .. .. 80,569 36

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gordon pour la deuxième lecture du Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Port Erie Public Bridge Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 41, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

---

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE ADDITIONNEL, 1933-34

### DÉFICIT DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

277 Somme nécessaire pour combler le déficit net de revenu de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, y compris profits et pertes, subi par le réseau en 1933, tel que certifié par les vérificateurs dans le rapport annuel de la Compagnie pour 1933, mais à l'exclusion de tous les éléments ne comportant pas versement d'espèces, y compris les intérêts d'avances consenties par le gouvernement du Canada, et à l'exclusion des déficits des lignes de l'Est tels que certifiés par les vérificateurs et approuvés par le ministre des Chemins de fer et Canaux; ce payement à appliquer en réduction des avances comptables consenties à la Compagnie à même le fonds du revenu consolidé sous l'empire de la Loi financière de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, 1933.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..52,263,819 05

## SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS POSTES ET AUX NAVIRES

278 Service entre la Colombie-Britannique, l'Australie et/ou la Chine—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. 39,600 00

## TRAVAIL

279 Loi des rentes viagères—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. 15,000 00

## DIVERS

280 Pour les frais de la Commission des ressources de la Saskatchewan.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 15,000 00

281 Service de la radiodiffusion—Crédit supplémentaire.. .. .. 25,000 00

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1934, la somme de $52,661,304.36 soit octroyée à même le Fonds de Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes présente alors un Bill No 52, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934—lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

---

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Gordon pour la deuxième lecture du Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, délibéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 45

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 28 MARS 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt et unième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 27 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De Donora Charron et 2,240 autres, de Montréal, Québec, demandant qu'il ne soit pas imposé de taxe sur le tabac en feuille.—M. *Barrette.*

M. l'Orateur, donne communication de la lettre suivante qui a été reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 28 mars 1934.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable sir Lyman P. Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat ce jour à 5 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
*Secrétaire-adjoint du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 52, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 583, du 26 mars 1934: modifiant l'annexe No 44, couvrant des travaux de secours dans la ville de Preston, autorisés par arrêté en Conseil, C.P. 2278, du 1er novembre 1933, ne devant pas excéder la somme de $10,367.83.

Arrêté en Conseil, C.P. 590, du 26 mars 1934: autorisant l'acceptation de la soumission de la *Ottawa Imperial Cap Company,* de $5,777.00 pour la fourniture de 20,000 casquettes requises pour les hommes employés sur des travaux de secours, opérés par le département de la défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 591, du 26 mars 1934: autorisant l'acceptation de la soumission de la *Caldwell Woolen Mills Limited,* Appleton, Ontario, de $24,247.50 pour la fourniture de 25,000 verges d'étoffe requises pour manufacturer des pantalons aux hommes employés sur des travaux de secours opérés par le département de la défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 592, du 26 mars 1934: autorisant l'acceptation des soumissions de Joseph Simpson et fils, limitée, *Penmans Limited* et *Schofield Woolen Company* pour la fourniture de caleçons et chemises légers pour distribution aux hommes employés à des travaux de secours opérés par le département de la défense nationale, ne devant pas excéder la somme de $24,910.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 594, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $2,970.96 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 595, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $4,050.70 à la province du Nouveau-Brunswick, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 596, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $48,861.45 à la province de l'Alberta, pour secours direct municipal, secours direct provincial aux municipalités désorganisées ou en faillite et aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 598, du 26 mars 1934: créditant la somme de $48,950.31 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 599, du 26 mars 1934: créditant la somme de $5,990.92 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de C.P. 2439, du 24 novembre 1933 pour secours direct municipal et pour secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 606, du 26 mars 1934: autorisant l'acceptation de la soumission de la *Regent Knitting Mills Limited,* de $25,616.67 pour 20,000 vestons et chandails requis pour les hommes employés sur des travaux de secours opérés par le département de la défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 613, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $33,104.15 à la province du Nouveau-Brunswick, pour les grandes routes provinciales et pour la grande route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 614, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $53,241.68 à la province de Québec, pour secours direct municipal aux chômeurs de passage dans la cité de Montréal.

Arrêté en Conseil, C.P. 615, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $2,258.38 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 616, du 26 mars 1934: modifiant l'annexe No 19B concernant du travail supplémentaire pour l'enlèvement de la neige dans les rues de la cité de Verdun.

Arrêté en Conseil, C.P. 617, du 26 mars 1934: modifiant l'annexe No 336, autorisé sous l'arrêté en Conseil, C.P. 2239, du 28 octobre 1933, concernant des travaux de secours dans la cité de Joliette, ne devant excéder la somme de $12,933.67.

Arrêté en Conseil, C.P. 618, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $37,343.81 à la province de l'Ontario, pour les camps de colons.

Arrêté en Conseil, C.P. 619, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $4,188.89 à la province de l'Ontario, requis pour les besoins de camps.

Arrêté en Conseil, C.P. 620, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $44,145.06 à la province de la Colombie-Britannique, pour secours aux personnes sans asile.

Arrêté en Conseil, C.P. 634, du 26 mars 1934: autorisant paiement de $25,000.00 à la province du Manitoba, pour secours aux personnes sans asile, administré par la commission de secours du Manitoba.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Qui est actuellement le chef du bureau de la ligne téléphonique des Iles de la Madeleine.
2. Quand il a été nommé.
3. S'il est sous l'autorité de la Commission du service civil.
4. Quel est son traitement.
5. Quel est le nombre total des usagers de téléphone aux Iles de la Madeleine.
6. Quel est le nombre de ceux qui, le cas échéant, n'ont pas payé leur abonnement au téléphone depuis deux ans.
7. Quel est le nom de chacune de ces personnes.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Pouliot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de l'arrêté du conseil du 29 novembre 1933, C.P. 2436, concernant la nomination d'Edgar Boutet comme secrétaire de l'exécutif dans le bureau du ministre des Postes.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée depuis 1930 entre monsieur A. J. Morin et toute autre personne d'une part, et le ministère des Postes ainsi que le bureau du premier ministre d'autre part, au sujet du transport des correspondances à Pied du Lac, Boisvert, Les Etroits et Bélanger Siding, comté de Témiscouata.

Par M. Ilsley—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 23 septembre 1926 entre tout gouvernement des Provinces maritimes, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ces provinces, et le gouvernement du Dominion du Canada, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ce gouvernement, ou tout bureau de vérification institué par le gouvernement fédéral, au sujet de la révision des arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les Provinces maritimes et d'une répartition nouvelle des subventions aux provinces mentionnées dans le paragraphe 6 de l'article 1 du rapport de la Commission royale sur les réclamations des Provinces maritimes, Commission dont sir Andrew R. Duncan était président.

Par M. Chevrier pour M. Boucher—Ordre de la Chambre—Copie de tous contrats, lettres, correspondance, bordereaux de salaires relatifs à la construction en 1930 et à la reconstruction ou à la réparation du mur de revêtement situé

vis-à-vis du couvent des Sœurs Grises, dans le village Abénaquis, sur la réserve indienne, comté d'Yamaska, et copie de tous rapports d'inspection au sujet de la réception de la défectuosité et de la réfection de cet ouvrage.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Bill No 13, Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company.*

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général.

Et le comité continuant de siéger;

---

Un message est reçu du très honorable juge en chef sir Lyman P. Duff, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député du Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1932.

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi modifiant la Loi d'enseignement technique.

Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté à Saint-Jean, N.-B.

Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites *The Canadian Northern Ontario Railway Company* et *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Loi concernant la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company.*

Et qu'à ces bills sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député du Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

---

Le comité général sur le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours reprend alors le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à lundi, le 9 avril prochain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—15½

# No 46

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 9 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-deuxième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 28 dernier et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

Du conseil de comté du comté de Middlesex, dans la province de l'Ontario, demandant que la taxe sur le sucre soit enlevée.—M. *Elliott.*

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse finale à un ordre de la Chambre du 19 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée du 1er janvier 1933 à ce jour entre le très honorable R. B. Bennett, premier ministre, et M. Geo. G. Vaudrin au sujet du plan Vaudrin et des moyens de régler la crise du chômage.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Document montrant:—

1. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les automobiles de chacun des ministres, comprenant les chauffeurs, l'essence, l'huile, et autres dépenses inhérentes à l'entretien de ces automobiles.

2. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les wagons privés de chacun des ministres.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que tout membre du cabinet fédéral peut avoir reçus durant les douze derniers mois de tout membre des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, au sujet de l'entente internationale relative au blé, ou au sujet de l'à-propos ou non d'en venir à une telle entente.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

1. Quel a été le nombre total de fonctionnaires ou d'employés de l'Etat qui ont été congédiés et mis à leur retraite en vertu du règlement relatif à tous les fonctionnaires de soixante-cinq ans et de plus.

2. Depuis que cet ordre est en vigueur, quel a été le nombre des fonctionnaires congédiés et des fonctionnaires mis à leur retraite, respectivement, dans chaque département de l'administration.

3. Combien de personnes âgées de soixante-cinq ans ou de plus sont encore à l'emploi du gouvernement.

4. Quels sont les noms desdites personnes et dans quel département de l'administration chacun travaille-t-il.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue anglaise durant l'année financière ou civile 1933, par les départements suivants: (*a*) ministère de l'Immigration; (*b*) département des Mines; (*c*) département de la Colonisation; (*d*) ministère du Travail; (*e*) ministère de l'Agriculture; (*f*) ministère des Finances; (*g*) ministère des Travaux publics; (*h*) ministère de la Justice; (*i*) département des Affaires extérieures; (*j*) ministère des Pensions et de la Santé nationale; (*k*) ministère de la Défense nationale; (*l*) département du Solliciteur général; (*m*) département du Secrétaire d'Etat; (*n*) ministère de la Marine; (*o*) département des Pêcheries; (*p*) ministère des Chemins de fer et Canaux; (*q*) ministère des Postes; (*r*) ministère du Revenu national; (*s*) ministère de l'Intérieur; (*t*) département des Affaires indiennes; (*u*) département de l'Auditeur général; (*v*) ministère du Commerce; (*w*) les différentes Commissions, telles que la Commission de la Radio, celle du Service civil, des Chemins de fer, du Tarif, etc.

2. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue française, durant l'année 1933, dans les départements et commissions mentionnés dans la question numéro 1.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, et autres documents échangés entre le ministère de la Marine ou tout autre ministère fédéral canadien, le Cartel des blés de l'Alberta, l'Agence centrale de vente du Cartel, J. I. McFarland, ou tous autres employés des compagnies susdites et la Commission du port de Vancouver ou n'importe quel fonctionnaire de cette Commission au sujet d'un nouveau bail pour le réservoir à grains No 2 de la Commission du port, durant l'année-récolte 1933-34.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Si les maîtres de poste suivants: MM. Johnny April, de Gironde; N. Ouellet, de Lamy-Sud; J. Michaud, de La Richardière; M. Saint-Pierre, de Le Petit Bois Franc; D. Lebel, de Montagne Ronde; Antoine Landry, de Notre-Dame du Lac; C. Saint-Pierre, de Pied du Lac; André Beaulieu, de Raudot; Joseph Viel, de Squatteck; et J. B. Plourde, de Sully, ont subi des enquêtes pour ingérence politique depuis 1930.

2. Dans l'affirmative, s'ils ont été destitués à la suite de ces enquêtes.

3. A la demande de qui chacune de ces enquêtes a été accordée.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Si depuis 1930, les maîtres de poste suivants: Edmond Levesque, de Couturier; Thomas Dubé, de Denonville; Joseph Michaud, de Lamy; Alcide

Beaulieu, de Packington; Omer Sirois, de Riou; Edmond Rioux, de St-Arsène; Charles Bossé, de St-Eusèbe; ont subi des enquêtes pour ingérence politique.

2. Si chacun des maîtres de poste ci-dessus nommés exerce encore les fonctions de maître de poste.

3. Sinon, à la demande de qui chacun a été destitué et à quelle date.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 mars 1934:—Copie de l'arrêté du conseil du 29 novembre 1933, C.P. 2436, concernant la nomination d'Edgar Boutet comme secrétaire de l'exécutif dans le bureau du ministre des Postes.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous bordereaux de salaires, comptes, pièces justificatives et autres documents relatifs à l'ouvrage fait, aux matériaux fournis, ou à l'argent dépensé pour les travaux exécutés en 1933 au brise-lames de Port Latour, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail réellement exécuté en 1933, à la somme dépensée, ou à la dette encourue, au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux pour l'ouvrage exécuté au quai de Portage, à Paspébiac, Québec, en 1933 et en 1934.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 573, du 28 mars 1934: autorisant approbation d'une contribution du Dominion de 50 p. 100 du prix pour la construction de la section Hawkesbury-Pembroke de la grande route trans-Canada, ne devant pas excéder la somme de $200,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 639, du 28 mars 1934: autorisant paiement de $34,873.75 à la province de Québec pour travaux municipaux, secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 640, du 28 mars 1934: modifiant l'annexe No 58, concernant les travaux de secours dans le comté de Compton, ne devant pas excéder la somme de $406.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 641, du 28 mars 1934: faisant rétroactifs au 1er novembre 1933, certains travaux de secours dans la cité de Belleville, ne devant pas excéder la somme de $26,110.99.

Arrêté en Conseil, C.P. 642, du 28 mars 1934: autorisant paiement de $153,800.03 à la province du Manitoba pour secours direct municipal, secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 643, du 28 mars 1934: autorisant paiement de $48.00 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 644, du 28 mars 1934: autorisant paiement de $201.75 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 645, du 28 mars 1934: créditant la somme de $20,044.86 comme prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2596, du 14 décembre 1933, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés et secours direct aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 656, du 29 mars 1934: autorisant contribution du Dominion de 50 p. 100 de la dépense encourrue en rapport avec les opérations des camps de secours dans la province de l'Ontario.

Arrêté en Conseil, C.P. 657, du 29 mars 1934: autorisant l'échelle des salaires et allouance pour les hommes employés dans les camps de secours dans la province de l'Ontario.

Arrêté en Conseil, C.P. 658, du 29 mars 1934: créditant la somme de $316,353.07 comme prêt fait à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct municipal, secours direct provincial et secours direct aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 659, du 29 mars 1934: autorisant paiement de $69,662.12 à la province de l'Ontario pour travaux de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 660, du 29 mars 1934: autorisant paiement de $21,718.53 à la province de Québec pour secours direct municipal, travaux provinciaux et pour la grande route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 669, du 29 mars 1934: autorisant paiement de $70,924.45 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés et secours direct provincial aux municipalités incapables de contribuer 33-⅓ pour cent.

Arrêté en Conseil, C.P. 670, du 29 mars 1934: autorisant paiement de $8,325.50 à la province du Manitoba pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 674, du 29 mars 1934: autorisant paiement de $35,305.00 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer, etc.

Arrêté en Conseil, C.P. 635, du 31 mars 1934: acceptant au lieu d'intérêts dûs sur les prêts faits à la province de la Saskatchewan pour les fins de secours, un bon du Trésor de $429,015.13 en rapport avec cesdits dûs d'intérêt.

Arrêté en Conseil, C.P. 666, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $35,000.00 à la province de la Saskatchewan comme avance supplémentaire couvrant la part du Dominion dans les dépenses de secours aux célibataires sans asile, administré par la commission de secours de la Saskatchewan.

Arrêté en Conseil, C.P. 668, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $2,497.12 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour réparations au quais aux poissons dans la ville de Canso, comté de Guysborough.

Arrêté en Conseil, C.P. 671, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $32,898.68 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 672, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $8,016.91 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 673, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $11,147.37 à la province de Québec pour chemins provinciaux et la grande route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 692, du 31 mars 1934: acceptant les soumissions de W. Robinson & Sons Conventers Ltd, et de la Dominion Textile Co. Ltd, pour la fourniture de chemises et pantalons pour les hommes employés sur les travaux ed secours, opérés par le ministère de la Défense nationale ne devant pas excéder $19,624.57.

Arrêté en Conseil, C.P. 693, du 31 mars 1934: acceptant la soumission de MM. Houde, Laroche & Cie, Ste-Croix, Québec, pour la fourniture de chemises de nuit requises pour les hommes employés sur les travaux de secours opérés par le ministère de la Défense nationale, ne devant pas excéder le somme de $7,350,00.

Arrêté en Conseil, C.P. 696, du 31 mars 1934: acceptant la soumission de la General Supply Company of Canada Limited pour un tracteur Caterpillar Diesel, modèle 50, pour un projet de secours à Diver, Ontario, opéré par le minisètre de la Défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 701, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $1,000.00 à la province de la Colombie-Britannique, pour travaux municipaux dans la municipalité de Kent, New-Westminster, C.-B.

Arrêté en Conseil, C.P. 702, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $36,515.32 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités désorganisées ou en faillite et aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 703, du 31 mars 1934: autorisant paiement de $10,111.39 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 704, du 31 mars 1934: modifiant l'annexe n° 12-2, pour des travaux de secours dans la cité de Woodstock, Ontario, ne devant pas excéder la somme de $538.42.

Arrêté en Conseil, C.P. 705, du 31 mars 1934: modifiant l'annexe n° 21, concernant des travaux de secours dans la cité de Woodstock, ne devant pas excéder la somme de $2,666.67.

Arrêté en Conseil, C.P. 706, du 31 mars 1934: acceptant des soumissions pour 20,000 paires de chaussures requises pour les hommes employés sur des travaux de secours opérés par le ministère de la Défense nationale, ne devant pas excéder la somme de $65,508.

Arrêté en Conseil, C.P. 707, du 31 mars 1934: autorisant un emprunt de $150,000 à la province du Manitoba pour secours de grains de semence dans les districts de sécheresse.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont séparément lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada.—M. *Stevens.*

Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu (Impôt spécial).—M. *Rhodes.*

Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public.

L'ordre de la Chambre suivant est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Cotnam—Ordre de la Chambre—Document montrant:

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933 respectivement, quel a été le coût d'administration du camp militaire de Petawawa.
2. Quelle somme on a dépensée pour matériaux et outillage, et quelle somme pour la main-d'œuvre et les allocations.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de l'honorable Donald Sutherland relatif à une enquête sur le tabac faite en 1933.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Brasset pour M. Michaud—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil échangés du 1er septembre 1930 au 1er janvier 1934 au sujet de la destitution de Xavier Cyr et de la nomination d'un autre maître de poste à Baker-Brook, comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick.

Par M. Brasset pour M. Michaud—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil, du 1er septembre 1930 à ce jour, relatifs à l'entreprise du transport du courrier

de la gare de Green River au bureau de poste de Green River, Nouveau-Brunswick, entreprise adjugée à un nommé Camille Azzard, de Green River, Nouveau-Brunswick.

Par M. Brasset pour M. Raymond—Ordre de la Chambre—Copie de tous avis, rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes ou autres communications, et tous autres documents et mémoires que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministre des Postes, relativement à la nomination du maître de poste actuel de la ville de Beauharnois, comté de Beauharnois.

Par M. Heenan pour M. Ralston—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous les appels de soumissions, soumissions, contrats, lettres, télégrammes, correspondance, arrêtés du conseil et autres documents, depuis le 31 janvier 1934, relatifs à l'adjudication, par la Commission du port d'Halifax, de l'entreprise de la construction de hangars d'acier pour le commerce de transit sur le quai B à Halifax.

Par M. Heenan pour M. Ralston—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, arrêtés du conseil et autres documents, relatifs à la prise de possession, par la Commission du port d'Halifax, de l'entrepôt de la *Nova Scotia Cold Storage Company, Limited,* à Halifax, et à l'émission ou à l'échange d'obligations ou d'autres valeurs pour la même transaction.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 47

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 10 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-troisième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 9 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De Naomi Willard Lyman Robertson, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec John Morris Henry Robertson, de Montréal, Québec, son époux. —M. *Bothwell.*

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 721, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $2,540.84 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 722, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $3,504.71 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités non organisées.

Arrêté en Conseil, C.P. 723, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $37,577.19 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les territoires non organisés et les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 724, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $832.03 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 725, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $19,505.87 à la province de Québec, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 726, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $38,450.99 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer et dans les municipalités organisées et dans les territoires non organisés, travaux municipaux et grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 727, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $2,201.67 à la province du Manitoba, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 728, du 9 avril 1934: créditant la somme de $47,404.20 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 729, du 9 avril 1934: créditant la somme de $313,090.07 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 152, du 25 janvier 1934, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 730, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $281.87 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 731, du 9 avril 1934: créditant la somme de $1,026.70 pour prêt fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour fret sur fourrage dans les districts frappés de sécheresse.

Arrêté en Conseil, C.P. 732, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $397.39 à la province du Nouveau-Brunswick, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 733, du 9 avril 1934: autorisant paiement de $715,462.76 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal et pour secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer 33-$\frac{1}{3}$ pour cent.

Arrêté en Conseil, C.P. 734, du 9 avril 1934: créditant la somme de $1,749.01 comme prêt fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour secours direct municipal dans les districts affectés par la sécheresse.

Arrêté en Conseil, C.P. 739, du 9 avril 1934: acceptant les soumissions de Grant, Holden, Ltd., Ottawa, J. J. Turner & Sons Ltd., Peterborough, et Woods Manufacturing Company Ltd., Ottawa, pour tentes requises dans les projets de secours opérés par le ministère de la Défense nationale, ne devant pas excéder $73,701.80.

Sur motion de M. Bothwell, ordonné,—Que la pétition de Naomi Willard Lyman Robertson, demandant une loi de divorce d'avec John Morris Henry Robertson, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions, soient référés au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension des règles 92 et 93 (3) (*a*) qui s'y rapportent.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mai 1933:—Copie des décrets du conseil C.P. 1947 et C.P. 1948 avec une copie des télégrammes, câblogrammes, lettres et autre correspondance qui ont trait à la matière qui fait le sujet desdits décrets du conseil, et tels qu'ils sont actuellement dans les dossiers du ministère des Affaires étrangères.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses fonctionnaires et le ministre plénipotentiaire à Tokio au sujet de la construction d'un édifice public pour la Légation canadienne à Tokio, de même qu'une copie de l'arrêté du conseil autorisant la construction dudit édifice, des plans, devis, contrats et de tous documents que le gouvernement a en sa possession et qui ont trait à la construction dudit édifice public pour la Légation canadienne à Tokio.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie du rapport de la commission royale nommée par le gouvernement britannique pour examiner sur l'avenir de Terre-Neuve et en particulier de faire rapport sur la situation financière et de ses

perspectives. (Cmd. 4480); ainsi que les documents concernant le rapport de ladite commission (Cmd. 4479).

Et aussi,—Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 741, du 9 avril 1934, modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 605, du 23 mars 1934, référant certaines questions concernant la juridiction de la commission du tarif à la cour Suprême du Canada.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant la saison 1933-34 jusqu'au 15 février 1934, quelle quantité de grains le réservoir à grains n° 2 a reçue et expédiée pendant que la Commission du port de Vancouver l'exploitait.

2. Du 30 septembre 1933 jusqu'au 15 février 1934, quel a été le coût total du fonctionnement du réservoir à grains n° 2.

3. Quel a été le montant pour les postes suivants: (*a*) bordereaux de salaires; (*b*) intérêts sur les mises; (*c*) caisse d'amortissement; (*d*) montant applicable à l'administration et tous frais généraux.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 28, Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company* est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 44 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast."

Bill No 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman."

Bill No 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper."

Bill No 47 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg."

Bill No 48 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis."

Bill No 49 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Williamina Muir Briggs."

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 48

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 11 AVRIL 1934

---

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt-sixième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour l'année 1933. (Version française).

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Mitchell—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels fonctionnaires du quartier-général et des différents personnels du ministère des Pensions et de la Santé nationale reçoivent actuellement une pension.
2. Quel est le montant de la pension dans chaque cas.

Par M. Wilson—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms et les adresses des hommes qui travaillent à la construction du pont du canal Burlington.
2. Durant quelles heures ils travaillent et quel salaire ils reçoivent.
3. Si la journée de huit heures est en vigueur pour cette entreprise.
4. Quels sont les salaires versés pour le même travail aux ponts du canal Welland.
5. Si la journée de huit heures est en vigueur aux ponts du canal Welland.
6. Si les fonctionnaires du ministère des Travaux publics ou de la Commission du service civil font subir des examens aux candidats à ces emplois.

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Après le 16 septembre 1933, combien de saumons roses on a pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique (*a*) avec des manets, (*b*) avec des seines.
2. Après le 16 septembre 1933, quel a été le nombre total de caisses de boîtes de conserve remplies avec du saumon rose pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique, (*a*) combien de ces caisses ont subi l'inspection, (*b*)

combien ont été classées comme étant de seconde qualité, (*c*) et combien ont été classées comme étant inférieures à la seconde qualité.

3. Durant la saison 1933, quel a été le nombre total des saumons roses exportés dudit district numéro 1 aux Etats-Unis, et à quelles dates ces expéditions ont-elles été faites.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Copie du dossier complet et de tous documents, y compris requêtes, demandes, recommandations, soumissions, contre-requêtes et protestations, relatifs à l'établissement d'un service de distribution rurale du courrier dans Lauzon, Saint-Joseph de Lévis, Harlaka et Beaumont, service dont le point de départ est la succursale du bureau de poste de Saint-Joseph de Lévis; et copie des documents similaires relatifs à la fermeture du bureau de poste de Beaumont.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et le ministère de la Santé nationale ou tout autre ministère fédéral, au sujet du service du Bien-être de l'enfance.

Par M. Fraser (Caribou)—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les factures pour les viandes et les produits des compagnies de salaison que l'entrepreneur a fournis entre le 1er septembre 1933 et le 1er décembre 1933 au quartier-général du camp des chômeurs à Spences Bridge, Colombie-Britannique.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 49

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 12 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. Stinson, du comité des Bills privés présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 44 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast."

Bill No 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman."

Bill No 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper."

Bill No 47 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg."

Bill No 48 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis."

Bill No 49 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Williamina Muir Briggs."

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 752, du 11 avril 1934: autorisant paiement de $27,067.39 à la province de la Nouvelle-Ecosse, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 753, du 11 avril 1934: autorisant paiement de $1,551.06 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 754, du 11 avril 1934: autorisant paiement de $53,411.49 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer et dans les territoires non organisés.

74731—16

Arrêté en Conseil, C.P. 755, du 11 avril 1934: autorisant paiement de $18,964.22 à la province du Manitoba, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités désorganisées ou en faillite et pour secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

| | | |
|---|---|---|
| 41 | Fruits, y compris octroi de $4,500 au Conseil canadien d'horticulture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 425,053 00 |
| 42 | Contrôle des graines de semences, fourrages et engrais, y compris octrois aux foires de semence, etc., aussi un octroi de $17,010 à la *Canadian Seed Growers Association*.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 393,200 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 50

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 13 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il desire le concours de la Chambre:—

Bill No 56 (A du Sénat), intitulé: "Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux."

Et aussi,—Un message que le Sénat a passé le Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928, avec un amendement comme suit:—

1. Page 1, ligne 20. Insérer ce qui suit comme nouvelle Clause "A":

*Nouvelle Clause "A"*

"Est modifié l'article sept de ladite loi, par l'abrogation de l'alinéa (*a*) du paragraphe deux dudit article, et son remplacement par le suivant:

(*a*) Une marque de commerce ou des marques de commerce enregistrées en conformité de la *Loi sur la concurrence déloyale, 1932,* et".

M. Bury, du comité du Règlement présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément aux ordres de la Chambre en date du 23 mars et du 10 avril, votre Comité a étudié l'opportunité de suspendre l'article 92 du Règlement au sujet de la demande de George Harold Allen; et de suspendre les articles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement au sujet de la demande de Naomi Willard Lyman Robertson.

*George Harold Allen:*

La preuve reçue par votre Comité établit que le demandeur n'avait pas les moyens d'entreprendre plus tôt son instance en divorce, et qu'il est incapable de payer les frais supplémentaires exigés par l'article 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement.

*Naomi Willard Lyman Robertson:*

La preuve dans ce cas établit que la demanderesse s'est mariée le 27 juin 1927. En 1928, le défendeur est entré au sanatorium Holmwood de Guelph, Ontario, où il est resté deux ans. La demanderesse est allée demeurer avec son père. Après avoir quitté le sanatorium, le défendeur a mené une vie errante sans établir de domicile. L'offense sur laquelle est basée la pétition a été commise le 27 mars 1934, et le dernier jour pour recevoir les pétitions de bills privés était le 7 mars dernier.

Vu ce qui précède, votre Comité recommande:

(1) Que l'article 92 du Règlement soit suspendu au sujet des pétitions de George Harold Allen et de Naomi Willard Lyman Robertson;

(2) Que les deux pétitions susdites soient maintenant lues et reçues; et

(3) Que les frais supplémentaires imposés par l'article 93 (3) (*a*) pour la suspension d'un article du Règlement, et 93 (3) (*c*) pour la présentation d'un bill après la douzième semaine de la session, ne soient pas exigés au sujet de ces deux pétitions.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est adopté.

Sur motion de M. Rhodes, le Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932", est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours est de nouveau délibéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. White (Mont-Royal) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, sur division, et passés, savoir:—

Bill No 44 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast."

Bill No 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman."

Bill No 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper."

Bill No 47 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg."

Bill No 48 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis."

Bill No 49 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Williamina Muir Briggs."

Sur motion de M. White (Mont-Royal), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés sont fondés.

Le Bill No 43 (I du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Personal Finance Corporation*" est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours reprend le cours de ses délibérations, lequel est rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 51

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 16 AVRIL 1934

---

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-quatrième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné les pétitions suivantes présentées le 13 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elles ne peuvent être reçues:—

De Lucy Doris Cannon, de Sherbrooke, Québec, présentement demeurant à St-Catharines, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edward Frederick Cannon, de Sherbrooke, Québec, son époux.—M. *Pettit.*

De Annie Rosner, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Solomon Rosner, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Luchkovich.*

Sur motion de M. Pettit ordonné,—Que la pétition de Lucy Doris Cannon demandant une loi de divorce d'avec Edward Frederick Cannon, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions soient référés au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension des règles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) qui s'y rapportent.

Sur motion de M. Luchkovich ordonné,—Que la pétition de Annie Rosner demandant une loi de divorce d'avec Solomon Rosner, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions soient référés au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension des règles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) qui s'y rapportent.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Document montrant:—

1. Quels fonctionnaires du quartier-général et des différents personnels du ministère des Pensions et de la Santé nationale reçoivent actuellement une pension.
2. Quel est le montant de la pension dans chaque cas.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Chevrier—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien d'individus bénéficieront de la remise de la déduction de dix pour cent sur la rémunération dans les catégories suivantes des fonctionnaires de l'Etat: (*a*) maîtres de poste rémunérés d'après le chiffre d'affaires; (*b*) percepteurs des douanes qui ne consacrent pas tout leur temps à leurs fonctions; (*c*) gardiens de phares; (*d*) gardiens de quai; (*e*) femmes de ménage (*f*) ouvriers qui ne travaillent que durant certaines saisons ou qu'une partie de la journée; (*g*) éclusiers; (*h*) gardiens de ponts sur les canaux.

2. Quel est le montant total des salaires versés à chacune des catégories de fonctionnaires mentionnés plus haut durant les années 1930, 1931, 1932, 1933.

3. Donnant le nombre pour chaque classe ou grade, combien de fonctionnaires de l'Etat parmi les classes énumérées plus haut, ou occupant des emplois classifiés en vertu de la Loi du service civil, profiteront de la remise de la déduction de 10 pour cent sur la rémunération.

4. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quel a été le montant total des salaires versés aux fonctionnaires mentionnés plus haut.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le droit d'accise actuel sur les cigarettes.

2. (*a*) Quand ce droit actuel a été fixé, (*b*) quel était ce droit avant cette date.

3. Quel a été, chaque année, le montant des recettes provenant du droit d'accise sur les cigarettes, de 1912 (année financière) au 31 mars 1934.

4. Chaque année, de 1912 à 1934, quelle a été la consommation de cigarettes au Canada.

5. (*a*) Combien de cigarettes ont été légalement importées du Canada durant ces mêmes années, (*b*) d'où elles venaient.

6. Quel est le droit d'importation sur les cigarettes.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de cigares on a produit au Canada durant chacune des années suivantes se terminant le 31 mars: 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934.

2. Quelle est la taxe d'accise perçue sur les cigares.

3. Durant les années mentionnées plus haut, quelles ont été, chaque année, les recettes provenant de cette source.

4. Durant chacune de ces années, quelles ont été les recettes totales provenant de l'industrie du tabac, toutes les formes.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les dix dernières années, combien de sacs d'oignons on a produits au Canada.

2. Quel est le droit douanier sur les oignons importés (*a*) des Etats-Unis, (*b*) des autres pays.

3. Quelle quantité d'oignons on a importés au Canada durant les dix dernières années et de quel endroit.

4. Quelle quantité d'oignons on a exportés du Canada et à quels pays.

5. Combien d'acres ont été ensemencés au Canada, en oignons, chaque année depuis 1921.

Par M. Laflèche—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. De 1926 à 1930, combien d'automobiles le ministère du Revenu national a saisies et vendues.

2. Quel prix a été payé pour chacune de ces automobiles.

3. Qui ont été les soumissionnaires.

4. De quelle fabrique étaient ces automobiles.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant les années 1931, 1932 et 1933, dans chacune des provinces du Canada, quel est le montant de la dette flottante que les municipalités ont manqué à payer.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants sont votés:—

Par M. Duguay—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes correspondance et communications échangées, de 1930 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement provincial de Québec et le département des Affaires indiennes du gouvernement fédéral au sujet de la réserve des Indiens de Pointe Bleue, comté du lac Saint-Jean.

Par M. Brasset pour M. Boucher—Ordre de la Chambre—Copie de tous comptes, factures, bordereaux, liste de paiements, reçus, lettres et correspondance concernant l'item suivant: Soins médicaux, $1,268.35; frais d'hôpitaux, $3,862.10, et secours, $12,028.04, item dont il est fait mention dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année échue le 31 mars 1933 sous le titre d'Agence des Indiens, Pierreville, Québec. Et aussi les détails relatifs aux noms et aux adresses, et un état des montants payés, et à qui ils ont été payés et pour qui.

Par M. Brasset pour M. Boucher—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres et correspondance échangées du 1er août 1930 jusqu'à ce jour entre le ministre des Postes, le sous-ministre ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute personne quelconque au sujet des maîtres de poste des bureaux suivants dans le comté d'Yamaska: Pierreville, Saint-Zéphirin de Courval, Saint-Elphège, Saint-François du Lac, Saint-Gérard, Yamaska-Ouest, Notre-Dame de Pierreville, La Visitation, Saint-David, Saint-Guillaume; au sujet aussi de leur renvoi, de leur destitution, de leurs remplaçants et successeurs.

Par M. Vallance—Ordre de la Chambre—Dossier contenant: (1) une liste des bureaux de poste dont les recettes sont de $1,500 à $10,000 (d'après lesquelles les traitements sont fixés) et indiquant les recettes annuelles de chacune des années 1931-32, 1932-33 et 1933-34; (2) les réductions de salaires accidentelles ou automatiques que chaque maître de poste de ces bureaux a subies chaque année (excepté la déduction de 10 pour cent).

Par M. Totzke—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de la destitution de Jean Amédée Motut, maître de poste à Hoey, dans la province de la Saskatchewan, et au sujet de la nomination de son successeur.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre —Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics et toute ou toutes personnes au sujet d'une réclamation enregistrée contre l'Etat pour bois de charpente perdu par l'écroulement du quai à New Massett, Colombie-Britannique, en 1918.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaire pour les travaux exécutés au quai de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1931 et 1932, copie aussi des pièces justificatives concernant les achats de bois, de fer et des autres matériaux utilisés pour ces ouvrages.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de salaire pour les travaux de réparation exécutés au quai de Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1933, et copie aussi des pièces justificatives concernant l'achat du bois et des autres matériaux utilisés pour cet ouvrage.

Par M. Veniot—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports d'enquête, correspondance et autres documents qui ont trait à la destitution du maître de poste de Saint-Louis, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours étant lu;

M. Gordon propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Mackenzie King, appuyé par M. Lapointe, propose en amendement:—"Que le bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier avec l'instruction qu'il a le pouvoir de le modifier en retranchant l'article qui donne au Gouverneur en son conseil, lorsque le Parlement n'est pas en session, le pouvoir de passer des arrêtés du conseil en vertu de la disposition relative à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement, et en retranchant aussi du bill les dispositions qui tendent à dépouiller la Chambre des Communes du contrôle qu'elle possède sur les dépenses de deniers publics et sur la taxation."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Beaubien,
Blair,
Bothwell,
Boulanger,
Bradette,
Brown,
Butcher,
Chevrier,
Deslauriers,
Donnelly,
Duff,
Elliott,
Factor,
Fiset (sir Eugène),
Gershaw,
Golding,
Goulet,
Hanson (Skeena),
Howden,
King, Mackenzie
Lapointe,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
McIntosh,
McPhee,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Reid,
St-Père,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Totzke,
Veniot,
Weir (Macdonald),
Woodsworth—36.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Beaubier,
Bennett,
Bourgeois,
Bowman,
Burns,
Bury,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Coote,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Edwards,
Embury,
Ernst,
Fraser (Caribou).
Gagnon,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Gobeil,
Gordon,
Guthrie,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Irvine,
Johnstone,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Rogers,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—83.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Beaubier,
Bennett,
Bourgeois,
Bowman,
Burns,
Bury,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Coote,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Edwards,
Embury,
Ernst,
Fraser (Cabibou),
Gagnon,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Gobeil,
Gordon,
Guthrie,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Irvine,
Johnstone,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rogers,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—83.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Blair,
Bothwell,
Boulanger,
Bradette,
Brown,
Butcher,
Chevrier,
Deslauriers,
Donnelly,
Duff,
Elliott,
Factor,
Fiset (sir Eugène),
Gershaw,
Golding,
Goulet,
Hanson (Skeena),
Howden,
King, Mackenzie
Lapointe,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
Macphail,
McIntosh,
McPhee,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Reid,
St-Père,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Totzke,
Veniot,
Weir (Macdonald),
Woodsworth—37.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

M. Weir (Melfort) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Sterling.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 52

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 17 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-cinquième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 16 courant et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De J. A. Lamarche et 815 autres consommateurs de tabac, de Québec, demandant qu'il ne soit pas imposé des droits d'accise sur le tabac en feuille.—M. *Lapointe.*

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1934:—Copie de tous contrats, lettres, correspondance, bordereaux de salaires relatifs à la construction en 1930 et à la reconstruction ou à la réparation du mur de revêtement situé vis-à-vis du couvent des Sœurs Grises, dans le village Abénaquis, sur la réserve indienne, comté d'Yamaska, et copie de tous rapports d'inspection au sujet de la réception de la défectuosité et de la réfection de cet ouvrage.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous bordereaux de salaires, pièces justificatives et autres documents relatifs à des ouvrages faits, des matériaux fournis ou de l'argent versé pour les travaux exécutés en 1933 et en 1934 au brise-lames de Boccaro-Ouest, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail vraiment exécuté en 1933 et en 1934, et à la somme déboursée ou à la dette encourue jusqu'au temps où le travail a été arrêté le, ou vers le 20 janvier 1934, et au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au brise-lames de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, durant l'année 1933-34, et aussi copie de toutes les lettres échangées entre le ministère des Travaux publics et toute autre personne au sujet desdits travaux.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 9 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil échangés du 1er septembre 1930 au 1er janvier 1934 au sujet de la destitution de Xavier Cyr et de la nomination d'un autre maître de poste à Baker-Brook, comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, dépêches et autres documents du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, et en la possession du gouvernement, se rapportant à la démission de Georges Molloy, maître de poste à la gare de Chandler, comté de Gaspé, et à la nomination de son successeur.

Sur motion de M. Fraser (Cariboo) le bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 56 (A du Sénat), intitulé: "Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux".

Le Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 39, Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits est délibéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 21, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs sur les grains) étant lu;

M. Reid, appuyé par M. Munn, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Barber, appuyé par M. Plunkett, propose en amendement que le bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais que l'objet du bill soit référé au bureau des commissaires des chemins de fer du Canada.

Sur une question d'ordre que l'amendement est irrégulier parce qu'il n'énonce pas un principe adverse au bill, M. l'Orateur décide que l'amendement proposé est recevable.

De cette décision M. Reid en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Baker,
Barber,
Baribeau,
Beaubier,
Belec,
Beynon,
Bourgeois,
Bowman,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Chaplin,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Dupré,
Duranleau,
Embury,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Ganong,
Gobeil,
Gordon,
Guthrie,
Hay,
Jones,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Laflèche,
LaVergne,
Lawson,
Loucks,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Manion,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Myers,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Wright—78.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Bertrand,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Bradette,
Butcher,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Chevrier,
Denis,
Deslauriers,
Duff,
Euler,
Factor,
Ferland,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Golding,
Gray,
Hall,
Hanson (Skeena),
Heaps,
Jean,
Kennedy (Peace-River),
Lapointe,
Luchkovich,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLean,
McIntosh,
Michaud,
Mitchell,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Reid,
Sanderson,
Spencer,
Totzke,
Woodsworth—44.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux Motions sous les Affaires de routine.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport du commissaire du Dominion sur le secours au chômage concernant l'administration de la Loi de secours, 1933.

Sur motion de M. Gordon, ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 300 copies en français du rapport du commissaire du Dominion sur le secours au chômage et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Le comité général sur le Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort) pour deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Brown.

La Chambre s'ajourne alors à 10.52 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 53

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 18 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company,* à responsabilité limitée.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie des amendements aux règles générales et ordres de la Cour de l'Echiquier du Canada, tel que requis par l'article 88, Chapitre 34, des Statuts revisés du Canada, 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1934:—Copie de toute correspondance échangée depuis 1930 entre monsieur A. J. Morin et toute autre personne d'une part, et le ministère des Postes ainsi que le bureau du premier ministre d'autre part, au sujet du transport des correspondances à Pied du Lac, Boisvert, Les Etroits et Bélanger Siding, comté de Témiscouata.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1934—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933 respectivement, quel a été le coût d'administration du camp militaire de Petawawa.
2. Quelle somme on a dépensée pour matériaux et outillage, et quelle somme pour la main-d'œuvre et les allocations.

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Lapointe, l'Ordre No 38, des Bills et Ordres publics pour la deuxième lecture du Bill No 24, Loi modifiant la Loi des serments d'allégeance est rescindé et le bill retiré.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles ont été les exportations totales du Canada à la Grande-Bretagne durant les années fiscales suivantes se terminant le 31 mars: 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932 1933, 1934.

2. Durant les mêmes années, quelles ont été les importations totales au Canada de la Grande-Bretagne, en nommant les marchandises les plus importantes et les plus gros montants.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Duff—Ordre de la Chambre—Relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $472,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre des travaux publics en Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $390,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre de la route trans-canadienne.

Par M. Rhéaume pour M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents échangés du mois d'octobre 1933 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine, ou l'agence dudit ministère à Charlottetown, et toutes personnes des îles de la Madeleine, comté de Gaspé, au sujet des bouées du chenal de Grande-Entrée.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ralston.

Du consentement de la Chambre, M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapports et procès-verbaux de la commission du Tarif, sous la partie 1 de la Loi du Tarif 1933, sur 11 références qui lui ont été faites, savoir:—Nitrate de soude, collodion, fils et corde de jute, toile de lin ou de chanvre, Telegage rouge liquide, outils à bijouteries, poudres de bronze, armes à feu, tissus à voiles de coton égyptien, pieds en verre d'albâtre, ébauches de boutons.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort) pour deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 54

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 19 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-sixième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 17 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De Violet Charlotte Dyke Dulven, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Claas Dulven, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Document montrant:—

1. Durant les dix dernières années, combien de sacs d'oignons on a produits au Canada.
2. Quel est le droit douanier sur les oignons importés (*a*) des Etats-Unis, (*b*) des autres pays.
3. Quelle quantité d'oignons on a importés au Canada durant les dix dernières années et de quel endroit.
4. Quelle quantité d'oignons on a exportés du Canada et à quels pays.
5. Combien d'acres ont été ensemencés au Canada, en oignons, chaque année depuis 1921.

M. Cahan, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 57, Loi modifiant la Loi des serments d'allégeances, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'amendement fait par le Sénat au Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928, est pris en considération et agréé.

Le Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Weir (Melfort),—Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois.

Et le débat continuant;

M. Mackenzie King, appuyé par M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"la Chambre, prête à approuver une législation pour assister l'organisation méthodique du marché des produits naturels, est opposée toutefois d'une manière inaltérable à l'adoption de toute mesure coercitive qui confie à des individus qui ne sont ni nommés, ni désignés, à des groupes ou sociétés, des pouvoirs généraux sur la production, l'industrie et le commerce de la nation, et qui confère à un ministre de la Couronne et au Gouverneur en son conseil une autorité sans exemple et des pouvoirs extraordinaires pour restreindre la production, le commerce interprovincial, impérial et étranger quant aux exportations et aux importations, de même que d'autres pouvoirs autocratiques."

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Young.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 35, Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses).

Bill (25), intitulé: "Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Québec".

La Chambre s'ajourne alors à 10.55, p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur*

# No 55

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 20 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur, donne communication de la lettre suivante qui a été reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 20 avril 1934.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable sir Lyman P. Duff juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellenle le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat ce jour à 5 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
*Secrétaire adjoint du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada.*"

M. Bury, du comité des Bills privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié l'opportunité de suspendre les articles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement relativement aux pétitions de Lucy Doris Cannon et d'Annie Rosner.

Après avoir entendu les raisons données, votre Comité est convaincu que pour la première pétition susdite le dépôt a été fait en retard pour les raisons suivantes:—

La demanderesse a présenté une demande de divorce il y a deux ans, mais son avocat est disparu avec son argent avant l'audition de la cause. Les annonces nécessaires avaient été faites dans le temps, et elles ont été acceptées par le Sénat comme étant suffisantes pour la présente demande. Son avocat actuel a compris que vu que le Sénat a accepté la demande et les annonces faites en premier lieu, ces mêmes procédures pourraient être acceptées par la Chambre des Communes aussi.

Au sujet de la deuxième pétition susdite, le dépôt en retard est dû aux raisons suivantes:

La demanderesse ne gagne qu'un très faible salaire et elle n'avait pas d'argent pour présenter sa demande plus tôt.

Le défendeur a menacé de la tuer si elle présentait une demande de divorce.

Votre Comité recommande que les articles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement soient suspendus pour ces deux pétitions, et que lesdites pétitions soient lues et reçues, et que les frais additionnels ne soient pas exigés.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort), —Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois; et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

---

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:

Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Bill No 39, Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

Un message est reçu du très honorable juge en chef sir Lyman P. Duff, député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député du Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Gertrude Ethel Mosgrove Roast.

Loi pour faire droit à Clara Dingman Freeman.

Lor pour faire droit à Marguerite Pearl Hopper.

Loi pour faire droit à Sadye Harris Rosenberg.

Loi pour faire droit à Eva Brabant Paradis.
Loi pour faire droit à Williamina Muir Briggs.
Loi sur la *Prudential Trust Company,* à responsabilité limitée.
Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Québec.
Loi concernant des mesures de secours.
Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses).
Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928.
Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.
Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

---

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Weir (Melfort), —Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois; et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Marcil.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour le bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills publics*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Reid pour la deuxième lecture du Bill No 21, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs sur les grains), et sur l'amendement de M. Barber:—

Que le bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois mais que l'objet du bill soit référé au Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

### Ministère de l'Intérieur

*Commission des frontières internationales*

148 Dépenses relatives à la démarcation précise des frontières internationales. . . . . 27,000 00

## XXXII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

| | | |
|---|---|---|
| | Traitements et frais relatifs à l'administration du Territoire, y compris les arpentages | 42,000 00 |
| 181 | Subvention au Conseil du Yukon pour fins locales, entretien et construction des routes et tous autres frais que le commissaire est autorisé à effectuer de l'avis et consentement du Conseil ou de tout comité dudit Conseil; et tous les comptes pour ces dépenses seront visés et vérifiés par l'Auditeur Général tel que prescrit à l'article 22, c. 215, S.R. 1927 | 60,000 00 |

## XXXIII—TERRES ET PARCS FEDERAUX, ETC.

| | | |
|---|---|---|
| | Terres fédérales, graines de semence, terres de l'Etat-major et de l'Amirauté et terres publiques, traitements et dépenses, etc | 83,800 00 |
| | Pour aider à la Conservation des forêts au Canada; inventaire national des ressources forestières; enquêtes sur les conditions forestières et les taux d'accroissement, et le développement de méthodes scientifiques d'aménagement; études concernant la protection forestière, et recherches techniques et économiques sur les industries forestières; l'établissement de stations de recherches, de forêts de démonstration, de laboratoires de produits forestiers; entreprises coopératives en sylviculture et en produits forestiers, etc | 241,300 00 |
| | Octroi à l'Association forestière du Canada | 1,620 00 |
| 182 | Enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, et les problèmes internationaux de canalisation, les levés hydrométriques du Dominion, et l'administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres | 157,565 00 |
| | Montant requis pour frais de la Commission de contrôle du lac des Bois | 7,000 00 |
| | Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, la nomination dans les parcs de magistrats de police et le paiement de leur traitement et encourager le tourisme au Canada | 1,041,399 00 |
| | Administration de la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs | 31,900 00 |
| | Coût du contentieux et frais judiciaires | 4,000 00 |
| | Dépenses relatives à la fixation de l'emplacement et des bornes des terres de l'Etat-major et de l'Amirauté dans la province de la Colombie-Britannique | 3,000 00 |
| | Montant requis pour l'expropriation de l'emprise dans la section Savona-Port-Moody de la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, et de l'emprise sur les embranchements Pembina et Stonewall de la même ligne | 1,000 00 |
| | Montant requis pour le paiement d'allocations de retraite aux fonctionnaires autres que ceux du gouvernement civil | 7,500 00 |
| | Traitement, personnel du revenu | 15,822 00 |

## XXXVI—DIVERS

229 Paiement à Mme E. B. Hutcheson, matrone, nonobstant le fait que par suite de son grand âge elle ne puisse continuer à remplir les devoirs de sa charge, en reconnaissance des services éminents rendus par feu son mari, en qualité de commissaire d'exposition.. .. .. .. .. .. .. 1,200 00

230 Octroi à John Thomas (Jack Miner) pour aider son œuvre de conservation de la faune sauvage.. .. .. .. .. .. .. 2,250 00

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

12 Intérieur—

Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 510,732 00

Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*

No 56

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 23 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le treizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Marjorie Hammond Zavitz, de la cité de Montréal, épouse de Douglas Zavitz.

D'Annie Rosner, de la cité de Montréal, épouse de Salomon Rosner.

De Lucy Doris Cannon, de la cité de Sherbrooke, épouse d'Edward Frederick Cannon.

De Mary Mabel Taylor Johnson, de Thetford-les-Mines, province de Québec, épouse de Samuel John Johnson.

D'Edward Headley Acland, de la cité de Montréal, époux de Dorothea Margaret Chalmers Acland.

D'Helen Cohen Levine, de la cité de Montréal, épouse de Isadore Levine.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages, et autres écrits et documents échangés du 1er mars 1929 jusqu'à ce jour, entre tout membre ou fonctionnaire du gouvernement et toute autre personne au sujet du jalonnement de l'enregistrement, du travail d'évaluation ou de toute autre question relative au groupe de concessions minières Albion, numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le parc Kootenay, en Colombie-Britannique.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie d'un bill passé par l'Assemblée Législative de la province de Québec concernant les loteries pour fins de charité et d'éducation, et d'une résolution s'y rapportant.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Document montrant:—

1. Quel est le droit d'accise actuel sur les cigarettes.
2. (*a*) Quand ce droit actuel a été fixé, (*b*) quel était ce droit avant cette date.
3. Quel a été, chaque année, le montant des recettes provenant du droit d'accise sur les cigarettes, de 1912 (année financière) au 31 mars 1934.
4. Chaque année, de 1912 à 1934, quel a été la consommation de cigarettes au Canada.
5. (*a*) Combien de cigarettes ont été légalement importées du Canada durant ces mêmes années, (*b*) d'où elles venaient.
6. Quel est le droit d'importation sur les cigarettes.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Document montrant:—

1. Combien de cigares on a produit au Canada durant chacune des années suivantes se terminant le 31 mars: 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934.
2. Quelle est la taxe d'accise perçue sur les cigares.
3. Durant les années mentionnées plus haut, quelles ont été, chaque année, les recettes provenant de cette source.
4. Durant chacune de ces années, quelles ont été les recettes totales provenant de l'industrie du tabac, toutes les formes.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1934: —Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil du 1er septembre 1930 à ce jour, relatifs à l'entreprise du transport du courrier de la gare de Green River au bureau de poste de Green River, Nouveau-Brunswick, entreprise adjugée à un nommé Camille Azzard, de Green River, Nouveau-Brunswick.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Postes ou les fonctionnaires de ce ministère et le Chemin de fer Canadien-National ou ses employés au sujet de la manutention et la distribution des correspondances de la péninsule de Gaspé à Matapédia, Québec, et à Campbellton, Nouveau-Brunswick. Et aussi un état indiquant le coût additionnel encouru par la manutention de ces correspondances depuis que les convois de Gaspé se rendent à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada.*"—M. *Sullivan.*

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Laflèche—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

De 1930 jusqu'à ce jour, quels ont été les montants dépensés par le ministère des Travaux publics dans les comtés de Sherbrooke, Shefford, Châteauguay-Huntingdon, Brome-Missisquoi, Stanstead, Compton, Richmond-Wolfe.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Chevrier pour M. Thauvette—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de Madame Marie-Laure Lalonde, maître de poste de Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil.

Par M. McKenzie (Assiniboïa)—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance et de tous autres documents échangés durant l'année 1933 entre le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes au sujet de la fermeure du bureau de poste de Gap View et de la modification de l'entreprise postale de Forget, Gap View et Handsworth à Stoughton et Handsworth.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance et requêtes échangés du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui entre les citoyens de l'Ile-aux-Coudres, district La Baleine, et le ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, au sujet du contrat accordé pour le transport des correspondances entre l'Ile-aux-Coudres et La Baleine.

M. Rhodes propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934, et pour pourvoir au remboursement de certaines obligations financières à échoir.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée;

M. Ralston, appuyé par M. Mackenzie (Vancouver-Centre), propose en amendement:—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les propositions du ministre des Finances ne fournissent aucun indice de l'intention du gouvernement d'abandonner la doctrine du nationalisme économique qui s'est montré si désastreux pour le commerce du Canada.

"La Chambre est aussi d'avis que le remplacement immédiat de cette doctrine par d'autres qui favoriseront le commerce d'exportation dans le monde entier, est indispensable à toute amélioration permanente des conditions au Canada et à l'application heureuse d'autres mesures relatives au crédit et à l'emploi que l'on a élaborées pour atteindre ce but."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Simpson (Algoma-Ouest).

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 59 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart".

Bill No 60 (O du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid".

Bill No 61 (P du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Archer Watson".

Bill No 62 (Q du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum".

Bill No 63 (R du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Archibald Bruce Elliott Smart, Lilac Violet Grumbell Reid, Lily Archer Watson, Annie Isabel Tinning Meldrum et Lois Theresa Malcolm respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 57

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 24 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages et contrats échangés du 1er mars 1924 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement fédéral ou le ministère de l'Intérieur et A. B. Trites et Al. ou la *Base Metals Mining Corporation, Limited,* au sujet de certaines concessions minières dans le parc national Yoho.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 59 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 60 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid."—M. *Casselman.*

Bill No 61 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Archer Watson."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 62 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 63 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm."—M. *Bell* (St-Antoine).

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant; et sur la proposition d'amendement de M. Mackenzie King.

Et une question d'ordre étant soulevée;

M. L'Orateur: "Après qu'eût été proposée la motion portant deuxième lecture immédiate du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, le Très Honorable Mackenzie King proposa en amendement: "Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"La Chambre, prête à approuver une législation pour assister l'organisation méthodique du marché des produits naturels, est opposée toutefois d'une manière inaltérable à l'adoption de toute mesure coercitive qui confie à des individus qui ne sont ni nommés, ni désignés, à des groupes ou sociétés, des pouvoirs généraux sur la production, l'industrie et le commerce de la nation, et qui confère à un ministre de la Couronne et au Gouverneur en son conseil une autorité sans exemple et des pouvoirs extraordinaires pour restreindre la production, le commerce interprovincial, impérial et étranger quant aux exportations et aux importations, de même que d'autre pouvoirs autocratiques."

L'hon. M. Stevens soulève la question de savoir si ledit amendement est conforme au règlement. Cet amendement, à son avis, constitue ce que l'on peut appeler une déclaration de principe au lieu d'offrir des raisons pour lesquelles l'étude du bill ne devrait pas être continuée où devrait être retardée, au lieu encore de proposer une solution qui pourrait se rattacher à la motion actuellement devant la Chambre.

Le Très Honorable Mackenzie King, en présentant son amendement, cite le paragraphe 755 des Règles et Formules parlementaires de M. Beauchesne. Ce paragraphe est une citation de May, 13ème édition, page 390, et Bourinot la répète aussi à la page 509. Le voici:

> "Un député qui désire exprimer les motifs spéciaux pour lesquels il ne peut agréer à la seconde lecture d'un bill, peut aussi proposer comme amendement à la motion, une résolution déclaratoire de quelque principe opposé au bill, ou différent des principes du bill, de ses dispositions ou de sa doctrine".

"Cette règle est sujette à certaines restrictions. Si le Très Hon. député avait achevé la citation de May, il aurait trouvé les mots suivants qui se rapportent à un amendement à une motion portant deuxième lecture d'un bill: "Un tel amendement ne peut porter non plus sur les articles du projet de loi au sujet duquel il est proposé, ni anticiper des amendements qui peuvent être proposés au cours de l'étude en comité." (May, 13ème édition, page 391). Il aurait aussi trouvé le précédent cité par May pour appuyer cette décision et qui se trouve dans les Débats parlementaires 188, 4ème série, Col 76, "Le bill sur l'éducation (Ecosse)".

> M. l'Orateur: Voici l'amendement sur lequel j'ai à me prononcer: "La Chambre, prête à accueillir avec plaisir une législation relative à l'éducation pour l'Ecosse, regrette néanmoins que je projet de loi actuel ne propose aucune modification des aires éducationnelles, changement qui s'impose avec urgence dans l'intérêt d'une administration efficace". Techniquement, cet amendement n'est pas conforme au règlement, parce qu'il ne contient rien d'opposé au principe du bill. La question qu'il soulève ne peut être réglée que par un amendement au projet de loi lui-même. Si l'honorable député veut s'opposer à la deuxième lecture, il devrait proposer que le bill soit lu dans six mois de ce jour".

"L'amendement que le Très Hon. Chef de l'Opposition a présenté ne s'oppose pas au principe du bill 51, et il anticipe l'étude en comité. Il déclare, que la Chambre est prête à approuver une législation pour assister l'organisation méthodique des produits naturels et le bill est intitulé "loi visant à l'amélioration des méthodes et usages pour la mise sur le marché des produits naturels." Il y a tant de similitude entre les deux propositions que l'une ne peut être proposée comme une raison de rejeter la deuxième lecture du bill contenant l'autre. Le bill énumère des pouvoirs et des méthodes qui peuvent être modifiés en comité.

L'opposition à l'adoption de toute mesure coercitive qui confie à des personnes qui ne sont pas nommées, à des groupes ou organisations, des pouvoirs généraux sur la production et le commerce de la nation, peut être décidée par des amendements quand le comité plenier de la Chambre étudiera l'article 3 du bill qui établit un Bureau fédéral de l'organisation du marché, et l'article 4, qui définit les pouvoirs de ce Bureau. L'action qui peut être prise par le Gouverneur en Conseil et le ministre dans l'administration de la loi est décrite dans presque toutes les clauses du bill et peut être renforcée ou affaiblie par un amendement quand le bill sera en comité.

"Les objections soulevées dans l'amendement proposé ne peuvent pas être acceptées comme des raisons pourquoi l'on ne devrait pas continuer l'étude du bill 51; et de plus, ces objections pourront être prises en considération quand le bill aura été lu la deuxième fois.

"Pour ces raisons, je décide que l'amendement proposé n'est pas recevable.

---

De cette décision, M. Mackenzie King en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue; elle est décidée dans l'affirmative sur la division suivante:—

**POUR:**

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Anderson (Toronto-High-Park), | Charters, | Hanson (York-Sunbury), | MacInnis, |
| Arsenault, | Cotnam, | Hay, | MacLaren, |
| Arthurs, | Cowan (Long-Lake), | Heaps, | MacMillan (Saskatoon), |
| Barber, | Davies, | Irvine, | MacNicol, |
| Barrette, | Dickie, | Johnstone, | Macphail, |
| Beaubier, | Dorion, | Jones, | McDade, |
| Belec, | Duguay, | Kennedy (Peace-River), | McGillis, |
| Bennett, | Duranleau, | Laflèche, | McLure, |
| Bowen, | Embury, | Lawson, | Manion, |
| Bowman, | Ernst, | Lennox, | Matthews, |
| Burns, | Fraser (Caribou), | Loucks, | Mitchell, |
| Bury, | Garland (Carleton), | Lucas, | Moore (Châteauguay-Huntingdon), |
| Cantley, | Geary, | Luchkovich, | Morand, |
| Carmichael, | Gobeil, | Macdonald (Kings), | Mullins, |
| Chaplin, | Gott, | | |
| | Hackett, | | |

Murphy,
Myers,
Perley (sir George),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
Sauvé,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Speakman,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Woodsworth,
Wright—103.

CONTRE:

Messieurs

Blair,
Bothwell,
Brown,
Butcher,
Cardin,
Casgrain,
Chevrier,
Coote,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Donnelly,
Duff,
Dumaine,
Dupuis,
Fiset (sir Eugène),
Gershaw,
Girouard,
Golding,
Goulet,
Gray,
Hanson (Skeena),
Howden,
Hurtubise,
Jean,
King, Mackenzie
Lacroix,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLean,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McPhee,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Moore (Ontario),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Ralston,
Rhéaume,
Roberge,
Rutherford,
St-Père,
Séguin,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Totzke,
Veniot,
Verville,
Weir (Macdonald)—52.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort), —Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois;

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*" est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Weir (Melfort),— Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois;

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Myers.

La Chambre s'ajourne alors à 10.57 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—18½

# No 58

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 25 AVRIL 1934

---

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1934:—Copie de tous avis, rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes ou autres communications, et tous autres documents et mémoires que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministre des Postes, relativement à la nomination du maître de poste actuel de la ville de Beauharnois, comté de Beauharnois.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms et les adresses des hommes qui travaillent à la construction du pont du canal Burlington.
2. Durant quelles heures ils travaillent et quel salaire ils reçoivent.
3. Si la journée de huit heures est en vigueur pour cette entreprise.
4. Quels sont les salaires versés pour le même travail aux ponts du canal Welland.
5. Si la journée de huit heures est en vigueur aux ponts du canal Welland.
6. Si les fonctionnaires du ministère des Travaux publics ou de la Commission du service civil font subir des examens aux candidats à ces emplois.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Document montrant:—

Durant les années 1931, 1932 et 1933, dans chacune des provinces du Canada, quel est le montant de la dette flottante que les municipalités ont manqué à payer.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort),—Que le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce

d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, soit maintenant lu la deuxième fois;

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Casgrain.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 59

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 26 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le bill No 29, Loi concernant la *Wawanesa Mutual Insurance Company* et a convenu de le rapporter sans amendement.

Votre Comité a aussi étudié le bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada* et le bill No 43 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Personal Finance Corporation*", et a convenu de rapporter lesdits bills avec des amendements.

M. Cahan, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 64. Loi sur les compagnies à chartre fédérale, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort), pour la deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Spencer.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 60

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 27 AVRIL 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections un certificat et rapport d'élection de Almon Secord Rennie, écuier, pour le district électoral de Oxford-Sud.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Ceci fait foi que conformément à un bref d'élection émis le vingt-quatrième jour de janvier 1934, et adressé à William McGee, écuier, de Woodstock, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Oxford-Sud, au lieu et place de Thomas Merritt Cayley, décédé, Almon Secord Rennie, écuier, de Tillsonburg, Ontario, marchand, a été dûment élu.

Donné sous mon sceing et sceau d'office à Ottawa, le vingt-sixième jour d'avril 1934.

JULES CASTONGUAY,
*Directeur général des élections.*

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 40, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

Bill No 9, Loi constituant en corporation l'évêque des régions arctiques pour l'Eglise anglicane au Canada.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 65 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon."

Bill No 66 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee."

Bill No 67 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson."

Bill No 68 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke."

Bill No 69 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Thistle."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Lucy Doris Cannon, Helen Isabelle Smith Maybee, Sybil Eileen Dyson Richardson, Bertha Alice Maude Maher Burke et William James Thistle, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 26, Loi concernant les fruits et le miel avec plusieurs amendement comme suit:—

1. Page 2, ligne 1. Après "Ministre" insérer "sauf l'approbation du Gouverneur en conseil."

2. Page 8, ligne 21. Après "Ministre" insérer "sauf l'approbation du Gouverneur en conseil."

3. Page 9, dans le titre Partie III. Après "L'EXPORTATION" insérer "ET DU COMMERCE INTERPROVINCIAL."

4. Page 9, ligne 8. Après "exportation" insérer "et commerce interprovincial."

5. Page 9, ligne 11. Après "Ministre" insérer "sauf l'approbation du Gouverneur en conseil."

6. Page 9, ligne 20. Après "l'exportation" insérer "et au commerce interprovincial."

7. Page 9, ligne 27. Après "l'exportation" insérer "et du commerce interprovincial."

8. Page 9, lignes 29 et 30. Après "l'exportation" insérer "et au commerce interprovincial."

9. Page 10, ligne 15. Après "l'exportation" insérer "et du commerce interprovincial."

10. Page 10, ligne 18. Après "l'exportation" insérer "et du commerce interprovincial."

11. Page 10, ligne 29. Après "l'exportation" insérer "et le commerce interprovincial."

12. Page 10, ligne 35. Après "l'exportation" insérer "et au commerce interprovincial."

13. Page 10, ligne 39. Après "l'exportation" insérer "et au commerce interprovincial."

14. Page 10, ligne 43. Après "l'exportation" insérer "et du commerce interprovincial."

15. Page 11, ligne 4. Après "l'exportation" insérer "et au commerce interprovincial."

M. Almon Secord Rennie, écuier, député pour le district électoral de Oxford-Sud, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Maloney pour M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 27, Loi constituant en corporation *Thousand Islands Bridge Company*, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Maloney, ordonné,—Que le Bill No 27, Loi constituant en corporation *Thousand Islands Bridge Company*, rapporté du comité des Bills privés ce jour, soit inscrit sur le feuilleton de la Chambre pour être pris en considération par le comité général de la Chambre ce jour, et pour troisième lecture.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Le 1er janvier des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, combien de personnes au Canada recevaient l'assistance de l'Etat.
2. A la même date de chacune des années mentionnées plus haut, combien de personnes recevaient de l'assistance dans chaque province.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1932, la Loi de secours, 1933 et la Loi de secours, 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 676, du 24 avril 1934: autorisant la dépense de $18,000.00 pour secours aux résidants permanents dans les parcs nationaux du Canada, qui sont dans un besoin urgent.

Arrêté en Conseil, C.P. 814, du 24 avril 1934: autorisant le renouvellement de deux emprunts un de $500,000.00 et l'autre de $50,000,00 à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité des arrêtés en Conseil, C.P. 394, du 13 avril 1933 et l'arrêté en Conseil, C.P. 704, du 13 avril 1933 pour fins de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 815, du 24 avril 1934: autorisant le renouvellement de la balance d'emprunt de $600,000,00 à la province du Manitoba pour secours aux fermiers par voie d'emprunt pour travaux de semence pour la récolte de 1932, ladite balance étant de $300,000.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 816, du 24 avril 1934: autorisant le renouvellement de deux emprunts de $500,000.00 chacun faits à la province de l'Alberta, sous l'autorité des arrêtés en Conseil, C.P. 758 et 775, du 24 avril 1933, acceptant en garantie des bonds du Trésor, portant intérêt de 5 p. 100 par année payable semi-annuellement.

Arrêté en Conseil, C.P. 817, du 24 avril 1934: autorisant un emprunt de $268,000.00 à la province du Manitoba pour dépenses de secours direct, acceptant en garantie des bons du Trésor d'une année, portant intérêt de 5 p. 100 par année.

Arrêté en Conseil, C.P. 827, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $41.12 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 828, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $4.76 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct dans le district non organisé de Similkameen.

Arrêté en Conseil, C.P. 829, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $21,103.61 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour travaux municipaux à Halifax.

Arrêté en Conseil, C.P. 830, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $2,657.63 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 831, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $182.33 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 832, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $1,653.36 à la province de Québec pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 841, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $105,060.25 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les territoires non organisés, secours direct provincial dans les municipalités en faillite et pour les familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 842, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $20,796.61 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 843, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $18,784.64 à la province de Québec pour secours direct municipal, et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 844, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $18.32 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct provincial dans les territoires non organisés, secours direct municipal et pour secours direct aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 845, du 25 avril 1934: autorisant paiement de $294,453.85 à la province de Québec pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 846, du 25 avril 1934: créditant la somme de $15,414.78 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal et pour secours direct provincial aux familles de passage.

M. MacLaren, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BESSBOROUGH.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1935, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 27 avril 1934.

Sur motion de M. Rhodes lesdits message et budget sont référés au comité des subsides.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant les chemins de fer nationaux du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant la prestation de fonds pour couvrir

les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934, et pour pourvoir au remboursement de certaines obligations financières à échoir.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Rhodes, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 71, Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, contrôle et exploite.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public étant lu;

M. Rhodes propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, délibéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*" étant lu;

M. Sullivan propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat;

Du consentement unanime, M. Spencer, appuyé par M. Mitchell, propose,—Que la concurrence dans le rapport du comité général sur ledit bill soit rescindée et le bill référé au comité des Banques et du Commerce.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lu la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 29, Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company.*

Bill No 27, Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company.*

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public, reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m. (heure avancée), sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 61

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 30 AVRIL 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 72 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932."

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Pour l'année récolte 1933-34, quels sont (*a*) à Montréal, (*b*) à Vancouver, (*c*) à Saint-Jean, (*d*) à Halifax, (*e*) à Québec, (*f*) à Port Arthur, les tarifs des réservoirs à grains en vigueur, (1) pour recevoir le grain des wagons ou des navires, (2) pour l'expédier dans les wagons ou des navires.

2. Si durant l'année récolte 1933-34, on a mis en vigueur, pour la manutention du grain qui passe par tout port mentionné plus haut, des diminutions des tarifs des élévateurs.

3. Parmi les ports ci-dessus où se fait la manutention du grain, quels sont ceux qui possèdent des réservoirs à grains de l'Etat administrés par l'Etat ou par une Commission sous l'autorité de l'Etat.

4. Dans quels ports mentionnés dans la question No 1 se trouvent des réservoirs à grains que le gouvernement a construits.

5. Tel qu'il apparaît dans les livres de la Commission du port de Vancouver, quel est le coût total imputable sur le capital, et applicable (*a*) aux réservoirs No 1, de la Commission du port, (*b*) au réservoir No 2 de la Commission du port, (*c*) au réservoir No 3 de la Commission du port, y compris le coût des conduits à grains et de tous les appareils de chargement des grains.

6. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver sont loués à des compagnies d'intérêt privé qui font le commerce des grains.

7. Si oui, à qui ils sont loués et quels sont les loyers annuels.

8. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver loués à des compagnies d'intérêt privé paient les taxes municipales sur le même pied que les autres propriétés qui servent aux mêmes fins et sont la propriété de particuliers.

9. Si la Commission des grains du Canada a approuvé les tarifs des réservoirs à grains des ports canadiens.

10. Si le gouvernement, ou tout autre corps gouvernemental, a payé des taxes municipales ou leur équivalent sur les réservoirs à grains de l'Etat fédéral situés à Port Arthur, Ontario.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1934:—Copie de tous documents, lettres, rapports d'enquête, arrêtés du conseil, s'il y en a, rapports au gouvernement fédéral ou aux membres qui le composent, rapports aux différents départements au sujet du cas de M. Avila Blouin, de la cité de Québec, qui a été blessé durant la guerre.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—Document montrant:—

1. Si le gouvernement a reçu des requêtes demandant l'imposition d'une taxe de 20 cents par livre sur la vente du tabac en feuilles.

2. Si oui, combien de ces pétitions on a reçues.

3. Combien de personnes, dans chaque province, ont fait cette demande.

4. Combien de personnes, dans chaque municipalité, séparément, ont signé lesdites requêtes.

5. Quels sont les manufacturiers qui ont proposé ou recommandé la taxation du tabac en feuilles.

6. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient approuvé, par résolution le projet de taxer le tabac en feuilles.

7. Si le gouvernement a reçu des requêtes ou des résolutions des conseils municipaux protestant contre cette proposition.

8. Si oui, combien.

9. Combien de personnes, dans chaque province, ont signé ces requêtes de protestation.

10. Combien de personnes, dans chaque municipalité, ont signé ces requêtes de protestation.

11. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient protesté, par résolution, contre ce projet de taxer le tabac en feuilles.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour pour des matériaux et des fournitures pour secourir les chômeurs dans le Parc national de Prince-Albert.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement pour alléger le chômage dans le Parc national de Prince-Albert, indiquant aussi le nombre d'hommes engagés durant chaque mois depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires indiquant les argents dépensés en gages ou salaires aux contremaîtres, surintendants, inspecteurs, contremaîtres adjoints relativement à l'allégement du chômage dans le Parc national de Prince-Albert. Ces bordereaux devront indiquer les sommes payées mensuellement de la date où des camps ont été construits dans ledit parc jusqu'à ce jour.

M. Sutherland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934:—Copie de toutes les factures pour les viandes et les produits des compagnies de salaisons que l'entrepreneur a fournis entre le 1er septembre 1933 et le 1er décembre 1933 au quartier-général du camp des chômeurs à Spences Bridge, Colombie-Britannique.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1934:—Relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $472,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre des travaux publics en Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $390,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre de la route transcanadienne.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois sur division et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 66 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 67 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson".—M. *Bell* (St-Antoine).

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Goulet—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le nombre total des hommes qui composent la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
2. Combien de ces hommes sont nés au Canada.

Par M. Howard—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de navires, l'Etat a d'abord construits ou achetés pour la marine marchande du Canada.
2. En quelle année la première entreprise de construction a été adjugée.
3. Quand la flotte a compris son nombre complet d'unités.
4. Quel a été le coût total des navires achetés et construits.
5. Combien de navires la marine marchande de l'Etat possède encore.
6. Combien ont été vendus durant chacune des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933.
7. Quels prix on a pu obtenir.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Mitchell—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les instructions que le ministre des Pensions a émises durant les douze derniers mois, ou qui ont été émises sous son autorité aux fonctionnaires du ministère des Pensions qui sont chargés de l'administration.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston: Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les propositions du ministre des Finances ne fournissent aucun indice de l'intention du gouvernement d'abandonner la doctrine du nationalisme économique qui s'est montré si désastreux pour le commerce du Canada.

"La Chambre est aussi d'avis que le remplacement immédiat de cette doctrine par d'autres qui favoriseront le commerce d'exportation dans le monde entier, est indispensable à toute amélioration permanente des conditions au Canada et à l'application heureuse d'autres mesures relatives au crédit et à l'emploi que l'on a élaborées pour atteindre ce but."

Et le débat continuant;

M. Spencer, appuyé par Mlle Macphail, propose en amendement audit amendement,—Que l'amendement soit modifié en retranchant tous les mots après "Que" et en les remplaçant par les suivants:—

"la Chambre regrette que le budget ne contienne aucune indication de l'intention du gouvernement de prendre des mesures qui mettront fin aux souffrances inutiles de notre peuple provenant d'un programme de déflation financière, de mesures douanières imprudentes et injustes et d'économies qui conduisent inévitablement à des diminutions de la production et de la distribution de la richesse. C'est à ces pratiques qu'il faut attribuer l'état présent de notre pauvreté au milieu de l'abondance.

"De plus, la Chambre est d'avis que le contrôle du crédit national qui, d'après la constitution, appartient au Parlement, devrait être immédiatement exercé par le gouvernement, de façon à

"Créer une puissance d'achat suffisante pour permettre à notre peuple de "détacher sa ceinture", et de tirer le plus grand profit, en tant que consommateur, de sa capacité de production;

"Hausser le prix des produits agricoles et des autres marchandises essentielles jusqu'à un niveau plus juste si on le compare au coût de la production, au prix des produits manufacturés, à l'acquittement des obligations privées et publiques à échoir;

"Donner, à des conditions qui assureront un niveau de vie satisfaisant, des emplois d'une nature telle qu'ils ajouteront à la richesse du pays;

"Augmenter le volume des affaires afin de permettre à nos divers gouvernements, provinciaux et municipaux, et au gouvernement fédéral, de percevoir assez de recettes pour rencontrer leurs dépenses inévitables."

Et le débat continuant encore;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 62

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 1ER MAI 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-septième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 30 dernier, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De Paul Herbert Addy, de Montréal-Ouest, Québec, pour une loi de divorce d'avec Bettie O'Hagan Addy, de Montréal-Ouest, maintenant demeurant à Westmount, Québec, son épouse.—M. *Bell* (St-Antoine).

Sur motion de M. Thompson (Simcoe-Est), ordonné,—Que la pétition de Violet Charlotte Dyke Duiven présentée le 18 avril, et le pétition de Paul Herbert Addy présentée le 30 avril, ainsi que les pétitions qui s'y rapportent et les rapports du préposé aux pétitions soient référées au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension des Règles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) qui les concernent.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois sur division et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 65 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon."—M. *Pettit.*

Bill No 68 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke."—M. *Heaps.*

Bill No 69 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Thistle."—M. *Heaps.*

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 72 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932."—M. *Rhodes.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort), pour la deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir (Melfort).

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 63

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 2 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Copie de tous contrats, lettres et correspondance entre le ministre des Travaux publics, le sous-ministre, les ingénieurs et officiers de son département et toutes autres personnes, avec toute personne quelconque, depuis 1930 jusqu'à ce jour, concernant le mur de revêtement le long du chenal Tardif, à Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Si le gouvernement canadien a, par l'intermédiaire de la Commission du port d'Halifax, acheté l'entrepôt de la *Nova Scotia Public Cold Storage Company*.
2. Si tel est le cas, quelle somme on a versée pour ledit édifice, et de quelle manière le montant a été payé.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance qui couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.
2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.
3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, la Loi de secours 1933, et la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 847, du 30 avril 1934: créditant la somme de $149,398.23 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de

l'arrêté en Conseil, C.P. 152, du 25 janvier 1934, pour secours direct provincial dans les municipalités rurales et améliorations locales de districts.

Arrêté en Conseil, C.P. 855, du 30 avril 1934: recommandant la dépense de $350,000.00 pour la continuation des travaux dans les parcs nationaux du Canada et sur la grande route Golden-Revelstoke pour pourvoir aux célibataires sans asile.

Arrêté en Conseil, C.P. 857, du 30 avril 1934: autorisant paiement de $57,246.37 à la province de la Colombie-Britannique pour secours aux personnes sans asile.

Arrêté en Conseil, C.P. 858, du 30 avril 1934: autorisant paiement de $18,696.21, à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 859, du 30 avril 1934: autorisant paiement de $39,184.75 à la province de Québec pour travaux municipaux et travaux provinciaux (Département des chemins).

Arrêté en Conseil, C.P. 802, du 1er mai 1934: autorisant un emprunt de $1,500,000.00 à la province de la Saskatchewan pour secours direct fait par la commission des secours de la Saskatchewan dans les districts affectés par les conditions de sécheresse et le fléau des sauterelles.

Arrêté en Conseil, C.P. 803, du 1er mai 1934: autorisant un emprunt de $1,500,000.00 à la province de la Saskatchewan pour lui permettre de continuer les opérations de semence pour la récolte de 1934, y compris l'achat de grains de semence.

Arrêté en Conseil, C.P. 875, du 1er mai 1934: confiant au ministre du Travail l'administration de la Loi de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 876, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $11,735.66 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 877, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $5,890.70 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 878, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $4,280.07 à la province de Québec pour travaux municipaux (Département des chemins).

Arrêté en Conseil, C.P. 879, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $61,646.29 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 880, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $155,461.78 à la province du Manitoba pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 881, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $50,501.25 à la province de l'Alberta pour les grandes routes provinciales et la grande route trans-Canada de Calgary à Banff.

Arrêté en Conseil, C.P. 882, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $1,947.87 à la province de l'Alberta pour règlement de secours pour les colons des territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 883, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $110.20 à la province de l'Alberta pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 884, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $12,143.70 à la province de l'Alberta pour secours direct provincial dans le territoire non organisé.

Arrêté en Conseil, C.P. 885, du 1er mai 1934: autorisant paiement de $93,247.41 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les territoires non organisés et les familles de passage.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Goulet—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1918, 1919 et 1920, quel a été le montant total que le gouvernement fédéral a dépensé dans l'Ouest du Canada en avances pour grains de semence.

2. Quelle fraction de ladite somme n'est pas encore remboursée.

3. Si le gouvernement peut accepter moins que le montant global du principal et des intérêts dus sur lesdites avances pour grains de semence.

4. Si le gouvernement demandera avec insistance le remboursement desdites avances pour grains de semence.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Weir (Melfort), pour la deuxième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Après plus ample débat sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (Saint-Antoine),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowman,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Coote,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Ernst,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Geary,
Gobeil,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Heaps,
Irvine,
Kennedy (Peace-River),
Laflèche,
Larue,
Laurin,
Lawson,
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacInnis,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
Macphail,
McGillis,
McLure,
Maloney,
Matthews,
Mitchell,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Motherwell,
Mullins,
Myers,
Neill,
Nicholson,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Perley (sir George),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Reid,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Ryerson,
Sauvé,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith-(Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Speakman,
Spence,
Spencer,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Woodsworth,
Wright—**120.**

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Beaubien, | Elliott, | Hurtubise, | Parent, |
| Blair, | Factor, | Jacobs, | Perras, |
| Bothwell, | Fafard, | Jean, | Raymond, |
| Boucher, | Fiset (sir Eugène), | King, Mackenzie | Rennie, |
| Boulanger, | Fontaine, | Lapointe, | Rhéaume, |
| Bradette, | Fournier, | Mackenzie | Rinfret, |
| Brown, | Fraser (Northum- | (Vancouver-Centre), | Roberge, |
| Butcher, | berland, O.), | MacMillan | St-Père, |
| Cardin, | Gershaw, | (Mackenzie), | Séguin, |
| Casgrain, | Girouard, | McPhee, | Taylor, |
| Denis, | Golding, | Marcil, | Thauvette, |
| Deslauriers, | Goulet, | Mercier (Laurier- | Totzke, |
| Desrochers, | Gray, | Outremont), | Urquhart, |
| Dubois, | Hall, | Mercier (Saint-Henri), | Veniot, |
| Duff, | Hanson (Skeena), | Moore (Ontario), | Weir (Macdonald), |
| Dumaine, | Howden, | Munn, | Young—60. |

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 64

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 3 MAI 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 73 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, autrement connu sous le nom de Eddie Coudsy".

Bill No 74 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz".

Bill No 75 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly".

Bill No 76 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Aziz Koudsy, Marjorie Seymour Hammond Zavitz, Lucille Margaret Turbin Kelly et Esther Liverman Kazenel, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Bury, du comité du Règlement présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié l'opportunité de suspendre les articles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) au sujet des demandes de Violet Charlotte Dyke Duiven et de Paul Herbert Addy.

Les raisons alléguées par l'avocat de Violet Charlotte Dyke Duiven ont convaincu votre Comité que le retard dans le dépôt de cette demande est dû à l'impossibilité de trouver le défendeur et de lui signifier les documents nécessaires. Aussi que la demanderesse est incapable de payer les frais supplémentaires imposés par l'article 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement.

Le retard dans le dépôt de la demande de Paul Herbert Addy est dû au fait que la preuve de l'offense alléguée n'a été obtenue qu'après le temps fixé pour recevoir les pétitions de bills privés.

Après avoir pesé ces raisons, votre Comité recommande que les articles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) du Règlement soient suspendus au sujet des deux pétitions susdites; que lesdites pétitions soient maintenant lues et reçues, et que les frais exigibles ne soient pas imposés.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est adopté.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934—Document montrant:—

1. Combien de navires, l'Etat a d'abord construits ou achetés pour la marine marchande du Canada.
2. En quelle année la première entreprise de construction a été adjugée.
3. Quand la flotte a compris son nombre complet d'unités.
4. Quel a été le coût total des navires achetés et construits.
5. Combien de navires la marine marchande de l'Etat possède encore.
6. Combien ont été vendus durant chacune des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933.
7. Quels prix on a pu obtenir.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 892, du 2 mai 1934: autorisant paiement de $3,391.77 à la province de Québec pour secours direct municipal et pour secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 893, du 2 mai 1934: autorisant paiement de $201.65 à la province de Québec pour secours direct municipal dans la paroisse de St-Alexis, comté de Maskinongé.

Arrêté en Conseil, C.P. 897, du 3 mai 1934: autorisant paiement de $16,480.80 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 898, du 3 mai 1934: autorisant paiement de $57,074.30 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 899, du 3 mai 1934: autorisant paiement de $2,370.52 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 900, du 3 mai 1934: créditant la somme de $9,811.75 à prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal et secours direct provincial aux familles de passage.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les deux dernières années, combien de navires on a aménagés d'une façon spéciale pour l'exportation des bestiaux sous la direction du ministère du Commerce.
2. Quels sont les noms des personnes ou des compagnies auxquelles ces navires appartenaient.
3. Quelle somme d'argent on a dépensée dans chaque cas.
4. A qui cet argent a été versé.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill No 26, Loi concernant les fruits et le miel étant lu;

M. Weir (Melfort) propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leurs 1er, 2e et 5e amendements au Bill No 26, Loi concernant les fruits et le miel pour les raisons suivantes:—

"Attendu que les clauses modifiées sont identiques aux clauses dans les bills suivants:

La Loi des semences,

La Loi des plantes racines-potagères,

il est essentiel que ces trois lois soient uniformes dans une telle législation."

Et acquiesce à leurs 3e, 4e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 15e amendements sans amendement.

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 57, Loi modifiant la Loi des serments d'allégeance étant lu;

M. Cahan propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues étant lu;

M. MacLaren propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXIX—INDIENS

| | | |
|---|---|---|
| 176 | Pour défrayer l'administration des affaires indiennes, y compris traitements, fournitures, secours, secours médicaux, hospitalisation, habitations, travaux agricoles, arpentages, voirie, ponts, irrigation, barrages, enseignement, etc., et subvention de $100,000 approuvée par le Parlement à sa session de 1926-27 | 3,939,500 00 |

III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 10 | Affaires indiennes— | |
| | Traitements | 117,581 00 |
| | Dépense casuelle | 19,700 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 65

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 4 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Guthrie propose,—Que la règle 63 de la Chambre des Communes relative à l'institution des comités permanents de la Chambre, soit modifiée en ajoutant aux comités permanents de la Chambre pour la présente session, un comité permanent des chemins de fer et de la marine que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, auquel ont été renvoyés les comptes et les prévisions budgétaires des Chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande de l'Etat canadien pour la présente session, et faire rapport de temps à autre à la Chambre; pourvu, toutefois, que rien dans la présente résolution ne soit interprété comme devant en aucune manière enlever le plein droit de discussion au comité des Subsides, et que ledit comité se compose de MM. Beaubien, Beaubier, Bell (Saint-Antoine), Bothwell, Cantley, Chaplin, Duff, Euler, Fiset, Fraser (Cariboo), Geary, Gobeil, Gray, Hanbury, Heaps, Kennedy (Peace-River), McGibbon, MacMillan (Saskatoon), Manion, Power, Rogers, Stewart (Lethbridge).

Et la question étant posée;

M. Hanbury, appuyé par M. Gray, propose en amendement:—Que le premier paragraphe de la motion devant la Chambre soit modifié comme suit:—

"Que la règle 63 de la Chambre des Communes relative à l'institution des comités permanents de la Chambre soit modifiée en ajoutant aux comités permanents de la Chambre pour la présente session, un comité permanent des chemins de fer et de la marine que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, auquel ont été renvoyés les comptes et les prévisions budgétaires des Chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande de l'Etat canadien pour la présente session, avec les comptes et estimés de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et ses compagnies subsidiaires et faire rapport à la Chambre".

M. Guthrie soulève une question d'ordre:—Que l'objet de l'amendement est de permettre à la Chambre de procéder à l'enquête sur les affaires des chemins de fer nationaux du Canada, mais en plus il essaye d'apporter une entreprise entièrement différente qui n'a rien à faire avec la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada; et si la motion d'amendement est propre, c'est une motion indépendante et devrait être proposée à la Chambre comme telle, avec avis de motion de la manière.

Après débat;

M. l'Orateur déclare que la question d'ordre est bien fondée.

De cette décision, M. Hanbury en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arsenault, | Guthrie, | Moore (Châteauguay-Huntingdon), | Simpson (Algoma-Ouest), |
| Baribeau, | Hackett, | Myers, | Smith (Victoria-Carleton), |
| Beaubier, | Hay, | Peck, | Smith (Cumberland), |
| Belec, | Johnstone, | Perley (Qu'Appelle), | Smoke, |
| Bourgeois, | Loucks, | Perley (sir George), | Spotton, |
| Bowman, | MacDonald (Cap-Breton-Sud), | Plunkett, | Stanley, |
| Burns, | Macdonald (Kings), | Price, | Stewart (Lethbridge), |
| Bury, | Macdougall, | Quinn, | Stirling, |
| Cantley, | MacLaren, | Robinson, | Stitt (Nelson), |
| Cowan (Long-Lake), | MacMillan (Saskatoon), | Ryerson, | Stitt (Selkirk), |
| Davies, | MacNicol, | Senn, | Thompson (Lanark), |
| Dickie, | McDade, | Shaver, | Turnbull, |
| Duranleau, | McGillis, | Short, | Weir (Melfort), |
| Ernst, | McLure, | Simpson (Simcoe-Nord), | Wright—58. |
| Fraser (Caribou), | | | |
| Gagnon, | | | |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Beaubien, | Dupuis, | Lapointe, | Neill, |
| Boucher, | Fiset (sir Eugène), | Luchkovich, | Perras, |
| Boulanger, | Fournier, | MacInnis, | Pouliot, |
| Bourassa, | Garland (Bow-River), | Mackenzie (Vancouver-Centre), | Reid, |
| Butcher, | Girouard, | MacMillan (Mackenzie), | Rennie, |
| Cardin, | Golding, | McPhee, | Sanderson, |
| Carmichael, | Hanson (Skeena), | Marcil, | Spencer, |
| Casgrain, | Heaps, | Moore (Ontario), | Taylor, |
| Coote, | Heenan, | Motherwell, | Urquhart, |
| Desrochers, | Irvine, | Munn, | Weir (Macdonald), |
| Donnelly, | Kennedy (Peace-River), | | Woodsworth—44. |
| Duff, | | | |

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms des employés surnuméraires qui ont travaillé aux chantiers maritimes de Sorel dans les mois de septembre, octobre, novembre 1933 respectivement.
2. De quel comté venait chacun d'eux.
3. Qui a recommandé chacun d'eux.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien il y a eu d'employés (*a*) permanents, et (*b*) surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel pendant chaque mois de l'année 1933.

2. Quel est le montant total des salaires qui ont été payés (*a*) aux employés permanents, et (*b*) aux employés surnuméraires pendant chaque mois de l'année 1933.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 73 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, alias Eddie Coudsy".—M. *Gray.*

Bill No 74 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 75 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly".—M. *Vallance.*

Bill No 76 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel".—M. *Lawson.*

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, est de nouveau en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu (Impôt spécial).

Bill No 37, Loi modifiant la Loi des lettres de change.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## XXX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

178 Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,000 00

## VI—SERVICE LEGISLATIF

### SÉNAT

35 Traitements et dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 150,622 50

CHAMBRE DES COMMUNES

| | | |
|---|---|---|
| | Traitements | 206,100 00 |
| | Dépenses des comités, etc | 15,000 00 |
| | Aides aux écritures, etc | 107,203 50 |
| 36 | Dépense casuelle | 45,499 00 |
| | Publication des Débats, y compris les traitements des copistes, etc | 63,000 00 |
| | Budget du sergent d'armes | 188,271 25 |

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

| | | |
|---|---|---|
| | Traitements et paiement à M. C. MacCormac à partir du 1er avril 1934 | 42,498 00 |
| | Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure | 15,000 00 |
| 37 | Livres pour la bibliothèque d'histoire d'Amérique | 1,000 00 |
| | Dépense casuelle | 12,000 00 |
| | Pour l'impression des rapports | 1,000 00 |

GÉNÉRALITÉS

| | | |
|---|---|---|
| 38 | Impressions, papier à imprimer et reliure, y compris traitement du personnel de la distribution | 75,000 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 26 | Chemins de fer et Canaux— | |
| | Traitements | 166,644 00 |
| | Dépense casuelle | 25,000 00 |

## XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CANAUX

| | | |
|---|---|---|
| 85 | Canal Trent: construction et améliorations | 39,500 00 |

## XI—PENSIONS DE RETRAITE

| | | |
|---|---|---|
| 70 | Allocation de retraite aux anciens employés du département des Impressions et de la Papeterie publiques | 8,600 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 2 | Secrétariat du Gouverneur général— | |
| | Traitements | 29,322 00 |
| | Dépense casuelle, y compris indemnité de logement de $1,500 par année au secrétaire du Gouverneur général | 70,500 00 |
| 13 | Justice— | |
| | Traitements | 207,540 00 |
| | Dépense casuelle, y compris le bureau du Solliciteur général | 40,000 00 |

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 246 | Salaires et dépenses au sujet des levés et des recherches concernant la canalisation du Saint-Laurent, y compris D. W. McLachlan à $1,350, G. W. Yakes à $1,080 | 20,599 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 27 | Royale Gendarmerie à cheval— | |
| | Traitements | 19,800 00 |
| | Dépense casuelle | 12,340 00 |
| 11 | Assurance— | |
| | Traitements | 90,432 00 |
| | Dépense casuelle | 64,000 00 |
| 19 | Cabinet du Premier ministre— | |
| | Traitements | 24,804 00 |
| 6 | Affaires extérieures— | |
| | Traitements | 83,952 00 |
| | Dépense casuelle | 61,800 00 |
| 20 | Pensions et Santé— | |
| | Traitements | 155,070 00 |
| | Dépense casuelle | 30,000 00 |

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 222 | Maintien de l'essayerie du Canada, à Vancouver, C.-B. | 17,810 00 |
| 225 | Commission du district fédéral—Maintien et amélioration des propriétés sous le contrôle de la Commission du district fédéral. Autorisation à la Commission du district fédéral de payer des rentes viagères, à leur retraite, aux fonctionnaires de la Commission ayant plus de trente ans de services, basée sur la moitié du traitement autorisé et sous réserve de l'approbation du gouverneur en son conseil | 55,000 00 |
| 226 | Frais des travaux pour la prévention des incendies à la charge du département des Assurances | 7,300 00 |
| 227 | Traitements et dépenses du bureau de l'officier de récupération, y compris L. H. Beer à $4,500 | 11,052 00 |
| 236 | Octroi en vue de défrayer une partie des frais du "XIIIe Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord" et de "La XXIIIe Session de l'Association des Médecins de Langue Française" devant être tenus conjointement à Québec en août 1934 | 12,500 00 |
| 240 | Subvention à l'Institut national des aveugles | 16,200 00 |
| 241 | Subvention à l'Association canadienne contre la tuberculose | 20,250 00 |
| 242 | Subvention au Comité national canadien d'hygiène mentale | 8,100 00 |
| 243 | Subvention au *Victorian Order of Nurses* | 8,100 00 |
| 244 | Subvention pour venir en aide à la succursale canadienne de l'Association ambulancière de St-Jean-de-Jérusalem | 4,050 00 |
| 245 | Subvention à la société canadienne de la Croix-Rouge | 8,100 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 59 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart."

Bill No 60 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid."

Bill No 61 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Archer Watson."

Bill No 62 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum."

Bill No 63 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm."

Bill No 66 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee."

Bill No 67 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson."

Bill No 65 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon."

Bill No 68 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke."

Bill No 69 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Thistle."

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics,

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

X—PENSIONS

| | | |
|---|---|---|
| 68 | Guerre européenne—Marine, milice et aviation après la guerre | 42,000,000 00 |
| 69 | Traitements et dépense casuelle de la Commission des pensions du Canada | 410,542 00 |

XXXIV—PENSIONS ET SANTE

| | | |
|---|---|---|
| 183 | Soin des patients et examens médicaux relatifs aux pensions, allocations aux hôpitaux (compensation) | 3,200,000 00 |
| 184 | Traitements— Personnel du ministère | 2,375,000 00 |
| 186 | Frais d'administration et fonds de roulement | 250,000 00 |
| 187 | Responsabilité des patrons | 40,000 00 |
| 188 | Emplois protégés | 50,000 00 |
| 189 | Subvention à la Légion canadienne, *British Empire Service League* | 9,000 00 |

| | | |
|---|---|---|
| 190 | Subvention au fonds d'inhumation des soldats.. .. .. .. .. .. | 40,000 00 |
| 191 | Tribunal d'appel des pensions.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. | 19,800 00 |
| 192 | Allocations aux vétérans de la guerre.. .. .. .. .. .. .. .. .. | 1,650,000 00 |
| 193 | Comité des allocations aux anciens combattants.. .. .. .. .. | 14,400 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.20 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—20½

# No 66

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI LE 7 MAI 1934

---

PRIÈRES.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport de George A. Touche & Cie, comptables chartrés, en date du 15 mars 1934, sur les comptes financiers du système des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1933, en vertu des prescriptions des articles 13 et 15 de la Loi du National Canadien et du Pacifique Canadien, 1933, 23-24 George V, Chapitre 33.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934:—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance et requêtes échangés du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui entre les citoyens de l'Ile-aux-Coudres, district La Baleine, et le ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, au sujet du contrat accordé pour le transport des correspondances entre l'Ile-aux-Coudres et La Baleine.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934:—Copie de toute la correspondance et de tous autres documents échangés durant l'année 1933 entre le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes au sujet de la fermeture du bureau de poste de Gap View et de la modification de l'entreprise postale de Forget, Gap View et Handsworth à Stoughton et Handsworth.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous rapports d'enquête, correspondance et autres documents qui ont trait à la destitution du maître de poste de Saint-Louis, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Gagnon—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plans de travaux, compte et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre du Travail, le

sous-ministre et tous les fonctionnaires dudit ministère, et le gouvernement provincial de Québec, tout particulièrement avec le premier ministre de Québec, le ministre des Travaux publics de Québec, le ministre du Travail de Québec, le sous-ministre de ce département provincial et tous autres fonctionnaires du gouvernement de Québec, au sujet des travaux du chômage exécutés dans le comté de Dorchester en vertu des Lois de 1932 et de 1933 sur l'allégement du chômage.

Par M. Hanbury pour M. Ahearn—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:

1. Le nombre total des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.

2. Le nombre de ces fonctionnaires qui faisaient partie du service intérieur permanent à Ottawa.

3. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient permanents mais travaillaient en dehors d'Ottawa.

4. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient à Ottawa.

5. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient en dehors d'Ottawa.

6. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient à Ottawa.

7. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient en dehors d'Ottawa.

8. Le nombre total des fonctionnaires permanents qui ont quitté leur emploi à Ottawa et qui ont obtenu un emploi permanent dans d'autres ministères et au même salaire.

9. Le montant total des pensions actuellement versées, en vertu des diverses lois de retraite, aux fonctionnaires de l'Etat fédéral à qui l'on a ordonné, depuis le 7 août 1930, de prendre leur retraite avant qu'ils aient atteint l'âge de la retraite obligatoire, c'est-à-dire 70 ans d'après notre loi actuelle relative à ce sujet.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Rhodes, —Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston: Que tout les mot après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les propositions du ministre des Finances ne fournissent aucun indice de l'intention du gouvernement d'abandonner la doctrine du nationalisme économique qui s'est montré si désastreux pour le commerce du Canada.

"La Chambre est aussi d'avis que le replacement immédiat de cette doctrine par d'autres qui favoriseront le commerce d'exportation dans le monde entier, est indispensable à toute amélioration permanente des conditions au Canada et à l'application heureure d'autres mesures relatives au crédit et à l'emploi que l'on a élaborées pour atteindre ce but."

Et sur la motion de M. Spencer en amendement audit amendement,—Que l'amendement soit modifié en retranchant tous les mots après "Que" et en les remplaçant par les suivants:—

"la Chambre regrette que le budget ne contienne aucune indication de l'intention du gouvernement de prendre des mesures qui mettront fin aux souffrances inutiles de notre peuple provenant d'un programme de déflation financière, de mesures douanières imprudentes et injustes et d'économies qui conduisent inévitablement à des diminutions de la production et de la distributions de la richesse. C'est à ces pratiques qu'il faut attribuer l'état présent de notre pauvreté au milieu de l'abondance.

"De plus, la Chambre est d'avis que le contrôle du crédit national qui, d'après la constitution, appartient au Parlement, devrait être immédiatement exercé par le gouvernement, de façon à

"Créer une puissance d'achat suffisante pour permettre à notre peuple de "détacher sa ceinture", et de tirer le plus grand profit, en tant que consommateur, de sa capacité de production;

"Hausser le prix des produits agricoles et des autres marchandises essentielles jusqu'à un niveau plus juste si on le compare au coût de la production, au prix des produits manufacturés, à l'acquittement des obligations privées et publiques à échoir;

"Donner, à des conditions qui assureront un niveau de vie satisfaisant, des emplois d'une nature telle qu'ils ajouteront à la richesse du pays;

"Augmenter le volume des affaires afin de permettre à nos divers gouvernements, provinciaux et municipaux, et au gouvernement fédéral, de percevoir assez de recettes pour rencontrer leurs dépenses inévitables."

M. Mackenzie (Vancouver-Centre) soulève une question d'ordre:—Que l'amendement proposé à l'amendement doit être déclaré non recevable parce qu'il traite de déflation, de tarif et de crédit national, comme le faisait l'avis de motion proposé par M. Lucas le 31 janvier dernier, et de plus, ces matières sont actuellement étudiées par le comité des Banques et du Commerce.

M. l'Orateur déclare la question d'ordre bien fondée.

De cette décision M. Spencer en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arsenault,
Barber,
Beaubier,
Belec,
Bennett,
Beynon,
Bothwell,
Bouchard,
Boulanger,
Bourgeois,
Bowen,
Bradette,
Brown,
Burns,
Bury,
Butcher,
Cahan,
Carmichael,
Chaplin,
Chevrier,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Donnelly,
Duff,
Duranleau,
Embury,
Ernst,
Euler,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Fournier,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Gobeil,
Golding,
Hay,
Heenan,
Howden,
Ilsley,
Johnston,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
King, Mackenzie
Loucks,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdougall,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
McGillis,
McGregor,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McLure,
McPhee,
Maloney,
Manion,
Marcil,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Motherwell,
Mullins,
Munn,
Murphy,
Myers,
Nicholson,
Perley (Qu'Appelle),
Perley (sir George),
Pouliot,
Price,
Quinn,
Reid,
Rogers,
Ryerson,
St-Père,
Sanderson,
Senn,
Shaver,
Short,
Simpson (Simcoe-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Totzke,
Turnbull,
Weir (Macdonald),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—100.

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Coote, | Kennedy (Peace-River), | Luchkovich, | Neill, |
| Garland (Bow-River), | Lucas, | MacInnis, | Speakman, |
| Gershaw, | | Macphail, | Spencer, |
| Irvine, | | | Woodsworth—13. |

Le débat sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston, est alors repris.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bowman.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à demain à 4 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 67

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 8 MAI 1934

*Quatre heures de l'après-midi.*

PRIÈRES.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 16 avril 1934:—Copie de toutes correspondance et communications échangées, de 1930 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement provincial de Québec et le département des Affaires indiennes du gouvernement fédéral au sujet de la réserve des Indiens de Pointe Bleue, comté du lac Saint-Jean.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 73 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, alias Eddie Coudsy" est lu la deuxième fois et avec la preuve, etc., qui l'accompagne faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, est référé au comité des Bills privés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de deux membres le notifiant que la vacance suivante est survenue dans la représentation, viz:—

De Thomas Herbert Lennox, écuyer, comme député du district électoral de York-Nord, décédé.

Et qu'il a en conséquence, émis son mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

---

DISTRICT ÉLECTORAL DE YORK-NORD

Dominion du Canada }
Savoir } Chambre des Communes

*A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:*

Nous, sous-signés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de York-Nord, par suite du décès de Thomas Herbert Lennox, le député de York-Nord.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce septième jour de mai 1934.

JOHN CAMPBELL ELLIOTT (L.S.)
*Député pour le district électoral de Middlesex-Ouest.*

W. H. GOLDING (L.S.)
*Député pour le district électoral de Huron-Sud.*

---

Le comité général sur le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.57 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 68

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 9 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Stinson, du comité des Bills privés présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a considéré les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 59 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart."

Bill No 60 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid."

Bill No 61 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Archer Watson."

Bill No 62 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum."

Bill No 63 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm."

Bill No 66 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee."

Bill No 67 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson."

Bill No 65 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon."

Bill No 68 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke."

Bill No 69 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Thistle."

Sur motion de M. Bennett, résolu:—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à vendredi le 11 mai 1934.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934—Document montrant:—

1. Quel est le nombre total des hommes qui composent la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
2. Combien de ces hommes sont nés au Canada.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1933, et la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 916, du 8 mai 1934: autorisant paiement de $34,974.81 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les territoires non organisés et dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 917, du 8 mai 1934: autorisant paiement de $5,790.79 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 918, du 8 mai 1934: autorisant paiement de $6.75 à la province de l'Alberta pour le transport de familles du district de Turner-Valley au nord de l'Alberta.

Arrêté en Conseil, C.P. 920, du 8 mai 1934: autorisant la dépense de $17,296.83 pour paiements de comptes à la *Revillon Freres Trading Company, Limited,* la compagnie de la Baie-d'Hudson et la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour des services de secours aux habitants esquimos dans la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 926, du 8 mai 1934: autorisant paiement de $35,000.00 à la province de la Saskatchewan, pour une avance supplémentaire comptable pour secours aux célibataires sans asile, administrée par la commission de secours de la Saskatchewan.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Boucher—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles sommes on a dépensées dans la réserve des Abénaquis, comté d'Yamaska, durant chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, pour (*a*) soins médicaux, (*b*) frais d'hôpitaux, (*c*) secours, (*d*) autres fins.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Deslauriers—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si du 1er juin 1931 au 1er mai 1934, la Commission du service civil a annoncé des examens pour des emplois de facteurs au ministère des Postes.
2. Si des examens ont eu lieu pour ces emplois, à quelle date ils ont été tenus pour le district de Montréal.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Munn—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et toute ou toutes personnes ou compagnies au sujet de la demande faite en vertu de la Loi de la protection des eaux navigables pour construire un pont à First Narrows, Vancouver, Colombie-Britannique.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à vendredi prochain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 69

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 11 MAI 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Impôt spécial).

Bill No 55, Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 77 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb."

Bill No 78 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jones Earp."

Bill No 79 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis."

Bill No 80 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon."

Bill No 81 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Aileen Marie Thompson Robb, Doris Jones Earp, Jean Gordon Worden Ellis, Mary Alice Beatrice Featherston Moxon et Ethel Irene Probert, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Bowman pour M. Lawson, du comité spécial sur la Loi du service civil présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies de bills et lois provinciales 1933 et 1934 de toutes les provinces, concernant la mise sur le marché des produits naturels.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 27, Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company,* avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 4, ligne 11. Remplacer "ces deux" par "tous lesdits".

2. Page 4, ligne 20. Après "plans" insérer "de l'un quelconque".

3. Page 4, ligne 31. Remplacer "ou l'autre" par "quelconque".

4. Page 6, ligne 43. Ajouter ce qui suit comme sous-clause (2) de la clause 17:

"(2) La Compagnie ne doit pas commencer ses opérations ni contracter d'engagement avant qu'une somme d'au moins cinquante mille dollars ait été versée au trésor du Dominion du Canada, laquelle somme ne doit pas être retirée avant qu'aient été construits les ponts projetés, ainsi que leurs abords, constructions et toutes les autres dépendances utilisés en rapport avec les susdits, et cette somme doit être confisquée au profit de Sa Majesté si ce projet n'est pas achevé."

5. Page 6, lignes 8 à 29. Remplacer la sous-clause (2) de la clause 18 par la suivante:

"(2) Lorsque les obligations et actions corporatives de la Compagnie et de l'une quelconque des compagnies ou autorités mentionnées aux articles quinze et seize de la présente loi, avec lesquelles cette Compagnie s'est unie ou est devenue fusionnée, auront été retirées de la manière prescrite dans leurs statuts, alors lesdits ponts et leurs abords ainsi que toutes les structures, propriétés, droits de propriété et concessions qui en dépendent, en tant que situés dans les Etats-Unis d'Amérique, doivent être transportés sans frais ni dépens, par ladite Compagnie, ses successeurs et ayants droit, à l'Etat de New-York ou selon que la Législature dudit Etat pourra l'indiquer; et tous lesdits ponts et leurs abords ainsi que toutes les structures, propriétés, droits de propriété et concessions qui en dépendent, situés dans le Dominion du Canada, doivent être transportés sans frais ni dépens à la province d'Ontario ou autrement selon que le lieutenant-gouverneur en son conseil de ladite province pourra l'indiquer; et tous les droits, titres et intérêts de ladite Compagnie, de ses successeurs et ayants droit dans les susdits, ou dans l'une quelconque de ces entreprises dans le Dominion du Canada, doivent alors s'éteindre et prendre fin."

6. Page 8, ligne 5. Ajouter ce qui suit comme sous-clause (3) de la clause 20:

"(3) Des matériaux canadiens, autant qu'il s'en trouve au Canada, doivent être employés dans la construction du pont canadien."

Du consentement de la Chambre, ordonné,—Que les amendements faits par le Sénat au Bill No 27, Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company* soient inscrits sur le feuilleton pour être pris en considération ce jour.

---

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Bell (St-Antoine) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, sur division, et passés, savoir:—

Bill No 59 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart."

Bill No 60 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid."

Bill No 61 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Archer Watson."

Bill No 62 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum."

Bill No 63 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm."

Bill No 66 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee."

Bill No 67 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson."

Bill No 65 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon."

Bill No 68 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke."

Bill No 69 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Thistle."

Sur motion de M. Bell (St-Antoine), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés sont fondés.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 74 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz".

Bill No 75 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly".

Bill No 76 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel".

Sur motion de M. Maloney, les amendements faits par le Sénat au Bill No 27, Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company* sont pris en considération et agréés.

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 31, Loi modifiant la Loi de naturalisation étant lu;

M. Brown, appuyé par M. MacLean, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

Ledit ordre, du consentement de la Chambre, est alors rescindé et le bill retiré.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fraser (Cariboo).

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 70

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 14 MAI 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-huitième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 11 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De John Hutton Riddel et autres de Toronto, Ontario, pour une loi constituant en corporation *The Security National Insurance Company*.—M. *Lawson*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Naomi Willard Robertson de la cité de Westmount, épouse de John Morris Henry Robertson.

De Aileen Marie Thompson Robb de la cité de Westmount, épouse de William Clifton Robb.

De Eugénie Margaret O'Reilly Stavert de la cité de Montréal, épouse de William Stuart Stavert.

De Ella Gertrude Bush Adamson de la cité de Montréal, épouse de James Kilgour Black Adamson.

De George Harold Allen de la cité de Montréal, époux de Marjorie Nelson Allen.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 29, Loi concernant *The Wawanesa Insurance Company.*

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat n'insiste pas sur ses premier, deuxième et cinquième amendements, faits au Bill No 26, Loi concernant les fruits et le miel, auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère du Travail, à Ottawa, ou tout fonctionnaire du ministère, et le département des Travaux publics et le département de la Voirie de Québec, ou tout autre corps public du comté de Mégantic, tels que conseils de ville, ou conseils municipaux, ou tout fonctionnaire écrivant au nom de ces municipalités ou en son nom personnel au sujet de travaux à être exécutés dans le comté de Mégantic en vertu de l'entente Gordon-Francœur.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 28 mars 1934:—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 23 septembre 1926 entre tout gouvernement des Provinces maritimes, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ces provinces, et le gouvernement du Dominion du Canada, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ce gouvernement, ou tout bureau de vérification institué par le gouvernement fédéral, au sujet de la révision des arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les Provinces maritimes et d'une répartition nouvelle des subventions aux provinces mentionnées dans le paragraphe 6 de l'article 1 du rapport de la Commission royale sur les réclamations des Provinces maritimes, Commission dont sir Andrew R. Duncan était président.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934:—Copie du dossier complet et de tous documents, y compris requêtes, demandes, recommandations, soumissions, contre-requêtes et protestations, relatifs à l'établissement d'un service de distribution rurale du courrier dans Lauzon, Saint-Joseph de Lévis, Harlaka et Beaumont, service dont le point départ est la succursale du bureau de poste de Saint-Joseph de Lévis; et copie des documents similaires relatifs à la fermeture du bureau de poste de Beaumont.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 946, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $9,187.60 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 947, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $6,066.74 à la province de Québec pour travaux municipaux et travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 948, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $27,544.91 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer et dans les municipalités organisées et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 949, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $7,896.13 à la province de Québec pour travaux publics et travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 950, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $19,672.26 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 951, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $2,925.55 à la province du Manitoba pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 952, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $8,871.50 à la province du Manitoba pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 953, du 10 mai 1934: créditant la somme de $5,869.54 à prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 954, du 10 mai 1934: créditant la somme de $3,784.78 à prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934, pour secours direct provincial dans les districts non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 955, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $205.20 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 959, du 10 mai 1934: acceptant les soumissions de MM. Horn, Bros, Whollen Company, Ltd., et MM. Slingsby Manufacturing Co., pour 10,000 couvertures requises pour émission dans les projets de secours opérés par le département de la Défense nationale, pour une somme totale de $26,466.88.

Arrêté en Conseil, C.P. 973, du 10 mai 1934: autorisant paiement de $3,401.58 à la province de Québec pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 979, du 10 mai 1934: autorisant un emprunt de $700,000.00 à la province de l'Alberta, portant intérêt de 5 p. 100 par année, pour pourvoir aux opérations de semence pour la récolte de 1934, y compris l'achat de grains de semence et de fourrage.

Arrêté en Conseil, C.P. 980, du 10 mai 1934: autorisant un emprunt de $300,000.00 à la province de l'Alberta, acceptant en garantie des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 par année, pour aider ladite province à payer sa part des dépenses de secours au chômage et ou pour prêter aux municipalités afin que leur part soit payée.

Arrêté en Conseil, C.P. 749, du 12 avril 1934: acceptant la soumission de MM. British America Elevator Co. Ltd., pour "Bienfait" Lignite Stove Coal and Lignite Cobble Coal pour usage dans le camp de secours au chômage à Dundurn, Saskatchewan, ne devant pas excéder la somme de $8,090.00.

Les bills suivants sont respectivement lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 77 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 78 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jones Earp."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 79 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis."—M. *Jacobs*.

Bill No 80 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon."—M. *Jacobs*.

Bill No 81 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert."—M. *Bell* (St-Antoine).

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Roberge—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant les années 1933 et 1934, quelle somme le gouvernement fédéral a versée en secours directs, sans que les provinces ou que les municipalités soient

appelées à contribuer, aux provinces suivantes: (*a*) Ontario; (*b*) Manitoba; (*c*) Saskatchewan; (*d*) Alberta; (*e*) Territoire du Yukon; (*f*) Nouveau-Brunswick; (*g*) Nouvelle-Ecosse; (*h*) Ile du Prince-Edouard; (*i*) Québec.

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles sont les statistiques relatives au volume de nos exportations de nickel durant le mois de mars 1934.

2. Pourquoi ces chiffres sont omis des rapports mensuels (E.T.P.B. No 129, mars 1934) de l'Office fédéral de la statistique pour le mois de mars.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le nom de chaque personne qui a fourni de la pierre et du bois pour les travaux exécutés à la rivière des Ilots Newport, comté de Gaspé, en 1933, sous la direction de Alphonse Boucher, contremaître.

2. Quelle a été la quantité de ces matériaux de construction fournis par chaque personne respectivement, et quel a été le montant payé à chaque personne.

3. Quel est le nom de chaque personne qui a travaillé à la journée en 1933, à la rivière des Ilots Newport, et quel est aussi le nom de chaque personne qui a fourni du bois et de la pierre pour les mêmes travaux, mais exécutés sous la direction de Baptiste Grenier, contremaître.

4. Quelle somme on a payée à chacune de ces personnes.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Duff pour M. Brown—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les lettres échangées entre l'ancien juge Stubbs ou quiconque écrivant en faveur de ce juge, et le ministre de la Justice ou tout fonctionnaire de son ministère au sujet d'une pension pour l'ancien juge Stubbs, que lesdites lettres aient été échangées avant ou après que se juge eût été forcé de quitter la magistrature.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et documents échangés entre le ministère des Postes à Ottawa, l'inspecteur des Postes à Québec, et toutes autres personnes au sujet du contrat relatif au transport des dépêches de la Malbaie à Grand Fonds, dans le comté de Charlevoix, du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour.

Par M. Michaud—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, et décrets du conseil échangés du 1er janvier 1933 au 1er mai 1934 au sujet du maître de poste de Val d'Amour, comté de Restigouche-Madawaska, Nouveau-Brunswick.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires et autres documents de septembre 1933 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la destitution de M. T. B. Lett, maître de poste de Nacmine, Alberta, et à la nomination de madame Molyneux à sa place.

Par M. Irvine—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre de l'Intérieur ou tout autre ministre, ou tout haut fonctionnaire ou fonctionnaire de son ministère et M. C. W. Cox, ou C. W. Cox, Limité, au sujet de coupes de bois sur les réserves indiennes.

Par M. Irvine—Ordre de la Chambre—Copie de tous les permis de coupe délivrés pour autoriser la coupe de bois de toute sorte dans les réserves indiennes suivantes qui sont toutes situées dans la province d'Ontario:

Lac Long, Chapleau, et lac Seul; et aussi une liste de toutes les personnes à qui l'on a accordé la permission de couper du bois dans lesdites réserves. Et aussi un relevé indiquant:

(1) Les évaluations de la quantité totale du bois que des explorateurs de l'état ont faites dans toutes les réserves, les noms de ces experts et les dates de leurs explorations;

(2) Les montants offerts pour toutes les sortes de bois par ceux qui ont fait des offres;

(3) La quantité de bois de toute sorte coupé par les détenteurs actuels de permis, de la date de l'émission de leur permis jusqu'à la fin d'avril 1934;

(4) Les montants que les détenteurs de permis peuvent devoir au gouvernement et les noms de ces détenteurs de licences;

(5) Une liste des autres réserves du Dominion ou M. C. W. Cox, ou C. W. Cox Limité peuvent couper du bois en vertu de permis;

(6) Et aussi une copie des contrats, s'il en existe, entre M. C. W. Cox, ou C. W. Cox Limité et le Chemin de fer Canadien-National, pour des traverses de chemin de fer qui doivent être livrées dans les districts de la baie de l'Orient, de la baie d'Hudson et du Lac Seul, et aussi un relevé indiquant les prix payés et les quantités de traverses livrées en vertu de ces contrats.

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) pour M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine à Ottawa et toutes autres personnes au sujet de la démission de M. Charles Tremblay (Georges), gardien de phare au quai des Eboulements, au sujet aussi de la nomination de M. Hector Tremblay pour le remplacer.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance adressée au ministère de la Marine, du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au sujet d'une lumière d'enlignement située à l'Anse aux Canards, comté de Gaspé, et au sujet de l'emploi de gardien de cette lumière.

Par M. Duguay—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plans de travaux, comptes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre du Travail, le sous-ministre et tous les fonctionnaires dudit ministère, et le gouvernement provincial de Québec, tout particulièrement avec le premier-ministre de Québec, le ministre des Travaux publics de Québec, le ministre du Travail de Québec, le sous-ministre de ce département provincial et tous autres fonctionnaires du gouvernement de Québec, au sujet des travaux de chômage exécutés dans le comté du Lac Saint-Jean-Roberval en vertu des Lois de 1932 et de 1933 sur l'allégement du chômage.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir George Perley, pour M. Rhodes, du consentement de la Chambre, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides,

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## BUDGET INTERIMAIRE

1. Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $15,036,735.93 représentant un sixième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas encore été votés par le Parlement, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant

le 31 mars 1935, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement soit accordée à Sa Majesté au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1935.

2. Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $2,237,789.69 représentant un quart des différents item à être votés par le Parlement, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1935, déposé à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 1935, savoir:—

Crédit n° 36, Chambre des Communes.
Crédit n° 44, Fermes expérimentales.
Crédit n° 67, Pensions.
Crédit n° 76, Milice active non permanente.
Crédit n° 95, Station de quarantaine, St-Jean.
Crédit n° 97, Arsenal de Westmount.
Crédit n° 106, Havres et rivières (Blandford, Blackpoint, Port Dufferin, Trout Cove, Havres et rivières en général).
Crédit n° 107, Havres et rivières (Ile du Prince-Edouard).
Crédit n° 108, Havres et rivières (Campbellton, Harshman's Brook, havres et rivières en général).
Crédit n° 109, Havres et rivières (Quai, Anse aux Griffons, Bonaventure, Havres et rivières en général).
Crédit n° 110, Havres et rivières, Ontario (Havres et rivières en général).
Crédit n° 111, Havres et rivières (Manitoba).
Crédit n° 112, Havres et rivières (Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest).
Crédit n° 113, Havres et rivières (Colombie-Britannique, Havres et rivières en général).
Crédit n° 116, Dragage.
Crédit n° 117, Chemins et ponts (Rapides, rivière Great Bear).
Crédit n° 120, Divers travaux publics (Arpentage et inspections, divers travaux).
Crédit n° 151, Pêcheries.
Crédit n° 162, Commission de géologie (pour explorations, arpentage, etc.).
Crédit n° 169, Conférence internationale du Travail.
Crédit n° 197, Représentation, Paris.
Crédit n° 198, Représentation, Tokyo.
Crédit n° 199, Bureau conseiller consultatif canadien à Genève.
Crédit n° 219, Diverses dépenses imprévues.
Crédit n° 237, Monuments, champs de bataille.
Crédit n° 252, Revenu national (Enquêtes, vérification et service préventif de mésestimation).
Crédit n° 260, Service des renseignements commerciaux.

3. Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $888,000.00, étant un quart du montant de chaque item à être voté, tel qu'inscrit dans le budget pour l'exercice se terminant le 31 mars 1935, pour la Marine marchande du Gouvernement canadien et les taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes, déposé devant la Chambre des Communes à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1935.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, le comité des Subsides devant de nouveau siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, sur motion de sir George Perley, pour M. Rhodes, la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de $18,162,525.62 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir George Perley, pour M. Rhodes, présente alors un Bill No 82, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 64, Loi sur les compagnies à chartre fédérale étant lu;

M. Cahan propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Manion.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 71

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

---

## SEANCE DU MARDI LE 15 MAI 1934

---

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-neuvième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 14 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De C. B. Clarke, de Ottawa, Ontario, et 55,121 autres demandant une loi autorisant de tenir des sweepstakes pour des fins de charité.—M. *Fraser* (Cariboo).

Sur motion de M. Lawson, ordonné,—Que la pétition de John Hutton Riddle et autres de Toronto, Ontario, présentée le 11 courant, demandant une loi constituant en corporation *The Security National Insurance Company,* avec le rapport du préposé aux pétitions, soient référés au comité du Règlement, dans le but de considérer la suspension des règles 92 et 93 (3) (*a*) et (*c*) qui s'y rapportent.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de toutes les lettres échangées entre l'ancien juge Stubbs ou quiconque écrivant en faveur de ce juge, et le ministre de la Justice ou tout fonctionnaire de son ministère au sujet d'une pension pour l'ancien juge Stubbs, que lesdites lettres aient été échangées avant ou après que ce juge eût été forcé de quitter la magistrature.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 856, du 12 mai 1934: nommant de nouveau certains fonctionnaires temporaires de la division de l'aide au chômage du ministère du Travail, en rapport avec l'administration de la Loi de secours 1934, la Loi de secours 1933, de la Loi de secours 1932 et la Loi de l'aide à l'agriculture, 1932, avec certains salaires.

Arrêté en Conseil, C.P. 927, du 12 mai 1934: renouvelant certains prêts à la province de la Saskatchewan pour fins de secours.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Rhodes, —Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Ralston: Que tout les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les propositions du ministre des Finances ne fournissent aucun indice de l'intention du gouvernement d'abandonner la doctrine du nationalisme économique qui s'est montré si désastreux pour le commerce du Canada.

"La Chambre est aussi d'avis que le remplacement immédiat de cette doctrine par d'autres qui favoriseront le commerce d'exportation dans le monde entier, est indispensable à toute amélioration permanente des conditions au Canada et à l'application heureuse d'autres mesures relatives au crédit et à l'emploi que l'on a élaborées pour atteindre ce but."

---

M. L'ORATEUR:—Le 23 avril, le ministre des Finances proposa la motion suivante:—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; à cette motion, M. Ralston proposa l'amendement suivant:—

"La Chambre regrette que les propositions du ministre des Finances ne fournissent aucun indice de l'intention du Gouvernement d'abandonner la doctrine du nationalisme économique qui s'est montré si désastreux pour le commerce du Canada. La Chambre est aussi d'avis que le remplacement immédiat de cette doctrine par d'autres qui favoriseront le commerce d'exportation dans le monde entier, est indispensable à toute amélioration permanente des conditions au Canada et à l'application heureuse d'autres mesures relatives au crédit et à l'emploi que l'on a élaborées pour atteindre ce but."

Le 30 avril, M. Spencer proposa un sous-amendement; et le 7 mai, à la suite d'une question de règlement soulevée par M. Mackenzie (Vancouver-Centre) au sujet du sous-amendement, je décidai que celui-ci était contraire au Règlement parce qu'il avait trait à la question du crédit qui avait été débattue sur une motion de M. Lucas; et, de consentement unanime, la question du crédit avait été renvoyée au Comité permanent de la banque et du commerce qui l'étudie dans le moment.

On soutient maintenant que l'amendement est contraire au règlement pour les mêmes raisons que le sous-amendement.

Quand cet amendement fut proposé, le bill No 51, dont le titre est le suivant, figurait au feuilleton: "Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant". La première lecture de ce Bill eut lieu le 26 mars, et, le 23 avril, quand l'amendement fut proposé, le Bill était au feuilleton pour la deuxième lecture. Ce bill a trait au commerce d'exportation, à la réglementation de l'exportation de marchandises du Canada. Voir le titre; et l'alinéa *b* du paragraphe 4 et paragraphe (*f*) de l'alinéa 5 de l'article 5, et aussi le paragraphe 2 de l'article 12.

Le 13 février, M. Woodsworth a proposé l'amendement suivant à l'adresse en réponse au discours du Trône:

"Que les mots suivants soient ajoutés à la motion: nous regrettons respectueusement que les conseillers actuels de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures qui sont nécessaires pour régler le chômage d'une manière convenable,

pour diminuer le fardeau imposé par la dette publique et pour mettre l'industrie agricole sur une base qui assurera au cultivateur un niveau de vie satisfaisant."

Sur quoi, le chômage a été discuté et la Chambre a disposé de l'amendement par un vote de 54 voix pour l'amendement et de 89 contre.

Cet amendement traitait de la question du chômage en général et l'amendement présentement devant la Chambre traitant du même sujet, est contraire au Règlement.

Ma décision s'appuie sur les précédents suivants:

Bourinot, page 328:

"Une ancienne règle du Parlement veut, toutefois, qu'aucune question ou motion ne pourra être régulièrement présentée si elle est substantiellement la même qu'une autre sur laquelle la Chambre s'est déjà prononcée au cours de la même session. L'ancienne règle du Parlement dit: "Qu'une question une fois posée et résolue dans l'affirmative ou la négative, ne peut pas être posée de nouveau mais doit être considérée comme ayant fait l'objet d'une décision de la Chambre."

May, 13ème édition, dit à la page 272:

"Un amendement ne peut pas devancer une question déjà inscrite pour étude par la Chambre, tandis qu'un avis de motion, tant qu'il figure au Feuilleton, pour une date fixe ou non, empêche que le sujet qu'il traite soit discuté au moyen d'un amendement à une motion."

Les décisions du président sur cette question sont les suivantes:

207 H. D. 3 s 500.

"Il y a une règle de la Chambre qui veut que lorsqu'une question a été définitivement inscrite pour étude, aucun honorable député ne peut la devancer en soulevant une discussion sur le même sujet."

308 H. D. 3 s 1755.

"Je ferai remarquer à l'honorable député qu'il a présenté un bill, inscrit actuellement au Feuilleton pour deuxième lecture, qui traite d'un sujet identique à celui de la présente motion; et, vu que ce bill doit être étudié plus tard, l'honorable député violerait les règlements en présentant sa résolution maintenant, vu qu'elle devancerait la discussion du bill."

333 H. D. 3 s 851.

"Les deux premiers amendements inscrits au Feuilleton, le premier au nom de l'honorable député d'Hoxton et l'autre, à celui de l'honorable député de Cockermouth, baronet, sont contraires au Règlement, comme amendements, et ce qu'ils devancent l'étude, le premier de trois et l'autre, de quatre bills dont la Chambre a fixé l'examen à plus tard, et l'un de ces bills, à ce que je constate, est au nom de l'honorable monsieur lui-même. Donc, l'amendement présenté comme amendement à l'Adresse par l'honorable monsieur est contraire au Règlement."

66 Débats du Parlement, 4 s page 923.

"La teneur de l'amendement présenté à l'Adresse par l'honorable monsieur porte sur plusieurs bills inscrits au Feuilleton, et il pourra exprimer ses idées à la Chambre quand on abordera l'étude de l'un d'eux. Il ne peut devancer l'étude d'un bill déjà inscrit au Feuilleton."

Au Canada la même pratique a été toujours suivie. V. Bourinot, 4ème édition, page 230.

"Un amendement ne peut devancer un avis de motion inscrit au Feuilleton."

En l'espèce, l'amendement va encore plus loin et devance l'étude du bill No 51, présentement à l'étude par un comité faisant enquête sur le commerce de vente et d'exportation.

Je décide donc que l'amendement présenté par M. Ralston est contraire au Règlement, parce qu'identique, dans sa substance, à un autre sur lequel la Chambre s'est déjà prononcée, et parce qu'il porte sur des sujets dont la Chambre est déjà saisie.

De cette décision M. Ralston en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Baker,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bennett,
Beynon,
Bourgeois,
Burns,
Bury,
Cahan,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Ernst,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Garland (Carleton),
Gobeil,
Gordon,
Guthrie,
Harris,
Hay,
Irvine,
Johnstone,
Kennedy (Peace-River),
Laflèche,
Larue,
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacLaren,
MacNicol,
McDade,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
Maloney,
Manion,
Mitchell,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Myers,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Robinson,
Ross,
Sauvé,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Speakman,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Turnbull,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis—91.

CONTRE:

Messieurs

Beaubien,
Bertrand,
Blair,
Bothwell,
Boucher,
Brown,
Butcher,
Casgrain,
Chevrier,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Donnelly,
Duff,
Dumaine,
Dupuis,
Elliott,
Euler,
Factor,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Fournier,
Gershaw,
Girouard,
Goulet,
Hall,
Heaps,
Howden,
Jacobs,
Jean,
King, Mackenzie
Lapointe,
McPhee,
Motherwell,
Munn,
Neill,
Parent,
Power,
Reid,
Rennie,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Sanderson,
Séguin,
Thauvette,
Weir (Macdonald),
Young—48.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Rhodes,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat continuant;

M. Irvine, appuyé par M. Speakman, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"La Chambre, constatant que pour le gouvernement c'est une tâche excessivement difficile que de s'efforcer à gouverner dans les circonstances actuelles, regrette cependant un retard excessif dans la présentation des mesures voulues pour conduire à la distribution de notre richesse actuelle parmi le peuple canadien."

Et le débat continuant;

M. Mackenzie (Vancouver-Centre) soulève un point d'ordre que cet amendement n'est pas recevable en ce qu'il traite de la distribution qui a déjà été considérée sur une motion présentée par M. Heaps le 5 février et adoptée le même jour.

M. l'Orateur décide que le point d'ordre est mal fondé et que l'amendement est recevable, parce qu'il ne traite pas de distribution, mais n'exprime seulement que des regrets à cause du retard apporté pour donner suite à la motion de M. Heaps, après son adoption par la Chambre.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Coote, | Kennedy (Peace-River), | MacInnis, | Speakman, |
| Garland (Bow-River), | Lucas, | Macphail, | Spencer, |
| Heaps, | Luchkovich, | Mitchell, | Woodsworth—14. |
| Irvine, | | Neill, | |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Anderson (Toronto-High-Park), | Bourgeois, | Duff, | Hackett, |
| Anderson (Halton), | Bowen, | Duguay, | Hall, |
| Arsenault, | Bowman, | Dumaine, | Hanson (Skeena), |
| Arthurs, | Brasset, | Dupuis, | Harris, |
| Baker, | Brown, | Duranleau, | Hay, |
| Barber, | Burns, | Edwards, | Howard, |
| Baribeau, | Bury, | Elliott, | Hurtubise, |
| Barrette, | Butcher, | Embury, | Ilsley, |
| Beaubien, | Cahan, | Ernst, | Jacobs, |
| Beaubier, | Carmichael, | Factor, | Jean, |
| Belec, | Chaplin, | Fafard, | Johnstone, |
| Bell (Hamilton-Ouest), | Charters, | Fiset (sir Eugène), | Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud), |
| Bell (Saint-Jean-Albert), | Chevrier, | Fortin, | King, Mackenzie |
| Bennett, | Cotnam, | Fournier, | Lapointe, |
| Bertrand, | Cowan (Long-Lake), | Fraser (Caribou), | Larue, |
| Beynon, | Davies, | Garland (Carleton), | Loucks, |
| Blair, | Denis, | Geary, | Macdonald (Kings), |
| Bothwell, | Deslauriers, | Girouard, | Macdougall, |
| Boucher. | Desrochers, | Gobeil, | MacLaren, |
| | Dickie, | Gordon, | MacMillan (Mackenzie), |
| | Donnelly, | Goulet, | |
| | Dubois, | Guthrie, | |

MacNicol,
McDade,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McLure,
McPhee,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (Saint-Henri),
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Motherwell,
Munn,
Myers,
Parent,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Perras,
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Pouliot,
Power,
Price,
Quinn,
Rennie,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Ryerson,
St-Père,
Sanderson,
Sauvé,
Séguin,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Taylor,
Thauvette,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Totzke,
Tummon,
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
Weir (Macdonald),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Young—157.

Et la question étant de nouveau posée sur la motion principale,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

M. Elliott, appuyé par M. Veniot, propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la motion soient retranchés et les suivants ajoutés à leur place:—

"de l'avis de la Chambre la présente administration ne jouit plus de la confiance du pays."

M. l'Orateur décide que ledit amendement n'est pas recevable parce qu'il est contraire à la règle 49.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932", est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 72

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 16 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Lawson, du comité spécial sur la Loi du service civil, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité, ayant étudié le Bill No 4 intitulé: Loi concernant le Bureau des traductions, ayant entendu des témoignages et fait rapport sur ledit bill, a l'honneur de déposer ci-joint, pour l'utilité de la Chambre, un exemplaire des procès-verbaux et témoignages.

(*Pour les minutes des procédures, etc., voir Appendice No 1 des Journaux*).

M. Harris, du comité des Chemins de fer et Canaux, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le Bill No 16, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1934—Etat indiquant:—

1. Le nombre de bureaux de poste dont les recettes sont de moins de $100 par année, dans chacune des provinces suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, et Ile-du-Prince-Edouard.
2. Dans chaque province, quel est le coût annuel total de ces bureaux (*a*) en salaires et allocations, (*b*) en services.
3. Dans chaque province, les recettes totales annuelles provenant desdits bureaux de poste.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 890, du 14 mai 1934: concernant la garantie donnée par le Gouvernement du Canada aux banques à chartres pour des prêts faits à la

*Canadian Co-operative Wheat Producers Ltd.*, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 685, du 12 avril 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 993, du 14 mai 1934: modifiant les annexes à certains travaux de secours autorisés à être entrepris dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Arrêté en Conseil, C.P. 994, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $68,694.29 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard pour travaux publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 995, du 16 mai 1934: autorisant le ministre du Travail de conclure une entente avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse dans le but de venir en aide à des familles choisies pour s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 996, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $3,956.77 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 997, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $969.61 à la province du Nouveau-Brunswick pour boni à l'industrie de pêche de Hake.

Arrêté en Conseil, C.P. 998, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $6,760.33 à la province de Québec pour secours direct provincial dans les municipalités organisées et les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 999, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $22,859.87 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1000, du 16 mai 1934: créditant la somme de $1,884.57 pour prêt fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour secours direct municipal dans les districts victimes de la sécheresse.

Arrêté en Conseil, C.P. 1001, du 16 mai 1934: créditant la somme de $1,675.98 pour prêt fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour fret sur fourrage dans les districts victimes de la sécheresse.

Arrêté en Conseil, C.P. 1002, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $7,446.17 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1003, du 16 mai 1934: autorisant paiement de $48,952.38 à la province de la Colombie-Britannique pour secours aux personnes sans asile.

---

M. l'Orateur, donne communication de la lettre suivante qui a été reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 16 mai 1934.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable sir Lyman P. Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat ce jour à 5 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
*Secrétaire adjoint du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Du 30 septembre 1933 au 15 février 1934, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains reçue au réservoir à grains n° 2 de Vancouver.
2. Durant la même période, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains expédiée du réservoir à grains n° 2 à Vancouver.
3. Durant la même période, quelle a été la quantité totale des criblures enlevées dudit grain, soit (*a*) les criblures ordinaires, (*b*) les criblures nettoyées une seconde fois, (*c*) les criblures de rebut.
4. A qui et pour quel prix on a vendu ces criblures.
5. A l'heure actuelle, quelle est, par variété et par classe, la quantité de grains dans le réservoir à grains n° 2.

M. Bennett propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour faciliter les compromis et les concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers, pour prescrire la nomination de receveurs officiels et pour instituer des bureaux provinciaux de revision et fixer leur rémunération.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Bennett propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de modifier la Loi du prêt agricole canadien (S.R.C., c. 66) pour faciliter les prêts aux cultivateurs, en augmenter le chiffre ou donner des délais, pour autoriser le ministre des Finances à acheter des obligations nouvelles émises par la Commission et garanties par l'Etat, et pour prescrire des avances supplémentaires par la Commission.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Guthrie propose,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi relatif au droit de vote des électeurs à l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin de décréter la nomination, les traitements, les honoraires et les dépenses d'un Commissaire fédéral du droit électoral, d'un secrétaire, de régistrateurs, de recenseurs et d'autres fonctionnaires, et pour prescrire l'impression de listes d'électeurs et d'autres documents.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution l'a recommandée à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Stewart (Leeds) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi autorisant la dépense de certaines sommes d'argent pour la construction ou la réparation d'ouvrages publics, et pour l'amélioration et le dragage de ports et de rivières dans tout le Canada. .

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

---

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 82, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 39, Loi modifiant la Loi des lettres de change sans amendement.

Un message est reçu du très honorable juge en chef sir Lyman P. Duff, député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député du Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.
Loi constituant en corporation l'évêque des régions arctiques pour l'Eglise anglicane au Canada.
Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu (Impôt spécial).
Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public.
Loi modifiant la Loi des serments d'allégeance.
Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company.*
Loi concernant les fruits et le miel.
Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart.
Loi pour faire droit à Lilac Violet Grumbell Reid.
Loi pour faire droit à Lily Archer Watson.
Loi pour faire droit à Annie Isabel Tinning Meldrum.
Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcolm.
Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee.
Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyson Richardson.
Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon.
Loi pour faire droit à Bertha Alice Maude Maher Burke.

Loi pour faire droit à William James Thistle.
Loi constituant en corporation la *Thousand Islands Bridge Company.*
Loi modifiant la Loi des lettres de change.

Et qu'à ces bills sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député du Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

" Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

---

Le comité général sur le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur*

No 73

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 17 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié le Bill No 18, Loi concernant les banques et les opérations de banque, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre Comité a aussi étudié le Bill No 28, Loi constituant en corporation l'*Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company*, et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 1540, du 6 juillet 1932, autorisant l'achat de deux peintures historiques pour les archives publiques du Canada, l'une par James Wolfe par Highmore, et l'une de la collection du baron de Durham, par Thomas Lawrence, pour la somme de $45,000; aussi un mémoire signé par A. S. Doughty, archiviste du Dominion, qui s'y rapporte.

M. Casgrain, appuyé par M. Jacobs, du consentement de la Chambre présente un Bill No 83, Loi modifiant le Code criminel (Loteries), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commere d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Cinquième rapport sur les taux d'assurance maritime de la Baie d'Hudson, 1934—Comité impérial de la marine marchande.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 74

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 18 MAI 1934

PRIÈRES.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois sur division, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et qui les accompagne sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 77 (B2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb".

Bill No 78 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jones Earp".

Bill No 79 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis".

Bill No 80 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon".

Bill No 81 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

## VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

| | | |
|---|---|---|
| 51 | Salaires à l'Immigration et dépense casuelle | 1,239,288 00 |
| 52 | Plan de colonisation de l'Empire, y compris les subventions que le Gouverneur général en son conseil pourra autoriser | 10,000 00 |
| 53 | Secours aux Canadiens nécessiteux à l'étranger | 3,000 00 |

## IX—ETABLISSEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES COLONS SUR LES TERRES

| | | |
|---|---|---|
| 54 | Avances aux anciens combattants s'établissant sur des terres; avances consenties sous le régime des projets d'établissement de familles britanniques, remboursables par le gouvernement britannique; frais d'administration des projets d'établissement d'anciens combattants et d'autres colons; frais d'administration du personnel du service d'établissement des soldats poursuivant des investigations pour le comité des allocations aux anciens combattants | 1,000,000 00 |
| 55 | Payement au gouvernement anglais des pertes attestées subies sous le régime de l'accord relatif aux 3,000 familles anglaises, du 20 août 1924 | 4,622 53 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 9 | Immigration et Colonisation— | |
| | Traitements | 191,484 00 |
| | Dépense casuelle | 16,000 00 |
| 16 | Mines— | |
| | Traitements | 498,528 00 |
| | Dépense casuelle | 20,000 00 |

## XXVI—MINES ET COMMISSION DE GEOLOGIE

*Division des mines*

| | | |
|---|---|---|
| 161 | Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et extractives et de la technologie minérale; sal., frais d'épreuve et des laboratoires; recherches par la commisson fédérale du combustible, y compris les traitements et toutes les autres dépenses | 185,000 00 |

| | | |
|---|---|---|
| | Publication, versions anglaise et française, des rapports, achat de livres, d'instruments, aide diverse et dépense casuelle | 30,000 00 |

*Commission de géologie*

*(Une demie de la somme sur le 1er item; trois quarts de la somme des 2e, 3e, 4e et 5e item, ci-dessous)*

| | | |
|---|---|---|
| 162 | Pour explor., études et recherches, appointements des explorateurs, topographes et autres | 83,500 00 |
| | Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc | 65,000 00 |
| | Entretien des bureaux et du musée, frais d'expositions spéciales ayant trait aux ressources naturelles, achat de livres, de référence, d'instrum., de prod. chimiques, aide diverse et dépense casuelle, et dépenses de la Commission de géographie du Canada | 70,202 00 |
| | Pour l'équipement du musée | 5,000 00 |
| | Pour achat de spécimens | 300 00 |

*(Trois quarts des sommes ci-dessous)*

## DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 235 | Pour effectuer les paiements relatifs au transport de la houille à des conditions que pourra déterminer le Gouverneur en son conseil, et pour en défrayer les dépenses d'administration | 2,450,000 00 |

## XXVII—TRAVAIL

| | | |
|---|---|---|
| 164 | Loi d'enquête sur les coalitions | 22,000 00 |
| 166 | Administration: Loi de coordination des bureaux de placement | 8,000 00 |
| 167 | Justes salaires et inspection | 11,000 00 |
| 168 | Loi des enquêtes en matière de différends industriels | 13,000 00 |

*(Une demie de la somme ci-dessous)*

| | | |
|---|---|---|
| 169 | Conférence internationale du travail | 5,000 00 |

*(Trois quarts des sommes ci-dessous)*

| | | |
|---|---|---|
| 170 | Administration: Loi des pensions des vieillards | 2,000 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 14 | Travail— | |
| | Traitements | 196,362 00 |
| | Dépense casuelle | 26,000 00 |
| 8 | Pêcheries— | |
| | Traitements | 107,082 00 |
| | Dépense casuelle | 27,000 00 |
| 15 | Marine— | |
| | Traitements | 269,928 00 |
| | Dépense casuelle | 40,000 00 |

## II—FRAIS DE GESTION

| | | |
|---|---|---|
| | Bureaux des sous-receveurs généraux— | |
| | Traitements et dépense casuelle | 121,396 00 |
| | Impression, signature, apposition des sceaux et destruction des billets du Dominion | 411,500 00 |
| | Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc. | 100,000 00 |
| | Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, vérification | 130,000 00 |
| | Timbres anglais, frais de port, etc | 2,000 00 |
| | Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements, et la nature de leurs fonctions, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil | 17,496 00 |

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

*(Une demie de la somme ci-dessous)*

### Tokio

| | | |
|---|---|---|
| 198 | Représentation à Tokio, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications | 68,800 00 |

*(Trois quarts des sommes ci-dessous)*

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 22 | Conseil privé— | |
| | Traitements | 45,474 00 |
| | Dépense casuelle | 5,000 00 |
| 25 | Travaux publics— | |
| | Traitements | 468,999 00 |
| | Dépense casuelle | 67,060 00 |
| 17 | Défense nationale— | |
| | Traitements | 424,638 00 |
| | Dépense casuelle | 27,100 00 |
| 18 | Revenu national— | |
| | Traitements | 820,395 00 |
| | Dépense casuelle | 50,000 00 |
| 4 | Bureau de l'Auditeur général— | |
| | Traitements | 297,450 00 |
| | Dépense casuelle | 62,000 00 |

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 206 | Dépenses du Comité consultatif du blé pour 1934, part du Canada | 1,955 00 |
| 208 | Publicité dans le Royaume-Uni et en Europe devant être administrée par le Haut Commissaire | 200,000 00 |
| 220 | Dépenses du contrôleur du Trésor | 1,562,773 00 |

221 Frais d'administration de l'hôtel de la monnaie royale du Canada, y compris les traitements, dépenses imprévues, pensions de retraite et autres allocations ainsi que les dépenses générales.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 185,000 00

223 Traitements et dépenses de la Commission du tarif—Les paiements pouvant être faits nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses règlements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 120,000 00

224 Administration de la Loi des faillites.. .. .. .. .. .. .. .. 42,200 00

251 Pour le paiement, sujet à la sanction du Conseil du trésor, des salaires, réclassifications et augmentations.. .. .. 50,000 00

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

### Divers

(*Trois quarts des sommes des item 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8; une demie des sommes des item 7 et 9 ci-dessous*)

Division de l'architecture—Traitements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur.. .. .. .. .. .. .. .. 63,700 00

Division du génie—Traitement des ingénieurs, commis, etc., du service extérieur.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 366,000 00

Fonct., entretien de bateaux servant à l'inspection.. .. .. .. 10,000 00

Entretien et fonction. de barrages pour l'emmagas. de l'eau sur la riv. Ottawa et ses tribut.. .. .. .. .. .. .. .. .. 23,100 00

120 Galerie nationale du Canada.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

Monument national sur la place Connaught.. .. .. .. .. .. 100,000 00

Levés et inspections.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 55,000 00

Solde de dépenses pour ouvrages déjà autorisés, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $200.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,500 00

Travaux divers non autrement pourvus, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $3,000.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 50,000 00

## VII—AGRICULTURE

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

45 Santé des animaux, administration de la *Loi des épizooties* et de la *Loi des viandes et conserves alimentaires*.. .. 1,673,991 00

48 Economie rurale, y compris les marchés coopératifs agricoles.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 16,000 00

## XXXVII—REVENU NATIONAL

(*Trois quarts des sommes des item 1, 3, 4, 5 et 6; une demie de la somme de l'item 2, ci-dessous*)

Traitements et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiement d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil et édif. provis. douan. et loyers.. .. .. 6,113,000 00

Traitements et frais de déplacement des fonctionnaires des services d'inspection, d'enquête et de vérification et du service prév. de la sous-évaluation.. .. .. .. .. .. .. 916,698 00

| | | |
|---|---|---|
| | Divers—Impress. et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, cadenas, instruments, frais de messageries sur échantillons, formules de loi et frais de contentieux, primes sur cautions, uniformes des douaniers, appareils et fournitures de laboratoire, etc. . . . . | 500,000 00 |
| 252 | Montant à payer au min. de la Justice, pour le serv. sec. de surveillance, lequel ministère les déboursera à son tour et devra ensuite en rendre compte. . . . . | 15,000 00 |
| | Administration de la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu*, 1917, et de ses modifications, et autorisation de créer à cet effet des emplois et de faire des nominations nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi du service civil, et les emplois précités et le personnel ainsi nommé sont entièrement soustraits à l'application de la loi susdite; et un traitement de $8,000 pour le commissaire de l'impôt sur le revenu (à déduire 10 p. 100). . . . | 2,000,000 00 |
| | Montant à verser au ministère de la Justice, qui le dépensera et auquel on en rendra compte pour le serv. sec. de surv. au service de l'impôt sur le revenu. . . . . | 15,000 00 |

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932", est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 75

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 21 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapports et Procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1 de la Loi du tarif, 1933, sur trois références soumises par le ministre des Finances, savoir: figues mûres en sirop; gaz naturel; sulphate de nicotine.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quels étaient les noms, l'âge, le titre et l'adresse de tous les inspecteurs à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture dans la Saskatchewan, quels inspecteurs étaient permanents et quels inspecteurs étaient surnuméraires.
2. Depuis le 1er janvier 1933, combien de ces inspecteurs ont été congédiés en Saskatchewan.
3. Quels sont les motifs spéciaux pour lesquels on s'est dispensé de leurs services.
4. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quels étaient les noms, l'âge et le titre de tous les anciens combattants à l'emploi du ministère de l'Agriculture dans la Saskatchewan.
5. Quel était le traitement de chacun.
6. Quel était, le cas échéant, le pourcentage de la pension de guerre que chacun recevait.
7. Quels sont les noms, l'âge et le titre de ceux qui ont été congédiés durant 1933.
8. Depuis 1929, combien d'inspecteurs le ministère de l'Agriculture a pris à son emploi dans le Manitoba et la Saskatchewan.
9. Quels sont leurs noms, leur adresse et leur titre officiel.
10. Quels sont les noms et les adresses de ces inspecteurs qui sont encore à l'emploi du ministère de l'Agriculture.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous comptes, factures, bordereaux, liste de paiements, reçus, lettres et correspondance concernant l'item suivant: Soins médicaux, $1,268.35; frais d'hôpitaux, $3,862.10, et secours, $12,028.04, item dont il est fait mention dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année échue le 31 mars 1933 sous le titre d'Agence des Indiens, Pierreville, Québec. Et aussi les détails relatifs aux noms et aux adresses, et un état des montants payés, et à qui ils ont été payés et pour qui.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'à vendredi, le 25 courant.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que le nom de M. White (London) soit substitué à celui de M. Pettit sur le comité des Banques et du Commerce.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, la Loi de secours 1933 et la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1019, du 17 mai 1934: autorisant paiement de $3,101.18 à la province de Québec pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1020, du 17 mai 1934: autorisant paiement de $49,391.98 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial aux municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1021, du 17 mai 1934: autorisant paiement de $35,442.25 à la province du Manitoba pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités désorganisées et en faillite, secours direct provincial dans les territoires non organisés, et secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1022, du 17 mai 1934: autorisant paiement de $10,324.54 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1023, du 17 mai 1934: rendant rétroactive jusqu'au 1er mai 1933, l'aide fédérale à certains travaux entrepris par la province de l'Ontario sur des grandes routes autres que la grande route trans-Canada; et autorisant l'auditeur général d'accepter certains états et certificats des dépenses qui s'y rapportent.

Arrêté en Conseil, C.P. 1024, du 17 mai 1934: rendant rétroactive au 1er mars 1934, l'aide fédérale pour travaux sur certains travaux de secours entrepris par la province de l'Ontario.

Arrêté en Conseil, C.P. 1034, du 19 mai 1934: autorisant un emprunt de $600,000.00 à la province du Manitoba pour le renouvellement de certains emprunts faits par le gouvernement provincial sous l'autorité des arrêtés en Conseil, C.P. 931 du 16 mai 1933, et C.P. 2541, du 12 décembre 1933, acceptant comme garantie des bons du Trésor de ladite province portant intérêt de 5 p. 100 par année.

Arrêté en Conseil, C.P. 1036, du 19 mai 1934: autorisant un emprunt de $294,000.00 à la province du Manitoba, acceptant en garantie des bons du Trésor de ladite province portant intérêt de 5 p. 100 par année pour permettre à ladite province de contribuer sa part des comptes de secours au chômage qui viennent dûs durant mai et juin 1934.

Arrêté en Conseil, C.P. 1037, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $6,664.63 à la province de Québec pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1038, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $700.56 à la province de la Saskatchewan pour travaux publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 1039, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $897.74 à la province de la Colombie-Britannique pour travaux municipaux dans la ville de Cranbrook.

Arrêté en Conseil, C.P. 1040, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $33,347.28 à la Algoma Steel Corporation Limited, étant l'intérêt d'un an à 5 p. 100 réclamé par ladite compagnie sur le prix du contrat de $666,945.60 pour fournir 15,000 tonnes d'acier pour rails pour l'usage des chemins de fer nationaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1044, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $19,169.65 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1045, du 21 mai 1934: autorisant paiement de $88,667.33 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial aux municipalités en faillite.

Arrêté en Conseil, C.P. 1046, du 21 mai 1934: autorisant des prêts devant être faits de temps à autre à la province de la Saskatchewan et à la province de l'Alberta, ne devant pas excéder la somme de $750,000.00 à chaque province, afin d'aider lesdites provinces à construire et maintenir des grandes routes autres que la grande route trans-Canada, acceptant en garantie des bons du Trésor de chaque province portant intérêt de 5 p. 100 par année.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Duguay—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929, quelles sommes on a dépensées dans et pour la réserve des Abénaquis, à Adonak, comté d'Yamaska, pour soins médicaux, frais d'hôpitaux, secours et autres frais.

2. En 1930 et en 1931, quelles sommes ont été octroyées en vertu de la Loi des secours directs à la municipalité du village de Pierreville.

3. Qui a bénéficié de ces secours, et quel montant on a dépensé dans chaque cas.

4. Quels sont les marchands qui ont fourni les approvisionnements de secours, et dans le cas de chaque marchand quel a été le montant total des factures.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. McPhee—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant l'année financière échue le 31 mars 1934, quelle somme d'argent le gouvernement du Canada a versée (*a*) au chemin de fer Canadien-National; (*b*) au chemin de fer Canadien-Pacifique, pour le transport des matières postales, le service des messageries, le service des trains de marchandise ou d'autres services.

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le total des prêts ou des crédits que le Canada a accordés aux autres nations.

2. Quels sont les noms de ces pays, le montant, dans chaque cas, desdits prêts ou de ces garanties, et les dates où ils ont été accordés.

3. Quels remboursements, le cas échéant, on a reçus desdits pays, et quelles sont les dates de chacun de ces remboursements.

4. Le 1er janvier 1934, quelle était encore la somme due de chacun de ces pays.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Dubois—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de M. Eloi Girard, maître de poste du village de Saint-Célestin, comté de Nicolet.

Par M. Power pour M. Marcil—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant les ouvrages que le ministère des Travaux publics a autorisés, du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui, pour le comté de Bonaventure, à même le Fonds général des travaux publics.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les pièces justificatives pour les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au quai de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, pour l'achat de pierre, de fer, de bois et d'autres matériaux de construction.

Par M. Brasset—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les pièces justificatives couvrant les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'aujourd'hui à Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, y compris les dépenses faites pour des travaux au chenal de Havre-aux-Maisons, à la Pointe à Elie, et à Pointe Basse, à Dame du Sud et à Grand Barachois.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 76

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 22 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des commissaires nommés pour tenir une enquête sur le canal projeté de Chignecto: Part. I, Conclusions des commissaires; Part. II, Arpentages et Estimées; Part. III; Etendue et portée de l'enquête de la commission; ainsi que les annexes et mappes qui l'accompagnent, daté à Ottawa, le 9 novembre 1933.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Document montrant:—

1. Après le 16 septembre 1933, combien de saumons roses on a pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique (*a*) avec des manets, (*b*) avec des seines.

2. Après le 16 septembre 1933, quel a été le nombre total de caisses de boîtes de conserve remplies avec du saumon rose pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique, (*a*) combien de ces caisses ont subi l'inspection, (*b*) combien ont été classées comme étant de seconde qualité, (*c*) et combien ont été classées comme étant inférieures à la seconde qualité.

3. Durant la saison 1933, quel a été le nombre total des saumons roses exportés dudit district numéro 1 aux Etats-Unis, et à quelles dates ces expéditions ont-elles été faites.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Copie de toute la correspondance adressée au ministère de la Marine, du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au sujet d'une lumière d'enlignement située à l'Anse aux Canards, comté de Gaspé, et au sujet de l'emploi de gardien de cette lumière.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1934—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents échangés du mois d'octobre 1933 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine, ou l'agence dudit ministère à Charlottetown, et toutes personnes des îles de la Madeleine, comté de Gaspé, au sujet des bouées du chenal de Grande-Entrée.

74731—23½

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 56 (A du Sénat), intitulé: "Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux" étant lu;

M. Fraser (Cariboo) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Carmichael, appuyé par M. Speakman, propose en amendement,—Que le mot "maintenant" soit biffé et les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 16, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

(*Bills publics*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Fraser (Cariboo),—Que le Bill No 56 (A du Sénat), intitulé: "Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux" soit maintenant lu la deuxième fois; et sur l'amendement de M. Carmichael:—Que le mot "maintenant" soit biffé, et les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Neuf heures ayant sonné, du consentement de la Chambre ledit débat est continué.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Blair,
Boucher,
Bourassa,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Brown,
Bury,
Butcher,
Carmichael,
Casselman,
Charters,
Coote,
Cowan (Long-Lake),
Dickie,
Dorion,
Duranleau,
Edwards,
Elliott,
Factor,
Ganong,
Garland (Carleton),
Geary,
Gershaw,
Gobeil,
Golding,
Gray,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Howard,
Ilsley,
Irvine,
Johnstone,
Kennedy (Peace-River),
King, Mackenzie
Lacroix,
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacMillan (Mackenzie),
Macphail,
McGillis,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),

McLure,
McPhee,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Moore (Ontario),
Motherwell,
Murphy,
Myers,
Neill,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Ralston,
Reid,
Rhodes,
Rogers,
Ryerson,
Sanderson,
Sauvé,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Speakman,
Spence,
Spotton,
Sproule,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Sutherland,
Taylor,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Totzke,
Tummon,
Turnbull,
Verville,
Weese,
Weir (Melfort),
Weir (Macdonald),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—105.

CONTRE:

Messieurs

Arsenault,
Baribeau,
Barrette,
Beaubien,
Belec,
Bell (Saint-Antoine),
Bertrand,
Boulanger,
Bourgeois,
Brasset,
Casgrain,
Chaplin,
Davies,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Donnelly,
Dubois,
Dumaine,
Dupré,
Dupuis,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fournier,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Girouard,
Hanson (Skeena),
Harris,
Heaps,
Jean,
Laflèche,
McGibbon,
McGregor,
Maloney,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (Saint-Henri),
Michaud,
Mitchell,
Morand,
Parent,
Perras,
Power,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Ross,
St-Père,
Séguin,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Tétreault,
Thauvette,
Veniot—57.

Et la question étant posée sur la question principale telle qu'amendée: Que ledit bill soit lu dans six mois de ce jour, elle est agréée sur la même division.

Après onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures et quinze minutes p.m., jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 77

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 23 MAI 1934

---

PRIÈRES.

M. Bury, du comité du Règlement présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à un ordre de la Chambre en date du 15 mai 1934, votre Comité a étudié la plausibilité de suspendre les articles 92 et 93 (3), (*a*) et (*c*) relativement à la demande d'un bill privé pour constituer en corporation la *Security National Insurance Company*.

Au sujet du retard dans la présentation de la pétition, l'avocat a allégué qu'il y avait du capital anglais engagé dans l'affaire, et que le délai avait été occasionné par la correspondance nécessaire entre le Canada et l'Angleterre.

Votre Comité recommande que l'article 92 du Règlement soit suspendu au sujet de cette pétition, et qu'elle soit lue et reçue.

Toutefois, votre Comité ne recommande pas dans ce cas de suspendre l'article 93 (3), alinéas (*a*) et (*c*) du Règlement.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est adopté.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 1042, du 21 mai 1934, ordonnant que la copie pour l'imprimeur de tous les rapports des départements soit complète sur copie dactylographiée revisée, soit en français, soit en anglais, soit livrée à l'imprimeur du Roi, le ou avant le 1er juillet de chaque année.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1050, du 23 mai 1934: autorisant emprunt de $500,000.00 à la province de la Saskatchewan pour que les déboursements faits par la province pour des secours directs et assumés par la commission de secours de la Saskatchewan dans les districts affectés par la sécheresse et le fléau des sauterelles, soient défrayés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1051, du 23 mai 1934: autorisant emprunt de $1,500,000.00 à la province de la Saskatchewan dans le but de rencontrer les obligations encourues ou à encourir pour secours aux fermiers dans la province pour contrôler le fléau de la sauterelle, et pour prêts à cesdits fermiers couvrant les opérations de semence pour la récolte de 1934, y compris l'achat du grain de semence.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport et procès-verbaux de la commission du tarif en vertu de la partie I, de la Loi de la commission du tarif, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: Fruits et légumes.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Gobeil—Ordre de la Chambre—Copie des listes des ouvrages que le gouvernement fédéral a approuvés pour le comté fédéral de Compton, en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et en vertu de la Loi de secours, 1933, avec un état des comptes reçus relativement à chaque liste, les dates où ces comptes ont été reçus, les dates où l'on a payé ces mêmes comptes à la province, et, dans les cas d'ouvrages municipaux, les dates inscrites sur les comptes comme étant celles où la province les a reçus de la municipalité.

Par M. Gobeil—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de la correspondance échangée entre le ministère du Travail et les autorités de la province de Québec au sujet du non paiement des ouvriers travaillant à des ouvrages de chômage exécutés par la province, avant que la province ait reçu la contribution du gouvernement fédéral.

Le Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions est délibéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à vendredi prochain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 78

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 25 MAI 1934

---

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. LaVergne, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêté en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932 et la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1047, du 21 mai 1934: prorogeant les dates pour compléter certaines annexes de travaux municipaux de secours entrepris par la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 1048, du 21 mai 1934: prorogeant la date pour la contribution fédérale à certaines mesures de secours entreprises sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1933, du 25 mai 1933, et modifiées par arrêté en Conseil, C.P. 1289, du 28 juin 1933, entre le Gouvernement du Dominion et le Gouvernement de la province de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'au 31 mai 1934.

Arrêté en Conseil, C.P. 1054, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, concernant des dispositions pour secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2181, du 19 octobre 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1055, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province du Nouveau-Brunswick, concernant des disposition de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1994, du 26 septembre 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1057, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de Québec, pour des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1482, du 22 juillet 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1058, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de l'Ontario, concernant des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1686, du 22 août 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1060, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province du Manitoba, concernant des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1554, du 4 août 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1061, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de la Saskatchewan, concernant des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1555, du 4 août 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1062, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de l'Alberta, concernant des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1553, du 4 août 1934.

Arrêté en Conseil, C.P. 1063, du 22 mai 1934: ravivant certaines ententes conclues avec la province de la Colombie-Britannique, concernant des dispositions de secours direct sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1556, du 4 août 1933.

Arrêté en Conseil, C.P. 1067, du 22 mai 1934: autorisant paiement de $13.95 à la province de l'Alberta pour secours direct dans la ville de Gleichen.

M. Guthrie, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 84, Loi modifiant la Loi des enquêtes, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur-suppléant reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 28, Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company* est délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions reprend le cours de ses délibérations, lequel est rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., conformément à la règle 7.

**ARMAND LaVERGNE,**
*Orateur suppléant.*

# No 79

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 28 MAI 1934

PRIÈRES.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934:—Copie de toutes les instructions que le ministre des Pensions a émises durant les douze derniers mois, ou qui ont été émises sous son autorité aux fonctionnaires du ministère des Pensions qui sont chargés de l'administration.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport intérimaire et procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1, de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: tissus en laine.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Mackenzie (Vancouver-Centre)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelle somme le Cartel des blés de l'Alberta a versé pour le réservoir à grains de la commission du Port de Vancouver (*a*) en 1932, (*b*) en 1933, (*c*) en 1934.

Par M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le montant qui a été voté à M. O'Meara et aux deux autres commissaires du port de Québec pour leur tenir lieu des automobiles qui leur ont été retranchés, au mois d'août 1932.
2. Quel a ét éle montant des réparations faites, de janvier 1932 à août 1932, à la voiture "Packard" du commissaire LeBlond, soit en peinture, accessoires, renouvelés, travail mécanique, pneus, etc.
3. Du mois de janvier 1932 au mois d'août 1932, quel est le nombre des gallons d'essence et d'huile à automobile qui ont été employés.
4. De quelle manière le commissaire LeBlond a effectué la vente de la voiture "Packard" usagée, et quelle somme le commissaire LeBlond a payée.

5. Si le commissaire LeBlond a remboursé la partie du coût de la licence qui couvrait les mois écoulés d'août 1932 à février 1933.
6. Si le commissaire LeBlond a remboursé l'assurance au montant de $363.
7. Depuis août 1932, quelle quantité d'essence le commissaire LeBlond a reçue de la Commission.
8. Quel montant on a voté au commissaire LeBlond pour un voyage à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 27 février dernier.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Véniot pour M. Marcil—Ordre de la Chambre—Copie de tous les bordereaux de paye et des comptes pour matériaux relatifs aux ouvrages que le ministère des Travaux publics a exécutés durant l'année 1933 dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure.

Par M. Véniot pour M. Denis—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, rapports, rapports d'enquête et autres documents relatifs à la destitution de M. Hector Hamel, estimateur suppléant aux douanes, à Montréal.

Le Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions est lu la troisième fois sur division et passé.

Le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;
M. Guthrie pour M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.
Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 64, Loi sur les compagnies à charte fédérale est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 80

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 29 MAI 1934

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance qui couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.
2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.
3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1934—Document montrant:—

1. Du 30 septembre 1933 au 15 février 1934, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains reçue au réservoir à grains n° 2 de Vancouver.
2. Durant la même période, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains expédiée du réservoir à grains n° 2 à Vancouver.
3. Durant la même période, quelle a été la quantité totale des criblures enlevées dudit grain, soit (*a*) les criblures ordinaires, (*b*) les criblures nettoyées une seconde fois, (*c*) les criblures de rebut.
4. A qui et pour quel prix on a vendu ces criblures.
5. A l'heure actuelle, quelle est, par variété et par classe, la quantité de grains dans le réservoir à grains n° 2.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1074, du 25 mai 1934: autorisant paiement de $65,000.00 à la province du Manitoba, pour secours direct aux personnes physiquement incapables et sans asile.

Arrêté en Conseil, C.P. 1075, du 25 mai 1934: modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 932, du 8 mai 1934, autorisant la dépense de $17,296.83 pour paiement à la compagnie de commerce Révillon frères, Ltée, la compagnie de la Baie d'Hudson, et la Royale gendarmerie à cheval du Canada, en rapport à des secours aux eskimos destitués dans la province de Québec.

Arrêté en Conseil, C.P. 1077, du 25 mai 1934: autorisant paiement de $14,237.23 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour travaux municipaux dans la cité de Halifax.

Arrêté en Conseil, C.P. 1078, du 25 mai 1934: autorisant paiement de $5,884.82 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1079, du 25 mai 1934: modifiant certaines annexes pour travaux entrepris dans la province de l'Ontario, dans la cité de Hamilton, la cité de Fort-William et la cité de London.

Arrêté en Conseil, C.P. 1080, du 25 mai 1934: autorisant paiement de $10.58 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal dans la ville de Gleichen.

Arrêté en Conseil, C.P. 1081, du 25 mai 1934: autorisant paiement de $1.66 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 1082, du 25 mai 1934: créditant la somme de $55,407.14 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés ou dans les municipalités en faillite et aux familles en passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1087, du 28 mai 1934: autorisant emprunt de $1,250,000.00 à la province de la Colombie-Britannique dans le but de financer ses dépenses de secours au chômage, acceptant en garantie des bons du Trésor d'un an portant intérêt de 5 p. 100 par année.

Arrêté en Conseil, C.P. 1099, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $31,375.49 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités organisées et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1100, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $39,068.66 à la province de l'Ontario, pour personnel additionnel et matériaux en conformité de l'arrêté en Conseil, C.P. 656, du 29 mars 1934, pour camps de colons et camps de pension.

Arrêté en Conseil, C.P. 1101, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $80.29 à la province de l'Ontario, pour secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1102, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $111,596.51 à la province de l'Ontario pour travaux municipaux.

Arrtêté en Conseil, C.P. 1103, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $34,253.51 à la province de l'Ontario pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1104, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $137,922.67 à la province de l'Ontario, pour dépenses sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 657, du 29 mars 1934, étant une continuation de ceux approuvés par la Loi de secours 1932, par arrêté en Conseil, C.P. 571, du 31 mars 1933, pour camps de colons et camps de pension.

Arrêté en Conseil, C.P. 1105, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $22,432.84 à la province de l'Ontario, pour camps de colons.

Arrêté en Conseil, C.P. 1106, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $35,209.18 à la province de la Saskatchewan, pour travaux municipaux dans la cité de Saskatoon.

Arrêté en Conseil, C.P. 1111, du 28 mai 1934: autorisant le ministre du Travail à conclure une entente avec la province de Québec pour aider des familles choisies à s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1112, du 28 mai 1934: autorisant le ministre du Travail à conclure une entente avec la province de l'Ontario, pour aider des familles choisies à s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1113, du 28 mai 1934: autorisant le ministre du Travail à conclure une entente avec la province du Manitoba, pour aider des familles choisies à s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1114, du 28 mai 1934: autorisant le ministre du Travail à conclure une entente avec la province de la Saskatchewan pour aider des familles choisies à s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1115, du 28 mai 1934: autorisant le ministre du Travail à conclure une entente avec la province de l'Alberta pour aider des familles choisies à s'établir sur des terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1123, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $876.52 à la province de l'Ontario, pour grandes routes provinciales (soins médicaux aux ouvriers).

Arrêté en Conseil, C.P. 1124, du 28 mai 1934: autorisant paiement de $5,943.61, à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial aux municipalités en faillite, secours direct provincial dans les districts non organisés et aux familles de passage.

Le Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 84, Loi modifiant la Loi des enquêtes est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Guthrie pour M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Le Bill No 28, Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company* est lu la troisième fois et passé.

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 83, Loi modifiant le Code criminel (Loteries) étant lu;

M. Casgrain, appuyé par M. Mackenzie (Vancouver-Centre), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur division.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapports et procès-verbaux de la commission du tarif sous les dispositions de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: pépinières; et rapport intérimaire et procès-verbaux sur trois références que lui a faites le ministre des Finances, savoir: chapeaux et capuchons; fil de soie d'acétate, fil de soie artificielle.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 81

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 30 MAI 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson".

Bill No 86 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson".

Bill No 87 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fenwick William Smith".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Mary Mabel Taylor Johnson, Blanche Marjorie Short Hanson et Fenwick William Smith, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et il a été convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 73 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, alias Eddie Koudsy".

Bill No 74 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz".

Bill No 75 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly".

Bill No 76 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel".

Bill No 77 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb".

Bill No 78 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jones Earp".

Bill No 79 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis".

Bill No 80 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon".

Bill No 81 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert".

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Document montrant:—

Durant les années 1933 et 1934, quelle somme le gouvernement fédéral a versée en secours directs, sans que les provinces ou que les municipalités soient appelées à contribuer, aux provinces suivantes: (*a*) Ontario, (*b*) Manitoba, (*c*) Saskatchewan; (*d*) Alberta; (*e*) Territoire du Yukon; (*f*) Nouveau-Brunswick; (*g*) Nouvelle-Ecosse; (*h*) Ile du Prince-Edouard; (*i*) Québec.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Le 31 décembre de chacune des dix dernières années, quel était le montant total des prêts sur police au Canada pour les compagnies d'assurance-vie qui envoient des rapports au département de l'assurance de l'Etat fédéral.

2. Quel a été le montant total des polices périmées durant chacune de ces années.

3. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires.

4. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total des primes versées par les détenteurs de polices.

5. A la fin de 1932, ou à la date la plus rapprochée possible, quel a été le nombre et la valeur des polices d'assurance-vie ordinaires en vigueur au Canada et qui entraient dans chacune des catégories suivantes: (*a*) moins de $1,001; (*b*) $1,001 à $2,000; (*c*) $2,001 à $3,000; (*d*) $3,001 à $4,000; (*e*) $4,001 à $5,000; (*f*) $5,001 à $10,000; (*g*) $10,001 à $20,000; (*h*) $20,001 à $30,000; (*i*) $30,001 à $40,000; (*j*) $40,001 à $50,000; (*k*) $50,001 à $100,000; (*l*) $100,001 à $500,000; (*m*) $500,001 à $1,000,000; (*n*) plus de $1,000,000.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de Madame Marie-Laure Lalonde, maître de poste de Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Bothwell pour M. Donnelly—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis août 1930, entre la *Canadian Legion*, la *British Empire Service League*, de Shaunavon, Saskatchewan, ou tout représentant de ces sociétés, et le ministère des Travaux publics et le ministère de la Défense nationale, avec une copie de la correspondance échangée entre ces deux ministères, ou entre toute personne des deux ministères, au sujet du bail, ou du renouvellement du bail de l'arsenal de Shaunavon, Saskatchewan.

Le Bill No 84, Loi modifiant la Loi des enquêtes est lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—24½

No 82

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 31 MAI 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 88 (C du Sénat), intitulé: "Loi concernant les cours d'amirauté".

M. Gordon, l'une des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'arrêté en Conseil passé en vertu de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1125, du 30 mai 1934: acceptant la soumission de MM. Needlecrafts Mills Ltd., de St-Hyacinthe, Québec, pour 15,000 paires de pantalons requises pour les hommes employés sur des travaux de secours entrepris par le ministère de la Défense nationale.

Le Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

III.—GOUVERNEMENT CIVIL

21 Postes—

Traitements, y compris les allocations aux préposés des machines de bureau, classe 2, manœuvrant les machines à poinçonner les cartes de vérification, suivant les dispositions de l'arrêté en conseil, C.P. 280-383 du 17 février 1930: et les allocations aux

dactylos, classe 1, employés à la préparation des poncifs, suivant les dispositions d'un arrêté en conseil et pour le maintien en fonctions de G. C. Anderson, surintendant du service des postes, du 1er avril 1934 au 31 mars 1935 . . . . . 1,145,124 00

Dépense casuelle . . . . . 174,840 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.56 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 83

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 1ER JUIN 1934

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mai 1934:—Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et toute ou toutes personnes ou compagnies au sujet de la demande faite en vertu de la Loi de la protection des eaux navigables pour construire un pont à First Narrows, Vancouver, Colombie-Britannique.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Document montrant:—

1. Quel est le total des prêts ou des crédits que le Canada a accordés aux autres nations.
2. Quels sont les noms de ces pays, le montant, dans chaque cas, desdits prêts ou de ces garanties, et les dates où ils ont été accordés.
3. Quels remboursements, le cas échéant, on a reçus desdits pays, et quelles sont les dates de chacun de ces remboursements.
4. Le 1er janvier 1934, quelle était encore la somme due de chacun de ces pays.

M. Gordon, l'une des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mai 1934:—Copie des listes des ouvrages que le gouvernement fédéral a approuvés pour le comté fédéral de Compton, en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et en vertu de la Loi de secours, 1933, avec un état des comptes reçus relativement à chaque liste, les dates où ces comptes ont été reçus, les dates où l'on a payé ces mêmes comptes à la province, et, dans les cas d'ouvrages municipaux, les dates inscrites sur les comptes comme étant celle où la province les a reçus de la municipalité.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine à Ottawa et toutes autres personnes au sujet de la démission de M. Charles Tremblay (Georges), gardien de phare au quai des Eboulements, au sujet aussi de la nomination de M. Hector Tremblay pour le remplacer.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires et autres documents de septembre 1933 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la destitution de M. T. B. Lett, maître de poste de Nacmine, Alberta, et à la nomination de madame Molyneux à sa place.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de la destitution de Jean Amédée Motut, maître de poste à Hoey, dans la province de la Saskatchewan, et au sujet de la nomination de son successeur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et documents échangés entre le ministère des Postes à Ottawa, l'inspecteur des Postes à Québec, et toutes autres personnes au sujet du contrat relatif au transport des dépêches de la Malbaie à Grand Fonds, dans le comté de Charlevoix, du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise.—M. *Matthews.*

Bill No 90, Loi concernant la réserve de Caughnawaga et modifiant la Loi des Indiens.—M. *Murphy.*

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 86 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 87 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fenwick William Smith".—M. *Heaps.*

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 88 (C du Sénat), intitulé: "Loi concernant les cours d'Amirauté".—M. *Guthrie.*

Le Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale est lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

XL—POSTES—SERVICE EXTERIEUR

| | | |
|---|---|---|
| | Traitements et allocations | 15,219,219 00 |
| | Service postal, y compris le service aérien | 13,402,450 00 |
| 256 | Divers, y compris $5,000 pour le paiement d'allocations de commisération aux employés blessés pendant leur service ou à d'autres personnes blessées dans l'accomplissement de fonctions se rattachant d'une façon quelconque au service des postes ou en protégeant le courrier de Sa Majesté, ou aux personnes à la charge de tels employés ou à d'autres personnes qui peuvent être tuées dans l'accomplissement de telles fonctions, lesdits paiements ne devant être effectués que sur l'autorisation spéciale du Gouverneur en son conseil | 1,000,000 00 |

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Bury propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, sur division, et passés, savoir:—

Bill No 73 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, alias Eddie Coudsy".

Bill No 74 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz".

Bill No 75 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly".

Bill No 76 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel".

Bill No 77 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb".

Bill No 78 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jones Earp".

Bill No 79 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis".

Bill No 80 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon".

Bill No 81 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert".

Sur motion de M. Simpson (Algoma-Ouest), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont fondés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VII—AGRICULTURE

(*Trois quarts de la somme ci-dessous*)

46 Entomologie, y compris enquête et inspections sur les insectes destructeurs et autres fléaux.. .. .. .. .. .. 350,000 00

(*Une demie de la somme ci-dessous*)

44 Fermes expérimentales, y compris enquêtes sur la phytopathologie.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,815,000 00

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

43 Bétail, y compris subventions aux foires et expositions.. .. 1,518,302 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

3 Agriculture—

Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 684,144 00

Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 90,600 00

XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

200 Contribution du Canada au maintien de la Société des Nations pour 1934, y compris le secrétariat, l'Organisation internationale du travail et la Cour permanente de justice internationale.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 205,569 42

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Rhodes, la Chambre retourne aux Motions, sous les Affaires de Routine.

Sur motion de M. Rhodes, ordonné,—Que les crédits concernant les navires nationaux du Canada et la Loi des taux de transport dans les Provinces maritimes, présentés à la Chambre le 27 avril, soient référés au comité des Chemins de fer et la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, et que l'ordre référant ces crédits au comité des Subsides soit rescindé.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 84

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 4 JUIN 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande".

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de toutes lettres et correspondance échangées du 1er août 1930 jusqu'à ce jour entre le ministre des Postes, le sous-ministre ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute personne quelconque au sujet des maîtres de poste des bureaux suivants dans le comté d'Yamaska: Pierreville, Saint-Zéphirin de Courval, Saint-Elphège, Saint-François du Lac, Saint-Gérard, Yamaska-Ouest, Notre-Dame de Pierreville, La Visitation, Saint-David, Saint-Guillaume; au sujet aussi de leur renvoi, de leur destitution, de leurs remplaçants et successeurs.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose ur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires et de tous les comptes payés du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour par le ministère des Travaux publics, dans la municipalité de Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie des bordereaux de salaires relatifs aux travaux exécutés durant l'année 1931, pour le ministère des Travaux publics par Maurice Le Blanc, dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous bordereaux de salaires, relevés des matériaux fournis, donnant les noms des personnes qui ont fourni ces matériaux et les prix payés pour ces matériaux, relativement à des travaux exécutés en 1933 au brise-lames du cap Bauld, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et rapports échangés entre le ministère des Travaux publics et toute personne relativement à des travaux pour protéger le rivage de l'île Port Hood, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, travaux exécutés en vertu de la Loi destinée à soulager le chômage de cette année-là, et aussi les bordereaux de salaires, les comptes pour l'achat de billes, le lest de fer, les poteaux de ballast, le bois et les madriers, et une liste des personnes ou des compagnies de qui les matériaux ont été achetés.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au quai de la Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1930, 1931, 1932 et 1933.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics et toute ou toutes personnes au sujet d'une réclamation enregistrée contre l'Etat pour bois de charpente perdu par l'écroulement du quai à New Massett, Colombie-Britannique, en 1918.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au quai de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1931 et 1932, copie aussi des pièces justificatives concernant les achats de bois, de fer et des autres matériaux utilisés pour ces ouvrages.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux de réparation exécutés au quai de Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1933, et copie aussi des pièces justificatives concernant l'achat du bois et des autres matériaux utilisés pour cet ouvrage.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Document montrant:—

De 1930 jusqu'à ce jour, quels ont été les montants dépensés par le ministère des Travaux publics dans les comtés de Sherbrooke, Shefford, Châteauguay-Huntingdon, Brome-Missisquoi, Stanstead, Compton, Richmond-Wolfe.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934:—Relevé indiquant les ouvrages que le ministère des Travaux publics a autorisés, du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui, pour le comté de Bonaventure, à même le Fonds général des travaux publics.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934:—Copie de toutes les pièces justificatives couvrant les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'aujourd'hui à Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, y compris les dépenses faites pour des travaux au chenal de Havre-aux-Maisons, à la Pointe à Elie, et à Pointe Basse, à Dame du Sud et à Grand Barachois.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que la règle 22 de la Chambre soit suspendue pour cette séance à l'égard du Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" et que ledit bill soit inscrit sur le Feuilleton ce jour pour première lecture.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson".—M. *Lawson.*

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande".—M. *Duranleau.*

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. MacDonald pour M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les sommes d'argent que le gouvernement fédéral a dépensées annuellement, de 1923 à 1934 inclusivement, sous la forme de subventions à l'industrie houillère de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. MacDonald pour M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant (*a*) le nombre des personnes âgées de la Nouvelle-Ecosse à qui on a accordé des pensions de vieillesse, leurs noms et leur adresse, (*b*) la somme que le gouvernement fédéral a déboursée jusqu'à ce jour pour le paiement de ces pensions de vieillesse dans la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bradette pour M. Michaud—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et arrêtés du conseil relatifs à la nomination d'un maître de poste à Grand Falls, comté de Victoria, Nouveau-Brunswick.

Par M. Bradette pour M. Michaud—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et arrêtés du conseil échangés entre le 1er septembre 1930 et le 29 mai 1934 au sujet du bureau de poste de White Brook, comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick, au sujet de la destitution du maître de poste et de la nomination de son successeur.

Par M. Hanbury pour M. Weir (Macdonald)—Ordre de la Chambre—Relevé concernant le *Riding Mountain National Park* du Manitoba et indiquant les noms et l'adresse des (*a*) personnes remplissant des fonctions permanentes ou administratives; (*b*) personnes occupant temporairement des emplois, et la nature du travail que chacune accomplit; (*c*) personnes détenant des concessions de quelque nature qu'elles soient; (*d*) personnes bénéficiant d'adjudications de quelque nature qu'elles soient.

Par M. Duguay—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement provincial de Québec et le ministère fédéral des Travaux publics et le ministère du Travail, et toute autre personne ou corporation au sujet de la construction d'un quai à Cascapédia, sur la rivière Cascapédia, comté de Bonaventure.

Par M. Duff pour M. Fafard—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les deux dernières années entre le *Dominion Unemployment Relief Bureau*, et monsieur Elias Lebel, de Sainte-Jeanne d'Arc, comté de Matapédia, Québec.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 88 (C du Sénat), intitulé: "Loi concernant les cours d'Amirauté" étant lu;

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 90, Loi concernant la réserve de Caughnawaga et modifiant la Loi des Indiens, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise étant lu;

M. Matthews propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pour faciliter des compromis et des arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers étant lu;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme comité général sur ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour faciliter les compromis et les arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers, pour prescrire la nomination de receveurs officiels et pour instituer des bureaux provinciaux de revision et fixer leur rémunération.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pour modifier la Loi du prêt agricole canadien (S.R.C., c. 66).

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi du prêt agricole canadien (S.R.C., c. 66) pour faciliter les prêts aux cultivateurs, en augmenter le chiffre ou donner des délais, pour autoriser le ministre des Finances à acheter des obligations nouvelles émises par la Commission et garanties par l'Etat, et pour prescrire des avances supplémentaires par la Commission.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 9.50 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 85

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 5 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Austin Eugene Stansfield de la cité de Montréal, époux de Laura Lougheed Stansfield.

De Lucille Margaret Turbin Kelly de la cité de Montréal, épouse de George Douglas Kelly.

De Paul Herbert Addy de la cité de Montréal, époux de Betty O'Hagan Addy.

M. Chaplin, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité, conformément à un ordre de renvoi daté du 27 avril 1934, a étudié le bill No 71, Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir et il a été convenu de rapporter ledit bill avec un amendement.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1143, du 31 mai 1934: autorisant paiement de $46,990.72 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1144, du 31 mai 1934: autorisant paiement de $32,922.98 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1145, du 31 mai 1934: autorisant paiement de $379.31, à la province du Manitoba pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1147, du 31 mai 1934: créditant la somme de $12,-370.43 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934, pour dépenses de secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1163, du 2 juin 1934: créditant la somme de $106.11 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1164, du 2 juin 1934: autorisant la dépense de la somme de $40,310. encourue en rapport à des travaux pour pourvoir aux célibataires sans asile, dans les parcs nationaux et sur la grande route Golden-Revelstoke, jusqu'au 31 mars 1934 inclusivement.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, étant lu;

M. Weir (Melfort) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 86

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 6 JUIN 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 19, Loi constituant en corporation la banque du Canada, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Chaplin, du comité sur les chemins de fer et de la marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité, conformément à un ordre de renvoi daté du 1er juin 1934, a étudié les crédits concernant les navires nationaux du Canada et la Loi des taux de transport dans les Provinces maritimes, soit les numéros 282, 283, 284 et 285 du budget des dépenses, et il a été convenu de rapporter lesdits crédits sans amendement.

M. Chaplin, du comité sur les chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de faire imprimer 500 exemplaires en langue anglaise et 200 exemplaires en langue française des procès-verbaux de chacune de ses séances et des témoignages y reçus, pour l'usage du Comité et pour les membres de la Chambre des Communes et du Sénat; et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cette fin.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1072, du 4 juin 1934: autorisant paiement de $1,707.97 à la province de l'Alberta pour le transport de colons d'endroits spécifiés dans la région affligés de sécheresse à des endroits approuvés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1146, du 4 juin 1934: modifiant certaines annexes pour travaux entrepris par la province de l'Alberta sur les grandes routes provinciales et sur la grande route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1154, du 4 juin 1934: autorisant paiement de $6,362.48 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1155, du 4 juin 1934: autorisant paiement de $36,077.23 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités.

Arrêté en Conseil, C.P. 1156, du 4 juin 1934: autorisant paiement de $19,943.33 à la province de Québec, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1157, du 4 juin 1934: autorisant paiement de $2,865.56 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1158, du 4 juin 1934: créditant la somme de $58,003.91 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1159, du 4 juin 1934: autorisant prorogation de date pour terminer certains travaux et entreprises commencés sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1556, du 4 août 1933, pour travaux de secours dans la cité de Cranbrook ne devant pas excéder la somme de $2,900.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 1166, du 4 juin 1934: modifiant l'annexe No 265 pour travaux municipaux dans la ville de Terrebonne, dans la province de Québec la rendant rétroactive au 1er novembre 1933, ne devant excéder la somme de $291.67.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 94, Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.—M. *Gordon.*

Bill No 95, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.—M. *Guthrie.*

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Dorion—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, quelle a été la somme totale que le ministère des Travaux publics a dépensée dans chacune des paroisses du comté de Québec-Montmorency.

Par M. Dorion—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quelle a été la somme totale dépensée pour alléger le chômage dans chacune des différentes municipalités du comté Québec-Montmorency.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. McIntosh—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre toute personne de Beacon Hill, du district de Beacon Hill ou d'ailleurs, et le ministère des Postes au sujet de l'administration du bureau de poste de Beacon Hill, Saskatchewan, durant l'année dernière. Et copie aussi de tout rapport fait par un inspecteur du ministère des Postes, lequel a conduit une enquête particulière sur l'administration dudit bureau de poste en aucun temps entre le 1er juin 1933 et le 1er juin 1934.

Par M. McIntosh—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance échangés entre toute personne de Spiritwood, du district de Spiritwood ou d'ailleurs, et le ministère des Postes au sujet de l'administration du bureau de poste de Spiritwood, Saskatchewan, de septembre 1930 au 1er avril 1934. Et copie aussi du rapport de l'inspecteur du ministère qui a conduit une enquête particulière sur l'administration dudit bureau de poste durant le mois de février ou de mars, ou durant tout autre mois de l'année écoulée entre le 1er juin 1933 et le 1er juin 1934.

Par M. McIntosh—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres échangés entre toute personne de Medstead, du district de Medstead ou d'ailleurs et le ministère des Postes au sujet de l'administration du bureau de poste de Medstead, Saskatchewan, durant l'année passée. Et copie aussi de tout rapport fait par un inspecteur du ministère, lequel a conduit une enquête particulière sur l'administration dudit bureau en aucun temps entre le 1er juin 1933 et le 1er juin 1934.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Weir (Melfort), pour la troisième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Et le débat continuant;

M. Mackenzie King, appuyé par M. Ralston propose en amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction qu'il a le pouvoir de le modifier comme suit:

1. En ajoutant au projet de loi des articles qui garantiront que l'on prendra en considération les intérêts des consommateurs;
2. En retranchant du projet de loi les articles qui confèrent à tout Bureau, ou au Gouverneur en conseil, le pouvoir arbitraire de prescrire que les personnes qui se livrent à la production ou à la mise sur le marché de produits naturels, soient requises d'enrégistrer leur nom ou d'obtenir un permis; et
3. En retranchant du projet de loi les articles qui confèrent au Gouverneur en conseil le pouvoir arbitraire de prohiber ou de restreindre le commerce d'importation et d'exportation, sauf dans la mesure ou le Parlement peut l'avoir autorisé expressément, dans les circonstances, les conditions et les limites ou peut s'exercer tout pouvoir semblable.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 87

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 7 JUIN 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le trentième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 6 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De la *St. Clair Transit Company,* de Sarnia, Ontario, pour une loi prorogeant le délai pour construire et compléter un pont.—M. *Gray.*

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill No 84, Loi modifiant la Loi des enquêtes.

Bill No 90, Loi concernant la réserve de Caughnawaga et modifiant la Loi des Indiens.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 96 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Central Finance Corporation*".

Sur motion de M. Gray, ordonné,—Que la pétition de la *St. Clair Transit Company,* présentée le 6 juin, demandant une loi de prorogation de délai pour construire et terminer un pont, ainsi que le rapport du préposé aux pétitions s'y rattachant, soient référés au comité du Règlement dans le but de considérer la suspension des Règles 92, 93 (3) (*a*) et (*c*) et 95 concernant les frais de pénalité encourrus à cause du délai pour présenter ce bill.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, et il a été convenu de rapporter ledit bill avec des amendements.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et de Commerce, présente le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargnes de Québec, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Chaplin, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie du rapport de la commission internationale nommée pour étudier les effets probables du barrage des baies Passamaquoddy et Cobscook sur les pêcheries dans cette région.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les câblogrammes, correspondance et autres documents échangés durant les trois dernières années et demie entre l'honorable Herbert Marler, représentant du Canada à Tokyo, Japon, ou le représentant de tout autre pays, et tout membre du gouvernement fédéral au sujet de la possibilité et de la praticabilité de disposer d'une plus grande quantité de produits agricoles canadiens, particulièrement de blé et de farine de blé, soit au Japon, soit en Chine.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934:—Copie de toutes les pièces justificatives pour les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au quai de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, pour l'achat de pierre, de fer, de bois et d'autres matériaux de construction.

Sur motion de M. Chaplin, les troisième et quatrième rapports du comité sur les chemins de fer et la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle sont agréés.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Morand—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quelle a été la somme totale dépensée pour alléger le chômage dans les municipalités suivantes de la province d'Ontario: Windsor, Sandwich, Walkerville, Windsor-Est, Riverside, Tecumseh, Sandwich-Est, Sandwich-Ouest.

2. Quel a été le montant total dépensé dans ces municipalités à même la Caisse de la suppression des passages à niveau.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table: —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. LaVergne—Ordre de la Chambre—Document montrant:

1. Si la Commission du port de Québec a demandé des soumissions pour la reconstruction des hangars numéros 25, 26 ou 27.

2. Si oui, à quelle date, par quels moyens de publicité, et quelles étaient les conditions exigées.

3. Quelles personnes ont soumissionné, et quel était le montant de la soumission de chacune d'entre elles.

4. Si l'une de ces soumissions a été acceptée, et si oui, laquelle, et quel en était le montant.

5. Si aucune n'a été acceptée, pourquoi.

6. Si des représentations ont été faites au gouvernement ou au ministère de la Marine sur l'urgence et la nécessité de ces travaux.

7. Si le ministère de la Marine demandera de nouvelles soumissions, où, dans l'espèce, s'il acceptera la plus basse soumission soumise.

8. Si on a mis en doute les droits et pouvoirs de la Commission du port de Québec d'adjuger des entreprises de la nature de celles qui ont été mentionnées au paragraphe 1.

9. Si oui, qui, quel est le fondement des objections soulevées et quelle mesure le ministère de la Marine a prise.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Weir (Melfort), pour la troisième lecture du Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant; et sur l'amendement de M. Mackenzie King,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction qu'il a le pouvoir de le modifier comme suit:

1. En ajoutant au projet de loi des articles qui garantiront que l'on prendra en considération les intérêts des consommateurs;

2. En retranchant du projet de loi les articles qui confèrent à tout Bureau, ou au Gouverneur en conseil, le pouvoir arbitraire de prescrire que les personnes qui se livrent à la production ou à la mise sur le marché de produits naturels, soient requises d'enregistrer leur nom ou d'obtenir un permis; et

3. En retranchant du projet de loi les articles qui confèrent au Gouverneur en conseil le pouvoir arbitraire de prohiber ou de restreindre le commerce d'importation et d'exportation, sauf dans la mesure où le Parlement peut l'avoir autorisé expressément, dans les circonstances, les conditions et les limites où peut s'exercer tout pouvoir semblable.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ahearn, | Desrochers, | Hanson (Skeena), | Parent, |
| Beaubien, | Duff, | Howden, | Perras, |
| Boucher, | Dumaine, | Jacobs, | Ralston, |
| Boulanger, | Dupuis, | King, Mackenzie | Raymond, |
| Bourassa, | Elliott, | Mackenzie (Vancouver-Centre), | Reid, |
| Bradette, | Euler, | McKenzie (Assiniboïa), | Rinfret, |
| Brown, | Fiset (sir Eugène), | McPhee, | Séguin, |
| Butcher, | Fontaine, | Mercier (Saint-Henri), | Taylor, |
| Cardin, | Fraser (Northumberland, O.), | Moore (Ontario), | Totzke, |
| Casgrain, | Girouard, | Neill, | Veniot, |
| Chevrier, | Golding, | | Weir (Macdonald)—44. |
| Denis, | | | |

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Beaubier,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (Saint-Antoine),
Bennett,
Beynon,
Bowen,
Bowman,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Carmichael,
Chaplin,
Coote,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Duranleau,
Edwards,
Ernst,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gobeil,
Gordon,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Heaps,
Irvine,
Kennedy (Peace-River),
Laflèche,
Laurin,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
Macphail,
McDade,
McGillis,
McLure,
Manion,
Matthews,
Mitchell,
Morand,
Mullins,
Myers,
Nicholson,
Peck,
Pickel,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Rogers,
Ryerson,
Sauvé,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Speakman,
Spence,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Lanark),
Turnbull,
Weese,
Weir (Melfort),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wright—93.

Après plus ample débat sur la motion principale,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Belec,
Bell (Saint-Antoine),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Bowen,
Burns,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Carmichael,
Chaplin,
Coote,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Dickie,
Duguay,
Duranleau,
Ernst,
Esling,
Fraser (Caribou),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gobeil,
Gordon,
Hanson (York-Sunbury),
Hay,
Irvine,
Kennedy (Peace-River),
Laflèche,
Laurin,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacMillan (Saskatoon),
Macphail,
McGillis,
McLure,
Manion,
Matthews,
Mitchell,
Motherwell,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Peck,
Pickel,
Plunkett,
Price,
Quinn,
Rhodes,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Sauvé,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Speakman,
Spence,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stirling,
Stitt (Nelson),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Weese,
Weir (Melfort),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wilson,
Wright—85.

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Beaubien, | Desrochers, | Howden, | Rinfret, |
| Boucher, | Dubois, | King, Mackenzie | Roberge, |
| Bourassa, | Duff, | Mackenzie (Vancouver-Centre), | Sanderson, |
| Brasset, | Dumaine, | McKenzie (Assiniboïa), | Séguin, |
| Brown, | Fontaine, | Moore (Ontario), | Stewart (Edmonton-Ouest), |
| Butcher, | Fraser (Northumberland, O.), | Neill, | Totzke, |
| Cardin, | Girouard, | Ralston, | Vallance, |
| Casgrain, | Golding, | Raymond, | Veniot—35. |
| Chevrier, | Hanbury, | | |
| Denis, | | | |

Ledit bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Un mesage est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 16, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Le Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Rhodes, la Chambre retourne aux Motions, sous l'item Affaires de Routine.

Sur motion de M. Rhodes, ordonné,—Que les crédits concernant la Marine marchande du Gouvernement canadien et la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes rapportés du comité sur les chemins de fer que le Gouvernement possède, exploite et contrôle soient référés au comité des Subsides.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 88

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 8 JUIN 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Guthrie, dépose sur la Table,—Copie des Règles de la Cour du Banc du roi, province de Québec, concernant les appels en matières criminelles, annulant les Règles actuellement en vigueur. (Anglais et français).

Le Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la résignation de Mitchell Frederick Hepburn, écuier, comme député du district électoral de Elgin-Ouest.

Et qu'il a en conséquence émis son mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

OTTAWA, 8 juin 1934.

L'honorable GEORGE BLACK,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa, Canada.

Je désire par la présente tendre ma résignation comme membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de Elgin-Ouest.

M. F. HEPBURN. [L.S.]

*Témoins:*

A. GOULET,
*M.P. pour Russell.*

PETER HEENAN,
*M.P. pour Kenora-Rainy-River.*

---

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 86 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson".

Bill No 87 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fenwick William Smith".

Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson".

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés et publics;

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" étant lu;

M. Duranleau propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.10 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 89

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 11 JUIN 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le trente et unième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examinée la pétition présentée le 8 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De la *Continental Assurance Company*, demandant que le Bill No 50 (B du Sénat), "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932" soit modifié en retranchant le paragraphe 6 de l'article 9.—M. *Ralston.*

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de M. Eloi Girard, maître de poste du village de Saint-Célestin, comté de Nicolet.

Aussi, pour M. Gordon,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 23 mai 1934:—Copie de la correspondance échangée entre le ministère du Travail et les autorités de la province de Québec au sujet du non paiement des ouvriers travaillant à des ouvrages de chômage exécutés par la province, avant que la province ait reçu la contribution du gouvernement fédéral.

Et aussi, pour M. Gordon,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934:—Relevé indiquant (*a*) le nombre des personnes âgées de la Nouvelle-Ecosse à qui on a accordé des pensions de vieillesse, leurs noms et leur adresse, (*b*) la somme que le gouvernement fédéral a déboursée jusqu'à ce jour pour le paiement de ces pensions de vieillesse dans la Nouvelle-Ecosse.

M. Rhodes l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1185, du 7 juin 1934: autorisant paiement de $169,070.16 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1186, du 7 juin 1934: autorisant paiement de $6,676.82 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1187, du 7 juin 1934: modifiant certaines annexes pour travaux entrepris dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2181, du 19 octobre 1933, contribution du Dominion devant demeurer la même.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, dela règle 44:—

Par M. Morand—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le loyer, la longueur du bail, la date d'expiration du bail du bureau des billets du Canadien-National, dans la ville de Windsor.
2. Quel était le loyer, la longueur du bail, la date d'expiration du bail de l'ancien bureau des billets du Canadien-National, sur l'avenue Ouellette, à Windsor.
3. Si durant les cinq dernières années, quels autres bureaux l'Etat a loués dans les villes frontières, quel a été le loyer payé dans chaque cas, et à qui il a été versé.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Véniot pour M. Ralston—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1933, et par lesquels la commission du port d'Halifax ou le gouvernement fédéral assuma certaines responsabilités relativement à la *Nova Scotia Cold Storage Company Limited,* ou aux valeurs de cette compagnie.

Par M. Véniot pour M. Ralston—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous les avis, lettres, soumissions, arrêtés du conseil, contrats et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1934, au sujet du service postal entre Sheet Harbour et Upper Musquodoboit, comté d'Halifax.

Par M. Véniot pour M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre le département des Postes à Ottawa et à Québec et la compagnie *Canadian Airways Limited,* au sujet du transport des matières postales, par aéroplanes, de Québec jusque sur la Côte nord, et du contrat présentement en force entre la ministère des Postes et ladite compagnie.

Les bills suivants sont lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque, sur division.

Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise.

Le Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 94, Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 90

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 12 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934:—Etat indiquant les sommes d'argent que le gouvernement fédéral a dépensées annuellement, de 1923 à 1934 inclusivement, sous la forme de subventions à l'industrie houillère de la Nouvelle-Ecosse.

Et aussi, pour M. Murphy,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934:—Relevé concernant le *Riding Mountain National Park* du Manitoba et indiquant les noms et l'adresse des (*a*) personnes remplissant des fonctions permanentes ou administratives; (*b*) personnes occupant temporairement des emplois, et la nature du travail que chacune accomplit; (*c*) personnes détenant des concessions de quelque nature qu'elles soient; (*d*) personnes bénéficiant d'adjudications de quelque nature qu'elles soient.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les deux dernières années entre le *Dominion Unemployment Relief Bureau,* et monsieur Elias Lebel, de Sainte-Jeanne d'Arc, comté de Matapédia, Québec.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

## LOI DE L'IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier dans le sens suivant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu:

1. Le revenu comprend les loyers, redevances, réserves et autres rémunérations semblables qui varient avec le rendement ou l'affectation des biens loués ou vendus.

2. Les compagnies exonérées de l'impôt par l'article quatre, alinéa (*k*) de la Loi n'en sont pas exonérées si elles négligent, sans raison valable, de déposer, dans les quatre mois qui suivent la clôture de leur exercice financier, un rapport annuel sur la formule prescrite et de verser en même temps un honoraire de dépôt de cent dollars.

3. L'exemption de $1,000 jusqu'ici accordée aux fiduciaires accumulant des revenus en fiducie pour le compte de personnes inconnues ou de personnes ayant des intérêts éventuels est abolie.

4. Les intérêts, dividendes, loyers, redevances, annuités et autres paiements périodiques touchés par les exécuteurs testamentaires et les administrateurs des biens d'un défunt seront répartis comme s'ils s'acquiéraient jour par jour et la partie acquise à la date du décès sera taxée à titre de revenu du défunt.

5. Les sommes payées par une succession ou par un fiduciaire pour l'entretien et les impôts de biens qui, aux termes du testament ou de la fiducie, doivent être entretenus pour l'usage d'usufruitiers à vie sont imposables à titre de revenu de ces usufruitiers.

6. Les corporations de personnes dont une partie quelconque du capital-actions est détenu par un actionnaire non-résidant, sont imposables, aux taux applicables aux compagnies, sur la part de leur revenu auquel a droit cet actionnaire.

7. Le revenu provenant de biens transportés directement ou indirectement par un contribuable à des mineurs restera imposable à titre de revenu du contribuable cédant.

8. Toute loi basée sur la présente résolution sera censée être entrée en vigueur au commencement de la période fiscale de 1933 et s'y appliquer ainsi qu'aux périodes fiscales y prenant fin, de même qu'à toutes les périodes subséquentes.

## LOI SPÉCIALE DES REVENUS DE GUERRE

Résolu,—Qu'il y a lieu de déposer un projet de loi portant modification de la Loi spéciale des revenus de guerre, chapitre cent soixante-dix-neuf des Statuts revisés du Canada, de 1927, et des lois modificatrices, et de statuer comme suit:

1. Que la taxe d'accise imposée par l'article quatre-vingt et par l'Annexe II de ladite loi sur les articles suivants soit abrogée, savoir:

Ale, bière, porter et stout;

Moût non fermenté (moût doux) propre au brassage de la bière (imposée par l'article vingt-sept du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933);

Sirop de malt, ou poudre de sirop de malt, extraits de malt, liquides ou non, ou tout autre produit de malt propre au brassage de la bière (imposée par ledit article vingt-sept).

(Remplacée par des droits d'accise.)

2. Que ladite Annexe II, édictée par l'article vingt-sept du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933, soit de nouveau modifiée par la radiation des alinéas (i) et (ii), et par la substitution de ce qui suit:

(i) Produits désignés aux numéros 134, 135, 135 (a), 135 (b), 139 (excepté la glucose et la dextrose), 140 (excepté la mélasse) du tarif des douanes; sucre interverti et sirop, 1c. la livre.

(ii) Glucose et dextrose (excepté pour usage exclusif dans la fabrication du cuir et de la soie artificielle), ½c. la livre.

3. Que l'Annexe III de ladite loi, comprenant la liste des articles affranchis de la taxe de consommation ou de vente, telle qu'édictée par l'article vingt-huit du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933, soit modifiée ainsi qu'il suit:

(*a*) Par la radiation des mots "produits par un fabricant ou producteur jusqu'à concurrence d'une valeur de trois mille dollars dans la même année civile" après les mots "gâteaux et tartes de boulanger" à la fin du deuxième alinéa de ladite annexe, et la substitution des mots "non compris les biscuits, petits gâteaux et autres semblables articles".

(*b*) Par l'adjonction à ladite annexe de ce qui suit:

Augets pour la sève et chaudières pour la sève, évaporateurs et leurs pièces achevées, pour servir exclusivement à la production du sirop d'érable;

Albumine du lait pour servir exclusivement à la production de provendes pour les animaux ou la volaille.

4. Que soit modifiée l'Annexe V de ladite loi, édictée par l'article trente du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933, contenant une liste d'exemptions de la taxe d'accise spéciale imposée par l'article quatre-vingt-huit de ladite loi, édictée par l'article douze du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1932, par l'adjonction de ce qui suit:

"Les articles énumérés au tarif des douanes, numéro 352 (*a*)".

5. Que soit abrogé le paragraphe un de l'article soixante-dix de ladite loi, édictée par l'article dix du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933, et remplacé par le suivant:

70. (1) Nul bon de poste ne sera émis sous le régime des dispositions de la Loi des Postes à moins qu'il n'y soit apposé un timbre-poste de la valeur:

(i) d'un cent si le montant d'argent pour lequel le bon de poste est émis n'est pas de plus d'un dollar;

(ii) de trois cents si le montant d'argent pour lequel le bon de poste est émis excède la somme d'un dollar;

que doit payer l'acheteur du bon.

6. Que soit abrogé le paragraphe deux de l'article soixante et dix-sept A, édicté par l'article douze du chapitre cinquante des Statuts de 1932-1933, et remplacé par le suivant:

77A. (2) Sauf les dispositions qui suivent, les fabricants et les importateurs de tubes à cigarettes en papier doivent apposer sur chaque paquet de tubes à cigarettes en papier manufacturé par eux ou importé au Canada, un timbre d'accise de la valeur de trois cents pour chaque cent tubes à cigarettes en papier ou toute fraction de cent tubes à cigarettes en papier contenue dans lesdits paquets.

7. Que soit modifié le paragraphe un de l'article quatre-vingt-trois de ladite loi par l'abrogation de l'alinéa (*b*) et la substitution de ce qui suit:

(*b*) une taxe de soixante-quinze cents le gallon sur le champagne et tous les autres vins mousseux.

74731—26½

8. Que soit modifié l'article quatre-vingt-huit de ladite loi, édictée par l'article douze du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1932, par l'adjonction de la disposition suivante:

Toutefois, de plus, ladite taxe sera au taux de un et demi pour cent sur toutes les marchandises importées au Canada jouissant du tarif de préférence britannique ou de tout autre tarif moins élevé.

9. (1) Qu'en plus de tout droit ou taxe qui peut être exigible en exécution de la présente loi ou de tout autre statut ou loi, il soit imposé, prélevé ou perçu une taxe de vingt-cinq pour cent sur la valeur à prime de l'or déposé pour la vente à la Monnaie royale canadienne et produit de minerai abattu au Canada par des producteurs d'or qui, dans les deux années mil neuf cent trente-deux et mil neuf cent trente-trois, et à quelque moment que ce soit dans les six mois antérieurs au dix-neuf avril mil neuf cent trente-quatre, ont versé des dividendes en espèces ou en actions privilégiées ou ordinaires.

(2) Que cette valeur à prime soit la différence entre le prix de $20.6718 l'once de fin, établie par la Loi du cours monétaire, et le prix de vente de l'or sur le marché mondial converti en monnaie canadienne aux taux courants du change, en vertu des règlements à édicter par le ministre des Finances.

(3) Que le montant de ladite taxe soit déduit par le directeur de la Monnaie royale canadienne du produit de la vente de chaque dépôt d'or assujetti à la taxe et payé par lui au Receveur général.

10. Qu'il soit illicite pour toute personne à laquelle s'appliquent les dispositions de la présente Partie (i) de vendre de l'or provenant de dépôts naturels au Canada ailleurs qu'à la Monnaie royale canadienne, sauf du consentement par écrit du ministre des Finances; (ii) de refuser ou s'abstenir de vendre cet or à la Monnaie royale canadienne à l'époque où, dans le cours ordinaire des affaires, cet or serait vendu; et prescrire des peines pour infraction à la présente disposition.

11. Que nuls frais, sauf ceux qui sont imposés par les règlements relatifs à la réception de l'or en lingot à la Monnaie royale canadienne, ne soient exigibles par la Monnaie royale canadienne sur de l'or assujetti à ladite taxe, et les frais afférents à la vente de cet or ainsi assujetti à la taxe après sa réception par la Monnaie royale canadienne peuvent être payés à même le revenu perçu au moyen de ladite taxe.

12. Que tout or exporté sous forme de minerai, de concentrés, ou de matière pauvre provenant de minerai abattu au Canada par les producteurs d'or qui, dans les deux années mil neuf cent trente-deux et mil neuf cent trente-trois et à toute époque au cours des six mois antérieurs au dix-neuf avril mil neuf cent trente-quatre ont versé des dividendes en espèces ou en actions privilégiées ou ordinaires, soit assujetti à ladite taxe en vertu de règlements à édicter par le ministre des Finances.

13. (1) Que ladite taxe s'applique à l'or déposé pour la vente à la Monnaie royale canadienne, ou exporté, quelqu'un soit le déposant ou l'exportateur, comme elle aurait été applicable si cet or avait été ainsi déposé ou exporté par la personne qui a extrait le minerai d'où cet or provient.

(2) Que ladite taxe ne s'applique pas à l'or déposé pour la vente à la Monnaie royale canadienne ou exporté par une personne, comme elle n'aurait pas été applicable si cet or avait été ainsi déposé ou exporté par la personne qui a extrait le minerai d'où cet or provient.

(3) Qu'un déposant ou exportateur d'or doit fournir la preuve de l'origine de l'or déposé ou exporté que le ministre des Finances peut exiger, et tout producteur d'or provenant de dépôts naturels doit fournir au ministre des Finances les renseignements qu'il peut exiger.

13A. (1) Que ladite taxe ne doit pas être appliquée de manière à réduire le montant payable au déposant ou à l'exportateur au-dessous de trente dollars l'once de fin en monnaie du Canada.

(2) Que le montant de ladite taxe prélevée en l'année financière expirant le trente et un mars mil neuf cent trente-cinq doit être réduit du montant de l'impôt sur le revenu payable en exécution de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu par le producteur d'or sur lequel la taxe a été prélevée, pour et concernant l'année civile mil neuf cent trente-quatre et le rajustement qui en résulte doit être effectué lorsque la somme exigible d'impôt sur le revenu a été déterminée après la clôture de la période financière de ce producteur concernant l'année civile mil neuf cent trente-quatre; et, pour les fins seulement du présent paragraphe (2), lorsque l'année financière d'un producteur ne coincide pas avec l'année civile, le producteur doit faire au commissaire de l'impôt sur le revenu un rapport à compter de la fin de l'année civile mil neuf cent trente-quatre, et le commissaire de l'impôt sur le revenu doit calculer l'impôt sur le revenu exigible sur la base de ce rapport tout comme si ce rapport avait été fait en exécution des dispositions de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, et la somme ainsi calculée constitue le montant de l'impôt sur le revenu exigible pour les fins du présent paragraphe (2) et doit servir de base audit rajustement; toutefois, s'il s'agit d'un producteur dont le revenu provient de la production d'or ainsi que d'autres métaux ou matériaux, les dispositions du présent paragraphe (2) ne s'appliquent qu'au montant d'impôt sur le revenu attribuable à la production, par ce producteur, d'or assujetti à l'impôt.

13B. Que le ministre des Finances peut établir les règlements qu'il juge nécessaires ou opportuns pour assurer l'exécution des dispositions et de l'intention de la présente Partie, et pour décider dans un cas de doute si et dans quelle mesure l'or déposé pour la vente à la Monnaie royale canadienne, ou exporté, est assujetti à la taxe, et ces règlements ont force de loi comme s'ils avaient été édictés dans la présente Partie.

14. Que toute disposition législative fondée sur l'alinéa un entre en vigueur le premier jour de juillet mil neuf cent trente-quatre, et toute disposition législative fondée sur l'alinéa deux est censée être entrée en vigueur le vingt et unième jour de mai mil neuf cent trente-quatre.

15. Que toute loi fondée sur les paragraphes trois, quatre et cinq de la présente résolution sera censée être entrée en vigueur le dix-neuvième jour d'avril mil neuf cent trente-quatre.

16. Que toute loi fondée sur les paragraphes six, sept et huit de la présente résolution sera censée être entrée en vigueur le dix-neuvième jour d'avril mil neuf cent trente-quatre, et s'être appliquée à toutes les marchandises y mentionnées importées ou dédouanées pour la consommation à compter de ladite date, et s'être appliquée aux marchandises antérieurement importées pour la consommation dont nulle déclaration n'a été faite avant cette date.

17. Que toute disposition législative fondée sur les alinéas neuf à treize B est censée être entrée en vigueur le dix-neuvième jour d'avril mil neuf cent trente-quatre et expirer le trente et unième jour de mai mil neuf cent trente-cinq.

## LOI DE L'ACCISE

Résolu qu'il y a lieu de déposer un projet de loi portant modification de la Loi de l'accise, chapitre soixante des Statuts revisés du Canada, de 1927, et les lois modificatrices, et de statuer:

1. Que le droit d'accise sur le malt soit augmenté ainsi qu'il suit:

(*a*) Sur le malt criblé (malt dont les touraillons ont été enlevés) fabriqué au Canada, assujéti aux règlements d'accise au sujet de l'absorption de l'humidité dans l'entrepôt, de six cents la livre à sept cents et demi la livre;

(*b*) Sur le malt importé au Canada et entreposé, de six cents la livre à sept cents et demi la livre;

(*c*) Sur le malt importé au Canada, broyé ou moulu, de cinq cents la livre à huit cents la livre;

consolidant par ce moyen en un seul droit d'accise les droits d'accise imposés actuellement sur le malt employé au brassage de la bière et la taxe de capacité imposée en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre au taux de douze cents et demi le gallon sur la bière elle-même, ladite taxe de capacité devant être abrogée par un amendement à la Loi spéciale des revenus de guerre.

Tout le malt sur lequel les droits ont été acquittés, gardé dans un local quelconque et sujet à des droits d'accise au moment où la présente loi entrera en vigueur, devra acquitter la différence entre le taux déjà payé et celui qui est imposé par les présentes.

2. (*a*) Que les droits actuels imposés sur la bière ou toute boisson fermentée destinée à imiter la bière, et brassée en tout ou en partie avec toute autre substance que le malt, soient portés de quinze cents le gallon à vingt-deux cents le gallon, maintenant ainsi le taux différentiel des droits entre la bière brassée par l'emploi du malt et la bière brassée par l'emploi d'autres substances et combinant avec ledit droit d'accise la taxe de capacité imposée sur cette boisson en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre.

(*b*) Qu'un droit d'accise soit imposé sur toute bière importée au Canada et dédouanée pour la consommation, au taux de sept cents le gallon, à la place de la taxe d'accise imposée au même taux en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre.

(*c*) Qu'un droit d'accise soit prélevé sur toute la bière brassée avec du malt en entrepôt au moment de la mise en vigueur de la présente loi, sur lequel les droits ont été acquittés, au taux de sept cents le gallon.

3. Qu'un droit d'accise soit prélevé sur tout moût non fermenté (moût doux) propre au brassage de la bière, en entrepôt et non vendu lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, au taux de sept cents le gallon, égalisant ainsi le droit à être prélevé sur ce moût doux avec le droit à être prélevé sur le malt qui entre dans la fabrication du moût doux, produit après l'entrée en vigueur des droits accrus sur le malt proposés par les présentes; la taxe imposée sur ce moût en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre devant être abrogée.

4. Que des droits d'accise soient prélevés sur tout le sirop de malt propre au brassage de la bière, aux taux suivants:

(*a*) En main et non vendu le 1er de juillet 1934, par livre treize cents;

(*b*) Manufacturé ou produit en Canada après l'entrée en vigueur de la présente loi, dix cents la livre;

(*c*) Importé au Canada ou dédouané après l'entrée en vigueur de la présente loi, seize cents la livre;

les droits ci-dessus se substituant à la taxe existante imposée par la Loi spéciale des revenus de guerre au taux de vingt cents la livre, la réduction sous (*b*) venant compenser le droit majoré sur le malt utilisé dans la production de ce sirop.

5. Que toute loi basée sur la présente résolution entrera en vigueur le premier jour de juillet mil neuf cent trente-quatre.

## TARIF DES DOUANES

1. Résolu de modifier de nouveau le Tarif des douanes, chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada, de 1927, modifié par le chapitre trente-neuf des Statuts de 1929, le chapitre treize des Statuts de 1930 (première session), le chapitre trois des Statuts de 1930 (seconde session), le chapitre trente des Statuts de 1931, et les chapitres six et trente-sept des Statuts de 1932-1933, par la radiation de l'alinéa (*j*) du paragraphe (1) de l'article 2 et la substitution de ce qui suit:

(*j*) "Preuve", "esprit de preuve" ou "esprits de preuve" signifie tout esprit ayant la force de preuve à l'hydromètre de Sikes, c'est-à-dire, de l'esprit qui, à la température de cinquante et un degrés Fahrenheit, pèse exactement les douze treizièmes du poids d'une quantité égale d'eau distillée à la même température

2. Résolu de modifier de nouveau le Tarif des douanes susdit par l'adjonction à l'article 5 du paragraphe suivant:

(5) Dans le calcul du taux de droit *ad valorem* sur le thé acheté en entrepôt dans le Royaume-Uni, la valeur imposable ne comprendra pas le montant du droit de douane dont est passible le thé destiné à la consommation dans le Royaume-Uni.

3. Résolu de modifier de nouveau l'Annexe A du Tarif des douanes, chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927, modifiée par le chapitre dix-sept des Statuts 1928, chapitre trente-neuf des Statuts 1929, chapitre treize des Statuts 1930 (première session), chapitre trois des Statuts de 1930 (seconde session), chapitre trente des Statuts de 1931, chapitre quarante et un des Statuts de 1932, et chapitres six et trente-sept des Statuts de 1932-1933, par la radiation des numéros du tarif 79, 79b, 79c, 81, 82, 99c, 99e, 180, 187, 203b, 207, 208e, 208g, 208u, 210d, 210e, 219 (ii), 220, 242, 254, 267b, 278b, 278d, 294, 334, 339a, 353, 353a, 370, 375, 380, 392a, 409e (ii), 410d, 412, 414b, 445j, 471a, 472, 475, 511, 537, 537a, 551c, 651, 651a, 685, 709, 733, 811, 815, les diverses énumérations respectives de marchandises et les divers taux de droits de douane, s'il en est, en regard de chacun desdits numéros, et par l'insertion des numéros, énumérations et taux de droit suivants contenus à ladite Annexe A:

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 79 | Plants de fleuristes, savoir: azalées, rhododendrons, lilas en pots; hydrangées et autres plantes en pots, n.d.: plants de rosiers et autres plants pour la greffe ou le bourgeonnement, n.d.; semis d'œillets, araucarias, bulbes, cormes, tubercules, rhizomes et racines dormantes, n.d.; rosiers nains polyanthes importés par des fleuristes ou achetés en entrepôt au Canada pour des fins de forçage régulier dans leurs propres serres avant qu'il en soit disposé; feuillage de laurier et de houx, à l'état naturel ou conservé, qu'il soit en dessins ou bouquets ou non. | En franchise | 15 p.c. | 20 p.c. |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 79b | Fleurs et feuillages, à l'état naturel, coupés, en dessins ou bouquets ou non, n.d. | En franchise | En franchise | 40 p.c. |
| 79c | Arbres, c'est-à-dire du semis pour la greffe: pommiers, pruniers, poiriers, pêchers et autres arbres fruitiers, y compris les boutons et scions pour greffer ces arbres; noyaux de pêches pour fins de plantation | En franchise | En franchise | En franchise |
| 81 | Arbres, n.d., savoir: | | | |
| | *a)* Pommiers, chacun | En franchise | 6 cents | 7½ cents |
| | Toutefois, s'ils sont importés entre le 15 septembre et le 5 octobre inclusivement, le droit afférent aux taux du tarif intermédiaire ou du tarif général ne doit pas dépasser 3 cents pour chacun. | | | |
| | *b)* Poiriers, pruniers, cerisiers, abricotiers, cognassiers, chacun | En franchise | 8 cents | 9 cents |
| | Toutefois, s'ils sont importés entre le 15 septembre et le 5 octobre inclusivement, le droit sur les cerisiers et sur les pruniers sous le régime des taux du tarif intermédiaire ou du tarif général ne doit pas dépasser 3 cents pour chacun. | | | |
| | *c)* Pêchers, y compris les pousses de juin, chacun | En franchise | 5 cents | 6 cents |
| 82 | *a)* Vignes, buissons ou racines de groseiller et de raisin, chacun | En franchise | 2 cents | 2½ cents |
| | *b)* Buissons ou racines de framboisier, de groseiller, de loganberry et de mûrier; racines de rhubarbe, chacune | En franchise | 1 cent | 1 cent |
| | *c)* Racines d'asperges et plants de fraises, chacun | En franchise | ¼ cent | ¼ cent |
| | *d)* Rosiers, n.d., chacun | 1½ cent | 3 cents | 7 cents |
| | *e)* Arbres, arbustes, vignes, plants, racines et boutures, ordinairement connus sous la désignation de sujets de fleurs ou de pépinières, n.d | 12½ p.c. | 17½ p.c. | 30 p.c. |
| 99c | Raisins et raisins secs— | | | |
| | (i) Jusqu'au 31 juillet 1935 la livre | En franchise | 4 cents | 4 cents |
| | (ii) Après cette date, si ils sont en boîte pesant deux livres chacune, le poids de chaque boîte doit être inclu et est le poids pour tarif la livre | En franchise | 5 cents | 5 cents |
| 99e | Dates, n.d. la livre | 1 cent | 1 cent ¾ | 2 cents ½ |
| | En paquets de deux livres ou moins, le poids de l'emballage devant être compris dans le poids imposable. | | | |
| 117 | Flétan, foies de, frais | En franchise | En franchise | En franchise |
| 180 | Photographies, chromos, chromotypes, artotypes, oléographies, peintures, dessins, tableaux, reproductions par décalcomanie de toute espèce, gravures ou estampes, ou leurs épreuves, et œuvres d'art semblables, n.d., impressions sur bleus, plans d'architecture, cartes géographiques et hydrographiques, n.d. | 15 p.c. | 22½ p.c. | 22½ p.c. |
| 180c | Reproductions par décalcomanie, importées pour servir exclusivement à la fabrication d'articles de table en porcelaine ou semi-porcelaine | En franchise | 10 p.c. | 12½ p.c. |
| 187 | Papier albuminé et autre papier, ainsi que les films préparés chimiquement, à l'usage des photographes, n.d. | 15 p.c. | 25 p.c. | 30 p.c. |
| 187a | Films panchromatiques hypersensibles, non exposées, pour la photographie aérienne | En franchise | 10 p.c. | 15 p.c. |
| 203b | Couleurs d'aniline et de goudron de houille, pour la teinture, en masse, ou en emballages d'au moins une livre | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |
| | Toutefois, lorsque ces teintures sont admises au Royaume-Uni, en vertu d'un permis, sous le régime de l'article (2) de la Loi des matières colorantes (1920) les taux de droits seront | En franchise | En franchise | En franchise |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 207 | Sang desséché, n.d. | 5 p.c. | 7½ p.c. | 10 p.c. |
| 207b | Sang desséché, soluble | En franchise | En franchise | En franchise |
| 208e | Acide crésylique et ses composés, utilisés pour la concentration des minerais, des métaux ou des minéraux, n.d. | En franchise | 15 p.c. | 15 p.c. |
| 208g | Molybdate de calcium, importé pour servir exclusivement à la fabrication de l'acier, sous l'empire des règlements prescrits par le ministre | En franchise | En franchise | 5 p.c. |
| 208u | Xanthates et composés d'acide sulphothio phosphorique (dithiophosphorique) utilisés pour la concentration des minerais, des métaux ou des minéraux | En franchise | En franchise | En franchise |
| 208v | Alcool butylique, jusqu'au 15 octobre 1934 | En franchise | En franchise | En franchise |
| 208w | Théobromine, brute, et sulfate de dyméthyle | En franchise | En franchise | En franchise |
| 210d | Sulfate de soude, brut, ou *salt cake*, la livre | 1/5 cent | 3/5 cent | 3/5 cent |
| 210e | Nitrate de soude ou nitre cubique, lorsque importé pour servir d'agent fertilisant ou de fondant dans la réduction de slimes de cuivre électrolytique, ou dans les salaisons de viande ou dans la fabrication de glacés vitreux et de frittes d'émail, ou lorsque importé par des fabricants d'explosifs pour servir exclusivement, dans leurs propres usines, à la fabrication d'explosifs | En franchise | En franchise | En franchise |
| 216d | Anhydride d'acides phtalique, adipique, abiétique, maléique et succinique et ethylène-glycol, importés par les fabricants de résines synthétiques pour servir exclusivement dans leurs propres usines, à la fabrication des résines synthétiques | En franchise | En franchise | En franchise |
| 219 | (ii) Solutions de peroxydes d'hydrogène renfermant vingt-cinq pour cent ou plus, au poids, de peroxyde d'hydrogène | En franchise | 22½ p.c. | 25 p.c. |
| 219e | Mélanges contenant des cyanures pour servir à combattre les insectes destructeurs et autres fléaux | En franchise | En franchise | En franchise |
| 220 | Toute préparation médicinale, chimique et de pharmacie, composée de plus d'une substance, y compris les préparations brevetées, pillules, poudres, teintures, losenge, sirops, cordiaux, amères, anodynes, toniques, emplâtres, liniments, pommades, onguents, baumes, pâtes, gouttes, eaux, essences et huiles, n.o.p. | | | |
| | *a)* Secs | 20 p.c. | 25 p.c. | 25 p.c. |
| | *b)* Liquides, quand ils contiennent plus de deux et demi pour cent d'esprit de preuve | 25 p.c. | 40 p.c. | 40 p.c. |
| | *c)* Tous les autres | 60 p.c. | 60 p.c. | 60 p.c. |
| | Pourvu que les remèdes, pillules et préparations, non compris les pillules ou emplâtres médicinales, reconnus par la pharmacopée britannique ou des Etats-Unis, le formulaire canadien ou le codex de France comme officiel, ne seront pas compris dans cet item. | | | |
| | Pourvu, aussi, que tout article dans cet item contenant plus de 40 p.c. d'esprit de preuve, seront évalués pour droits de douanes à . . . par gallon | $3 00 et 30 p.c. | $3 00 20 p.c. | $3 00 30 p.c. |
| 242 | Rouge de plomb, sec, minéral d'orange, oxyde de titane et oxyde d'antimoine; oxydes de zinc, tels que le blanc de zinc et le lithopone | En franchise | 15 p.c. | 15 p.c. |
| 246b | Teintures et oxydes, évalués à 20 cents au moins la livre, pour servir exclusivement d'agents colorants dans la fabrication des émaux vitreux et des glacés pour poterie; et peinture d'or liquide, pour servir exclusivement à la fabrication de la vaisselle de porcelaine ou demi-porcelaine | En franchise | 20 p.c. | 22½ p.c. |
| 254 | Gommes, savoir: d'Australie, copal, damar, élémi, kaurie, mastic, sandarac, du Sénégal, adraganthe, gedda et d'épine-vinette; gomme chicle ou sapote, à l'état brut; laque brute, en grains, en pastilles, en bâtons et en feuilles; ambre gris; Pontianac | En franchise | 15 p.c. | 15 p.c. |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 254a | Ambre et gomme arabique | En franchise | En franchise | En franchise |
| 267b | Pétrole cru non à son état naturel, d'une gravité spécifique de ·7250 ou plus à 60 degrés de température, importé par des raffineurs pour être raffiné dans leurs propres usines....le gallon | En franchise | 1 cent ½ | 1 cent ½ |
| 278b | Huile de pistache crue, à raffiner aux fins alimentaires et utilisées dans les fabriques canadiennes | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |
| 278d | Huile d'olive pour la fabrication du savon ou du tabac ou les conserves de poisson; huile d'olive pour servir à la préparation des fibres textiles y compris l'apprêtage des étoffes | En franchise | En franchise | En franchise |
| 294 | Gypse, moulu, non calciné | 10 p.c. | 12½ p.c. | 15 p.c. |
| 326c | Verres en blanc, non coloriés, clairs, lorsque importés par des fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de réflecteurs à miroirs argentés ou réflecteurs ou réfracteurs polis par attaque à l'acide pour système d'éclairage | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |
| 326d | Verre en perles, en gouttes ou autres formes, importé par des fabricants de fausses perles pour servir exclusivement à la fabrication desdits articles dans leurs propres fabriques | En franchise | En franchise | En franchise |
| 334 | Kryolite ou cryolite | En franchise | En franchise | En franchise |
| 339a | Capsules de plomb pour bouteilles | En franchise | 27½ p.c. | 30 p.c. |
| 353 | Aluminium et ses alliages, à l'état brut ou partiellement ouvrés, savoir: gueuses, lingots, blocs, barres à crans, brames, lopins et masseaux; barres, triangles et fils; angles, pièces en U, poutres, pièces en T, et autres sections et formes laminées ou étirées; tuyaux et tubes; plaques, bandelettes ou lames, y compris les cercles; feuilles, n.d., ou clinquants, de moins de ·005 pouce d'épaisseur, unis ou bosselés, avec ou sans renfort; fils et câbles, en tresses ou retors, renforcés d'acier ou non; poudre d'aluminium | En franchise | 30 p.c. | 30 p.c. |
| 353a | Aluminium en feuilles, de moins de ·005 millimètre d'épaisseur: déchets d'aluminium<br>Toutefois ne sont considérés déchets d'aluminium que les déchets ou rebuts d'aluminium propres seulement à la refonte. | En franchise | En franchise | En franchise |
| 362a | Pièces de métal, soumises à la galvanoplastie, pour reliures à feuillets mobiles | 20 p.c. | 37½ p.c. | 45 p.c. |
| 365a | Pièces de métal, non plaqué ou étamé, y compris poinçons, ébarbeuses, anneaux à ressorts, anneaux à chevilles, fermoirs, agrafes, pivots, barres à chaîne de gilet, joints, taquets, languettes en épingle, languettes en boucle, couronnes, griffes de serrage, montures et goupilles, importés par les fabricants de bijouteries ou ornements pour servir de parure, pour servir exclusivement à la fabrication desdits articles dans leur propre fabrique | 15 p.c. | 25 p.c. | 30 p.c. |
| 365b | Fils et bandelettes en or, or doublé, argent, argent doublé, cuivre jaune ou nickel argenté, moletés, tordus, décorés ou portant des motifs d'ornementation roulés ou dessinés, et fils de nickel argenté, unis, en glène ou autrement, importés par les fabricants de bijouteries ou ornements pour servir de parure, pour servir exclusivement à la fabrication desdits articles dans leur propre fabrique | En franchise | 20 p.c. | 25 p.c. |
| 370 | Cylindres de cuivre et pierres pour imprimer les tissus textiles ou la tapisserie | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 375 | Alliages de fer:— | | | |
| | (a) Ferro-manganèse, fonte miroitante (*spiegeleisen*) et autres alliages de manganèse et de fer ne comportant pas plus d'un pour cent, en poids, de silicium, la livre ou fraction de livre, du poids de manganèse y contenue | En franchise | 1 cent | 1 cent ¼ |
| | *(b)* Silico-manganèse, silico spiegel et autres alliages de manganèse et de fer, contenant plus d'un pour cent, au poids, de silicium—la livre, ou la fraction de livre, de la manganèse y contenue | En franchise | 1 cent ½ | 1 cent ¾ |
| | *c)* Ferro-silicium, étant un alliage de fer et de silicium, contenant 8 p.c. ou plus, au poids, de silicium et moins de 60 p.c.—la livre, ou la fraction de livre, de silicium y contenu | En franchise | 1 cent ½ | 1 cent ¾ |
| | *d)* Ferro-silicium, étant un alliage de fer et de silicium, contenant 60 p.c. ou plus, au poids, de silicium et moins de 90 p.c.—la livre, ou la fraction de livre, du silicium y contenu | En franchise | 2 cents ½ | 2 cents ¾ |
| | *e)* Ferro-silicium, étant un alliage de fer et de silicium, contenant 90 p.c. ou plus, au poids, de silicium—la livre, ou la fraction de livre, du silicium y contenu | En franchise | 5 cents | 5 cents ½ |
| | *f)* Tous les alliages utilisés dans la fabrication de l'acier ou du fer, n.d | En franchise | 5 p.c. | 5 p.c. |
| 380 | Plaques de fer ou d'acier, laminées à chaud ou à froid: | | | |
| | *a)* D'au plus 66 pouces de largeur, n.d. la tonne | $4.25 | $8.00 | $8.00 |
| | *b)* De plus de 66 pouces de largeur, n.d. la tonne | En franchise | $6.00 | $6.00 |
| | *c)* A bride, à cuvette ou à courbe, n.d | 10 p.c. | 25 p.c. | 30 p.c. |
| | Toutefois, en ce qui concerne le paragraphe (b) de ce numéro du tarif, les dispositions de l'Article 6 de la Loi du tarif des douanes ne s'appliqueront pas aux importations sous le régime du tarif de préférence britannique. | | | |
| 392a | Pièces forgées de fer ou d'acier, quel que soit leur degré de fabrication, creuses, usinées ou non, d'au moins 12 pouces de diamètre intérieur | En franchise | 30 p.c. | 30 p.c. |
| 409e | (ii) Machines à classer, à laver et à essuyer les fruits et légumes, et machines d'ensachement et de pesage combinés, et leurs pièces achevées | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |
| 410d | Machines et appareils pour le forage des puits, et leurs pièces achevées, d'une espèce ou catégorie non fabriquée au Canada; et tuyau de fer ou d'acier sans soudure, de plus de huit pouces de diamètre, pour servir exclusivement au forage de puits artésiens, à gaz naturel et à huile, et à la prospection des minéraux, à l'exclusion du moteur, caoutchoucs à bourrer pour puits d'huile et de gaz naturel | En franchise | En franchise | En franchise |
| 410n | (ii) Pièces achevées destinées à la réparation de haveuses, n.d., énumérées au numéro du tarif 410d, importées avant le 1er janvier 1935, pour servir exclusivement à la réparation des haveuses importées au Canada avant le 1er janvier 1933 | En franchise | En franchise | En franchise |
| 412 | Machines, servant comme presses à imprimer les journaux, valant moins de $1,500 chacune au détail, d'une espèce ou catégorie non fabriquée au Canada, et leurs pièces achevées, non compris les scies, couteaux et moteurs | En franchise | En franchise | En franchise |
| 441f | Pièces en métal, n.d., importées par les fabricants de fusils de chasse, pour servir exclusivement à la fabrication de fusils de chasse dans leurs propres fabriques | En franchise | 17½ p.c. | 25 p.c. |
| 445j | Machines électriques pour raser à sec, d'une espèce ou catégorie non fabriquée au Canada, pour servir exclusivement à l'épilation du corps humain, et leurs pièces achevées | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 454 | Montures n'excédant pas 10 pouces en largeur, agrafes et fermoires (ne devant pas comprendre les attaches sans agrafes ou agrafes à glissoire) lorsqu'ils sont importés par les manufacturiers pour la fabrication de porte-monnaie, châtelaines, réticules, sacs à main servant exclusivement à la fabrication de porte-monnaie, châtelaines, sacs à main ou réticule, dans leurs propres manufactures, en vertu de règlements édictés par le ministre | En franchise | 17½ p.c. | 20 p.c. |
| 471a | Poulies à courroie en acier pressé pour transmission d'énergie, et leurs pièces achevées ou non y compris les manchonnages interchangeables | En franchise | 25 p.c. | 27½ p.c. |
| 472 | Plaques, rouleaux et cylindres gravés sur bois, acier ou autre métal, et reports en provenant, n.d.; plaques, rouleaux et cylindres en acier ou autre métal, pour graveurs, polis ou autrement ouvrés, pour y faire des gravures ou reports des plaques gravées | 10 p.c. | 15 p.c. | 20 p.c. |
| 475 | Stéréotypes, électrotypes et celluloïdes pour livres, ainsi que leurs blocs et matrices et placages en cuivre, composés en tout ou en partie de métal ou de celluloïde; pellicules positives ou négatives de publications périodiques publiées régulièrement à intervalles spécifiés aussi souvent que quatre fois par année au moins, non compris les catalogues | En franchise | En franchise | En franchise |
| 494b | Blocs, planches, madriers ou tranches de liège, tirés des déchets de liège ou du liège granulé ou broyé, lorsque importés par des manufacturiers pour servir exclusivement à la fabrication des couvertures de rouleaux de machines textiles | En franchise | En franchise | En franchise |
| 511 | Cannes à pêche, cannes de toutes espèces; bâtons de golf et leurs pièces achevées; skis; raquettes et cadres de raquettes et bâtons de balle au camp; balles de toutes sortes, devant servir aux sports, aux joutes et aux jeux athlétiques, n.d. | 20 p.c. | 30 p.c. | 35 p.c. |
| 511a | Bâtons, balles, gants et couvre-jambes pour le cricket. | En franchise | 30 p.c. | 35 p.c. |
| 523h | Toile à voile tout coton egyptien, importée pour servir exclusivement à la fabrication des voiles de bateaux ou vaisseaux, suivant les règlements prescrits par le ministre<br>et la livre. | En franchise<br>..... | 20 p.c.<br>3 cents ½ | 25 p.c.<br>4 cents |
| 523i | Toile à filtres tout coton, avec poil rasé, en pièce ou confectionnée, importée pour servir exclusivement dans les opérations minières ou métallurgiques<br>et la livre | 10 p.c.<br>..... | 30 p.c.<br>3 cents ½ | 35 p.c.<br>4 cents |
| 537 | Boudinages, chaînes et fils de trames totalement ou partiellement constitués de fibres végétales, à l'état simple, n.d., sans soie naturelle ou artificielle, ni laine | En franchise | 17½ p.c. | 25 p.c. |
| 537a | Boudinages, chaînes et fils de trames, constitués totalement ou partiellement de fibres végétales, y compris les trames retorses, les cordes et ficelles servant généralement à l'emballage et autres fins, n.d., sans soie naturelle ou artificielle ni laine | 27½ p.c. | 30 p.c. | 32½ p.c. |
| 537d | Boudinages, chaînes et fils de trames entièrement de chanvre, à l'état simple, n.d., ne devant contenir ni soie, ni soie artificielle, ni laine | En franchise | 17½ p.c. | 25 p.c. |
| 537e | Boudinages, chaînes et fils de trames entièrement de chanvre, y compris les trames retorses, les cordes et ficelles servant généralement à l'emballage et à d'autres fins, n.d | 27½ p.c. | 30 p.c. | 32½ p.c. |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 541d | Canevas à la pièce, entièrement de lin ou de chanvre ou des deux, tissu uni, de teinte naturelle, simplement imprégnée de produits imperméabilisants ou conservateurs, pour servir a la fabrication de tentes, auvents, prélarts, couvertures d'écoutilles et articles semblables, ne pesant pas moins de 18 onces et pas plus de 26 onces la verge carrée | 15 p.c. | 30 p.c. | 35 p.c. |
| | et.....la livre | ..... | 3 cents ½ | 4 cents |
| 551c | Filés et chaînes entièrement composés de poil ou de poil et de toute fibres végétale, importés par les fabricants pour servir dans leurs propres établissements | En franchise | 17½ p.c. | 20 p.c. |
| | et.....la livre | ..... | 15 cents | 17 cents ½ |
| 556 | Feutre de poil ou de poil et laine, passé à l'aiguille, non colorié, imprégné d'une solution de caoutchouc d'un côté, lorsque importé par des fabricants de tapis de feutre et d'étoffes à tapis, pour servir exclusivement à la fabrication de tapis de feutre et d'étoffes à tapis imprimés, dans leurs propres établissements | En franchise | 10 p.c. | 10 p.c. |
| | et.....la livre | ..... | 15 cents | 17 cents ½ |
| 558b | Boudinages, chaînes et fils de trames, entièrement de soie artificielle, ou fibres synthétiques similaires, produits au moyen de procédés chimiques, à l'état simple, non coloriés | 20 p.c. | 30 p.c. | 35 p.c. |
| | Toutefois, le droit ne doit jamais être inférieur, pour une livre, à | 20 cents | 28 cents | 28 cents |
| 558f | Boudinages, filés et chaînes entièrement de soie artificielle ou d'autres fibres synthétiques similaires, fabriqués par des procédés chimiques, non colorés, importés par les fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de tissus ras, dans leurs propres établissements | En franchise | 30 p.c. | 35 p.c. |
| | mais pas moins que.....la livre | ..... | 28 cents | 28 cents |
| 569 | (i) Chapeaux, casquettes et bonnets, n.d.; couronnes de chapeaux et de bonnets, formes de bonnets et de chapeaux, n.d | 22½ p.c. | 30 p.c. | 35 p.c. |
| | (ii) Chapeaux, bonnets et formes de feutre de laine, ne devant pas comprendre la fourrure, en vertu de règlements prescrits par le minisyre | 22½ p.c. et, la douzaine, $1.00 | | |
| 597b | Harpes | En franchise | 27 cents ½ | 30 p.c. |
| 616a | Composé de caoutchouc liquide, non-alcoolique, importé par des fabricants de composés à sceller les boîtes et bocaux pour servir exclusivement à la fabrication de ces composés à sceller dans leurs propres établissements | En franchise | En franchise | En franchise |
| 634 | (ii) Matières, importées par des manufacturiers de plumes, fruits, grains, feuilles et fleurs artificielles pour servir exclusivement à la fabrication de ces articles, dans leurs propres établissements | 20 p.c. | 27½ p.c. | 27½ p.c. |
| 651 | Boutons de toutes sortes, recouverts ou non, et formes de boutons autres que celles simplement ébauchées, n.d., boutons d'identité et boutons de manchettes ou de faux-col | 20 p.c. | 35 p.c. | 35 p.c. |
| | et.....la grosse | 5 cents | 5 cents | 5 cents |
| 651a | Boutons, et formes de boutons autres que celles simplement ébauchées, d'ivoire végétal | 20 p.c. | 35 p.c. | 35 p.c. |
| | et.....la grosse | 5 cents | 10 cents | 10 cents |

| Numéro | — | Tarif de préférence britannique | Tarif intermédiaire | Tarif général |
|---|---|---|---|---|
| 663d | Fèves soya, importées par les manufacturiers de produits liquides destinés à l'alimentation humaine, pour servir exclusivement à la fabrication de ces produits dans leurs propres établissements, jusqu'au 30 septembre 1934 | En franchise | En franchise | En franchise |
| 685 | Pantographes et pièces, y compris les pointes de diamant et les machines à graver, pour graver les rouleaux de cuivres servant à imprimer les tissus et le papier-tenture; blanchets, tissus à blanchets et nappes de cylindres importés pour l'usage exclusif des fabricants de tissus et des papier-tenture | En franchise | En franchise | En franchise |
| 709 | Produits naturels ou fabriqués du Canada qui, sont après avoir été exportés, retournés à l'exportateur sans que leur valeur ou leur état ait été amélioré par quelque procédé de fabrication, ou autre moyen: aussi flacons pour mercure et autres récipients en métal pour contenir des liquides, seaux à huîtres et enregistreurs de chocs pour usage dans les wagons de chemin de fer, ayant été exportés une fois du Canada | En franchise | En franchise | En franchise |
| | Pourvu que lesdits articles et marchandises soient retournés dans les cinq ans qui suivent l'exportation, subordonnément aux règlements établis par le ministre. | | | |
| | Pourvu aussi que tout article ou marchandise compris dans le présent numéro et sur lequel il aura été accordé un drawback, ne soit admis qu'en payant des droits équivalant au drawback accordé; | | | |
| | Pourvu, de plus, qu'aucun de ces produits manufacturés en entrepôt ou sous le régime de règlements d'accise au Canada, s'ils ont été exportés, ne soit admis autrement que sur paiement des droits de douane ou d'accise auxquels ils auraient été assujétis s'ils n'avaient pas été exportés du Canada. | | | |
| 811 | Noyaux isolateurs en céramique, non ouvrés au delà de la cuisson et du glaçage, imprimés ou décorés ou non, sans garnitures, importés par les fabricants de bougies d'allumage pour servir exclusivement dans leurs fabriques à la fabrication desdites bougies | 5 p.c. | 10 p.c. | 15 p.c. |
| 815 | Amidon ou farine de pommes de terre énumérés au n° 39 du tarif douanier, importés pour servir de matière première à des produits canadiens, l'emballage devant être inclus dans le poids imposable jusqu'au 31 juillet 1934.....la livre | ½ cent | 1 cent | 1 cent |

4. Résolu de modifier la liste B du tarif des douanes, chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927, par la radiation des numéros 1049 et 1055, des énumérations de marchandises et des taux de drawback de droits de douane figurant en regard de chacun desdits numéros et par l'insertion dans ladite liste B des numéros, énumérations et taux de drawback des droits de douane qui suivent:—

| Numéro | Produits | Sujets à drawback | Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou droit de dumping) payable à titre de drawback |
|---|---|---|---|
| 1049 | Charbon butimuneux..... | Importé par les fabricants de coke et convertie en coke dans leurs propres cokeries..... Pourvu que le drawback payable en vertu du présent numéro remplace le drawback payable en vertu de tout autre numéro. | 50 p.c. |
| 1055 | *a)* Matières et pièces, n.d..... | Employés à la fabrication des articles désignés aux numéros 438a et 438b du Tarif | 60 p.c. |
| | *b)* Matières et pièces, tels que ci-après définis, y compris toutes matières et pièces y forgés ou attachés; moteurs, carrosseries en blanc, cadres de châssis, capots, coques plaquées de radiateurs, aile, garde-réservoir, tuyaux d'alimentation d'essence, moulages de matrices, plaqués ou non, et parechocs avant et arrière, finis ou non..... | Employés dans la fabrication de marchandises énumérées aux numéros du Tarif 438a et 438b..... (1) Toutefois aucun drawback ne doit être payé par la suite sous le régime de ce numéro sauf dans le cas où au moins cinquante pour cent du coût de production de l'article fini a été défrayé au Canada, non compris, après le 30 septembre 1931, les droits payés sur les matériaux importés. (2) De plus, il ne doit être payé aucun drawback en vertu du présent numéro sur l'importation de l'un quelconque des produits suivants: Cordelets et bandelettes anti-vibrateurs; essieux d'avant; essieux d'arrière (non compris les bâtis banjo); batteries, coussinets à butée, à billes ou simples; courroies (éventails); carrosseries, peintes ou décorées; boulons; freins de service ou d'urgence; leviers de freins; entoilages de freins; pédales et leviers de freins; parechocs, grands et petits; capots, chanlattes, moulages de côtés ou de capotes, laminés à froid; moulages de marchepieds, gouttières de vitres, moulages et charnières de courroies, laminés à froid; chapeaux de moyeux; tapis, moulages (au sable); ressorts de châssis, du bâti aux essieux; coupe-circuit; poupées de capot; clavettes; horloges à remontoir par tige; embrayages; pédales d'embrayage; goupilles, assemblages de tablier; distributeurs; tiges d'entraînement; tambours (de roues); tuyaux d'échappement; générateurs électriques; fils et câbles | 25 p.c. |

| Numéro | Produits | Sujets à drawback | Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou droit de dumping) payable à titre de drawback |
|---|---|---|---|
| | | électriques; bulbes de lampes électriques; éventails de moteurs; crampes à tapis et rideaux; pièces en feutre; bourrelets finis (de fenêtres); planches de fond de caisse (bois); appuis-pieds; pièces de forge, étampées, laminées ou pressées; réservoirs à essence; leviers de changement de vitesse; poignées de leviers de boîte de vitesse; compartiments à gants; moyeux; bobines d'ignition; vérins; lampes (avant côté, arrière et plafond), mais à part les lentilles verre laminé; accessoires pour graissage; miroirs (rétroviseurs); pièces en caoutchouc moulé; silencieux; écrous; peintures; laques et diluants; axes de propulsion; tissus à capotes doublés ou recouverts de pyroxyline, et toile huilée et émaillée; noyaux de radiateurs; porte-couvertures; tubes de caoutchouc; marchepieds; couvertures de marchepieds; rivets; vis; amortisseurs; soudures; bougies d'allumage; ressorts, spirales et pour sièges; métaux emboutis (sauf les enveloppes de radiateurs, capot et carrosseries embouties); commutateurs de démarreurs; moteurs de démarrage; unités de démarrage; volants; boulons; broquettes; pneus (de caoutchouc); porte-pneus; housses à pneus; trousses à outils; capotes et rideaux de capotes; transmissions; joints universels; tissus et matériels de rembourrage autres que tissus imprimés; vernis; viseurs; rondelles ordinaires; roues y compris moyeux et tambours; porte-roues; jantes de roues, crics d'auto; stores; pare-brises achevés; cadres et pièces métalliques de pare-brises; pièces de bois pour carrosserie.<br>(3) Toutefois, sur toutes les matières et pièces employées dans la fabrication au Canada des pièces désignées à la clause conditionnelle (2) du présent numéro, il devra être payé, lorsque les parties susdites sont employées dans la fabrication des produits désignés aux numéros 438a et 438b du Tarif, un drawback pour fins domestiques de..... | 25 p.c. |
| | | (4) Toutefois, toutes réclamations pour drawback s'étant produites ou pouvant se produire jusqu'au 30 septembre 1931 inclusivement, devront être payées en conformité des dispositions existantes du Tarif le 25 mai 1931.<br>(5) Toutefois le Gouverneur en son conseil peut établir tels règlements, s'il y a lieu, qu'il jugera nécessaires pour la mise en application des dispositions du présent numéro du Tarif. | |
| 1067 | Glaces polies, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada. | Lorsqu'elles sont employées dans la fabrication de glaces de sûreté ou incassables, laminées ou autrement..... | 99 p.c. |

5. Résolu, de modifier la Liste C du Tarif des douanes, chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927, par l'insertion du numéro suivant:

1217. Appareils générateurs d'écrans de fumée pour les automobiles ou les embarcations de toutes sortes.

6. Résolu que toute loi fondée sur les résolutions précédentes portant modification du tarif des douanes ou de ces listes sera censée être entrée en vigueur le dix-septième jour d'avril mil neuf cent trente-quatre et s'être appliquée à toutes les marchandises désignées aux résolutions précédentes, importées ou dédouanées pour la consommation à compter de cette date, et s'être appliquée aux marchandises antérieurement importées dont nulle déclaration pour la consommation n'a été faite avant cette date.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes, du consentement de la Chambre, présente alors les bills suivants, lesquels sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 97, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Bill No 98, Loi modifiant le tarif des douanes.
Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Le Bill No 71, Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir, est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport intérimaire et procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1, de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: attaches sans agrafes.

Le Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—27

No 91

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 13 JUIN 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 28, Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Insurance Company.*

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Document montrant:—

Durant l'année financière échue le 31 mars 1934, quelle somme d'argent le gouvernement du Canada a versée (*a*) au chemin de fer Canadien-National; (*b*) au chemin de fer Canadien-Pacifique, pour le transport des matières postales, le service des messageries, le service des trains de marchandises ou d'autres services.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mai 1934—Document montrant:—

Quelle somme le Cartel des blés de l'Alberta a versé pour le réservoir à grains de la commission du Port de Vancouver (*a*) en 1932, (*b*) en 1933, (*c*) en 1934.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1177, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $20,575.47 à la province de l'Ontario, pour aide financière supplémentaire en rapport avec le coût du maintient des camps de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1189, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $322.90 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1190, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $1,236,234.55 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1191, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $376.05 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal dans la ville de Bridgewater.

Arrêté en Conseil, C.P. 1192, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $5,329.39 à la province de Québec, pour secours direct municipal dans la ville de Port-Alfred, comté de Chicoutimi.

Arrêté en Conseil, C.P. 1193, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $1,992.82 à la province de Québec pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1194, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $1,331.58 à la province de l'Alberta pour règlement de secours aux colons des territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1195, du 12 juin 1934: ravivant l'entente conclue avec la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, sous l'autorité des arrêtés en Conseil, C.P. 2181 du 19 octobre 1933 et C.P. 1054 du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1196, du 12 juin 1934: ravivant l'entente conclue avec la province de la Nouvelle-Ecosse, sous l'autorité des arrêtés en Conseil, C.P. 941, du 25 mai 1933, (et tel qu'amendé par l'arrêté en Conseil, C.P. 1289, du 28 juin 1933) et arrêté en Conseil, C.P. 1048, du 21 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1197, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province du Nouveau-Brunswick sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1994, du 26 septembre 1933 et C.P. 1055, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1198, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province de Québec, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1482, du 22 juillet 1933 et C.P. 1057, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1199, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province de l'Ontario, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1686, du 22 août 1933 et C.P. 1058, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1200, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province du Manitoba, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1554, du 4 août 1933 et C.P. 1060, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1201, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province de la Saskatchewan, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1555, du 4 août 1933 et C.P. 1061, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1202, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province de l'Alberta, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1553, du 4 août 1933 et C.P. 1062, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1203, du 12 juin 1934: ravivant l'entente avec la province de la Colombie-Britannique, sous l'autorité d'arrêtés en Conseil, C.P. 1556, du 4 août 1933 et C.P. 1063, du 22 mai 1934, concernant des secours directs dans ladite province.

Arrêté en Conseil, C.P. 1218, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $22,988.22 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les territoires non organisés (Les vieilles Forges, comté St-Maurice).

Arrêté en Conseil, C.P. 1219, du 12 juin 1934: autorisant paiement de $6,460.94 à la province de Québec, pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le droit de vote à l'élection des membres de la Chambre des Communes.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi relatif au droit de vote des électeurs à l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin de décréter la nomination, les traitements, les honoraires et les dépenses d'un Commissaire fédéral du droit électoral, d'un secrétaire, de régistrateurs, de recenseurs et d'autres fonctionnaires, et pour prescrire l'impression de listes d'électeurs et d'autres documents.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

Du consentement de la Chambre, M. Bury, du comité sur le règlement, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Conformément à un ordre de la Chambre en date du 7 juin, votre Comité a étudié la suspension des articles 92, 93 (1), 93 (3) (*a*) et (*c*), et 95 au sujet d'une demande de bill privé présentée par la *Saint-Clair Transit Company*.

Il a été allégué à votre Comité que le délai requis pour commencer et terminer ce pont a été nécessité par des difficultés financières, maintenant disparues, et que la construction proposée fournira une quantité considérable de travail.

La publication de l'avis a été commencée, et votre Comité est convaincu qu'il n'en résultera aucun dommage si l'on considère suffisante la publicité faite.

Votre Comité recommande que les articles 92 et 95 du Règlement soient suspendus et que les frais additionnels ne soient pas imposés; mais que l'article 93 du Règlement ne soit pas autrement suspendu relativement à cette demande.

Sur motion de M. Bury, ledit rapport est adopté.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company*.—M. *Gray*.

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en conformité de la règle 102.

Le Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 92

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 14 JUIN 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 4, Loi concernant le Bureau des traductions.

M. Hanson (York-Sunbury), du comité des Banques et du Commerce présente le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a, durant la session, étudié, entre autres choses, le Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque, et a rapporté ledit bill à cette Chambre avec amendements, le 17 mai dernier.

A la première réunion du Comité, le 6 mars dernier, M. Power, appuyé par M. Vallance, a proposé:

Qu'avant d'aborder article par article l'étude du Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque, le Comité examine les points suivants:

1. L'interrelation des conseils d'administration des banques, compagnies de fiducie, compagnies d'assurance et maisons industrielles importantes, et les effets de cette interrelation sur les conditions générales, financières et économiques du pays;

2. Les mesures générales adoptées par les banques à charte pour combattre la crise des affaires, et le degré de responsabilité desdites banques dans la déflation violente dont le pays a souffert et souffre encore;

3. Les circonstances qui ont amené l'adoption de l'arrêté C.P. No 2693, du 27 octobre 1931, lequel autorise les banques à charte à inscrire dans leurs états financiers mensuels et annuels leurs titres de placement à une autre valeur que leur valeur réelle ou du marché;

4 Le rôle des banques à charte vis-à-vis des syndicats du blé, et la mesure dans laquelle les garanties données aux banques par les autorités fédérales, au compte du marché aux grains desdits syndicats ont servi à des fins de spéculation dans le blé sur le parquet des halles aux grains de Winnipeg et de Chicago;

5. Les relations des banques à charte ou de l'une ou l'autre d'entre elles avec la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien et les circonstances qui ont amené le gouvernement fédéral à garantir un prêt de soixante millions de dollars à ladite compagnie de chemin de fer;

6. Les relations de banques à charte ou n'importe laquelle d'entre elles avec l'industrie de la pâte de bois et du papier et jusqu'à quel point l'extention désordonnée du crédit a provoqué la surcapitalisation et l'expansion exagérée, et, partant, la désorganisation et la quasi-banqueroute d'une industrie qui exploite certaines de nos plus précieuses ressources naturelles;

Et en vue d'obtenir des renseignements sur les sujets et les questions énumérés ci-dessus, des témoins seront appelés, y compris sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada, sir Charles D. Gordon, président de la Banque de Montréal, et tous autres présidents et administrateurs de banque que le Comité jugera à propos de convoquer devant lui.

Votre Comité décida de recevoir cette proposition comme avis de motion.

Il a été plus tard résolu que le sujet de la motion précitée soit discuté lorsque les articles pertinents du bill No 18 seront étudiés, et qu'un sous-comité, à être nommé, dresse la liste des témoins à citer et fixe l'ordre de leur appel devant le Comité.

Depuis sa première réunion, votre Comité a tenu 47 séances et a entendu 25 témoins.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages est déposé avec le présent rapport.

Les témoignages contiennent aussi les opinions de certains témoins relatives à l'étude du Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, qui a été renvoyé à votre Comité le 9 mars dernier, et rapporté, avec amendements, le 6 juin courant.

Votre Comité recommande que les ordres de renvoi, rapports, procès-verbaux et témoignages ainsi que la liste des pièces soient imprimés en appendice au Journaux de la Chambre et sous forme de livre bleu, et qu'il soit imprimé sous cette dernière forme 1,000 exemplaires en anglais et 500 en français; et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cet effet.

*(Pour les minutes et procès-verbaux, etc., qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux, No 2)*

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés sous l'autorité de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1171, du 13 juin 1934: acceptant la soumission de la *General Supply Company, Limited,* Ottawa, pour deux tracteurs chenille Diesel pour le camp de secours à Tudhope, Ontario, exploité par le département de la Défense nationale; et acceptant la soumission de MM. J. S. Innes, Limited, pour

deux tracteurs à gazoline Cletrac pour usage dans le camp de secours à Emsdale, Ontario, exploité par le département de la Défense nationale, le coût total ne devant dépassé $16,378.00.

Arrêté en Conseil, C.P. 1235, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $1,569.46 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1236, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $159,472.28 à la province du Manitoba pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités désorganisées et en faillite, secours direct provincial dans les territoires non organisés et secours direct provincial pour les familles de passage dans le grand Winnipeg.

Arrêté en Conseil, C.P. 1237, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $17,046.80 à la province de Québec pour la grande route trans-Canada et pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 1238, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $45,953.66 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités organisées et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1239, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $11,900.10 à la province de Québec pour secours direct provincial dans les municipalités organisés et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1240, du 13 juin 1934: créditant la somme de $126,159.97 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 152, du 25 janvier 1934, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 1241, du 13 juin 1934: autorisant paiement de $4,786.54 à la province du Manitoba pour le coût de secours aux personnes sans asile et pour les personnes placées sur des fermes pour la période du 1er août 1933 au 31 mars 1934, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 1554, du 4 août 1933.

Le Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 93

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 15 JUIN 1934

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Une message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 71, Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir.

Bill No 94, Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 14. Insérer ce qui suit comme alinéa (*d*) de la clause 2: "(*d*) Toutes les compagnies constituées en corporation en vertu de la *Loi des compagnies,* chapitre soixante-dix-neuf des Statuts revisés du Canada, 1906, ou auxquelles ladite Loi s'applique;".

2. Page 1, ligne 15. L'alinéa (*d*) devient l'alinéa (*e*).

3. Page 3, lignes 38 et 39. Retrancher "1932, chapitre quarante-six du Statut de 1932".

4. Page 5, ligne 14. Remplacer "administrateurs provisoires" par "premiers administrateurs".

5. Page 5, ligne 34. Remplacer "ou" par "et".

6. Page 7, ligne 30. Retrancher le mot "jusqu'ici".

7. Page 7, ligne 31. Après le mot "distribuable", insérer les mots "avant la date de l'entrée en vigueur de la présente loi".

8. Page 11, ligne 32. Après le mot "actions", insérer les mots "débentures ou autres obligations".

9. Page 14, ligne 1. Remplacer la sous-clause (3) de la clause 15 par la suivante:

"(3) Si un prêt est fait par la compagnie en violation des dispositions qui précèdent, tous les administrateurs et fonctionnaires de la compagnie qui l'ont effectué ou y ont consenti, sont, jusqu'au remboursement dudit prêt, conjointement et solidairement responsables envers la compagnie et envers ses créanciers des dettes de la compagnie alors existentes ou contractées subséquemment; mais cette responsabilité est limitée au montant dudit prêt avec intérêts."

10. Page 17, ligne 39. Remplacer la clause 24 par la suivante:

"24. Tout administrateur, gérant ou fontionnaire d'une compagnie, et toute personne agissant au nom de la compagnie, qui

(*a*) fait usage ou autorise l'usage d'un sceau paraissant être celui de la compagnie et sur lequel le nom de la compagnie n'est pas gravé en caractères lisibles;

(*b*) émet ou autorise à émettre quelque avis, annonce ou autre publication officielle de la compagnie; ou

(*c*) signe ou autorise à signer, au nom de la compagnie, quelque lettre de change, billet à ordre, endossement, chèque, mandat d'argent ou commande de marchandises; ou

(*d*) émet ou autorise à émettre quelque état de compte, facture ou quittance de la compagnie;

sans que le nom de la compagnie y soit mentionné en caractères lisibles, est passible d'une amende de deux cents dollars, et est, en outre, responsable personnellement envers le porteur de la lettre de change, du billet à ordre, du chèque, du mandat d'argent ou de la commande de marchandises, pour le montant y déclaré, à moins que l'effet ne soit dûment acquitté par la compagnie."

11. Page 20, ligne 12. Après "partage", insérer "conjointement et solidairement".

12. Page 23, ligne 14. Remplacer les mots "dans les vingt-quatre heures" par les mots "au cours d'une semaine à compter".

13. Page 23, ligne 25. Remplacer les mots "des actions" par les mots "de l'action".

14. Page 24, ligne 36. Retrancher les mots "par règlement ou".

15. Page 27, lignes 2 et 3. Remplacer les mots "même si le nombre autorisé de ces actions est réduit" par les mots "de manière que le nombre de ces actions soit réduit".

16. Page 27, lignes 39 et 40. Remplacer les mots "des pouvoirs qui précèdent" par les mots "du pouvoir qui précède".

17. Page 31, ligne 43. Après le mot "chef", insérer "ou directement affectées".

18. Page 32, ligne 36. Après le mot "capital", insérer les mots "versé de la compagnie".

19. Page 33, ligne 17. Après le mot "actions", insérer les mots "et l'excédent résultant de ce rachat ou de cet achat pour annulation est désigné comme excédent de capital, lequel ne doit pas être réduit ni réparti par la compagnie, sauf de la manière prévue aux articles quarante-neuf à cinquante-huit, les deux compris, de la présente loi".

20. Page 37, ligne 10. Remplacer les mots "l'enregistrement est exigé" par les mots "la remise des détails au secrétaire d'Etat est exigée".

21. Page 38, ligne 5. Retrancher les mots, "sciemment et délibérément".

22-23. Page 38, lignes 20 à 23. Retrancher tous les mots depuis "En" inclusivement jusqu'à "refus" inclusivement, et les remplacer par les mots "Si l'examen desdites copies ou dudit registre est refusé, tout fonctionnaire de la compagnie qui refuse à tort l'examen, et tout administrateur ou fonctionnaire de la compagnie qui délibérément autorise ou permet un pareil refus".

24. Page 53, ligne 23. Après le mot "soit", insérer "agissant pour le compte ou au nom d'une compagnie".

25. Page 53, ligne 24. Retrancher les mots "ou en vente".

26. Page 53, ligne 25. Remplacer "d'une" par "de telle".

27. Page 54, ligne 36. Après "appartiennent", insérer "ou sur lesquelles elle a la haute main".

28. Page 54, ligne 40. Après "sont", insérer "jusqu'au remboursement des dividendes ainsi déclarés et payés, conjointement et solidairement responsables envers la compagnie et envers ses créanciers des dettes de la compagnie alors existantes ou contractées subséquemment; mais cette responsabilité est limitée au montant de ces dividendes et intérêts, qui n'ont pas été remboursés à la compagnie".

29. Page 54, lignes 40 à 46. Retrancher tous les most depuis "conjointement" inclusivement jusqu'à "respectivement" inclusivement.

30. Page 55, ligne 2. Remplacer les mots "dans les vingt-quatre heures" par les mots "au cours d'une semaine à compter".

31. Page 60, ligne 22. Remplacer le mot "l'année" par "les six mois".

32. Page 61, lignes 45 et 46. Après le mot "affaires", insérer "dont la nature générale est spécifiée dans l'avis de convocation".

33. Page 63, ligne 1. Retrancher les mots "tenue en conformité de la présente loi ou de règles établies sous son empire, ou en conformité des stipulations contenues, selon le cas, dans toute débenture ou tout acte de fiducie" et les remplacer par les mots "nantis ou non-nantis ou de quelque catégorie d'entre eux, selon le cas".

34. Page 63, ligne 10. Retrancher les mots "créancière, ou porteur de débenture", et les remplacer par les mots "ou créancière nantie ou non-nantie, selon le cas".

35. Page 64, ligne 24. Remplacer les mots "peut faire tenir" par les mots "doit faire tenir au Canada", et retrancher les mots "au Canada", ligne 25.

36. Page 65, ligne 27. Retrancher les mots "dans le cas d'une compagnie".

37. Page 67, ligne 22. Retrancher les mots "de marchandises".

38. Page 67, ligne 24. Après l'alinéa (*c*), insérer ce qui suit comme nouvel alinéa (*d*):

"(*d*) Toutes les autres transactions affectant la situation finacière de la compagnie."

39. Page 67, ligne 26. Après le mot "endroit", insérer les mots "au Canada".

40. Page 68, ligne 20. Retrancher les mots "(*b*) Les dettes des clients envers la compagnie;".

41. Page 68, ligne 21. L'alinéa (*c*) devient l'alinéa (*b*).

42. Page 68, ligne 22. Insérer ce qui suit comme alinéa (*c*):

"(*c*) Les autres dettes envers la compagnie;".

43. Page 68, ligne 36. Retrancher les mots "impôts sur le revenu" et les remplacer par les mots "taxes imposées par quelque autorité taxatrice au Canada".

44. Page 69, ligne 16. Après le mot "compagnie", insérer "faite après la date de l'entrée en vigueur de la présente loi ou dans une période de trois ans avant ladite date;".

45. Page 70, lignes 21 et 22. Remplacer les mots "impôts sur le revenu" par les mots "taxes imposées sur le revenu par quelque autorité taxatrice au Canada".

46. Page 75, ligne 23. Remplacer le mot "et" par le mot "afin".

47. Page 85, ligne 26. Remplacer les mots "administrateurs provisoires" par les mots "premiers administrateurs".

48. Page 87, ligne 12. Remplacer le premier mot "compagnie" par les mots "la compagnie" ou "une compagnie".

49. Page 87, ligne 12. Remplacer "la compagnie" par "une compagnie".

50. Page 89, ligne 10. Un amendement apporté à l'article 151 ne concerne que la version anglaise.

51. Page 92, ligne 7. Retrancher le mot "seulement".

52. Page 93, ligne 13. Après "d'actions", insérer "de chaque catégorie".

53. Page 94, lignes 1 à 9 inclusivement. Remplacer la clause 170 par la suivante:

"170. Tout administrateur, fonctionnaire ou employé de la compagnie qui refuse ou manque de permettre l'exercice du droit d'examen et de faire des extraits, conféré par l'article cent soixante-neuf de la présente loi, est passible d'une amende de deux cents dollars. S.R., c. 27, art. 179, mod."

54. Page 94, lignes 10 à 13 inclusivement. Remplacer la clause 171 par la suivante:

"171. Quiconque, étant administrateur, gérant ou fonctionnaire d'une compagnie ou agissant au nom d'une compagnie, commet un acte contraire aux dispositions de la présente Partie, ou manque ou néglige d'observer quelqu'une de ces dispositions, est, si la présente Partie ne prescrit expressément aucune peine pour cet acte, ce manquement ou cette négligence, passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de mille dollars au maximum ou d'un emprisonnement ne dépassant pas une année, ou à la fois de cette amende et de cet emprisonnement. Toutefois, aucune poursuite ne peut être exercée sous l'autorité du présent article sans le consentement écrit du secrétaire d'Etat. R.S., c. 27, art. 146, mod."

55. Page 96, ligne 15. Remplacer les mots "du capital souscrit" par "des actions souscrites".

56. Page 97, lignes 40 et 41. Remplacer les mots "dans les vingt-quatre heures" par les mots "au cours d'une semaine à compter".

57. Page 98, ligne 14. Remplacer les mots "dans les vingt-quatre heures" par les mots "au cours d'une semaine à compter".

58. Page 102, ligne 14. Remplacer les mots "BUREAUX D'ENREGISTREMENT ET DE TRANSFERT" par les mots "DISPOSITIONS D'APPLICATION GÉNÉRALE".

59. Page 102, ligne 18. Après le mot "Canada", insérer: "et "corporation" signifie une corporation à laquelle s'applique la Partie II de la présente loi".

60. Page 103, ligne 22. Insérer ce qui suit, comme nouvelle clause 207:

"207. (1) Les personnes auxquelles le présent article s'applique sont: les administrateurs d'une compagnie ou corporation; les gérants d'une compagnie ou corporation; les fonctionnaires d'une compagnie ou corporation; les personnes employées par une compagnie ou corporation comme vérificateurs, que ces personnes soient ou ne soient pas fonctionnaires de la compagnie ou corporation.

(2) Si, dans une poursuite pour violation ou inobservation de quelque disposition de la présente loi, ou pour violation ou inobservation de quelque disposition des lettres patentes, lettres patentes supplémentaires, loi spéciale ou statuts d'une compagnie ou corporation, contre une personne à laquelle le présent article s'applique, il paraît à la cour qui instruit l'affaire que cette personne est ou peut être responsable à l'égard d'une telle violation ou inobservation, mais qu'elle a agi d'une façon honnête et raisonnable et que, compte tenu de toutes les circonstances du cas, y compris les circonstances de sa nomination, elle pourrait équitablement être excusée d'avoir commis une telle violation ou inobservation, la cour peut dégager en tout ou en partie la responsabilité de cette personne aux termes que la cour peut juger convenables.

(3) Lorsqu'une personne à laquelle le présent article s'applique a des raisons pour appréhender qu'une réclamation sera faite ou pourrait être faite contre elle à l'égard d'une telle violation ou inobservation, elle peut s'adresser à la cour, définie à l'alinéa (*d*) de l'article trois de la présente loi, de la province dans laquelle est situé le siège ou la principale place d'affaires de la compagnie ou corporation, afin d'obtenir justice; et, pour juger une telle demande, la cour aura le même pouvoir de faire droit à cette personne qu'elle aurait sous l'autorité du présent article si elle était une cour devant laquelle une poursuite avait été instituée contre cette personne pour une telle violation ou inobservation.

(4) Lorsqu'est instruite par un juge avec un jury une cause à laquelle s'applique le deuxième paragraphe du présent article, le juge, après avoir entendu la preuve, peut, s'il s'est assuré que le défendeur devrait, conformément audit paragraphe, être dégagé entièrement ou partiellement de la responsabilité qu'on cherche à lui faire porter, retirer en tout ou en partie la cause au jury et ordonner immédiatement l'inscription d'un jugement pour le défendeur aux termes, relativement aux frais ou à d'autres égards, que le juge peut estimer légitimes."

61. Page 103, ligne 23. Renuméroter 208 la clause 207.

62. Page 103, ligne 34. Renuméroter 209 la clause 208.

M. Matthews, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1934,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, rapports, rapports d'enquête et autres documents relatifs à la destitution de M. Hector Hamel, estimateur suppléant aux douanes, à Montréal.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1934,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre le département des Postes à Ottawa et à Québec et la compagnie *Canadian Airways Limited*, au sujet du transport des matières postales, par aéroplanes, de Québec jusque sur la Côte nord, et du contrat présentement en force entre le ministère des Postes et ladite compagnie.

M. Guthrie, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 97, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Bill No 98, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Le Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 6, Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 95, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada est lu la deuxième fois, considré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

*(L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15)*

*(Bills privés)*

Le Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company* est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills privés.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Gray, ordonné,—Que la règle 105 soit suspendue afin que le comité des Bills privés prenne en considération sans délai le Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company*.

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues reprend le cours de ses délibérations, lequel est rapporté avec des amendements, considéré tel que rapporté et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 9.40 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 94

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 18 JUIN 1934

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le trente-deuxième rapport du préposé aux pétitions pour bills privés, déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 15 courant, et constate que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue:—

De la *Central Finance Corporation*, de Toronto, Ontario, demandant une loi leur permettant de faire affaire sous le nom de Corporation Centrale de Finance, en plus de leur titre actuel; aussi pour augmenter leur capital-actions, et modifier leurs pouvoirs.—M. *Jacobs*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le seizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

De *Central Finance Corporation*.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 102 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Headley Acland".

Bill No 103 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Gertrude Bush Adamson".

Bill No 104 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Cohen Levine".

Bill No 105 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rosner".

Bill No 106 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayse Irene Westlake MacLaren".

74731—28

Bill No 107 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Willard Lyman Robertson".

Bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Edward Headley Acland, Ella Gertrude Bush Adamson, Helen Cohen Levine, Annie Rosner, Grayse Irene Westlake, Noami Willard Lyman et Hyman Stotland, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sir George Perley, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Rhodes, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BESSBOROUGH.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1935, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.
OTTAWA, 18 juin 1934.

Sur motion de Sir George Perley, lesdits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

M. Dupré l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, pour M. Gordon,—Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1256, du 14 juin 1934: autorisant paiement de $1,521,000.00 pour dépenses encourrues sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2214, du 26 octobre 1933, pour secours aux célibataires sans asile, en rapport avec des projets de secours entrepris du département de la Défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 1269, du 16 juin 1934: continuant la mise en force de certaine sententes concernant des mesures de secours avec les différentes provinces sous les prescriptions de la Loi de secours 1933, jusqu'au 15 juillet 1934.

Arrêté en Conseil, C.P. 1270, du 16 juin 1934: autorisant une autre prorogation de délai pour compléter certains travaux de secours dans la cité de Verdun entrepris sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2103, du 10 octobre 1933.

Aussi, pour M. Sauvé,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 4 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et arrêtés du conseil échangés entre le 1er septembre 1930 et le 29 mai 1934 au sujet du bureau de poste de White Brook, comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick, au sujet de la destitution du maître de poste et de la nomination de son successeur.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 4 juin 1934:—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement provincial de Québec et le ministère fédéral des Travaux publics et le ministère du Travail, et toute autre personne ou corporation au sujet de la construction d'un quai à Cascapédia, sur la rivière Cascapédia, comté de Bonaventure.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Veniot pour M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés depuis l'année 1930 jusqu'aujourd'hui, entre le département des Affaires indiennes, à Ottawa, et toute personne dans la province de Québec ou ailleurs, au sujet de l'administration de la réserve indienne à Mingan, au sujet aussi du surintendant des Indiens dans cette localité.

Par M. Dorion pour M. Duguay—Ordre de la Chambre—Copie des listes d'ouvrages que le gouvernement fédéral a approuvés en vertu de la Loi de secours, 1933, pour le comté du lac Saint-Jean, ces listes devant porter les dates où elles ont été reçues et approuvées, être accompagnées des comptes reçus relativement à chacune d'entre elles, des dates où ces comptes ont été reçus et des dates où le paiement de ces comptes a été fait à la province.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 64, Loi concernant les compagnies à charte fédérale sont pris en considération et séparément adoptés.

Le Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Guthrie pour M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

*(En comité)*

Les résolutions suivantes sont adoptées:

## BUDGET PRINCIPAL

*(Trois quarts des sommes ci-dessous)*

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LIMITÉE

282 Prêt aux *Canadian National Steamships* (Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée), remboursable sur demande avec intérêt à un taux à fixer par le gouverneur en son conseil, suivant les termes et conditions que le gouverneur en son conseil peut établir, et à appliquer au paiement de:

Déficits dans l'exploitation de la Compagnie et des navires sous le contrôle de la Compagnie pendant l'année finissant le 31 décembre 1934.. .. 170,000 00

PRÊT À LA "CANADIAN NATIONAL (WEST INDIES) STEAMSHIPS, LIMITED"

283 Prêt à la "Canadian National (West Indies) Steamships, Limited", remboursable sur demande avec intérêt à un taux à fixer par le gouverneur en son conseil, suivant les termes et conditions que le gouverneur en son conseil peut établir, et à appliquer au paiement de:

(*a*) Déficits dans l'exploitation de la Compagnie et des navires sous le contrôle de la Compagnie pendant l'année finissant le 31 décembre 1934.. 1,020,000 00

(*b*) Dépenses au compte de capital relatives aux navires sous le contrôle de la Compagnie pendant l'année finissant le 31 décembre 1934.. .. 222,000 00

LOI DES TAUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANS LES PROVINCES MARITIMES

284 Pour solder au besoin, pendant l'année financière 1934-1935, la différence, évaluée par la Commission des chemins de fer et par elle certifiée au ministre des Chemins de fer et Canaux à la demande de ce dernier, occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes, entre les tarifs de taxes et les taxes normales (mentionnées à l'article 9 de ladite loi) sur toutes les marchandises transportées en 1934 en vertu des tarifs approuvés, par les compagnies suivantes:

Canada & Gulf Terminal Railway.
Chemin de fer Canadien du Pacifique, y compris:
Fredericton & Grand Lake Coal and Railway Company.
New Brunswick Coal and Railway Company.
Cumberland Railway and Coal Company.
Dominion Atlantic Railway.
Maritime Coal, Railway and Power Company.
Sydney & Louisburg Railway.
Chemin de fer de Témiscouata.. .. .. .. .. .. .. 700,000 00

285 Pour autoriser par ces présentes et solder au besoin, pendant l'année financière 1934-1935, envers la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, la différence (évaluée par les vérificateurs des comptes de ladite compagnie et par eux certifiés au ministre des Chemins de fer et Canaux à la demande de ce dernier), occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes, entre les tarifs de taxes et les taxes normales (d'après les prescriptions de l'article 9 de ladite loi à l'égard des compagnies y mentionnées) sur toutes les marchandises transportées en 1934, en vertu des tarifs approuvés, sur les lignes de l'Est (telles que définies à l'article 1 de ladite loi) des Chemins de fer Nationaux du Canada.. .. .. .. .. .. 1,440,000 00

## V—PENITENCIERS

34 Montant nécessaire pour frais d'administration, construction, achat de terrain, fournitures et outillage, entretien et mise en liberté des rétenus aux pénitenciers de Kingston, St-Vincent-de-Paul, Dorchester, Manitoba, Colombie-Britannique, Piers-Island, Saskatchewan et Collins-Bay. 2,833,850 00

XXXIV—PENSIONS ET SANTE

185 Secours aux chômeurs.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 2,100,000 00

XXXVI—DIVERS

233 Service canadien de la radiodiffusion.. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,000,000 00
239 Subvention au Conseil canadien du bien-être de l'enfance et de la famille.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,600 00

XLI—COMMERCE

259 Application de la Loi des grains du Canada, y compris l'administration, l'exploitation, l'entretien et l'outillage des élévateurs.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,810,571 10

Résolutions à rapporter.

---

CONCOURS

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la première fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Bennett propose,—Que les rapports faits par le comité des Subsides en février 16, 20, 22 et 23; mars le 2, 5, 9, 12, 13, 15, 16 et 20; avril 12 et 20; mai 3, 4, 18 et 31; et juin 1er soient maintenant reçus, lus la première et la deuxième fois et agréés.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Lesdites résolutions sont en conséquence lues la première et la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

VENDREDI, 16 février 1934.

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

PORTS ET RIVIÈRES

93 *Entreprise adjugée*—
St-Jean—Améliorations du chenal.... .... .... .... .... .... .... 220,000 00

XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

*Nouvelle-Ecosse*

94 Halifax—Somme versée à la Commission du port de Halifax pour l'entretien des édifices de l'immigration.... .... .... .... 77,000 00

*Nouveau-Brunswick*

(*La moitié de la somme ci-dessous*)

95 St-Jean, poste de Quarantaine—Ile aux Perdrix—Améliorations modifications et réparations.... .... .... .... .... .... .... .... 10,000 00

*Provinces Maritimes en général*

(*Trois quarts de la somme ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 96 | Edifices publics du Dominion | 40,000 00 |

*Québec*

(*Trois quarts des sommes des item 1, 2, 3, 4 et la moitié du cinquième item ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 97 | Edifices publics du Dominion—Améliorations et réparations. | 75,000 00 |
| | Montréal—Arsenal, versement sur prix d'achat, aménagement et assurance—Entreprise adjugée | 16,100 00 |
| | Citadelle de Québec—Améliorations et entretien | 15,000 00 |
| | Québec, entrepôt de visite—Réparations et renouvellement | 10,000 00 |
| | Westmount—Arsenal, versement sur prix d'achat et assurance | 13,600 00 |

*Ontario*

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 98 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations | 95,000 00 |
| | Toronto—Versement sur l'achat de l'arsenal, aménagement et assurance—Entreprise adjugée | 44,100 00 |
| | Toronto, édifices publics—Quotepart du gouvernement sur les frais des améliorations locales | 2,400 00 |

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| 102 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations | 25,000 00 |
| | Vancouver—Arsenal—Versement sur achat | 14,000 00 |
| | Vancouver, édifice public—Intérêt annuel à 5 p. 100 sur hypothèque de $400,000 | 20,000 00 |

*Manitoba*

| | | |
|---|---|---|
| 99 | Edifices publics fédéraux—Changements et améliorations | 15,000 00 |

*Saskatchewan*

| | | |
|---|---|---|
| 100 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations | 22,500 00 |
| | Regina—Arsenal—Versement sur prix d'achat et assurance | 31,000 00 |

*Alberta*

| | | |
|---|---|---|
| 101 | Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations | 15,000 00 |
| | Edmonton—Quote-part du gouvernement des améliorations locales | 1,160 00 |
| | Edmonton—Tracteur pour service des postes | 1,600 00 |

*Généralités*

| | | |
|---|---|---|
| 103 | Fermes expérimentales—Remplacements, réparations et améliorations | 22,500 00 |
| | Drapeaux pour les édifices publics fédéraux | 3,500 00 |
| | Edifices militaires—Réparations, améliorations et modifications | 10,000 00 |
| | Hôpitaux militaires—Réparations, améliorations et modifications | 30,000 00 |
| | Edifices publics—En général | 25,000 00 |
| | Ottawa, édifices ministériels—Aménagements, etc | 25,000 00 |

*Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.*

| | | |
|---|---|---|
| | *Emplacements et édifices publics à Ottawa—* | |
| | Garçons d'ascenseur | 109,000 00 |
| | Ministères en général—Service de ménage, y compris $135 à E. Snowden pour tirer le canon à midi | 408,000 00 |
| 104 | Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens | 405,000 00 |
| | Lumière et énergie, y compris les routes et les ponts | 185,000 00 |
| | Réparations, améliorations, entretien et agrandissement | 377,000 00 |
| | Rideau-Hall—Allocation de combustible et d'éclairage | 19,000 00 |
| | Rideau-Hall—Améliorations, mobiliers et entretien | 40,700 00 |
| | Service téléphonique, etc | 82,500 00 |
| | Eau | 68,000 00 |
| | *Edifices publics fédéraux—* | |
| | Edifices fédéraux de l'Immigration—Réparations, améliorations, agrandissements, mobiliers | 10,000 00 |
| | Postes fédéraux de quarantaine—Entretien et réparations | 13,600 00 |
| | Aménagement, fournitures gén. et ameublement | 50,000 00 |
| 105 | Chauffage | 420,000 00 |
| | Eclairage et énergie | 333,000 00 |
| | Loyers | 1,600,000 00 |
| | Salaires des concierges, mécaniciens, chauffeurs, etc | 1,030,000 00 |
| | Fournitures des concierges, mécaniciens, chauf., etc | 45,000 00 |
| | Eau | 45,000 00 |
| | Edifices publics du Yukon—Loyers, répar., combustible, éclair., serv. de l'eau et sal. des conc | 20,000 00 |

*Ile du Prince-Edouard*

(*La moitié des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises essentielles—* | |
| 107 | Victoria—Nouvelles facilités d'entreposage | 2,700 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien de service; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 50,000 00 |

MARDI, 20 février 1934.

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 23 | Archives publiques— | |
| | Traitements, y compris le maintien en fonctions de J. B. Noble, relieur senior, du 1er avril 1934 au 31 mars 1935 | 84,312 00 |
| | Dépense casuelle | 9,200 00 |
| 7 | Finance— | |
| | Traitements | 372,636 00 |
| | Dépense casuelle | 32,500 00 |
| | Inspecteur général des banques— Traitements et dépense casuelle | 22,000 00 |

## IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

*Cour de l'échiquier du Canada*

32 Dépense casuelle—Frais de déplacement des juges et des officiers de la Cour, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges ..... 7,000 00

Impression, reliure et distribution des rapports de la cour ..... 3,000 00

## XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

DIVERS

88 Commission des chemins de fer du Canada, entretien et administration ..... 232,172 00

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

GENÈVE

202 Abonnement aux publications de la Société des Nations qui seront distribuées aux députés et subventions à l'Association canadienne pour la Société des Nations ..... 3,000 00

## XLI—COMMERCE

265 Bureau international des tarifs douaniers ..... 2,700 00

## XXXVI—DIVERS

234 Prêt aux commissaires du port de Montréal, avec intérêt à un taux qui sera déterminé par le Gouverneur en son conseil, pour une période et à des termes et conditions que pourra déterminer le Gouverneur en son conseil, et devant être affecté au paiement des déficits résultant de l'exploitation du pont du havre de Montréal ..... 497,000 00

(*Une demie du montant ci-dessous*)

219 Dépenses imprévues, à subordonner à l'approbation du conseil du Trésor, un état détaillé de celles-ci devant être soumis au Parlement dans les premiers quinze jours de la prochaine session ..... 80,000 00

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

*Nouveau-Brunswick*

(*Trois quarts du 1er item: la moitié du 2e, 3e et 4e des sommes ci-dessous*)

*Entreprise adjugée—*

Chatham—Prolongement du quai du chemin de fer ..... 9,000 00

108 *Entreprises essentielles—*

Campbellton—Encoffrement ..... 2,500 00

Harsham's Brook—Continuation des travaux du port ..... 4,000 00

Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux ..... 75,000 00

*Ontario*

(*Trois quarts des item, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7; la moitié de l'item 8 des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise adjugée*— | |
| | Blind River—Dragage | 27,700 00 |
| | *Entreprises essentielles*— | |
| | Byng Inlet—Dragage | 40,000 00 |
| 110 | Cloud Bay—Quai | 5,000 00 |
| | Fort-William—Dragage | 28,000 00 |
| | Owen Sound—Améliorations au port | 13,000 00 |
| | Port-Hope—Améliorations au port | 9,000 00 |
| | Toronto—Améliorations au port | 12,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 100,000 00 |

*Manitoba*

(*La moitié des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise essentielle*— | |
| 111 | Parcours des rivières Echimamish et Hayes—Améliorations | 4,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 40,000 00 |

JEUDI, 22 février 1934.

## XXVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### HAVRES ET RIVIÈRES

*Colombie-Britannique*

(*Trois quarts des 1er, 2e et 3e item; et la moitié du 4e item ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises essentielles*— | |
| | Esquimalt—Réparations et améliorations aux casernes de la M.C.R. et aux bassins de S.M. | 15,000 00 |
| 113 | Fleuve Fraser et rivières Skeena et Naas—Service et entretien des *snagboats* | 35,000 00 |
| | Rivière Oone—Bassin flottant | 3,700 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 75,000 00 |

*Yukon*

(*Trois quarts des montants ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 114 | *Entreprise essentielle*— | |
| | Rivières Stewart et Yukon—Améliorations | 5,000 00 |

*Généralités*

| | | |
|---|---|---|
| 115 | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 25,000 00 |

ROUTES ET PONTS

(*Trois quarts des 1er, 2e, 3e, 5e et 6e item; et la moitié du 4e item ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | Pont du chenal de Burlington—Entr. et réparations | 15,000 00 |
| | Routes et ponts du Dominion en général | 5,000 00 |
| 117 | Pont Perley sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, le gouv. de Québec devant fournir un tiers du coût de la const. seulement, le gouv. de l'Ontario devant fournir un quart du coût de la construction et payer annuellement un quart des frais d'entretien | 3,000 00 |
| | Rapides de la Grande riv. de l'Ours—Portage et quai | 12,000 00 |
| | Kingston—Quais et ponts—Entretien et réparations | 19,000 00 |
| | Ottawa—Entretien et réparation des ponts et abords | 8,000 00 |

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

*Saskatchewan et Alberta*

| | | |
|---|---|---|
| 118 | Lignes télégraphiques et téléphoniques de l'Alberta et de la Saskatchewan—Réparations et améliorations | 5,000 00 |

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| | District septentrional de la Colombie-Britannique—Réparations et améliorations | 8,600 00 |
| 119 | Colombie-Britannique—District de l'Ile de Vancouver—Réparations et améliorations | 4,000 00 |
| | Ligne téléphonique sur l'île Langara | 1,000 00 |
| | Réseau télégraphique du Yukon—Réparations et améliorations | 4,000 00 |

PORTS ET RIVIÈRES

(*Trois quarts des 1er, 2e, 5e, 6e, 7e, 9e item; et la moitié des 3e, 4e, 8e, 10e et 11e item ci-dessous*)

*Nouvelle-Ecosse*

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprise adjugée—* | |
| | Cow Bay (Port Morien)—Remplacement du brise-lames | 17,000 00 |
| | Port de Yarmouth—Dragage | 41,000 00 |
| | *Entreprises essentielles—* | |
| | Blandford—Remplacement du quai-brise-lames | 4,500 00 |
| | Blackpoint—Protection du port | 3,600 00 |
| | Board Cove Marsh—Remplacement du quai-brise-lames | 12,500 00 |
| 106 | Halifax—Réparations aux quais et remplacement des ateliers aux casernes de M.C.R. et aux bassins de S.M.C. | 25,000 00 |
| | Phinneys Green—Quai | 4,900 00 |
| | Port-Dufferin (Rive John Vogler)—Brise-lames | 4,900 00 |
| | Port-Mouton—Remplacement du brise-lames | 6,900 00 |
| | Trout-Cove (Centreville)—Prolongement du brise-lames | 4,200 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera sera pas entrepris de nouveaux travaux | 225,000 00 |

*Québec*

(*Trois quarts des 1er, 2e, 3e, 4e, 6e et 8e item; et la moitié des 5e, 7e et 9e item ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | *Entreprises adjugées*— | |
| | Matane—Réparations aux ouvrages du port | 19,800 00 |
| | New-Carlisle—Reconstruction du quai | 17,000 00 |
| | Petit-Cap—Renforcement de brise-lames | 34,000 00 |
| | *Entreprises essentielles*— | |
| 109 | Anse-aux-Griffons (Rivière—Améliorations aux jetées | 12,000 00 |
| | Anse-aux-Griffons—Parachèvement des améliorations du quai | 1,400 00 |
| | Baie Sainte-Catherine—Améliorations au quai | 10,200 00 |
| | Bonaventure—Elargissement du quai | 4,600 00 |
| | Grande-Anse—Quai | 5,000 00 |
| | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 300,000 00 |

*Saskatchewan, Alberta et Territoires du N.-O.*

(*La moitié du montant ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 112 | Ports et rivières en général—Entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux | 10,000 00 |

## XXXIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

(*Trois quarts des montants ci-dessous*)

### Bassins de radoub

| | | |
|---|---|---|
| | Bassin de radoub de Champlain | 65,000 00 |
| 254 | Bassin de radoub d'Esquimalt | 80,000 00 |
| | Bassin de radoub de Lorne | 36,000 00 |
| | Selkirk—Cale de radoub | 3,000 00 |

### Lignes télégraphiques et téléphoniques

| | | |
|---|---|---|
| | Lignes télégraphiques, terrestres et sous-marines, dans le bas Saint-Laurent, et les Provinces maritimes, y compris les frais de service des navires du service des câbles | 126,500 00 |
| 255 | Alberta et Saskatchewan | 84,500 00 |
| | Colombie-Britannique—Dist. de l'Ile de Vancouver | 88,000 00 |
| | Colombie-Britannique—District du Nord | 59,000 00 |
| | Réseau principal du Yukon | 108,000 00 |
| | Service télégraphique et téléphonique en général | 6,000 00 |

Vendredi, 23 février 1934.

## XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Divers

| | | |
|---|---|---|
| 90 | Impressions et papeterie | 5,000 00 |
| 91 | Levés et inspection, Canaux | 6,370 00 |

92 Caisse de prévoyance des employés de chemin de fer: Pour augmenter les allocations de pension payables en vertu de la loi dite *Intercolonial and Prince Edward Island Railway Employees' Provident Fund Act*, de manière que le payement minimum durant la période du 1er janvier 1933 au 31 mars 1934, soit de $30 par mois, au lieu de $20, tel que fixé par ladite loi.. .. .. .. .. .. 26,500 00

## XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Chemins de fer

84 Chemin de fer de la Baie d'Hudson et termini: construction et améliorations (y compris une somme de $2,250 à E. B. Jost)—A voter de nouveau $119,500.. .. .. .. .. .. 550,000 00

### Canaux

86 Canal maritime Welland: construction et améliorations.. .. 250,000 00

## XV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Canaux

87 Améliorations—
(A voter de nouveau $135.00).. .. .. .. .. .. .. .. 211,500 00

### Divers

89 Services divers, y compris les émoluments et les dépenses des experts employés temporairement.. .. .. .. .. .. 33,500 00

## XXXVIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

### Canaux, élévateurs et ports

253 Personnel et réparations.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 2,400,000 00

## XLI—COMMERCE

257 Service de nouvelles britanniques et étrangères.. .. .. .. 15,000 00
258 Application de la Loi plaçant la houille canadienne, utilisée dans la fabrication du fer et de l'acier, sur un pied d'égalité avec la houille importée.. .. .. .. .. .. .. 600 00
262 Application de la Loi d'exportation de l'électricité et du courant.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 750 00
263 Inspection de l'électricité et du gaz.. .. .. .. .. .. 209,030 00
264 Expositions et foires.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 129,244 00
266 Bureau de cinématographie.. .. .. .. .. .. .. .. 50,000 00
268 Application de la Loi du poinçonnage des métaux précieux.. 4,913 00
269 Impression de documents parlementaires et de ceux du ministère.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 102,675 00
270 Publicité et réclame au Canada et à l'étranger.. .. .. .. 100,000 00
271 Service d'inspection des poids et mesures, y compris le Bureau international des poids et mesures.. .. .. .. .. 300,000 00

(*La moitié du montant ci-dessous*)

260 Service des renseignements commerciaux, y compris diverses dépenses relatives au commerce du Canada.. .. .. .. 639,687 00

VENDREDI, 2 mars 1934.

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 228 | Directeur général des élections—Traitements et dépense casuelle du bureau | 14,724 00 |
| 247 | Gazette des brevets | 35,000 00 |
| 248 | Office international pour la protection de la propriété industrielle et l'Union internationale du droit d'auteur et Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques | 2,000 00 |
| 249 | Archives publiques | 63,024 00 |
| 250 | Dépenses occasionnées par la Loi de naturalisation | 11,700 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 24 | Impressions et papeterie publiques— | |
| | Traitements | 37,602 00 |
| | Dépenses casuelle | 10,000 00 |
| 28 | Secrétariat d'Etat— | |
| | Traitements | 294,930 00 |
| | Dépense casuelle | 56,820 00 |
| 5 | Commission du service civil— | |
| | Traitements | 182,898 00 |
| | Dépense casuelle | 25,000 00 |

## XXVIII—IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

| | | |
|---|---|---|
| 171 | Impression, reliure des statuts annuels | 8,500 00 |
| 172 | *Gazette du Canada* | 27,000 00 |
| 173 | Matériel—Réparations et renouvellements | 10,000 00 |
| 174 | Distribution des documents parlementaires | 39,000 00 |
| 175 | Impression et reliure des publications gouvernementales pour la vente et distribution aux ministères et au public | 42,750 00 |

## XLI—COMMERCE

| | | |
|---|---|---|
| 261 | Bureau fédéral de la Statistique | 351,000 00 |

## XVIII—SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS ET AUX NAVIRES

### OCÉAN ATLANTIQUE

| | |
|---|---|
| Service entre le Canada et le Royaume-Uni | 500,000 00 |
| Service entre le Canada et l'Afrique du sud | 112,500 00 |

### OCÉAN PACIFIQUE

| | |
|---|---|
| Service entre la Colombie-Britannique, l'Australie et la Chine | 118,800 00 |
| Service entre la Colombie-Britannique et l'Afrique du sud | 84,000 00 |
| Service entre le Canada, la Chine et le Japon | 600,000 00 |
| Service entre la Nouvelle-Zélande et le Canada sur l'océan Pacifique | 100,000 00 |
| Service entre Prince-Rupert (C.-B.) et les îles de la Reine-Charlotte | 12,000 00 |
| Service entre Vancouver et les Antilles anglaises | 36,000 00 |
| Service entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique | 18,000 00 |

| | | |
|---|---|---|
| | Service entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway | 12,000 00 |
| | Service entre Victoria et la côte ouest de l'Ile de Vancouver | 10,000 00 |
| | SERVICES LOCAUX | |
| | Service entre Baddeck et Iona | 5,000 00 |
| | Service entre Charlottetown et Pictou | 20,000 00 |
| | Service entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday | 4,600 00 |
| | Service entre Grand-Manan et la terre ferme | 24,750 00 |
| | Service entre Halifax et la baie Saint-Laurent | 2,000 00 |
| | Service entre Halifax, Canso et Guysborough | 6,750 00 |
| | Service entre Halifax et Sherbrooke | 900 00 |
| | Service entre Halifax, Cap-Breton-Sud et les ports du lac Bras-d'Or | 3,500 00 |
| | Service entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton | 4,000 00 |
| | Service entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton | 4,000 00 |
| 121 | Service entre Mulgrave, Arichat et Canso | 30,000 00 |
| | Service entre Mulgrave et Guysborough avec arrêts aux ports d'escale | 9,500 00 |
| | Service d'hiver de Murray-Bay et la rive nord | 40,000 00 |
| | Service entre Parrsboro, Kingsport et Wolfville | 2,000 00 |
| | Service entre l'Ile Pelée et le continent | 8,250 00 |
| | Service entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp | 9,000 00 |
| | Service entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine | 37,500 00 |
| | Service entre Québec, Natashquan et Harrington | 76,500 00 |
| | Service entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports d'escale | 54,000 00 |
| | Service entre Rimouski et Matane et ports sur la côte nord du St-Laurent | 37,500 00 |
| | Service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord | 9,000 00 |
| | Service entre Ste-Catherine's Bay et Tadoussac | 2,500 00 |
| | Service entre St-Jean, Rivière-à-l'Ours, Annapolis, Granville et autres ports d'escale | 2,000 00 |
| | Service entre St-Jean et Bridgetown | 800 00 |
| | Service entre St-Jean, Margaretville et autres ports de la baie de Fundy | 2,800 00 |
| | Service entre St-Jean et les ports du bassin des Mines | 3,500 00 |
| | Service entre St-Jean et St-Andrews, et autres ports d'escale | 3,000 00 |
| | Service entre St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale | 13,000 00 |
| | Service entre St-Jean et Weymouth | 500 00 |
| | Service entre Summerville, Burlington et Windsor, N.-E. | 750 00 |
| | Service entre Sydney et la baie St-Laurent, avec arrêt aux ports d'escale | 18,000 00 |
| | Service entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton, et l'île du Prince-Edouard | 20,000 00 |
| | Service entre Sydney et Whycocomagh | 10,000 00 |
| | Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés | 4,700 00 |

## XLI—COMMERCE

| | | |
|---|---|---|
| 267 | Conseil national des recherches | 379,500 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

29 Commerce—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 548,766 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 40,000 00

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

### Londres

195 Traitements et dépenses du bureau du haut commissaire du Canada, y compris $1,800 d'émoluments additionnels au haut commissaire, en sus de ceux qui sont autorisés par le ch. 15, S.R.C... .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 121,160 00

### Washington

196 Représentation à Washington, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications.. .. .. 92,900 00

### Paris

(*La moitié des montants ci-dessous*)

197 Représentation à Paris, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications.. .. .. .. .. 75,700 00

### Genève

(*Les trois quarts des montants ci-dessous*)

199 Traitements et dépenses du bureau, conseiller consultatif canadien.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00
201 Somme requise pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des Nations.. .. .. .. .. .. 12,500 00

## XXXVI—DIVERS

203 Pour recevoir les visiteurs étrangers.. .. .. .. .. .. .. 7,000 00
204 En attendant l'établissement d'un fond en fiducie de $25,000 pour témoigner de l'intérêt amical porté par le Canada à la célébration en 1930 du millénaire du Parlement islandais.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00
205 Contribution du Canada aux dépenses de la Commission internationale de l'aéronautique, pour 1934.. .. .. .. 2,150 00
207 Part du Canada des dépenses du Comité économique impérial, du Comité impérial de la navigation et du conseil exécutif des bureaux impériaux d'agriculture pour 1934 18,690 00
209 Subvention au Conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts*.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 9,000 00
210 Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'Empire, à distribuer aux députés.. .. .. .. .. .. 2,000 00
211 Subvention au *Dominion Council of the Girl Guides*.. .. .. 4,860 00
212 Dépenses occasionnées par les négociations des traités.. .. 9,000 00
213 Subvention à la Société royale d'astronomie pour l'aider à continuer ses travaux.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,620 00

214 Académie Royale canadienne des arts.. .. .. .. .. .. .. .. 2,025 00
215 Subvention à la Société Royalt du Canada.. .. .. .. .. .. .. 4,500 00
216 Subvention à l'Association des aveugles de Montréal.. .. .. 4,050 00
217 Subvention à l'Institut Nazareth de Montréal pour son œuvre d'éducation des aveugles.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,050 00
218 Subventions aux provinces—
Nouvelle-Ecosse.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 875,000 00
Nouveau-Brunswick.. .. .. .. .. .. .. .. .. 600,000 00
Ile du Prince-Edouard.. .. .. .. .. .. .. .. 125,000 00
en attendant la décision sur la question des subsides aux provinces.

LUNDI, 5 mars 1934.

## VII—AGRICULTURE

50 Allocation aux *Empire Bureaux*.. .. .. .. .. .. .. .. .. 21,535 00

## XXVI—MINES ET COMMISSION DE GEOLOGIE

*Département*

160 Pour l'administration de la loi des explosifs (c. 62, S.R. 1927) 7,000 00

## XII—DEFENSE NATIONALE

SERVICE DE LA MILICE

71 Administration.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 318,000 00

## XXI—PHARES ET SERVICE COTIER

137 Allocation de commisération à John Davidson, ex-gardien du phare de Cape-Mudge (C.-B.).. .. .. .. .. .. .. 500 00

VENDREDI, 9 mars 1934.

## XIX—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

123 Services divers relatifs à la navigation.. .. .. .. .. .. .. 35,000 00
124 Remboursement au *British Board of Trade* des déboursés effectués pour secours portés aux matelots canadiens, non autorisés par la Loi canadienne de navigation.. .. 300 00
125 Subvention pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie-Britannique.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 40,000 00
126 Dépenses imprévues et diverses.. .. .. .. .. .. .. .. .. 8,000 00
127 Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 46,275 00
128 Levés hydrographiques et entretien et réparations des vapeurs employés à ces relevés.. .. .. .. .. .. .. .. .. 400,000 00
129 Service de radio et construction et entretien de postes de radio sur le littoral, et administration générale des dispositions de la Loi et des règlements de la radio, dans tout le Dominion.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 590,550 00

| | | |
|---|---|---|
| 130 | Service de radio—Amélioration générale des conditions de réception pour les auditeurs munis d'un permis | 259,400 00 |
| 131 | Allocation de commisération à Lawrence Larson, ancien concierge de l'atelier d'Esquimalt du Service de radio | 500 00 |
| 122 | Entretien et réparation de vapeurs et brise-glaces de l'Etat | 1,434,000 00 |

## XX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

### Ministère de la Marine

| | | |
|---|---|---|
| 132 | Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Dragage— | |
| | (*a*) Pour payer l'ouvrage accompli ou à accomplir à l'entreprise | 3,750,000 00 |
| | (*b*) Entretien et exploitation de la flotte du gouvernement sur le canal de navigation, et du chantier maritime du gouvernement, y compris les réparations et renouvellements nécessaires | 1,140,000 00 |
| 133 | Entretien et réparation des barrages de retenue sur le fleuve St-Laurent | 45,000 00 |
| 134 | Pour pourvoir à une enquête sur les levés hydrographiques du fleuve Saint-Laurent | 50,000 00 |

## XXI—PHARES ET SERVICE COTIER

| | | |
|---|---|---|
| 135 | Agences, loyers et dépense casuelle | 195,000 00 |
| 136 | Construction, entretien et surveillance d'ouvrages destinés à faciliter la navigation, y compris salaires et allocations des gardiens de phares | 1,674,000 00 |
| 138 | Allocation de commisération pour rembourser à la Commission de réparation des accidents du travail de la Colombie-Britannique, une pension de $35 par mois accordée et payable par cette Commission jusqu'au 31 mars 1935, à la veuve de E. J. McCoskrie, de son vivant gardien de port, à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, tué à son travail | 420 00 |
| 139 | Service de signaux | 92,750 00 |
| 140 | Administration du pilotage | 118,000 00 |
| 141 | Entretien et réparation des quais | 9,000 00 |
| 142 | Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits où l'intérêt de la navigation l'exige | 30,000 00 |
| 143 | Pension aux pilotes—Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Joseph Plante, Raymond Paquet, Alphonse Pouliot, Alfred Larochelle, Victor Vézina, Trefflé Délisle, Adjutor Baillargeon, Joseph Pouliot, Arthur Baillargeon, John I. Irvine, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Arthur Koenig, Raoul Lachance, J. Alphonse Lachance, J.-Eugène Lachance, J.-H. Talbot, Jules Asselin, Joseph Vézina | 6,600 00 |

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

### Ministère de la Marine

| | | |
|---|---|---|
| 149 | Service de météorologie, y compris l'observatoire magnétique, subventions de $450 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal, aussi allocation de $360 à L. F. Gorman, observateur (Ottawa) | 317,800 00 |

## XXIII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

150 Inspection des bateaux à vapeur.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 127,108 00

## VII—AGRICULTURE

47 Publications.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 23,039 00
49 Institut international d'agriculture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 8,500 00



## XXIV—PECHERIES

153 Frais de justice et dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 6000 00

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

144 Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa.. .. .. .. 38,200 00

*Observatoire astrophysique*

145 Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,000 00

*Levés topographiques et aériens*

146 Emploi des levés topographiques et aériens, pour préparation, dessins, impressions et distribution des cartes géographiques de base pour toutes fins, publication, instructions techniques pour photographie et reconnaissances aériennes sous la surveillance du comité des levés aériens et des cartes de base; arpentage et levés de claims miniers dans toutes les autres terres fédérales (Territoire du Nord-Ouest, parcs fédéraux et terres de l'Amirauté); préparation des cartes électorales; maintien d'un bureau central pour le travail d'index, de classement et d'enregistrement de tous les carnets et plans de levés et la distribution des cartes, etc.. .. .. 100,000 00

Somme nécessaire pour défrayer les honoraires du jury d'examen des A. T. F., du secrétaire et des sous-examinateurs, ainsi que pour les frais de déplacement, la papeterie, les impressions, le loyer du local et du mobilier, etc., (les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey, et Harry Parry, membres du jury, et de J.-A. Côté, secrétaire, seront acquittés à même cette somme).. .. 900 00

*Service géodésique du Canada*

147 Triangulation de premier ordre astronomie géodésique, nivellement de précision et recherches—pour la cartographie du littoral et des étendues hydrographiques, et pour établir les bases de tous les projets de génie et poursuivre les recherches au sujet de la croûte terrestre et la détermination de la courbe de la surface et éventuellement de la forme et des dimensions de la terre. Ces travaux constituent la base des opérations des ministère fédéral et provinciaux, des municipalités et des travaux de génie dans tout le pays.. .. .. .. .. .. .. .. 116,500 00

Pour rembourser la Commission du chemin de fer Témiscamingue et Ontario-Nord relativement à sa réclamation concernant les blessures subies par John Hedin.. .. .. 240 00

## XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

### Ministère de l'Intérieur

179 Traitements et frais relatifs à l'administration de la loi des Territoires du Nord-Ouest et aux ordonnances d'application, Loi de chasse du Nord-Ouest et règlements d'application et des Affaires des Esquimaux, parc à bisons de Wood, industrie du renne, réserves de gibier, primes sur les loups et coyotes, exploration, recherches et développement des resources naturelles, protection contre les incendies, construction et entretien des bâtiments, écoles, hôpitaux et routes, secours aux indigents, entretien et transport des prisonniers et des aliénés, matériel et provisions, dépenses casuelles, etc.. .. .. .. .. .. .. .. 195,500 00

## XXVII—TRAVAIL

163 Loi des rentes viagères.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 85,000 00
165 Loi de la conciliation et du travail.. .. .. .. .. .. .. .. 32,000 00

Mardi, 13 mars 1934.

## XXIV—PECHERIES

154 Pour favoriser la conservation et le développement de la pêche en haute mer et la consommation du poisson.. .. 85,000 00
155 Pisciculture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 240,000 00
156 Ostréiculture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00
157 Pour recherches sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du Traité concernant le flétan du Pacifique, du 2 mars 1923.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00
158 Com. de biologie maritime du Canada.. .. .. .. .. .. .. 175,000 00
159 Pour pourvoir, sub. à l'approbation du Gouverneur en son conseil à une subv. à l'Union des pêcheurs maritimes.. 4,050 00
152 Pour const. des passes mig. et déb. les rivières.. .. .. .. .. 6,000 00

(*La moitié du montant ci-dessous*)

151 Traitements et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries et des services de patrouille et de protection des pêcheries.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 892,000 00

## X—PENSIONS

(*Les trois quarts des montants ci-dessous*)

56 Annuité au Dr F. G. Banting.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7,500 00
57 Annuité au Dr Charles E. Saunders.. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00
Pensions—
58 Sœur non mariée de feu le col. Harry Baker, député.. 700 00
59 J. Langlois-Bell.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 600 00

| | | |
|---|---|---|
| 60 | Capitaine J.-E. Bernier | 2,400 00 |
| 61 | James Elliot | 672 00 |
| 62 | Mme Wm. McDougall | 1,200 00 |
| 63 | Alice Morson Smith | 600 00 |
| 64 | Elizabeth Swinford | 600 00 |
| 65 | Pension à la Gendarmerie à cheval, aux vol. de Prince-Albert et aux *Police Scouts*, relat. à la rébellion de 1885 | 806 65 |
| 66 | Pensions aux familles de certains membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie pendant leur service— | |
| | Mme Mary Emma Bossange | 456 25 |
| | Mme Margaret Johnson Brocke | 821 25 |
| | Mme Margaret Cox | 500 63 |
| | Mme Elizabeth Fitzgerald | 525 00 |
| | Mme Margaret Nicholson | 607 50 |
| | Mme Catherine Mildred Ralls | 795 25 |
| | Mme Myrtle L. Richards | 900 00 |
| | Mme Doris Freda Sampson | 1,547 05 |
| | Mme Amy Lillian Searle | 406 98 |
| | Mme Nora Jean Massan | 300 00 |
| | Mme Letitia Kennedy | 423 50 |

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

(*La moitié des montants ci-dessous*)

### Dragage

| | | |
|---|---|---|
| 116 | Dragage—Province Maritimes | 161,200 00 |
| | Dragage—Ontario et Québec | 215,500 00 |
| | Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta | 50,000 00 |
| | Dragage—Colombie-Britannique | 140,000 00 |

Jeudi, 15 mars 1934.

## XII—DEFENSE NATIONALE

### Service de la milice

| | | |
|---|---|---|
| 72 | Services de cadets | 150,000 00 |
| 73 | Dépense casuelle | 31,500 00 |
| 74 | Services et ouvrages du génie | 297,500 00 |
| 75 | Fournitures | 667,800 00 |

(*La moitié du montant ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 76 | Milice active non permanente | 1,994,000 00 |

Vendredi, 16 mars 1934.

## XII—DEFENSE NATIONALE

### Service de la milice

| | | |
|---|---|---|
| 77 | Troupe permanente | 4,910,034 00 |
| 78 | Collège militaire royal | 344,030 00 |

SERVICE NAVAL

79 Service naval—Pour frais d'entretien des vaisseaux et établissements du service naval, y compris la Marine royale canadienne, la Réserve navale royale canadienne et la Réserve navale royale de volontaires canadiens.. .. .. 2,222,000 00

GÉNÉRALITÉS

80 *Pensions civiles*—
Pension viagère à Robert Allen.. .. .. .. .. .. .. 269 52
Pension viagère à Walter Petitpas.. .. .. .. .. .. 515 90
Pension viagère à Florence Walker et enfant.. .. .. .. 450 00
Pension viagère à Arnold Truman Townsend.. .. .. .. 420 00
Pension viagère à Michael Mountain.. .. .. .. .. .. 420 00

81 Divers—
Gratification à Thomas Cornish à la suite de blessures reçues en sa qualité d'électricien au bassin de S.M.C. à Esquimalt, C.-B.. .. .. .. .. .. .. 320 69

## XIII—AERONAUTIQUE

82 Aviation royale du Canada—Toutes les dépenses relatives à l'entretien générale de l'aéronautique, y compris la formation du personnel pour les opérations de l'aviation civile et l'établissement des facilités nécessaires.. .. .. 1,805,000 00

83 Aéronautique civile du Canada—Toutes dépenses relatives au contrôle de l'aviation civile, aux routes et bases aériennes, aux bases aériennes de l'Etat et publiques, et subventions aux clubs d'aviation.. .. .. .. .. .. 187,000 00

## XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DÉFENSE NATIONALE

180 *Services de T.S.F.*—Entretien et exploitation du système de T.S.F. des Territoires du Nord-Ouest.. .. .. .. .. 199,425 00

## XXXVI—DIVERS

(*La moitié du montant ci-dessous*)

237 Monuments des champs de bataille.. .. .. .. .. .. 90,000 00

(*Les trois quarts des montants ci-dessous*)

238 Livre du Souvenir contenant les noms des membres des forces canadiennes et des Canadiens ayant combattu dans les forces impériales, et qui ont perdu la vie dans la Grande-Guerre.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7,500 00

## XLII—REGLEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

272 Défense nationale—
Services militaires.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 59,500 00
Services navals.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 500 00

## VII—AGRICULTURE

39 Industrie laitière.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 234,000 00
40 Entrepôts frigorifiques.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 32,000 00

JEUDI, 20 mars 1934.

## XXX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

177 Solde de la Gendarmerie et allocations (y compris les salaires de deux gendarmes, district de l'île Ellesmere, à $2.25 par jour pour protéger le service contre toute perte par suite de décès, armes et munitions, casernes, réparations et renouvellements et fournitures, habillements et équipement, services de communication, frais de poursuite et de justice, division des enquêtes criminelles, application des statuts fédéraux, combustible et éclairage, chevaux et chiens pour les fins de transport, machines (transport), soins médicaux, dentaires et d'hôpital, frais divers, services spéciaux, application de la loi de l'opium et des narcotiques, impressions et papeterie, transport par chemin de fer, rations, loyers, frais de voyage (transport par eau) ..... 5,603,595 75

## IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

30 Dépenses diverses, y compris la rémunération aux membres de la Gendarmerie à cheval (devant être payée en vertu d'un arrêté en conseil et ne pas dépasser $1,450, du 1er octobre 1933 au 31 mars 1935); pour aide dans le Service des recours en grâce du ministère de la Justice ..... 15,000 00

*Cour suprême du Canada*

31 Dépense casuelle et déboursés, y compris livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $350 ..... 2,100 00
Livres de droit et de référence pour la bibliothèque, et reliure ..... 5,000 00
Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour suprême ..... 8,000 00

*Territoires du Yukon*

33 Dépenses diverses, y compris les appointements et allocations des fonctionnaires de la cour, etc ..... 9,500 00

## XXXVI—DIVERS

231 Frais de contentieux—Ministère de la Justice ..... 15,000 00
232 Contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Angleterre ..... 500 00

## XXXIV—PENSIONS ET SANTE

*Santé*

Administration des lois concernant les aliments et les drogues, l'opium et les narcotiques, les médicaments brevetés, y compris le laboratoire d'hygiène ..... 130,000 00
Service du génie sanitaire ..... 15,880 00

194 Hôpitaux de marine, y compris les frais funéraires des marins décédés dans l'indigence et subventions aux institutions de secours aux marins.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 163,500 00
Administration des lois concernant la quarantaine et la lèpre 150,000 00
Immigration: inspection médicale.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 126,920 00

## X—PENSIONS

(*La moitié du montant ci-dessous*)

67 Pension aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion du N.-O. de 1885 et pension en général et aviation civile.. .. .. .. .. .. .. 22,000 00

JEUDI, 12 avril 1934.

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## VII—AGRICULTURE

41 Fruits, y compris octroi de $4,500 au Conseil canadien d'horticulture.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 425,053 00

42 Contrôle des graines de semences, fourrages et engrais, y compris octrois aux foires de semence, etc., aussi un octroi de $17,010 à la *Canadian Seed Growers Association*.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 393,200 00

VENDREDI, 20 avril 1934.

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## XXII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Commission des frontières internationales*

148 Dépenses relatives à la démarcation précise des frontières internationales.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 27,000 00

## XXXII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

Traitements et frais relatifs à l'administration du Territoire, y compris les arpentages.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 42,000 00
181 Subvention au Conseil du Yukon pour fins locales, entretien et construction des routes et tous autres frais que le commissaire est autorisé à effectuer de l'avis et consentement du Conseil ou de tout comité dudit Conseil; et tous les comptes pour ces dépenses seront visés et vérifiés par l'Auditeur Général tel que prescrit à l'article 22, c. 215, S.R. 1927.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 60,000 00

## XXXIII—TERRES ET PARCS FEDERAUX, ETC.

| | | |
|---|---|---|
| | Terres fédérales, graines de semence, terres de l'Etat-major et de l'Amirauté et terres publiques, traitements et dépenses, etc. . . . . | 83,800 00 |
| | Pour aider à la Conservation des forêts au Canada; inventaire national des ressources forestières; enquêtes sur les conditions forestières et les taux d'accroissement, et le développement de méthodes scientifiques d'aménagement; études concernant la protection forestière, et recherches techniques et économiques sur les industries forestières; l'établissement de stations de recherches, de forêts de démonstration, de laboratoires de produits forestiers; entreprises coopératives en sylviculture et en produits forestiers, etc. . . . . | 241,300 00 |
| | Octroi à l'Association forestière du Canada. . . . . | 1,620 00 |
| 182 | Enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, et les problèmes internationaux de canalisation, les levés hydrométriques du Dominion, et l'administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres. . . . . | 157,565 00 |
| | Montant requis pour frais de la Commission de contrôle du lac des Bois. . . . . | 7,000 00 |
| | Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, la nomination dans les parcs de magistrats de police et le paiement de leur traitement et encourager le tourisme au Canada. . | 1,041,399 00 |
| | Administration de la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs. . . . . | 31,900 00 |
| | Coût du contentieux et frais judiciaires. . . . . | 4,000 00 |
| | Dépenses relatives à la fixation de l'emplacement et des bornes des terres de l'Etat-major et de l'Amirauté dans la province de la Colombie-Britannique. . . . . | 3,000 00 |
| | Montant requis pour l'expropriation de l'emprise dans la section Savona-Port-Moody de la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, et de l'emprise sur les embranchements Pembina et Stonewall de la même ligne . . . . . | 1,000 00 |
| | Montant requis pour le paiement d'allocations de retraite aux fonctionnaires autres que ceux du gouvernement civil. . . . . | 7,500 00 |
| | Traitement, personnel du revenu. . . . . | 15,822 00 |

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 229 | Paiement à Mme E. B. Hutcheson, matrone, nonobstant le fait que par suite de son grand âge elle ne puisse continuer à remplir les devoirs de sa charge, en reconnaissance des services éminents rendus par feu son mari, en qualité de commissaire d'exposition. . . . . | 1,200 00 |
| 230 | Octroi à John Thomas (Jack Miner) pour aider son œuvre de conservation de la faune sauvage. . . . . | 2,250 00 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 12 | Intérieur— | |
| | Traitements. . . . . | 510,732 00 |
| | Dépense casuelle. . . . . | 20,000 00 |

JEUDI, 3 mai 1934.

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

## XXIX—INDIENS

176 Pour défrayer l'administration des affaires indiennes, y compris traitements, fournitures, secours, secours médicaux, hospitalisation, habitations, travaux agricoles, arpentages, voirie, ponts, irrigation, barrages, enseignement, etc., et subvention de $100,000 approuvée par le Parlement à sa session de 1926-27 . . . . . 3,939,500 00

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

10 Affaires indiennes—

| | |
|---|---|
| Traitements | 117,581 00 |
| Dépense casuelle | 19,700 00 |

VENDREDI, 4 mai 1934.

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## XXX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

178 Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions . . . . . 12,000 00

## VI—SERVICE LEGISLATIF

### SÉNAT

35 Traitements et dépense casuelle . . . . . 150,622 50

### CHAMBRE DES COMMUNES

(*La moitié des montants ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 36 | Traitements | 206,100 00 |
| | Dépenses des comités, etc | 15,000 00 |
| | Aides aux écritures, etc | 107,203 50 |
| | Dépense casuelle | 45,499 00 |
| | Publication des Débats, y compris les traitements des copistes, etc | 63,000 00 |
| | Budget du sergent d'armes | 188,271 25 |

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

(*Les trois quarts des montants ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 37 | Traitements et paiement à M. C. MacCormac à partir du 1er avril 1934 | 42,498 00 |
| | Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure | 15,000 00 |
| | Livres pour la bibliothèque d'histoire d'Amérique | 1,000 00 |
| | Dépense casuelle | 12,000 00 |
| | Pour l'impression des rapports | 1,000 00 |

GÉNÉRALITÉS

38 Impressions, papier à imprimer et reliure, y compris traitement du personnel de la distribution.. .. .. .. .. .. 75,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

26 Chemins de fer et Canaux—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 166,644 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CANAUX

85 Canal Trent: construction et améliorations.. .. .. .. .. 39,500 00

XI—PENSIONS DE RETRAITE

70 Allocation de retraite aux anciens employés du département des Impressions et de la Papeterie publiques.. .. .. .. 8,600 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

2 Secrétariat du Gouverneur général—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 29,322 00
Dépense casuelle, y compris indemnité de logement de $1,500 par année au secrétaire du Gouverneur général.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 70,500 00
13 Justice—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 207,540 00
Dépense casuelle, y compris le bureau du Solliciteur général.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 40,000 00

XXXVI—DIVERS

246 Salaires et dépenses au sujet des levés et des recherches concernant la canalisation du Saint-Laurent, y compris D. W. McLachlan à $1,350, G. W. Yakes à $1,080.. .. .. 20,599 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

27 Royale Gendarmerie à cheval—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 19,800 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,340 00
11 Assurance—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 90,432 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 64,000 00
19 Cabinet du Premier ministre—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 24,804 00
6 Affaires extérieures—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 83,952 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 61,800 00
20 Pensions et Santé—
Traitements.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 155,070 00
Dépense casuelle.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 30,000 00

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 222 | Maintien de l'essayerie du Canada, à Vancouver, C.-B. . . . | 17,810 00 |
| 225 | Commission du district fédéral—Maintien et amélioration des propriétés sous le contrôle de la Commission du district fédéral. Autorisation à la Commission du district fédéral de payer des rentes viagères, à leur retraite, aux fonctionnaires de la Commission ayant plus de trente ans de services, basée sur la moitié du traitement autorisé et sous réserve de l'approbation du gouverneur en son conseil. . . . . | 55,000 00 |
| 226 | Frais des travaux pour la prévention des incendies à la charge du département des Assurances. . . . . | 7,300 00 |
| 227 | Traitements et dépenses du bureau de l'officier de récupération, y compris L. H. Beer à $4,500. . . . . | 11,052 00 |
| 236 | Octroï en vue de défrayer une partie des frais du "XIIIe Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord" et de "La "XXIIIe Session de l'Association des Médecins de Langue Française" devant être tenus conjointement à Québec en août 1934 | 12,500 00 |
| 240 | Subvention à l'Institut national des aveugles. . . . . | 16,200 00 |
| 241 | Subvention à l'Association canadienne contre la tuberculose | 20,250 00 |
| 242 | Subvention au Comité national canadien d'hygiène mentale | 8,100 00 |
| 243 | Subvention au *Victorian Order of Nurses*. . . . . | 8,100 00 |
| 244 | Subvention pour venir en aide à la succursale canadienne de l'Association ambulancière de St-Jean-de-Jérusalem. . | 4,050 00 |
| 245 | Subvention à la société canadienne de la Croix-Rouge. . . . | 8,100 00 |

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

## X—PENSIONS

| | | |
|---|---|---|
| 68 | Guerre européenne—Marine, milice et aviation après la guerre. . . . . | 42,000,000 00 |
| 69 | Traitements et dépense casuelle de la Commission des pensions du Canada. . . . . | 410,542 00 |

## XXXIV—PENSIONS ET SANTE

| | | |
|---|---|---|
| 183 | Soin des patients et examens médicaux relatifs aux pensions, allocations aux hôpitaux (compensation). . . . . | 3,200,000 00 |
| 184 | Traitements— Personnel du ministère. . . . . | 2,375,000 00 |
| 186 | Frais d'administration et fonds de roulement. . . . . | 250,000 00 |
| 187 | Responsabilité des patrons. . . . . | 40,000 00 |
| 188 | Emplois protégés. . . . . | 50,000 00 |
| 189 | Subvention à la Légion canadienne, *British Empire Service League*. . . . . | 9,000 00 |
| 190 | Subvention au fonds d'inhumation des soldats. . . . . | 40,000 00 |
| 191 | Tribunal d'appel des pensions. . . . . | 19,800 00 |
| 192 | Allocations aux vétérans de la guerre. . . . . | 1,650,000 00 |
| 193 | Comité des allocations aux anciens combattants. . . . . | 14,400 00 |

VENDREDI, 18 mai 1934.

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

## VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

| | | |
|---|---|---|
| 51 | Salaires à l'Immigration et dépense casuelle | 1,239,288 00 |
| 52 | Plan de colonisation de l'Empire, y compris les subventions que le Gouverneur général en son conseil pourra autoriser | 10,000 00 |
| 53 | Secours aux Canadiens nécessiteux à l'étranger | 3,000 00 |

## IK—ETABLISSEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES COLONS SUR LES TERRES

| | | |
|---|---|---|
| 54 | Avances aux anciens combattants s'établissant sur des terres; avances consenties sous le régime des projets d'établissement de familles britanniques, remboursables par le gouvernement britannique; frais d'administration des projets d'établissement d'anciens combattants et d'autres colons; frais d'administration du personnel du service d'établissement des soldats poursuivant des investigations pour le comité des allocations aux anciens combattants | 1,000,000 00 |
| 55 | Payement au gouvernement anglais des pertes attestées subies sous le régime de l'accord relatif aux 3,000 familles anglaises, du 20 août 1924 | 4,622 53 |

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 9 | Immigration et Colonisation— | |
| | Traitements | 191,484 00 |
| | Dépense casuelle | 16,000 00 |
| 16 | Mines— | |
| | Traitements | 498,528 00 |
| | Dépense casuelle | 20,000 00 |

## XXVI—MINES ET COMMISSION DE GEOLOGIE

*Division des mines*

| | | |
|---|---|---|
| 161 | Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et extractives et de la technologie minérale; sal., frais d'épreuve et des laboratoires; recherches par la commission fédérale du combustible, y compris les traitements et toutes les autres dépenses | 185,000 00 |
| | Publication, versions anglaise et française, des rapports, achat de livres, d'instruments, aide diverse et dépense casuelle | 30,000 00 |

*Commission de géologie*

(*Une demie de la somme sur le 1er item; trois quarts de la somme des 2e, 3e, 4e, et 5e item, ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | Pour explor., études et recherches, appointements des explorateurs, topographes et autres | 83,500 00 |
| | Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc | 65,000 00 |

| | | |
|---|---|---|
| 162 | Entretien des bureaux et du musée, frais d'expositions spéciales ayant trait aux ressources naturelles, achat de livres, de référence, d'instrum., de prod. chimiques, aide diverse et dépense casuelle, et dépenses de la Commission de géographie du Canada | 70,202 00 |
| | Pour l'équipement du musée | 5,000 00 |
| | Pour achat de spécimens | 300 00 |

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 235 | Pour effectuer les paiements relatifs au transport de la houille à des conditions que pourra déterminer le Gouverneur en son conseil, et pour en défrayer les dépenses d'administration | 2,450,000 00 |

XXVII—TRAVAIL

| | | |
|---|---|---|
| 164 | Loi d'enquête sur les coalitions | 22,000 00 |
| 166 | Administration: Loi de coordination des bureaux de placement | 8,000 00 |
| 167 | Justes salaires et inspection | 11,000 00 |
| 168 | Loi des enquêtes en matière de différends industriels | 13,000 00 |

(*Une demie de la somme ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 169 | Conférence internationale du travail | 5,000 00 |

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 170 | Administration: Loi des pensions des vieillards | 2,000 00 |

III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 14 | Travail— | |
| | Traitements | 196,362 00 |
| | Dépense casuelle | 26,000 00 |
| 8 | Pêcheries— | |
| | Traitements | 107,082 00 |
| | Dépense casuelle | 27,000 00 |
| 15 | Marine— | |
| | Traitements | 269,928 00 |
| | Dépense casuelle | 40,000 00 |

II—FRAIS DE GESTION

| | | |
|---|---|---|
| | Bureaux des sous-receveurs généraux— | |
| | Traitements et dépense casuelle | 121,396 00 |
| | Impression, signature, apposition des sceaux et destruction des billets du Dominion | 411,500 00 |
| | Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc | 100,000 00 |
| | Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, vérification | 130,000 00 |
| 1 | Timbres anglais, frais de port, etc | 2,000 00 |
| | Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements, et la nature de leurs fonctions, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil | 17,496 00 |

## XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

(*Une demie de la somme ci-dessous*)

### Tokio

| | | |
|---|---|---|
| 198 | Représentation à Tokio, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications | 68,800 00 |

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

| | | |
|---|---|---|
| 22 | Conseil privé— | |
| | Traitements | 45,414 00 |
| | Dépense casuelle | 5,000 00 |
| 25 | Travaux publics— | |
| | Traitements | 468,999 00 |
| | Dépense casuelle | 67,060 00 |
| 17 | Défense nationale— | |
| | Traitements | 424,638 00 |
| | Dépense casuelle | 27,100 00 |
| 18 | Revenu national— | |
| | Traitements | 820,395 00 |
| | Dépense casuelle | 50,000 00 |
| 4 | Bureau de l'Auditeur général— | |
| | Traitements | 297,450 00 |
| | Dépense casuelle | 62,000 00 |

## XXXVI—DIVERS

| | | |
|---|---|---|
| 206 | Dépenses du Comité consultatif du blé pour 1934, part du Canada | 1,955 00 |
| 208 | Publicité dans le Royaume-Uni et en Europe devant être administrée par le Haut Commissaire | 200,000 00 |
| 220 | Dépenses du contrôleur du Trésor | 1,562,773 00 |
| 221 | Frais d'administration de l'hôtel de la monnaie royale du Canada, y compris les traitements, dépenses imprévues, pensions de retraite et autres allocations ainsi que les dépenses générales | 185,000 00 |
| 223 | Traitements et dépenses de la Commission du tarif—Les paiements pouvant être faits nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses règlements | 120,000 00 |
| 224 | Administration de la Loi des faillites | 42,200 00 |
| 251 | Pour le paiement, sujet à la sanction du Conseil du trésor, des salaires, réclassifications et augmentations | 50,000 00 |

## XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

### Divers

(*Trois quarts des sommes des item 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8; une demie des sommes des item 7 et 9 ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | Division de l'architecture—Traitements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur | 63,700 00 |

| | | |
|---|---|---|
| | Division du génie—Traitement des ingénieurs, commis, etc., du service extérieur | 366,000 00 |
| | Fonct., entretien de bateaux servant à l'inspection | 10,000 00 |
| | Entretien et fonction. de barrages pour l'emmagas. de l'eau sur la riv. Ottawa et ses tribut | 23,100 00 |
| 120 | Galerie nationale du Canada | 25,000 00 |
| | Monument national sur la place Connaught | 100,000 00 |
| | Levés et inspections | 55,000 00 |
| | Solde de dépenses pour ouvrages déjà autorisés, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $200 | 4,500 00 |
| | Travaux divers non autrement pourvus, mais la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne doit pas dépasser $3,000 | 50,000 00 |

## VII—AGRICULTURE

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| 45 | Santé des animaux, administration de la *Loi des épizooties* et de la *Loi des viandes et conserves alimentaires* | 1,673,991 00 |
| 48 | Economie rurale, y compris les marchés coopératifs agricoles | 16,000 00 |

## XXXVII—REVENU NATIONAL

(*Trois quarts des sommes des item 1, 3, 4, 5 et 6; une demie de la somme de l'item 2, ci-dessous*)

| | | |
|---|---|---|
| | Traitements et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiement d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil et édif. provis. douan. et loyers | 6,113,000 00 |
| | Traitements et frais de déplacement des fonctionnaires des services d'inspection, d'enquête et de vérification et du service prév. de la sous-évaluation | 916,698 00 |
| | Divers—Impress. et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, cadenas, instruments, frais de messageries sur échantillons, formules de loi et frais de contentieux, primes sur cautions, uniformes des douaniers, appareils et fournitures de laboratoires, etc | 500,000 00 |
| 252 | Montant à payer au min. de la Justice, pour le serv. sec. de surveillance, lequel ministère les déboursera à son tour et devra ensuite en rendre compte | 15,000 00 |
| | Administration de la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu*, 1917, et de ses modifications, et autorisation de créer à cet effet des emplois et de faire des nominations nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi du service civil, et les emplois précités et le personnel ainsi nommé sont entièrement soustraits à l'application de la loi susdite; et un traitement de $8,000 pour le commissaire de l'impôt sur le revenu (à déduire 10 p. 100) | 2,000,000 00 |
| | Montant à verser au ministère de la Justice, qui le dépensera et auquel on en rendra compte pour le serv. sec. de surv. au service de l'impôt sur le revenu | 15,000 00 |

JEUDI, 31 mai 1934.

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

21 Postes—
Traitements, y compris les allocations aux préposés des machines de bureau, classe 2, manœuvrant les machines à poinçonner les cartes de vérification, suivant les dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 280-383 du 17 février 1930; et les allocations aux dactylos, classe 1, employés à la préparation des poncifs, suivant les dispositions d'un arrêté en conseil et pour le maintien en fonctions de G. C. Anderson, surintendant du service des postes, du 1er avril 1934 au 31 mars 1935 ..... 1,145,124 00
Dépense casuelle ..... 174,840 00

VENDREDI, 1er juin 1934.

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

XL—POSTES—SERVICE EXTERIEUR

Traitements et allocations ..... 15,219,219 00
Service postal, y compris le service aérien ..... 13,402,450 00
256 Divers, y compris $5,000 pour le paiement d'allocations de commisération aux employés blessés pendant leur service ou à d'autres personnes blessées dans l'accomplissement de fonctions se rattachant d'une façon quelconque au service des postes ou en protégeant le courrier de Sa Majesté, ou aux personnes à la charge de tels employés ou à d'autres personnes qui peuvent être tuées dans l'accomplissement de telles fonctions, lesdits paiements ne devant être effectués que sur l'autorisation spéciale du Gouverneur en son conseil ..... 1,000,000 00

VII—AGRICULTURE

(*Trois quarts de la somme ci-dessous*)

46 Entomologie, y compris enquête et inspections sur les insectes destructeurs et autres fléaux ..... 350,000 00

(*Une demie de la somme ci-dessous*)

44 Fermes expérimentales, y compris enquêtes sur la phytopathologie ..... 1,815,000 00

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

43 Bétail, y compris subventions aux foires et expositions ..... 1,518,302 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

3 Agriculture—
Traitements ..... 684,144 00
Dépense casuelle ..... 90,600 00

XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

200 Contribution du Canada au maintien de la Société des Nations pour 1934, y compris le secrétariat, l'Organisation internationale du travail et la Cour permanente de justice internationale.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 205,569 42

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de $135,756,833.73 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes présente alors un Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934—lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant appelé;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

286 *Bureau de l'Auditeur général*—
Dépense casuelle—
Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. 2,500 00

288 *Secrétaire d'Etat*—
Traitements—
Crédit supplémentaire pour le Bureau des traductions.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00
Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. 15,500 00

## SERVICE LEGISLATIF

### Sénat

290 Traitements et dépense casuelle—Crédit supplémentaire.. .. 8,000 00

Pour payer aux sénateurs l'indemnité complète de la session de 1934 pour les jours d'absence en raison d'affaires publics, de maladie ou de décès. Les payements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor.. 13,300 00

### Généralités

292 Impressions, papier à imprimer et reliure, y compris les traitements du personnel du service de la distribution.. .. 20,000 00

### Généralités

300 *Divers*—

Pour payer John A. Pearson et la *Ronalds Company Limited*, pour travail préparatoire accompli en rapport avec le Livre du Souvenir.. .. .. .. .. .. .. 1,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

### Chemins de fer

304 Chemin de fer Moncton et Buctouche—Payement du reliquat du prix d'achat ainsi que prévu au contrat du 1er juin 1918.

Prix d'achat.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 70,000 00

Intérêt à partir de la date de prise de possession, 1er juin 1918 jusqu'à celle de la transmission du titre, ne dépassant pas.. .. .. .. .. .. .. 56,600 00

### Canaux

305 Canal maritime Welland—Pour le règlement des réclamations, se totalisant à $382,909.70, de l'*Atlas Construction Company, Limited*, et de *E. O. Leahey and Company, Limited*, relativement à la partie en ponceau-siphon de Chippawa Creek de leur contrat pour la section n° 6.. .. .. .. .. 74,896 88

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

306 Services divers—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

### Edifices publics

*Québec*

307 Amqui—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,500 00

Asbestos—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 28,000 00

Salle d'exercice de Québec—Réparations au toit—

Pour le parachèvement de l'entreprise.. .. .. .. .. .. .. 9,000 00

*Ontario*

308 Windsor—Edifice public—Pour le parachèvement de l'entreprise.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 6,500 00

*Manitoba*

309 Swan River—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7,000 00

*Saskatchewan*

| | | |
|---|---|---|
| 310 | Arcola—Achat d'édifice | 4,500 00 |
| | Broadview—Achat de propriété pour édifice public | 4,000 00 |
| | Gull Lake—Achat d'édifice pour bureau de poste | 10,000 00 |
| | Kerrobert—Achat d'édifice pour la poste | 7,000 00 |
| | Kinistino—Achat d'édifice pour le bureau de poste | 7,000 00 |

*Alberta*

| | | |
|---|---|---|
| 311 | Calgary—Payement de versement sur achat d'une propriété pour dépôt de matériel de guerre | 7,500 00 |

*Généralités*

| | | |
|---|---|---|
| 312 | Ottawa—Laboratoires du Conseil national de Recherches—Agencements (A voter de nouveau) | 30,000 00 |
| | Tracteurs pour le service postal à Halifax—Montréal, Toronto, Régina, Saskatoon et Calgary | 11,700 00 |

PORTS ET RIVIÈRES

*Québec*

| | | |
|---|---|---|
| 313 | Matane—Réparations aux ouvrages du port—Crédit supplémentaire | 1,350 00 |

*Ontario*

| | | |
|---|---|---|
| 314 | Blind River—Dragage—Crédit supplémentaire | 2,500 00 |
| | Little Castor River et Annable Creek—Contribution à la municipalité du township de Winchester au dragage de la petite rivière Castor et du ruisseau Annable, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale. | 8,000 00 |
| | Spring Creek—Contribution à la municipalité du township de Lochiel, comté de Glengarry, aux frais de dragage du ruisseau Spring, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale | 5,000 00 |

*Colombie-Britannique*

| | | |
|---|---|---|
| 315 | Fleuve Fraser—Contribution aux travaux de défense près d'Agassiz, C.-B., le gouvernement provincial et la municipalité de Kent, C.-B., devant contribuer chacun une somme égale | 3,500 00 |
| | Fleuve Fraser—Contribution aux travaux de défense à Rosedale, le gouvernement provincial et la municipalité de Chilliwack devant contribuer chacun une somme égale. | 1,000 00 |

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

| | | |
|---|---|---|
| 317 | Entretien et réparation de vapeurs et brise-glaces de l'Etat—Crédit supplémetnaire | 35,000 00 |
| 318 | Services divers relatifs à la navigation—Crédit supplémentaire pour l'enlèvement de l'épave de la péniche "Chambly" dans la rivière Sydenham | 10,000 00 |
| 319 | Services divers relatifs à la navigation—Crédit supplémentaire pour faire disparaître le haut fond Superior dans le lac Supérieur | 10,000 00 |

## INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

### Ministère de l'Intérieur

322 *Observatoire du Dominion*—
Dépenses relatives à l'observatoire du Dominion à Ottawa—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. 2,000 00

### Ministère de la Marine

324 Services météorologiques, y compris l'observatoire magnétique, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 14,000 00

## MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

### Commission géologique

325 Pour explorations, levés et investigations, salaires des explorateurs topographes, et autres—Crédit supplémentaire.. 24,300 00
Pour la publication, en anglais et en français, de rapports, cartes, illustrations, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. 10,000 00

## TRAVAIL

326 Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire 5,000 00
327 Pour rembourser M. Joseph MacDonald, de Winnipeg, Man., qui réclamait du gouvernement du Dominion un tiers des frais d'un plan de secours que la cité de Winnipeg l'autorisa à entreprendre en 1921.. .. .. .. .. .. .. 5,345 47

## IMPRESSIONS PUBLIQUES ET PAPETERIE

328 Matériel—Réparations et renouvellements—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 6,800 00

## INDIENS

329 Pour pourvoir au paiement à la bande indienne de Long-Plain, des terres prises par le département des Affaires indiennes pour établir une réserve pour les Sioux autrefois établis dans la municipalité de Portage-la-Prairie.. 14,000 00
331 Allocation de commisération à Mme Madeline Mary Shoebotham, veuve de feu le surintendant T. M. Shoebotham de la Royale Gendarmerie à cheval.. .. .. .. .. .. 810 00

## GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

### Ministère de l'Intérieur

332 Pour pourvoir aux améliorations nécessaires aux champs d'atterrissage et aux aéroports de Fort-Smith et de Rae, T.N.-O.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 3,000 00
Octroi pour aider à l'expédition Shackleton à l'île Ellesmere 1,000 00

## TERRES, PARCS, ETC., DE L'ETAT

Pour pourvoir à la construction et à l'outillage d'un bureau d'enregistrement minier à la Baie Cameron, Grand Lac de l'Ours, T.N.-O.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00

333 Pour pourvoir aux frais contractés en vertu de la Loi de la Commission de régularisation du lac des Bois, 1921, et de la convention entre le Dominion, l'Ontario et le Manitoba, confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, pour la construction d'un barrage à la décharge du lac Seul et son exploitation par la Commission de régularisation du lac des Bois, les sommes dépensées étant remboursables au Dominion par la province de Manitoba, aux termes du paragraphe 8 de la Convention concernant le transport des ressources naturelles du Manitoba.. .. 20,000 00

Pour pourvoir aux dépenses contractées en vertu de la Convention relative au lac des Bois, 1925, pour la participation du Canada aux poursuites intentées aux Etats-Unis pour l'acquisition d'une servitude d'écoulement sur les terres riveraines du lac des Bois aux Etats-Unis, les deux tiers de la somme dépensée devant être remboursés au Dominion par les provinces de Manitoba et d'Ontario aux termes de la convention du 15 novembre 1932.. .. 10,000 00

## DIVERS

335 Dépenses relatives à la conférence des statisticiens des dominions qui aura lieu à Ottawa en 1934.. .. .. .. .. .. 5,000 00

336 Bureau international de protection de la propriété industrielle, Bureau de l'Union internationale du droit d'auteur, et Union de protection des ouvrages littéraires et artistiques—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 850 00

337 Dépenses occasionnées par la Loi de naturalisation—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,000 00

338 Archives publiques—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. 51,620 00

340 Commission du District fédéral—Pour l'entretien et l'amélioration des propriétés administrées par la Commission—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

342 Pour dépenses supplémentaires de la Commission des ressources de la Saskatchewan.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 30,000 00

343 Pour les dépenses de la Commission des ressources de l'Alberta. 35,000 00

344 Prêt aux commissaires du havre de Saint-Jean, au taux d'intérêt, aux conditions et pour la période que fixera le Gouverneur en son conseil:

(*a*) Pour pourvoir au payement du capital et des intérêts, échéant pendant l'année financière 1934-1935, des obligations de la cité de Saint-Jean assumées par les commissaires du havre de Saint-Jean et des obligations desdits commissaires émises à la cité de Saint-Jean sous l'empire de la Loi des commissaires du havre de Saint-Jean (1927), article 15.. .. .. .. .. 66,785 45

(*b*) Pour pourvoir au remboursement des sommes empruntées aux banques par les commissaires du havre de Saint-Jean pour acquitter les échéances de principal et d'intérêts des obligations de la cité de Saint-Jean assumées par les Commissaires du havre de Saint-Jean et des obligations desdits commissaires émises à la cité de Saint-Jean sous l'empire de la Loi des commissaires du havre de Saint-Jean (1927), article 15.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 127,565 29

345 Pour traitements, reclassifications et augmentations, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,582 00

346 Subvention à la Victoria Order of Nurses—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00

347 Subvention au Congrès des métiers et du travail relativement à la conférence internationale à Toronto.. .. .. .. .. .. 2,500 00

350 Pour un rapport sur la situation cultivable du Canada (littérature, art, drame, éducation, etc).. .. .. .. .. .. .. .. 2,500 00

351 Subvention pour la célébration du quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier et pour les célébrations à Gaspé, aux Trois-Rivières, à Ottawa et à Niagara, à débourser sous la Direction du Conseil du Trésor.. .. 100,000 00

352 Somme nécessaire pour combler les pertes occasionnées par le change, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 320,000 00

353 Pour payer à la province du Nouveau-Brunswick le montant au crédit de son compte d'allocation de dette.. .. .. .. .. 529,299 39

356 Pour frais d'arbitrage, affaires de l'"I'm Alone" (A voter de nouveau).. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,700 00

357 Pour frais de représentation à la Conférence du désarmement.. 5,000 00

358 Subvention au Conseil canadien d'hygiène dentaire.. .. .. .. 750 00

## REVENU NATIONAL

Salaires et dépenses casuelles des divers ports du Dominion, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

Pour payer à William Caven, ancien inspecteur fédéral d'accise, rémunération et frais pour services rendus après sa retraite, relativement à la revision de la Loi de l'accise.. 1,500 00

359 Pour allocation de commisération à John M. LeBlanc, ancien employé du service de répression de contrebande pendant qu'il était de service à bord du bateau patrouille n° 3.. 2,000 00

Pour frais d'administration de la Loi du revenu de guerre (1917) et ses modifications et l'autorisation à cette fin de créer des postes et de faire des nominations, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, les postes créés et les nominations faites étant par les présentes entièrement soustraites à l'application de ladite Loi—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 50,000 00

## POSTE—SERVICE EXTERIEUR

360 Divers—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 75,000 00

## AJUSTEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

364 Secrétaire d'Etat—Pour frais judiciaires relatifs au recouvrement de paiements effectués au compte des réparations 6,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues est lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 10.20 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 95

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI LE 19 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que pour la balance de la session, tous les bills privés lorsqu'ils seront présentés, seront lus la première et la deuxième fois et référés de suite, et que la règle 105, concernant l'affichage des bills privés soit suspendus.

M. Hanson (York-Sunbury) propose,—Que le huitième rapport du comité des Banques et du Commerce présenté à la Chambre, jeudi le 14 juin 1934, soit agréé.

Et un débat s'ensuivant;

M. Coote, appuyé par M. Spencer propose en amendement:—

Que ledit rapport ne soit pas maintenant agréé, mais qu'il soit référé de nouveau audit comité avec instruction qu'il a le pouvoir de le modifier comme suit:—

"Que, durant la prochaine session du Parlement, ledit Comité soit autorisé à étudier dans quelle mesure le crédit accordé par les Banques autorisées du Canada, a causé la surcapitalisation et l'expansion trop rapide des industries canadiennes majeures qui exploitent les ressources naturelles les plus précieuses du Canada; à s'enquérir du rôle joué dans cette désorganisation par le zèle trop ardent pour la vente de soi-disant banquiers en valeurs; à s'enquérir de toutes autres affaires relatives à la capitalisation ou au financement de ces industries majeures; à étudier la réglementation du crédit et de la monnaie, le contrôle et la protection de la valeur, à l'étranger, de l'unité monétaire nationale, et, s'il en est, le fondement sur lequel doit reposer cette unité, les facteurs qui produisent des fluctuations dans le niveau général de la production, du commerce, des prix, de l'emploi de la main-d'œuvre, et les mesures financières appropriées requises pour modérer ces fluctuations, et, en général, l'accroissement de la prospérité financière et économique des habitants du Dominion du Canada; avec le pouvoir d'assigner des témoins, d'envoyer quérir des documents et des écrits, et avec l'instruction de faire, à l'occasion, à la Chambre des Communes, un rapport de

toute proposition qui, si le Parlement en décide ainsi, devrait être soumise au Comité exécutif ou au Bureau de la Banque du Canada, pour étude et pour toute action qui, en la matière, pourra être jugée nécessaire pour atteindre les fins exposées dans le préambule de la Loi constituant en corporation la Banque du Canada; et avec l'instruction que des avocats versés dans la jurisprudence et toutes autres personnes, que le Comité pourra désigner soient nommées pour assister ledit Comité au cours des enquêtes dont il est question plus haut".

M. l'Orateur décide que ledit amendement n'est pas recevable pour la raison que la Chambre ne peut durant la présente session, conseiller à un comité de prendre en considération certaines matières à être considérées à la prochaine session, vu que les références faites par les comités de la Chambre expirent à la prorogation.

Après plus ample débat, la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit rapport est en conséquence adopté.

Sir George Perley, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Rhodes, dépose sur la Table,—Rapport et procès-verbaux de la commission du Tarif, sous la Partie 1 de la Loi de la commission du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir:—tuyaux et assemblage de tubes et les parties.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 110, Loi modifiant la Loi des billets du Dominion.—M. *Bennett.*
Bill No 111, Loi abrogeant la Loi financière.—M. *Bennett.*
Bill No 112, Loi abrogeant le chapitre 4 du Statut de 1915.—M. *Bennett.*

Sur motion de M. Bell (St-Antoine), conformément à l'ordre spécial passé ce jour, les bills suivants sont lus la première et la deuxième fois, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent sont référés au comité des Bills privés, savoir:—

Bill No 102 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Headley Acland"—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 103 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Gertrude Bush Adamson".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 104 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Cohen Levine".—M. *Vallance.*

Bill No 105 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rosner". —M. *Luchkovich.*

Bill No 106 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayse Irene Westlake MacLaren".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 107 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Willard Lyman Robertson".—M. *Bothwell.*

Bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland".—M. *Hanson* (Skeena).

Le Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers est lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant des travaux publics, etc.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi autorisant la dépense de certaines sommes d'argent pour la construction ou la réparation d'ouvrages publics, et pour l'amélioration et le dragage de ports et de rivières dans tout le Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Leeds), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 91 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la marine marchande" est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 96

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 20 JUIN 1934

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 19. Après "céréales," insérer "autres que le blé."

2. Page 1, ligne 23. Après "ferme," insérer "à l'exception du blé."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 41, lignes 35 et 36. Retrancher les mots "et d'au moins cinquante dollars".

2. Page 41, ligne 37. Après "mois" insérer "au maximum".

3. Page 68, ligne 40. Après "sont" insérer "saisis comme".

4. Page 68, ligne 41. Insérer ce qui suit comme nouvelle clause 169A:

"169A. (1) Lorsque des chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires ont été saisis comme confisqués sous l'autorité de la présente loi, quiconque (autre que la personne accusée d'une infraction qui a eu pour résultat cette saisie, ou que la personne en la possession de qui ces chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires ont été saisis) réclame, à l'égard de ces chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires, un intérêt à titre de propriétaire, créancier hypothécaire, détenteur de gage ou détenteur d'un intérêt similaire, peut, dans un délai de trente jours à compter de cette saisie, s'adresser à un juge d'une cour supérieure d'une province du Canada ou à un juge de la cour de l'Echiquier afin de faire rendre une ordonnance déclarant son intérêt.

(2) Si, après la notification au commissaire, que le juge peut exiger, il est démontré, à la satisfaction de ce juge,

(*a*) que le réclamant est innocent de toute complicité dans l'infraction qui a eu pour résultat cette saisie, ou de toute collusion avec l'infracteur en l'espèce, et

(*b*) qu'il a pris tout le soin raisonnable en choisissant la personne qui a reçu permission d'obtenir la possession de ces chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires, afin de s'assurer qu'ils ne devaient vraisemblablement pas être utilisés contrairement aux dispositions de la présente loi, ou, si le réclamant est un créancier hypothécaire ou détenteur de gage, que le vendeur au débiteur hypothécaire ou donneur de gage a pris ce soin;

il a droit de faire rendre une ordonnance déclarant que son intérêt n'est pas affecté par cette saisie."

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants, et il a été convenu de rapporter lesdits bills sans amendement, savoir:—

Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company.*

Bill No 86 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson".

Bill No 87 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fenwick William Smith".

Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson".

Votre Comité recommande que l'honoraire de bill privé de $200.00 payé sur le bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic*, titre qui a été changé comme suit: Loi constituant en corporation l'Evêque anglican des régions arctiques canadiennes, soit remboursé conformément à la pratique ordinaire dans le cas des corporations religieuses ou bienfaisantes.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1934—Document montrant:—

Durant chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, quelle a été la somme totale que le ministère des Travaux publics a dépensée dans chacune des paroisses du comté de Québec-Montmorency.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1934:—Copie de tous les bordereaux de paye et des comptes pour matériaux relatifs aux ouvrages que le ministère des Travaux publics a exécutés durant l'année 1933 dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous les permis de coupe délivrés pour autoriser la coupe de bois de toute sorte dans les réserves indiennes suivantes qui sont toutes situées dans la province d'Ontario: Lac Long, Chapleau, et lac Seul; et aussi une liste de toutes les personnes à qui l'on a accordé la permission de couper du bois dans lesdites réserves. Et aussi un relevé indiquant:

(1) Les évaluations de la quantité totale du bois que des explorateurs de l'état ont faites dans toutes les réserves, les noms de ces experts et les dates de leurs explorations;

(2) Les montants offerts pour toutes les sortes de bois par ceux qui ont fait des offres;

(3) La quantité de bois de toute sorte coupé par les détenteurs actuels de permis, de la date de l'émission de leur permis jusqu'à la fin d'avril 1934;

(4) Les montants que les détenteurs de permis peuvent devoir au gouvernement et les noms de ces détenteurs de licences;

(5) Une liste des autres réserves du Dominion ou M. C. W. Cox, ou C. W. Cox Limité peuvent couper du bois en vertu du permis;

(6) Et aussi une copie des contrats, s'il en existe, entre M. C. W. Cox, ou C. W. Cox Limité et le Chemin de fer Canadien-National, pour des traverses de chemin de fer qui doivent être livrées dans les districts de la baie de l'Orient, de la baie d'Hudson et du Lac Seul, et aussi un relevé indiquant les prix payés et les quantités de traverses livrées en vertu de ces contrats.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1233, du 18 juin 1934: autorisant paiement de $503.50 à la province de l'Alberta pour grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 1234, du 18 juin 1934: autorisant paiement de $2,433.35 à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard pour secours direct provincial.

M. Duranleau, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1933, et par lesquels la commission du port d'Halifax ou le gouvernement fédéral assuma certaines responsabilités relativement à la *Nova Scotia Cold Storage Company Limited,* ou aux valeurs de cette compagnie.

Aussi,—Réponse à un adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, arrêtés du conseil et autres documents, relatifs à la prise de possession, par la Commission du port d'Halifax, de l'entrepôt de la *Nova Scotia Cold Storage Company, Limited,* à Halifax, et à l'émission ou à l'échange d'obligations ou d'autres valeurs pour la même transaction.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1934:—Copie de tous les appels de soumissions, soumissions, contrats, lettres, télégrammes, correspondance, arrêtés du conseil et autres documents, depuis le 31 janvier 1934, relatifs à l'adjudication, par la Commission du port d'Halifax, de l'entreprise de la construction de hangars d'acier pour le commerce de transit sur le quai B à Halifax.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 14 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, et décrets du conseil échangés du 1er janvier 1933 au 1er mai 1934 au sujet du maître de poste de Val d'Amour, comté de Restigouche-Madawaska, Nouveau-Brunswick.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 114, Loi modifiant le Code criminel.—M. *Guthrie.*

Bill No 115, Loi concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes.—M. *Guthrie.*

Bill No 116, Loi modifiant la Loi de la députation.—M. *Guthrie.*

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Power—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si durant les saisons de navigation 1931, 1932 et 1933, M. Jean-Baptiste Painchaud a été à l'emploi du ministère de la Marine, Service des signaux, à l'île aux Grues.
2. Si ses services ont été requis pour la saison de navigation 1934.
3. Sinon, quelles sont les raisons de son renvoi.
4. Si ce monsieur a passé les examens exigés par le département.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Power—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si durant les saisons de navigation de 1931, 1932 et 1933, M. Dancause a été à l'emploi du ministère de la Marine, division des signaux, à l'île aux Grues.
2. S'il a été employé pour la saison de navigation de 1934.
3. Si ce monsieur n'a pas été employé durant l'une des saisons de navigation plus haut mentionnées, pour quelles raisons il ne l'a pas été.
4. Si ce monsieur a passé les examens exigés par le département.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Power—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si durant les saisons de navigation 1931, 1932 et 1933, M. Charles N. Roy, a été a uservice du ministère de la Marine, division des signaux, à l'île aux Grues.
2. S'il a été employé pour la saison de navigation de 1934.
3. S'il n'a pas été employé durant l'une des saisons ci-haut mentionnées, pourquoi il ne l'a pas été.
4. Si ce monsieur a passé les examens exigés par le département.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. MacLean—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant la saison 1933, combien de saisies d'appareils pour la prise du homard, le garde-côte n° 2 a opérées dans la baie Malpèque et dans le voisinage.
2. Durant la saison 1933, combien de saisies d'appareils pour la prise du homard on a opérées au chenal Tignish et au chenal Hardy, île du Prince-Edouard.
3. Quelle quantité de cages, de câble et d'appareils on a saisis dans chaque cas, et de quelle façon on en a disposé.
4. Quelle somme d'argent ont rapporté ces ventes.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Stinson, la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Bills privés concernant le remboursement de l'honoraire de $200 pour bills privé en rapport avec le Bill No 9, soit agréée.

Le Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 72 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques" étant lu;

M. Bennett pour M. Rhodes propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté, certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 111, Loi abrogeant la Loi financière est lu la deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 112, Loi abrogeant le chapitre 4 du Statut de 1915 est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 5.05 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

74731—31

# No 97

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI LE 21 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis par deux membres, le notifiant de la vacance suivante survenue dans la représentation, savoir:—

De William Spankie, écuier, comme député du district électoral de Frontenac-Addington, décédé.

Et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émetre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

---

DISTRICT ELECTORAL DE FRONTENAC-ADDINGTON

Dominion du Canada,
Savoir: } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:

Nous, sous-signés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Frontenac-Addington, par suite du décès de William Spankie.

Donné sous nos seing et sceaux à Ottawa, ce vingtième jour de juin 1934.

J. O. ELLIOTT (L.S.)
*Député pour le district électoral de Middlesex-Ouest.*

E. R. E. CHEVRIER (L.S.
*Député pour le district électoral d'Ottawa.*

---

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.
Bill No 98, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*".—M. *Lawson.*

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert".—M. *Davies.*

Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Harold Allen".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 120 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 121 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy".—M. *Bell* (St-Antoine).

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Eugenie Margaret O'Reilly Stavert, George Harold Allen, Ena Beatrice Duclos Boyd et Paul Herbert Addy, respectivement demandant une loi de divorce et les documents produits comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûent examiné le pétition suivante pour bill privé, et constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

De *Security National Insurance Company.*

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants, et il a été convenu de rapporter lesdits bills sans amendement, savoir:—

Bill No 12, Loi concernant des brevets pour certaines inventions dont la *Duplate Safety Glass Company of Canada, Limited,* a le droit de bénéficier.

Bill No 102 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Headley Acland".

Bill No 103 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Gertrude Bush Adamson".

Bill No 104 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Cohen Levine".

Bill No 105 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rosner".

Bill No 106 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayse Irene Westlake Maclaren".

Bill No 107 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Willard Lyman Robertson".

Votre Comité a aussi étudié le bill No 30, Loi concernant un certain brevet de l'*American Dairy Supply Company,* et il a été convenu de rapporter que le préambule dudit bill n'a pas été motivé à la satisfaction de votre Comité; c'est l'opinion de votre Comité que, dans l'intérêt public, ce bill ne doit pas être adopté.

Votre Comité recommande que l'honoraire de bill privé de $200 payé pour le bill No 30, Loi concernant un certain brevet de l'*American Dairy Supply Company,* soit remboursé.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre de l'Intérieur ou tout autre ministre, ou tout haut fonctionnaire ou fonctionnaire de son ministère et M. C. W. Cox, ou C. W. Cox, Limité, au sujet de coupes de bois sur les réserves indiennes.

Sur motion de M. Stinson, conformément à l'ordre spécial de la Chambre du 19 courant les bills suivants sont respectivement lus la première et la deuxième fois et référé à leurs comités respectifs:—

*Comité des Banques et du Commerce*

Bill No 117 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*".

Comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les documents qui les accompagnent, savoir:—

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert".

Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Harold Allen".

Bill No 120 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd".

Bill No 121 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy".

Sur motion de M. Stinson, les recommandations contenues dans le dixième rapport du comité des Bills privés, en rapport au remboursement des honoraires pour bills privés relativement au No 30, Loi concernant un certain brevet de l'*American Dairy Supply Company* sont agréées à l'exception du coût de l'impression.

Sir George Perley, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Rhodes, dépose sur la Table,—Rapports et procès-verbaux de la commission du Tarif sous la Partie 1, de la Loi du Tarif, 1933, sur trois références que lui a faites le ministre des Finances, savoir:—

Epingles à cheveux; machines à calculer et facturer; tourteaux de graines de Soja.

M. Coote, appuyé par Mlle Macphail, du consentement de la Chambre présente un Bill No 122, Loi modifiant la Loi de l'intérêt.

M. Coote, appuyé par Mlle Macphail propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la première fois.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ahearn, | Barrette, | Blair, | Brown, |
| Anderson (Toronto-High-Park), | Beaubien, | Boucher, | Bury, |
| Anderson (Halton), | Beaubier, | Boulanger, | Butcher, |
| Arsenault, | Belec, | Bourgeois, | Cahan, |
| Baker, | Bell (Saint-Jean-Albert), | Bowen, | Cantley, |
| Barber, | Bennett, | Bowman, | Cardin, |
| Baribeau, | Bertrand, | Boyes, | Carmichael, |
| | | Brasset, | Casgrain, |

Casselman,
Charters,
Chevrier,
Coote,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Davies,
Denis,
Deslauriers,
Desrochers,
Dickie,
Dorion,
Dubois,
Dubuc,
Duguay,
Dumaine,
Dupré,
Dupuis,
Duranleau,
Ernst,
Esling,
Euler,
Factor,
Fafard,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fortin,
Fraser (Caribou),
Fraser (Northumberland, O.),
Gagnon,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Geary,
Girouard,
Gobeil,
Golding,
Goulet,
Gray,
Hackett,
Hall,
Hanbury,
Hanson (Skeena),
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Heaps,
Howard,
Howden,
Hurtubise,
Irvine,
Jacobs,
Johnstone,
Jones,
Kenedy (Peace-River),
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
King, Mackenzie
Lacroix,
Laflèche,
Lapointe,
Larue,
Laurin,
Lawson,
Lucas,
Luchkovich,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLaren,
MacLean,
MacMillan (Mackenzie),
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
Macphail,
McDade,
McGibbon,
McGregor,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McLure,
Manion,
Mercier (Laurier-Outremont),
Michaud,
Mitchell,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Motherwell,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Neill,
Nicholson,
Parent,
Peck,
Perras,
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Power,
Price,
Quinn,
Raymond,
Reid,
Rhéaume,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rogers,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
St-Père,
Sanderson,
Sauvé,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Cumberland),
Speakman,
Spence,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stevens,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thauvette,
Thompson (Lanark),
Totzke,
Tummon,
Vallance,
Veniot,
Verville,
Weese,
Weir (Melfort),
White (London),
White (Mont-Royal),
Willis,
Wilson,
Woodsworth,
Wright,
Young—180.

CONTRE:

Messieurs

Contre—0.

Ledit bill est en conséquence lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Duguay—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Qui était contremaître pour les travaux exécutés à la rivière des Ilots, ou Newport Islands River, Newport, comté de Gaspé, durant la période écoulée de juin 1928 au 1er janvier 1930.

2. Qui a fourni les matériaux pour ces travaux, et quel en a été le prix.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 98

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 22 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

D'Hilda High de Boissière, de la cité de Montréal, épouse de Vernon de Boissière.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada.

Bill No 95, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Bill No 97, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans amendement:—

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert".

Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Harold Allen".

Bill No 120 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd".

Bill No 121 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy".

Votre Comité a aussi étudié le bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland", et, après avoir entendu les avocats des deux parties, votre Comité est d'avis que le motif d'adultère n'a pas été prouvé, et il a été convenu, sur division, que le préambule n'a pas été établi à la satisfaction de votre Comité, et que ledit bill ne devrait pas être adopté.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Sauvé, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 4 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et arrêtés du conseil relatifs à la nomination d'un maître de poste à Grand Falls, comté de Victoria, Nouveau-Brunswick.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 1251, du 20 juin 1934: autorisant les banques à charte de remettre à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique un cinquième du montant des débentures consolidées perpétuelles du stock de ladite compagnie, la remise desquelles était garantie sous les prescriptions de l'arrêté en Conseil, C.P. 2490, du 29 novembre 1933.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes, étant lu;

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois.

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit référé à un comité spécial de la Chambre devant consister de MM.: Guthrie, Duranleau, Hanson (York-Sunbury), Willis, Stirling, Lapointe, Stewart (Edmonton-Ouest), Power et Irvine pour étudier le bill et faire rapport à la Chambre.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes est lu la deuxième fois et référé au comité spécial nommé pour étudier le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 27, lignes 1 à 23. Disjoindre la sous-clause (10) de la clause 53.

2. Page 46, ligne 17. Après "considération" insérer "mais le présent paragraphe ne s'applique pas à la considération de prêts ou d'avances à des corporations contrôlées par la banque, dont les actions, sauf les actions statutaires, sont possédées par la banque."

3. Page 52, ligne 45. Après "semence" insérer "ou d'engrais chimiques."

4. Page 52, ligne 46. Après "semence" insérer "ou provenant d'une terre sur laquelle dans la même saison cet engrais chimique a été utilisé."

5. Page 52, ligne 21. Après "semence" insérer "d'engrais chimique."

6. Page 53, ligne 6. Après "semence" insérer "l'engrais chimique."

7. Page 53, ligne 9. Après "battu" insérer "ou la récolte rentrée."

8. Page 53, ligne 11. Après "semence" insérer "à cet engrais chimique."

9. Page 53, ligne 12. Après "battu" insérer "ou à la récolte rentrée."

10. Un amendement apporté à l'article 151 (*d*) ne concerne que la version anglaise.

11. Page 85, ligne 5. Après "dollars" insérer "ou."

12. Page 85, ligne 5. Ajouter ce qui suit comme aliné (*f*) de la clause 151 (1):

"(*f*) permet que son nom figure sur un prospectus ou une annonce relativement à l'émission de valeur;"

13. Page 87, ligne 42. Après "remettre" insérer "au ministre."

14. Page 88, ligne 4. Ajouter ce qui suit comme sous-clause (4) de la clause 160:

"(4) Toute banque qui néglige de transmettre ou de remettre au ministre, dans le délai prescrit par le Conseil du trésor, un rapport certifié indiquant, quant aux dépôts faits par le public au Canada et payables sur demande et aussi quant aux dépôts payables après avis, le nombre et le montant global de ces dépôts dans chacune des catégories prescrites par la présente loi, à une date à spécifier par le Conseil du trésor, encourt une amende de cinquante dollars pour chaque jour que persiste cette négligence."

15. Page 91. Dans l'Annexe A. Ajouter ce qui suit, immédiatement à la fin de l'Annexe A:

"La Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale, susmentionnées, peuvent respectivement exercer des opérations conformément aux dispositions de la présente loi, sous les noms respectifs *The Provincial Bank of Canada* et *National Canadian Bank*."

16. Dans l'Annexe D.

Page 93, ligne 8 de l'Annexe D. Après "semence" insérer "(ou de l'engrais chimique)."

Page 93, ligne 10 de l'Annexe D. Après "semé" insérer "(ou utilisé)."

Page 93, ligne 13 de l'Annexe D. Après "moisson" insérer "(ou l'engrais chimique acheté et le récolte poussée sur la terre sur laquelle dans la même saison cet engrais chimique a été utilisé)."

Le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Gray propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés conformément à la règle 110; agréé.

Le Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois sur division et passés, savoir:—

Bill No 86 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson".

Bill No 87 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fenwick William Smith".

Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson".

Bill No 102 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Headley Acland".

Bill No 103 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Gertrude Bush Adamson".

Bill No 104 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Cohen Levine".

Bill No 105 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rosner".

Bill No 106 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grayse Irene Westlake MacLaren".

Bill No 107 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Willard Lyman Robertson".

Sur motion de M. Stinson, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont fondés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité général sur le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 99

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 25 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. Bowman pour M. Lawson, du comité spécial sur la Loi du service civil, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'exécution et du fonctionnement de la Loi du service civil telle que modifiée, avec instructions de s'informer au sujet de la révocation ou de la modification de toute disposition de ladite Loi, du remplacement de certains articles ou de l'addition de nouveaux, selon que le Comité pourra juger opportun, présente son quatrième rapport comme suit:—

(1) Votre Comité a reçu des instances demandant que certains employés temporaires qui ont occupé pendant de longues périodes des emplois d'un caractère permanent reçoivent maintenant le statut permanent.

Votre Comité constate que par des arrêtés du conseil, C.P. 2958, du 16 décembre 1920, et C.P. 3895, du 22 octobre 1921, adoptés conformément à la Loi modifiant la Loi du service civil, octobre 1919, 4,060 employés temporaires qui avaient occupé d'une manière continuelle un emploi de nature permanente depuis le 10 novembre 1919, (date de l'entrée en vigueur de la Loi du service civil) ont reçu leur nomination à titre permanent durant la période 1920-1927. Cependant, en 1927, les dispositions favorables de ces arrêtés du conseil ont été rescindées. Les instances présentées à votre Comité établissent que tous les autres employés temporaires (au nombre d'environ 300) qui pourraient bénéficier de cet article de la Loi et desdits arrêtés du conseil mais qui n'ont pas alors été nommés à titre permanent devraient maintenant être titularisés afin de pouvoir jouir des bénéfices attachés à la permanence. Ces bénéfices comprennent le droit de contribuer au fonds de la Loi de pension du service civil, le droit de recevoir des augmentations statutaires lorsqu'elles seront rétablies, le droit de concourir pour des promotions lorsque celles-ci seront de nouveau autorisées, et le droit de recevoir un congé de retraite lorsqu'ils quittent le service. Un grand nombre des employés en question ont déjà eu la permission de contribuer au fonds de la Loi de la pension du service civil, de sorte que le fardeau ajouté à l'admi-

nistration de ce fonds serait peu considérable; vu que les augmentations statutaires et la plus grande partie des promotions sont actuellement interdites, il y aura peu de frais additionnels, s'il en est, à ce sujet ou à titre de rémunération, car les employés continueront à recevoir leur traitement actuel.

Votre Comité croit qu'il est opportun et juste d'accorder un titre permanent aux employés en question, et recommande que la Commission du service civil reçoive instruction de préparer les règlements nécessaires pour les soumettre au Gouverneur en conseil afin de les faire appliquer.

(2) On a aussi allégué à votre Comité qu'un titre permanent devrait être accordé au personel de la Commission d'établissement des soldats, qui, depuis 1918, est employé presque en entier à titre temporaire.

Ces allégués représentent que par suite de la réorganisation du personnel, avec réduction du chiffre de 1,595 membres au chiffre actuel de 343, ce personnel a maintenant atteint une base permanente. La grande majorité des membres du personnel est composée d'anciens combattants qui ont été employés d'une manière continuelle durant de longues périodes de service,—dans plusieurs cas depuis quinze ans. Votre Comité constate qu'en 1928 une action de ce genre a été appliquée au personnel du Rétablissement civil des soldats.

Votre Comité est d'avis que l'action demandée est dans l'intérêt public, et recommande que la Loi d'établissement des soldats soit modifiée de manière à stipuler:

> "Les membres du personnel de la Commission d'établissement des soldats que le Gouverneur en conseil pourra désigner seront considérés employés permanents, nonobstant toute disposition contenue dans la Loi du service civil, pourvu que la Commission du service civil certifie, suivant la recommandation du ministre basée sur le rapport par écrit du sous-ministre, que leur emploi doit être d'une durée indéterminée, et seront dorénavant assujettis pour toute fins à la Loi du service civil".

(3) Des instances ont été faites auprès de votre Comité, au nom des employés recevant les taux courants de salaires, demandant qu'il leur soit permis de contribuer au fonds de la Loi de la pension du service civil.

L'article 2 de la Loi de la pension du service civil limite les bénéfices de cette loi à tout employé travaillant à temps complet "qui reçoit un traitement annuel défini d'au moins six cents dollars". Les employés aux bénéfices desquels on a présenté ces instances ne pourraient donc profiter de la Loi de pension que si leur rémunération était changée de la base des taux courants à celle d'un traitement annuel défini, ou qu'en modifiant à cet effet les dispositions de la Loi de la pension du service civil.

Au sujet de cette question et d'autres matières se rapportant à l'application de la Loi de pension, les facteurs en jeu sont tellement compliqués que votre Comité n'a pu obtenir des renseignements suffisants ou assez complets pour justifier une recommandation. De plus le Comité est d'avis que les termes de l'ordre de renvoi ne semblent pas couvrir cette question. A tout événement, il est entendu que ces matières sont à l'étude au Comité consultatif chargé d'examiner la Loi de pension, auquel votre Comité suggère de renvoyer les représentations susmentionnées.

(4) Votre Comité a constaté avec plaisir que depuis la réorganisation de la Commission du service civil, il s'est accompli d'importants progrès dans la réalisation des vœux du Comité spécial de 1932, et qu'on prend des mesures relativement à la réorganisation de certains services et à la suppression du double emploi. Votre Comité recommande instamment que l'on accentue le plus possible le travail déjà commencé en vue d'absorber le surplus de personnel et de parer à la nécessité de remplir les vacances par des employés nouveaux.

(5) On nous a signalé la Recommandation 21 du rapport du Comité du service civil de 1932 concernant la création d'une commission pour connaître des plaintes des fonctionnaires.

On a allégué que ladite commission n'avait pas fonctionné parce que personne n'avait été désigné pour la convoquer.

Votre Comité constate que la Commission du service civil s'est occupée des plaintes des fonctionnaires en tenant des conférences avec les représentant des organisations de fonctionnaires et les représentants des ministères concernés.

Votre Comité recommande que l'organisation de fonctionnaires dont fait partie le plaignant devrait signifier à la Commission du service civil son désir de faire entendre une plainte, et la Commission prendre les mesures nécessaires pour faire convoquer ladite commission.

(6) Votre Comité a été saisi d'un bon nombre d'autres représentations contenant de très utiles renseignements sur certaines situations qui existent dans l'Administration et auxquelles il a donné beaucoup d'attention. Il ne lui a pourtant pas été possible de s'occuper à fond de toutes les questions qu'on lui a soumises. Nous recommandons en conséquence que la Commission examine toutes les questions figurant aux procès-verbaux et qui ne sont pas traitées spécialement dans le présent rapport et prenne les mesures nécessaires, lorsque la chose sera possible. Il recommande aussi que la Commission transmette un rapport complet, sur les questions dont il s'agit, au Comité du service civil qui pourra être nommé à la prochaine session.

(7) Votre Comité abonde dans le sens des représentations qu'on lui a faites en alléguant que le rétablissement complet des promotions, des augmentations et des émoluments des fonctionnaires serait dans l'intérêt public, et recommande que des mesures soient prises dans ce sens dès que la situation financière le permettra.

(8) Votre Comité a beaucoup bénéficié des témoignages rendus et des renseignements fournis par les diverses associations de fonctionnaires et a été frappé de la haute compétence et de la valeur morale des fonctionnaires, comme ces renseignements en font foi.

Nous tranmettons ci-joint des exemplaires imprimés des procès-verbaux et des témoignages.

(*Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux, No 3*)

M. Guthrie, du comité spécial sur les cens électoral et les élections présente le 1er rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le comité spécial de la Chambre, auquel ont été référés le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes et le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Guthrie, ledit rapport est agréé.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1934—Document montrant:—

Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quelle a été la somme totale dépensée pour alléger le chômage dans chacune des différentes municipalités du comté Québec-Montmorency.

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 18 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés depuis l'année 1930, jusqu'aujourd'hui, entre le département des Affaires indiennes, à Ottawa, et toute personne dans la province de Québec ou ailleurs, au sujet de l'administration de la réserve indienne à Mingan, au sujet aussi du surintendant des Indiens dans cette localité.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copie d'arrêté en Conseil passé sous l'autorité de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1329, du 22 juin 1934: autorisant emprunt de $1,300,000 à la province du Manitoba, acceptant en garantie des bons du Trésor portant intérêt de 5 p. 100 pour mesure de secours dans la cité de Winnipeg.

Aussi, pour M. Sauvé,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 juin 1934:—Copie de tous les avis, lettres, soumissions, arrêté du conseil, contrats et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1934, au sujet du service postal entre Sheet Harbour et Upper Musquodoboit, comté d'Halifax.

Et aussi, pour M. Sauvé,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Dossier contenant: (1) une liste des bureaux de poste dont les recettes sont de $1,500 à $10,000 (d'après lesquelles les traitements sont fixés) et indiquant les recettes annuelles de chacune des années 1931-32, 1932-33 et 1933-34; (2) les réductions de salaires accidentelles ou automatiques que chaque maître de poste de ces bureaux a subies chaque année (excepté la déduction de 10 pour cent).

M. Chevrier propose,—Que le Bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland" dont le préambule a été rapporté non prouvé par le comité des Bills privés, soit inscrit sur le feuilleton, en vertu de la règle 111, pour être pris en considération par le comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Après débat, ladite motion reste en suspens.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 123, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Casgrain—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. S'il y a des travaux qui se font actuellement au quai, à Tadoussac.
2. Si oui, à la demande de qui ces travaux sont faits.
3. Qui est surintendant de ces travaux.
4. Quels sont les noms de ceux qui sont employés à ces travaux.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre suivant de la Chambre est voté:—

Par M. Mercier (Laurier-Outremont)—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions, recommandations, requêtes, mémoires et autres documents relatifs à la destitution, en 1930 ou 1931, de Eugène Baulac, alors directeur du scrutin de la division électorale de Laurier-Outremont, et relatifs à la personne qui occupe aujourd'hui cette charge.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque sont pris en considération et séparément agréés.

Le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel que rapporté et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 110, Loi modifiant la Loi des billets du Dominion est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932" étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Ralston, appuyé par M. Lapointe, propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction de le modifier en biffant le paragraphe (6) de l'article 6.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 100

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

# DU CANADA

## SEANCE DU MARDI LE 26 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié la question du classement des porcs qui lui a été renvoyée par la Chambre le 7 mars 1934, et est d'avis que le classement des porcs par le ministère de l'Agriculture a été très utile à l'industrie de l'élevage. Il a continué à maintenir la qualité du bacon requise et exigée sur le marché britannique, et a permis au cultivateur canadien de devenir un concurrent sur les marchés de l'Empire et du monde pour la fourniture du bacon et des produits du bacon de la plus haute qualité.

Votre Comité est d'avis que de nouveaux efforts doivent être faits pour augmenter la proportion des porcs à bacon select produits sur les fermes canadiennes, et à cette fin approuve l'enquête commencée par le ministère de l'Agriculture sur les mérites du classement sur cheville ou de l'animal habillé, méthode de classement qui sera inaugurée, croit-on, dans certaines usines au début de juillet de cette année.

Votre Comité approuve aussi l'action du ministère de l'Agriculture dans l'élaboration et l'application des règlements pour le classement du bacon d'exportation, tout le bacon exporté devant être dorénavant classé suivant certains types, sous la surveillance du ministère, en se basant sur son acceptation par le marché britannique. Rien ne semble empêcher que les produits canadiens du porc puissent se classer parmi les meilleurs au monde, et à mesure que notre surplus exportable augmentera, les prix se maintiendront à un niveau raisonnable pour donner un rendement pécuniaire adéquat aux cultivateurs du Canada.

Votre Comité recommande que le classement des porcs soit continué.

Une copie de la preuve est ci-jointe.

*(Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport voir Appendice aux Journaux No 4)*

74731—32½

M. Hanson, du comité des Banques et du Commerce présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*" et il a été convenu de la rapporter avec un amendement.

M. McLure, du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente le 1er rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a pris en considération une liste de documents et de pièces déposés sur la table du Sénat et de la Chambre des communes, et recommande d'imprimer, à l'usage des sénateurs et des députés, 500 exemplaires en langue anglaise et 200 exemplaires en langue française des documents parlementaires No 114 et No 114a, savoir:

**114.** Réponse finale à un ordre de la Chambre du 13 février 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés entre tous membres du ministère fédéral ou tous fonctionnaires fédéraux et G. G. Serkau, ou toute ou toutes autres personnes relativement à la proposition de troc de bestiaux canadiens contre des marchandises russes.

**114a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1933—Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du ministère et M. G. G. Serkau ou aucun de ses associés relativement à la proposition de troc de bestiaux et de peaux du Canada contre des marchandises russes.

Et de ne pas imprimer la liste attenante de pièces et documents.

**21a.** Etat détaillé des deniers dépensés en exécution de la loi, 1932-33 (Requis par la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, chapitre 160, article 27, S.R.C., 1927).

**32.** Vingt-neuvième rapport annuel du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1933.

**34a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934—Document montrant:—

1. Combien de navires, l'Etat a d'abord construits ou achetés pour la marine marchande du Canada.
2. En quelle année la première entreprise de construction a été adjugée.
3. Quand la flotte a compris son nombre complet d'unités.
4. Quel a été le coût total des navires achetés et construits.
5. Combien de navires la marine marchande de l'Etat possède encore.
6. Combien ont été vendus durant chacune des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933.
7. Quels prix on a pu obtenir.

**41a.** Réponse à un ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933 quels dividendes ont déclarés les compagnies de prêt et de fiducie dans leurs rapports à l'Etat.
2. Durant chacune des années mentionnées plus haut, quels étaient les noms de ces compagnies, et quel pourcentage du capital de chaque compagnie représentait le dividende.

**44.** Les Bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la Bibliothèque pour l'année 1933.

**45.** Liste des balances non-réclamées dans les banques chartées du Canada, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

**46.** Liste des balances non-réclamées dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 59.

**47.** Liste des actionnaires dans les banques chartées du Dominion du Canada, telle qu'au 31 décembre 1933, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

**48.** Liste des actionnaires dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 58.

**49.** Etat des dépenses des appropriations pour dépenses imprévues, crédit 234, Loi des appropriations 1933-34.

**51.** Etat des recettes et dépenses des champs de bataille nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

**52.** Rapport de la commission du district fédéral et Etat des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, sous les dispositions des Statuts du Canada 1926-27, Cha. 55, articles 15 et 16.

**53.** Etat des mises à la retraite et allocations de retraite aux fonctionnaires civils, durant l'année terminée le 31 décembre 1933, sous les dispositions de la Loi de retraite du service civil, S.R.C., 1906, Cha. 17, article 25 (*a*).

**54.** Etat des allouances accordées aux fonctionnaires civils, sous la Loi de retraite du service civil, 1924, durant l'exercice terminé le 31 mars 1933,—S.R.C., Cha. 24, article 14.

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1933, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14, et

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1933, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14.

**55.** Copies de rapport des positions exclues en vertu des dispositions de l'article 59, de l'opération de la Loi du service civil, Chapitre 22, S.R.C., 1927, depuis le 1er octobre 1932 au 31 décembre 1933.

**56.** Etat de compte en rapport avec le fonds d'assurance du service civil pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, conformément à l'article 21, Cha. 23, S.R.C., 1927.

**57.** Etat de l'assurance des soldats rapatriés, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

**64.** Etat détaillé de tous les bons et sécurités enregistrés dans les départements du Secrétaire d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, sous les dispositions de l'article 32, Chapitre 164, des S.R.C., 1927.

**66.** Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées conformément aux prescriptions du chapitre 142, article 13, S.R.C., 1927.

**69a.** Copie du rapport des auditeurs sur l'état financier du bureau de prêt aux fermes du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933,—S.R.C., Ch. 66, article 14.

**70.** Etat concernant les grains de semence et les dettes pour aide, en vertu de l'article 2, chapitre 51 de 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la couronne", pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

**72.** Relevé montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs intoxicantes dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année solaire du 1er janvier 1933 au 31 décembre 1933, conformément aux dispositions des S.R.C., 1927, Cha. 142, article 93.

**73.** Relevé montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, durant l'année terminée le 30 septembre 1933, avec les noms des acheteurs, conformément à Victoria 49, Cha. 9, article 8.

**74.** Etat des recettes et dépenses pour les marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

**75.** Etat *re* règlements sous les dispositions de la Loi de santé des travaux publics, Cha. 91, article 5, S.R.C., 1927.

**77.** Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites durant l'année solaire 1933, en rapport avec les lois (Chapitres 19 à 21 inclusivement, Chapitre

25, Chapitres 28 à 30 inclusivement, et Chapitres 32 à 36 inclusivement, de 22-23 George V), concernant la construction de lignes des chemins de fer nationaux du Canada.

**78.** Relevé en rapport des règlements faits sous l'empire de la Loi concernant les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. Cha. 151, S.R.C., 1927.

**79.** Relevé des baux des quais, jetées et brise-lames pour l'année 1933.

**80.** Sommaire de dus pour havres.

**81.** Etat sommaire des revenus pour quayage pour l'année 1932-1933.

**82.** Copie des règlements de la radiodiffusion concernant la convention internationale pour la sûreté de la vie sur mer.

Amendement aux règlements de la radiodiffusion,—Stations d'expérimentation pour amateurs, sous les prescriptions de l'article 5 de la loi de radiodiffusion (Cha. 195, S.R.C., 1927).

**82b.** Il dépose aussi sur la Table,—Amendement aux règlements de la radiodiffusion—Forme W. 19—licences pour bateaux, sous les prescriptions de l'article 5, Cha. 195, des S.R.C., 1927.

**84a.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des prescriptions de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932. (Déposées le 26 janvier.)

**84b.** Copies d'arrêtés en Conseil sous les prescriptions de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 26 janvier.)

**84c.** Copie d'un arrêté en Conseil, passé sous les prescriptions de la Loi de secours, 1934. (Déposée le 1er février.)

**84d.** Copies d'arrêtés en Conseil en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant l'agriculture, 1931, et la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932; et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 2 février.)

**84e.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés sous les dispositions de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 7 février.)

**84f.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 9 février.)

**84g.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la loi de secours, 1933. (Déposées le 13 février.)

**84h.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, de 1932 et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 15 février.)

**84i.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 16 février.)

**84j.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 19 février.)

**84k.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 20 février.)

**84l.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 22 février.)

**84m.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 26 février.)

**84n.** Copie d'arrêté en Conseil passé sous l'empire de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 28 février.)

**84o.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 1er mars.)

**84p.** Copie d'un arrêté en Conseil passé sous l'autorité de la Loi de secours, 1933. (Déposée le 5 mars.)

**84q.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours, 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 7 mars.)

**84r.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 8 mars.)

**84s.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 13 mars.)

**84t.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, la Loi concernant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 15 mars.)

**84u.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1932, et de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 19 mars.)

**84v.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1933. (Déposées le 20 mars.)

**84w.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours, 1932, et la Loi de secours, 1933. (Déposées le 23 mars.)

**84x.** Etats concernant des dépenses, par province faites par le Gouvernement fédéral, en vertu des diverses lois sur l'allégement du chômage.

Etats des prêts et avances aux provinces depuis 1930.

Etats montrant le nombre des chefs de familles, des personnes à charge et autres, qui d'après les rapports des provinces recevaient, chaque mois des secours directs de janvier 1933 à février 1934, inclusivement.

Etats concernant le nombre des personnes employées par les sociétés ouvrières. (Déposés le 23 mars.)

**84y.** Descriptions et situations des travaux entrepris dans le comté de Charlevoix-Saguenay, qui son exécutés. (Déposées le 23 mars.)

**84z.** Etats et mémoires concernant les travaux et mesures de secours sous les différentes lois de secours comme suit:—

Copies de rapports de l'auditeur général (au nombre de 20) concernant la vérification de dépenses faites en vertu des dispositions des diverses lois sur l'allégement du chômage pour les mesures de secours entreprises par les diverses provinces depuis 1930. (Déposées le 23 mars.)

**84aa.** Copie du rapport de l'auditeur général *re* enquête sur les paiements d'allégement au chômage dans la province de la Saskatchewan. (Déposée le 26 mars.)

**84bb.** Relevés, mémoires et arrêtés en Conseil concernant des travaux et des mesures de secours entrepris sous les différentes lois de secours comme suit. (Déposés le 26 mars.)

Textes complets des arrêtés en Conseil qui ont été passés durant la vacance du Parlement et qui ont été résumés dans la *Gazette du Canada*.

**84cc.** Relevé montrant le nombre de remboursements faits par les provinces au Dominion sous les différentes lois de mesures de secours, 1930, 1931, 1932 et 1933.

Copies d'arrêtés en Conseil, C.P. 2163, du 30 décembre 1932, et C.P. 222, du 12 mars 1934: autorisant l'auditeur général de conduire toute vérification de comptes provinciaux et municipaux en rapport avec les dépenses de secours au chômage, qu'il jugera essentielle pour la sauvegarde des intérêts du Trésor du Dominion. (Déposées le 26 mars.)

**84dd.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933. (Déposées le 28 mars.)

Arrêté en Conseil, C.P. 583, du 26 mars 1934: modifiant l'annexe No 44, couvrant des travaux de secours dans la ville de Preston, autorisés par arrêté en Conseil, C.P. 2278, du 1er novembre 1933, ne devant pas excéder la somme de $10,367.83.

**84ee.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933. (Déposées le 9 avril.)

**84ff.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933. (Déposées le 10 avril.)

**84gg.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1933. (Déposées le 12 avril.)

**84hh.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1932, la Loi de secours, 1933 et la Loi de secours, 1934. (Déposées le 27 avril.)

**84ii.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, la Loi de secours 1933, et la Loi de secours 1934. (Déposées le 2 mai.)

**84jj.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1934. (Déposées le 3 mai.)

**84kk.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1933, et la Loi de secours 1934. (Déposées le 9 mai.)

**84ll.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 14 mai.)

Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934. (Déposées le 15 mai.)

**84nn.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 16 mai.)

**84oo.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, la Loi de secours 1933 et la Loi de secours 1934. (Déposées le 21 mai.)

**84pp.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934. (Déposées le 23 mai.)

**84qq.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, et la Loi de secours 1934. (Déposées le 25 mai.)

**84rr.** Copies d'arrêtés en Conseil, passés en vertu de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 29 mai.)

**84ss.** Copie d'arrêté en Conseil passé en vertu de la Loi de secours 1934.

**84tt.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1934. (Déposées le 5 juin.)

**84uu.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 6 juin.)

**84vv.** Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 11 juin.)

**84ww.** Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932 et de la Loi de secours 1934. (Déposées le 13 juin.)

**86.** Etat montrant les nominations faites sous la Loi du Revenu national, telle qu'amendée en 1928, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.

**94.** Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, dépêches, et du rapport de l'enquête conduite au sujet de la démission de Willie Mainville, maître de poste de Grande-Vallée, comté de Gaspé.

**95.** Réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1933—Document montrant:—

1. Quel est le nombre de bureaux de poste, dans la province de Québec, dont les recettes sont de moins de $100 par année.

2. Quel est le coût de l'entretien de chacun de ces bureaux.

**95a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

Quelles sont les recettes totales provenant des 658 bureaux de poste de la province de Québec mentionnés dans le Document sessionnel No 95, daté du 26 janvier 1934.

**96.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents relatifs au fait que l'on s'est dispensé des services de Norman Jollimore, courrier entre les bureaux de poste de Halifax et de Lower Prospect, et à l'adjudication de l'entreprise à J. Bernard Umlah, de Terrence Bay, à partir du 1er mars de l'année actuelle, et relatifs aussi à une modification du contrat, de façon que les services se feront de Lower Prospect à White's Lake, se rattachant aux courriers qui viennent de Upper Prospect.

**97.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, pétitions, rapports et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de tout changement du maître de poste, à Field, Ontario, depuis 1930, ou de tout changement du local du bureau de poste.

**98.** Arrêté en Conseil, C.P. 286, du 18 février 1932, autorisant la distribution de paiements de primes de pêche pour l'année fiscale 1932-33, sous les perscriptions des S.R.C., 1927, chapitre 74, intitulé: Loi ayant pour objet d'encourager le développement des pêcheries et la construction des navires de pêche.

**99.** Arrêté en Conseil, C.P. 2607, du 14 décembre 1933 émettant des licences aux navires de pêches des Etats-Unis sur les côtes de l'Atlantique pour acheter des appas, glace, lignes et tout autre appareil.

**100.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mai 1933—Copie de tous les rapports, correspondance, dépositions, autres écrits et documents relatifs à l'enquête faite récemment sur l'administration des fonds de secours à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse.

**101.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés, depuis août 1930, entre le ministre des Chemins de fer, tout fonctionnaire de son ministère, ou entre tout autre ministère fédéral et tout fonctionnaire de ce ministère, et tous autres individus, corps publics, compagnies ou associations, y compris l'administration des Chemins de fer nationaux en rapport avec les usines de réparations des Chemins de fer nationaux à Joliette, le terminal de Joliette, le contrat qui concerne ces usines et ce terminal et toutes autres affaires s'y rapportant, depuis août 1930.

**102.** Etat *re* règlements faits en vertu de l'article 6, de la Loi des pensions et de la santé nationale, chapitre 151, S.R.C., 1927.

Copies des ordres navals généraux promulgués et émis aux forces navales canadiennes entre le 1er février 1933 au 1er décembre 1933, en vertu des prescriptions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

**103.** Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, correspondance ou autres documents que le gouvernement, ou aucun de ses ministres, ou aucun de ses fonctionnaires ont reçus depuis juillet 1931, relativement aux enquêtes faites sur les travaux de chômage, dans le comté du lac Saint-Jean.

**104.** Liste des baux, licences et permis ou autres autorités annulés sous les prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

**105.** Liste des ventes de terres qui ont été annulées par le département des Affaires des Indiens depuis le 1er septembre 1933 au 31 décembre 1933.

**106.** Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous les prescriptions de l'article 114, de la Loi des Indiens durant l'exercice terminé le 31 mars 1933, conformément aux dispositions du chapitre 98, des S.R.C., 1927.

**107.** Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mai 1933—Documents montrant—

1. S'il y a des documents officiels ou publications du Gouvernement fédéral qui ne sont publiés qu'en langue anglaise seulement.
2. Si oui, quel en est le nombre.
3. Quels en sont les titres.

**107a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue anglaise durant l'année financière ou civile 1933, par les départements suivants: (*a*) ministère de l'Immigration; (*b*) département des Mines; (*c*) département de la Colonisation; (*d*) ministère du Travail; (*e*) ministère de l'Agriculture; (*f*) ministère des Finances; (*g*) ministère des Travaux publics; (*h*) ministère de la Justice; (*i*) département des Affaires extérieures; (*j*) ministère des Pensions et de la Santé nationale; (*k*) ministère de la Défense nationale; (*l*) département du Solliciteur général; (*m*) département du Secrétaire d'Etat; (*n*) ministère de la Marine; (*o*) département des Pêcheries; (*p*) ministère des Chemins de fer et Canaux; (*q*) ministère des Postes; (*r*) ministère du Revenu national; (*s*) ministère de l'Intérieur; (*t*) département des Affaires indiennes; (*u*) département de l'Auditeur général; (*v*) ministère du Commerce; (*w*) les différentes Commission, telles que la Commission de la Radio, celle du Service civil, des Chemins de fer, du Tarif, etc.
2. Combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets, etc., ont été publiés, pour distribution, en langue française, durant l'année 1933, dans les départements et commissions mentionnés dans la question numéro 1.

**108.** Etat des sommes remboursées sur l'autorité de Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, sous les prescriptions du chapitre 35, 22-23 George V, étant la Loi intitulée, Loi des remboursements (Ressources naturelles).

**109.** Copies des arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, chapitre 25, S.R.C., 1927, accordant des subsides pour des entrepôts frigorifiques publics.

**110.** Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes et autres documents que le ministère de l'Agriculture a mis dans ses dossiers du 1er janvier 1930 jusqu'à ce jour au sujet de l'établissement d'une zone de cantonnement pour l'éradication de la tuberculose bovine dans les districts agricoles de Chicoutimi, Roberval, Charlevoix et Saguenay.

**111.** Relevé concernant la mise à la retraite de Thomas Mulvey, écuyer, sous-secrétaire d'Etat, conformément aux prescriptions de l'article 6, de la Loi du service civil, S.R.C., 1927, chapitre 22.

**112.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 20 octobre 1932—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le gouvernement d'Ottawa et celui de la province de Québec au sujet de la tenue de la conférence économique impériale de 1932 à Ottawa.

**112a.** Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 20 octobre 1932:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le gouvernement d'Ottawa et celui de province de Québec au sujet de la tenue de la conférence économique impériale de 1932 à Ottawa.

**113.** Réponse à un ordre de la Chambre du 6 février 1933—Copie de toute la correspondance relative à la rélégation dans un grade inférieur de M. R. C. Maxwell, ancien inspecteur des douanes et de l'accise au port de Vancouver.

**115.** Copie du rapport et des procès-verbaux de la commission royale nommée sous les dispositions de l'arrêté en Conseil, C.P. 1562, du 31 juillet 1933, pour faire enquête sur les opérations de la banque et de la monnaie du Canada, tenue durant l'année 1933, sous la présidence du très honorable lord Macmillan, C.R., C.C., de la cité de London, Angleterre.

**115a.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel a été le coût total de la Commission royale sur la banque et la monnaie au Canada.

2. Quelle somme on a versée en (*a*) rémunération, (*b*) dépenses, au président, à chaque commissaire, au secrétaire, au secrétaire adjoint et au personnel des sténographes.

3. Combien de copies du rapport on a fait imprimer, et quel a été le coût de l'impression.

4. Combien d'exemplaires on a vendus, et quelles ont été les recettes provenant de la vente.

**116.** Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, résolutions et autres documents envoyés par des sociétés d'anciens soldats dans tout le Canada au sujet des secours de chômage pour les anciens soldats, et que le premier ministre, le ministre des Pensions et de la Santé nationale, ou le ministère des Pensions et de la Santé nationale ont reçus du 1er octobre 1932 jusqu'à ce jour.

**117.** Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, décrets du conseil, et autres documents échangés entre tout membre du gouvernement, ou tout fonctionnaire fédéral et tout autre individu, compagnie ou société depuis le 1er septembre 1930 au sujet des sujets suivants: (*a*) droits sur l'huile combustible importée en Colombie-Britannique, (*b*) boni, subvention ou subsides pour l'extraction du charbon des houillères de l'île Vancouver, Colombie-Britannique, (*c*) importation de houille britannique en Colombie-Britannique, et mesures pour régler la situation ainsi créée, (*d*) projet pour louer ou vendre les quais des Chemins de fer nationaux du Canada à Vancouver.

**118.** Réponse à un ordre de la Chambre du 13 avril 1933—Document montrant:—

1. Durant l'année financière 1932-33, de quels avocats de Vancouver et de New-Westminster le gouvernement a retenu leurs services.

2. Pour quelle besogne définie on a retenu leurs services.

3. Pour quelle somme respective on a versée à chacun de ces avocats dont on a retenu les services sous forme d'honoraires, d'émoulements ou de dépenses.

4. Si des sommes sont encore dues, si tel est le cas, quels montants sont encore à payer.

**118a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1933—Document montrant:—

1. Du 1er octobre 1932 au 20 avril 1933, de quel ou de quels avocats la Commission du port de New-Westminster, Colombie-Britannique, ou quelqu'un en son nom ils ont retenu les services.

2. Pour quels travaux juridiques, en particulier, on a retenu leurs services.

3. Durant les mois mentionnés plus haut, quels montants respectifs ont été payés pour toutes fins juridiques.

4. Quels montants respectifs sont encore dûs pour tout service juridique rendu durant les mois mentionnés plus haut.

**118b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, de quel ou de quels avocats la Commission du port de New-Westminster a retenu les services.
2. Durant l'année 1933, quelles sont les diverses sommes que la Commission du port de New-Westminster a payées pour services juridiques, et à qui ces diverses sommes ont été versées.
3. Pour quel travail spécial on a retenu les services de ces avocats.

**118c.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933 et janvier 1934, de quels avocats de Vancouver ou de New-Westminster le gouvernement a retenu les services.
2. Pour quels services particuliers on a retenu les services de chacun.
3. Quels montants respectifs on a versés à chacun de ces avocats en honoraires, émoulements ou dépenses.
4. Quels montants, le cas échéant, sont encore dûs.

**119.** Réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1933—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, pétitions et autres documents échangés depuis le 22 août 1932 jusqu'à ce jour relativement au service d'un bateau-traversier entre l'île aux Coudres et les Eboulements, dans le comté de Charlevoix.

**120.** Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1933—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, résolutions et autres documents échangés entre J. G. H. Duperron, président du Club ouvrier indépendant Delorimier, de Montréal, et le premier ministre du Canada et le ministre de la Marine au sujet de la manière dont les secours directs sont distribués dans la ville de Montréal, et protestant contre les taxes imposées par le budget Rhodes sur le sucre et sur d'autres denrées alimentaires.

**121.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 3 mai 1933—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, pétitions, et télégrammes échangés depuis le 1er septembre 1932 entre tout membre du gouvernement, ou tout fonctionnaire fédéral et tout autre gouvernement, toutes personnes ou associations au sujet de la demande de modifier les règlements passés en vertu de la Loi des viandes et conserves alimentaires, règlements incorporés dans le C. P. 206 adopté le 3 février 1933, que les documents mentionnés plus haut aient été échangés avant ou après ledit décret du conseil.

**122.** Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1933—Document montrant:—

Quelle somme le gouvernement du Canada a versée à Arthur G. Slaght, C.R., du premier jour de l'année 1926 jusqu'au dernier jour de l'année 1930.

**123.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1933—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes qui reçoivent une pension payable à même les fonds consolidés votés annuellement par le Parlement du Canada, et indiquant aussi (*a*) la date où la pension a été accordée, (*b*) la date où la pension a commencé d'être versée, (*c*) la nature des services pour lesquels la pension a été accordée, (*d*) le montant annuel payable dans chaque cas, (*e*) si c'est une pension pour invalidité, le pourcentage de l'invalidité. Et aussi un état indiquant le montant total payable annuellement pour les diverses sortes de pensions payées par le gouvernement du Canada, et le nombre de personnes de chaque catégorie qui reçoivent une pension.

**123a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1933—Document montrant:—

Combien de personnes à l'emploi du gouvernement du Canada reçoivent une pension du Tribunal des pensions en plus de leur salaire

**123b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—1. Dossier contenant les renseignements suivants au sujet des examens nouveaux de pensions des personnes à la charge que l'on a fait durant l'année 1933, divisant les renseignements d'après les examens faits du 1er janvier 1933 au 30 septembre 1933, du 1er octobre 1933 au 31 décembre 1933, et indiquant: (*a*) le nombre des dossiers soumis à un nouvel examen; (*b*) si les Commissaires des pensions, ou la Commission canadienne des pensions, ou l'Auditeur général, ou le ministère des Pensions et de la Santé nationale avaient demandé cette révision; (*c*) le nombre des pensions qui ont été diminuées (*d*) le montant total annuel de la réduction; (*e*) le nombre des pensions annulées; (*f*) le montant total annuel des pensions annulées; (*g*) le nombre de cas où la suspension, ou la suspension partielle, ou l'annulation ou la réduction a été faite aux fins de recouvrer un prétendu plus-payé de pension pour le motif d'une prétendue invalidité du mariage, ou de l'absence de la preuve du mariage; (*h*) le montant total annuel de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces annulations ou de ces réductions.

2. Un état contenant les mêmes renseignements pour les pensions d'invalidité.

3. Le nombre de causes, dans chaque catégorie, où l'on a permis au pensionnaire de se faire entendre au sujet de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces retraits ou de ces réductions.

4. Les renseignements ci-dessus ne devant pas comprendre les suspensions, ou les réductions imposées pour rembourser des gratifications ou des paiements antérieures d'une somme globale.

**123c.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de pensionnaires de la guerre ont vu leur pension réduite durant l'année 1933.

2. Quel est le montant total de la diminution.

3. Combien de pensionnaires de la guerre ont vu leur pension complètement annulée.

4. Quelle est la somme totale de ces annulations.

5. Combien d'anciens combattants qui recevaient des allocations de guerre ont vu leur allocation réduite ou totalement annulée durant l'année 1933.

6. Quelle est la somme totale de ces annulations.

**123d.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934:—Copie de tous les écrits, correspondance, documents, résolutions ou protestations provenant des associations d'anciens combattants et adressés à tout membre du gouvernement, au sujet de la nomination de membres de la Commission canadienne des pensions.

**123e.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933 entre la Légion canadienne et le ministre des Pensions et de la Santé nationale au sujet d'une action prise ou devant être prise relativement à des revisions de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendues mariages illégaux.

**123f.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er janvier 1933, entre la Légion canadienne et la Commission des pensions ou la Commission canadienne des pensions au sujet de l'action prise, ou devant être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

**123g.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires échangés depuis le 1er

janvier 1933 entre le ministre des Pensions et de la Santé nationale et la Commission des pensions ou la Commission canadienne des pensions au sujet d'une action prise ou à être prise relativement à une revision de pensions, à des déductions ou à des suspensions de pensions pour recouvrer de prétendues surpayes de pensions que l'on dit être résultées de prétendus mariages illégaux.

**123h.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien d'audiences où il y avait quorum la Commission canadienne des pensions a tenues depuis que les membres de la Commission ont été nommés.
2. Où ces séances ont été tenues, et quels membres de la Commission étaient présents à chaque séance.
3. Combien de cas on a examinés à chaque audience, et combien de décisions favorables aux demandeurs ont été rendues.

**123i.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Document montrant:—

1. Quels fonctionnaires du quartier général et des différents personnels du ministère des Pensions et de la Santé nationale reçoivent actuellement une pension.
2. Quel est le montant de la pension dans chaque cas.

**123j.** Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934:—Copie de toutes les instructions que le ministre des Pensions a émises durant les douze derniers mois, ou qui ont été émises sous son autorité aux fonctionnaires du ministère des Pensions qui sont chargés de l'administration.

**124.** Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1933—Document montrant:—

Durant les années 1931 et 1932, combien de films sonores français ont été renvoyés en France après avoir été refusés par des bureaux provinciaux de censure.

**125.** Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 826, en date du 30 mai 1933; ainsi que le rapport et la preuve concernant le renvoi d'office de l'ex-juge Stubbs, sous les dispositions de l'article 31, alinéa 2, de la Loi des juges, Chapitre 105, des Statuts revisés.

Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 562, du 28 mars 1933, concernant le rapport en date du 20 mars 1933, de l'honorable juge Frank Ford relativement aux plaintes contre l'ex-juge Stubbs.

**125a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de toutes les lettres échangées entre l'ancien juge Stubbs ou quiconque écrivant en faveur de ce juge, et le ministre de la Justice ou tout fonctionnaire de son ministère au sujet d'une pension pour l'ancien juge Stubbs, que lesdites lettres ait été échangées avant ou après que ce juge eût été forcé de quitter la magistrature.

**127b.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que tout membre du cabinet fédéral peut avoir reçus durant les douze derniers mois de tout membre des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, au sujet de l'entente internationale relative au blé, ou au sujet de l'à-propos ou non d'en venir à une telle entente.

**129.** Rapport d'aides experts employés sous les dispositions de l'article 74 de la Loi des revenus consolidés et de la vérification, durant l'exercice 1933-34.

**130.** Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 30 avril 1933.

**131.** Copie de correspondance concernant la résignation de l'hon. E. B. Ryckman, comme ministre du Revenu national.

**132.** Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1933—Document montrant:—

1. Pour quel objet on a construit le vapeur de l'Etat canadien *Citadelle*.
2. Sur les représentations ou requêtes de quelles personnes on a construit ce navire.
3. Quel était le type de navire demandé.
4. Qui a préparé les plans et sur les instructions de quelle personne ils ont été préparés.
5. Si avant de commencer la construction, on a consulté les personnes qui avaient présenté les représentations aux requêtes, et obtenu d'elles l'approbation des plans.
6. De quelle façon on a fait l'appel de soumissions.
7. Quelles personnes ont soumissionné et pour quel montant.
8. Quel a été le soumissionnaire choisi.
9. Quel était le prix.
10. Quelles sommes on lui a payées jusqu'à ce jour.
11. S'il y a eu des ouvrages supplémentaires, si tel est le cas, quels étaient-ils et combien ils ont coûté.
12. Si l'automne passé, ce navire a exécuté des tâches pour des particuliers dans le port de Québec.
13. Si l'automne passé, ce navire a exécuté des tâches pour des particuliers pour les services rendus par ce navire.
14. A la demande de qui ce navire a été envoyé au port de Saint-Jean l'automne passé, et pour quel objet.
15. Pendant que ce navire était à Saint-Jean, s'il a exécuté des tâches pour des particuliers.
16. Si tel est le cas, pour qui, et quels paiements ces particuliers ont faits, et à qui ces argents ont été versés.
17. Sur la demande de quelle personne ce navire est revenu au port de Québec, ce printemps-ci, 1933.
18. Pour quel objet on l'a ramené.
19. Si le ministère de la Marine ou le gouvernement a conclu des arrangements, tacites ou autres, pour exécuter des tâches pour des particuliers dans le port de Québec.
20. Si tel est le cas, quels sont ces arrangements, c'est-à-dire pour qui emploira-t-on le navire et quelle sera la rémunération.
21. Si le gouvernement a fait du remorquage une entreprise.
22. Si tel est le cas, pour quel motif.

**133.** Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1933—Document montrant:—

1. Quel est le coût des édifices publics appartenant à l'Etat dans la cité d'Ottawa.
2. Quel est le montant payé par le gouvernement pour les loyers des édifices qui appartiennent à des particuliers.
3. Quels sont les noms des particuliers ou des successions qui reçoivent des loyers pour des édifices occupés par le gouvernement fédéral.
4. Quel montant on verse à chacun des particuliers, à chacune des successions propriétaires de ces édifices.

**134.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouveneur général du 6 mars 1933:—Copie de tous les télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec au sujet du remboursement de certaines contributions fédérales faites sous l'empire des lois de 1930 et de 1931 sur le soulagement du chômage.

**135.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1933:—Copie de toute la correspondance échangée avec le ministère du Revenu national, la Commis-

sion du service civil, le ministre du Revenu national ou tout fonctionnaire du ministère au sujet de la nomination d'un percepteur-adjoint des Douanes au petit port de Shippegan, Nouveau-Brunswick.

**136.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1933—Copie de tous les rapports, correspondance et autres documents qui ont trait à la saisie de liqueur de contrebande que l'on prétend avoir trouvée et saisie sur la propriété de Théodore Landry, de Miguasha-Ouest, comté de Bonaventure, Québec.

**137.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Combien ont coûté les ouvrages de traduction du français à l'anglais, ou *vice versa,* que le secrétaire d'Etat a fait exécuter en dehors de son département au cours de l'année échue le 31 décembre 1933.

2. Quels sont les noms des personnes ayant effectué ces travaux, et combien chacune d'elles a touché.

3. Qui a traduit l'Adresse de Son Excellence le Gouverneur général en 1932, 1933 et 1934.

4. Qui a traduit le traité signé entre le Canada et les Etats-Unis relativement à la canalisation du Saint-Laurent.

5. A quelle date a eu lieu l'enquête mentionnée par l'honorable secrétaire d'Etat le 29 janvier 1934, par qui elle a été faite.

6. Si les enquêteurs connaissent la langue française.

7. Quels fonctionnaires de l'administration les enquêteurs ont interrogés et si leur opinion a été consignée.

8. Si tel est le cas, si le gouvernement communiquera ces opinions à la Chambre pour les besoins de la discussion sur le Bill n° 4.

9. Si le premier ministre ou quelque autre membre du gouvernement a demandé officiellement, ou reçu de la part de fonctionnaires de l'administration, des rapports, plaintes ou recommandations concernant la traduction dans les différents services administratifs.

10. Si tel est le cas, si ces documents seront déposés sur le bureau de la Chambre pour les besoins de la discussion sur le Bill n° 4.

**137a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms et les salaires respectifs des traducteurs dans chacun des départements pour chaque ministère du gouvernement fédéral, ainsi qu'au Sénat et à la Chambre des Communes.

2. Si ces traducteurs sont soumis à des règles de promotion, et si ils sont tenus de passer des examens pour être promus.

3. Si oui, quel est le salaire alloué à chacun des grades et quel est le maximum de salaire fixé dans chacun des départements.

4. Dans chacun des départements et dans chacun des ministères, combien y a-t-il de traducteurs techniciens, quel est le nom et le salaire de chacun.

5. Combien de traducteurs sont préposés à la charge de la traduction des débats (Hansard); qui sont-ils et quel est leur salaire respectif.

6. Les traducteurs des débats sont-ils des employés permanents, et si oui, sont-ils absorbés dans les divers départements en dehors de la session.

7. Quelles sont les heures de travail des traducteurs des débats.

8. Pour traduire les discours prononcés dans le cours d'une séance de la Chambre des Communes, ces traducteurs commencent-ils leur travail au fur et à mesure que ces discours sont rapportés et corrigés au bureau central du journal des débats, ou bien s'ils font cette traduction seulement le lendemain.

9. Quand ces discours ainsi traduits sont-ils envoyés à l'Imprimerie Nationale pour la publication de l'édition française non revisée du journal des débats.

**138.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quelles quantités de beurre (*a*) la Nouvelle-Zélande, (*b*) l'Australie ont exportées au Canada.

2. Chaque mois des années mentionnées plus haut, quels ont été les prix du beurre aux ports canadiens d'entrée.

3. Chaque mois durant la même période, quels ont été les droits douaniers, droits de dumping ou autres imposés sur chaque livre.

**139.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Combien de rapports des départements ont été déposés par les membres du gouvernement au début de la présente session.

2. Combien de ces rapports ont été déposés (*a*) en langue anglaise, (*b*) en langue française.

**140.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements a un ou des contrats avec la *Canadian Airways Limited,* ou l'une de ses filiales.

2. Dans l'affirmative quelles sont la nature, la durée et la considération du ou des contrats.

**141.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Depuis le 1er août 1930, quelle somme d'argent le ministère des Travaux publics a dépensée pour le quai de l'Etat à Port Daniel Est, comté de Bonaventure, Québec.

2. Si on a demandé des soumissions pour cette entreprise, sinon, pourquoi.

3. Qui a été le conducteur des travaux, et avant sa nomination s'il avait de l'expérience dans ce genre de travail.

4. Quelle somme a été dépensée (*a*) en matériaux, (*b*) pour la main-d'œuvre.

5. Si on a acheté les matériaux dans la paroisse ou le comté, et, sinon, pourquoi.

6. Si les matériaux ont été achetés par contrat, sinon, pourquoi.

7. S'ils ont été achetés en vertu d'un contrat, qui a fourni les matériaux et à quel prix.

**142.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms, l'âge et les fonctions de tous les inspecteurs que le service de l'hygiène des animaux du ministère de l'Agriculture a employés depuis 1930, dans la partie ouest du Canada, et durant quelle période chacun a-t-il servi.

2. Combien de ces fonctionnaires sont des surnuméraires, et pendant quelle période ces surnuméraires ont servi.

**143.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Documents montrant:—

Durant chacune des années écoulées de 1928 à 1923 inclusivement, quelles ont été, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique, les recettes fédérales brutes (*a*) de douanes, (*b*) des postes, (*c*) des télégraphes, (*d*) des pêcheries, (*e*) de l'impôt sur le revenu.

**144.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quels étaient les maîtres de poste en fonctions dans le comté de Témiscouata le 1er août 1930.

2. Quels sont les maîtres de poste en fonctions actuellement dans le comté de Témiscouata.

3. Quels sont les maîtres de poste qui ont été destitués dans le comté de Témiscouata pour ingérence politique depuis le 1er août 1930.

4. A la demande de qui chacun de ces maîtres de poste a été destitué.

**145.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, requêtes, concernant la nomination d'Amédée Jean comme maître de poste de Saint-Antonin, comté de Témiscouata, Québec.

**146.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant:—

1. Si depuis le 1er août 1930, le ministère des Postes a accordé des contrats sans exiger des soumissions préalables.
2. Dans l'affirmative, quels sont les noms et les adresses des entrepreneurs.
3. Quelle est la date et le montant de chaque contrat.
4. Pourquoi chaque contrat a été accordé.

**147.** Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Exemplaire de l'album intitulé "Quarante jours au Canada" et distribué par le ministère des Postes.

**148.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute la correspondance et des rapports des inspecteurs relatifs à l'enquête conduite à propos des plaintes portées contre le maître de poste de Nash's Creek, comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick.

**149.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 février 1934—Copie des arrêtés en Conseil, s'il y en a, relatifs aux secours accordés aux chômeurs domiciliés dans le Parc national Prince-Albert.

**149a.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 février 1934—Copie du décret du Conseil C.P. 2358, 1932, et C.P. 52, 1933, et de tous autres arrêtés du conseil relatifs aux secours accordés aux chômeurs célibataires sans domicile dans le Parc national Prince-Albert.

**149b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour pour des matériaux et des fournitures pour secourir les chômeurs dans le Parc national de Prince-Albert.

**149c.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Etat indiquant sous la forme de tableaux synoptiques les sommes dépensées mensuellement pour alléger le chômage dans le Parc national de Prince-Albert, indiquant aussi le nombre d'hommes engagés durant chaque mois depuis le commencement des camps jusqu'à ce jour.

**149d.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Copie de tous les bordereaux de salaires indiquant les argents dépensés en gages ou salaires aux contremaîtres, surintendants, inspecteurs, contremaîtres adjoints relativement à l'allégement du chômage dans le Parc national de Prince-Albert. Ces bordereaux devront indiquer les sommes payées mensuellement de la date où des camps ont été construits dans ledit parc jusqu'à ce jour.

**150.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles garanties, subventions et quels emprunts ont été faits durant les années 1931, 1932, 1933 et 1934 à des personnes ou des entreprises privées, à des compagnies.

**150a.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1285, daté du 28 juillet 1933, et de l'arrêté du conseil, C.P. 126, daté du 27 juillet 1933, garantissant certaines avances à la *Algoma Steel Corporation, re* fabrication de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

**150b.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1076, daté du 2 juillet 1933, garantissant à la banque des avances d'un montant de soixante millions de dollars en faveur du chemin de fer Canadien-Pacifique.

**150c.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1229, daté du 28 juillet 1933, couvrant un octroi de $13,439.28 à la *Dominion Steel and Coal Corporation, re* intérêts sur le coût de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

**150d.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et l'une ou plusieurs des banques canadiennes au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

**150e.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et la compagnie du Pacifique-Canadien, ou l'un de ses officiers, au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de $60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

**151.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant par article.

2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.

3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

**151a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 15 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant par article.

2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.

3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

**152.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de toutes les lettres et dépêches, de tous les autres documents, et spécialement copie des rapports faits au sujet de Charles Théodore A. Hart, autrefois un fonctionnaire du ministère du Revenu national, Service de l'impôt sur le revenu, et relatifs à ses actes en qualité de fonctionnaire de l'Etat à Drummondville, Québec.

**153.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes relatifs à la rupture du pont de glace entre Sainte-Angèle de Laval et Trois-Rivières, le 19 janvier 1934.

**154.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Copie de toutes les déclarations, déclarations assermentées, télégrammes, correspondance et autres documents relatifs à la destitution de Grégoire Lafrance, de Pointe-Basse, Iles de la Madeleine, gardien du phare de l'Echourie, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

**155.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 5 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, décrets du conseil concernant la nomination de M. Jean Bruchesi, de Montréal, au ministère des Postes.

74731—33½

**156.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie des témoignages et du rapport du Commissaire relativement à l'enquête tenue sur les accusations d'ingérence politique portées contre Eugène Anglehart, maître de poste de Kelly, comté de Bonaventure.

**158.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Copie de toute la correspondance, de la preuve et du rapport de l'enquêteur au sujet de la destitution du maître de poste de rivière Glade, Nouveau-Brunswick, et de la nomination du titulaire actuel.

**159.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Document montrant:—

1. Quelle somme totale le gouvernement fédéral a versée durant les années écoulées de 1921 à 1930 inclusivement, à M. J. C. McRuer, de Toronto, C.R., pour services juridiques rendus, soit pour (*a*) services, (*b*) allocations de voyages, (*c*) allocations de subsistance.
2. Quels honoraires recevait M. McRuer par jour.

**160.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 février 1934—Document montrant:—

1. Durant chacune des années 1929, 1930, 1931, 1932 et 1933 quelles sommes le gouvernement fédéral a versées pour loyers, espaces pour des bureaux, fins d'entreposage ou autre dans la ville de Vancouver, Colombie-Britannique.
2. A qui cet argent a été versé, où est située chacune des propriétés, et à quelles fins on s'est servi de chacune de ces propriétés.

**161.** Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mai 1933—Document montrant:—

1. Quel est le nombre des employés civils temporaires ou permanents payés par le Gouvernement fédéral, qui travaillaient à Ottawa le 7 août 1930.
2. Combien il y a actuellement d'employés civils temmporaires ou permanents à Ottawa.
3. Combien il y a d'employés civils dans les départements à Ottawa, temporaires ou permanents, qui ont donné leur démission ou qui ont perdu leur position depuis le 7 août 1930.
4. Combien il y a d'employés civils à Ottawa qui, depuis le 7 août 1930, ont été mis à leur retraite et reçoivent une pension du Gouvernement.
5. Quel a été, en 1932, le coût total de la pension de cette catégorie d'employés civils.
6. Combien il y a de nouveaux employés civils, temporaires ou permanents, qui travaillent à Ottawa et qui n'étaient pas à l'emploi du Gouvernement le 7 août 1930.
7. Si tous ces employés civils sont des sujets britanniques.
8. Si non, combien ne sont pas sujets britanniques.

**161a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

1. Quel a été le nombre total de fonctionnaires ou d'employés de l'Etat qui ont été congédiés et mis à leur retraite en vertu du règlement relatif à tous les fonctionnaires de soixante-cinq ans et de plus.
2. Depuis que cet ordre est en vigueur, quel a été le nombre des fonctionnaires congédiés et des fonctionnaires mis à leur retraite, respectivement, dans chaque département de l'administration.
3. Combien de personnes âgées de soixante-cinq ans ou de plus sont encore à l'emploi du gouvernement.
4. Quels sont les noms desdites personnes et dans quel département de l'administration chacun travaille-t-il.

**162.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Entre le 1er mai 1933 et le 31 décembre 1933, inclusivement, quelle somme d'argent le ministère de la Marine a perçue en droits de quai au quai de Campbellton, Nouveau-Brunswick, et au quai de Restigouche, Québec.

2. Quels sont les noms des navires qui ont versé lesdits droits.

3. Durant chacune des années écoulées du 1er septembre 1930 au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent le gouvernement a dépensée pour réparations au quai du bateau traversier, à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

4. Du 1er septembre 1930 au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent a été dépensée pour des réparations au quai public de Campbellton, Nouveau-Brunswick, et quels sont les détails.

**163.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de tous les règlements concernant le travail dans les placers des Territoires du Nord-Ouest de 1930 jusqu'à ce jour.

**164.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Combien de Japonais ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, et combien de Chinois.

2. Quels sont les règlements qui restreignent l'immigration des Chinois et des Japonais.

3. Quel est le chiffre de la population chinoise et japonaise du Canada.

4. Quelle est la situation des Japonais et des Chinois au Canada relativement à la naturalisation.

**165.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie du Contrat de Montréal relatif aux mécaniciens de locomotive et aux chauffeurs, et copie aussi des amendements à ce contrat.

**166.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Copie de toutes les soumissions et correspondance, et de tous les autres documents relatifs à une demande de soumissions pour des travaux au quai de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

**166a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les appels de soumissions, correspondance et autres documents, y compris une liste des noms des personnes qui ont envoyé des soumissions, au sujet du prolongement au quai Shippigan, Nouveau-Brunswick. Et aussi une déclaration montrant si un contrat a été adjugé ou non, et si l'entreprise a été adjugée, pourquoi on l'a annulée.

**167.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien ont coûté les réparations au quai de Saint-Jean-Port-Joli, dans le comté de L'Islet, en 1932 et en 1933.

2. Qui a fourni le bois et pour quel montant.

3. Qui était le contremaître des travaux et combien il a retiré en salaire.

4. Combien on a payé en salaires aux journaliers et aux charpentiers.

**168.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel montant a été voté l'année dernière pour travaux de réparation ou reconstruction du quai de l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, Québec.

2. Quel montant a été dépensé.

3. Quels sont les noms des hommes qui ont été employés à ce travail et le montant qui a été payé à chacun.

4. Quels sont les noms des fournisseurs de matériaux.

5. Quel montant a été payé à chacun et pour quels matériaux.

**169.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934—Document montrant:—

1. Quelles quantités d'or on a exportées, ou ont laissé le Canada durant les douze mois de l'année 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

2. Quelles quantités d'or les diverses banques ont expédiées hors du Canada, en 1933, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

3. Quelles quantités d'or le gouvernement fédéral a expédiées hors du Canada durant le même temps, (*a*) en lingots, (*b*) en pièces de monnaie, (*c*) sous toute autre forme.

4. Quelles quantités d'or on a expédiées durant chacun des mois de l'année 1933, indiquant la quantité respective expédiée à chaque pays.

**170.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1933:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, mémoires, et autres documents échangés depuis le 1er septembre 1930, entre le gouvernement, tout membre du cabinet ou tout fonctionnaire fédéral et John I. McFarland, au sujet de la charge de ce dernier et de ses actions comme agent de vente pour les cartels du blé.

**170a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, et autres documents échangés entre le ministère de la Marine ou tout autre ministère fédéral canadien, le Cartel des blés de l'Alberta, l'Agence centrale de vente du Cartel, J. I. McFarland, ou tous autres employés des compagnies susdites et la Commission du port de Vancouver ou n'importe quel fonctionnaire de cette Commission au sujet d'un nouveau bail pour le réservoir à grains No 2 de la Commission du port, durant l'année-récolte 1933-34.

**170b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant la saison 1933-34 jusqu'au 15 février 1934, quelle quantité de grains le réservoir à grains nº 2 a reçue et expédiée pendant que la Commission du port de Vancouver l'exploitait.

2. Du 30 septembre 1933 jusqu'au 15 février 1934, quel a été le coût total du fonctionnement du réservoir à grains nº 2.

3. Quel a été le montant pour les postes suivants: (*a*) bordereaux de salaires; (*b*) intérêts sur les mises; (*c*) caisse d'amortissement; (*d*) montant applicable à l'administration et tous frais généraux.

**170c.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1934—Document montrant:—

1. Du 30 septembre 1933 au 15 février 1934, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains reçue au réservoir à grains nº 2 de Vancouver.

2. Durant la même période, quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains expédiée du réservoir à grains nº 2 de Vancouver.

3. Durant la même période, quelle a été la quantité totale des criblures enlevées dudit grain, soit (*a*) les criblures ordinaires, (*b*) les criblures nettoyées une seconde fois, (*c*) les criblures de rebut.

4. A qui et pour quel prix on a vendu ces criblures.

5. A l'heure actuelle, quelle est, par variété et par classe, la quantité de grains dans le réservoir à grains nº 2.

**170d.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mai 1934—Document montrant:—

Quelle somme le Cartel des blés de l'Alberta a versée pour le réservoir à grains de la commission du Port de Vancouver (*a*) en 1932, (*b*) en 1933, (*c*) en 1934.

**171.** Rapport des travaux accomplis et des dépenses au 1er décembre 1933, avec les dépenses estimées pour 1934, sous les dispositions du Chapitre 12, Statuts du Canada, 1929, construction par les chemins de fer nationaux du Canada de certaines facilités terminales avec passages à niveau et autres travaux à et dans la vicinité de la cité de Montréal.

**172.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents relatifs à une demande faite par M. Neré Robert pour des concessions houillères dans le voisinage de Scented Grass Hill, lac du Grand-Ours, Territoires du Nord-Ouest.

**173.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tout le dossier relatif à un appel de soumissions pour le contrat que le ministre des Postes vient d'accorder pour le transport des dépêches entre la gare et le bureau de poste de Saint-Charles de Bellechasse.

**174.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie du contrat de la correspondance et de tous les rapports relatifs à l'adjudication d'un contrat, expiré depuis peu, pour la distribution des correspondances sur le circuit R.R. No 2, Salisbury, Nouveau-Brunswick, et de toute la correspondance qui a trait à l'adjudication d'un nouveau contrat.

**175.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si une adjudication a été faite pour des travaux au quai de New-Carlisle, Québec.
2. Si oui, à qui et à quel prix.
3. Quelle est la nature de ces travaux, et combien de travail a été exécuté en vertu de ce contrat.
4. Quel est le montant dans le budget principal des dépenses, et à quoi il est destiné.
5. Qui a demandé l'exécution de ces travaux.
6. Qui est le conducteur des travaux, et quelle somme on lui a versée jusqu'à ce jour.

**176.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si durant l'année 1933, on a fait un appel de soumissions pour des appropriations pour le pénitencier de New-Westminster.
2. Si tel est le cas, pour quels approvisionnements.
3. Quelles compagnies ont envoyé des soumissions.
4. Quels ont été les soumissionnaires heureux.
5. Si on achète certaines provisions sans faire un appel de soumissions.
6. Si tel est le cas, quels articles on achète ainsi, et de quelles compagnies.

**177.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelle a été l'augmentation (*a*) de la dette nationale du Canada du 31 décembre 1930 au 31 décembre 1933, (*b*) de la dette totale ferroviaire du Canada du 31 mars 1930 au 31 décembre 1933.
2. Depuis que la taxe sur le sucre est en vigueur, quelles recettes elle a rapportées au gouvernement canadien, jusqu'au 31 décembre 1933.

**178.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les membres du personnel du canal de Trent.
2. Quelle est leur charge respective et leur salaire.
3. Quand chacun a été nommé.
4. Combien sont des ingénieurs.
5. Quels membres de ce personnel jouissent (*a*) d'une maison sans payer de loyer, (*b*) de téléphone gratuit, (*c*) ont le combustible et la lumière sans la payer.

**178a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Durant chacune des années écoulées de 1929 à 1933, inclusivement, quel est le tonnage des navires transportant des marchandises qui ont passé par le canal Trent, du lac Ontario à la baie Georgienne.
2. Durant chacune des mêmes années, quel est le tonnage des autres navires qui ont suivi cette route.
3. Quel a été le coût total du canal Trent réparti de la façon suivante: (*a*) coût de construction, des réparations et des améliorations; (*b*) salaires du personnel; (*c*) paiement des réclamations pour terres inondées, coût des terres expropriées ou achetées.

**179.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Depuis le mois de septembre 1927, quelles sommes on a versées en honoraires à la firme Kilmer, Irving et Davis de Toronto, et pour quels services rendus à n'importe quel des ministres fédéraux.

2. Quels sont maintenant, et quels furent durant ce temps, les membres de cette firme.

3. Depuis 1927, quelles autres firmes légales ou avocats résidant dans l'Ontario ont reçu des honoraires du gouvernement fédéral, et quelles sommes ils ont reçues.

**180.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1934—Dossier comprenant une liste des bureaux de poste de la Nouvelle-Ecosse dont les recettes nettes sont entre $200 et $3,000, et un état des recettes brutes des mêmes catégories de bureaux de poste, avec les noms des bureaux de poste et les chiffres en regard les uns des autres.

**181.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie du rappore de l'enquête que le Chemin de fer Canadien-National a conduite sur l'accident de Saint-Charles de Caplan, sur la ligne de Gaspé, au cours duquel la charrue à neige attachée au convoi de passagers est tombée en bas du pont, occasionnant la mort de John Allard, mécanicien.

**182.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tout le dossier relatif à l'annulation du contrat du 29 avril 1933, pour la distribution rurale des dépêches dans la Durantaye, comté de Bellechasse, et à la demande de soumissions pour un nouveau contrat.

**183.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 février 1934—Document montrant:—

1. Pour la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de terre de la Royale gendarmerie à cheval du Canada dans l'Ile du Prince-Edouard.

2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, allocations de voyages, réparations d'automobiles, essences, nouvelles automobiles, etc.

3. Quels sont les noms des officiers ou des familles d'officiers qui ont reçu des soins médicaux durant la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, et s'ils ont été admis dans un hôpital, quel hôpital, quel montant a été versé à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont donné leurs services et quel a été la somme versée à chacun.

4. Quelle a été la somme reçue du gouvernement provincial pour le travail de la gendarmerie dans l'île.

5. Quant aux poursuites, quel montant les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont reçu pour allocations de route, servir des assignations ou assister aux procès.

6. Quel a été le montant reçu de la Commission de prohibition pour les poursuites intentées en vertu de la loi de prohibition.

**183a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1934—Document montrant:—

1. Pour la période écoulée du 1er avril 1933, au 1er février 1934, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada à Sherbrooke, Québec.

2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, dépenses de voyages, réparations d'automobiles, essence, nouveaux autos, etc.

3. Quel montant total les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont-ils reçu pour distance parcourue pour signifier des assignations et assister à des audiences de tribunaux au cours de procès.

4. Du 1er avril 1933 au 1er février 1934, quel officier, ou quelles familles d'officier ont reçu des soins médicaux, s'ils ont été admis à un hôpital, quel hôpital, quelle somme a été versée à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont soigné, et quel montant a été déboursé dans chaque cas.

5. Quelle somme on a reçue du gouvernement provincial pour travaux de police dans la province.

**183b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1934—Document montrant:—

1. Quel est le nombre total des hommes qui composent la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

2. Combien de ces hommes sont nés au Canada.

**184.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Dans quels ministères il y a un secrétaire de l'Exécutif.

2. Quel est le nom de chaque secrétaire de l'Exécutif, la date de sa nomination et son salaire.

**185.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la compagnie du Pacifique-Canadien reçoit des subsides du gouvernement du Canada relativement à ses services de navigation dans l'océan Pacifique.

2. Dans l'affirmative, quelle est la nature et quel est le montant annuel de ces subsides pour chaque service.

3. Combien cette compagnie reçoit du gouvernement du Canada pour le transport de la poste canadienne pour chacune de ses lignes de navigation dans l'océan Pacifique.

4. Si cette compagnie donne la préférence aux citoyens du Canada dans l'engagement des officiers, des ingénieurs, des chauffeurs, des commis aux vivres, des marins et autres employés pour ses services de navigation dans l'océan Pacifique.

5. Sinon, quelle sera l'attitude du gouvernement quant au paiement desdits subsides.

**185a.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles sommes on a versée pour le transport des correspondances, soit en subventions, en octrois, en vertu de contrats ou autrement, (*a*) au Chemin de fer Canadien-Pacifique, (*b*) au chemin de fer Canadien-National, (*c*) à la flotte du Canadien-Pacifique, (*d*) à la flotte du Canadien-National, durant la dernière année civile.

**185b.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le ministère de l'Industrie et du Commerce a signé un contrat avec le Chemin de fer Canadien-Pacifique pour un service entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver pour l'année courante se terminant le 31 mars 1934.

2. Si ce contrat contient un article obligeant la Compagnie à transporter gratuitement les matières postales, tel que spécifié dans les Débats du 2 mars 1934, à la page 1241, et si oui, comment se lit cet article.

3. Si pour l'année financière courante échéant le 31 mars 1934, le ministère des Postes a signé un contrat avec la Compagnie du Canadien-Pacifique pour le transport des matières postales sur la même route à 15 cents par mille, et si oui, quelle somme on a versée mensuellement à la compagnie pour ce service jusqu'à la présente date de l'année financière courante.

**185c.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Document montrant:—

Durant l'année financière échue le 31 mars 1934, quelle somme d'argent le gouvernement du Canada a versée (*a*) au chemin de fer Canadien-National;

(*b*) au chemin de fer Canadien-Pacifique, pour le transport des matières postales, le service des messageries, le service des trains de marchandises ou d'autres services.

**186.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Document montrant:—

1. Quel est, par acre, le coût approximatif de nettoyer la terre au lac Seul, Ontario, aux fins d'augmenter la capacité du lac Seul à emmagasiner de l'eau.
2. Jusqu'au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent on a dépensée pour cette entreprise.
3. Combien d'acres ont été nettoyées jusqu'au 31 décembre 1933.
4. Quels sont les traitements des contremaîtres, et quelles sont les gages des ouvriers qui exécutent ces travaux.
5. Si on permet aux hommes de former un comité pour faire des représentations au contremaître au sujet des conditions d'emploi.
6. Si on achète tous les approvisionnements dans la ville de Winnipeg, au lieu de les acheter dans le district environnant, si oui, pourquoi.
7. Quel est le coût des pommes de terre débarquées à Hudson.
8. Quel est le coût de l'avoine débarquée à Hudson.

**187.** Réponse à un ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de (*a*) régiments, (*b*) de soldats ont pris part aux exercices militaires des camps d'été à Saint-Jean, durant l'été de 1933.
2. Durant combien de jours chacun de ces régiments est resté à ces camps d'été, et quel est le nom de chacun d'eux.
3. De quel district militaire fait partie chacun de ces régiments.
4. Par quel chemin de fer chacun de ces régiments, de ces bataillons ou de ces soldats a été transporté auxdits camps d'été.
5. Quelle est la somme reçue par le C.P.R. et le C.N.R.
6. Quel est le nombre total (*a*) d'officiers, (*b*) de soldats qui se sont rendus à ces camps militaires.
7. Quelle somme a été versée en salaires (*a*) aux officiers, (*b*) aux soldats.
8. Quel a été le coût de chacun de ces camps (*a*) en salaires, (*b*) pour toutes les autres dépenses.

**188.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 21 février 1934 — Copie de l'ordre en conseil nommant monsieur Edgar Boutet comme secrétaire de l'Exécutif au ministère des Postes.

**188a.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 mars 1934—Copie de l'arrêté du conseil du 29 novembre 1933, C.P. 2436, concernant la nomination d'Edgar Boutet comme secrétaire de l'exécutif dans le bureau du ministre des Postes.

**189.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si le gouvernement a terminé, en la cité de Montréal, province de Québec, l'expropriation des immeubles construits dans le quadrilatère formé des rues St-Jacques, Windsor, St-Antoine et Cathédrale.
2. Quels sont les noms des propriétaires d'immeubles expropriés dans ce quadrilatère et le prix payé à chacun d'eux.
3. Si les propriétés acquises par le gouvernement, à date, ont été toutes démolies.
4. Si des propriétés n'ont pas été démolies, si ces dernières ont été louées par le gouvernement à des tiers.
5. Si oui, à qui, pour quel espace de temps, à quel loyer ou à quelles conditions.

**190.** Réponse à un Ordre de la Chambre du 18 février 1934—Document montrant combien de contrats ont été accordés durant les années 1932-33 à la

*Pacific Engineers Limited,* de Vancouver, par tout ministère du Gouvernement, comprenant aussi la Commission du Havre de Vancouver et quel était le montant total de ces contrats.

**191.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents concernant la destitution ou la démission du maître de poste de Oxdrift, Ontario, et échangés durant les mois de novembre et décembre 1933, et janvier 1934.

**191a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, requêtes et autres documents relatifs à la nomination récente du nouveau maître de poste de Oxdrift, Ontario.

**192.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copies des cédules portant les numéros 48, 54, 56, couvrant les travaux que le ministère de la Colonisation de Québec a proposé d'exécuter dans les paroisses de Saint-Elzéar, de Saint-Emile d'Auclair et de Saint-Benoît de Packington, comté de Témiscouata, et qui ont été envoyées au gouvernement fédéral pour approbation le 30 août 1933, ainsi que copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, pétitions, concernant lesdits travaux.

**193.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires, et une liste des argents déboursés pour les travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés à Grande Entrée, comté de Gaspé, du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour.

**194.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, documents, demandes de soumissions, soumissions, plans et devis concernant la reconstruction d'un quai à Petit Cap, entre St-Maurice et Rivière-aux-Renards, comté de Gaspé, Québec.

**195.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie des bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux employés à des travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés depuis août 1930, au quai de l'Etat à Shigawake, Québec.

**196.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, soumissions, rapports d'ingénieurs, devis complets, bordereaux de salaires complets pour chaque personne employée, liste complète de tous les matériaux achetés avec les noms des personnes qui les ont vendus, et aussi le montant payé à chaque personne pour le transport, etc., et le montant payé au contre-maître et à l'inspecteur, au sujet des réparations du brise-lames de Little Sands, comté de Kings, île du Prince-Edouard.

**197.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si on a fait un appel de soumissions pour la fourniture d'un assemblage de portes pour le camp des chômeurs à Dundurn, Saskatchewan.
2. Quelle était la quantité requise.
3. Quels furent les soumissionnaires.
4. Quel a été le prix soumis par chacun des soumissionnaires.
5. A qui le contrat a été adjugé et à quel prix.

**198.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1934:—1. Copie de toutes les listes de paye du gouvernement pour ouvrage fait par le département des Travaux publics au quai, ou brise-lames de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1931-32, conducteur des travaux, Charles Bernatchez.

2. Copie de toutes les listes de paye pour les travaux faits sur le quai de la Rivière au Renard, pendant l'hiver 1933, conducteur des travaux, Anthime Dufresne.

**198a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au quai de Petite Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1931 et 1932, copie aussi des

pièces justificatives concernant les achats de bois, de fer et des autres matériaux utilisés pour ces ouvrages.

**199.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Quelles ont été les sommes dépensées annuellement par le gouvernement fédéral pour les pêcheries depuis 1900 jusqu'à 1933 inclusivement, exclusion faite des salaires des employés fédéraux.

2. De quelle manière et pour quelles fins ont été dépensés, chaque année, ces divers montants.

**200.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux au sujet des travaux exécutés au quai de Augustin Poirier, à Saint-Siméon de Bonaventure, sous la direction de Jean Bugold, en 1933.

**201.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, soumissions, contrats et autres documents relatifs au louage du réservoir à grains de l'Etat, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.

**201a.** Réponse finale à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, soumissions, contrats et autres documents relatifs au louage du réservoir à grains de l'Etat, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique.

**202.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, mémoires et autres documents en la possession du ministère des Postes ou tout autre ministère fédéral relativement au transport des correspondances sur la ligne rurale n° 2, de Saint-Hyacinthe, en 1933, y compris les diverses soumissions que le ministère des Postes a reçues à ce sujet.

**203.** Réponse finale à un ordre de la Chambre du 19 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée du 1er janvier 1933 à ce jour entre le très honorable R. B. Bennett, premier ministre, et M. Geo. G. Vaudrin, au sujet du plan Vaudrin et des moyens de régler la crise du chômage.

**203a.** Réponse finale à un ordre de la Chambre du 19 février 1934—Copie de toute correspondance échangée du 1er janvier 1933 à ce jour entre le très honorable R. B. Bennett, premier ministre, et M. Geo. G. Vaudrin, au sujet du plan Vaudrin et des moyens de régler la crise du chômage.

**204.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—Copie de tous documents, correspondance, soumissions, et de tous autres écrits que le ministère des Postes a mis dans ses dossiers durant les années 1932 et 1933 au sujet du nouvel appel de soumissions, ou de l'adjudication de l'entreprise, avec les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions, pour le transport des correspondances entre Wycocomagh et Margaree-Sud-Ouest, Nouvelle-Ecosse.

**205.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le tarif douanier sur les engrais chimiques mélangés importés du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

2. Quel est le tarif douanier sur les engrais chimiques non mélangés importés du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

3. Quelle est la quantité d'engrais chimiques non mélangés importée du Royaume-Uni.

4. Quelle est la quantité d'engrais chimiques mélangés importée soit des Etats-Unis, soit du Royaume-Uni.

**206.** Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 25 avril 1933, pour la production d'un état indiquant:—

1. (*a*) Quel montant total en salaires a été payé par le Gouvernement du Canada pour le service civil tant de l'intérieur que de l'extérieur, y compris

toutes les commissions payées par le Gouvernement, pendant l'année se terminant le 31 mars 1933; (*b*) quelle économie a été effectuée sur les mêmes salaires par la réduction de dix pour cent?

2. Quel est le montant total payé par le Gouvernement du Canada en pensions de guerre pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1933?

**207.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Relevé indiquant les dépenses faites pour le quai public de Isaac's Harbour, Nouvelle-Ecosse, durant les années 1932 et 1933, et copie des comptes, bordereaux de salaires et autres documents.

**208.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934—Document montrant:—

1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a placés durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.
2. Quel a été, pour chaque année, le prix de l'émission.
3. Quel a été, pour chaque année, le taux de l'intérêt.
4. Quel a été, pour chaque année, le rendement pour le portefeuilliste.
5. Quel a été, pour chaque année, le coût du lancement.

**209.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Au sujet du relevé que l'honorable ministre des Finances a déposé le 26 février, et qui contient la mention que durant l'année échue le 31 mars 1933, 278 fonctionnaires ont été ajoutés au personnel de l'Office de la statistique:

1. Si la Commission du service civil a nommé ces fonctionnaires, et si oui.
2. Si la Commission du service civil a suivi la liste des admissibles suivant le rang des candidats.

**210.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1934 — Document montrant: —

1. Quels sont les noms, la date de la nomination et le rang sur la liste des admissibles de tous les commis, classe I et II qui ont été nommés à des emplois publics durant l'année financière échue le 31 mars 1933.
2. Si la Commission du service civil a offert à tout candidat heureux pour les emplois de la classe II, la chance d'accepter une nomination à tout emploi de la classe I.
3. Si la Commission du service civil, lorsqu'elle fait des nominations à même les listes d'admissibles disponibles suit strictement l'ordre de mérite et de rang.

**211.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1934 — Document montrant: —

1. Si la Commission du service civil a annoncé un concours sous le N° 22855, au mois de septembre dernier, pour une promotion au poste d'inspecteur senior suppléant des œufs pour la province de Québec.
2. Si cette charge doit être remplie par une personne bilingue.
3. Quels sont les Candidats qui ont demandé de participer à ce concours.

**212.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934: — Copie de toutes lettres ou communications échangées entre le ministre de l'Intérieur ou tout fonctionnaire de son ministère, et tout membre du gouvernement du Manitoba ou la Commission des liqueurs du Manitoba, au sujet de la délivrance d'un permis pour la vente de la bière dans Riding Mountain Park.

**213.** Ordre de la Chambre — Document montrant: —

1. Quel a été le grand total des exportations d'amiante, année par année, depuis 1928 jusqu'à date.
2. Quelles ont été les exportations annuelles de ce produit minier depuis cette date.

**214.** Ordre de la Chambre — Document montrant: —

1. Dans quels pays le Canada maintient des commissaires du commerce ou des agents.

2. En 1933, quel était le commerce total du Canada avec chacun de ces pays.

3. (*a*) En salaires, (*b*) en autres dépenses, quel a été, pour le Canada, le coût de maintenir chacun de ces commissaires et agents.

**215.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934 — Document montrant: —

1. Quel a été le montant des emprunts que le gouvernement fédéral a vendus durant les années suivantes: 1918-19-20-21-22-23-24.

2. A qui on les a vendus chacune de ces années.

3. Quel taux d'intérêt rapportaient les bons de chaque année.

**216.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1934 — Document montrant: —

1. Si la Commission du port de Vancouver a adjugé, le 6 janvier 1933, une entreprise pour le prolongement du quai Lapointe.

2. Si on a fait un appel de soumissions pour cet ouvrage, si oui, de qui on a reçu des soumissions et quels étaient les montants de chaque soumission.

**217.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1934 — Document montrant: —

Au sujet de la réponse à une question de M. Duff, pages 756-7 des Débats non revisés, à l'effet suivant: " Nombre total des passes émises en 1930: 744,480; passes accordées aux personnes à la charge des députés, des sénateurs, des fonctionnaires de l'Etat, des journalistes: 11,078.

1. Quel a été le nombre de passes que chaque compagnie de chemin de fer a émises en 1930 pour chacune des catégories de personnes mentionnées immédiatement au-dessus.

2. Combien de passes chaque chemin de fer a émises aux mêmes catégories de personnes en 1933.

3. En 1933, combien de passes on a accordées qui tombent sous d'autres titres: " Autres passes, un voyage ", délivrées surtout aux employés de chemins de fer et aux personnes à leur charge.

4. Si la demande de passes pour personnes à charge doit être faite sur une formule semblable à celle qui est exigée pour les députés et les sénateurs.

**218.** Ordre du Sénat pour la production d'un document indiquant: —

1. Quelle a été la valeur en argent des importations au Canada pour chacune des années 1867 à 1933, les deux comprises?

2. Quelle a été la valeur en argent des exportations du Canada durant la même période?

3. Quelle a été le nombre de personnes qui sont, chaque année, parties du Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis, durant la même période?

**219.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1934 — Document montrant: —

1. Combien de copies de *Canada 1934*, on a imprimées.

2. Quel a été le nombre total d'exemplaires distribués.

3. Sur ce nombre, combien ont été vendus en grosses quantités, et combien distribués à l'unité.

4. Si le prix pour les ventes en grosses quantités est le même que celui de la vente à l'unité, c'est-à-dire 25 cents chacun.

5. Quel a été, pour l'Office fédéral de la Statistique, le coût de la préparation et de la publication de ce pamphlet, et comment ce coût se compare avec les recettes.

**220.** Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1934 — Document montrant: —

1. Quel est le nombre des sous-ministres, y compris les personnes jouissant du rang de sous-ministre, dans les services administratifs du Canada.

2. Depuis le 7 août 1930, combien de sous-ministres ont quitté le service.

3. Combien de sous-ministres sont morts depuis le 7 août 1930.

4. Quelle est la somme annuelle totale versée, ou qui sera versée à la fin du congé de retraite, à titre de pension, aux sous-ministres qui ont quitté le service depuis le 7 août 1930.

5. Quelle est la somme annuelle totale des traitements, déductions comprises, versée aux sous-ministres nommés pour remplacer ceux qui ont été mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.

**222.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—Copie de toutes correspondances, télégrammes, enquêtes, affidavit et rapports officiels, au ministère des Postes, depuis le mois d'août 1930, concernant la démission du notaire Amédée Dugas comme maître de poste de Saint-Jean-de-Matha, dans le comté de Joliette, et la nomination de son successeur Léopold Marcil.

**223.** Copie d'arrêté en Conseil, C.P. 605, du 23 mars 1934, concernant le renvoi à la cour Suprême du Canada de certaines questions affectant la Loi du Bureau de tarif.

**223a.** Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 741, du 9 avril 1934, modifiant l'arrêté en Conseil, C.P. 605, du 23 mars 1934, référant certaines questions concernant la juridiction de la commission du tarif à la cour Suprême du Canada.

**223b.** Rapports et procès-verbaux de la commission du Tarif, sous la partie 1 de la Loi du Tarif 1933, sur 11 références qui lui ont été faites, savoir: nitrate de soude, collodion, fils et corde de jute, toile de lin ou de chanvre, Telegage rouge liquide, outils à bijouteries, poudres de bronze, armes à feu, tissus à voiles de coton égyptien, pieds en verre d'albâtre, ébauches de boutons.

**223c.** Rapports et Procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1 de la Loi du tarif 1933, sur trois références soumises par le ministre des Finances, savoir: figues mûres en sirop; gaz naturel; sulphate de nicotine.

**223d.** Rapport et procès-verbaux de la commission du tarif en vertu de la partie 1, de la Loi de la commission du tarif, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: fruits et légumes.

**223e.** Rapport intérimaire et procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1, de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: tissus en laine.

**223f.** Rapports et procès-verbaux de la commission du tarif sous les dispositions de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: pépinières; et rapport intérimaire et procès-verbaux sur trois références que lui a faites le ministre des Finances, savoir: chapeaux et capuchons; fil de soie d'acétate, fil de soie artificielle.

**223g.** Rapport intérimaire et procès-verbaux de la commission du tarif, sous la partie 1, de la Loi du tarif, 1933, sur une référence que lui a faite le ministre des Finances, savoir: attaches sans agrafes.

**224.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral au sujet des pensions de vieillesse, y compris une copie du contrat passé entre la province et le gouvernement fédéral au sujet de cette affaire.

**225.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1934:—Copie de toute correspondance échangée entre l'honorable M. Gordon, ministre du Travail, et le procureur général de la province de Québec.

**226.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Copie de tous documents ou comptes du département des Affaires indiennes échangés, durant l'année 1933 et durant 1934, jusqu'à cette date, entre le département et toute personne résidant dans le district de Spiritwood ou ailleurs, au sujet des services médicaux donnés aux réserves indiennes de Witchekan et de Chitek situées dans le district électoral de Battleford-Nord.

**227.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si la Commission du service civil a fait annoncer en 1933 une situation vacante de commis, classe 3, au bassin de radoub de Lauzon, Québec.
2. En pareil cas, quelles personnes ont sollicité cet emploi.
3. Quelle a été la classification (rating) de chacun.
4. Si une nomination a été faite pour remplir cette situation.
5. Le cas échéant, qui a été nommé et sur la recommandation de qui.

**228.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels bureaux l'Etat canadien a loués dans la ville de Hamilton.
2. Qui est propriétaire de ces édifices.
3. De quel agent ou de quelle agence on les a loués.
4. Quand et pour quel espace de temps les baux ont été faits.
5. Quel est le montant du loyer versé en vertu de chaque bail.

**229.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 mars 1934:—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et autres documents relatifs au congédiement du Dr L. R. Murray, médecin représentant le ministère des Pensions et de la Santé nationale à Sussex, Nouveau-Brunswick, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

**230.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934:—Etat indiquant en poids et en valeur, les exportations du Canada au Royaume-Uni (*a*) en saumon frais, (*b*) en saumon gelé, (*c*) en saumon en boîte, chaque sorte séparément, durant les années écoulées de 1929 à 1933 inclusivement, chaque année montrée séparément, les statistiques devant indiquer aussi si le saumon a été exporté de la côte de l'Atlantique ou de la côte du Pacifique; si l'on se sert du quintal comme unité, indiquer aussi la contenance en livres et se servir partout du même système.

**230a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Document montrant:—

1. Après le 16 septembre 1933, combien de saumons roses on a pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique (*a*) avec manets, (*b*) avec des seines.
2. Après le 16 septembre 1933, quel a été le nombre total de caisses de boîtes de conserve remplies avec du saumon rose pris dans le district numéro 1 en Colombie-Britannique, (*a*) combien de ces caisses ont subi l'inspection, (*b*) combien ont été classées comme étant de seconde qualité, (*c*) et combien ont été classées comme étant inférieures à la seconde qualité.
3. Durant la saison 1933, quel a été le nombre total des saumons roses exportés dudit district numéro 1 aux Etats-Unis, et à quelles dates ces expéditions ont-elles été faites.

**231.** Ordre de la Chambre—Copie du rapport de l'honorable Dunald Sutherland relatif à une enquête sur le tabac faite en 1933.—Réponse à l'ordre qui précède.

**231a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—Document montrant:—

1. Si le gouvernement a reçu des requêtes demandant l'imposition d'une taxe de 20 cents par livre sur la vente du tabac en feuilles.
2. Si oui, combien de ces pétitions on a reçues.
3. Combien de personnes, dans chaque province, ont fait cette demande.
4. Combien de personnes, dans chaque municipalité, séparément, ont signé lesdites requêtes.
5. Quels sont les manufacturiers qui ont proposé ou recommandé la taxation du tabac en feuilles.
6. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient approuvé, par résolution, le projet de taxer le tabac en feuilles.

7. Si le gouvernement a reçu des requêtes ou des résolutions des conseils municipaux protestant contre cette proposition.

8. Si oui, combien.

9. Combien de personnes, dans chaque province, ont signé ces requêtes de protestation.

10. Combien de personnes, dans chaque municipalité, ont signé ces requêtes de protestation.

11. Quelles sont les municipalités dont les conseils municipaux auraient protesté, par résolution, contre ce projet de taxer le tabac en feuilles.

**232.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 février 1934—Document montrant:—

1. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les automobiles de chacun des ministres, comprenant les chauffeurs, l'essence, l'huile et autres dépenses inhérentes à l'entretien de ces automibiles.

2. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les wagons privés de chacun des ministres.

**233.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Si les maîtres de poste suivants: MM. Johnny April, de Gironde; N. Ouellet, de Lamy-Sud; J. Michaud, de La Richardière; M. Saint-Pierre, de Le Petit Bois Franc; D. Lebel, de Montagne Ronde; Antoine Landry, de Notre-Dame du Lac; C. Saint-Pierre, de Pied du Lac; André Beaulieu, de Raudot; Joseph Viel, de Squatteck, et J. B. Plourde, de Sully, ont subi des enquêtes pour ingérence politique depuis 1930.

2. Dans l'affirmative, s'ils ont été destitués à la suite de ces enquêtes.

3. A la demande de qui chacune de ces enquêtes a été accordée.

**233a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Si depuis 1930, les maîtres de poste suivants: Edmond Levesque, de Couturier; Thomas Dubé, de Denonville; Joseph Michaud, de Lamy; Alcide Beaulieu, de Packington; Omer Sirois, de Riou; Edmond Rioux, de St-Arsène; Charles Bossé, de St-Eusèbe; ont subi des enquêtes pour ingérence politique.

2. Si chacun des maîtres de poste ci-dessus nommés exerce encore les fonctions de maître de poste.

3. Sinon, à la demande de qui chacun a été destitué et à quelle date.

**234.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—Copie de tous bordereaux de salaires, comptes, pièces justificatives et autres documents relatifs à l'ouvrage fait; aux matériaux fournis, ou à l'argent dépensé pour les travaux exécutés en 1933 au brise-lames de Port Latour, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail réellement exécuté en 1933, à la somme dépensée, ou à la dette encourue, au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

**235.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Copie de tous les bordereaux de salaires et des comptes pour matériaux pour l'ouvrage exécuté au quai de Portage, à Paspébiac, Québec, en 1933 et en 1934.

**236.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 mai 1933—Copie des décrets du conseil C.P. 1947 et C.P. 1948 avec une copie des télégrammes, câblogrammes, lettres et autre correspondance qui ont trait à la matière qui fait le sujet desdits décrets du conseil, et tels qu'ils sont actuellement dans les dossiers du ministère des Affaires étrangères.

**236a.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses fonctionnaires

et le ministre plénipotentiaire à Tokio au sujet de la construction d'un édifice public pour la Légation canadienne à Tokio, de même qu'une copie de l'arrêté du conseil autorisant la construction dudit édifice, des plans, devis, contrats et de tous documents que le gouvernement a en sa possession et qui ont trait à la construction dudit édifice public pour la Légation canadienne à Tokio.

**237.** Copie du rapport de la commission royale nommée par le gouvernement britannique pour examiner sur l'avenir de Terre-Neuve et en particulier de faie rapport sur la situation financière et de ses perspectives. (Cmd. 4480); ainsi que les documents concernant le rapport de ladite commission (Cmd. 4479).

**238.** *Ordonné*: Qu'il émane un Ordre du Sénat pour la production d'un rapport en réponse aux questions suivantes:—

1. Quel était le traitement du conseiller canadien de la Société des Nations, et quelles étaient les dépenses de son bureau pour l'année 1932-33?

2. Quelles furent les dépenses totales des délégués canadiens à l'Assemblée et à toutes les autres réunions ou conférences se rapportant à la Société des Nations, durant 1932-33?

3. Quelle a été la contribution du Canada aux publications émises, par la Société des Nations, durant l'année 1932-33?

4. Quel est le total des sommes que le Canada a dépensées relativement à la Société des Nations durant l'année 1932-33, en comprenant la Conférence du désarmement?

5. Quel montant, s'il en est, le Canada a-t-il contribué à la Cour permanente de la Justice Internatinoale, durant l'année 1932-33?

6. Le Gouvernement a-t-il quelque document qui ressemble à un bilan annuel de la Société des Nations, montrant les recettes et les dépenses, soit pour l'année 1932, soit pour l'année 1933; dans l'affirmative, ce document sera-t-il déposé sur le bureau?

7. Quel est le total des sommes d'argent perçues par la Société des Nations, les noms des Etats contributeurs et le montant de la contribution de chacun?

8. Quelle est la base de la cotisation des Etats adhérents à la Société, pour couvrir les dépenses de la Société, et comment cette base est-elle établie?

9. De fournir un état indiquant la répartition des fonds reçus par la Société des Nations, et le montant payé à chaque division ou département de la Société?

10. Le nombre total des employés de la Société, et de ses départements qui reçoivent l'aide de la Société, et le nombre d'employés dans chaque département?

11. Quelle proportion des dépenses de la Société ont payé: (*a*) l'Allemagne, et (*b*) le Japon, avant de se retirer de la Société?

12. Une liste des adhérents, et la cotisation en dollars payée par chaque adhérent pour l'année 1932-33?

13. Les noms des Etats, adhérents de la Société, qui ont délégué des représentants à quelque Assemblée de la Société durant l'année 1933?

14. Des dix-neuf Etats arriérés dans leur cotisation à la Société, d'après un rapport du 31 janvier 1933:

(*a*) Quelques-uns de ces Etats se sont-ils retirés de la Société, et, dans l'affirmative, quels sont ces Etats?

(*b*) Quelques-uns de ces Etats ont-ils soldé leurs arrérages; et, dans l'affirmative, ques sont ces Etats?

(*c*) Quelques-uns de ces Etats ont-ils, sans avoir soldé leurs arrérages, assisté et pris part aux délibérations de la Société en 1933; et, dans l'affirmative, quels sont ces Etats?

15. Quelque Etat a-t-il été radié de la Société pour non paiement de sa cotisation?

16. Quelque prélèvement a-t-il été opéré, durant l'année 1933, à même les crédits casuels de quelque département, pour couvrir les dépenses de délégués à diverses Conférences et Commissions outre-mer; et, dans l'affirmative, dans quel département ce prélèvement a-t-il été opéré, et quel montant d'argent a-t-il été imputé à chaque département?

**239.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1934: — Copie de tous contrats, lettres, correspondance, bordereaux de salaires relatifs à la construction en 1930 et à la reconstruction ou à la réparation du mur de revêtement situé vis-à-vis du couvent des Sœurs Grises, dans le village Abénaquis, sur la réserve indienne, comté d'Yamaska, et copie de tous rapports d'inspection au sujet de la réception, de la défectuosité et de la réfection de cet ouvrage.

**240.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934: — Copie de tous bordereaux de salaires, pièces justificatives et autres documents relatifs à des ouvrages faits, des matériaux fournis ou de l'argent versé pour les travaux exécutés en 1933 et en 1934 au brise-lames de Boccaro-Ouest, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, avec une déclaration relative au travail vraiment exécuté en 1933 et 1934, et à la somme déboursée ou à la dette encourue jusqu'au temps où le travail a été arrêté le, ou vers le 20 janvier 1934, et au travail qui reste à exécuter et à l'estimation du coût de ce travail.

**241.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934: — Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au brise-lames de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, durant l'année 1933-34, et aussi copie de toutes les lettres échangées entre le ministère des Travaux publics et toute autre personne au sujet desdits travaux.

**242.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 9 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil échangés du 1er septembre 1930 au 1er janvier 1934 au sujet de la destitution de Xavier Cyr et de la nomination d'un autre maître de poste à Baker-Brook, comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick.

**243.** Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1934 — Copie de tous télégrammes, correspondance, dépêches et autres documents du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, et en la possession du gouvernement, se rapportant à la démission de Georges Molloy, maître de poste à la gare de Chandler, comté de Gaspé, et à la nomination de son successeur.

**244.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1934: — Copie de toute correspondance échangée depuis 1930 entre monsieur A. J. Morin et toute autre personne d'une part, et le ministère des Postes ainsi que le bureau du premier ministre d'autre part, au sujet du transport des correspondances à Pied du Lac, Boisvert, Les Etroits et Bélanger Siding, comté de Témiscouata.

**245.** Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1934 — Document montrant: —

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933 respectivement, quel a été le coût de l'administration du camp militaire de Petawawa.

2. Quelle somme on a dépensée pour matériaux et outillage, et quelle somme pour la main-d'œuvre et les allocations.

**246.** Ordre de la Chambre — Document montrant: —

1. Quelles ont été les exportations totales du Canada à la Grande-Bretagne durant les années fiscales suivantes se terminant le 31 mars: 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934.

2. Durant les mêmes années, quelles ont été les importations totales au Canada de la Grande-Bretagne, en nommant les marchandises les plus importantes et les plus gros montants.

**247.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934 — Document montrant: —

1. Durant les dix dernières années, combien de sacs d'oignons on a produits au Canada.
2. Quel est le droit douanier sur les oignons importés (*a*) des Etats-Unis, (*b*) des autres pays.
3. Quelle quantité d'oignons on a importés au Canada durant les dix dernières années et de quel endroit.
4. Quelle quantité d'oignons on a exportés du Canada et à quels pays.
5. Combien d'acres ont été ensemencées au Canada, en oignons, chaque année depuis 1921.

**248.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934: — Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages, et autres écrits et documents échangés du 1er mars 1929 jusqu'à ce jour, entre tout membres ou fonctionnaire du gouvernement et toute autre personne au sujet du jalonnement de l'enregistrement, du travail d'évaluation ou de toute autre question relative au groupe de concessions minières Albion, numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le parc Kootenay, en Colombie-Britannique.

**249.** Copie d'un bill passé par l'Assemblée Législative de la province de Québec concernant les loteries pour fins charitables et éducationnelles, et d'une résolution s'y rapportant.

**250.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934 — Document montrant: —

1. Quel est le droit d'accise actuel sur les cigarettes.
2. (*a*) Quand ce droit actuel a été fixé, (*b*) quel était ce droit avant cette date.
3. Quel a été, chaque année, le montant des recettes provenant du droit d'accise sur les cigarettes, de 1912 (année financière) au 31 mars 1934.
4. Chaque année, 1912 à 1934, quel a été la consommation de cigarettes au Canada.
5. (*a*) Combien de cigarettes ont été légalement importées du Canada durant ces mêmes années, (*b*) d'où elles venaient.
6. Quel est le droit d'importation sur les cigarettes.

**251.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934 — Document montrant: —

1. Combien de cigares on a produit au Canada durant chacune des années suivantes se terminant le 31 mars: 1920, 1921, 1922, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934.
2. Quelle est la taxe d'accise perçue sur les cigares.
3. Durant les années mentionnées plus haut, quelles ont été, chaque année, les recettes provenant de cette source.
4. Durant chacune de ces années, quelles ont été les recettes totales provenant de l'industrie du tabac, toutes les formes.

**252.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 9 avril 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, arrêtés du conseil du 1er septembre 1930 à ce jour, relatifs à l'entreprise du transport du courrier de la gare de Green River au bureau de poste de Green River, Nouveau-Brunswick, entreprise adjugée à un nommé Camille Azzard, de Green River, Nouveau-Brunswick.

**253.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934: — Copie de toute la correspondance échangée entre le Ministère des Postes ou les fonctionnaires de ce ministère et le Chemin de fer Canadien-National ou ses employé au sujet de la manutention et la distribution des correspondances de la péninsule de Gaspé à Matapédia, Québec, et à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Et aussi un état indiquant le coût additionnel encouru par la manutention de ces correspondances depuis que les convois de Gaspé se rendent à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

**254.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934: — Copie de tous les rapports, correspondance, témoignages et contrats échangés du 1er mars 1924 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement fédéral ou le ministère de l'Intérieur et A. B. Trites et Al. ou la *Base Metals Mining Corporation, Limited,* au sujet de certaines concessions minières dans le parc national Yoho.

**255.** Réponse à un ordre de la Chambre du 9 avril 1934: — Copie de tous avis, rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes ou autres communications, et tous autres documents et mémoires que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministre des Postes, relativement à la nomination du maître de poste actuel de la ville de Beauharnois, comté de Beauharnois.

**256.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934 — Document montrant: —

1. Quels sont les noms et les adresses des hommes qui travaillent à la construction du pont du canal Burlington.
2. Durant quelles heures ils travaillent et quel salaire ils reçoivent.
3. Si la journée de huit heures est en vigueur pour cette entreprise.
4. Quels sont les salaires versés pour le même travail aux ponts du canal Welland.
5. Si la journée de huit heures est en vigueur aux ponts du canal Welland.
6. Si les fonctionnaires du Ministère des Travaux publics ou de la Commission du service civil font subir des examens aux candidats à ces emplois.

**257.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934 — Document montrant: —

Durant les années 1931, 1932 et 1933, dans chacune des provinces du Canada, quel est le montant de la dette flottante que les municipalités ont manqué à payer.

**258.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934 — Document montrant: —

1. Le 1er janvier des années suivantes: 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, combien de personnes au Canada recevaient l'assistance de l'Etat.
2. A la même date de chacune des années mentionnées plus haut, combien de personnes recevaient de l'assistance dans chaque province.

**259.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Pour l'année de récolte 1933-34, quels sont (*a*) à Montréal, (*b*) à Vancouver, (*c*), à Saint-Jean, (*d*) à Halifax, (*e*) à Québec, (*f*) à Port-Arthur, les tarifs des réservoirs à grains en vigueur, (1) pour recevoir le grain des wagons ou des navires, (2) pour l'expédier dans les wagons ou des navires.
2. Si durant l'année récolte 1933-34, on a mis en vigueur, pour la manutention du grain qui passe par tout port mentionné plus haut, des diminutions des tarifs des élévateurs.
3. Parmi les ports ci-dessus où se fait la manutention du grain, quels sont ceux qui possèdent des réservoirs à grains de l'Etat administrés par l'Etat ou par une Commission sous l'autorité de l'Etat.
4. Dans quels ports mentionnés dans la question n° 1 se trouvent des réservoirs à grains que le gouvernement a construits.
5. Tel qu'il apparaît dans les livres de la Commission du port de Vancouver, quel est le coût total imputable sur le capital, et applicable (*a*) aux réservoirs No 1, de la Commission du port, (*b*) au réservoir No 2, de la Commission du port, (*c*) au réservoir No 3, de la Commission du port, y compris le coût des conduits à grains et de tous les appareils de chargement des grains.

6. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver sont loués à des compagnies d'intérêt privé qui font le commerce des grains.

7. Si oui, à qui ils sont loués et quels sont les loyers annuels.

8. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver loués à des compagnies d'intérêt privé paient les taxes municipales sur le même pied que les autres propriétés qui servent aux mêmes fins et sont la propriété de particuliers.

9. Si la Commission des grains du Canada a approuvé les tarifs des réservoirs à grains des ports canadiens.

10. Si le gouvernement, ou tout autre corps gouvernemental, a payé des taxes municipales ou leur équivalent sur les réservoirs à grains de l'Etat fédéral situés à Port-Arthur, Ontario.

**260.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1934—Copie de tous documents, lettres, rapports d'enquête, arrêtés du conseil, s'il y en a, rapports au gouvernement fédéral ou aux membres qui le composent, rapports aux différents départements au sujet du cas de M. Avila Blouin, de la cité de Québec, qui a été blessé durant la guerre.

**261.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Copie de toutes les factures pour les viandes et les produits des compagnies de salaisons que l'entrepreneur a fournis entre le 1er septembre 1933 et le 1er décembre 1933 au quartier-général du camp des chômeurs à Spences Bridge, Colombie-Britannique.

**262.** Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1934—Relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $472,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre des travaux publics en Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de $390,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre de la route transcanadienne.

**263.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Copie de tous contrats, lettres et correspondance entre le ministre des Travaux publics, le sous-ministre, les ingénieurs et officiers de son département et toutes autres personnes, avec toute personne quelconque, depuis 1930 jusqu'à ce jour, concernant le mur de revêtement le long du chenal Tardif, à Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska.

**264.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Si le gouvernement canadien a, par l'intermédiaire de la Commission du port d'Halifax, acheté l'entrepôt de la *Nova Scotia Public Cold Storage Company.*

2. Si tel est le cas, quelle somme on a versée pour ledit édifice, et de quelle manière le montant a été payé.

**265.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance qui couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.

2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.

3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

**265a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance que couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.

2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.

3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

**266.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1918, 1919 et 1920, quel a été le montant total que le gouvernement fédéral a dépensé dans l'Ouest du Canada en avances pour grains de semence.

2. Quelle fraction de ladite somme n'est pas encore remboursée.

3. Si le gouvernement peut accepter moins que le montant global du principal et des intérêts dus sur lesdites avances pour grains de semence.

4. Si le gouvernement demandera avec insistance le remboursement desdites avances pour grains de semence.

**267.** Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 17 avril 1934, pour la production d'un état montrant:—

1. Quel est le coût estimatif pour le Dominion, aux termes des divers traités conclus avec les Indiens, de l'extinction des droits et intérêts de ces Indiens dans les terres décrites dans ces traités?

2. Dans quelles provinces ces terres étaient-elles ou sont-elles situées?

3. Quels montants annuels en espèces ou en nature sont aujourd'hui payables, aux termes de ces traités?

4. Ces terres ont-elles, en tout ou partie, été plus tard vendues, si elles l'ont été, de quelle manière et à qui ont-elles été vendues?

5. Quel montant total le Dominion a-t-il reçu de la vente ou de l'aliénation de ces terres; quel est le coût estimatif de leur administration?

6. Ces terres ont-elles, en tout ou partie, été transférées aux provinces, si elles l'ont été, à quels termes et conditions?

**268.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les deux dernières années, combien de navires on a aménagés d'une façon spéciale pour l'exportation des bestiaux sous la direction du ministère du Commerce.

2. Quels sont les noms des personnes ou des compagnies auxquelles ces navires appartenaient.

3. Quelle somme d'argent on a dépensée dans chaque cas.

4. A qui cet argent a été versé.

**269.** Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms des employés surnuméraires qui ont travaillé aux chantiers maritimes de Sorel dans les mos de septembre, octobre, novembre 1933 respectivement.

2. De quel comté venait chacun d'eux.

3. Qui a recommandé chacun d'eux.

**269a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1934—Document montrant:—

1. Combien il y a eu d'employés (*a*) permanents, et (*b*) surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel pendant chaque mois de l'année 1933.

2. Quel est le montant total des salaires qui ont été payés (*a*) aux employés permanents, et (*b*) aux employés surnuméraires pendant chaque mois de l'année 1933.

**270.** Rapport de George A. Touche & Cie, comptables chartrés, en date du 15 mars 1934, sur les comptes financiers du système des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1933, en vertu des prescriptions des articles 13 et 15 de la Loi du National et du Pacifique Canadien, 1933, 23-24 George V, Chapitre 33.

**271.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance et requêtes échangés du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui entre les citoyens de l'Ile-aux-Coudres, district La Baleine, et le ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, au sujet du contrat accordé pour le transport des correspondances entre l'Ile-aux-Coudres et La Baleine.

**272.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Copie de toute la correspondance et de tous autres documents échangés durant l'année 1933 entre le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes au sujet de la fermeture du bureau de poste de Gap View et de la modification de l'entreprise postale de Forget, Gap View et Handsworth à Stoughton et Handsworth.

**273.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Copie de tous rapports d'enquête, correspondance et autres documents qui ont trait à la destitution du maître de poste de Saint-Louis, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

**274.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 16 avril 1934—Copie de toutes correspondance et communications échangées, de 1930 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement provincial de Québec et le département des Affaires indiennes du gouvernement fédéral au sujet de la réserve des Indiens de Pointe-Bleue, comté du lac Saint-Jean.

**275.** Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 20 mars 1934, pour la production d'un relevé faisant connaître:—

1. La dette totale des ports de Montréal et de Québec respectivement, sous l'administration des Commissions de ports.
   (*a*) Le montant dépensé par ces administrations respectives, en améliorations, entretien, frais généraux et frais d'emprunts, durant les dix dernières années.
   (*b*) Si quelqu'une de ces dépenses d'établissement a été liquidée, quel en est le montant, par qui et quand a-t-elle été liquidée?
   (*c*) Si les frais d'intérêts n'ont pas été intégralement acquittés, combien est resté impayé pour chaque port; et si le Gouvernement fédéral a acquitté une partie de ces frais d'intérêts, combien a-t-il payé pour chaque port?

2. Le nombre des élévateurs à grain entre la tête des Lacs jusqu'à et y compris la cité de Québec, appartenant respectivement au Gouvernement fédéral, aux Commissions de ports, ou subventionnés par le Gouvernement fédéral,
   (*a*) Le nom et la désignation de chacun de ces élévateurs, ainsi que le coût, les frais d'entretien annuel et les frais généraux.

3. La dépense totale, de toute provenance, afférentes aux travaux de dragage de récupération dans le fleuve Saint-Laurent, entre l'extrémité orientale du canal Lachine, Montréal, et le golfe Saint-Laurent.
   (*a*) Le montant supposé avoir été dépensé par tous les départements de l'Administration pour l'année 1934, en dragage dans le fleuve Saint-Laurent, à partir du lac Ontario jusqu'au golfe Saint-Laurent.
   (*b*) Le nombre et la valeur des dragues et auxiliaires appartenant au Gouvernement fédéral ou mis en service sous sa direction.
   (*c*) Les frais annuel d'entretien, de service et de réparation de ces dragues, durant chacune des dix dernières années.

4. Le nombre et la valeur des navires brise-glaces mis en service par le Gouvernement fédéral entre la tête des Lacs et Sydney, N.-E.
   (*a*) Les frais approximatifs de service, d'entretien et de réparation de ces navires, durant chacune des dix dernières années.

5. Le nombre des navires, y compris les brise-glaces, en service entre le lac Ontario jusqu'à et y compris le bas du Saint-Laurent, entre octobre et le 31

décembre 1933, afin de tenir les ports du Saint-Laurent ouverts à la navigation, dans l'intérêt de la navigation et d'autres services.

(*a*) Le coût total pour la période susmentionnée.

(*b*) Le Gouvernement fédéral a-t-il payé la totalité de ce coût. S'il n'en a pas payé la totalité, combien en a-t-il payé.

(*c*) Les compagnies de navigation ont-elles contribué au coût de ces services. Si elles y ont contribué, pour combien.

6. Le nombre des accidents de navigation sur le fleuve Saint-Laurent au cours de l'année financière 1933-34.

(*a*) Le nombre de ces accidents qui ont été des sinistres majeurs.

(*b*) Le nombre des navires océaniques et des navires de cabotage prêts à prendre la mer et qui n'ont pu, à cause des conditions météorologiques, partir du fleuve Saint-Laurent.

(*c*) Le nombre de ces navires qui sont encore au Canada.

7. La valeur approximative des phares fixes et flottants et des autres aides à la navigation, y compris l'aide radiotélégraphiques et les bateaux de sauvetage, mais non compris les dragues et les brise-glaces sur le Saint-Laurent.

(*a*) Les frais de service et d'entretien, en général, des susdits durant les dix dernières années.

8. Le taux du transport ferroviaire par boisseau de blé, de Saskatoon à Churchill en 1933.

9. Le taux du transport ferroviaire par boisseau de blé, de Saskatoon à Montréal en 1933.

10. Le taux du transport ferroviaire par boisseau de blé, de Saskatoon à Fort-William en 1933.

11. Le taux du transport ferroviaire par boisseau de blé, de Fort-William à Montréal en 1933.

12. Le taux du transport par eau, par boisseau de blé *via* les voies navigables du Sant-Laurent, de Fort-William à Montréal entre 1923 et 1934.

**276.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Quelles sommes on a dépensées dans la réserve des Abénaquis, comté d'Yamaska, durant chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, pour (*a*) soins médicaux, (*b*) frais d'hôpitaux, (*c*) secours, (*d*) autres fins.

**276a.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929, quelles sommes on a dépensées dans et pour la réserve des Abénaquis, à Adonak, comté d'Yamaska, pour soins médicaux, frais d'hôpitaux, secours et autres frais.

2. En 1930 et en 1931, quelles sommes ont été octroyées en vertu de la Loi des secours directs à la municipalité du village de Pierreville.

3. Qui a bénéficié de ces secours, et quel montant on a dépensé dans chaque cas.

4. Quels sont les marchands qui ont fourni les approvisionnements de secours, et dans le cas de chaque marchand quel a été le montant total des factures.

**277.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si du 1er juin 1931 au 1er mai 1934, la Commission du service civil a annoncé des examens pour des emplois de facteurs au ministère des Postes.

2. Si des examens ont eu lieu pour ces emplois, à quelle date ils ont été tenus pour le district de Montréal.

**279.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère du Travail, à Ottawa, ou tout fonctionnaire du ministère, et le département des Travaux publics et le département de la Voirie de Québec, ou tout autre corps public du comté de Mégantic, tels que conseils

de ville, ou conseils municipaux, ou tout fonctionnaire écrivant au nom de ces municipalités ou en son nom personnel au sujet de travaux à être exécutés dans le comté de Mégantic en vertu de l'entente Gordon-Francœur.

**280.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 28 mars 1934:—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 23 septembre 1926 entre tout gouvernement des Provinces maritimes, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ces provinces, et le gouvernement du Dominion du Canada, ou tout premier ministre, ministre ou ministère de ce gouvernement, ou tout bureau de vérification institué par le gouvernement fédéral, au sujet de la révision des arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les Provinces maritimes et d'une répartition nouvelle des subventions aux provinces mentionnées dans le paragraphe 6 de l'article 1 du rapport de la Commission royale sur les réclamations des Provinces maritimes, Commission dont sir Andrew R. Duncan était président.

**281.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934:—Copie du dossier complet et de tous documents, y compris requêtes, demandes, recommandations, soumissions, contre-requêtes et protestations, relatifs à l'établissement d'un service de distribution rurale du courrier dans Lauzon, Saint-Joseph de Lévis, Harlaka et Beaumont, service dont le point de départ est la succursale du bureau de poste de Saint-Joseph de Lévis; et copie des documents similaires relatifs à la fermeture du bureau de poste de Beaumont.

**282.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles sont les statistiques relatives au volume de nos exportations de nickel durant le mois de mars 1934.

2. Pourquoi ces chiffres sont omis des rapports mensuels (E.T.P.B. No 129, mars 1934) de l'Office fédéral de la statistique pour le mois de mars.

**283.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1934—Etat indiquant:—

1. Le nombre des bureaux de poste dont les recettes sont de moins de $100 par année, dans chacune des provinces suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, et Ile-du-Prince-Edouard.

2. Dans chaque province, quel est le coût annuel total de ces bureaux (*a*) en salaires et allocations, (*b*) en services.

3. Dans chaque province, les recettes totales annuelles provenant desdits bureaux de poste.

**284.** Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 1540, du 6 juillet 1932, autorisant l'achat de deux peintures historiques pour les archives publiques du Canada, l'une par James Wolfe par Highmore, et l'une de la collection du baron de Durham, par Thomas Lawrence, pour la somme de $45,000; aussi un mémoire signé par A. S. Doughty, archiviste du Dominion, qui s'y rapporte.

**285.** Cinquième rapport sur les taux d'assurance maritime de la Hudson Bay, 1934,—Comité impérial de la marine marchande.

**286.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, quels étaient les noms, l'âge, le titre et l'adresse de tous les inspecteurs à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture dans la Saskatchewan, quels inspecteurs étaient permanents et quels inspecteurs étaient surnuméraires.

2. Depuis le 1er janvier 1933, combien de ces inspecteurs ont été congédiés en Saskatchewan.

3. Quels sont les motifs spéciaux pour lesquels on s'est dispensé de leurs services.

4. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quels étaient les noms, l'âge et le titre de tous les anciens combattants à l'emploi du ministère de l'Agriculture dans la Saskatchewan.

5. Quel était le traitement de chacun.

6. Quel était, le cas échéant, le pourcentage de la pension de guerre que chacun recevait.

7. Quels sont les noms, l'âge et le titre de ceux qui ont été congédiés durant 1933.

8. Depuis 1929, combien d'inspecteurs le ministère de l'Agriculture a pris à son emploi dans le Manitoba et la Saskatchewan.

9. Quels sont leurs noms, leur adresse et leur titre officiel.

10. Quels sont les noms et les adresses de ces inspecteurs qui sont encore à l'emploi du ministère de l'Agriculture.

**287.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Copie de tous comptes, factures, bordereaux, liste de paiements, reçus, lettres et correspondance concernant l'item suivant: soins médicaux, $1,268.35; frais d'hôpitaux, $3,862.10, et secours, $12,028.04, item dont il est fait mention dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année échue le 31 mars 1933 sous le titre d'Agence des Indiens, Pierrevile, Québec. Et aussi les détails relatifs aux noms et aux adresses, et un état des montants payés, et à qui ils ont été payés et pour qui.

**288.** Rapport des commissaires nommés pour tenir une enquête sur le canal projeté de Chignecto: Port. I, Conclusions des commissaires; Part. II, Arpentages et Estimées; Part. III; Etendue et portée de l'enquête de la commission; ainsi que les annexes et mappes qui l'accompagnent, daté à Ottawa, le 9 novembre 1933.

**289.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Copie de toute la correspondance adressée au ministère de la Marine, du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au sujet d'une lumière d'enlignement située à l'Anse aux Canards, comté de Gaspé, et au sujet de l'emploi de gardien de cette lumière.

**290.** Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1934—Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents échangés du mois d'octobre 1933 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine, ou l'agence dudit ministère à Charlottetown, et toutes personnes des îles de la Madeleine, comté de Gaspé, au sujet des bouées du chenal de Grande-Entrée.

**291.** Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 1er mai 1934, pour la production d'un document, indiquant:—

1. Quelle aide, s'il en est, le Gouvernement a-t-il offert aux opérateurs des aéronefs de commerce, en 1933?

2. Quelle nouvelle aide, s'il en est, se propose-t-on de leur donner en 1934?

3. Quels subsides le Gouvernement a-t-il donnés, en 1933, aux clubs aéronautiques, en aéronefs et en espèces?

4. Ces subsides ont-ils été augmentés pour l'année 1934? S'ils ont été augmentés, pourquoi l'ont-ils été?

5. Les opérateurs de commerce reçoivent-ils les mêmes subsides pour le même travail que font les clubs aéronautique? Sinon, pourquoi ne reçoivent-ils pas les mêmes subsides?

6. Des aérodromes ont-ils été fermés au Canada? Dans l'affirmative, pour quels motifs?

7. Le Gouvernement affecte-t-il quelques subsides à l'encouragement des opérateurs d'aérodrome?

8. Que fait le Gouvernement pour encourager l'établissement de services interurbains de voyageurs?

9. Le Gouvernement a-t-il arrêté un plan pour le développement de l'aviation commerciale au Canada? Dans l'affirmative, quel est ce plan?

10. Le Gouvernement a-t-il adopté le principe d'exploiter les services aériens au Canada comme entreprise de l'Etat, ou encourage-t-il les entreprises privées dans cette direction?

11. Comment la Royale Force aérienne du Canada a-t-elle fait, en 1930, 1931, 1932 et 1933, d'envolées pour opérer des relevés photographiques, cartographiques et autres, et combien ces envolées ont-elles coûté?

12. Ce travail aurait-il pu être exécuté par des opérateurs de commerce? Dans l'affirmative, pourquoi des opérateurs de commerce n'ont-ils pas été employés à ce travail?

13. En quoi a consisté le service aéro-postal effectué par la Royal Force aérienne du Canada en 1930, 1931, 1932 et 1933, sur un trajet régulier, et combien ce service a-t-il coûté? Pourquoi ce service n'a-t-il pas été effectué par des opérateurs de commerce?

14. Un comité indépendant, partiellement composé d'opérateurs dans le commerce actif, pourrait-il rendre des services au pays en se renseignant sur l'ensemble de l'industrie aéronautique au Canada, et en présentant des recommandations au Gouvernement?

15. Dans quelle mesure le Royal Corps canadien de Signaux a-t-il pris charge du service radiotélégraphique ci-devant maintenu par des compagnies commerciales de transport aérien dans les territoires du Nord-Ouest?

16. Se propose-t-on de développer cette pratique dans un avenir rapproché?

**292.** Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 1042, du 21 mai 1934, ordonnant que la copie pour l'imprimeur de tous les rapports des départements soit complète sur copie dactylographiée revisée, soit en français, soit en anglais, soit livrée à l'imprimeur du Roi, le ou avant le 1er juillet de chaque année.

**293.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Document montrant:—

Durant les années 1933 et 1934, quelle somme le gouvernement fédéral a versée en secours directs, sans que les provinces ou que les municipalités soient appelées à contribuer, aux provinces suivantes: (*a*) Ontario, (*b*) Manitoba, (*e*) Saskatchewan; (*d*) Alberta; (*e*) Territoire du Yukon; (*f*) Nouveau-Brunswick; (*g*) Nouvelle-Ecosse; (*h*) Ile du Prince-Edouard; (*i*) Québec.

**294.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de Madame Marie-Laure Lalonde, maître de poste de Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil.

**295.** Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Document montrant:—

1. Le 31 décembre de chacune des dix dernières années, quel était le montant total des prêts sur police au Canada pour les compagnies d'assurance-vie qui envoient des rapports au département de l'assurance de l'Etat fédéral.

2. Quel a été le montant total des polices périmées durant chacune de ces années.

3. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires.

4. Durant chacune de ces années, quel a été le montant total des primes versées par les détenteurs de polices.

5. A la fin de 1932, ou à la date la plus rapprochée possible, quel a été le nombre et la valeur des polices d'assurance-vie ordinaires en vigueur au Canada et qui entraient dans chacune des catégories suivantes: (*a*) moins de $1,001; (*b*) $1,001 à $2,000; (*c*) $2,001 à $3,000; (*d*) $3,001 à $4,000; (*e*) $4,001 à $5,000; (*f*) $5,001 à $10,000; (*g*) $10,001 à $20,000; (*h*) $20,001 à $30,000; (*i*) $30,001 à $40,000; (*j*) $40,001 à $50,000; (*k*) $50,001 à $100,000; (*l*) $100,001 à $500,000; (*m*) $500,001 à $1,000,000; (*n*) plus de $1,000,000.

**296.** Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mai 1934:—Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et toute ou toutes personnes ou compagnies au sujet de la demande faite en vertu de la Loi de la protection des eaux navigables pour construire un pont à First Narrows, Vancouver, Colombie-Britannique.

**297.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Document montrant:—

1. Quel est le total des prêts ou des crédits que le Canada a accordés aux autres nations.
2. Quels sont les noms de ces pays, le montant, dans chaque cas, desdits prêts ou de ces garanties, et les dates où ils ont été accordés.
3. Quels remboursements, le cas échéant, on a reçus desdits pays, et quelles sont les dates de chacun de ces remboursements.
4. Le 1er janvier 1934, quelle était encore la somme due de chacun de ces pays.

**298.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mai 1934:—Copie des listes des ouvrages que le gouvernement fédéral a approuvés pour le comté fédéral de Compton, en vertu de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et en vertu de la Loi de secours, 1933, avec un état des comptes reçus relativement à chaque liste, les dates où ces comptes ont été reçus, les dates où l'on a payé ces mêmes comptes à la province, et, dans les cas d'ouvrages municipaux, les dates inscrites sur les comptes comme étant celle où la province les a reçus de la municipalité.

**299.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Marine à Ottawa et toutes autres personnes au sujet de la démission de M. Charles Tremblay (Georges), gardien de phare au quai des Eboulements, au sujet aussi de la nomination de M. Hector Tremblay pour le remplacer.

**300.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires et autres documents de septembre 1933 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la destitution de M. T. B. Lett, maître de poste de Nacmine, Alberta, et à la nomination de madame Molyneux à sa place.

**301.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de la destitution de Jean Amédée Motut, maître de poste à Hoey, dans la province de la Saskatchewan, et au sujet de la nomination de son successeur.

**302.** Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et documents échangés entre le ministère des Postes à Ottawa, l'inspecteur des Postes à Québec, et toutes autres personnes du sujet du contrat relatif au transport des dépêches de la Malbaie à Grand Fonds, dans le comté de Charlevoix, du 1er janvier 1934 jusqu'à ce jour.

**303.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934:—Copie de toutes lettres et correspondance échangées du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, entre le ministre des Postes, le sous-ministre ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute personne quelconque au sujet des maîtres de poste des bureaux suivants dans le comté d'Yamaska: Pierreville, Saint-Zéphirin de Courval, Saint-Elphège, Saint-François du Lac, Saint-Gérard, Yamaska-Ouest, Notre-Dame de Pierreville, La Visitation, Saint-David, Saint-Guillaume; au sujet aussi de leur renvoi, de leur destitution, de leurs remplaçants et successeurs.

**304.** Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Dossier contenant une copie de tous les bordereaux de salaires et de tous les comptes payés du 30 juillet 1930 jusqu'à ce jour par le ministère des Travaux publics, dans la municipalité de Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine.

**304a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934:—Copie de toutes les pièces jutificatives couvrant les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'aujourd'hui à Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, y compris les dépenses faites pour des travaux au chenal de Havre-aux-Maisons, à la Pointe à Elie, et à Pointe Basse, à Dame du Sud et à Grand Barachois.

**305.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie des bordereaux de salaires relatifs aux travaux exécutés durant l'année 1931, pour le ministère des Travaux publics par Maurice Le Blanc, dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure.

**306.** Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934:—Copie de tous bordereaux de salaires, relevés des matériaux fournis, donnant les noms des personnes qui ont fourni ces matériaux et les prix payés pour ces matériaux, relativement à des travaux exécutés en 1933 au brise-lames du cap Bauld, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

**307.** Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et rapports échangés entre le ministère des Travaux publics et toute personne relativement à des travaux pour protéger le rivage de l'île Port Hood, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, travaux exécutés en vertu de la Loi destinée à soulager le chômage de cette année-là, et aussi les bordereaux de salaires, les comptes pour l'achat de billes, le lest de fer, les poteaux de ballast, le bois et les madriers, et une liste des personnes ou des compagnies de qui les matériaux ont été achetés.

**308.** Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1934—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux exécutés au quai de la Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant les années 1930, 1931, 1932 et 1933.

**308a.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Copie de tous les bordereaux de salaires pour les travaux de réparation exécutés au quai de Rivière au Renard, comté de Gaspé, pendant l'année 1933, et copie aussi des pièces justificatives concernant l'achat du bois et des autres matériaux utilisés pour cet ouvrage.

**309.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics et toute ou toutes personnes au sujet d'une réclamation enregistrée contre l'Etat pour bois de charpente perdu par l'écroulement du quai à New Massett, Colombie-Britannique, en 1918.

**310.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Document montrant:—

De 1930 jusqu'à ce jour, quels ont été les montants dépensés par le ministère des Travaux publics dans les comtés de Sherbrooke, Shefford, Châteauguay-Huntingdon, Brome-Missisquoi, Stanstead, Compton, Richmond-Wolfe.

**311.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Relevé indiquant les ouvrages que le ministère des Travaux publics a autorisés, du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui, pour le comté de Bonaventure, à même le Fonds général des travaux publics.

**312.** Copie du rapport de la commission internationale nommée pour étudier les effets probables du barrage des baies Passamaquoddy et Cobscook sur les pêcheries dans cette région.

**313.** Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de tous les câblogrammes, correspondance et autres documents échangés durant les trois dernières années et demie entre l'honorable Herbert Marler, représentant du Canada à Tokyo, Japon, ou le représentant de tout autre pays, et tout membre du gouvernement fédéral au sujet de la possibilité et de la praticabilité de disposer d'une plus grande quantité de produits agricoles canadiens, particulièrement de blé et de farine de blé, soit au Japon, soit en Chine.

**314.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Copie de toutes les pièces justificatives pour les dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'à ce jour, au quai de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, pour l'achat de pierre, de fer, de bois et d'autres matériaux de construction.

**315.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932 et 1933, quelle a été la somme totale dépensée pour alléger le chômage dans les municipalités suivantes de la province d'Ontario: Windsor, Sandwich, Walkerville, Windsor-Est, Riverside, Tecumseh, Sandwich-Est, Sandwich-Ouest.

2. Quel a été le montant total dépensé dans ces municipalités à même la Caisse de la suppression des pasages à niveau.

**316.** Copie des Règles de la Cour du Banc du roi, province de Québec, concernant les appels en matières criminelles, annulant les Règles actuellement en vigueur. (Anglais et français).

**317.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à la destitution de M. Eloi Girard, maître de poste du village de Saint-Célestin, comté de Nicolet.

**318.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 23 mai 1934—Copie de la correspondance échangée entre le ministère du Travail et les autorités de la province de Québec au sujet du non paiement des ouvriers travaillant à des ouvrages de chômage exécutés par la province, avant que la province ait reçu la contribution du gouvernement fédéral.

**319.** Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934—Relevé indiquant (*a*) le nombre des personnes âgées de la Nouvelle-Ecosse à qui on a accordé des pensions de vieillesse, leurs noms et leur adresse, (*b*) la somme que le gouvernement fédéral a déboursée jusqu'à ce jour pour le paiement de ces pensions de vieillesse dans la Nouvelle-Ecosse.

**320.** Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est le loyer, la longueur du bail, la date d'expiration du bail du bureau des billets du Canadien-National, dans la ville de Windsor.

2. Quel était le loyer, la longueur du bail, la date d'expiration du bail de l'ancien bureau des billets du Canadien-National, sur l'avenue Ouellette, à Windsor.

3. Si durant les cinq dernières années, quels autres bureaux l'Etat a loués dans les villes frontières, quel a été le loyer payé dans chaque cas, et à qui il a été versé.

**321.** Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934—Etat indiquant les sommes d'argent que le gouvernement fédéral a dépensée annuellement, de 1923 à 1934 inclusivement, sous la forme de subventions à l'industrie houillère de la Nouvelle-Ecosse.

**322.** Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934—Relevé concernant le *Riding Mountain National Park* du Manitoba et indiquant les noms et l'adresse des (*a*) personnes remplissant des fonctions permanentes ou administratives; (*b*) personnes occupant temporairement des emplois, et la nature du travail que chacune accomplit; (*c*) personnes détenant des concessions de quelque nature qu'elles soient; (*d*) personnes bénéficiant d'adjudications de quelque nature qu'elles soient.

**323.** Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les deux dernières années entre le *Dominion Unemployment Relief Bureau* et monsieur Elias Lebel, de Sainte-Jeanne d'Arc, comté de Matapédia, Québec.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, présente,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:

Arrêté en Conseil, C.P. 1209, du 25 juin 1934: acceptant la soumission de la *Regent Knitting Mills, Limited,* Montréal, pour 8,000 paires de vestons, chandails, requis pour distribution aux hommes employés à des travaux de secours entrepris par le département de la Défense nationale.

Arrêté en Conseil, C.P. 1243, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $2,000.00 à Alexander Davidson, pour blessures reçues par une explosion de mine sur des travaux de secours à un endroit connu comme aéroport de Témiskaming.

Arrêté en Conseil, C.P. 1295, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $77,681.38 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1296, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $81.00 à la province de l'Alberta pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 1297, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $37.50 à la province de l'Alberta pour secours direct provincial en améliorations du district No 71.

Arrêté en Conseil, C.P. 1298, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $207.64 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1299, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $3,672.39 à la province du Manitoba pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1300, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $852.92 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1301, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $5,688.22 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1302, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $203.79 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1303, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $47,686.07 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1304, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $337,231.58 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1305, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $60,415.20 à la province de l'Ontario, pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1306, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $11,878.25 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans le territoire non organisé des Les Forges-Mission, comté de St-Maurice.

Arrêté en Conseil, C.P. 1307, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $14,867.13 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer, secours direct provincial dans les municipalités organisés et dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1308, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $13,760.37 à la province de Québec pour travaux municipaux (département des chemins) travaux provinciaux (département de la colonisation).

Arrêté en Conseil, C.P. 1309, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $15,186.86 à la province de Québec, pour travaux municipaux dans la cité de Joliette et pour les grandes routes provinciales.

Arrêté en Conseil, C.P. 1310, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $6,302.47 à la province de Québec pour secours direct provincial dans les municipalités organisées et les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1311, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $12,594.40 à la province de Québec pour secours direct municipal, et pour secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1312, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $6,916.13 à la province de Québec pour secours direct municipal dans la cité de Hull, et dans la paroisse de Ste-Anne-Sault, comté de Arthabaska, secours direct provincial dans les territoires organisés et non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1313, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $9,204.77 à la province de Québec pour travaux municipaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1314, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $1,204.77 à la province de Québec, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 1315, du 25 juin 1934: autorisant paiement de $1,066.99 à la province de la Saskatchewan pour travaux municipaux (travail sur les grandes routes provinciales).

Arrêté en Conseil, C.P. 1316, du 25 juin 1934: créditant la somme de $64,614.84 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal et secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1317, du 25 juin 1934: créditant la somme de $93,920.90 à la province de la Saskatchewan pour secours direct municipal, et secours direct provincial aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1318, du 25 juin 1934: créditant la somme de $790.29 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 17, du 6 janvier 1934 pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1319, du 25 juin 1934: créditant la somme de $670.54 comme prêt fait à la province du Manitoba sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2443, du 28 novembre 1933, pour secours direct municipal dans les districts affectés par la sécheresse.

Arrêté en Conseil, C.P. 1333, du 25 juin 1934: acceptant la soumission de la *Dominion Concrete Company, Limited,* de Kemptville, Ontario, pour 1,900 pieds de tuyaux de 98 pouces pour égouts, requis par le département de la Défense nationale, pour usage immédiat sur les travaux de secours à Rockliffe, station aéroport d'Ottawa, ne devant pas excéder la somme de $7,220.00.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et le ministère de la Santé nationale ou tout autre ministère fédéral, au sujet du service du Bien-être de l'enfance.

M. Chevrier, appuyé par M. Hanson (Skeena), propose,—Que le Bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland, dont le préambule a été rapporté non prouvé par le comité des Bills privés, soit inscrit sur le feuilleton, en vertu de la règle No 111, pour être pris en considération par le comité général de la Chambre, à huit heures p.m., ce jour.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur division.

Le Bill No 110, Loi modifiant la Loi des billets du Dominion est lu la troisième fois et passé.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada étant lu;

M. Stewart (Leeds) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant.

*Six heures p.m.*

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux Affaires de Routine.

M. Hanson, du comité des Banques et du Commerce présente le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*" et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

Il présente aussi le onzième rapport dudit comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité recommande que le Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation *The Dicount and Loan Corporation of Canada*" et le Bill No 117, Loi constituant en corporation *Security National Insurance Company* qui ont été rapportés à la Chambre avec des amendements, ce jour, soient inscrits sur le feuilleton pour être pris en considération par le comité général, ce jour.

M. l'Orateur quitte alors le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Lawson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés et publics conformément à la règle 110; agréé.

A 9 heures p.m., l'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Stewart (Leeds) pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Mercier (Saint-Henri).

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 101

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 27 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 6, Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues avec un amendement comme suit:—

Page 1, ligne 14. Retrancher les mots "ou compagnies".

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien avec un amendement comme suit:—

Page 5, ligne 30. Remplacer "Loi" par "Partie".

M. Guthrie, du comité spécial de la Chambre auquel a été référé le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes présente le deuxième rapport de ce comité rapportant ledit bill avec des amendements.

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le le Gouverneur général,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour les dix-huit mois finissant le 31 mars 1934.

Sur motion de M. McLure, le premier rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement présenté à la Chambre mardi le 26 juin, est adopté.

M. Matthews, du consentement de la Chambre présente un Bill No 124, Loi des douanes, lequel est lu la première fois.

74731—35½

Du consentement de la Chambre ledit bill est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Boulanger—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Depuis les élections du 28 juillet 1930 jusqu'aujourd'hui, combien de maîtres de poste ont été destitués dans la province de Québec pour le motif qu'ils s'étaient activement mêlés de politique.
2. Si M. J. L. A. Tanguay, de Québec, commis de la classe 4 au ministère de la Justice, a été dénoncé au premier ministre et au ministre de la Justice par M. O. L. Boulanger, M.P., pour s'être activement mêlé de politique depuis sa nomination.
3. Si le gouvernement a fait conduire une enquête sur ces dénonciations comme dans le cas des maîtres de poste.
4. Si oui, quel a été le résultat de l'enquête.
5. Si le gouvernement va destituer ledit J. L. A. Tanguay, comme il a destitué les maîtres de poste.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Mackenzie (Vancouver-Centre), appuyé par M. Power, propose en amendement:

"Que ledit Bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au Comité plénier avec l'instruction de le modifier de façon à prescrire que la Banque du Canada soit:

(*a*) Ou la propriété de l'état et sous son contrôle,

(*b*) Ou la propriété de l'état,

(*c*) Ou sous le contrôle de l'état.

Après débat;

M. Irvine, appuyé par M. Woodsworth propose en amendement:—Que tous les mots après "soit" dans la dernière ligne soient biffés et que les mots "la propriété du Gouvernement et sous son contrôle" soient ajoutés.

M. l'Orateur décide que l'amendement et l'amendement audit amendement ne sont pas recevable, pour la raison qu'ils comportent des dépenses de deniers publics.

Et la question pour la troisième lecture dudit bill étant de nouveau proposée;

M. Casgrain, appuyé par M. McIntosh, propose en amendement:—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité avec instructions de le modifier de manière à pourvoir que la Banque du Canada devra être la propriété et contrôlée par le Gouvernement.

M. l'Orateur décide que l'amendement n'est pas recevable pour la raison donnée sur les deux premiers amendements.

De cette décision, M. Casgrain en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est soutenue par la division suivante:

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Beynon,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Burns,
Bury,
Cahan,
Chaplin,
Charters,
Cotnam,
Cowan (Long-Lake),
Dorion,
Duguay,
Dupré,
Duranleau,
Edwards,
Embury,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Ganong,
Garland (Carleton),
Gobeil,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Johnstone,
Jones,
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Laflèche,
Larue,
Laurin,
Lawson,
Loucks,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McDade,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Maloney,
Matthews.
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Morand,
Mullins,
Murphy,
Myers,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Porteous,
Price,
Quinn,
Rowe,
Ryerson,
Sauvé.
Senn,
Shaver,
Short,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Smith (Cumberland),
Spence,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Weese,
Weir (Melfort),
White (Mont-Royal),
Willis—98.

CONTRE:

Messieurs

Ahearn,
Beaubien,
Blair,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Brasset,
Brown,
Butcher,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Denis,
Deslauriers,
Donnelly,
Dubois,
Duff,
Dumaine,
Dupuis,
Elliott,
Euler,
Factor,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fraser (Northumberland, O.),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Girouard,
Goulet,
Gray,
Hall,
Hanson (Skeena),
Heenan,
Howden,
Hurtubise,
Irvine,
Jacobs,
Jean,
King, Mackenzie
Lacroix,
Lapointe,
Lucas,
MacInnis,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacLean,
Macphail,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
Michaud,
Mitchell,
Motherwell,
Munn,
Parent,
Perras,
Power,
Reid,
Rennie,
Rinfret,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Thauvette,
Totzke,
Veniot,
Verville,
Weir (Macdonald),
Woodsworth,
Young—72.

Et la motion pour la troisième lecture dudit bill étant de nouveau posée;

M. Woodsworth, appuyé par M. Spencer propose,—"Que le Bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au Comité général avec l'instruction de le modifier de façon à sauvegarder l'autorité suprême du Parlement sur la politique financière du Canada".

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Woodsworth.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux Motions et Affaires de Routine.

Sur motion de M. Bennett, il est résolu,—Que jeudi, le 28 courant, vendredi le 29, samedi le 30, et chaque jour ou la Chambre siégera et chaque samedi ensuite, jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à onze heures de l'avant-midi, et qu'en plus de l'intermission usuelle à 6 heures, il y aura une intermission chaque jour de une à trois heures, p.m., et que l'ordre des affaires et de la procédure sera le même le samedi que le lundi.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers, avec amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 29. Remplacer la sous-clause (1) de la clause 3 par la suivante:

"(1) Le Gouverneur en son conseil peut nommer un ou plusieurs séquestres officiels dans chaque comté ou district ou pour un nombre de comtés ou districts d'une province à laquelle s'applique la présente loi, selon qu'il peut le juger nécessaire ou opportun."

2. Page 6, ligne 23. Remplacer la sous-clause (1) de la clause 17 par la suivante:

"(1) Nonobstant les dispositions de tout autre statut ou loi, lorsqu'un taux d'intérêt excédant sept pour cent est stipulé dans tout contrat d'hypothèque sur quelque immeuble agricole, si une personne tenue ou ayant droit de payer l'hypothèque offre ou paye à la personne ayant droit de recevoir l'argent, le montant dû sur cette hypothèque et l'intérêt jusqu'à l'époque de cette offre ou de ce payement, nul intérêt ne doit, après cette offre ou ce payement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, être exigible, payable ou recouvrable à l'égard de ladite hypothèque à un taux excédant sept pour cent par année."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:

Bill No 111, Loi abrogeant la Loi financière.
Bill No 112, Loi abrogeant le chapitre 4 du Statut de 1915.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à onze heures a.m., conformément à la règle 6.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 102

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI LE 28 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

M. Guthrie, du comité spécial auquel a été référé le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes présente le troisième rapport dudit comité rapportant ledit bill avec des amendements.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1934—Relevé indiquant:—

1. Le nombre total des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.
2. Le nombre de ces fonctionnaires qui faisaient partie du service intérieur permanent à Ottawa.
3. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient permanents mais travaillaient en dehors d'Ottawa.
4. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient à Ottawa.
5. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient en dehors d'Ottawa.
6. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient à Ottawa.
7. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient en dehors d'Ottawa.
8. Le nombre total des fonctionnaires permanents qui ont quitté leur emploi à Ottawa et qui ont obtenu un emploi permanent dans d'autres ministères et au même salaire.
9. Le montant total des pensions actuellement versées, en vertu des diverses lois de retraite, aux fonctionnaires de l'Etat fédéral à qui l'on a ordonné, depuis le 7 août 1930, de prendre leur retraite avant qu'ils aient atteint l'âge de la retraite obligatoire, c'est-à-dire 70 ans d'après notre loi actuelle relative à ce sujet.

M. Matthews, du consentement de la Chambre présente un Bill No 125, Loi modifiant le Tarif des douanes, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant, étant lu;

M. Weir (Melfort) propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leurs premier et deuxième amendements pour la raison suivante:

"Parce que les producteurs de blé ne doivent pas être traités autrement que les autres producteurs de produits de ferme;

"Aussi, la Loi de la mise sur le marché des produits naturels ne vient pas en conflit avec la Loi des grains du Canada, dans le cas du blé, ni dans le cas des grains grossiers lesquels sont compris dans la Loi, et auxquels aucune objection a été soulevée."

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

L'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill No 89, Loi modifiant et consolidant la Loi de l'accise étant lu;

M. Matthews propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leurs amendements audit bill pour la raison suivante:—

"Que lesdits amendements n'assurent pas pleine protection aux revenus de la Couronne."

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Bennett pour la troisième lecture du Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, et sur l'amendement de M. Woodsworth:—"Que le Bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au Comité plénier avec l'instruction de le modifier de façon à sauvegarder l'autorité suprême du Parlement sur la politique financière du Canada".

Et le débat continuant;

M. l'Orateur décide que l'amendement proposé n'est pas recevable pour les raisons suivantes:—

"L'amendement est inapplicable.

"La souveraineté du Parlement ne peut pas être affectée par le passage d'un bill en cette Chambre.

"La souveraineté du Parlement est créée et définie par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, article 91, qui dit qu'il est illégal de la part du Parlement du Canada d'adopter des lois relativement à toutes matières, à l'exception de celles assignées aux législatures provinciales, et les sujets *inter alia* énumérés, y compris les banques, l'incorporation de banques et l'émission des billets de banque.

"La souveraineté du Parlement ne peut être affectée que par un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord."

Et la question étant de nouveau posée pour la troisième lecture du bill.

M. Spencer, appuyé par M. Coote, propose,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction de le modifier de manière à pourvoir une monnaie stable et un système de crédit basé sur les marchandises et services, limité seulement aux besoins de l'industrie et aux services sociaux et non sur l'or; de rendre effectif le crédit national au coût des services du gouvernement, et diminuer le terrible fardeau de la dette.

M. l'Orateur décide que l'amendement proposé n'est pas recevable pour la raison:—"Qu'il n'est pas présenté comme amendement à la législation; ne traite pas du bill qui est devant la Chambre et ne donne aucune instruction intelligible au comité."

Après plus ample débat sur la motion principale, la question étant posée, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arsenault,
Arthurs,
Barber,
Baribeau,
Barrette,
Beaubier,
Belec,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bennett,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boyes,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Cowan (Long-Lake),
Dorion,
Dupré,
Duranleau,
Edwards,
Fraser (Caribou),
Gagnon,
Ganong,
Gardiner,
Geary,
Gobeil,
Guthrie,
Hackett,
Hanson (York-Sunbury),
Harris,
Hay,
Irvine,
Johnstone,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud),
Larue,
Laurin,
Loucks,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacInnis,
MacLaren,
MacMillan (Saskatoon),
MacNicol,
McDade,
McGibbon,
McGillis,
McGregor,
McLure,
Matthews,
Moore (Châteauguay-Huntingdon),
Murphy,
Peck,
Perley (Qu'Appelle),
Pickel,
Plunkett,
Porteous,
Price,
Quinn,
Ross,
Rowe,
Ryerson,
Sauvé,
Senn,
Shaver,
Simpson (Simcoe-Nord),
Simpson (Algoma-Ouest),
Speakman,
Spence,
Spencer,
Sproule,
Stanley,
Stewart (Leeds),
Stewart (Lethbridge),
Stinson,
Stirling,
Stitt (Nelson),
Stitt (Selkirk),
Sullivan,
Sutherland,
Swanston,
Tétreault,
Thompson (Simcoe-Est),
Thompson (Lanark),
Tummon,
Turnbull,
White (Mont-Royal),
Willis,
Woodsworth—97.

CONTRE:

Messieurs

Ahearn,
Beaubien,
Blair,
Boucher,
Boulanger,
Brasset,
Brown,
Cardin,
Casgrain,
Coote,
Denis,
Deslauriers,
Donnelly,
Dubois,
Dupuis,
Elliott,
Factor,
Ferland,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Fournier,
Fraser (Northumberland, O.),
Garland (Bow-River),
Hall,
Hanson (Skeena),
Jacobs,
Jean,
King, Mackenzie
Lacroix,
Lapointe,
Mackenzie (Vancouver-Centre),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie (Assiniboïa),
McPhee,
Mercier (Laurier-Outremont),
Michaud,
Mitchell,
Moore (Ontario),
Munn,
Perras,
Power,
Reid,
Rennie,
Rinfret,
Roberge,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Thauvette,
Totzke,
Veniot,
Verville,
Weir (Macdonald)—56.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

L'amendement fait par le Sénat au Bill No 70, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues est pris en considération et adopté.

Le Bill No 123, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 110, Loi modifiant la Loi des billets du Dominion sans amendement.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes au Bill (F), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932" sans amendement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Stewart (Leeds) pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada;

Et le débat continuant;

---

Du consentement unanime, durant le débat, M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 28 juin 1934.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Rinfret, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat ce jour à 5 p.m., afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
*Secrétaire adjoint du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Il informe aussi la Chambre, qu'un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements faits au Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant auxquels la Chambre n'a pas acquiesé.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements faits au Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise, auxquels la Chambre n'a pas acquiescé.

Le débat sur la motion de M. Stewart (Leeds) pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada est alors repris.

Et le débat continuant;

Un message est reçu du très honorable juge Rinfret en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député du Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Aziz Koudsy, autrement connu sous le nom d'Eddie Coudsy.
Loi pour faire droit à Marjorie Seymour Hammond Zavitz.
Loi pour faire droit à Lucille Margaret Turbin Kelly.
Loi pour faire droit à Esther Liverman Kazenel.
Loi pour faire droit à Aileen Marie Thompson Robb.
Loi pour faire droit à Doris Jones Earp.
Loi pour faire droit à Jean Gordon Worden Ellis.
Loi pour faire droit à Mary Alice Beatrice Featherston Moxon.
Loi pour faire droit à Ethel Irene Probert.
Loi concernant les cours d'Amirauté.
Loi concernant la réserve de Caughnawaga et modifiant la Loi des Indiens.
Loi modifiant la Loi des enquêtes.
Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi constituant en corporation *Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Company.*
Loi concernant le Bureau des traductions.
Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.
Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir.
Loi concernant les compagnies à charte fédérale.
Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi modifiant la Loi des grains du Canada.
Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Loi concernant les banques et le commerce de banque.
Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932.
Loi pour faire droit à Mary Mabel Taylor Johnson.
Loi pour faire droit à Blanche Marjorie Short Hanson.
Loi pour faire droit à Fenwick William Smith.
Loi pour faire droit à Edward Headley Acland.
Loi pour faire droit à Ella Gertrude Bush Adamson.
Loi pour faire droit à Helen Cohen Levine.
Loi pour faire droit à Annie Rosner.
Loi pour faire droit à Grayse Irene Westlake MacLaren.
Loi pour faire droit à Naomi Willard Lyman Robertson.
Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.
Loi modifiant la Loi des billets du Dominion.
Loi abrogeant la Loi financière.
Loi abrogeant le chapitre 4 du Statut de 1915.

Et qu'à ces bills sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:

"Au nom de sa Majesté, Son Honneur, le député du Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains crédits nécesaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.
"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:
Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

---

Le débat sur la motion de M. Stewart (Leeds) pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada est alors repris.

Et le débat continuant;

---

Du consentement unanime, sur motion de M. Matthews, résolu:

Qu'un mesage soit envoyé au Sénat respectueusement demandant à Leurs Honneurs une conférence libre avec Leurs Honneurs pour considérer certains amendements faits par le Sénat au Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise, auxquels la Chambre n'a pas acquiescé et sur lesquels le Sénat insiste, et tout amendement qu'à cette conférence, il sera jugé désirable de faire audit bill ou amendements le concernant.

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

---

Le débat sur la motion de M. Stewart (Leeds) pour la deuxième lecture du Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada, est alors repris.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à onze heures a.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 103

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 29 JUIN 1934

*Onze heures de l'avant-midi.*

PRIÈRES.

M. Stevens du Comité spécial auquel a été renvoyé la résolution suivante de la Chambre des Communes adoptée le 2 février 1934:

"Qu'un Comité spécial de onze membres de la Chambre soit institué pour rechercher et examiner les causes de l'écart considérable entre les prix que le producteur reçoit pour ses marchandises, et le prix que les consommateurs paient pour lesdites marchandises, le système de distribution, au Canada des produits de la ferme et des autres produits naturels, aussi bien que des produits manufacturés, et, sans restreindre le sens général de cette instruction pour rechercher et examiner spécialement:—

(*a*) l'effet, sur le commerce ordinaire du détail au pays, aussi bien que sur les affaires des manufacturiers et des producteurs, des achats en grosses quantités des magasins à succursales et des magasins à rayons;

(*b*) les conditions du travail qui règnent dans les industries qui fournissent les marchandises à ces magasins à succursales et à rayons, et la mesure dans laquelle, le cas échéant, ces conditions existantes ont été causées par les méthodes d'achat de ces magasins, et l'effet de ces tactiques sur le niveau de vie de ceux qui travaillent dans ces industries et ces magasins;

(*c*) les relations entre la meunerie et les boulangeries du pays, et l'effet de ces relations sur l'industrie de la boulangerie au Canada;

(*d*) les méthodes et le système qui règnent dans la vente du bétail et de ses produits, soit pour consommation domestique, soit pour exportation, et la mesure dans laquelle le système actuel offre ou restreint la chance qu'ont les producteurs d'obtenir une juste rémunération.

"Que le Comité aura le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et le pouvoir additionnel de demander la nomination, en vertu de la Loi des enquêtes, d'une Commission ou de Commissaires, afin d'obtenir des témoignages que cette Commission ou des Commissaires communiqueront au Comité;

"Que le Comité, de temps à autre, fera rapport à la Chambre de ses constatations, proposera telles mesures qui, de l'avis du Comité, peuvent être jugées nécessaires pour imposer, en autant que ce sera possible, des méthodes équitables dans les systèmes de distribution et de vente du Canada, une rémunération équitable et juste, compatible avec les droits des consommateurs, pour les producteurs, les employés et les patrons," a l'honneur de soumettre ci-après son troisième rapport:

Conformément à la résolution de la Chambre des Communes du 2 février 1934, ci-dessus mentionnée, votre Comité a été en séance durant soixante jours différents et a entendu et interrogé sous serment des témoins, et, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, a nommé des vérificateurs et enquêteurs pour examiner les questions comprises dans ledit ordre de renvoi et tombant sous la portée de ses termes. Par suite de la masse volumineuse des témoignages et du temps limité dont pouvait disposer le Comité, celui-ci n'a pu compléter les enquêtes et recherches prévues dans les termes de la Résolution et faire rapport sur ses sujets avant la prorogation.

Suivant les règles du Parlement, les pouvoirs de votre Comité expirent à la prorogation, et votre Comité, comprenant parfaitement la nécessité de remplir jusqu'au bout le but assigné par ladite Résolution, a l'honneur de recommander:

Que l'enquête soit continuée;

Que les membres de ce Comité soient nommés Commissaires en vertu de la partie 1 de la Loi des enquêtes, chapitre 99 des Statuts revisés du Canada (1927), pour continuer et compléter leurs recherches et leur enquête;

Que les Commissaires soient autorisés à retenir les services d'avocats, de secrétaires, de comptables, d'aviseurs techniques, de reporters, de commis, de sténographes et d'enquêteurs qui prêteront leur concours dans l'enquête confiée aux Commissaires, et à faire imprimer les témoignages, les procès-verbaux et les documents reçus par la Commission;

Que les dossiers, pièces et témoignages reçus et acceptés par ledit Comité spécial soient mis à la disposition de la Commission;

Que les Commissaires puissent tenir des séances en tels endroits et à tel temps qu'ils jugeront opportun pour les fins de l'enquête; et

Que les Commissaires fassent rapport de leurs constatations au Ministre du Commerce.

Nous transmettons, en même temps que le présent rapport, copie des témoignages et des procès-verbaux.

(*Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport voir Appendice aux Journaux No 5*)

M. Morand du Comité spécial chargé de s'enquérir des opérations de la Commission créée par la Loi canadienne de la Radiodiffusion, modifiée à la dernière session du Parlement, et de faire rapport, présente son deuxième et dernier rapport:—

Votre Comité a tenu vingt séances (20) et a entendu trente-sept (37) témoins, y compris cinq députés, et, après une revue des témoignages, votre Comité s'est rendu compte que l'établissement d'un système national de radiodiffusion au Canada présentait de nombreuses difficultés qui ne pourraient être surmontées à l'heure actuelle que par l'expérience et une grosse dépense de fonds publics.

Votre Comité recommande en conséquence:

1. Que par suite des témoignages rendus devant ce Comité, le gouvernement devrait durant l'intersession, considérer s'il ne serait pas à propos de modifier

la Loi, en vue d'obtenir un meilleur système de radiodiffusion dans tout le Dominion. Votre Comité est d'opinion que de meilleurs résultats pourraient être obtenus sous la conduite d'un gérant-général.

2. Que la perception des droits de licence de postes récepteurs devrait être simplifiée et qu'un droit de licence ne s'applique qu'à un seul poste récepteur.

3. Que la disposition de la Loi traitant de la publicité soit plus libéralement interprétée.

4. Que l'on autorise un plus grand usage de transcriptions électriques.

5. Qu'en attendant l'étatisation de toutes les stations, une plus grande coopération soit établie entre les stations appartenant à des particuliers et la Commission.

6. Que le chapitre 35 des Statuts du Canada de 1933, qui expire le 3 avril 1934 soit renouvelé jusqu'au 31 mars 1935.

Une copie des procès-verbaux et du compte rendu des témoignages rendus devant votre Comité, avec les documents s'y rapportant, déposés par des témoins, est annexée à ce rapport pour l'information de la Chambre.

*(Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport voir Appendice aux Journaux No 6)*

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 juin 1934:—Copie des listes d'ouvrages que le gouvernement fédéral a approuvés en vertu de la Loi de secours, 1933, pour le comté du lac Saint-Jean, ces listes devant porter les dates où elles ont été reçues et approuvées, être accompagnées des comptes reçus relativement à chacune d'entre elles, des dates où ces comptes ont été reçus et des dates où le paiement de ces comptes a été fait à la province.

Sur motion de M. Morand le deuxième et dernier rapport du comité spécial chargé pour s'enquérir des opérations de la Loi canadienne de la radiodiffusion, modifiée à la dernière session du Parlement est adopté.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 126, Loi concernant la radiodiffusion, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois et remis pour troisième lecture plus tard ce jour.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 127, Loi modifiant la Loi des pensions, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill sera lu la deuxième fois plus tard ce jour.

L'ordre pour la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au Bill No 93, Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit amendement soit lu la deuxième fois et agréé.

Après débat la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit amendement est alors lu la deuxième fois et agréé.

L'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers étant lu;

M. Bennett propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre agrée leur amendement à l'article 3 du Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers.

Et n'agrée pas leur amendement à l'article 17 pour la raison suivante: à moins que le taux d'intérêt soit réduit à cinq pour cent après le versement d'une prime de trois mois d'intérêts, le prêteur n'aurait aucun mobile pour accepter le remboursement. La fin et l'objet de la législation proposée sont d'induire le prêteur à accepter le remboursement sans autre délai sur paiement du principal et des intérêts dûs jusqu'à la date du remboursement, et de la prime représentant trois mois d'intérêts, et, ensuite par la réduction du taux de l'intérêt à cinq pour cent.

Et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la présentation des bills sous les Affaires de routine.

M. Bennett, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 128, Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture a été ordonnée pour ce jour.

Le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat agrée à la conférence libre désirée avec le Sénat dans le but de communiquer les raisons qui forcent les Communes à ne pas agréer aux amendements faits par le Sénat au Bill 69, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise, et qu'il a nommé les très honorable sénateur Meighen et les honorable sénateurs Copp et Côté comme commissaires de leur part à ladite conférence.

Aussi, que les commissaires de la conférence libre de la part du Sénat se réuniront dans la salle des comités du Sénat, n° 258, à 6 heures p.m., ce vingt-neuvième jour courant.

Sur motion de M. Matthews, résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des Communes a nommé messieurs Matthews, Cahan et Euler pour agir comme commissaires, au nom de la Chambre des Communes, à la conférence libre avec le Sénat, au sujet des amendements apportés au Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise.

Et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, est de nouveau considéré en comité général.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Sullivan propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, sur division, et passés, savoir:

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert".

Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Harold Allen".

Bill No 120 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd".

Bill No 121 (2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy".

Le Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*" (tel qu'amendé par le comité des Banques et du Commerce), est considéré en comité général, rapporté sans autre amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada* est considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture plus tard ce jour.

Les bills suivants, tels qu'amendés par le comité des Banques et du Commerce, sont considérés en comité général, rapporté sans autre amendement, et remis pour troisième lecture plus tard ce jour.

Bill No 43 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Personal Finance Corporation*".

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*".

Sur motion de M. Plunkett, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce suivants sont fondés.

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert".

Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Harold Allen".

Bill No 120 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd".

Bill No 121 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy".

Bill No 108 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland".

(*Bills publics*)

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 122, Loi modifiant la Loi de l'intérêt étant lu;

M. Coote, appuyé par M. Spencer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

---

Du consentement unanime, le Bill No 123, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement lu la troisième fois et passé.

Du consentement de la Chambre, les bills suivants sont lus la troisième fois et passés.

Bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada.*

Bill No 43 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Personal Finance Company*".

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*".

---

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la Présentation des rapports de comité, sous les Affaires de routine.

M. Chaplin, du comité spécial des Chemins de fer et de la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité, conformément à l'ordre de renvoi du 4 mai 1934, a examiné les rapports annuels concernant les comptes des Chemins de fer Nationaux du Canada et de la marine marchande du gouvernement canadien et il a, à ce sujet, interrogé les témoins suivants:

L'hon. C. P. Fullerton, K.C., président du bureau des régisseurs des Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. F. K. Morrow, régisseur des Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. J. E. Labelle, K.C., régisseur des Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. S. J. Hungerford, président des Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. S. W. Fairweather, des Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. V. I. Smart, sous-ministre du ministère des Chemins de fer et Canaux.

M. B. J. Roberts, contrôleur, division des garanties du gouvernement, ministère des Finances.

M. T. H. Cooper, Chemins de fer Nationaux du Canada.

M. O. A. Matthews, de Geo. A. Touche & Co., comptables et vérificateurs.

Votre Comité recommande qu'à l'avenir, le choix des membres du Comité des Chemins de fer et de la Marine marchande soit fait aussitôt que possible après l'ouverture de la session et que l'administration du réseau soit priée de présenter ses rapports et son budget des dépenses dans le plus bref délai possible après l'expiration de l'année civile.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages est annexée au rapport.

(*Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 7*)

Du consentement unanime, la Chambre agrée de considérer le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes, et Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, conjointement en comité général.

La Chambre reprend la considération en comité général du Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, conjointement avec le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat insiste sur leurs 1er, 2e et 3e amendements apportés au Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise, et qu'il modifie le 4e amendement en substituant a l'alinéa (*b*) de la sous-clause (2) de la nouvelle clause 169A, l'amendement suivant:

"(*b*) qu'il a pris tout le soin raisonnable à l'égard de la personne qui a reçu permission d'obtenir la possession de ces chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires, afin de s'assurer qu'ils ne devaient vraisemblablement pas être utilisés contrairement aux dispositions de la présente loi, ou, si le réclamant est un créancier hypothécaire ou détenteurs de gage, qu'il a, avant de devenir semblable créancier hypothécaire ou détenteur de gage, pris ce soin à l'égard du débiteur hypothécaire ou donneur de gage;"

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Bill No 100, Loi concernant la *St. Clair Transit Company.*

M. Matthews fait le rapport suivant.

Vos commissaires demandent à faire rapport qu'ils ont dûment tenu la conférence libre avec les commissaires nommés par le Sénat au sujet des amendements faits par le Sénat au Bill No 89 de la Chambre des Communes, intitulé: "Loi modifiant et consolidant la Loi de l'accise" et que les commissaires du Sénat ont agréé de recommander que le Sénat n'insiste pas sur leur quatrième amendement, mais agréent que ledit amendement soit modifié en substituant a l'alinéa (*b*) de la clause (2) de la nouvelle clause 169A suivante:

"(*b*) qu'il a pris tout le soin raisonnable à l'égard de la personne qui a reçu permission d'obtenir la possession de ces chevaux, véhicules, vaisseaux ou autres accessoires, afin de s'assurer qu'ils ne devaient vraisemblablement pas être utilisés contrairement aux dispositions de la présente loi, ou, si le réclamant est un créancier hypothécaire ou détenteurs de gage, qu'il a, avant de devenir semblable créancier hypothécaire ou détenteur de gage, pris ce soin à l'égard du débiteur hypothécaire ou donneur de gage;"

Sur motion de M. Matthews, résolu que la Chambre accepte et agrée le premier, le second et le troisième amendement apportés par le Sénat au Bill No 89, intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise", et aussi le quatrième amendement convenu à la Conférence libre avec le Sénat, et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Après onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures et quarante minutes p.m., jusqu'à demain à 11 heures a.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

No 104

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 30 JUIN 1934

*Onze heures de l'avant-midi.*

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat n'insiste pas sur leur amendement au Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et créanciers, auquel la Chambre des Communes n'avait pas agréé.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat agrée aux amendements faits par la Chambre des Communes au Bill No 91 (E du Sénat) intitulé: "Loi concernant la marine marchande" sans amendement.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et le ministère de la Santé nationale ou tout autre ministère fédéral, au sujet du service du Bien-être de l'enfance.

M. Stevens propose,—Que le troisième rapport du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'écart entre les prix et l'achat en masse soit agréé.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse partielle à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plans de travaux, compte et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre du Travail, le sous-ministre et tous les fonctionnaires dudit ministère, et le gouvernement provincial de Québec, tout particulièrement avec le premier ministre de Québec, le ministre des Travaux publics de Québec, le ministre du Travail de Québec, le sous-ministre de ce département provincial et tous autres fonctionnaires du gouvernement de Québec, au sujet des travaux du chômage exécutés dans le comté de Dorchester en vertu des Lois de 1932 et de 1933 sur l'allégement du chômage.

M. Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), appuyé par M. Chaplin, propose,—Que vu que le préambule du Bill No 10, Loi concernant un certain brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited* a été déclaré non prouvé, tel qu'il est inscrit aux pages 153 et 160 des minutes des procès-verbaux du Sénat des 25 et 26 avril 1934, les honoraires payés sur ledit bill soit remboursés moins les frais de l'impression et de la traduction.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Bennett propose,—Que la Règle 93 soit modifiée (*a*) en retranchant les mots suivants dans la Clause (1): "Et si ce bill n'a pas été déposé dans le temps prescrit ci-dessus, celui qui en fait la demande doit verser, en sus des frais occasionnés par l'impression et la traduction, la somme de cinq dollars pour chaque jour écoulé entre ledit premier jour de la session et la date où le bill a été déposé; mais le montant à débourser de la sorte ne doit, en aucun cas, dépasser cent dollars"; en retranchant le mot "deux" dans la dernière ligne de la Clause (2) et en le remplaçant par le mot "cinq".

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 126, Loi concernant la Loi de la radiodiffusion étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 124, Loi modifiant la Loi des douanes est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 125, Loi modifiant le Tarif des douanes est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 127, Loi modifiant la Loi des pensions est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 128, Loi modifiant la Loi des assurances canadiennes et britanniques est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 116, Loi modifiant la Loi de la députation, 1933, est lu la deuxième fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la troisième fois et passé.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux Motions, sous les Affaires de routine.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1934—Document montrant:—

1. Qui est actuellement le chef du bureau de la ligne téléphonique des Iles de la Madeleine.
2. Quand il a été nommé.
3. S'il est sous l'autorité de la Commission du service civil.
4. Quel est son traitement.

5. Quel est le nombre total des usagers de téléphone aux Iles de la Madeleine.

6. Quel est le nombre de ceux qui, le cas échéant, n'ont pas payé leur abonnement au téléphone depuis deux ans.

7. Quel est le nom de chacune de ces personnes.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1934—Document montrant:—

1. Quel est le nom de chaque personne qui a fourni de la pierre et du bois pour les travaux exécutés à la rivière des Ilots Newport, comté de Gaspé, en 1933, sous la direction de Alphonse Boucher, contremaître.

2. Quelle a été la quantité de ces matériaux de construction fournis par chaque personne respectivement, et quel a été le montant payé à chaque personne.

3. Quel est le nom de chaque personne qui a travaillé à la journée en 1933, à la rivière des Ilots Newport, et quel est aussi le nom de chaque personne qui a fourni du bois et de la pierre pour les mêmes travaux, mais exécutés sous la direction de Baptiste Grenier, contremaître.

4. Quelle somme on a payée à chacune de ces personnes.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1934—(1) Copie de tous les bordereaux de salaires, des comptes pour la pierre et le bois pour travaux faits à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1932-33, Alphonse Boucher, contremaître.

(2) Copie de tous les bordereaux de salaires, pour les Travaux exécutés par le ministère des Travaux publics à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1933, contremaître, Baptiste Grenier.

(3) Copie de tous les bordereaux de salaires, relevé de la quantité de bois et de pierre dont on s'est servi, pour les travaux que le ministère des Travaux publics a exécutés à la rivière des Ilots, comté de Gaspé, durant l'année 1933, conducteur des travaux, B. Grenier.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mai 1934—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis août 1930, entre la *Canadian Legion*, la *British Empire Srvice League*, de Shaunavon, Saskatchewan, ou tout représentant de ces sociétés, et le ministère des Travaux publics et le ministre de la Défense nationale, avec une copie de la correspondance échangée entre ces deux ministères, ou entre toute personne des deux ministères, au sujet du bail, ou du renouvellement du bail de l'arsenal de Shaunavon, Saskatchewan.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Copie de tous les bordereaux de salaires et autres documents relatifs aux travaux exécutés depuis août 1930 à la rivière Anse aux Canards, comté de Gaspé.

Le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture ce jour.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat agrée aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants, sans amendement:

Bill No 45 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Personal Finance Corporation*".

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*".

Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*".

Le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel que rapporté.

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Woodsworth, appuyé par M. Jacobs, propose en amendement:

"Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois mais qu'il soit de nouveau référé au comité général avec instruction de modifier l'article 4, en retranchant (xii) du sous-article (1).

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ahearn, | Ferland, | Mackenzie (Vancouver-Centre), | Perras, |
| Bouchard, | Garland (Bow-River), | Macphail, | Stewart (Edmonton-Ouest), |
| Boulanger, | Hurtubise, | McIntosh, | Thauvette, |
| Cardin, | Kennedy (Peace-River, | McKenzie (Assiniboïa), | Totzke, |
| Casgrain, | King, Mackenzie | McPhee, | Weir (Macdonald), |
| Chevrier, | Lapointe, | Motherwell, | Woodsworth—27. |
| Dupuis, | MacInnis, | | |
| Euler, | | | |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arsenault, | Gagnon, | Moore (Châteauguay-Huntingdon), | Simpson (Algoma-Ouest), |
| Barber, | Gobeil, | Munn, | Smith-(Victoria-Carleton), |
| Beaubier, | Guthrie, | Murphy, | Sproule, |
| Belec, | Hay, | Myers, | Stanley, |
| Bennett, | Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud), | Neill, | Stewart (Leeds), |
| Beynon, | Larue, | Perley (Qu'Appelle), | Stewart (Lethbridge), |
| Bowen, | Loucks, | Pettit, | Stirling, |
| Boyes, | MacMillan (Saskatoon), | Plunkett, | Stitt (Selkirk), |
| Bury, | McDade, | Porteous, | Sutherland, |
| Cantley, | McGillis, | Price, | Tétreault, |
| Chaplin, | McLure, | Quinn, | Turnbull, |
| Cotnam, | Manion, | Reid, | Weese, |
| Cowan (Long-Lake), | Matthews, | Simpson (Simcoe-Nord), | Weir (Melfort), |
| Dupré, | | | White (Mont-Royal)—56. |
| Duranleau, | | | |
| Ernst, | | | |

Et la question étant posée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé sur division.

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes étant lu;

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. MacInnis, appuyé par M. Mitchell, propose en amendement,—Que ce bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction de modifier l'article 99, paragraphe (1) en ajoutant après (*e*) un nouvel article (*f*) "travailleurs dans les camps de secours" signifie toutes personnes en tout camp de secours, ou dans toute institution ou refuge maintenu, soit par des deniers publics ou privés, pour le secours de personnes en détresse ou chômeurs. Et dans le paragraphe (2) après le mot "matelot", dans la quinzième ligne, les mots "ou travailleurs dans les camps de secours pour chômeurs".

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ahearn, | Kennedy (Peace-River), | Mackenzie (Vancouver-Centre), | Motherwell, |
| Chevrier, | MacInnis, | Macphail, | Reid, |
| Garland (Bow-River), | | | Woodsworth—10. |

CONTRE:

Messieurs

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arsenault, | Macdonald (Kings), | Plunkett, | Stirling, |
| Beaubier, | Macdougall, | Porteous, | Stitt (Nelson), |
| Belec, | MacMillan (Saskatoon), | Price, | Stitt (Selkirk), |
| Bennett, | McLure, | Quinn, | Sutherland, |
| Boyes, | McPhee, | Simpson (Simcoe-Nord), | Swanston, |
| Bury, | Manion, | Smith (Victoria-Carleton), | Tétreault, |
| Chaplin, | Matthews, | Sproule, | Turnbull, |
| Cowan (Long-Lake), | Moore (Châteauguay-Huntingdon), | Stanley, | Weese, |
| Duranleau, | Myers, | Stewart (Leeds), | Weir (Melfort), |
| Gobeil, | Neill, | Stewart (Lethbridge), | Weir (Macdonald), |
| Hay, | | | White (Mont-Royal—43. |
| Loucks, | | | |

Et la question étant posée sur la motion principale: Que le bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada avec des amendements comme suit:

1. Page 2, ligne 29. Après "adjoint", insérer "qui, à ce titre, ne doit pas être membre du Conseil".

2. Page 2, ligne 37. Remplacer "bancaire" par "financière".

3. Page 4, ligne 1. Après "reçoivent", insérer "sauf l'approbation du Gouverneur en son conseil".

4. Page 4, ligne 41. Remplacer "nommés" par "élus".

5. Page 5, ligne 4. Après "charte", insérer les mots suivants:

"et toute personne nommée candidat au poste d'administrateur, qui est actionnaire d'une banque à charte, doit, si elle est élue, se dessaisir de la propriété de ses actions dans un délai de trois mois de la date de son élection, et par la suite et pendant la durée de ses fonctions, elle ne doit avoir aucun intérêt, soit directement, soit indirectement, à titre d'actionnaire, dans une banque à charte."

6. Page 10, ligne 48. Après "charte", insérer les mots suivants:

"ou aux banques constituées en corporations en vertu de la *Loi des banques d'épargne de Québec.*"

7 et 8. Des amendements apportés à l'alinéa (*m*) de la clause 21 ne concernent que la version anglaise.

9. Page 16, ligne 30. Ajouter ce qui suit comme sous-clause (7) de la clause 27:

"(7) Toute banque constituée en corporation en vertu de la *Loi des banques d'épargne de Québec* doit tenir, pour couvrir son passif en dépôts, les réserves sous forme de billets de la Banque ou de dépôts à la Banque ou à une banque à charte qui peuvent être jugées suffisantes par la Banque, et elle doit fournir les renseignements que la Banque peut requérir à sa discrétion pour s'assurer que de telles réserves sont ainsi tenues."

10. Page 20, ligne 10. Après "scrutin", insérer "pour l'élection d'administrateurs".

11. Page 20, lignes 12 et 13. Retrancher les mots "et par poste recommandée".

12. Page 22, ligne 2. Après "assemblées", insérer "et ces statuts peuvent pourvoir à la nomination d'administrateurs avant toute assemblée générale annuelle et définir ce qui constitue cette nomination".

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, 15 juin 1934.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, le 30 juin, à 10 heures p.m., pour y proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. LASCELLES,
*Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Le Bill No 114, Loi modifiant le Code criminel est lu la deuxième fois, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, sont pris en considération et séparément agréés.

Sur motion de M. Bennett, appuyé par M. Mackenzie King, résolu,—Que John Thomas Connelly Thompson, D.S.O., de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, l'un des conseillers de Sa Majesté, lettré en loi, soit nommé commissaire du cens électoral fédéral, conformément aux prescriptions de la Loi du droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes.

Le Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans aucun amendement:

Bill No 15, Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada.*

Bill No 116, Loi modifiant la Loi de la députation, 1933.

Bill No 123, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt.

Bill No 124, Loi modifiant la Loi des douanes.

Bill No 125, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Bill No 126, Loi concernant la radiodiffusion.

Bill No 127, Loi modifiant la Loi des pensions.

Bill No 128, Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, avec les amendements suivants:

1. Page 78, ligne 20. Après "l'article" insérer "quarante-six".

2. Page 79, lignes 30 et 31. Remplacer "de l'article quarante-six" par "des articles cinquante et un et cinquante-deux".

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés de la Chambre des Communes avec des amendements comme suit:

1. Page 6, lignes 3 et 4. Transposer les mots suivants au commencement du sous-alinéa (xii) "dans la province de la Colombie-Britannique".

2. Un amendement apporté à l'article 21 ne concerne que la version anglaise.

3. Page 30, ligne 34. Retrancher "sous-".

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont séparément pris en considération et agréés, savoir:

Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes.

Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir George Perley, pour M. Rhodes, du consentement de la Chambre, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

287 *Revenu national*—
Dépense casuelle—
Crédit supplémentaire pour meilleure administration des services.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement;

Bill No 114, Loi modifiant le Code criminel.

Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Bennett, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain à 11 a.m.

Après onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures et quarante minutes p.m., jusqu'à mardi à 11 heures a.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# No 105

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 3 JUILLET 1934

*Onze heures de l'avant-midi.*

PRIÈRES.

Sir George Perley, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil, passés sous l'autorité de la Loi de secours 1931, de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933 et de la Loi de secours 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1364, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $35,775.68 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 1365, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $2,160.65 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial aux municipalités en faillite et aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1366, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $120.44 à la province de la Colombie-Britannique pour règlement de secours aux colons.

Arrêté en Conseil, C.P. 1367, du 30 juin 1934: créditant la somme de $22,125.10 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours direct provincial dans les municipalités désorganisées ou en faillite et pour des familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1368, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $413,191.34 à la province de la Colombie-Britannique et créditant la somme de $63,351.24 à la province de la Colombie-Britannique pour prêt à ladite province sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 507, du 12 mars 1934, pour secours direct municipal, secours direct provincial, et secours direct provincial dans les municipalités désorganisées ou en faillite et aux familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1369, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $122,031,41 à la province du Manitoba pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1370, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $2,860.87 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1371, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $11,238.87 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1372, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $24,549.13 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1373, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $18.66 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1374, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $1,262,766.68 à la province de l'Ontario pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours direct provincial aux municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1375, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $287,448.06 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1376, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $15.57 à la province de l'Ontario pour secours direct provincial dans les districts non organisés de Markstay et Port-Arthur.

Arrêté en Conseil, C.P. 1377, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $347,142.01 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1378, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $239.17 à la province de Québec pour secours direct provincial dans les municipalités organisées et secours direct provincial dans les territoires non organisés (Comté de Saguenay).

Arrêté en Conseil, C.P. 1379, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $11,466.45 à la province de Québec pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1380, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $2,271.59 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1381, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $14,438.64 à la province de Québec pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1382, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $39,816.84 à la province de Québec pour secours direct municipal et pour secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1383, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $7,901.82 à la province de Québec pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1384, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $467.84 à la province de Québec pour secours direct municipal dans St-Joseph de Wrighville (Comté de la Gatineau).

Arrêté en Conseil, C.P. 1385, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $2,768.52 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités organisés et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1386, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $14,952.87 à la province de Québec pour travaux municipaux dans la cité de Verdun, comté de Jacques-Cartier.

Arrêté en Conseil, C.P. 1387, du 30 juin 1934: autorisant paiement de $4,656.05 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours aux colons.

Arrêté en Conseil, C.P. 1388, du 30 juin 1934: créditant la somme de $31,794.17 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 17, du 6 janvier 1934: pour secours direct municipal et pour secours direct provincial à des familles de passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 1389, du 30 juin 1934: créditant la somme de $45,012.63 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 152, du 25 janvier 1934, pour secours direct distribué à des résidants dans les districts d'amélioration locale.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 25 juin 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions, recommandations, requêtes, mémoires et autres documents relatifs à la destitution, 1930 ou 1931, de Eugène Baulac, alors directeur du scrutin de la division électorale de Laurier-Outremont, et relatifs à la personne qui occupe aujourd'hui cette charge.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Rhodes, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

### PENITENCIERS

289 Montant nécessaire pour exécuter l'accord entre Sa Majesté et la municipalité de Saint-Vincent-de-Paul concernant le prolongement du présent système d'eau et d'égouts relié au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.. .. .. .. 3,000 00

### SERVICE LEGISLATIF

CHAMBRE DES COMMUNES

Dépenses des comités, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. 140,000 00
Employés aux écritures, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. 20,000 00
Publication des Débats, y compris les traitements des copistes, etc.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,000 00
Budget du sergent d'armes—Pour nommer J. A. MacKinnon au poste de messager en chef et concierge du Parlement, au traitement de $2,220 par année, à partir du 1er avril 1934, nonobstant toute disposition contraire de la Loi
291 du service civil ou ses modifications.. .. .. .. .. .. .. 1,998 00
Pour payer l'indemnité parlementaire complète aux membres de la Chambre des communes—jours perdus en raison d'absence causée par maladie, affaires publiques officielles ou décès pendant la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés de 1927, Loi concernant le Sénat et la Chambre des communes, ou de ses modifications. Les payements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 21,000 00

## AGRICULTURE

| | | |
|---|---|---|
| 293 | Entrepôts frigorifiques—Crédit supplémentaire | 103,072 25 |
| 294 | Institut international d'agriculture—Crédit supplémentaire pour suppléer le déficit, occasionné par le change, des votes antérieurs | 7,200 00 |
| 295 | Pour dédommager les propriétaires suivant d'animaux atteints de maladies tombant sous le coup de la Loi des épizooties et morts ou abattus dans des circonstances non prévues par la Loi précitée ou ses modifications: | |
| | Boivin, Wilfred, R.R. 2, Compton, Qué | 22 00 |
| | Lamy, W. B., R.R. 2, Compton, Qué | 16 00 |
| | Mockler, Thos. F., R.R. 2, Grant-Falls, N.-B | 8 00 |
| | Giberson, Lewis A., Bath, N.-B | 14 00 |
| | Garlough, Simon et Feeley, Floyd, Winchester, Ont. | 10 00 |
| | Caswell, Wm. F., Bulwer, Qué | 4 00 |
| | Lapointe, Alamanzor, Bury, Qué | 16 00 |
| | Berry, W. J., Kingston-Mills, Ont | 10 00 |
| | Davidson, Jos., Westboro, Ont | 6 00 |
| | Niles, John W., Wolfe Island, Ont | 18 00 |
| | Moloughney, Michael, North-Gower, Ont | 16 00 |
| | Lemelin, Eugène, Cookshire, R.R. 4, Qué | 24 00 |
| | Dunfield, Fred, Sussex, R.R. 1, N.-B | 16 00 |
| | McAfee, John, Red-Head, N.-B | 10 00 |
| | Young, John, Mansonville, Qué | 16 00 |
| | Alton, V. LeRoy, R.R. 2, Guelph, Ont | 30 00 |
| | Davis, N. G., Glen-Sutton, Qué | 13 33 |
| | Ruel, Fabien, L'Ange-Gardien, Qué. (Rouville) | 18 00 |
| | Petch, D. C., Newmarket, Ont | 24 00 |
| | Newman, N. J., Spencerville, Ont | 10 00 |
| | Lemieux, Jos., 214 rue McManamy, Sherbrooke, Qué. | 16 66 |

## ETABLISSEMENT AGRICOLE D'ANCIENS COMBATTANTS ET D'AUTRES COLONS

| | | |
|---|---|---|
| 296 | Pour effectuer les avances que le directeur de l'établissement d'anciens combattants pourra approuver pour le payement d'arriérés d'impôts jusqu'au 31 décembre 1932, sur les terres des soldats-colons | 604,000 00 |

## PENSIONS

| | | |
|---|---|---|
| 297 | Traitements et dépense casuelle de la Commission des pensions—Crédit supplémentaire | 26,800 00 |
| 298 | Pour gratifications, à répartir par le Conseil du Trésor, à d'anciens membres du Tribunal des pensions et de la Commission fédérale d'appel | 100,000 00 |

## DEFENSE NATIONALE

### Service de la milice

| | | |
|---|---|---|
| 299 | Fournitures—Crédit supplémentaire | 170,000 00 |

## AVIATION

| | | |
|---|---|---|
| 301 | Aviation royale du Canada—Crédit supplémentaire | 125,000 00 |
| 302 | Aviation civile | 25,000 00 |
| 303 | Opérations de l'aviation civile | 120,000 00 |

## SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS-POSTES ET AUX NAVIRES

316 Crédit supplémentaire pour les subventions aux navires océaniques et aux caboteurs, et pour aider au transport du bois de construction de Churchill au Royaume-Uni.. .. .. .. 209,036 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

### MINISTÈRE DE LA MARINE

320 Fleuve Saint-Laurent, creusage du chenal à eau profonde—
(*a*) Pour pourvoir au paiement de travaux exécutés ou à exécuter à l'entreprise—Crédit supplémentaire.. 1,000,000 00

## SERVICE DES PHARES ET DES COTES

321 Construction, entretien et surveillance des aides à la navigation, y compris salaires et allocations des gardiens de phares—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 51,950 00

## INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

323 *Commission des frontières internationales*—
Dépenses relatives à l'entretien de la frontière internationale en bon état de démarcation—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,000 00

## ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL

330 Solde de la Gendarmerie et allocations (y compris les salaires de deux gendarmes au district de l'île Ellesmere à $2.25 par jour, pour assurer le département contre toute perte par décès; armes et munitions; casernes, réparations, renouvellements et ameublements; habillement et outillage; services de communication; frais de justice et de contentieux; service des enquêtes criminelles; application des statuts fédéraux; combustible et éclairage; transport par chevaux et chiens; transport mécanique; service dentaire, médical et d'hôpitaux; divers services spéciaux, Loi de l'opium et des drogues narcotiques; impressions et papeterie; transport en chemin de fer; rations; loyers; frais de voyage; transport par eau)—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 130,000 00

## PENSIONS ET SANTE PUBLIQUE

334 Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 350,000 00

## DIVERS

339 Canal Lachine—Contribution par le ministère des Chemins de fer et Canaux, en conformité de l'entente de 1930, d'un tiers des frais de construction d'un tunnel pour le passage des véhicules et des tramways sous le canal Lachine à la rue Wellington, de Montréal, lesdits frais ne devant pas excéder $2,356,170,00.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 785,390 00

341 Commission canadienne de la radiodiffusion—Crédit supplémentaire correspondant au solde estimatif à percevoir sur les permis.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 250,000 00

348 Contribution à la Caisse des passages à niveau des chemins de fer relativement aux obligations de cette Caisse au sujet du viaduc d'Hamilton.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 500,000 00
349 Pour aider à stimuler l'industrie touristique au Canada.. .. 100,000 00
354 Loi sur l'organisation du marché des produits naturels, 1934 500,000 00
355 Loi du sens électoral, pour frais estimatifs de préparation et d'impression des listes basiques des électeurs.. .. .. .. 600,000 00

COMMERCE

361 Service des renseignements commerciaux, y compris diverses dépenses relatives au commerce du Canada—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 50,000 00
362 Conseil national des recherches—Crédit supplémentaire pour contribuer à l'Institut de parasiotologie.. .. .. .. .. .. 12,500 00
363 Bureau fédéral de la Statistique—Crédit supplémentaire.. .. 60,721 00

MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL, 1933-1934

365 Frais de la Commission royale des banques et du commerce de banque (mandats du Gouverneur général du 9 août au 6 novembre 1933).. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 31,000 00

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la première et la deuxième fois et agréées.

Du consentement de la Chambre, M. Rhodes propose,—Que les résolutions adoptées en comité des Subsides le 18 et le 30 juin soit maintenant reçues, lues la première et la deuxième fois et adoptées.

Lesdites résolutions sont en conséquence lues la première fois et agréées comme suit:—

LUNDI, 18 juin 1934

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

286 *Bureau de l'Auditeur général*—
Dépense casuelle—
Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 2,500 00
288 *Secrétaire d'Etat*—
Traitements—
Crédit supplémentaire pour le Bureau des traductions.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00
Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. 15,500 00

SERVICE LEGISLATIF

SÉNAT

290 Traitements et dépense casuelle—Crédit supplémentaire.. .. 8,000 00
Pour payer aux sénateurs l'indemnité complète de la session de 1934 pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les payements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor.. 13,300 00

GÉNÉRALITÉS

292 Impressions, papier à imprimer et reliure, y compris les traitements du personnel du service de la distribution.. .. 20,000 00

GÉNÉRALITÉS

300 *Divers*—
Pour payer John A. Pearson et la *Ronalds Company Limited*, des travaux préparatoires relatifs au Livre du Souvenir.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CHEMINS DE FER

304 Chemin de fer Moncton et Buctouche—Payement du reliquat du prix d'achat ainsi que prévu au contrat du 1er juin 1918.
Prix d'achat.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 70,000 00
Intérêt à partir de la date de prise de possession, 1er juin 1918 jusqu'à celle de la transmission du titre, ne dépassant pas.. .. .. .. .. .. .. .. 56,600 00

CANAUX

305 Canal maritime Welland—Pour le règlement des réclamations, se totalisant à $382,909.70, de l'*Atlas Construction Company, Limited*, et de *E. O. Leahey and Company, Limited*, relativement à la partie en ponceau-siphon de Chippawa Creek de leur contrat pour la section n° 6.. .. .. .. .. 74,896 88

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

306 Services divers—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

*Québec*

307 Amqui—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20,500 00
Asbestos—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 28,000 00
Salle d'exercice de Québec—Réparations au toit—
Pour le parachèvement de l'entreprise.. .. .. .. .. .. 9,000 00

*Ontario*

308 Windsor—Edifice public—Pour le parachèvement de l'entreprise.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 6,500 00

*Manitoba*

309 Swan River—Edifice public.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7,000 00

*Saskatchewan*

310 Arcola—Achat d'édifice.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,500 00
Broadview—Achat de propriété pour édifice public.. .. .. .. 4,000 00
Gull Lake—Achat d'édifice pour bureau de poste.. .. .. .. 10,000 00
Kerrobert—Achat d'édifice pour la poste.. .. .. .. .. .. .. 7,000 00
Kinistino—Achat d'édifice pour le bureau de poste.. .. .. .. 7,000 00

*Alberta*

311 Calgary—Payement de versement sur achat d'une propriété pour dépôt de matériel de guerre.. .. .. .. .. .. .. .. 7,500 00

*Généralités*

312 Ottawa—Laboratoires du Conseil national de Recherches—Agencements (A voter de nouveau).. .. .. .. .. .. .. 30,000 00

Tracteurs pour le service postal à Halifax—Montréal, Toronto, Régina, Saskatoon et Calgary.. .. .. .. .. .. .. .. 11,700 00

PORTS ET RIVIÈRES

*Québec*

313 Matane—Réparations aux ouvrages du port—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 1,350 00

*Ontario*

Bling River—Dragage—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. 2,500 00

Little Castor River et Annable Creek—Contribution à la municipalité du township de Winchester au dragage de la petite rivière Castor et du ruisseau Annable, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale. 8,000 00

314 Spring Creek—Contribution à la municipalité du township de Lochiel, comté de Glengarry, aux frais de dragage du ruisseau Spring, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale.. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00

*Colombie-Britannique*

Fleuve Fraser—Contribution aux travaux de défense près d'Agassiz, C.-B., le gouvernement provincial et la municipalité de Kent, C.-B., devant contribuer chacun une

315 somme égale.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 3,500 00

Fleuve Fraser—Contribution aux travaux de défense à Rosedale, le gouvernement provincial et la municipalité de Chilliwack devant contribuer chacun une somme égale. 1,000 00

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

317 Entretien et réparation de vapeurs et brise-glaces de l'Etat—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 35,000 00

318 Services divers relatifs à la navigation—Crédit supplémentaire pour l'enlèvement de l'épave de la péniche "Chambly" dans la rivière Sydenham.. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

319 Services divers relatifs à la navigation—Crédit supplémentaire pour faire disparaître le haut fond Superior dans le lac Supérieur.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

322 *Observatoire du Dominion*—

Dépenses relatives à l'observatoire du Dominion à Ottawa—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. 2,000 00

MINISTÈRE DE LA MARINE

324 Services météorologiques, y compris l'observatoire magnétique, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 14,000 00

## MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

COMMISSION GÉOLOGIQUE

325 Pour explorations, levés et investigations, salaires des explorateurs topographes, et autres—Crédit supplémentaire.. 24,300 00
Pour la publication, en anglais et en français, de rapports, cartes, illustrations, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. 10,000 00

## TRAVAIL

326 Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire 5,000 00

327 Pour rembourser M. Joseph MacDonald, de Winnipeg, Man., qui réclamait du gouvernement du Dominion un tiers des frais d'un plan de secours que la cité de Winnipeg l'autorisa à entreprendre en 1921.. .. .. .. .. .. .. .. 5,345 47

## IMPRESSIONS PUBLIQUES ET PAPETERIE

328 Matériel—Réparations et renouvellements—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 6,800 00

## INDIENS

329 Pour pourvoir au paiement à la bande indienne de Long-Plain, des terres prises par le département des Affaires indiennes pour établir une réserve pour les Sioux autrefois établis dans la municipalité de Portage-la-Prairie.. 14,000 00

331 Allocation de commisération à Mme Madeline Mary Shoebotham, veuve de feu le surintendant T. M. Shoebotham de la Royale Gendarmerie à cheval.. .. .. .. .. .. .. 810 00

## GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

332 Pour pourvoir aux améliorations nécessaires aux champs d'atterrissage et aux aéroports de Fort-Smith et de Rae, T.N.-O.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 3,000 00
Octroi pour aider à l'expédition Shackleton à l'île Ellesmere 1,000 00

## TERRES, PARCS, ETC., DE L'ETAT

Pour pourvoir à la construction et à l'outillage d'un bureau d'enregistrement minier à la Baie Cameron, Grand Lac de l'Ours, T.N.-O.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00

333 Pour pourvoir aux frais contractés en vertu de la Loi de la Commission de régularisation du lac des Bois, 1921, et de la convention entre le Dominion, l'Ontario et le Manitoba, confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, pour la construction d'un barrage à la décharge du lac Seul et son exploitation par la Commission de régularisation du lac des Bois, les sommes dépensées étant remboursables au Dominion par la province du Manitoba, aux termes du paragraphe 8 de la Convention concernant le transport des ressources naturelles du Manitoba.. .. 20,000 00

Pour pourvoir aux dépenses contractées en vertu de la Convention relative au lac des Bois, 1925, pour la participation du Canada aux poursuites intentées aux Etats-Unis pour l'acquisition d'une servitude d'écoulement sur les terres riveraines du lac des Bois aux Etats-Unis, les deux tiers de la somme dépensée devant être remboursés au Dominion par les provinces du Manitoba et d'Ontario aux termes de la convention du 15 novembre 1932.. .. 10,000 00

## DIVERS

335 Dépenses relatives à la conférence des statisticiens des dominions qui aura lieu à Ottawa en 1934.. .. .. .. .. .. 5,000 00

336 Bureau international de protection de la propriété industrielle, Bureau de l'Union internationale du droit d'auteur, et Union de protection des ouvrages littéraires et artistiques—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 850 00

337 Dépenses occasionnées par la Loi de naturalisation—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,000 00

338 Archives publiques—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. 51,620 00

340 Commission du district fédéral—Pour l'entretien et l'amélioration des propriétés administrées par la Commission—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 10,000 00

342 Pour dépenses supplémentaires de la Commission des ressources de la Saskatchewan.. .. .. .. .. .. .. .. .. 30,000 00

343 Pour les dépenses de la Commission des ressources de l'Alberta 35,000 00

344 Prêt aux commissaires du havre de Saint-Jean, au taux d'intérêt, aux conditions et pour la période que fixera le Gouverneur en son conseil:

(*a*) Pour pourvoir au payement du capital et des intérêts, échéant pendant l'année financière 1934-1935, des obligations de la cité de Saint-Jean assumées par les commissaires du havre de Saint-Jean et des obligations desdits commissaires émises à la cité de Saint-Jean sous l'empire de la Loi des commissaires du havre de Saint-Jean (1927), article 15.. .. .. .. .. 66,785 45

(*b*) Pour pourvoir au remboursement des sommes empruntées aux banques par les commissaires du havre de Saint-Jean pour acquitter les échéances de principal et d'intérêts des obligations de la cité de Saint-Jean assumées par les Commissaires du havre de Saint-Jean et des obligations desdits commissaires émises à la cité de Saint-Jean sous l'empire de la Loi des commissaires du havre de Saint-Jean (1927), article 15.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 127,565 29

345 Pour traitements, reclassifications et augmentations, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 12,582 00

346 Subvention à la Victorian Order of Nurses—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 5,000 00

347 Subvention au Congrès des métiers et du travail relativement à la conférence internationale à Toronto.. .. .. .. .. 2,500 00

350 Pour un rapport sur la situation cultivable du Canada (littérature, art, drame, éducation, etc).. .. .. .. .. .. .. 2,500 00

351 Subvention pour la célébration du quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier et pour les célébrations à Gaspé, aux Trois-Rivières, à Ottawa et à Niagara, à débourser sous la Direction du Conseil du Trésor.. .. 100,000 00

352 Somme nécessaire pour combler les pertes occasionnées par le change, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.. .. 320,000 00

353 Pour payer à la province du Nouveau-Brunswick le montant au crédit de son compte d'allocation de dette.. .. .. .. 529,299 39

356 Pour frais d'arbitrage, affaires de l'"I'm Alone" (A voter de nouveau).. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 4,700 00

357 Pour frais de représentation à la Conférence du désarmement. 5,000 00

358 Subvention au Conseil canadien d'hygiène dentaire.. .. .. 750 00

## REVENU NATIONAL

359 Salaires et dépenses casuelles des divers ports du Dominion, etc.—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

Pour payer à William Caven, ancien inspecteur fédéral d'accise, rémunération et frais pour services rendus après sa retraite, relativement à la revision de la Loi de l'accise.. 1,500 00

Pour allocation de commisération à John M. LeBlanc, ancien employé du service de répression de contrebande pendant qu'il était de service à bord du bateau patrouille n° 3.. 2,000 00

Pour frais d'administration de la Loi du revenu de guerre (1917) et ses modifications et l'autorisation à cette fin de créer des postes et de faire des nominations, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, les postes créés et les nominations faites étant par les présentes entièrement soustraites à l'application de ladite Loi—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. 50,000 00

## POSTE—SERVICE EXTERIEUR

360 Divers—Crédit supplémentaire.. .. .. .. .. .. .. .. .. 75,000 00

## AJUSTEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

364 Secrétaire d'Etat—Pour frais judiciaires relatifs au recouvrement des paiements effectués au compte des réparations. 6,000 00

SAMEDI, 30 juin 1934.

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE

*(Plein montant de la somme ci-dessous)*

## GOUVERNEMENT CIVIL

287 *Revenu national*—

Dépense casuelle—

Crédit supplémentaire pour meilleure administration des services.. .. .. .. .. .. .. .. .. 25,000 00

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Rhodes propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de $8,274,739.72 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Rhodes, présente alors un Bill No 129, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 129, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi des aliments et drogues.

Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant.

Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi concernant la *St. Clair Transit Company.*

Loi concernant la marine marchande.

Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers.

Loi pour faire droit à Eugenie Margaret O'Reilly Stavert.

Loi pour faire droit à George Harold Allen.

Loi pour faire droit à Ena Beatrice Duclos Boyd.

Loi pour faire droit à Paul Herbert Addy.

Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company.*

Loi modifiant la Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada.*
Loi constituant en corporation la *Personal Finance Corporation.*
Loi modifiant et codifiant la Loi de l'accise.
Loi constituant en corporation *The Small Loan Company of Canada.*
Loi modifiant la Loi de la députation, 1933.
Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt.
Loi modifiant la Loi des douanes.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi concernant la radiodiffusion.
Loi modifiant la Loi des pensions.
Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.
Loi constituant en corporation la Banque du Canada.
Loi modifiant le Code criminel.
Loi pourvoyant à la construction et à l'amélioration de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada.
Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des communes.
Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la cinquième session du dix-septième Parlement du Canada, par le discours suivant:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je désire vous exprimer combien j'apprécie le soin avec lequel vous avez étudié les diverses mesures qui vous ont été soumises au cours de la présente session, et vous féliciter de l'étendue et de l'importance de la législation que vous avez adoptée et qui est d'un intérêt fondamental pour la vie économique et sociale du Canada. C'est avec une grande satisfaction que l'on constate que l'amélioration des conditions économiques, qui se manifestait au début de la

session, se continue encore aujourd'hui. Ce relèvement se traduit par une augmentation sensible du revenu national, par un commerce plus considérable avec les diverses parties de l'Empire et avec l'étranger, et par la diminution du chômage dans tout le pays. Les balances commerciales en notre faveur ont raffermi notre change, et le crédit de la nation n'a jamais été plus solide. La loi constituant la Banque du Canada pour faire fonction de banque centrale permettra d'exercer, dans une sage mesure, le contrôle public du crédit et de la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation et elle assurera au Canada plus de liberté sur les marchés du change international. La Loi des banques a subi sa revision décennale et les modifications nécessaires y ont été faites pour améliorer nos institutions monétaires et bancaires.

Une loi a été adoptée pour perfectionner les méthodes et les procédés de vente des produits naturels. J'exprime le ferme espoir qu'elle fournira à nos producteurs de denrées fondamentales les moyens d'exercer sur la vente de leurs produits un contrôle régulateur qui sera à leur avantage comme à celui du consommateur. La Loi des compagnies assurera une plus grande sécurité à ceux qui engagent leurs capitaux dans des entreprises canadiennes. Les producteurs de denrées fondamentales ont sérieusement souffert de la baisse qui s'est fait sentir au cours des dernières années dans le prix mondial des denrées, et la population agricole a eu à supporter un lourd fardeau de dettes. Grâce à la législation qui a été sanctionnée, le cultivateur pourra faire promptement et sans qu'il lui en coûte, des arrangements avec ses créanciers; et la Commission canadienne du crédit agricole a reçu l'autorisation d'étendre ses opérations en vue de procurer des capitaux additionnels aux cultivateurs par des avances sur hypothèques agricoles et des crédits intermédiaires. Sous le régime du Statut de Westminster, une loi a décrété l'application extraterritoriale des lois du Canada à la navigation et à la marine marchande. La mesure destinée aux constructions et travaux publics disséminés dans le pays contribuera, il y a lieu de le croire, à stimuler encore davantage le rétablissement économique en procurant du travail dans différents domaines d'activité.

Au nombre des autres mesures importantes qui ont été adoptées, il faut citer: la Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des communes; la Loi concernant le Bureau des traductions; une codification de la Loi de l'accise; des mesures législatives concernant les industries fruitière, laitière, animale et les produits de l'industrie animale; ainsi qu'une loi concernant les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Les investigations du Comité d'enquête sur les Ecarts de prix et l'Achat en masse ont éveillé dans la conscience du peuple le souci d'empêcher les abus commerciaux et l'exploitation des travailleurs ainsi que la manipulation des prix qui atteint défavorablement le consommateur. Il faudra nécessairement attendre la conclusion des travaux du Comité pour légiférer à ce sujet.

*Membres de la Chambre des communes,* Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins de l'Administration.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

L'amélioration générale et progressive des conditions économiques au Canada, si évidente à l'heure actuelle, promet de s'accentuer encore davantage. Je félicite le peuple canadien de son esprit d'initiative et d'entreprise et de son courage indomptable et je me joins à vous pour remercier du fond du cœur la divine Providence des bienfaits dont elle a comblé notre Dominion.

Son Honneur, l'Orateur du Sénat, dit alors:

*Honorables messieurs du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au lundi le treizième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence prorogé jusqu'au lundi, le 13 août prochain.

**GEORGE BLACK,**
*Orateur.*

# INDEX

DU

# SOIXANTE ET DOUZIÈME VOLUME

## 24 GEORGE V

### Journaux de la Chambre des Communes

*(Cinquième session du dix-septième parlement)*

## A

**Abénaquis:** (*Voir* Indiens).

**Acétate de cellulose:** (*Voir* Tarif).

**Achats en grosses quantités:**
M. Bennett propose, par résolution, l'institution d'un comité spécial de la Chambre pour s'enquérir de l'écart entre le prix que reçoit le producteur et celui que le consommateur paie; du système de distribution et de vente des produits naturels, des achats en grosses quantités des magasins à succursales et à rayons, des conditions du travail dans les industries qui fournissent ces magasins, des relations entre les meuneries et les boulangeries, des méthodes et des procédés de la vente du bétail; amendement de M. Veniot; amendement retiré et motion adoptée, 35; noms des membres du comité, 69; 1er rapport, 79; adopté, 80; 2ème rapport adopté, 128; motion permettant de faire traduire en anglais et en français et à faire imprimer ses procès-verbaux et ses témoignages, 148; rapport final, 559; rapport final adopté, 567.

**Accise:**
Bill No 89, Loi modifiant et codifiant la Loi de—; 1ère lecture, 376; 2ème lecture, comité général et progrès, 382, 396; 3ème lecture, 398; adopté au Sénat avec des amendements, 477; message au Sénat pour l'informer que la Chambre n'accepte pas les amendements, 552; message du Sénat insistant sur ses amendements, 554; message au Sénat pour demander une conférence libre sur les amendements, 556; message du Sénat informant la Chambre que le Sénat accepte la conférence libre sur les amendements, et qu'il a nommé les sénateurs Meighen, Copp et Coté comme commissaires pour les représenter, 562; message des Communes au Sénat pour informer celui-ci qu'elles ont nommé MM. Matthews, Cahan et Euler pour agir comme commissaires en son nom, 562; message du Sénat informant la Chambre qu'il insiste sur ses 1er, 2ème et 3ème amendements et qu'il modifie son 4ème amendement, 565; rapport des Commissaires de la Chambre sur la conférence libre et sur l'attitude du Sénat, 565; la Chambre accepte les 1er, 2ème et 3ème amendements du Sénat, et le 4ème amendement tel que modifié, 565; S.R. 587.

**Adonak:** (*Voir* Indiens).

**Adresse:**
M. Gobeil propose qu'une— soit votée à Son Excellence pour le remercier de son discours à l'ouverture de la session, 22; amendement de M. Mackenzie King, 22; sous-amendement de M. Gardiner, 25; débat, 29, 32, 36; amendement de M. Gardiner rejeté par l'Orateur, 51; débat, 52, 58, 60, 61, 71; amendement de M. Mackenzie King rejeté après vote, 72; amendement de M. Woodsworth, 73; amendement rejeté après vote, 81; adresse adoptée, 82; motion portant que ladite adresse sera grossoyée et présentée à Son Excellence, 82; Son Excellence remercie la Chambre de l'—, 179.

**Affaires étrangères:**
M. Luchkovich propose, par résolution, de référer toutes les— du Canada au Comité des relations industrielles et internationales; motion retirée après débat, 67.
Rapport du secrétaire d'Etat aux— pour l'année terminée le 31 décembre 1933 (anglais et français), 133.
Copie des décrets du conseil C.P. 1947 et 1948 avec une copie des documents qui les accompagnent, tels qu'ils sont au ministère des—, 236.

**Agriculture:**
Rapport du ministère de l'— pour l'année échue le 31 mars 1933, 15.
Dépôt de documents *re* élimination de la tuberculose bovine dans les districts de Chicoutimi, Roberval, Charlevoix et Saguenay, 15.
M. McKenzie (Assiniboïa) demande l'âge et les noms de tous les inspecteurs du ministère de l'— dans l'ouest du Canada, 64; dépôt, 64.
M. Vallance demande quels étaient, en 1930, 1931, 1932 et 1933, les noms des inspecteurs d'— dans la Saskatchewan, 213; dépôt, 351.

**Albion, Concessions minières:** (*Voir* Mines).

**Algoma Steel Corporation:**
M. Howard demande copie du décret du conseil C.P. 1285, et C.P. 126, garantissant certaines avances à la—, *re* fabrication de rails d'acier, 165; dépôt, 180.

**Aliments et drogues:**
Bill No 70, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 284; 2ème lecture, comité général et progrès, 299, 432; 3ème lecture, 471; adopté au Sénat avec un amendement, 547; amendement adopté, 554; S.R. 586.

**American Dairy Supply Company:**
Bill No 30, Loi concernant un certain brevet de l'—; 1ère lecture, 160; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 172; le comité décide que le préambule n'est pas prouvé et que le bill ne doit pas être adopté, 484.

**Amiante:**
M. Roberge demande le grand total des exportations d'— de 1928 à 1934, 191; dépôt, 192.

**Amirauté:**
Bill No 88 (C du Sénat) intitulé: "Loi concernant les cours d'—; dépôt, 373; 1ère lecture, 376; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 381; S.R. 555.

**Ancient Foresters' Mutual Life Insurance Co.:**
Bill No 28, Loi constituant en corporation—; 1ère lecture, 148; 2ème lecture et référé au comité des Banques et du commerce, 237; rapporté sans amendement, 343; en comité général et progrès, 362; 3ème lecture, 367; adopté au Sénat, 419; S.R. 555.

**Animaux de ferme et leurs produits:**
Bill No 40, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 203; 2ème lecture et référé au comité de l'agriculture et de la colonisation, 208; rapporté sans amendement, 218; comité général, 254; progrès, 256; 3ème lecture, 259; adopté au Sénat, 281; S.R. 340.

**Anglehart, Eugène:** (*Voir* Postes).

**Anse-aux-Canards:** (*Voir* Marine).

**April, Johnny:** (*Voir* Postes).

**Archives:**
Rapport des— publiques pour l'année 1933, 95.
Arrêté du conseil 1540 autorisant l'achat de deux tableaux historiques pour les— du Canada, et copie du mémoire de A. S. Daughty qui s'y rapporte, 343.

**Argent:**
Copie des accords relatifs à l'— conclus par les divers pays producteurs d'—, 18.
Résolution de M. Reid à l'effet qu'il a fallu limiter l'émission de la monnaie de papier parce qu'elle est fondée sur l'or seulement, et qu'il faudrait la fonder sur l'— en même temps, soit sous la forme de certificats de papier, soit sous la forme de pièces de monnaie, et prendre des mesures pour que l'— soit de nouveau accepté et reconnu comme monnaie légale; amendement de M. Rhodes; la résolution amendée est adoptée, 126.

**Armements:**
Rapport de la conférence sur la diminution des—, 207.

**Assurance:**
Rapport, pour l'année terminée le 31 mars 1933, du surintendant des— pour les compagnies autres que d'— vie, 19.
Rapport du surintendant des— sur l'— vie pour l'année terminée le 31 mars 1933, 19.
Rapport du surintendant des— sur les compagnies de prêt et de fiducie pour l'année terminée le 31 mars 1933, 19.
M. Irvine propose l'étude de l'étatisation de l'assurance-vie au Canada; débat et la résolution est rejetée après vote, 66.
M. Coote demande quel était, le 31 décembre les dix dernières années, le montant total des prêts sur police d'— au Canada, 192; dépôt, 370.
Bill No 50 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932"; dépôt, 212; 1ère lecture, 244; 2ème lecture, comité général, progrès, 336, 350; motion pour la 3ème lecture; amendement de M. Ralston; amendement rejeté sur division; 3ème lecture, 497; S.R. 555.

**Assurance:**—*Fin*
Bill No 72 (F du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932"; dépôt, 287; 1ère lecture, 291; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 481; le Sénat agrée les amendements de la Chambre, 554; S.R. 556.
Bill No 128, Loi modifiant la Loi des compagnies d'— canadiennes et britanniques, 1932; 1ère lecture, 562; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Auditeur général:** (*Voir* Chômage).
Rapport de l'— pour l'année terminée le 31 mars 1933, Vol. II, 18.
Rapport de l'— pour l'année terminée le 31 mars 1933, Vol. I, 113.

**Australie:** (*Voir* Beurre).

**Autos:**
M. Duguay demande quelle a été, de 1922 à ce jour, la dépense annuelle pour les autos et les wagons privés des ministres, 58; dépôt, 229.

**Aviation:** (*Voir* Milice).

**Avocats:**
Dépôt de documents *re*— de Vancouver et de New-Westminster dont le gouvernement a retenu les services, 16.
M. Reid demande de quels— la Commission du port de New-Westminster a retenu les services en 1933; dépôt, 114.
M. Shaver demande quelles sommes l'Etat a versées de 1921 à 1930 à M. J. C. McRuer de Toronto, 64; dépôt, 90.
M. Reid demande de quels— de Vancouver et de New-Westminster le gouvernement a retenu les services en 1933 et en 1934, 91; dépôt, 175.

## B

**Baccaro-Ouest:** (*Voir* Travaux publics).

**Baker Brook:** (*Voir* Postes).

**Baleine, La:** (*Voir* Postes).

**Banc du Roi:**
Copie des Règles de la Cour du— concernant les appels en matière criminelle et annulant les règles actuelles, 395.

**Banque du Canada, La:**
Résolution portant la fondation de—, la nomination et les traitements des fonctionnaires supérieurs de la— et l'adoption d'autres dispositions relatives à l'administration de la—; 1ère lecture, 35; 2ème lecture, 109.
Bill No 19, Loi constituant en corporation—; 1ère lecture, 109; motion pour la 2ème lecture; amendement de M. Coote; rejeté par l'Orateur, 157; 2ème lecture et référé au comité des Banques et du commerce, 160; rapporté avec des amendements, 385; en comité général, progrès, 487, 491, 497; motion pour la 3ème lecture; amendement de M. Mackenzie King; sous-amendement de M. Irvine; M. l'Orateur déclare que l'amendement et le sous-amendement sont irréguliers; amendement de M. Casgrain; M. l'Orateur déclare l'amendement irrégulier, 548; M.

**Banque du Canada, La:**—*Fin*
Casgrain en appelle à la Chambre de cette décision qui est confirmée par un vote, 549; amendement de M. Woodsworth, débat, 550; M. l'Orateur déclare que cet amendement est irrégulier, 552; amendement de M. Spencer, 552; M. l'Orateur déclare cet amendement irrégulier, 553; M. Spencer en appelle à la Chambre de cette décision qui est confirmée par un vote, 553; la motion pour la 3ème lecture est adoptée, 553; adopté au Sénat avec des amendements, 571; amendements du Sénat adoptés, 571; S.R. 587.

**Banque et monnaie:**
Copie du rapport et des procès-verbaux de la Commission royale qui a fait une enquête sur la— et les opérations de—, 18.
Liste des actionnaires des banques autorisées du Canada, 53.
Liste des soldes non réclamés dans les banques autorisées du Canada, 53.
Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec, 53.
Liste des soldes non réclamés dans les banques d'épargne de Québec, 53.
Bill No 18, Loi concernant les banques et le commerce de banque; 1ère lecture, 107; 2ème lecture et référé au comité des banques et du commerce, 135; rapporté avec des amendements, 343; en comité général et progrès, 376, 393, 395; 3ème lecture, 398; adopté au Sénat avec plusieurs amendements, 490; amendements du Sénat adoptés, 497; S.R., 555.
Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec; 1ère lecture, 2ème lecture et référé au comité des banques et du commerce, 171; rapporté avec des amendements, 390; comité général et 3ème lecture, 398; adopté au Sénat, 483; S.R. 555.
M. Bothwell demande quel a été le coût total de la Commission royale sur la—; dépôt, 181.

**Base Metals Mining Corporation, Ltd.:**
M. Neill demande documents *re* concessions minières de la—, 39; dépôt, 271.

**Baulac, Eugène:**
M. Mercier (Laurier-Outremont) demande documents *re* destitution de— directeur du scrutin de la division Laurier-Outremont, 496; dépôt, 577.

**Bauld:** (*Voir* Travaux publics).

**Beacon Hill:** (*Voir* Postes).

**Beauharnois:** (*Voir* Postes).

**Beaulieu, A.:** (*Voir* Postes).

**Beaumont:** (*Voir* Postes).

**Belanger Siding:** (*Voir* Postes).

**Bestiaux:**
M. Casgrain demande combien de navires ont été aménagés d'une façon spéciale pour l'exportation des— durant les deux dernières années; dépôt, 298.

**Beurre:**
M. Blair demande quelle quantité de— l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont exportée au Canada en 1930-1-2-3; dépôt, 54.

**Bibliothèque:**
Rapport des conservateurs de la—, 6.

**Bien-être de l'enfance:** (*Voir* Santé).

**Billets du Dominion:**
Bill No 110, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 474; 2ème lecture et comité général, 497; 3ème lecture, 545; adopté au Sénat, 554; S.R. 556.
Bill No 112, Loi abrogeant le chapitre 4 du Statut de 1915, concernant certaines émissions de billets du Dominion; 1ère lecture, 474; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 481; adopté au Sénat sans amendement, 550; S.R. 556.

**Bishop of the Arctic:**
Bill No 9, Loi constituant en corporation The—; 1ère lecture, 59; 2ème lecture et renvoyé au comité des bills privés, 71; rapporté sans amendement, 199; le rapport du comité est rescindé; le bill est rapporté avec des amendements, et le comité propose d'en changer le titre en celui de "Loi constituant en corporation l'Evêque anglican des régions arctiques canadiennes", 203; en comité général et 3ème lecture, 209; adopté au Sénat, 281; S.R. 340.

**Blé:**
Copie de l'Accord final relatif à l'importation et à l'exportation du—, et des procès-verbaux de la réunion finale de la conférence, etc., 18.
Copie d'un pamphlet relatif au— et des accords de Londres relatifs au même sujet, 27.
M. Motherwell demande documents *re* possibilité de disposer d'une plus grande quantité de— et de farine au Japon ou en Chine, 66; dépôt, 390.
Dépôt de documents *re* John I. McFarland et ses actes en qualité d'agent de vente des cartels du—, 105.
M. Motherwell demande documents échangés avec les provinces des Prairies, *re Accord* international relatif au blé, 123; dépôt, 229.

**Blouin, Avila:** (*Voir* Postes).

**Boissons enivrantes:**
Bill No 3, Loi modifiant la Loi de l'importation des—; 1ère lecture, 22; 2ème lecture et comité général, 50; 3ème lecture, 96; le bill est retiré au Sénat.

**Boisvert:** (*Voir* Postes).

**Bonaventure:** (*Voir* Travaux publics).

**Bossé, C.:** (*Voir* Postes).

**Boucher, Aimé:**
M.— élu député de Yamaska, 2.
M.— prend son siège en Chambre, 3.

**Boutet, Edgar:** (*Voir* Postes).

**Brevets:**
Rapport du commissaire des— pour l'année échue le 31 mars 1933, 15.
Version française du même rapport, 83.

**British Columbia Telephone Company:**
Bill No 36, Loi concernant la—; 1ère lecture, 185; le bill est retiré, 196.

**British Empire Service League:** (*Voir* Shaunavon).

**Brôme-Missisquoi:** (*Voir* Travaux publics).

**Bruchesi, Jean:** (*Voir* Postes).

**Budget, Discours du:** (*Voir* Voies et Moyens).
Le 18 avril, 258.

**Budget des dépenses:**
Le Gouverneur général transmet le— pour l'année qui se terminera le 31 mars 1935, 18.
Référé au comité des subsides, 18.
Budget supplémentaire, 191.
Budget supplémentaire, 284.
Budget supplémentaire, 434.

**Buffalo and Fort Erie Public Bridge Co.:**
Bill No 16, Loi concernant la—; 1ère lecture, 69; 2ème lecture et renvoi au comité des bills privés, 148; rapporté avec des amendements, 218; inscrit au feuilleton pour être étudié ce jour, 218; en comité général et 3ème lecture, 220; adopté au Sénat, 226; S.R. 226.

**Burlington, Canal de:**
M. Wilson demande noms et adresses des hommes qui travaillent à la construction du pont du—, 239; dépôt, 277.

## C

**Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company, The:** (*Voir* Chemins de fer et canaux).

**Campbellton:** (*Voir* Marine).

**Canada 1934:**
M. Young demande quel a été le tirage de—, etc., 181; dépôt, 200.

**Canadian Airways Limited:** (*Voir* Postes).
M. Boulanger demande si le gouvernement ou l'un des ministères a signé des contrats avec la—; dépôt, 64.

**Canadian Legion:** (*Voir* Shaunavon).

**Canadian Northern Ontario Railway Co., The:** (*Voir* Chemins de fer et canaux).

**Canadien-National:** (*Voir* Chemins de fer).

**Canadien-Pacifique:** (*Voir* Chemins de fer).

**Canal:**
Résolution de M. McGibbon à l'effet que le Dominion ayant placé de grosses sommes dans les canaux et les chemins de fer, il y a lieu d'imposer un impôt sur les marchandises expédiées par les canaux dont le gouvernement est propriétaire; débat; motion retirée, 92.

**Cascapédia:** (*Voir* Travaux publics).

**Caughnawaga:**
Bill No 90, Loi concernant la réserve de— et modifiant la Loi des Indiens; 1ère lecture, 376; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 381; adopté au Sénat, 389; S.R. 555.

**Cayley, Thomas:**
Décès de— député de Oxford-Sud, 2.

**Central Finance Corporation:**
Bill No 96 (G2 du Sénat) intitulé: Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Central Finance Corporation; dépôt, 389.

**Chambre des Communes:**
Motion portant que les ordres du gouvernement auront priorité sur toutes les autres affaires, sauf sur les questions et les motions pour la production de documents, le lundi 5 mars 1934 et tous les lundis subséquents, 135.
Motion portant que le mercredi 21 mars et tous les mercredis subséquents, les avis de motions et les ordres du gouvernement auront priorité sur les autres affaires, sauf sur les questions et les avis de motions pour production de documents, 186.
Motion portant un ajournement pour Pâques du 28 mars au 9 avril, 203.
Motion portant que la Chambre s'ajournera du 9 mai au 11 mai, 315.
Motion portant que la Chambre s'ajournera du 23 au 25 mai, 352.
Motion portant que pour le reste de la session, tous les bills privés, lorsqu'ils seront présentés, seront lus la première et la deuxième fois, puis référés à leur comité respectif et que la règle 105 relative à l'affichage de ces bills, sera suspendue, 473.
Motion portant qu'à partir de jeudi, le 28 juin, et chaque jour ensuite où la Chambre siégera, les séances commenceront à onze heures du matin, il y aura une suspension de séance de une heure à trois heures, et l'ordre de la procédure sera le même le samedi que le lundi, 550.
Motion portant modification de la Règle 93 pour faire disparaître l'amende de cinq dollars par jour quand un bill n'a pas été présenté dans le délai voulu, etc., 568.
Ajournement de la Chambre du samedi, 30 juin, au 3 juillet, 574.

COMITÉS

(*Voir* aussi Achats, Service civil et Radio.)

Noms des membres du— chargé de préparer la liste des membres qui composeront les— permanents de la Chambre des Communes, 6; rapport de ce—, 44; rapport adopté, 49; motion donnant aux comités le pouvoir de s'enquérir de tous les sujets qui leur seront référés par la Chambre, 50.

*Agriculture et colonisation.*—Noms des membres du comité de l'—, 47; 1er rapport; adopté, 169; 2ème rapport, 195; 3ème rapport, 218; 4ème rapport, 389; 5ème rapport, 499.

**Chambre des Communes:**—*Suite*

*Banque et commerce.*—Noms des membres du comité de la—, 46; M. Smith (Cumberland) remplace M. Ganong dans le comité de la—, 146; 1er rapport, 148; 2ème rapport, 148; 1er rapport adopté, 148; M. Stevens remplacé par M. Fraser (Caribou), 194; 3ème rapport; adopté, 185; 4ème rapport, 279; 5ème rapport, 343; le nom de M. White (London) substitué à celui de M. Pettit dans le comité des banques et du commerce, 352; 6ème rapport, 385; 7ème rapport, 390; 8ème rapport, 423; motion de M. Hanson pour l'adoption du 8ème rapport; amendement de M. Coote; l'Orateur décide que cet amendement n'est pas régulier et le 8ème rapport est ensuite adopté, 474; 9ème rapport, 500; 10ème rapport, 546; 11ème rapport, 546.

*Bibliothèque.*—Noms des députés qui font partie du comité de la—, 49; message au Sénat pour indiquer les députés qui feront partie du comité de la—, 76; message du Sénat contenant les noms des sénateurs qui feront partie du comité, 120.

*Bills privés.*—Noms des membres du comité des—, 45; 1er rapport, 152; 2ème rapport, 199; 3ème rapport, 203; 4ème rapport, 218; 5ème rapport, 241; 6ème rapport, 283; 7ème rapport, 315; 8ème rapport, 369; 9ème rapport, 478; recommandation contenue dans le 9ème rapport est adoptée, 480; 10ème rapport, 484; recommandation contenue dans le 10ème rapport est adoptée, 485; 11ème rapport, 489.

*Canadien-National et marine marchande.*—Motion portant modification de la Règle 63 pour permettre l'institution d'un comité spécial de la— auquel seront renvoyés les crédits du—, mais sans enlever aux Communes son droit de discussion; noms des membres du comité; amendement de M. Hanbury; l'Orateur déclare l'amendement irrégulier; M. Hanbury en appelle de cette décision à la Chambre, mais la Chambre confirme cette décision par son vote; motion adoptée, 302; crédits de la marine marchande et des taux de transport dans les provinces maritimes référés au comité du—, 378; 1er rapport, 383; 2ème et 3ème rapport, 385; 4ème rapport, 390; 3ème et 4ème rapports adoptés, 390; crédits concernant la marine marchande et les taux de transport dans les Provinces maritimes référés au comité des Subsides, 393; 5ème rapport, 564.

*Chemins de fer, canaux et télégraphes.*—Noms des membres du comité des—, 44; 1er rapport, 337.

*Comptes publics.*—Noms des membres du comité des—, 46.

*Débats.*—Noms des membres du comité des—, 49.

*Impressions.*—Noms des membres du comité des—, 45; message au Sénat pour indiquer les députés qui feront partie du comité des—, 76; message du Sénat contenant les noms des sénateurs qui feront partie du comité, 120; 1er rapport, 500; 1er rapport est adopté, 547.

*Marine et pêcheries.*—Noms des membres du comité de la—, 47.

*Mines, forêts et cours d'eau.*—Noms des membres du comité des—, 48.

*Privilèges et élections.*—Noms des membres du comité des—, 44.

*Règlement.*—Noms des membres du comité du—, 45; 1er rapport, 199; adopté, 200; 2ème rapport, 243; adopté, 244; 3ème rapport; adopté, 262; 4ème rapport, 297; adopté, 298; 5ème rapport; adopté, 359; 6ème rapport, 421.

*Relations industrielles et internationales.*—Noms des membres du comité des—, 48.

**Chambre des Communes:**—*Fin*
*Restaurant.*—Noms des députés qui font partie du comité du—, 49; le nom de M. Mitchell est substitué à celui de M. Bourassa pour le comité mixte du—, 64; message au Sénat pour indiquer les députés qui feront partie du comité du—, 76; message du Sénat contenant les noms des sénateurs qui feront partie du comité, 121.

**Champs de bataille nationaux:**
Etat des recettes et des dépenses des— pour l'année terminée le 31 mars 1933, 19.

**Chandler:** (*Voir* Postes).

**Charbon:**
Résolution de M. Deslauriers à l'effet qu'il est d'intérêt public d'instituer une commission pour surveiller le commerce d'importation au Canada de tout combustible; débat, 154.
M. Raymond demande documents échangés entre le ministre du Travail et l'honorable L. A. Taschereau *re* enquête faite par Fred McGregor *re* importation et prix du charbon anglais, 193; dépôt, 212.

**Charlevoix:** (*Voir* Agriculture).

**Châteauguay-Huntingdon:** (*Voir* Travaux publics).

**Chemins de fer et canaux:**
Rapport du ministère des— pour l'année 1932-3, 11.
M. Pouliot demande copie du contrat de Montréal relatif aux mécaniciens de locomotives, 39; dépôt, 102.
Bill No 24, Loi ratifiant et sanctionnant une convention conclue entre les compagnies dites The Canadian Northern Ontario Railway Company et The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company; 1ère lecture, 144; 2ème lecture et comité général, 166; 3ème lecture, 171; adopté au Sénat, 208; S.R. 226.
Bill No 21, Loi modifiant la Loi des— (Tarifs sur les grains); 1ère lecture, 128; motion pour la 2ème lecture; amendement de M. Barber; l'amendement est déclaré régulier par M. l'Orateur; décision de l'Orateur soutenue par la Chambre, 255; amendement adopté et la matière du bill est référée à la Commission des—, 263.
M. Arthurs demande combien de passes ont été accordées en 1930 à chacune des catégories de personnes suivantes: députés, sénateurs, personnes à la charge des députés, fonctionnaires de l'Etat et journalistes, 164; dépôt, 195.
M. McPhee demande quelle somme d'argent le fédéral a versée au C.N.R. et au C.P.R. pour le transport de matières postales, les messageries, etc., durant l'année échue le 31 mars 1934, 353; dépôt 419.

**Canadien-National:**
Dépôt de documents *re* atelier-de réparation du— à Joliette, 21.
M. Marcil demande copie du rapport sur l'accident survenu à St-Charles de Caplan, 65; dépôt, 114.
Rapport des travaux exécutés et des dépenses encourues durant l'année civile 1933 pour la construction d'embranchements par le—, 102.
Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux; 1ère lecture, 102; 2ème lecture et comité général, 109; 3ème lecture, 115; adopté au Sénat, 136; S.R. 226.

**Canadien-National:**—*Fin*
Rapport des travaux accomplis pour doter Montréal de certains outillages de terminus, de certains passages à niveau et d'autres améliorations ferroviaires, 106.
29ème rapport annuel de la Commission des chemins de fer du Canada, 119.
Considérant que la Commission royale d'enquête sur les— a insisté sur l'urgence d'examiner la capitalisation du—; qu'elle a constaté qu'une grosse proportion des mises était une perte, M. Munn propose par résolution d'attirer l'attention du Conseil de Régie des— sur cette affaire et d'en faire rapport dans le plus court délai possible; débat, 132.
Rapport annuel du— pour l'année civile 1933, 218.
Résolution concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934, et pour pourvoir au remboursement de certaines obligations financières à échoir; 1ère lecture, 269; 2ème lecture, 285.
Bill No 71, Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1934 et pourvoyant au remboursement de certaines obligations financières à échoir; 1ère lecture, 285; 2ème lecture et référé au comité des chemins de fer et de la marine marchande de l'Etat, 285; rapporté avec un amendement, 383; comité général et 3ème lecture, 418; adopté au Sénat, 427; S.R. 555.
Rapport de Georges A. Touche et Cie, comptables, sur les comptes du— pour l'année terminée le 31 décembre 1933, 309.
M. Morand demande quel est le loyer, la longueur et la date d'expiration du bail du bureau des billets du— dans la ville de Windsor, etc.; dépôt, 398.

**Canadien-Pacifique:**
Relevé des terres vendues par le—, 11.
M. Raymond demande correspondance échangée entre le gouvernement et les banques *re* garantie d'un prêt de $60,000,000 au—, 66; dépôt, 189.
M. Raymond demande correspondance échangée entre le gouvernement et le—, *re* garantie d'un prêt de $60,000,000 au—, 66; dépôt, 189.
Bill No 16, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique; 1ère lecture, 101; 2ème lecture et référé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, 116; rapporté sans amendement, 337; comité général et 3ème lecture, 356; adopté au Sénat, 393; S.R. 555.
M. Boulanger demande si la compagnie du— reçoit des subsides pour ses services maritimes; dépôt, 123.
Bill No 23, Loi ratifiant et sanctionnant la convention entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'usage en commun de certaines voies ferrées et terrains de Sa Majesté, à Saint-Jean, N.B.; 1ère lecture, 144; 2ème lecture et comité général, 166; 3ème lecture, 171; adopté au Sénat, 208; S.R. 226.
Bill No 25, Loi ratifiant et sanctionnant une convention relative à l'usage en commun par Sa Majesté et les Commissaires du chemin de fer Transcontinental de certaines voies ferrées et terrains de la Compagnie du chemin de fer du Canadien du Pacifique à Québec; 1ère lecture, 144; 2ème lecture, comité général et progrès, 166, 182; 3ème lecture, 194; adopté au Sénat, 260; S.R. 263.
M. Howard demande copie de l'arrêté du conseil C.P. 1076, garantissant à la banque des avances de soixante millions de dollars en faveur du—, 165; dépôt, 180.

**Canadien-Pacifique:**—*Fin*
Décret du conseil 1251 autorisant les banques à remettre au— un cinquième des débentures du—, remise garantie par l'arrêté du conseil C.P. 2490, 490.

**Chicoutimi:** (*Voir* Agriculture).

**Chignectou:**
Rapport des commissaires qui ont tenu une enquête sur le projet de canal de—, avec des appendices, des cartes, etc., 355.

**Chinois:**
M. Luchkovich demande combien de Chinois ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, 28; dépôt, 102.

**Chitek:** (*Voir* Indiens).

**Chômage:**
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 11.
Dépôt de documents *re* enquête sur l'administration des fonds de secours à Glace Bay, 13.
Dépôt de documents *re* enquête faite sur les travaux entrepris pour alléger le— au lac Saint-Jean, 13.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 13.
Dépôt de documents *re* distribution des secours directs dans la ville de Montréal, 17.
Copie des propositions relatives aux secours de— adoptées à la Conférence des provinces avec le fédéral, 18.
Dépôt de documents *re* remboursement de certaines contributions fédérales de—, 34.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 34.
Dépôt d'un arrêté du conseil relatif au—, 32.
M. Pouliot demande copie des cédules numéros 48, 54, 56 relatifs à des travaux de— à exécuter dans les paroisses de Saint-Elzéar, de St-Emile d'Auclair et de St-Benoît de Packington, 39; dépôt, 138.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 54.
M. Vallance demande un tableau synoptique des dépenses mensuelles pour les chômeurs au parc de Prince-Albert, 55; dépôt, 288.
M. Vallance demande un tableau synoptique des dépenses mensuelles au camp de— de Prince-Albert, 55; dépôt, 288.
M. Vallance demande les bordereaux de salaires, *re* camps de— de Prince-Albert, 55; dépôt, 288.
M. Vallance demande copie des arrêtés du conseil relatifs aux chômeurs domiciliés dans le parc Prince-Albert, 55; dépôt, 80.
M. Vallance demande copie des arrêtés du conseil 2358 et 52 relatifs aux chômeurs célibataires sans domicile du parc national Prince-Albert, 55; dépôt, 80.
Résolution de M. Coote à l'effet que le gouvernement devrait entreprendre un vaste programme de travaux publics financé par une émission directe de billets du Dominion ne portant point d'intérêt, pour soulager le chômage et augmenter la puissance d'achat du peuple; débat, 56.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 59.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 70
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 80.

**Chômage:**—*Suite*
M. Euler demande quels emprunts, garanties ou subventions à des compagnies ou entreprises privées ont été faits en 1931, 1932, 1933 et 1934, 80; dépôt, 80.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 84.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 89.
M. Totzke demande une liste de tous les approvisionnements pour les camps de— de Dundurn, Saskatchewan, 82.
M. Denis demande copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et Geo. G. Vaudrin au sujet du plan—, 92; dépôt, 163; dépôt supplémentaire, 229.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 96.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 106.
Résolution de M. Neill à l'effet que le moyen le plus efficace de nous protéger contre le— dans les périodes où ce mal sévit est une assurance contre le— qui serait appliquée dans tout le pays; débat, 104.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 120.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 130.
M. Michaud demande quels approvisionnements, le cas échéant, on a achetés pour le camp destiné à alléger le chômage à Sunbury, Nouveau-Brunswick, 131.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 133.
Copie d'un arrêté du conseil relatif au—, 144.
M. Totzke demande documents *re* fourniture de portes au camp de— de Dundurn, Sask.; dépôt, 144.
M. Hanson (Skeena) demande combien de personnes au Canada recevaient de l'assistance le 1er janvier des années suivantes: 1930-1-2-3-4, 145; dépôt, 283.
M. Roberge demande documents *re* travaux à être exécutés dans le comté de Mégantic en vertu de l'entente Gordon-Francœur, 145; dépôt, 324.
M. Ralston demande documents *re* ouvrages de protection du rivage de l'île Port Hood, Cap-Breton, exécutés pour soulager le—, 145; dépôt, 380.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 152.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 155.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 170.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 180.
Résolution portant qu'il y a lieu de présenter, quant à des mesures d'assistance, un projet de loi dont les dispositions seront semblables, en gros, à la Loi concernant des mesures de secours, 1933; 1ère lecture, 182; 2ème lecture, 205.
Bill No 42, Loi concernant des mesures de secours; 1ère lecture, 205; motion pour la 2ème lecture; débat, 215, 220; motion adoptée, 222; en comité, progrès, 227, 234, 237, 238, 240, 242, 244; rapporté avec des amendements, 245; motion pour la 3ème lecture; amendement de M. Mackenzie King; rejeté après vote, 250; 3ème lecture après vote, 251; adopté au Sénat, 261; S.R. 263.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 190.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 196.
M. Cotnam demande de quelle somme chaque province a contribuée en vertu des Lois sur le— en 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, 200.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 207.
Etats et mémoires concernant les secours sous le régime de diverses lois, 209.
Rapports de l'Auditeur général relatif à la vérification de dépenses faites par les provinces depuis 1930 pour l'allégement du—, 209.
Etats, par province, des dépenses faites par le gouvernement fédéral pour alléger le—, 209.

**Chômage:**—*Suite*
Etats des prêts et avances aux provinces depuis 1930, 209.
Etats indiquant, chaque mois, le nombre des chefs de famille, personnes à charge et autres qui, d'après les rapports des provinces, recevaient des secours entre janvier 1933 et février 1934, 209.
Description et situation des travaux exécutés dans Charlevoix-Saguenay, 209.
Textes complets des arrêtés du conseil passés pendant que la Chambre ne siégeait pas et relatifs au—, 211.
Rapport de l'Auditeur général sur une enquête faite en Saskatchewan au sujet des dépenses de—, 211.
Etat des remboursements faits par les provinces en vertu des dispositions des lois relatives au—, 211.
Copie des arrêtés du conseil C.P. 2163 et C.P. 222 autorisant l'Auditeur général à faire des vérifications des dépenses provinciales et municipales relatives au— afin de sauvegarder les intérêts du Dominion, 211.
M. Rhéaume demande documents échangés entre le fédéral et le Nouveau-Brunswick *re* remboursement de contributions de—, 214.
M. Rhéaume demande documents échangés entre le fédéral et la Nouvelle-Ecosse, *re* remboursement de contributions de—, 214.
M. Rhéaume demande documents échangés entre le fédéral et l'Ontario, *re* remboursement de contributions de—, 214.
M. Rhéaume demande documents échangés entre le fédéral et la Saskatchewan *re* remboursement de contributions de—, 214.
M. Rhéaume demande documents échangés entre le fédéral et la Colombie-Britannique *re* remboursement de contributions de—, 214.
M. Plunkett demande documents échangés avec la Colombie-Britannique *re* prêts à cette dernière ou mesures pour alléger le—, 214.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 224.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 231.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 234.
M. Fraser (Caribou) demande factures pour les viandes et autres produits fournis au camp des chômeurs à Spences Bridge, C.-B., 240; dépôt, 288.
Dépôt d'arrêtés du Conseil relatifs au—, 241.
Rapport du Commissaire fédéral relatif à l'exécution de la Loi concernant des mesures de secours, 1933, 255.
Motion relative à l'impression du rapport, 255.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 283.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 293.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 298.
M. Gagnon demande documents échangés entre les ministères fédéraux et les ministères provinciaux de Québec *re* travaux de— exécutés dans le comté de Dorchester, 309; dépôt, 567.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 316.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 324.
M. Roberge demande quelle somme le fédéral a versée, en secours directs, sans contribution provinciale ou municipale, en 1933, en 1934, à l'Ontario, au Manitoba, à la Saskatchewan, à l'Alberta, au territoire du Yukon, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'île du Prince-Edouard, à Québec, 326; dépôt, 370.
M. Duguay demande documents échangés entre Ottawa et Québec, *re* travaux de— exécutés dans le comté du lac St-Jean-Roberval en vertu des lois de— de 1932 et de 1933, 327.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 331.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 337.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 352.

**Chômage:**—*Fin*
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 359.
M. Gobeil demande liste des ouvrages approuvés pour le comté de Compton en vertu des lois de secours 1931 et 1933, avec un état des comptes et les dates inscrites sur ces comptes, 360; dépôt, 375.
M. Gobeil demande correspondance échangée entre le ministère du Travail et la province de Québec *re* non paiement avant que la contribution fédérale soit reçue, des ouvriers travaillant à des ouvrages de— exécutés par la province, 360; dépôt, 397.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 361.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 365.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 373.
M. Fafard demande documents échangés depuis deux ans entre le Dominion Unemployment Relief Bureau et monsieur Elias Lebel de Ste-Jeanne d'Arc, 381; dépôt, 401.
Dépôt d'arrêtés du conseil relatifs au—, 384.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 385.
M. Dorion demande quelles sommes ont été dépensées pour alléger le chômage, en 1930-1-2-3, dans les diverses municipalités de Québec-Montmorency, 386; dépôt, 495.
M. Morand demande quelle somme a été dépensée en 1930-1-2-3 pour alléger le— dans Windsor, Sandwich, Walkerville, Windsor-Est, Riverside, Tecumseh, Sandwich-Est, Sandwich-Ouest; dépôt, 390.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 397.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 419.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 424.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 434.
M. Duguay demande listes d'ouvrages de— approuvés pour le comté du lac St-Jean, avec un état des comptes reçus pour chacune et les dates de paiement, 435; dépôt, 561.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 479.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 496.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 544.
Copie d'arrêtés du conseil relatifs au—, 575.

**Cigares:**
M. Gott demande quelle a été la production de— de 1920 à 1934, quelle est la taxe d'accise sur les—, etc., 248; dépôt, 268.

**Cigarettes:**
M. Gott demande quel est le droit d'accise actuel sur les—, le chiffre des importations de—, etc., 248; dépôt, 268.

**Cinéma:**
Relevé des films sonores français refusés par les bureaux provinciaux de censure, 17.

**Citadelle:**
Dépôt de documents *re* construction du navire—, 23.

**Cobscook:** (*Voir* Passamaquoddy).

**Code criminel:**
Bill No 5, Loi modifiant le— (Appel—Partie XV); 1ère lecture, 28; 2ème lecture, 60.

**Code criminel:**—*Fin*
Bill No 35, Loi modifiant le— (réunions de course); 1ère lecture, 175; 2ème lecture, 187; en comité général et 3ème lecture, 209; adopté au Sénat, 260; S.R. 263.
Bill No 83, Loi modifiant le— (Loteries); 1ère lecture, 343; motion pour la 2ème lecture rejetée sur division, 367.
Bill No 114, Loi modifiant le—; 1ère lecture, 479; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 572; adopté au Sénat sans amendement, 574; S.R. 587.

**Colombie-Britannique:** (*Voir* Chômage).
Dépôt de documents *re* droits sur l'huile entrée en—, primes pour l'extraction de la houille en—, 16.

**Combustible:** (*Voir* Charbon).

**Commerce:**
Rapport du ministère du— pour l'année échue le 31 mars 1933, 10.
M. Neill demande si le ministère du— a signé un contrat avec le Canadien-Pacifique pour un service entre Victoria et la côte ouest de l'île Vancouver; dépôt, 156.
M. MacKenzie (Assiniboïa) demande dans quels pays le Canada maintient des commissaires du—; dépôt, 192.
M. Gott demande quelles ont été les exportations totales du Canada à la Grande-Bretagne de 1921 à 1934, 258; dépôt, 258.

**Compagnies:**
Bill No 64, Loi concernant les— à charte fédérale; 1ère lecture, 279; 2ème lecture, comité général et progrès, 329, 364, 367, 371, 373; 3ème lecture, 376; adopté au Sénat avec des amendements, 427; amendements du Sénat adoptés, 435; S.R. 555.

**Comptes publics:**
Comptes publics du Canada pour l'année échue le 31 mars 1933, 18.

**Compton:** (*Voir* Travaux publics).

**Conférence économique et monétaire:**
Copie des rapports approuvés par la— et des résolutions adoptées par le bureau exécutif, 18.
Copie de la déclaration de la— sur la politique financière et monétaire, 18.

**Conférence économique impériale:**
Copie de la correspondance échangée entre Ottawa et Québec *re*—, 16; dépôt supplémentaire, 143.

**Coopération dans la production:**
M. Woodsworth propose, par résolution, de remplacer le régime actuel par un autre fondé sur le principe de la coopération dans la production et la distribution et dont la première considération sera les besoins de l'homme; débat, 41.

**Coudres, Ile aux:**
Dépôt de documents *re* service d'un bateau-traversier entre l'— et les Eboulements, 16.

**Cox, M. C. W.:** (*Voir* Indiens).

**Criminalité:**
Mademoiselle Macphail propose l'institution d'un comité spécial pour conduire une enquête sur les causes de la criminalité et pour déterminer si les établissements pénitentiaires font ce qu'il faut pour protéger la société par la réforme du criminel; débat, 77.

**Cultivateurs:**
Résolution portant qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour faciliter les compromis et les concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers, prescrire la nomination de receveurs officiels, instituer des bureaux provinciaux de revision; 1ère lecture, 339; 2ème lecture, 382.
Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers; 1ère lecture, 382; 2ème lecture, comité général et progrès, 399, 435; 3ème lecture, 474; adopté au Sénat avec des amendements, 550; message au Sénat pour l'informer que les Communes acceptent l'un des amendements et n'agréent pas l'autre, 562; le Sénat n'insiste pas sur ce dernier amendement, 567; S.R. 586.

**Cyr, Xavier:** (*Voir* Postes).

## D

**Dame du Sud:** (*Voir* Travaux publics).

**Dancause, M.:** (*Voir* Marine).

**Déduction sur la rémunération:**
Bill No 55, Loi portant— dans le service public; 1ère lecture, 233; 2ème lecture, comité général, 285; progrès, 286, 300; 3ème lecture, 303; adopté au Sénat, 319; S.R. 340.
M. Chevrier demande combien d'individus bénéficieront de la remise de la— chez les maîtres de poste, percepteurs des douanes, gardiens de phare, gardiens de quai, femmes de ménage, ouvriers saisonniers, éclusiers, gardiens de ponts, 248.

**Défense nationale:**
Rapport du ministère de la—, 1ère partie, Milice et Aviation; 2ème partie, Marine, 69.
Même rapport, version française, 79.

**Dépenses imprévues:**
Etat des— pour l'année 1933-4, 19.

**Députation:**
Bill No 116, Loi modifiant la Loi de la—, 1933; 1ère lecture, 479; 2ème lecture et 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Dette du Canada:**
M. Howard demande quelle a été l'augmentation de la— du 31 décembre 1930 au 31 décembre 1933; dépôt, 107.

**Dette du Canada:**—*Fin*
Résolution de M. Jean à l'effet que les dettes publiques et privées constituant un obstacle au relèvement économique du pays, le gouvernement devrait prendre des mesures pour amortir la dette publique et restreindre l'expansion du crédit privé; l'Orateur déclare que la résolution est irrégulière parce que ce sujet a déjà fourni la matière d'un débat, 177.

**Discount and Loan Corporation of Canada:**
Bill No 58 (M du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation The—; dépôt, 261; 1ère lecture, 268; 2ème lecture, comité général, 274; motion pour la 3ème lecture; amendement portant que la concurrence dans le rapport du comité général sur ledit bill sera rescindé, et que le bill sera référé au comité de la banque et du commerce; l'amendement est adopté, 285; rapporté avec des amendements, 546; inscrit au feuilleton ce jour, 546; comité général, 563; 3ème lecture, 564; le Sénat accepte les amendements des Communes, 570; S.R. 587.

**Discours du Trône:**
Texte du—, 3.
Motion portant que le— sera pris en considération lundi le 29 janvier, 6.
Texte du discours du Trône prorogeant la session, 587.

**District fédéral:**
Rapport de la Commission du— pour l'année terminée le 31 mars 1933, 19.

**Divorce:**
Acland, Edward Headley: Bill No 102 (K2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 433; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

Adamson, Ella Gertrude Bush: Bill No 103 (L2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 433; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

Addy, Paul Herbert: Bill No 121 (V2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 485; rapporté sans amendement, 490; comité général et 3ème lecture, 563; S.R. 586.

Allen, George Harold: Bill No 119 (T2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 484; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 485; rapporté sans amendement, 490; comité général et 3ème lecture, 563; S.R. 586.

Boyd, Ena Beatrice Duclos: Bill No 120 (H2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 484; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 485; rapporté sans amendement, 490; comité général et 3ème lecture, 563; S.R. 586.

Briggs, W. Muir: Bill No 49 (L du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 263.

Burke, Bertha A. Maude M.: Bill No 68 (V du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 282; 1ère lecture, 291; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

**Divorce:**—*Suite*

CANNON, LUCY DORIS: Bill No 65 (S du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 282; 1ère lecture, 291; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

EARP, DORIS JONES: Bill No 78 (C2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 319; 1ère lecture, 325; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 345; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

ELLIS, JEAN GORDON WORDEN: Bill No 79 (D2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 319; 1ère lecture, 325; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 345; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

FREEMAN, CLARA D.: Bill No 45 (H du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 262.

HANSON, BLANCHE MARJORIE SHORT: Bill No 86 (I2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 369; 1ère lecture, 376; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 396; rapporté sans amendement, 478; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

HOPPER, MARGUERITE P.: Bill No 46 (I du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 262.

JOHNSON, MARY MABEL TAYLOR: Bill No 85 (H2 du Sénat), intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 369; 1ère lecture, 380; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 396; rapporté sans amendement, 478; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

KAZENEL, ESTHER LIVERMAN: Bill No 76 (A2 du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 297; 1ère lecture, 303; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 321; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

KELLY, LUCILLE MARGARET TURDIN: Bill No 75 (Z du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 297; 1ère lecture, 303; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 321; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

KOUDSY, AZIZ: Bill No 73 (X du Sénat), Loi pour faire droit à—, alias Eddie Coudsy; dépôt, 297; 1ère lecture, 303; 2ème lecture et renvoyé au comité des bills privés, 313; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

LEVINE, HELEN COHEN: Bill No 104 (M2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 433; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

MACLAREN, GRAYSE IRENE WESTLAKE: Bill No 106 (O2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 433; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

MALCOLM, LOIS THERESA: Bill No 63 (R du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 270; 1ère lecture, 271; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

74731—39

**Divorce:**—*Suite*

MAYBEE, HELEN ISABEL SMITH: Bill No 66 (T du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 282; 1ère lecture, 289; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

MELDRUM, ANNIE ISABEL TINNING: Bill No 62 (Q du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 270; 1ère lecture, 271; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

MOXON, MARY ALICE BEATRICE FEATHERSTON: Bill No 80 (E2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 319; 1ère lecture, 325; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 345; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

PARADIS, EVA B.: Bill No 48 (K du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 263.

PROBERT, ETHEL IRENE: Bill No 81 (F2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 319; 1ère lecture, 325; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 345; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

REID, LILAC V. GRUMBELL: Bill No 60 (O du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 270; 1ère lecture, 271; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

RICHARDSON, SYBIL EILEEN D.: Bill No 67 (U du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 282; 1ère lecture, 289; 3ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

ROAST, GERTRUDE E. MOSGROVE: Bill No 44 (G du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 262.

ROBB, AILEEN M. THOMPSON: Bill No 77 (B2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 319; 1ère lecture, 325; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 345; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

ROBERTSON, NAOMI WILLARD LYMAN: Bill No 107 (P2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 434; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

ROSENBERG, SADYE H.: Bill No 47 (J. du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 212; 1ère lecture, 219; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 237; rapporté sans amendement, 241; comité général et 3ème lecture, 244; S.R. 262.

ROSNER, ANNIE: Bill No 105 (N2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 433; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; rapporté sans amendement, 484; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

SMART, ARCHIBALD B. E.: Bill No 59 (N du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 270; 1ère lecture, 271; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

**Divorce:**—*Fin*

SMITH, FENWICK WILLIAM: Bill No 87 (J2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 369; 1ère lecture, 376; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 396; rapporté sans amendement, 478; comité général et 3ème lecture, 492; S.R. 555.

STAVERT, EUGENIE M. O'REILLY: Bill No 118 (S2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 484; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 485; rapporté sans amendement, 489; comité général et 3ème lecture, 563; S.R. 586.

STOTLAND, HYMAN: Bill No 108 (Q2 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 434; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 474; le comité rapporte que le préambule du bill n'est pas prouvé, et que le bill ne devrait pas être adopté, 490; motion pour inscrire le bill au feuilleton, 496; motion rejetée sur division, 545.

THISTLE, WILLIAM JAMES: Bill No 69 (W du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 282; 1ère lecture, 291; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

WATSON, LILY ARCHER: Bill No 61 (P du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à—; dépôt, 270; 1ère lecture, 271; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 306; rapporté sans amendement, 315; comité général et 3ème lecture, 321; S.R. 340.

ZAVITZ, MARJORIE SEYMOUR H.: Bill No 74 (Y du Sénat), Loi pour faire droit à—; dépôt, 297; 1ère lecture, 303; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 321; rapporté sans amendement, 369; en comité général et 3ème lecture, 377; S.R. 555.

**Dominion Steel and Coal Corporation:**

M. Howard demande copie de l'arrêté du conseil C.P. 1229, couvrant un octroi de $13,439.28 à la—, 165; dépôt, 180.

**Dominion Unemployment Relief Bureau:** (*Voir* Chômage).

**Dorchester:** (*Voir* Chômage).

**Douanes:** (*Voir* Revenu national).

M. Veniot demande documents *re* nomination d'un percepteur adjoint des— à Shippegan, 28; dépôt, 57.

M. Denis demande documents *re* destitution de M. Hector Hamel, estimateur suppléant des— à Montréal, 364; dépôt, 431.

Bill No 124, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 547; 2ème lecture, comité général et progrès, 548; 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Drapeau national:**

Résolution de M. Dickie à l'effet que l'on devrait adopter un drapeau national représentant le Dominion du Canada, 92; débat ajourné, 92.

**Dubé, T.** (*Voir* Postes).

**Duff, Lyman P.:**

Se rend au Sénat sanctionner certains bills, 226, 262, 340.

**Dugas, Amédée:** (*Voir* Postes).

**Dundurn, Camp de:** (*Voir* Chômage).

**Duplate Safety Glass Company of Canada, Ltd.:**
Bill No 12, Loi concernant des brevets pour certaines inventions dont la— a le droit de bénéficier; 1ère lecture, 63; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 71; rapporté sans amendement, 484.

**Durantaye, La:** (*Voir* Postes).

## E

**Eboulements, Les:** (*Voir* Coudres, Ile aux).

**Echiquier, Cour de l':**
Copie d'amendements aux règles générales de la— du Canada, 257.

**Eclusiers:** (*Voir* Déduction sur la rémunération).

**Edifices:**
M. Munn demande quelles sommes l'Etat a dépensées à Vancouver pour loyers d'— pour bureaux, etc., 55; dépôt, 91.

**Elections:** (*Voir* Vote, Droit de).
Rapport du Directeur général des— sur les élections complémentaires de Yamaska, Restigouche-Madawaska et Mackenzie, 2.
Rapport du Directeur général des—, 24.
Rapport des— Complémentaires durant l'année 1933, 24.
Rapport du Directeur général des—, 57.
Rapport du Directeur général des— sur l'élection complémentaire de Oxford-Sud, 281.
Bill No 115, Loi concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes; 1ère lecture, 479; 2ème lecture et renvoyé au comité chargé d'étudier le bill 101 (*voir* Vote, Droit de), 490; rapporté avec des amendements, 551; motion pour que la Chambre étudie ce bill conjointement avec le bill 101; en comité général et progrès, 565, 569; motion pour la 3ème lecture; amendement de M. MacInnis; amendement rejeté après vote, 571; 3ème lecture, 571; adopté au Sénat avec des amendements, 573; amendements du Sénat adoptés, 573; S.R. 587.

**Elgin-Ouest:**
Démission de M. F. Hepburn, et émission d'un bref d'élection pour le comté de—, 395.

**Emprunts:**
M. Sanderson demande quel est le montant des— que le gouvernement fédéral a vendus, chaque année, de 1918 à 1924, 163; dépôt, 180.
M. Sanderson demande quel est le montant des— que le gouvernement fédéral a lancés, chaque année, de 1918 à 1924, 164; dépôt, 190.

**Engrais chimiques:**
M. Fafard demande quel est le tarif douanier sur les— mélangés importés du Royaume-Uni et des Etats-Unis, etc., 164; dépôt, 164.

**Enquêtes:**
Bill No 84, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 362; 2ème lecture et comité général, 367; 3ème lecture, 370; adopté au Sénat, 389; S.R. 555.

**Enseignement technique:**
Résolution portant modification de la Loi d'— pour prescrire que tout solde des dix millions de dollars prélevés en vertu de la Loi et non dépensés resteront disponibles pendant les cinq prochaines années et jusqu'au 31 mars 1939; 1ère lecture, 108; 2ème lecture, 166.
Bill No 32, Loi modifiant la Loi d'enseignement technique; 1ère lecture, 166; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 182; adopté au Sénat, 208; S.R. 226.

**Entrepôts frigorifiques:**
Copie des arrêtés du Conseil passés en vertu de la Loi des—, 15.

**Epingles à cheveux:** (*Voir* Tarif).

**Etroits, Les:** (*Voir* Postes).

**Evêque des régions arctiques pour l'Eglise anglicane:** (*Voir* Bishop of the Arctic).

**F**

**Fiducie:** (*Voir* Assurance).

**Field:** (*Voir* Postes).

**Figues:** (*Voir* Tarif).

**Finances:**
Bill No 111, Loi abrogeant la loi financière; 1ère lecture, 474; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 481; adopté au Sénat sans amendement, 550; S.R. 556.

**First Narrows:**
M. Munn demande documents *re* demande faite pour la construction d'un pont à First Narrows, Vancouver, 316; dépôt, 375.

**Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate, Limited, The:**
Bill No 10, Loi concernant un brevet appartenant à—; 1ère lecture, 59; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 71; rapporté sans amendement, 152; comité général et 3ème lecture, 160; motion portant que les honoraires sur ledit bill seront remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, le Sénat ayant déclaré que le préambule du bill n'était pas prouvé, 568.

**Ford, Frank:** (*Voir* Stubbs, Ex-Juge).

**Forget:** (*Voir* Postes).

**Frontenac-Addington:**
Avis relatif à la vacance créée dans la représentation pour le comté de—, par suite du décès de M. William Spankie, député, et ordre d'émettre un nouveau bref, 483.

**Fruits et miel:**
Bill No 26, Loi concernant les—; 1ère lecture, 144; 2ème lecture et référé au comité de l'agriculture et de la colonisation, 171; rapporté sans amendement, 195; comité général, 208; 3ème lecture et titre changé en celui de: Loi concernant les fruits et le miel, 219; adopté au Sénat avec des amendements, 282; message des Communes au Sénat pour l'informer qu'elles n'acquiescent pas aux amendements 1, 2 et 5, mais acceptent les autres, 299; le Sénat n'insiste pas sur ses premier, deuxième et cinquième amendements, 324; S.R. 340.

## G

**Galerie Nationale:**
Rapport annuel des syndics de la— du Canada, 185.

**Gap View:** (*Voir* Postes).

**Gaspé:** (*Voir* Postes).

**Gaz:** (*Voir* Tarif).

**Glace Bay:** (*Voir* Chômage).

**Glade, rivière:** (*Voir* Postes).

**Girard, Eloi:** (*Voir* Postes).

**Gordon-Francœur, Plan:** (*Voir* Chômage).

**Gouverneur général, Son Excellence le:**
Annonce qu'il se rendra au Parlement le 25 janvier 1934 pour l'ouverture de la 5ème session, 1.
Lit le discours du Trône, 3.
Transmet le budget des dépenses pour l'année qui se terminera le 31 mars 1935, 18.
Remercie la Chambre pour l'adresse votée en réponse au discours du Trône, 179.
Annonce que le juge Duff se rendra au Sénat le 28 mars pour sanctionner certains bills, 223.
Annonce que le juge Duff se rendra au Sénat le 20 avril pour sanctionner certains bills, 261.
Transmet le budget supplémentaire des sommes requises pour l'année expirant le 31 mars 1935, 284.
Annonce que le juge L. P. Duff se rendra au Sénat le 16 mai pour sanctionner certains bills, 338.
Transmet le budget supplémentaire des sommes requises pour l'année expirant le 31 mars 1935, 434.
Annonce que l'hon. juge Rinfret, en qualité de substitut de Son Excellence, se rendra au Sénat, le 28 juin, pour sanctionner certains bills, 554.
Annonce qu'il se rendra au Sénat, le 30 juin, à 10 heures, pour proroger la session, 572.
Message de— demandant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat, 586.

**Grains:**
M. MacInnis demande quelle quantité de grains le réservoir à grains No 2 de Vancouver a reçue et expédiée en 1933-34, 191; dépôt, 237.
Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada; 1ère lecture, 233; 2ème lecture et référé au comité de l'agriculture et de la colonisation, 260; rapporté avec des amendements, 389; comité général et 3ème lecture, 432; adopté au Sénat sans amendement, 489; S.R. 555.

**Grains de semence:**
Etat concernant les—, 15.
M. Goulet demande quel a été le montant total que le gouvernement fédéral a dépensé dans l'Ouest en avances pour; dépôt, 295.

**Grand Barachois:** (*Voir* Travaux publics).

**Grand Falls:** (*Voir* Postes).

**Grand Fonds:** (*Voir* Postes).

**Grande-Entrée:** (*Voir* Marine).

**Grande Vallée:** (*Voir* Postes).

**Green River:** (*Voir* Postes).

**Gregg, Major Milton Fowler:**
Le— est nommé sergent d'armes, 69.

**Grues, Ile aux:** (*Voir* Marine).

## H

**Halifax:** (*Voir* Ports).

**Hamel, Hector:** (*Voir* Douanes).

**Hamilton:**
M. Wilson demande quels bureaux l'Etat a loués dans la ville de—; dépôt, 213.

**Handsworth:** (*Voir* Postes).

**Hardy, Chenal:** (*Voir* Pêcheries).

**Harlaka:** (*Voir* Postes).

**Hart, C. T. A.:** (*Voir* Revenu national).

**Havre-aux-Maisons:** (*Voir* Travaux publics).

**Hepburn, Mitchell F.:**
Lettre de démission, 396.

**Heures de travail:**
M. Heaps propose, par résolution, que le gouvernement étudie la nécessité de diminuer les— des ouvriers, des artisans, d'augmenter la puissance d'achat de la masse du peuple afin d'assurer un écoulement plus facile des marchandises et d'assurer une distribution plus équitable de nos richesses; la résolution est adoptée après débat, 40.

**Hoey:** (*Voir* Postes).

**Houille:**
M. Heenan demande documents *re* demande de concessions houillères faites par Néré Robert, 65; dépôt, 107.
M. MacDougall demande documents *re* argent dépensé de 1923 à 1934 inclusivement en subventions à l'industrie houillère de la Nouvelle-Ecosse, 381; dépôt, 401.

**Hudson, Baie d':** (*Voir* Marine).

**Huile:** (*Voir* Colombie-Britannique).

**Hygiène:**
M. Spencer propose, par résolution, d'adopter un programme précis d'— qui serait appliqué en coopération avec les gouvernements provinciaux, et il demande que la question soit étudiée par le comité des relations industrielles; débat, 67.

I

**Ile Verte:** (*Voir* Travaux publics).

**Ilôts:** (*Voir* Travaux publics).

**Immigration et colonisation:**
Relevé des permis pour entrer et demeurer au Canada émis par le ministère de l'—, 11.
Rapport annuel du ministériel de l'—, 24.
Bill No 14, Loi modifiant la Loi de l'immigration (Personne à la charge du public); 1ère lecture, 91; motion pour la 2ème lecture rejetée après vote, 97.
Bill No 20, Loi modifiant la Loi de l'Immigration (Définition de charge pour le public); motion pour la 1ère lecture rejetée après vote, 121.

**Impôt sur le revenu:**
M. Woodsworth demande le nombre de salariés qui ont fait rapport de revenus dans diverses catégories entre $1,000 et $50,000, 38.
Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu (Impôt spécial); 1ère lecture, 233; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 303; adopté au Sénat, 319; S.R. 340.
Bill No 99, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu; 1ère lecture, 418; 2ème lecture, comité général, progrès, 432, 480; 3ème lecture, 497; adopté au Sénat, 565; S.R. 586.

**Imprimerie et papeterie publiques:**
Rapport du département de l'—, 15.

**Indiens:** (*Voir* Caughnawaga).
Relevé des ventes de terre annulées par le département des—, 14.
Relevé des affranchissements en vertu de l'article 114 de la Loi des—, 14.
Rapport annuel des affaires des—, 21.
M. McIntosh demande documents *re* services médicaux donnés aux réserves indiennes de Withchekan et de Chitek, 193; dépôt, 212.
M. Duguay demande documents *re* réserve des Indiens de Pointe Bleue, 249; dépôt, 313.
M. Boucher demande documents *re* dépenses encourues durant l'année échue le 31 mars 1933 pour l'agence des Indiens de Pierreville, Québec, 249; dépôt, 352.
M. Boucher demande quelles sommes on a dépensées dans la réserve des Abénaquis, comté d'Yamaska, en 1930, 1931, 1932, 1933; dépôt, 316.
M. Irvine demande documents échangés entre le ministre de l'Intérieur et M. C. W. Cox ou C. W. Cox et Cie *re* coupes de bois sur les réserves des—, 326; dépôt, 485.
M. Irvine demande copie des permis de coupe de bois sur les réserves des— dans la province d'Ontario, des évaluations de bois, etc., 326; dépôt, 478.
M. Duguay demande quelles sommes on a dépensées de 1921 à 1929 pour la réserve des Abénaquis à Adonak, comté d'Yamaska, pour soins médicaux et autres; dépôt, 353.
M. Casgrain demande documents *re* administration de la réserve indienne de Mingan et du surintendant des— dans cette localité, 435; dépôt, 496.

**Industrie laitière:**
Bill No 38, Loi modifiant la Loi de l'—; 1ère lecture, 191; 2ème lecture et référé au comité de l'agriculture et de la colonisation, 208; rapporté sans amendement, 218; comité général et 3ème lecture, 254; adopté au Sénat, 262; S.R. 263.

**Insectes destructeurs et autres fléaux:**
Règlements en vertu de la Loi des—, 15.
Bill No 39, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 191; 2ème lecture et référé au comité de l'agriculture et de la colonisation, 208; rapporté sans amendement, 218; comité général et 3ème lecture, 254; adopté au Sénat, 262; S.R. 263.

**Intérêt:**
Bill No 122, Loi modifiant la Loi de l'—; 1ère lecture après vote, 485; motion pour la 2ème lecture, 564.

**Intérieur:**
Rapport du ministère de l'— pour l'année échue le 31 mars 1933, 15.

**Isaac's Harbour:** (*Voir* Travaux publics).

## J

**Japonais:**
M. Luchkovich demande combien de— ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, 28; dépôt, 102.

**Jean, Amédé:** (*Voir* Postes).

**Joliette:** (*Voir* Chemins de fer).

**Justice:**
M. Boulanger demande si l'on a conduit une enquête à propos de M. J. L. A. Tanguay, de Québec, accusé de s'être mêlé activement de politique, bien que fonctionnaire au ministère de la Justice; dépôt, 548.

**K**

**Kelly:** (*Voir* Postes).

**Kilmer, Irving Davis:**
M. Blair demande quelles sommes ont été versées à— de Toronto depuis septembre 1927, 28; dépôt, 113.

**Kootenay:** (*Voir* Mines).

**L**

**Lafrance, Grégoire:** (*Voir* Marine).

**Laine, Tissus de:** (*Voir* Tarif).

**Lalonde, Marie-Laure:** (*Voir* Postes).

**Landry, Antoine:** (*Voir* Postes).

**Landry, Théodore:**
Dépôt de documents *re* saisie de liqueurs de contrebande sur la propriété de— à Miguasha-Ouest, 37.

**Lauzon:** (*Voir* Service civil).

**Lebel, D.:** (*Voir* Postes).

**Lebel, Elias:** (*Voir* Chômage).

**Légion canadienne:** (*Voir* Pensions).

**Légumes:** (*Voir* Tarif).

**Lennox, Thomas Herbert:**
Décès de—, député de York-Nord, 314.

**Lett, T. B.:** (*Voir* Postes).

**Lettres de change:**
Bill No 37, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 191; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 303; adopté au Sénat, 340; S.R. 341.

**Levesque, M. E.:** (*Voir* Postes).

**Liqueurs:**
M. Brown demande documents échangés entre le ministère de l'Intérieur et tout membre du gouvernement du Manitoba *re* permis pour la vente de la bière dans Riding Mountain Park, 165; dépôt, 190.

**Little Sands:** (*Voir* Travaux publics).

**Loteries:**
Bill No 56 (A du Sénat), intitulé: "Loi concernant les—, dites sweepstakes, pour hôpitaux"; dépôt, 243; 1ère lecture, 254; motion pour la 2ème lecture; amendement de M. Carmichael; amendement portant le renvoi à six mois est adopté après vote, 356.
Copie d'un bill passé par l'Assemblée législative de Québec concernant les loteries pour fins de charité et d'éducation, de même qu'une résolution relative au même sujet, 267.

**Lower Prospect:** (*Voir* Postes).

**Lucas, M.:**
M. Lucas demande rétractation de certaines paroles du premier ministre; refus de celui-ci; l'Orateur déclare qu'il n'y a pas matière à rétractation; et M. Lucas en appelle à la Chambre qui confirme la décision de l'Orateur, 70.

## M

**Machines à calculer:** (*Voir* Tarif).

**Mackenzie:**
M. MacMillan élu député de—, 2.

**MacMillan, J. Angus:**
M.— élu député de Mackenzie, 2.
M.— prend son siège en Chambre, 3.

**Madeleine, Iles de la:**
M. Brasset demande qui est actuellement chef de la ligne téléphonique aux—, 225; dépôt, 568.

**Mainville, Willie:** (*Voir* Postes).

**Malbaie, La:** (*Voir* Postes).

**Malpèque, Baie:** (*Voir* Pêcheries).

**Marché, Organisation du:**
Résolution portant qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour améliorer les méthodes et les procédés de la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation pour constituer un Bureau national de l'organisation du marché, prescrire la rémunération des membres et du personnel, 182; 1ère lecture, 182; 2ème lecture, 215.
Bill No 51, Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant; 1ère lecture, 215; motion pour la 2ème lecture, 251, 256, 258; amendement de M. Mackenzie King, 260, 262, 263; amendement de M. Mackenzie King est déclaré irrégulier par l'Orateur, 272; M. Mackenzie King en appelle de cette décision qui est confirmée par le vote de la Chambre, 273; débat, 274, 275, 278, 279, 292; 2ème lecture

**Marché: Organisation du:**—*Fin*
après vote, 295; en comité, 296, 303, 313, 314, 317, 340, 341, 343, 345, 346, 354, 364; motion pour la 3ème lecture; débat, 384; amendement de M. Mackenzie King, 387; rejeté après vote, 391; motion pour la 3ème lecture adoptée, 392; adopté au Sénat avec des amendements, 477; message au Sénat pour l'informer que la Chambre n'accepte pas les 1er et 2ème amendements, 552; le Sénat n'insiste pas sur ces amendements, 554; S.R. 586.
Copie des projets de loi et des lois provinciales relatifs à la mise sur le marché des produits naturels, 320.

**Marcil, Léopold:** (*Voir* Postes).

**Margaree Sud-Ouest:** (*Voir* Postes).

**Marine:**
Rapport du ministère de la— pour l'année 1932-33, 10.
Relevé des baux pour quais, jetées et brise-lames, 10.
Etat sommaire des sommes dues aux ports, 10.
Copie des ordres navals promulgués pour les forces navales canadiennes, 14.
M. Brasset demande documents *re* destitution de Grégoire Lafrance, de Pointe Basse, îles de la Madeleine, 28; dépôt, 83.
M. Michaud demande quelle somme le ministère de la— a perçue au quai de Campbellton; dépôt, 91.
M. Dubois demande documents *re* employés surnuméraires employés aux chantiers maritimes de Sorel, 131; dépôt, 302.
M. Dubois demande nombre des employés permanents et surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel en 1933, 156; dépôt, 303.
M. Brasset demande documents *re* bouées du chenal de Grande-Entrée, îles de la Madeleine, 258; dépôt, 355.
M. Casgrain demande documents *re* démission de M. Charles Tremblay (Georges), gardien de phare aux Eboulements, et nomination de M. Hector Tremblay, 327; dépôt, 376.
M. Brasset demande documents *re* lumière d'enlignement à l'Anse aux Canards, comté de Gaspé, 327; dépôt, 355.
Cinquième rapport sur les taux de l'assurance maritime dans la baie d'Hudson, 344.
M. Power demande si M. J.-Bte Painchaud a été et est encore au service du ministère de la— à l'île aux Grues; dépôt, 480.
M. Power demande si M. Dancause a été et est encore au service du ministère de la—, à l'île aux Grues; dépôt, 480.
M. Power demande si M. Charles N. Roy a été et est encore au service du ministère de la—, à l'île aux Grues; dépôt, 480.

**Marine marchande:**
M. Howard demande combien de navires l'Etat a d'abord construits ou achetés pour la— du Canada, 289; dépôt, 298.
Bill No 91 (E du Sénat) intitulé: "Loi concernant la marine marchande"; dépôt, 379; règle 22 de la Chambre est suspendue et le bill est inscrit au feuilleton immédiatement, 380; 1ère lecture, 381; 2ème lecture, comité général et progrès, 396, 418, 421, 425, 475; 3ème lecture, 475; le Sénat accepte les amendements des Communes, 567; S.R. 586.

**Marins malades:**
Etat des recettes et dépenses pour les—, 14.

**Maritimes, Provinces:**
M. Ilsley demande documents échangés entre les— et le gouvernement fédéral *re* revision des arrangements financiers entre le fédéral et les— et des subventions à ces provinces, 225; dépôt, 324.

**Matapédia:** (*Voir* Postes).

**Maxwell, R. C.:**
Dépôt de documents *re*— inspecteur des douanes à Vancouver, 16.

**Médicaments:**
Règlements relatifs aux— brevetés et aux spécialités pharmaceutiques, 14.

**Medstead:** (*Voir* Postes).

**Mégantic:** (*Voir* Chômage).

**Métaux précieux:**
Bill No 2, Loi modifiant la Loi du poinçonnage des—; 1ère lecture, 22; 2ème lecture et comité général, 50; 3ème lecture, 96; adopté au Sénat avec un amendement, 243; amendement du Sénat adopté, 259; S.R. 263.

**Michaud, Joseph E.:**
M.— élu député de Restigouche-Madawaska, 2.
M.— prend son siège en Chambre, 3.

**Michaud, J.:** (*Voir* Postes).

**Miguasha-Ouest:** (*Voir* Landry, Théodore).

**Milice:**
Copie des ordres promulgués pour la milice et l'armée de l'air, d'après l'article 141 du chapitre 132 des Statuts Revisés, 14.
Copie des ordres promulgués pour la milice entre le 11 janvier 1933 et le 15 septembre 1933, 14.
Liste des nominations, promotions, mises à la retraite (Armée permanente, milice, aviation), 14.
M. Rhéaume demande combien de régiments, de soldats ont pris part aux manœuvres des camps d'été à Saint-Jean durant l'année 1933, 92; dépôt, 130.
M. Cotnam demande le coût d'administration du camp militaire de Petawawa de 1930 à 1933, 233; dépôt, 257.

**Mines:**
Rapport du ministère des— pour l'année échue le 31 mars 1933, 11.
M. Neill demande documents *re* concessions minières Albion, Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans le parc Kootenai, 39; dépôt, 267.

**Mingan:** (*Voir* Indiens).

**Molloy, Georges:** (*Voir* Postes).

**Molyneux:** (*Voir* Postes).

**Monnaie:**
M. Lucas propose, par résolution, que l'Etat assume de nouveau la charge d'émettre la monnaie, crée un régime national de crédit et de finance, et le contrôle dans toutes ses phases, 29; motion retirée après débat, 29.
Résolution de M. Barrette à l'effet qu'un comité spécial composé de certains députés devrait étudier la question d'émettre en anglais et en français les monnaies, billets et bons de l'Etat; amendement de M. Mercier (Outremont); débat, 126.

**Montréal:** (*Voir* Chemins de fer).
M. Mercier (St-Henri) demande si le gouvernement a terminé à Montréal l'expropriation des immeubles construits dans le quadrilatère formé par les rues St-Jacques, Windsor, St-Antoine et Cathédrale, 130; dépôt, 131.

**Motut, Jean Amédé:** (*Voir* Postes).

**Mulvey, Thomas:**
Documents relatifs à la mise à la retraite de—, 15.

**Municipalités:**
M. Coote demande le montant de la dette flottante que les— ont manqué à payer en 1931, 1932 et 1933, 249; dépôt, 277.

**Murray, Dr L. R.:** (*Voir* Pensions).

**Mc**

**McFarland, J. I.:** (*Voir* Ports).

**McRuer, J. C.:** (*Voir* Avocats).

**N**

**Nacmine:** (*Voir* Postes).

**Nash's Creek:** (*Voir* Postes).

**Naturalisation:**
Bill No 31, Loi modifiant la Loi de—; 1ère lecture, 163; motion pour la deuxième lecture; retirée après débat et le bill disparaît, 322.

**Navigation:**
M. Neill demande quels propriétaires de navire ou quelles compagnies de navigation ont reçu des subventions pour des services dont le point de départ était Victoria ou Vancouver; dépôt, 80; dépôt supplémentaire, 90.

**New-Carlisle:** (*Voir* Travaux publics).

**New-Massett:** (*Voir* Travaux publics).

**Newport Islands River:** (*Voir* Travaux publics).

**Nickel:** (*Voir* Subsides).
M. Woodsworth demande le chiffre de nos exportations de— en mars 1934; dépôt, 326.

**Notre-Dame de Pierreville:** (*Voir* Postes).

**Nouveau-Brunswick:** (*Voir* Chômage).

**Nouvelle-Ecosse:** (*Voir* Chômage).

**Nouvelle-Zélande:** (*Voir* Beurre).

**Nova Scotia Cold Storage Co., Limited:** (*Voir* Ports).
M. Ralston demande documents *re* responsabilités assumées par la Commission du port d'Halifax ou le gouvernement fédéral pour la— ou les valeurs de cette compagnie, 398; dépôt, 479.

**Nova Scotia Public Cold Storage Co.:**
M. Duff demande si le gouvernement canadien a acheté l'entrepôt de la—, 145; dépôt, 293.

**O**

**Œufs et porcs:**
Résolution de M. Pickel à l'effet qu'il faudrait modifier les lois de classification des—; amendement de M. Sterling demandant que cette question soit référée au comité de l'agriculture et de la colonisation; motion telle qu'amendée est adoptée, 154; rapport du comité, 499.

**Oignons:**
M. Gott demande combien de sacs d'— on a produits au Canada durant les dix dernières années, quel est le droit douanier sur les—, etc., 248; dépôt, 259.

**Oiseaux migrateurs:**
Arrêtés du conseil publiés en vertu de la Loi de la convention des—, 14.

**Ontario:** (*Voir* Chômage).

**Or:**
M. Reid demande quelles quantités d'— ont été exportées ou ont laissé le Canada en 1933, 103; dépôt, 105.

**Orateur, M. l':**
Communique le discours du Trône à la Chambre des Communes, 3.
Décision de— *re* amendement de M. Gardiner à l'adresse en réponse au discours du Trône, 51.
Décision de— *re* demande de rétractation de certaines paroles faite par M. Lucas, 70.
Décision de— sur un amendement à la motion portant 2ème lecture du bill No 19, 157.
Décision de— sur un amendement à la 2ème lecture du bill 21, 254.
Décision de— sur un amendement à la motion portant 2ème lecture du bill No 51, 272.

**Orateur, M. l':**—*Fin*
Informe la Chambre que le Greffier a reçu un rapport de l'élection complémentaire de Oxford-Sud, 281.
Déclare irrégulier le sous-amendement de M. Spencer au budget, 311.
Informe la Chambre que deux députés l'ont notifié de la vacance survenue dans la représentation à la suite du décès de Thomas Herbert Lennox, député de York-Nord, 314.
Décision de— sur l'amendement de M. Ralston au budget, 332.
Décision de— sur l'amendement de M. Irvine au budget, 335.
Décision de— sur l'amendement de M. Elliott au budget, 336.
Annonce qu'il a reçu la lettre de démission de Mitchell F. Hepburn, député de Elgin-Ouest et qu'il a donné ordre d'émettre un bref d'élection, 395.
Décision de— sur l'amendement de M. Coote à la motion pour l'adoption du 8ème rapport du comité de la banque et du commerce, 474.
Annonce qu'il a reçu avis du décès de M. Spankie, de la vacance créée pour le district électoral de Frontenac-Addington et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections, 483.
Décision de— sur l'amendement M. King et le sous-amendement Irvine à la 3ème lecture du bill 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, 548.
Décision de— sur l'amendement Casgrain à la 3ème lecture du même bill, 548.

**Ottawa:**
Résolution portant autorisation pour le ministre des Travaux publics de conclure une entente avec la cité d'Ottawa pour proroger les stipulations du contrat actuel avec la corporation; 1ère lecture, 24; 2ème lecture, 50.
Bill No 8, Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la corporation de la cité d'Ottawa; 1ère lecture, 51; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 109; adopté au Sénat, 136; S.R. 226.
Dépôt de documents *re* coût des édifices publics appartenant à l'Etat dans la ville d'—, 31.

**Ouellet, N.:** (*Voir* Postes).

**Oxdrift:** (*Voir* Postes).

**Oxford-Sud:**
Décès de Thomas Cayley, député de—, 2.
Rapport de l'élection complémentaire de—, 281.

## P

**Pacific Engineers Limited:**
M. Neill demande combien d'adjudications tout ministère fédéral a accordées en 1932 et 1933 à la—, 91; dépôt, 137.

**Painchaud, J.-Bte:** (*Voir* Marine).

**Paix, Rivière la:**
Résolution à l'effet que la région de la— devrait être reliée au littoral du Pacifique par un chemin de fer direct; amendement de M. Manion; résolution telle qu'amendée est adoptée, 132.

**Paspébiac:** (*Voir* Travaux publics).

**Passamaquoddy:**
Rapport de la Commission internationale chargée d'étudier l'effet sur les pêcheries d'un barrage des baies— et Cobscook, 390.

**Passes:** (*Voir* Chemins de fer).

**Pêcheries:**
Rapport annuel du ministère des— pour l'année 1932-3, 10.
Arrêté du conseil C.P. autorisant le paiement de primes de pêche, 11.
Arrêté du conseil C.P. 2607 pour l'émission de licences à des navires de pêche des Etats-Unis, 11.
Bill No 7, Loi modifiant la Loi des—, 1932; 1ère lecture, 32; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 115; adopté au Sénat, 136; S.R. 226.
M. Brasset demande quelles sommes le gouvernement fédéral a dépensées de 1900 à 1933 pour les—, 145; dépôt, 155.
M. MacLean demande combien de saisies d'appareils pour la capture du homard, le garde-côte no 2 a opérées dans la baie Malpèque, aux chenaux Tignish et Hardy, en 1933, 480.

**Pénitenciers:**
Rapport du surintendant des— pour l'année financière échue le 31 mars 1933, 27.
M. Reid demande si, durant l'année 1933 on a fait un appel de soumissions pour des approvisionnements pour le pénitencier de New-Westminster; dépôt, 107.

**Pensions:**
Règlement en vertu de l'article 6 de la Loi des—, 14.
Rapport annuel du ministère des— et de la santé publique pour l'année financière échue le 31 mars 1934, 13.
Relevé des noms des personnes qui reçoivent une— au Canada, 17.
M. Ralston demande renseignements au sujet des pensions, des personnes à charge soumises à une revision, du nombre des pensions diminuées, du montant de la réduction ou de l'augmentation, etc., 55; dépôt, 106.
M. Power demande documents *re* nomination des membres de la Commission canadienne des—, 56; dépôt, 143.
Relevé des personnes à l'emploi de l'Etat qui reçoivent une pension en plus de leur traitement, 79.
M. Garland (Bow-River) demande combien de pensionnaires de la guerre ont vu leur pension réduite en 1933; dépôt, 123.
M. MacLean demande toute correspondance échangée avec l'île du Prince-Edouard, *re* pensions de vieillesse, 124; dépôt, 211.
M. Mackenzie (Vancouver-Centre) demande documents échangés entre la Commission des pensions et la Légion canadienne *re* revision de pensions, déductions ou surpayes de pensions, 165; dépôt, 190.
M. Mackenzie (Vancouver-Centre) demande documents échangés entre le ministre des Pensions et la Commission des pensions *re* revision, déductions ou surpayes de pensions, 165; dépôt, 179.
M. Mackenzie (Vancouver-Centre) demande documents échangés entre la Légion canadienne et le ministre des Pensions, *re* revisions, déductions, suspensions ou surpayes de pensions, 165; dépôt, 190.
M. Gagnon demande documents *re* Avila Blouin, blessé durant la guerre, 193; dépôt, 288.
M. Ross demande combien d'audiences où il y avait quorum a tenues la Commission des pensions, 212; dépôt, 218.

74731—40

**Pensions:**—*Fin*
M. Veniot demande documents relatifs au congédiement du Dr L. R. Murray et à la nomination de son successeur, 214; dépôt, 218.
M. Mitchell demande quels fonctionnaires du ministère des— reçoivent une pension, etc., 239; dépôt, 247.
M. Mitchell demande documents émis durant les derniers douze mois aux fonctionnaires du ministère des— chargés de l'administration, 289; dépôt, 363.
M. Macdougall demande relevé des personnes âgées de la Nouvelle-Ecosse qui reçoivent des pensions de vieillesse, 381; dépôt, 397.
Bill No 127, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 561; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Personal Finance Corporation:**
Bill No 43 (D du Sénat), intitulé: Loi constituant en corporation—; dépôt, 212; 1ère lecture, 218; 2ème lecture et référé au comité des banques et du commerce, 245; rapporté avec des amendements, 279; comité général, 563; 3ème lecture, 564; le Sénat agrée les amendements faits par la Chambre des Communes, 569; S.R. 587.

**Petawawa:** (*Voir* Milice).

**Petit Cap:** (*Voir* Travaux publics).

**Pied-du-Lac:** (*Voir* Postes).

**Pierreville:** (*Voir* Postes).

**Plourde, J.-B.:** (*Voir* Postes).

**Poids et mesure:**
Etat des recettes et des dépenses du service des— pour l'année terminée le 31 mars 1933, 10.

**Pointe-à-Elie:** (*Voir* Travaux publics).

**Pointe-Basse:** (*Voir* Travaux publics).

**Pointe Bleue:** (*Voir* Indiens).

**Pointe-Fortune:** (*Voir* Postes).

**Poirier, Augustin:** (*Voir* Travaux publics).

**Porcs:** (*Voir* Œufs).

**Portage:** (*Voir* Travaux publics).

**Port-Daniel, Est:** (*Voir* Travaux publics).

**Port-Hood, île de:** (*Voir* Chômage).

**Port-Latour:** (*Voir* Travaux publics).

**Ports:**
M. Neill demande si la Commission du— de Vancouver a adjugé une entreprise pour la prolongation du quai Lapointe, 156; dépôt, 195.

**Ports:**—*Fin*
M. MacInnis demande documents entre tout ministère, le Cartel des blés, J. I. McFarland et la Commission du port de Vancouver *re* location du réservoir à grains No 2 en 1933-34, 165; dépôt, 230.
M. MacInnis demande quel était le montant des assurances qui couvraient les propriétés de la Commission du— de Vancouver en 1933, 200; dépôt, 293; dépôt supplémentaire, 365.
M. Ralston demande documents *re* construction, par la Commission du— d'Halifax, de hangars d'acier, 234; dépôt, 479.
M. Ralston demande documents *re* prise de possession, par la Commission du— d'Halifax, de l'entrepôt de la Nova Scotia Cold Storage Co., Ltd., 234; dépôt, 479.
M. Casgrain demande documents *re* automobile Packard de la Commission du— de Québec et montant voté pour en tenir lieu, 363.
M. LaVergne demande si la Commission du— de Québec a demandé des soumissions pour la reconstruction des hangars nos 25, 26 ou 27, à quelles dates et conditions, etc., 390.

**Postes:**
Dépôt de documents *re* congédiement de Willie Mainville, maître de— de Grande-Vallée, 10.
Liste des bureaux de— de Québec dont les recettes sont de moins de $100 par année, 10.
Dépôt de documents *re* courrier et modification du contrat des— pour White's Lake et Lower Prospect, 10.
Dépôt de documents *re* nouveau maître de— à Field, 10.
Copie du rapport du ministre des— pour l'année échue le 31 mars 1933, 19.
M. Pouliot demande quels étaient les maîtres de— en fonctions dans le comté de Témiscouata le 1er août 1930, 38; dépôt, 75.
M. Pouliot demande documents *re* nomination de Jean Bruchesi au ministère des—, 39; dépôt, 83.
M. Boulanger demande documents *re* entreprise de la distribution rurale des dépêches à la Durantaye, 39; dépôt, 114.
M. Pouliot demande un exemplaire de l'album intitulé "Quarante jours au Canada", 39; dépôt, 75.
M. Boulanger demande tout le dossier relatif au transport des dépêches entre la gare et le bureau de— à St-Charles de Bellechasse, 40; dépôt, 107.
M. Pouliot demande documents *re* nomination d'Amédée Jean, maître de— de St-Antonin, 40; dépôt, 75.
M. Pouliot demande si le ministère des— a adjugé des contrats sans exiger des soumissions préalables, 55; dépôt, 75.
M. Veniot demande documents *re* destitution du maître de— de rivière Glade, N.-B., et de la nomination du maître de— actuel, 56; dépôt, 90.
M. Veniot demande documents *re* contrat pour la distribution des correspondances sur le circuit no 2 de Salisbury, 65; dépôt, 107.
M. Michaud demande documents *re* plaintes portées contre le maître de— de Nash's Creek, 65; dépôt, 79.
M. Marcil demande documents *re* manutention des correspondances de Gaspé à Matapédia et Campbellton, 65; dépôt, 268.
M. Marcil demande documents *re* accusations portées contre Eugène Anglehart, maître de— de Kelly, 65; dépôt, 84.
M. Heenan demande documents *re* destitution du maître de— de Oxdrift, 65; dépôt, 138.
M. Heenan demande documents *re* nomination d'un nouveau maître de— à Oxdrift, 65; dépôt, 138.

**Postes:**—*Suite*
M. Duff demande liste des bureaux de— de la Nouvelle-Ecosse dont les recettes sont entre $200 et $3,000, 92; dépôt, 114.
M. Pouliot demande copie de l'arrêté du conseil nommant M. Edgar Boutet comme secrétaire de l'Exécutif au ministère des—, 104; dépôt, 130.
M. Ferland demande documents *re* démission du notaire Amédée Dugas, maître de— à St-Jean de Matha et la nomination de Léopold Marcil, 123; dépôt, 208.
M. Duff demande documents *re* entreprise du transport des correspondances entre Wycocomagh et Margaree-Sud-Ouest, 124; dépôt, 163.
M. Fraser (Caribou) demande le chiffre des recettes totales provenant des 658 bureaux de— mentionnés dans le document No 95, 131; dépôt, 144.
M. Woodsworth demande quelles sommes on a versées pour le transport du courrier par le chemin de fer et la flotte du Canadien-Pacifique, par le chemin de fer et la flotte du Canadien-National, 135; dépôt, 135.
M. Fontaine demande documents *re* transport du courrier sur le circuit rural No 2 de St-Hyacinthe, 145; dépôt, 160.
M. Neill demande si en vertu d'un contrat passé entre le Canadien-Pacifique et le ministère du Commerce, le premier doit transporter gratuitement les matières postales sur la côte ouest de l'île de Vancouver; dépôt, 156.
M. Fraser (Caribou) demande le nombre des bureaux de— qui, dans huit provinces canadiennes, ont des recettes de moins de $100, 175; dépôt, 337.
M. Brasset demande documents *re* démission de Georges Molloy, maître de— à Chandler, 193; dépôt, 254.
M. Pouliot demande si MM. Johnny April, N. Ouellet, J. Michaud, M. Saint-Pierre, D. Lebel, Antoine Landry, C. Saint-Pierre, André Beaulieu, J. Viel, J. B. Plourde ont subi des enquêtes pour ingérence politique en 1930, s'ils ont été destitués, 200; dépôt, 230.
M. Pouliot demande si MM. E. Levesque, T. Dubé, J. Michaud, A. Beaulieu, O. Sirois, E. Rioux, C. Bosse, ont subi des enquêtes et s'ils ont été destitués, 201; dépôt, 230.
M. Pouliot demande copie du décret du conseil nommant M. Edgar Boutet secrétaire de l'exécutif au ministère des—, 225; dépôt, 231.
M. Pouliot demande documents *re* transport du courrier à Pied du Lac, Boisvert, Les Etroits et Belanger Siding, 225; dépôt, 257.
M. Michaud demande documents *re* transport du courrier de la gare au bureau de— de Green River, 234; dépôt, 268.
M. Michaud demande documents *re* destitution de Xavier Cyr, maître de— de Baker Brook, 233; dépôt, 254.
M. Raymond demande documents *re* nomination du maître de— actuel de Beauharnois, 234; dépôt, 277.
M. Boulanger demande documents *re* service de facteurs dans Lauzon, St-Joseph de Lévis, Harlaka et Beaumont, 240; dépôt, 324.
M. Boucher demande toute la correspondance échangée depuis le 1er août 1930 au sujet des maîtres de— des bureaux de— suivants: Pierreville, Saint-Zéphirin de Courval, Saint-Elphège, Saint-François du Lac, Saint-Gérard, Yamaska-Ouest, Notre-Dame de Pierreville, La Visitation, Saint-David, Saint-Guillaume, au sujet aussi de leurs successeurs, 249; dépôt, 379.
M. Vallance demande une liste des bureaux de— dont les recettes sont de $1,500 à $10,000 par année et les réductions de salaires que les maîtres de— ont subies depuis trois ans, 249; dépôt, 496.
M. Totzke demande documents *re* destitution de Jean Amédée Motut, maître de— à Hoey, 249; dépôt, 376.

**Postes:**—*Fin*
M. Véniot demande documents *re* destitution du maître de— de Saint-Louis, comté de Kent, 249; dépôt, 309.
M. Thauvette demande documents *re* destitution de Mme Marie-Laure Lalonde, maître de— à Pointe-Fortune, 269; dépôt, 370.
M. McKenzie (Assiniboïa) demande documents *re* fermeture du bureau de— de Gap View et de la modification de l'entreprise postale de Forget, Gap View, Handsworth à Stoughton et Handsworth, 269; dépôt, 309.
M. Mackenzie (Vancouver-Centre) demande documents échangés au sujet du transport des dépêches entre l'Ile-aux-Coudres et la Baleine, 269; dépôt, 309.
M. Deslauriers demande si de 1931 à 1934 la Commission du service civil a tenu des examens pour des emplois de facteurs à Montréal; dépôt, 316.
M. Casgrain demande documents *re* contrat relatif au transport des dépêches de la Malbaie à Grand Fonds, comté de Charlevoix, 326; dépôt, 376
M. Michaud demande documents *re* maître de— de Val d'Amour, Nouveau-Brunswick, 326; dépôt, 479.
M. Garland (Bow-River) demande documents *re* destitution de M. T. B. Lett, maître de— de Nacmine, et nomination de Mme Molyneux, 326; dépôt, 376.
M. Dubois demande documents *re* destitution de Eloi Girard, maître de— de Saint-Célestin, comté de Nicolet, 353; dépôt, 397.
M. Michaud demande documents *re* maître de— à Grand Falls, 381; dépôt, 490.
M. Michaud demande documents *re* bureau de— de White Brook et changement de maître de—, 381; dépôt 434.
M. McIntosh demande documents échangés entre toute persoonne de Beacon Hill et le ministère des— *re* bureau de— de Beacon Hill et aussi rapport de l'enquête du surintendant, 386.
M. McIntosh demande documents échangés entre toute personne de Spiritwood et le ministère des— *re* bureau de— de Spiritwood, et aussi rapport de l'enquête de l'inspecteur, 387.
M. McIntosh demande documents échangés entre toute personne de Medstead et le ministère des—, *re* bureau de—, et aussi rapport de l'enquête de l'inspecteur, 387.
M. Ralston demande documents *re* service postal entre Sheet Harbour et Upper Musquodoboit, Halifax, 398.
M. Casgrain demande documents échangés avec la Canadian Airways Limited *re* transport de matières postales de Québec à la Côte Nord, et *re* contrat actuellement en vigueur, 398; dépôt, 431.

**Prêts:**
M. Hanson (Skeena) demande le total des— aux crédits que le Canada a accordés à d'autres nations, les noms de ces pays, etc., 353; dépôt, 375.
Bill No 123, Loi modifiant la Loi des compagnies de—; 1ère lecture, 496; 2ème lecture, comité général et progrès, 554; 3ème lecture, 564; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Prêt agricole canadien:**
Rapport annuel du Bureau du— canadien, 19.
Copie du rapport des auditeurs sur l'état financier du— canadien, 19.
M. Ferland demande en quelle année la Commission du— a commencé à prêter aux cultivateurs; dépôt, 91.

**Prêt agricole canadien:**—*Fin*
Résolution portant qu'il y a lieu de modifier la Loi du— pour faciliter les prêts aux cultivateurs, en augmenter le chiffre ou accorder des délais pour autoriser le ministre des Finances à acheter des obligations nouvelles et prescrire des avances supplémentaires par la Commission; 1ère lecture, 339; 2ème lecture, 382.
Bill No 93, Loi modifiant la Loi du—; 1ère lecture, 382; 2ème lecture, comité général et progrès, 399; 435; 3ème lecture, 475; adopté au Sénat avec un amendement, 547; amendement du Sénat adopté, 561; S.R. 586.

**Prêt et fiducie:**
M. Blair demande quels dividendes ont déclarés les compagnies de— en 1930, 1931, 1932 et 1933; dépôt, 64.

**Prince-Albert, Camp de:** (*Voir* Chômage).

**Prince-Rupert:**
M. Hanson (Skeena) demande documents *re* louage d'un réservoir à grains à—, 40; dépôt, 160; dépôt supplémentaire, 190.
M. Hanson (Skeena) demande quelles ont été les recettes fédérales brutes des douanes, des postes, des télégraphes, des pêcheries, de l'impôt sur le revenu à—, C.B.; dépôt, 75.

**Prix, Ecart des:** (*Voir* Achats en grosses quantités).
Résolution de M. McKenzie (Assiniboïa) à l'effet qu'il faudrait immédiatement conduire une enquête en vertu des dispositions de la Loi du conseil des recherches sur les causes profondes de l'écart considérable entre les prix des produits bruts et les prix des marchandises fabriquées avec ces produits; motion retirée, 93.

**Prudential Trust Company:**
Bill No 11, Loi sur la— à responsabilité limitée; 1ère lecture, 63; 2ème lecture et référée au comité de la banque et du commerce, 86; rapportée avec des amendements, 148; comité général et 3ème lecture, 171; adopté au Sénat, 257; S.R. 263.

**Publications de l'état:**
Relevé des— qui n'ont été édictées qu'en anglais, 21.
M. Bertrand demande combien de volumes, pamphlets, fascicules, feuillets ont été publiés en anglais seulement durant l'année 1933, par chacun des ministères de l'Etat, et combien ont été publiés en français seulement, 164; dépôt, 230.

## Q

**Quais:**
Etat sommaire des recettes de quayage, 10.

**Québec:** (*Voir* Ports).

**Québec-Montmorency:** (*Voir* Chômage).

## R

**Radiodiffusion:**
Règlements de la— relatifs à la sauvegarde de la vie humaine en mer, 10.
Modifications aux règlements de la— *re* stations d'expériences pour amateurs, 10.
Motion portant qu'un comité spécial composé de neuf membres sera institué pour s'enquérir des actes de la Commission de la—, pour proposer quels changements doivent être apportés au système actuel d'irradiation et si les lois devraient être modifiées en tout ou en partie, 85; noms des membres du comité, 146; 1er rapport, 185; 1er rapport adopté, 191; 2ème et dernier rapport, 560; ce rapport est adopté, 561.
Rapport intérimaire de la Commission canadienne de la— pour l'année solaire 1933, 169.
Amendements aux règlements de la radiodiffusion sous l'empire de l'article 5 du chapitre 195, S.R.C. 1927, 169.
Bill No 126, Loi concernant la—; 1ère, 2ème lecture, 561; 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Rapports:**
Arrêté du conseil C.P. 1042 ordonnant que les—, soit anglais, soit français des départements, soient complets et livrés à l'Imprimeur du Roi le, ou avant le 1er juillet de chaque année, 359.

**Recherches scientifiques, Conseil national:**
Copie du 60ème rapport annuel du— pour l'année financière 1932-33, 95.

**Réciprocité:**
Résolution à l'effet que le gouvernement du Canada devrait entamer de nouvelles négociations avec le gouvernement des Etats-Unis en vue de conclure une convention de commerce satisfaisante par laquelle nos produits naturels entreraient en franchise aux Etats-Unis en échange pour l'admission de certaines marchandises américaines; proposition d'amendement du premier ministre; débat ajourné, 94.

**Régie intérieure, Commission de:**
Noms des membres de la— de la Chambre, 6.

**Règlement:**
Motion portant modification de la Règle 93 pour faire disparaître l'amende de cinq dollars par jour quand un bill n'est pas présenté dans les délais voulus, et pour élever de deux à cinq cents dollars le coût d'impression du bill dans les Statuts; motion adoptée, 568.

**Remboursements:**
Etat des sommes remboursées en vertu de la Loi des—, 15.

**Rémunération du service public:** (*Voir* Déduction).

**Renard, Petite rivière au:** (*Voir* Travaux publics).

**Renard, Rivière au:** (*Voir* Travaux publics).

**Rennie, Almon Secord:**
Elu député de Oxford-Sud, 281.
Occupe son siège en Chambre, 282.

**Réservoirs à grains:**
M. MacInnis demande quels étaient en 1933-34 les tarifs des— en vigueur à Montréal, Vancouver, Saint-Jean, Halifax, Québec, Port-Arthur, soit pour la réception, soit pour l'expédition, 192; dépôt, 287.
M. Garland (Bow-River) demande quelle a été, par variété et par classe, la quantité de grains reçue au— No 2 de Vancouver, de 1933 à 1934, 339; dépôt, 365.
M. Mackenzie (Vancouver-Centre) demande quelle somme le Cartel des blés de l'Alberta a versée pour le— de Vancouver en 1932, 1933 et 1934, 363; dépôt, 419.

**Restigouche-Madawaska:**
M. Michaud élu député de—, 2.

**Revenu consolidé et vérification:**
Rapport des aides experts employés en vertu des dispositions de la Loi du—, 19.

**Revenus de guerre:**
Bill No 97, Loi modifiant la Loi spéciale des—; 1ère lecture, 418; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 432; adopté au Sénat, 489; S.R. 555.

**Revenu national:**
Rapport annuel du ministère du—, 17.
Rapport du ministère du—, division des douanes, 17.
Liste des nominations faites en vertu de la Loi du—, 17.
M. Veniot demande documents *re* nomination d'un percepteur-adjoint des douanes au port de Shippegan, 37; dépôt, 57.
M. Girouard demande documents *re* conduite de C. T. A. Hart, fonctionnaire du—, 40; dépôt, 84.
M. Laflèche demande combien d'autos le ministère du— a saisies et vendues de 1926 à 1930, 248.

**Richmond-Wolfe:** (*Voir* Travaux publics).

**Riding Mountain National Park:**
M. Weir (Macdonald) demande le nom et l'adresse des personnes occupant des fonctions administratives au— ou détenant des concessions, ou bénéficiant d'adjudications, 381; dépôt, 401.

**Rioux, E.:** (*Voir* Postes).

**Royale gendarmerie à cheval du Canada:**
Etat des argents dépensés en vertu de la Loi de la—, 23.
M. MacLean demande quels étaient, du 1er avril 1933 au 31 décembre 1933, les noms, le quartier général, le grande et la solde des officiers de la— dans l'île du Prince-Edouard, 76; dépôt, 119.
M. Laflèche demande quels étaient, du 1er avril 1933 au 1er février 1934, les noms, les quartiers généraux, le grade et la solde des officiers de la— à Sherbrooke, 107; dépôt, 130.
Résolution portant modification de la Loi de la— pour prescrire la nomination d'inspecteurs, de sous-inspecteurs de détectives, de chirurgiens-vétérinaires, d'un personnel pour le service maritime, pour prescrire des

**Royal gendarmerie à cheval du Canada:**—*Fin*
pensions aux veuves et des allocations aux enfants des constables tués dans le service, et pour adopter d'autres dispositions relatives aux fonctions et aux contraventions des membres de la Gendarmerie; 1ère lecture, 115; 2ème lecture, 135.
Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la—; 1ère lecture, 135; 2ème lecture et comité général, 166; 3ème lecture, 171; adopté au Sénat, 226; S.R. 226.
M. Goulet demande quel est le nombre total des hommes de la—, combien sont nés au Canada, 289; dépôt, 316.
Bill No 95, Loi modifiant la Loi de la—; 1ère lecture, 386; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 432; adopté au Sénat, 489; S.R. 555.

**Rinfret, L'hon. Juge Thibeaudeau:**
Se rend au Sénat pour sanctionner certains bills, 555.

**Riverside:** (*Voir* Chômage).

**Robert, Néré:** (*Voir* Houille).

**Roberval:** (*Voir* Agriculture).

**Route transcanadienne:**
M. Duff demande relevé des entreprises spéciales qui ont formé une dépense de $300,000 pour la—, 258; dépôt, 289.

**Roy, Charles N.:** (*Voir* Marine).

**Russie:**
Dépôt de documents *re* troc de marchandises avec la Russie, 16.

**Ryckman, E. B.:**
Décès de—, député de Toronto-Est, 9.
Dépôt de correspondance *re* démission de—, ministre du Revenu national, 21,

**S**

**Saguenay:** (*Voir* Agriculture).

**Sainte-Adelaïde de Pabos:** (*Voir* Travaux publics).

**Ste-Angèle de Laval:** (*Voir* Trois-Rivières).

**St-Antonin:** (*Voir* Postes).

**Saint-Benoît de Packington:** (*Voir* Chômage).

**St-Célestin:** (*Voir* Postes).

**St-Charles de Bellechasse:** (*Voir* Postes).

**St-Charles de Caplan:** (Voir Chemins de fer).

**St-Clair Transit Company:**
Bill No 100, Loi concernant la—; 1ère lecture, 421; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 432; motion portant suspension de l'article 105 du Règlement pour permettre au comité des bills privés d'étudier immédiatement ce projet de loi, 432; rapporté sans amendement, 478; comité général et 3e lecture, 492; adopté au Sénat, 565; S.R. 586.

**St-David:** (*Voir* Postes).

**St-Elphège:** (*Voir* Postes).

**Saint-Elzéar:** (*Voir* Chômage).

**Saint-Emile d'Auclair:** (*Voir* Chômage).

**Saint-François du Lac:** (*Voir* Postes).

**Saint-Gérard:** (*Voir* Postes).

**Saint-Guillaume:** (*Voir* Postes).

**Saint-Hyacinthe:** (*Voir* Postes).

**Saint-Jean:** (*Voir* Chemins de fer).

**Saint-Jean, Lac:** (*Voir* Chômage).

**Saint-Jean de Matha:** (*Voir* Postes).

**Saint-Jean Port Joli:** (*Voir* Travaux publics).

**Saint-Joseph de Lévis:** (*Voir* Postes).

**Saint-Louis:** ( *Voir* Postes).

**Saint-Pierre, C.:** (*Voir* Postes).

**Saint-Pierre, M.:** ( *Voir* Postes).

**Saint-Siméon:** (*Voir* Travaux publics).

**Saint-Zéphirin de Courval:** (*Voir* Postes).

**Salisbury:** (*Voir* Postes).

**Sanction Royale:**
Le 28 mars, 226.
Le 20 avril, 262.
Le 16 mai, 340.
Le 28 juin, 555.
Le 3 juillet, 586.

**Sandwich:** (*Voir* Chômage).

**Sandwich-Est:** (*Voir* Chômage).

**Sandwich-Ouest:** ( *Voir* Chômage).

**Santé:** ( *Voir* Pensions).
Règlements d'après les dispositions de la Loi de— dans les travaux publics, 14.
Résolution de M. Howden à l'effet que le cabinet devrait présenter des projets de loi qui (*a*) décréteraient des examens médicaux périodiques du peuple canadien et (*b*) l'assistance des médecins à ceux qui souffrent; débat, 177.
M. Spencer demande documents échangés entre toutes personnes *re* service du Bien-être de l'enfance de la— nationale, 240; dépôt, 545; dépôt supplémentaire, 567.

**Saskatchewan:** (*Voir* Chômage).

**Saumon:**
M. Neill demande relevé du poids et de la valeur des exportations du Canada aux Etats-Unis en— frais, congelé ou en boîtes, chaque année, de 1929 à 1933, 193; dépôt, 218.
M. Reid demande combien de— roses on a pris (*a*) avec des manets, (*b*) avec des seines en 1933, en Colombie-Britannique, dans le district No 1, 239; dépôt, 355.

**Secours directs:** (*Voir* Chômage).

**Secrétaire d'Etat:**
Rapport du— pour l'année échue le 31 mars 1933, 15.
Relevé des cautions et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 15.

**Security National Insurance Company:**
Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: Loi constituant en corporation la—; dépôt, 484; 1ère, 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 485; rapporté avec un amendement, 500; inscrit au feuilleton, ce jour, 546; comité général et 3ème lecture, 563; le Sénat accepte l'amendement des Communes, 570; S.R. 586.

**Sergent d'Armes:**
Le major Milton Fowler Gregg, C.V.C.M., est nommé—, 69.

**Serments d'allégeance:**
Bill No 34, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 171; le bill est retiré, 257.
Bill No 57, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 259; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 299; adopté au Sénat, 319; S.R. 340.

**Serments d'office:**
Bill No 1, Loi concernant la prestation des—; 1ère lecture, 3.

**Service civil:**
Relevé des emplois exclus du fonctionnement de la Loi du—, 15.
Relevé des mises à la retraite et des allocations de retraite aux fonctionnaires de l'Etat durant l'année civile 1933, 19.
Etat des gratifications accordées aux fonctionnaires de l'Etat durant l'année financière échue le 31 mars 1933, 19.
Etat des allocations accordées aux personnes à charge des fonctionnaires pour l'année 1933, 19.

**Service civil:**—*Fin*
Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi du— pour l'année 1933, 19.
Etat relatif au fonds d'assurance du— pour l'année échue le 31 mars 1933, 58.
Motion portant qu'un comité spécial de sept membres soit institué pour s'enquérir de l'exécution et du fonctionnement de la Loi du— avec l'instruction de s'enquérir du fonctionnement de la Loi, de la modification ou du remplacement de tout article ou de l'addition de nouveaux, 85; noms des membres du comité, 113; 1er rapport, 133; adopté, 134; 2ème rapport, 319; 3ème rapport, 337; 4ème rapport, 493.
Dépôt de documents *re* nombre de fonctionnaires en 1930, 90.
M. Pouliot demande dans quels ministères il y a un secrétaire de l'exécutif; dépôt, 122.
M. Reid demande le nombre de fonctionnaires de soixante-cinq ans mis à leur retraite, etc., 131; dépôt, 230.
Vingt-cinquième rapport annuel de la Commission du service civil, année 1933, 137.
M. St-Père demande les noms, la date de nomination, etc., de tous les commis, classe I et II qui ont obtenu des emplois publics durant l'année échue le 31 mars 1933, 153; dépôt, 189.
M. Pouliot demande quel est le nombre des sous-ministres dans l'administration du pays, et combien de sous-ministres ont quitté leur emploi depuis 1930, 153; dépôt, 203.
M. Dubois demande le nombre d'employés permanents, surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel en 1933, 156.
M. Ferland demande si la Commission du— a tenu un examen pour l'emploi d'inspecteur senior suppléant des œufs dans Québec, 181; dépôt, 189.
M. Pouliot demande si la Commission du— a annoncé un emploi de commis au bassin de radoub de Lauzon en 1933; dépôt, 212.
Vingt-sixième rapport annuel de la Commission du— (version française), 239.
M. Hanbury demande le nombre total des fonctionnaires mis à leur retraite au département de l'Intérieur depuis le 7 août 1930, etc., 310; dépôt, 551.

**Seul, Lac:**
M. Heenan demande combien a coûté par acre le défrichement de la terre autour du lac Seul, 58; dépôt, 129.

**Shaunavon:**
M. Donnelly demande documents échangés entre la Canadian Legion, la British Empire Service League et les ministères des Travaux publics et de la Défense nationale, *re* bail ou renouvellement du bail de l'arsenal de—, 370; dépôt, 569.

**Sheet Harbour:** (*Voir* Postes).

**Shefford:** (*Voir* Travaux publics).

**Sherbrooke:** (*Voir* Travaux publics).

**Shigawake:** (*Voir* Travaux publics).

**Shippegan:** (*Voir* Douanes).

**Sirois, O.:** (*Voir* Postes).

**Slaght, Arthur G.:**
Dépôt de documents *re*—, 17.

**Small Loan Company of Canada, The:**
Bill No 15, Loi constituant en corporation—; 1ère lecture, 95; 2ème lecture après vote, 122; référé au comité des banques et du commerce, 122; rapporté avec des amendements, 279; comité général, 563; 3ème lecture, 564; adopté au Sénat, 573, S.R. 587.

**Société des nations:**
Rapport des délégués du Canada à la 14ème réunion de la—, 84.

**Société Royale du Canada:**
Etat des recettes et des dépenses de la—, 19.

**Soie artificielle:** (*Voir* Tarif).

**Soja, Graines de:** (*Voir* Tarif).

**Soldats:**
Dépôt de documents *re* secours de chômage pour les anciens—, 16.
Bill No 94, Loi modifiant la Loi d'établissement de—; 1ère lecture, 386; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 398; adopté au Sénat, 427; S.R. 555.

**Sorel:** (*Voir* Marine).

**Spankie, William:**
Décès de—, député de Frontenac-Addington, 483.

**Spences Bridge:** (*Voir* Chômage).

**Spiritwood:** (*Voir* Postes).

**Stanstead:** (*Voir* Travaux publics).

**Statistiques:**
M. St-Père demande si la Commission du service civil a nommé les 278 fonctionnaires ajoutés au personnel du Bureau des— en 1933; dépôt, 181.

**Stoughton:** (*Voir* Postes).

**Stubbs, Ex-juge:**
Copie de l'arrêté du conseil destituant le juge Stubbs, de même qu'une copie du rapport et de la preuve, 17.
Copie de l'arrêté du conseil C.P. 562 et rapport du juge Frank Ford relatif aux plaintes portées contre l'—, 17.
M. Brown demande lettres échangées entre l'— ou quiconque écrivant en sa faveur et le ministre de la Justice ou tout fonctionnaire de son ministère au sujet d'une pension pour—, 326; dépôt, 331.

**Subsides:**
Avis à l'effet que la Chambre se formera en comité des— le 29 janvier, 18; la Chambre en comité des—, résolutions adoptées, 85, 96, 98, 109, 115, 116; progrès, 135; résolutions adoptées, 138, 146, 161, 166, 171, 172, 182; amendement de M. Bourassa, 196; résolutions adoptées, 186, 194, 197; amendement de M. Woodsworth relatif au nickel, 201.
En comité des— pour adopter une résolution à l'effet qu'il faut octroyer à Sa Majesté une somme n'excédant pas $30,073,471.87, soit un sixième des crédits principaux; 1ère et 2ème lecture, 204.
En comité des—, 209; résolutions adoptées, 219.
En comité des— pour étudier une résolution portant qu'il faut octroyer $52,661,304 à Sa Majesté pour combler le déficit des Chemins de fer nationaux; 1ère et 2ème lecture, 221.
En comité des—; résolutions adoptées, 242, 263, 299, 303, 306.
Budget intérimaire: 1° Résolution portant qu'une somme de $15,036,735.93, soit un sixième de chacun des crédits qui n'ont pas été votés pour l'année se terminant le 31 mars 1935, soit accordée à Sa Majesté.
2° Résolution portant qu'une somme de $2,237,789.69, soit accordée à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 1935, somme représentant un quart de divers item à être votés par le Parlement,
3° Résolution portant qu'une somme de $888,000, soit un quart du montant de chaque item inscrit dans le budget 1934-5 de la marine marchande du gouvernement, et des taux de transport dans les Provinces maritimes, soit accordée à Sa Majesté; 1ère et 2ème lecture des résolutions précédentes, 328.
La Chambre en comité des—; résolutions adoptées, 346, 362, 364, 367, 368, 373, 377, 378, 435; concours, 437.
La Chambre en comité des—; résolutions adoptées, 497, 573, 577; résolutions rapportées, lues la 1ère et la 2ème fois, 580.

**Sunbury, Camp de:** (*Voir* Chômage).

**Sutherland, Hon. Donald:** (*Voir* Tabac).

## T

**Tabac:**
M. Ferland demande si l'Etat a reçu des requêtes demandant l'imposition d'une taxe de 20 sous par livre sur la vente du tabac en feuilles, 213; dépôt, 288.
M. Gott demande le rapport de l'hon. Donald Sutherland sur une enquête sur le tabac faite en 1933; dépôt, 233.

**Tadoussac:** (*Voir* Travaux publics).

**Tanguay, J. L. A.:** (*Voir* Justice).

**Tardif, chenal:** (*Voir* Travaux publics).

**Tarif:**
Arrêté du conseil C.P. 605 concernant le renvoi à la Cour Suprême de certaines questions affectant la Loi de la Commission du—, 211.
Arrêté du conseil C.P. 741 modifiant l'arrêté du conseil 605, 237.
Rapports et procès-verbaux de la Commission du—, 258.

**Tarif:**—*Fin*
Rapports et procès-verbaux de la Commission du— relatifs à une enquête sur les figues mûres, le gaz, etc., 351.
Rapports et procès-verbaux de la Commission du— sur la question des fruits et légumes, 360.
Rapport intérimaire et procès-verbaux de la Commission du— au sujet des tissus en laine, 363.
Rapport et procès-verbaux de la Commission du— *re* plants de pépinière, chapeaux et capuchons filés d'acetate de cellulose et de soie artificielle, 368.
Bill No 98, Loi modifiant le— des douanes; 1ère lecture, 418; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 432; adopté au Sénat, 483; S.R. 555.
Rapport et procès-verbaux de la Commission du— sur une enquête relative aux attaches sans agrafes, 418.
Rapport et procès-verbaux de la Commission du— relatifs à une enquête sur les tuyaux, tubes et parties, 474.
Rapport et procès-verbaux de la Commission du— relatifs à une enquête sur les épingles à cheveux, les machines à calculer et à facturer, les tourteaux de graines de soja, 485.
Bill No 125, Loi modifiant le— des douanes; 1ère lecture; 2ème lecture, en comité, 551; 3ème lecture, 568; adopté au Sénat, 573; S.R. 587.

**Tecumseh:** (*Voir* Chômage).

**Témiscouata:** (*Voir* Postes).

**Terres fédérales:**
Relevé des baux, licences, permis annulés en vertu de la Loi des—, article 96, 14.
Arrêtés du conseil publiés en conformité de l'article 75, de la Loi des—, 14.
Résolution portant approbation des arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 9 septembre 1932 et le 31 décembre 1933 en conformité des dispositions de l'article 75 de la Loi des—, 201.

**Terre-Neuve:**
Rapport de la Commission royale britannique qui a étudié les finances de— et ses chances de développement, 236.

**Territoires du Nord-Ouest:**
Relevé des permis accordés pour transporter des liqueurs intoxicantes dans les—, 14.
Ordonnances des—, 14.
M. Heenan demande copie des règlements *re* exploitation des placers dans les—, 65; dépôt, 102.

**Thompson, J. Thomas Connelly:**
Sur motion de M. Bennett, appuyé par M. Mackenzie King, M— est nommé commissaire du cens électoral fédéral en vertu des dispositions de la Loi du droit de vote, 573.

**Thousand Islands Bridge Company:**
Bill No 27, Loi constituant en corporation—; 1ère lecture, 148; 2ème lecture et référé au comité des bills privés, 172; rapporté avec des amendements; inscrit au feuilleton pour être pris en considération, ce jour, 283; comité général et 3ème lecture, 285; adopté au Sénat avec des amendements, 320; amendements inscrits au feuilleton du même jour, 321; adoptés par la Chambre, 321; S.R. 341.

**Tignish, Chenal:** (*Voir* Pêcheries).

**Titres:**
Résolution de M. Mitchell à l'effet que le premier ministre devrait s'abstenir de recommander à Sa Majesté d'accorder des—, des distinctions ou décorations aux sujets britanniques habitant le Canada, 175; amendement de M. Garland; rejeté sur division; motion rejetée après vote, 176.

**Tokio:**
M. Casgrain demande documents *re* construction d'un édifice pour l'ambassade canadienne à—, les plans, devis et contrats, 124; dépôt, 236.

**Toronto-Est:**
Décès de E. B. Ryckman, député de—, 9.

**Touche & Cie, Georges A.:** (*Voir* Chemins de fer)

**Traductions:**
Bill No 4, Loi concernant le Bureau des—; 1ère lecture, 22; motion pour la 2ème lecture; amendement de M. Chevrier, débat, 128, 138, 146, 148; amendement rejeté après vote, 149; 2ème lecture et référé au comité spécial du service civil, 156; rapporté sans amendement, 319; en comité, progrès, 360, 362; 3ème lecture, 364; adopté au Sénat, 423; S.R. 555.
M. Denis demande combien ont coûté les ouvrages de— exécutés en dehors du secrétariat d'Etat en 1933, 38; dépôt, 50.
M. Pouliot demande combien de rapports ont été déposés au début de la session, combien en anglais, combien en français, 39; dépôt, 59.
M. Dupuis demande les noms et les salaires respectifs des— dans chaque ministère fédéral, 103; dépôt, 137.

**Transcontinental:** (*Voir* Chemins de fer).

**Travail:**
Rapport annuel du ministère du— pour l'année financière échue le 31 mars 1933, 13.
Version française du rapport, 89.

**Travaux publics:**
Rapport du ministère des— pour l'année échue le 31 mars 1933, 10.
M. Veniot demande documents *re* appel de soumissions pour un quai à Shippegan, 28; dépôt, 102.
M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés à la rivière Anse-aux Canards, 28; dépôt, 569.
M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés à Grande-Entrée, 28; dépôt, 143.
M. Brasset demande bordereaux de salaire pour argent dépensé à Havre-aux-Maisons, 28; dépôt, 379.
M. Brasset demande documents *re* reconstruction d'un quai à Petit-Cap, 40; dépôt, 143.
M. Marcil demande bordereaux de salaires *re* travaux exécutés pour le ministère des— par M. Le Blanc, à Bonaventure, 40; dépôt, 379.
M. Marcil demande quelle somme le ministère des— a dépensées pour le quai de Port-Daniel-Est, depuis 1930; dépôt, 64.
M. Marcil demande documents *re* travaux exécutés à Shigawake, 65; dépôt, 143.

**Travaux publics:**—*Suite*

M. Veniot demande documents *re* réparations du brise-lames de Little Sands, comté de Kings, 65; dépôt, 144.

M. Veniot demande documents *re* prolongement du quai de Shippigan, 66; dépôt, 102.

M. Fafard demande combien ont coûté les réparations au quai de St-Jean-Port-Joli en 1932 et en 1933; dépôt, 103.

M. Pouliot demande quel montant a été voté en 1933 pour les réparations ou la reconstruction du quai de l'Ile Verte; dépôt, 103.

M. Brasset demande copie des bordereaux de salaires pour travaux exécutés au quai de Petite Rivière au Renard en 1931-32, 103; dépôt, 152.

M. Marcil demande renseignements *re* travaux au quai de New-Carlisle, Québec; dépôt, 108.

M. Marcil demande documents *re* quai de Augustin Poirier, à Saint-Siméon, 123; dépôt, 160.

M. Ralston demande documents *re* travaux exécutés en 1933 et en 1934 au brise-lames de Boccaro-Ouest, comté de Shelburne, 124; dépôt, 253.

M. Ralston demande documents *re* travaux exécutés au brise-lames de Port-Latour, 124; dépôt, 231.

M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés aux Ilots en 1932 et 1933, 124; dépôt, 569.

M. Veniot demande documents *re* travaux exécutés en 1933 au brise-lames de Bauld, N.-B., 124; dépôt, 379.

M. Marcil demande documents *re* travaux exécutés au quai de Portage, à Paspébiac, 131; dépôt, 231.

M. Duff demande un relevé des dépenses faites pour le quai de Isaac's Harbour en 1932 et 1933, 145; dépôt, 180.

M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés au brise-lames de Sainte-Adélaïde, 193; dépôt, 253.

M. Boucher demande documents *re* mur de revêtement du chenal Tardif à Notre-Dame de Pierreville, 193; dépôt, 293.

M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés au quai de Rivière au Renard, 214; dépôt, 380.

M. Boucher demande documents *re* construction en 1930 ou réparations d'un mur de soutènement dans le village Abénaquis, comté d'Yamaska, 226; dépôt, 253.

M. Neill demande documents *re* réclamation enregistrée pour bois de charpente perdu dans l'écroulement d'un quai à New-Massett, 249.

M. Brasset demande documents *re* travaux exécutés au quai de Petite Rivière au Renard en 1931 et en 1932, 249; dépôt, 380.

M. Duff demande le détail de toutes les entreprises dont l'exécution a formé la somme de $472,000 inscrite dans le rapport de l'Auditeur général pour la Nouvelle-Ecosse, 258; dépôt, 289.

M. Laflèche demande quels ont été les montants dépensés de 1930 jusqu'aujourd'hui pour des— dans les comtés de Sherbrooke, Shefford, Châteaugay-Huntingdon, Brome-Missisquoi, Stanstead, Compton, Richmond-Wolfe, 268; dépôt, 380.

M. Brasset demande les noms des personnes qui ont fourni des matériaux pour des ouvrages à la rivière des Ilots, Newport, exécutés en 1933, 326; dépôt, 569.

Résolution portant qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour autoriser la dépense de certaines sommes d'argent pour la construction ou la réparation d'ouvrages publics, et pour l'amélioration et le dragage de ports et de rivières dans tout le Canada; 1ère lecture, 340; 2ème lecture, 475.

**Travaux publics:**—*Fin*
Bill No 113, Loi pourvoyant à la construction et à la réparation de certains ouvrages et entreprises publics dans tout le Canada; 1ère lecture, 475; motion pour 2ème lecture, débat, 545, 546, 554; motion pour la 2ème lecture adoptée, 556; comité général et progrès, 557; 572; 3ème lecture, 573; adopté au Sénat sans amendement, 574; S.R. 587.
M. Marcil demande un relevé des ouvrages autorisés par le ministre des— pour le comté de Bonaventure, du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui, 354; dépôt, 380.
M. Brasset demande documents *re* dépenses faites du 1er août 1930 jusqu'aujourd'hui pour le quai de Ste-Adélaïde de Pabos, 354; dépôt, 390.
M. Brasset demande documents *re* dépenses faites de 1930 à ce jour à Havre-aux-Maisons, à la Pointe à Elie, à Pointe Basse, à Dame du Sud et à Grand Barachois, 354; dépôt, 380.
M. Marcil demande bordereaux de paye et comptes pour matériaux relatifs aux ouvrages que le ministère des— a exécutés en 1933 dans Bonaventure, 364; dépôt, 478.
M. Duguay demande documents échangés entre le ministère des— et le gouvernement fédéral, de Québec, et toute personne ou corporation *re* construction d'un quai à Cascapédia, 381; dépôt, 434.
M. Dorion demande quelles sommes le ministère des— a dépensées en 1930-31-32-33 dans chaque paroisse du comté de Québec-Montmorency, 386; dépôt, 478.
M. Duguay demande qui était contremaître des travaux exécutés de juin 1928 à janvier 1930 à Newport Islands River, comté de Gaspé, 486.
M. Casgrain demande documents *re* travaux exécutés au quai à Tadoussac; dépôt, 496.

**Tremblay, Charles et Hector:** (*Voir* Marine).

**Trent, Canal de:**
M. Blair demande les noms des membres du personnel du—, 38; dépôt, 113.
M. Blair demande le tonnage des navires qui ont passé par le canal— de 1929 à 1933, 38; dépôt, 114.
M. Blair demande quelles recettes l'Etat a perçues du— chaque année, de 1929 à 1933, 38; dépôt, 114.

**Trois-Rivières:**
M. Dubois demande documents *re* rupture d'un pont de glace entre Ste-Angèle de Laval et Trois-Rivières, 40; dépôt, 83.

**Tuberculose bovine:** (*Voir* Agriculture).

**U**

**Upper Musquodoboit:** (*Voir* Postes).

**V**

**Val d'Amour:** (*Voir* Postes).

**Vancouver:** ( *Voir* Ports).

**Vaudrin, Geo. G.:** (*Voir* Chômage).

**Viandes et conserves alimentaires:**
Dépôt de documents *re* règlements pour les— 17.
Bill No 5, Loi modifiant la Loi des—; 1ère lecture, 32; 2ème lecture, en comité et progrès, 115; 3ème lecture, 432; adopté au Sénat sans amendement, 547; S.R. 555.

**Victoria:** (*Voir* Commerce).

**Viel, J.:** (*Voir* Postes).

**Visitation, La:** (*Voir* Postes).

**Voies et Moyens:**
Avis que la Chambre se formera en comité des— le 29 janvier, 18.
Résolution portant l'octroi à Sa Majesté de la somme de $30,073,471.87 à même le fonds du revenu consolidé pour défrayer certaines dépenses de l'exercice courant; 1ère et 2ème lecture, 204.
Bill No 41, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935; 1ère, 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 204; adopté au Sénat, 220; S.R. 226.
Résolution portant qu'il faut octroyer, à même le Fonds du revenu consolidé, la somme de $52.661,304.36 pour défrayer certaines dépenses du service public; 1ère et 2ème lecture, 221.
Bill No 52, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934; 1ère, 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 222; adopté au Sénat, 224; S.R. 226.
La Chambre en comité des— (discours du budget), 258; amendement de M. Ralston, 269; sous-amendement de M. Spencer, 290; débat, 290; l'Orateur déclare le sous-amendement irrégulier; M. Spencer en appelle de cette décision à la Chambre; la Chambre confirme la décision de son vote, 311; débat, 312, 320, 322.
Résolution portant que pour défrayer certaines dépenses du service public, au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de $18,162,525.62 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada; 1ère et 2ème lecture, 329.
Bill No 82, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935; 1ère, 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 329; adopté au Sénat, 340; S.R. 341.
La Chambre en comité des— (débat sur le budget, suite), 329; décision de l'Orateur déclarant irrégulier l'amendement de M. Ralston, 332; M. Ralston en appelle à la Chambre de cette décision, mais la Chambre la confirme, 334; amendement de M. Irvine; M. Mackenzie soulève une question de règlement et l'Orateur décide que l'amendement est recevable; amendement rejeté après vote, 335; amendement de M. Elliott rejeté par l'Orateur; motion adoptée, 336.
La Chambre en comité des Voies et Moyens, 336, 368; résolutions budgétaires adoptées, 401.
Résolution portant que pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1935, il faut octroyer à Sa Majesté la somme de $135,756.833.73 à même le Fonds du Revenu consolidé; 1ère et 2ème lecture, 465.

**Voies et Moyens**—*Fin*

Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934; 1ère lecture, 465; 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 481; adopté au Sénat, 489; S.R. 556.

Résolution portant que pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1935, la somme de $8,274,739.72 soit octroyée à Sa Majesté à même le Fonds du revenu consolidé du Canada; 1ère et 2ème lecture, 586.

Bill No 129, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935; 1ère lecture, 2ème lecture, comité général et 3ème lecture, 586; adopté au Sénat, 586; S.R. 587.

**Votes:**

Sur une résolution de M. Irvine proposant d'examiner l'à-propos de nationaliser l'assurance-vie, 66; sur un appel d'une décision de l'Orateur, 70; sur l'amendement de M. Mackenzie King à l'adresse, 73; sur l'amendement de M. Woodsworth à l'adresse, 81; sur une motion d'ajournement à la résolution de M. Dickie portant l'adoption d'un drapeau national pour le Dominion, 93; sur la 2ème lecture du bill No 14, Loi modifiant la Loi de l'immigration, 97; sur la première lecture du bill No 20, Loi modifiant la Loi de l'immigration (Définition de fardeau pour le public), 121; sur la 2ème lecture du bill No 15, Loi constituant en corporation The Small Loan Company of Canada, 122; sur un amendement de M. Chevrier au bill No 4 concernant le Bureau des traductions, 150; sur une résolution de M. Mitchell demandant la suppression des titres, 176; sur un amendement à la 3ème lecture du bill No 42, Loi concernant des mesures de secours, 250; sur la 3ème lecture du même bill, 251; sur une décision de l'Orateur relative à un amendement au bill No 21, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs sur les grains), 255; sur une décision de l'Orateur relative au bill No 51, sur l'organisation du marché, 273; sur la 2ème lecture du bill No 51, 295; sur un appel à la Chambre d'une décision de l'Orateur relative à la motion portant institution d'un comité spécial du Canadien-National et de la marine marchande, 302; sur un appel à la Chambre d'une décision de l'Orateur, 311; sur un appel à la Chambre d'une décision de l'Orateur, 334; sur l'amendement de M. Irvine au budget, 335; sur la 2ème lecture du bill 56 (A du Sénat), Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux, 356; sur un amendement à la 3ème lecture du bill No 51, Loi de l'organisation du marché, 391; sur la 1ère lecture du bill No 122, Loi modifiant la Loi de l'intérêt, 485; sur une décision de M. l'Orateur relative à un amendement à la 3ème lecture du bill No 19, Loi constituant en corporation la Banque du Canada, 549.

**Vote, Droit de:**

Résolution portant qu'il y a lieu de présenter un bill relatif au— des électeurs, de décréter la nomination, les traitements, les honoraires et les dépenses d'un Commissaire fédéral du—, de régistrateurs, de recenseurs et d'autres fonctionnaires et de prescrire l'impression de listes électorales; 1ère lecture, 339; 2ème lecture, 421.

Bill No 101, Loi concernant le— aux élections des députés à la Chambre des Communes; 1ère lecture, 481; 2ème lecture et renvoi à un comité spécial; noms des membres du comité spécial, 490; 1er rapport; adopté, 495; 2ème rapport; le bill est rapporté avec des amendements, 547; 3ème rapport, 551; en comité général, progrès, 562; motion pour que la

**Vote, Droit de:**—*Fin*
Chambre prenne ce bill en considération conjointement avec le bill, 115; en comité, progrès, 565; motion pour la 3ème lecture; amendement de M. Woodsworth rejeté sur division, 570; 3ème lecture, 570; adopté au Sénat avec des amendements, 573; amendements du Sénat adoptés, 573; S.R. 587.

## W

**Walkerville:** (*Voir* Chômage).

**Wawanesa Mutual Insurance Co.:**
Bill No 29, Loi concernant The—; 1ère lecture, 148; 2ème lecture et référé au comité des banques et du commerce, 196; rapporté sans amendement, 279; comité général et 3ème lecture, 285; adopté au Sénat, 324; S.R. 340.

**White Brook:** (*Voir* Postes).

**White's Lake:** (*Voir* Postes).

**Windsor:** (*Voir* Chemins de fer).

**Windsor-Est:** (*Voir* Chômage).

**Witchhekan:** (*Voir* Indiens).

**Wycocomagh:** (*Voir* Postes).

## Y

**Yamaska:**
M. Aimé Boucher élu député de—, 2.

**Yamaska-Ouest:** (*Voir* Postes).

**York-Nord:**
Décès de Thomas H. Lennox, député de—, 314.
L'Orateur annonce qu'il a reçu avis de la vacance dans la représentation et qu'il a émis son mandat pour enjoindre au Directeur général des élections d'émettre un nouveau bref, 314.

**Yukon:**
Copie des ordonnances du—, 15.

## Z

**Zone du chemin de fer:**
Décrets du conseil, règlements pour l'arpentage et l'administration des terres de la— en Colombie-Britannique, 14.